This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Bulletin de la societe archeologique et historique de l'orleanais

Société archéologique et historique de l'Orléanais

Digitized by Google

Fr 41.1.5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

Digitized by Google

ORLÉANS. — IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

Digitized by Google

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

TOME HUITIÈME.

Nos 116 A 131. — 1883-1886.

ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1886

Digitized by Google

Δ
Fr 41.1.5

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

Tome 8
Complet avec les tables

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 116.

PREMIER TRIMESTRE DE 1883.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1883

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 116.

PREMIER TRIMESTRE DE 1883.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le Général commandant à Orléans le 5e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

1859 MM. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris.

1861 EGGER, membre de l'Institut, rue Madame, 68, Paris.

1863 CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, Paris.

1865 GRANDPERRET, ancien garde des sceaux, sénateur, Paris.

1868 RENAN (Léon), membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris.

1869 WITTE (de), membre de l'Institut, Paris.

1874 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, Paris.

BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques, au Ministère de l'instruction publique, Paris.

1875 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au palais Mazarin, Paris.

JOURDAIN, membre de l'Institut, Paris.

MANTELLIER, correspondant de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, Paris.

1883 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du musée de Saint-Germain-en-Laye.

DUMONT (Albert), membre de l'Institut, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique, Paris.

PICOT (Georges), membre de l'Institut, Paris.

TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne).

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, directeur du Musée historique.

1852 CHOUPPE, professeur de dessin au lycée et aux écoles normales, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

TRANCHAU, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris.

1855 BOUCHER DE MOLANDON, membre, non résidant, du Comité des travaux historiques au Ministère de l'instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.

1857 BAGUENAULT DE VIÉVILLE, ancien président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

COLLIN, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérique. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

Digitized by Google

1857 MM. LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

1860 BASSEVILLE, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

VIGNAT (Gaston), propriétaire.

1864 PIDRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1869 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1871 Dr PATAY, médecin chef de service à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

1875 VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1876 BAILLET, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

DOINEL, ancien élève de l'École des chartes, archiviste du Loiret.

BIMBENET (Eugène), président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

BAILLY, professeur au lycée, membre du Conseil académique de Paris, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.

DAVOUST (Émile), membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1879 O. RAGUENET DE SAINT-ALBIN, ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1880 DUMUYS (Léon), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1881 THILLIER, notaire.

DELORME, président du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret.

1882 HERLUISON, libraire.

POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans.

1883. FOURNIER jeune, architecte.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

1849 MM. Dupré, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux.

1851 Maître (abbé), à Pithiviers (Loiret).

Marchand, correspondant honoraire du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret.)

Delaune, à Romorantin.

1854 Ballot, docteur-médecin à Montargis.

Laurand (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).

1857 Saint-Laumer (de), à Chartres.

1858 Demersay (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).

1859 De la Tour, percepteur à Nancray (Loiret).

1862 Pillard, docteur-médecin à Ladon.

1863 Deservillers (comte de), au château de la Mézière, par Lunay (Loir-et-Cher).

1864 Parseval (de), au château de Chevilly (Loiret.)

1867 Courcy (marquis de), conseiller-général du Loiret, au château de Claireau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).

1870 Maulde (de), archiviste paléographe, ancien sous-préfet, à Flottin, près Boiscommun (Loiret).

1872 Rancourt de Mimerand (Achille de), à Cernoy (Loiret).

1873 Vernon (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure).

1873 Aboville (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).

Clouet, architecte, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 *bis*.

Filleul (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret).

1874 Foucher (abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).

1876 Jahan (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État, rue Hauteville, 54, à Paris.

Harcourt (comte Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

Chasseval (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).

1883 Buchet, ancien avoué, 65, rue Bayen (les Ternes), Paris.

Cochard (abbé), supérieur de l'école de Notre-Dame-de-Béthléem à Ferrières, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

De la Tour-Du-Pin la Charce (comte de), au château de Bezonville, près Sermaises (Loiret).

Digitized by Google

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

1850 MM. Duval (l'abbé), à Amiens.

Courmont, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).

1852 Morin (Henri), à Lyon.

Raoul-Duval, premier président honoraire de la Cour d'appe de Bordeaux, avenue Kléber, 78, à Paris.

Corblet (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.

1856 Barthélemy (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques, au Ministère de l'instruction publique, à Paris.

Lacroix, ancien pharmacien, à Mâcon.

1858 Renard, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

Clair, avocat, Président de la Commission archéologique d'Arles, à Arles.

1860 Lenormant (François), membre de l'Institut, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, Paris.

1863 Mallet (Fernand), à Amiens.

1864 Rey, membre de la Société des antiquaires de France, Paris.

1868 Geslin, ancien attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.

1869 Ruelle, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Paris.

1870 Pérot, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).

1873 Chollet (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme).

Duchateau (l'abbé), curé-doyen de Chécy (Loiret).

Gourdon, à Malesherbes (Loiret).

1874 Beauvilliers (Maxime), officier de l'instruction publique, à Marcilly-le-Hayer (Aube).

Loreau, conseiller général du Loiret, à Briare (Loiret).

1875 Martellière, juge d'instruction, à Pithiviers.

1876 Le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire.

Rathoin (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).

Berton (l'abbé), curé de Chantecoq (Loiret).

Morillon, cité Condorcet, 4, à Paris.

Felice (Paul de), pasteur à Mer (Loir-et-Cher).

Audouard (l'abbé), curé de Trinay (Loiret).

1877 Michel (Edmond), associé correspondant de la Société des antiquaires de France, membre non résidant du Comité des beaux-arts des départements, à Touvent, Fontenay-sur-Loing (Loiret).

Lafenestre (Georges), inspecteur général des beaux-arts, rue Jacob, 23, à Paris.

Digitized by Google

1877 MM. Massénat, président de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives.

1878 Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).

Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne).

1879 Le Roy, avoué à Montargis (Loiret).

Lavallière (de), directeur d'assurances à Blois.

Courtin, à Brinville, par Bourmont (Haute-Marne).

Hauvette-Besnault, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université, à Paris.

Dorange, curé de Crottes.

Bonnardot, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, avenue Victoria, 1, à Paris.

1880 Gillet, curé de Bou.

Blanchard (abbé), à Puiseaux.

1881 Cartaud, curé-doyen de Puiseaux.

1882 Crochet, curé-doyen de Ferrières.

Sainsot, (l'abbé), curé de Terminiers (Eure-et-Loir).

La Croix (le R. P. de), membre de la Société des antiquaires de France, à Poitiers (Vienne).

1883 Grellet-Balguerie, château de La Chapelle-Faucher, près Saint-Pierre-Côte (Dordogne).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1849 MM. Morel-Fatio, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).

Marmol (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.

1852 Chalon (Renier), président de la Société belge de numismatique, rue du Trône, 113, à Bruxelles.

L'Évêque de Bethléem, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).

Kohne (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg.

Roach-Smith (Charles), à Londres.

1876 Rivier (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

Hagen (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

Abbeville. — Société d'émulation.

Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Angers. — Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.

Arras. — Académie.

Autun. — Société éduenne.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

Belfort. — Revue d'Alsace.

Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

Blois. — Société des Sciences et Lettres.

Bordeaux. — Commission historique de la Gironde.

Bordeaux. — Société archéologique.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.

Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

Castres. — Société des Lettres, Sciences et Arts.

Châlon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Chambéry. — Société d'Histoire, et d'Archéologie savoisienne.

Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1873).

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique.

Cherbourg. — Société académique.

Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Constantine (Algérie). — Société archéologique.

Digitized by Google

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Dijon. — Comité du Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société des Études scientifiques et archéologiques.
Gap. — Société d'Études scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Hâvre. — Société hâvraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
Le Mans. — Société philotechnique.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres, et Arts.
Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
Lyon. — Musée Guimet, boulevard du Nord.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
Nancy. — Académie de Stanislas.
Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
Nantes. — Société archéologique.
Nevers. — Société nivernaise.
Nice. — Société des Lettres, Sciences, et Arts des Alpes-Maritimes.
Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Revue des Sociétés savantes.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Paris. — École des chartes.

Digitized by Google

Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1873).
Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Pont-à-Mousson. — Société philotechnique.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
Rhodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.
Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1873).
Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale des monuments.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Christiania. — Université royale de Norvége.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Université.
Liége. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Historic Society.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Metz. — Académie.
Namur. — Société archéologique.

Digitized by Google

Saint-Pétersbourg. — Commission archéologique.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram).

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.
La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque Mazarine (Paris).
La bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
La bibliothèque de la Société de l'histoire de France aux Archives nationales (Paris).
M. l'administrateur des Musées nationaux.
M. le conservateur du Musée de Saint-Germain.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1883.

Président. — M. G. Baguenault de Puchesse.
Vice-Président. — M. l'abbé Desnoyers.
Secrétaire. — M. L. Dumuys.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Tranchau.
Trésorier. — M. Thillier.
Commission des publications. — MM. Vignat, Delorme et Jarry.

Digitized by Google

Séance du vendredi 12 janvier 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. G. Baguenault de Puchesse, en prenant possession du fauteuil, adresse à ses collègues l'allocution suivante :

Messieurs,

Je n'ai aujourd'hui qu'un simple remercîment à vous adresser. Vous m'avez choisi comme votre président, quand la plupart d'entre vous ont été et sont encore mes maîtres. Ce sera le plus grand honneur d'une jeunesse qui est passée déjà, mais qui ne me donnait aucun droit à une distinction que vous aviez réservée jusqu'ici pour les plus éminents de vos collègues. Respectueux à l'excès de vos traditions vieilles de plus de trente années, vous avez tenu à y rester fidèles ; vous aviez commis, il y a trois ans, une singulière imprudence en me nommant vice-président; vous venez de l'aggraver encore, en m'imposant la tâche difficile de réparer votre propre erreur. Dieu veuille que vous n'ayez pas à vous en repentir ! Mes efforts, du moins, tendront sans cesse à me montrer digne de votre indulgence.

Il est vrai que vous avez pris la sage précaution de m'encadrer, pour ainsi dire, entre deux fermes colonnes de votre savant édifice. Des deux seuls fondateurs de notre chère Société que le temps ait respectés, l'un vient de me montrer la voie, l'autre est appelé par vous à me servir de guide et à me remplacer dès que vous le jugerez utile ; le premier, dont l'infatigable activité et la verte vieillesse n'ont pas cessé un instant de veiller à vos intérêts, qui nous a donné chaque jour l'exemple du travail opiniâtre, en même temps que de la bienveillance et de l'affabilité pour tous ; le second, si ardemment dévoué à la conservation de nos antiquités provinciales, si

Digitized by Google

patient chercheur des précieux restes du passé, si heureux collectionneur, et — singulier contraste — plus prompt encore à se dépouiller au profit de tous, qu'à sauver généreusement tant de richesses, dont la majeure partie aurait disparu sans lui.

Ce qui me rassure encore un peu, Messieurs, c'est que le vénéré président, auquel vous m'avez appelé à succéder, ne me laisse que bien peu de choses à faire. C'est lui — nous ne pouvons l'oublier — qui a achevé de mener à bien les longues et délicates négociations qui nous ont mis en possession de la belle salle de nos séances. C'est lui qui a présidé à notre installation nouvelle, et a solennellement, l'année dernière, inauguré le gracieux édifice si heureusement sauvé et restauré, consacrant ainsi la vieille gloire de l'Université de lois d'Orléans, dont il s'était fait, trente ans auparavant, le savant historien ; c'est lui qui a dirigé notre troisième concours, qui a organisé la publication de deux volumes de nos *Mémoires*, qui a fait rejaillir sur notre Société l'honneur de la distinction depuis longtemps méritée, qui lui était accordée au milieu même de la trop courte période pendant laquelle il a marché à notre tête.

J'essaierai, Messieurs, avec l'appui de votre bienveillance, de m'inspirer de ces glorieux modèles et de suivre des exemples qui n'ont pas été rares parmi vous; mais il m'a semblé que mon premier devoir était de vous proposer de voter des remercîments publics à notre regretté président, M. Eugène Bimbenet, et je suis certain d'être ainsi l'interprète de la Société tout entière.

— M. Tranchau propose à la Société l'impression au *Bulletin* d'une reproduction de la médaille commémorative, récemment frappée par les soins de M. Boucher de Molandon. Cette proposition est adoptée (1), et il est décidé que la médaille, offerte par notre collègue à la Société, sera encadrée et placée dans le local ordinaire de ses séances.

(1) Cette reproduction figure au *Bulletin* du 4e trimestre de 1882, t. VII, p. 563.

Digitized by Google

— Le Président donne lecture des ouvrages reçus depuis la dernière séance et signale à ses collègues un travail de M. E. Bimbenet, inséré dans le dernier fascicule des *Mémoires* de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Ce travail est intitulé : *Montaigne et Montesquieu*.

— M. Bimbenet, ancien président, annonce qu'il a reçu la visite de Mgr Coullié, membre honoraire de notre Société, et que Sa Grandeur a daigné lui exprimer l'intérêt qu'elle porte à nos travaux et ses regrets de ne pouvoir assister à nos réunions ordinaires, en raison de ses occupations multipliées.

— M. le docteur Patay annonce à ses collègues qu'il maintient sa démission de trésorier.

En conséquence, des remerciments lui sont adressés pour les services qu'il a rendus au cours de l'année qui vient de s'écouler et l'élection d'un nouveau trésorier est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

— Le Président donne lecture de plusieurs lettres de remercîment adressées par MM. les associés correspondants récemment élus, le R. P. C. de la Croix, M. Sainsot, M. Hermann Hagen; la lettre de ce dernier membre est entièrement écrite en langue latine dans un style aussi pur qu'élégant.

— La commission des publications se prononce en faveur de l'impression au *Bulletin* d'un rapport présenté par M. Tranchau, sur un travail de M. Siméon Luce.

La Société sanctionne cette décision par son vote et décide que cette publication paraîtra dans le *Bulletin* du 4e trimestre de 1882 (1).

— La même commission propose l'impression aux *Mémoires* d'un travail de M. Doinel, sur l'assassinat du maréchal d'Ancre.

La Société adhère à cette proposition.

(1) V. t. VII du *Bulletin*, p. 564.

Digitized by Google

— Le Président donne lecture d'une nouvelle lettre de M. Grellet-Balguerie, relative à son travail sur l'*Épitaphe d'Aimoïnus*. L'auteur, manifestant l'intention d'adresser d'autres documents sur ce même sujet, la lecture et le rapport de la commission des publications sont momentanément suspendus.

— M. l'abbé Cochard, tenu définitivement éloigné d'Orléans par ses fonctions de supérieur du petit-séminaire de Notre-Dame-de-Bethléem de Ferrières, donne sa démission de membre titulaire résidant, et demande à être inscrit au nombre des membres non résidants, ainsi que le réglement l'y autorise.

En conséquence, M. le Président, faisant droit au désir exprimé par M. Cochard, déclare sa place vacante; et la Société fixe à la première séance de février la date des élections pour pourvoir à son remplacement.

— M. de Molandon donne lecture de changements importants qu'il a apportés à son travail sur la *Chronique du siége d'Orléans en 1429*, dont l'impression avait été ajournée sur la demande de l'auteur.

La Société décide que le travail, ainsi corrigé, pourra être inséré dans le volume des *Mémoires* sans être soumis de nouveau à la Commission des publications.

— M. le Président lit une lettre de M. Buchet, dans laquelle notre collègue démissionnaire demande à être inscrit sur la liste des membres titulaires non résidants.

Il sollicite en même temps le renvoi à la commission des publications d'un travail sur l'*Ouvrage en terre de Sermaises* (Loiret), dont l'impression avait été suspendue sur sa demande.

La Société décide qu'il sera fait droit aux désirs exprimés par l'honorable correspondant.

— M. l'abbé Desnoyers propose qu'un rapport spécial soit fait sur la séance publique donnée le 26 décembre 1882, dans la salle de l'Institut, par le R. P. Camille de la Croix.

Digitized by Google

Sur la demande de ses collègues, M. Desnoyers veut bien se charger de rédiger lui-même ce rapport (1).

— Le même membre annonce à la Société la découverte faite à Nids, près Coinces (Loiret), d'une médaille semi-globulaire en or, de l'ancienne tribu gauloise des Boïens, qui habitait les bords du Danube.

— M. Dumuys soumet à ses collègues un débris de poterie gauloise, à émail interne, noir et épais, trouvé en 1880, sur le territoire de la commune d'Épieds (Loiret).

Le R. P. de la Croix, auquel ce fragment a été soumis, l'a déclaré identique à ceux qu'il a découverts dans ses fouilles de Sanxay.

Or, les échantillons soumis par le P. de la Croix au directeur du musée céramique de Sèvres, avaient été considérés par ce savant comme uniques jusqu'à ce jour et dignes du plus haut intérêt.

Les débris recueillis à Sanxay et celui d'Épieds sont donc, jusqu'à présent, les seuls spécimens connus de ce genre de poterie gauloise.

Séance du vendredi 26 janvier 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président fait remarquer que, par le *Bulletin* du quatrième trimestre, sera complété le VIIe volume de notre collection. Il propose en conséquence à ses collègues de dresser une table analytique dudit volume, conformément à l'usage adopté pour les six premiers.

MM. L. Jarry, Raguenet de Saint-Albin, Pommier et Herluison, veulent bien se charger de ce travail.

(1) On trouvera ce compte-rendu dans le *Bulletin* du 4e trimestre de 1882 (t. VII. p. 569), où la Société a décidé qu'il devait rétroactivement prendre place.

Digitized by Google

— La parole est ensuite donnée à M. le Trésorier pour rendre les comptes de l'exercice 1882.

Ces comptes sont adoptés sans observation; et des remercîments sont adressés de nouveau à M. le Trésorier démissionnaire.

Il est ensuite procédé à l'élection de son successeur.

M. Thillier, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, est, à ce titre, appelé à faire partie du bureau.

La liste générale des membres de la Société est arrêtée, conformément à l'art. 24 du réglement.

— M. l'abbé Desnoyers dépose sur le bureau la présentation au titre de membre titulaire résidant, de M. Charpentier, avocat.

M. Boucher de Molandon présente M. Grellet-Balguerie au titre de membre associé correspondant français.

— M. Desnoyers donne lecture d'un travail sur une clochette de bronze, finement décorée dans le goût du XVIe siècle, trouvée à Orléans.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— Quelques membres demandent des explications au sujet d'objets divers des XVe et XVIe siècles, déposés sur le bureau, trouvés dans la Loire, en face l'église Saint-Aignan, par les ouvriers dragueurs, et dont la découverte avait été signalée par M. Danton.

Ce lot d'objets, composé d'une clef, d'une croix de plomb, d'une longue baïonnette massive, de deux haches d'armes à longue hampe pour hommes de pied, et d'une petite hachette de fer, vient d'être acheté par la direction du Musée historique.

Digitized by Google

Séance du vendredi 9 février 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, donnant connaissance des ouvrages reçus, signale à l'attention de ses collègues : *Les Recherches historiques sur l'ancien chapitre de l'église d'Orléans, de son origine jusqu'au XVIe siècle*, par Mlle de Foulques de Villaret, lauréat du dernier concours organisé par la Société, et rappelle que ce travail doit prendre place dans le XIXe volume de nos *Mémoires*.

Des remercîments sont adressés à l'auteur.

— Le Président donne ensuite lecture de trois circulaires ministérielles, relatives à la réunion des Sociétés savantes, qui doit avoir lieu à Paris, au mois de mars de la présente année. Les membres qui voudraient prendre part aux travaux de l'assemblée, à titre de délégués ou de lecteurs, sont invités à se faire inscrire au plus tôt, afin que leurs noms soient envoyés au ministère en temps opportun.

— M. Boucher de Molandon dépose sur le bureau un plan réduit de l'ancien cloître Sainte-Croix, dressé d'après celui qui est conservé aux archives départementales. Ce document intéressant est accompagné d'une légende qui a pu être établie, grâce aux minutieuses recherches entreprises par notre honorable collègue.

M. de Molandon demande à la Société l'autorisation d'insérer, dans le volume du concours, à la suite du travail de Mlle de Villaret, ce plan qu'il a fait exécuter à ses frais personnels, et sur lequel il veut bien fournir quelques explications.

Cette proposition est acceptée et des remercîments sont adressés au généreux donateur.

La liste des candidats éligibles aux prochaines élections est définitivement arrêtée comme il suit :

MM. Cuissard, Fournier jeune, Dupin, Charpentier.

Digitized by Google

Séance du vendredi 23 février 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président lit une lettre de M. le chanoine Victor Pelletier, avertissant la Société qu'il restitue aux archives divers documents de bibliographie orléanaise demeurés entre ses mains depuis qu'il a quitté la Compagnie.

— M. Boucher de Molandon fait hommage d'un exemplaire du plan du cloître Sainte-Croix, complété par l'indication d'une tour de ville omise dans la planche d'impression.

— Un exemplaire des statuts d'une Société historique et archéologique du Gâtinais, nouvellement fondée, est remis à chaque membre présent. Cette Société a son siége social à Fontainebleau.

M. le Président souhaite la bienvenue à cette nouvelle association, sœur de la nôtre, composée de membres actifs et érudits, dont les travaux historiques nous aideront puissamment à atteindre le but scientifique que nous nous proposons.

— M. Doinel dépose sur le bureau une liste par lui dressée des Dominicains d'Orléans, du XVIe siècle à l'année 1775. Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. Grellet-Balguerie, officier de l'instruction publique, membre de diverses Sociétés savantes, auteur de recherches sur l'Orléanais, est proclamé *associé correspondant.*

— M. le Président annonce qu'il va être procédé à l'élection d'un membre titulaire résidant, en remplacement de M. l'abbé Cochard, démissionnaire; il donne lecture des articles du réglement relatifs aux élections et d'une lettre de M. Cuissard, par laquelle le signataire déclare retirer sa candidature.

Digitized by Google

M. Fournier jeune, architecte à Orléans, ayant réuni la majorité absolue des suffrages au second tour de scrutin, est élu membre titulaire résidant.

— La commission des publications lit un rapport concluant à l'impression du projet de *Bulletin* pour le quatrième trimestre de 1882.

La même commission se prononce en faveur de l'insertion aux *Mémoires* du travail de M. l'abbé Desnoyers, sur *Une clochette de bronze trouvée à Orléans*. Il est décidé également qu'un dessin de cette petite pièce artistique sera exécuté aux frais de la Société et inséré dans l'atlas qui doit compléter le volume en cours d'impression.

— M. Bimbenet donne lecture d'une *Note écrite à l'occasion du plan de l'ancien cloître Sainte-Croix*, présenté par M. Boucher de Molandon.

Cette note est renvoyée à la commission des publications.

— M. Tranchau communique un travail sur la *Corporation des boulangers établis dans la ville et la généralité d'Orléans*.

M. le Président propose de demander à l'auteur de vouloir bien donner lecture de cet intéressant *Mémoire* dans la réunion des Sociétés savantes, qui doit avoir lieu prochainement à la Sorbonne, et il fait remarquer que les recherches de notre collègue cadrent absolument avec le programme nouvellement tracé par M. le Ministre de l'instruction publique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

— M. Desnoyers, directeur du musée historique, donne lecture des deux notes suivantes relatives à des objets gaulois et gallo-romains, découverts dans notre département et récemment acquis par ses soins.

OBJETS TROUVÉS A YÈVRE-LE-CHATEL

Le Musée a acquis deux monnaies gauloises en or, trouvées en 1865, dans un champ labouré. C'est un statère et un demi-

Digitized by Google

statère, dont la face représente une tête tournée à droite, et le revers, un cheval conduit par un personnage ; une roue est placée sous les pieds du cheval du statère, et un ornement carré, avec quatre gros points aux angles, sous les pieds du cheval du demi-statère.

Ces deux pièces appartiennent à la tribu des Morins.

OBJET TROUVÉ A PITHIVIERS-LE-VIEUX.

Le Musée historique vient d'acquérir une statuette en bronze, haute de 102 millimètres, trouvée en 1866, par un laboureur, dans son champ, à Pithiviers-le-Vieux. Elle représente Vénus pudique.

Séance du vendredi 9 mars 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Présidence d'honneur de M. Georges Picot, *membre de l'Institut.*

M. le Président introduit et présente M. Georges Picot, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, venu à Orléans, où l'attachent, d'ailleurs, des souvenirs de famille, pour faire des recherches historiques. Il l'invite à s'asseoir au fauteuil de la présidence.

— M. le Président fait connaître les publications déposées sur le bureau depuis la dernière séance, notamment une brochure intitulée : *La Croix de Frouard*, dont l'auteur, M. Léon Germain, membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy, fait hommage à la Société.

Il lit une lettre de M. de Lavalhière, associé correspondant à Blois, qui prie la Société d'appuyer une demande qu'il a adressée à l'admi-

Digitized by Google

nistration des forêts, à l'effet d'être autorisé à faire des fouilles dans la forêt de Russy (Loir-et-Cher), afin de poursuivre des recherches relatives à des stations gallo-romaines. M. le Président fait savoir qu'il s'est empressé d'apostiller cette demande.

— M. Grellet-Balguerie remercie la Société de son élection au titre d'associé correspondant, et envoie l'estampage lithographié de l'inscription tumulaire incrustée dans le mur méridional extérieur de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, inscription dont il a essayé l'interprétation dans plusieurs notes, et qu'il se propose d'expliquer à nouveau, en substituant le nom de *Girardus* à celui d'*Aimoinus*, qu'il avait d'abord indiqué pour la fin de la première ligne.

Au sujet de la même inscription, M. Boucher de Molandon demande la parole pour lire un rapport présenté au Comité des travaux historiques, par un de ses vice-présidents, M. Alfred Ramé. Ce savant combat l'opinion de M. Grellet-Balguerie, relativement à Aimoin, et croit que l'épitaphe tant discutée appartiendrait plutôt à Raoul Tortaire (Radulfus), poète et professeur de poésie à Saint-Benoît, au XIe siècle.

L'épitaphe est en l'honneur d'un poète (*clarus versu*), et Aimoin est surtout connu comme chroniqueur en prose. Du reste, dit M. Ramé en terminant son excellent rapport, pourquoi substituer une hypothèse à une autre hypothèse? Il y a dans l'inscription une lacune qu'on ne saurait combler en l'état actuel. Il faudrait que le monument original fût l'objet d'un nouvel examen au moyen d'un très fidèle moulage.

M. Picot fait savoir que M. Ramé a le dessein de venir lui-même à Saint-Benoît, et qu'en tout cas, le Comité des travaux historiques a déclaré, suivant les conclusions de son rapporteur, qu'il compte sur la Société archéologique de l'Orléanais, si dévouée aux grands souvenirs de Saint-Benoît-sur-Loire, pour la solution définitive de cette question, après qu'elle aura scrupuleusement relevé l'inscription.

M. Boucher de Molandon et M. Dumuys veulent bien se charger de ce soin.

— M. Picot, après avoir dit combien il est heureux de l'occasion qui lui a permis d'assister à la séance, exprime à la Société l'estime

Digitized by Google

particulière que le Comité des travaux historiques fait de ses recherches et de ses études. Puis, dans une improvisation pleine à la fois de simplicité et d'entrain, il expose la pensée qui inspire constamment le Comité : venir en aide aux Sociétés de province, encourager leurs efforts, faciliter leurs investigations dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie. De là, le *Répertoire* commencé des travaux historiques, qui sera pour les travailleurs une ressource du plus haut prix, en leur indiquant toutes les publications faites en France et à l'étranger, sur les divers sujets qui peuvent tenter les érudits. La première préoccupation d'un travailleur, dit-il, c'est de chercher la bibliographie de la question qu'il veut traiter. Combien de fois arrive-t-il qu'après bien des mois consacrés à un labeur persévérant, il s'aperçoit que le sujet qu'il a entrepris a déjà été traité ! Cette déception lui sera épargnée par le *Répertoire*, où seront rangés, d'après un plan méthodique, tous les travaux parus dans le cours de chaque année, en histoire, en archéologie et en philologie. L'année 1881, qui va être publiée, comprend plus de 4,000 numéros, et une table détaillée pour laquelle ont été faites environ 3,200 fiches. L'année 1882 est commencée. Le Comité se propose de faire un travail analogue sur les questions de philosophie, de législation et d'économie sociale.

Une deuxième publication, — celle-là entreprise par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avec le concours le plus empressé du Comité, — c'est la continuation du *Recueil des Ordonnances des rois de France*, qui s'est arrêté à la mort de Louis XII. C'était déjà le plus précieux des instruments de travail pour les historiens. Quels immenses services rendra la suite de ce Recueil ! Enfin, M. Picot signale comme un inestimable bienfait pour les travailleurs, l'accès rendu désormais facile aux archives des Affaires étrangères, où sont accumulées tant de richesses pour l'histoire de la diplomatie. Très prochainement va paraître le premier volume des instructions données à nos ambassadeurs en Autriche, recueil rédigé par MM. Sorel, Geffroy et Armand Baschet.

Vous voyez, dit en terminant M. Picot, quel mouvement se produit à Paris, à l'Institut et au Comité, pour favoriser les études, et combien on s'y préoccupe de seconder les efforts de la province.

Digitized by Google

M. le Président remercie M. Picot de cette communication intéressante et le prie, au nom de tous ses collègues, d'accepter, avant de se retirer, un jeton d'argent.

— M. le Président fait connaître que, tous les exemplaires du diplôme de membre titulaire résidant étant épuisés, il y a lieu d'aviser à faire un autre modèle; et il propose de prier M. Davoust de vouloir bien se charger de ce soin. M. Davoust accepte volontiers le mandat, mais à la condition que la Société lui manifestera ses idées et ses intentions sur la composition et l'ornementation du nouveau diplôme. Il est, en conséquence, décidé qu'un projet sera dressé à cet effet par une commission composée de MM. de Pibrac, Patay, Jarry et Davoust.

— La commission des publications conclut à l'insertion au *Bulletin* de la note de M. Bimbenet sur le plan de l'ancien cloître Sainte-Croix.

Cette proposition est adoptée (1).

— M. le Président rappelle que la liste des membres honoraires a été réduite par suite de la perte si regrettable de MM. de Longperrier, Quicherat et Charles Blanc, que l'honneur et les travaux de la Société sont également intéressés à l'adjonction de savants, connus par leurs publications et par leurs sympathies pour les Sociétés de province. Il présente donc, avec la signature de plusieurs collègues, les candidatures pour le titre de membres honoraires, de M. Alexandre Bertrand, directeur du musée de Saint-Germain, membre de l'Institut, depuis longtemps déjà en relations avec la Société; de M. Georges Picot, membre de l'Institut, que beaucoup de souvenirs personnels et de travaux rattachent à l'Orléanais; de M. Albert Dumont, directeur de l'Enseignement supérieur, membre de l'Institut qui, lui aussi, a des liens étroits avec notre ville; et de M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, à qui des travaux historiques considérables ont donné une si juste notoriété.

Aux termes de l'art. 18 des statuts, l'élection pourra se faire à la deuxième séance qui suit la présentation.

(1) Voir la *note*, p. 27.

Digitized by Google

— M. Doinel dépose sur le bureau la liste des étudiants scandinaves (danois, suédois, norwégiens), qui ont fréquenté l'Université d'Orléans, du XIVe au XVIIe siècle.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— Le jour de la deuxième séance mensuelle tombant le Vendredi-Saint, il est décidé que la prochaine réunion se tiendra le lundi 19 mars.

Séance du lundi 19 mars 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière réunion et fait hommage à la Société, au nom de M. Picot, de l'Institut, d'une brochure intitulée : *Le dépôt légal et nos collections nationales.*

Des remercîments sont adressés au donateur.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. le conservateur des forêts, accordant à notre associé correspondant, M. de Lavallière, de Blois, l'autorisation par lui sollicitée d'entreprendre des fouilles dans un endroit déterminé de la forêt de Russy (Loir-et-Cher).

— Plusieurs membres présentent M. de la Tour du Pin, ancien officier, chevalier de la Légion-d'Honneur, habitant le château de Bezonville, près de Pithiviers, au titre de membre titulaire non résidant.

— M. l'abbé Maître membre titulaire non résidant, fait connaître à ses collègues, dans une lettre adressée à M. le Président, qu'il s'occupe en ce moment de travaux d'intérêt local destinés à être soumis prochainement à leur appréciation.

— La commission des publications présente un rapport concluant à

Digitized by Google

l'insertion au *Bulletin* de la notice de M. l'abbé Berton sur Courtemaux (Loiret).

Cette proposition est adoptée (1).

— M. Boucher de Molandon, déjà inscrit comme délégué de la Société à la future réunion de la Sorbonne, demande l'autorisation d'y lire un mémoire relatif aux anciennes portes de la première enceinte d'Orléans.

Cette autorisation lui est accordée.

— M. E. Davoust, membre de la commission chargée de l'étude d'un nouveau diplôme pour les membres de la Société, soumet à ses collègues deux croquis de genres différents, l'un contenant des médaillons composés de vues pittoresques des principaux monuments de l'Orléanais, l'autre rappelant, par sa disposition générale, l'ornementation d'une page de missel.

La Société adopte en principe le second modèle, tout en exprimant le désir que, dans les détails qu'il doit comporter, soient reproduits les écussons des principales villes de la Généralité d'Orléans.

— M. le Président donne lecture d'un fragment de l'inventaire des archives nouvellement classées par ordre du Ministre des affaires étrangères.

Les liasses indiquées comme pouvant intéresser l'Orléanais forment six volumes in-folio, dont la table sera insérée *in extenso* dans le présent *Bulletin* (2).

— L'un des derniers fascicules des publications de la Société archéologique du Midi contient un rapport sur une visite faite par les délégués de cette compagnie, au château de Pibrac (Haute-Garonne), nouvellement restauré par notre honorable collègue, M. le comte du Faur de Pibrac.

Ce rapport, dont la Société écoute la lecture avec plaisir, rend un hommage mérité au goût et à l'intelligence du savant propriétaire de l'antique manoir.

(1) Voir la *Notice*, plus bas, p. 35.
(2) Voir plus bas p. 31.

Digitized by Google

— M. Dumuys rend compte verbalement à ses collègues des résultats que lui a fournis une excursion archéologique qu'il vient de faire à Neuvy-sur-Loire (Nièvre), et à Chantecoq (Loiret).

Dans la première de ces localités, il a exploré une station romaine composée, selon toute apparence, d'une villa et de nombreuses dépendances ayant eu sans doute une destination industrielle céramique ou métallurgique. A Chantecoq, il a visité, en compagnie de M. l'abbé Cochard, membre titulaire non résidant, et de M. l'abbé Berton, curé de la paroisse, associé correspondant, les souterrains connus dans le pays sous le nom de : « Caves de la reine Blanche. »

Ces galeries, dont M. Dumuys a levé un plan aussi exact que possible, eu égard aux moyens insuffisants dont il a dû se servir pour arriver au but qu'il se proposait d'atteindre, s'étendent sous l'ancienne résidence royale de Chantecoq, détruite en 1356 par les Anglais.

Le secrétaire demande à la Société de nommer une commission spéciale composée d'un dessinateur, d'un architecte et d'un rapporteur, pour refaire d'une façon plus précise le travail qu'il n'a pu qu'ébaucher.

La Société, après avoir pris connaissance des plans du château et de ses galeries souterraines qui lui sont soumis, déclare s'en rapporter à M. Dumuys pour composer cette commission, et ouvrir le crédit nécessaire à son fonctionnement.

Digitized by Google

NOTE

SUR LE PLAN DE L'ANCIEN CLOITRE SAINTE-CROIX

Offert à la Société par M. Boucher de Molandon.

L'hôtel ou auberge qui, du côté de la place de l'Étape, avec la muraille de l'Hôtel-Dieu, fermait l'enceinte du cloître, portait l'enseigne de : *L'Épervier*.

Il a été longtemps le plus confortablement tenu de tous les anciens hôtels de la ville.

Comme le plan l'indique, il s'arrêtait à l'impasse des *Barbacannes*.

Cette impasse était fermée par une habitation de luxe, qui fut pendant longtemps le siége de la direction de l'enregistrement et des domaines.

Cette habitation existe encore, et son entrée est placée sous le n° 6 de la rue Jeanne-d'Arc.

L'impasse était désignée sous le nom de : *Barbacana*, *Barbacannes*, que Ducange définit par le mot forteresse : *Propugnaculum exterius*, monument de défense accompagnant, dans l'ancienne stratégie, les portes des villes : *quo præsertim verò earum portæ aut muri muniuntur*.

Les bâtiments opposés à l'hôtel de l'*Épervier*, sur la même ligne et formant l'autre côté de l'impasse, se prolongeaient jusqu'à une rue étroite appelée de *Hennequins* ou des *Hannequins*.

M. Vergnaud est le seul de nos annalistes qui ait fait connaître l'étymologie de ce mot. Il viendrait de : *hannart*, *hennart*, *henne*, *hinnus*, se rapportant à la race chevaline, d'où,

Digitized by Google

probablement, le mot : *hennir*, que le vieux Richelet détermine ainsi : *Cri naturel du cheval.*

Cette rue, rapprochée de l'impasse des Barbacannes, explique bien ce mot lui-même ; les chevaux, les écuries, devaient être dans le voisinage de la forteresse qui défendait la porte de la ville, dite Parisis, ouvrant sur le chemin que les hommes, les *gens d'armes* devaient suivre pour aller à la rencontre des attaquants ou les poursuivre.

Ces bâtiments contenaient, outre les chevaux, leur équipement et les armes d'attaque et de défense à l'usage des *gens d'armes.*

Ces équipements, pour les hommes et même pour les animaux, étaient en fer et en cuir. Aussi, la ligne d'habitations qui partait de la rue des Hennequins s'étendait jusqu'à une autre rue, celle des *Éperonniers*, c'est-à-dire de la corporation des ouvriers de la ferronnerie et de la corroierie.

C'est ce que nous dit Cheruel : *L'existence de la corporation des éperonniers tient étroitement à la chevalerie* (à tous ceux qui composent un système de cavalerie), *les éperonniers furent longtemps réunis aux selliers et lormiers* (ceux-ci faiseurs des mors pour les chevaux et des étriers).

Au delà de cette rue se trouvait une église sous le vocable de saint Éloi, patron de toutes les corporations d'ouvriers forgerons, depuis l'orfèvre, le coutelier, jusqu'au maréchal-ferrant.

L'église et ses dépendances étaient bornées, au midi, par la rue de la *Clousterie*, séparant la rue de la Petite-Horloge (du Petit-Horloge) ou des Grands-Ciseaux, de la rue de Semoi, cette dernière s'étendant *alors* seulement de la rue Saint-Martin-de-la-Mine et de la rue du Battoir-Vert ou de la Véronique, à la rue des Gobelets.

La rue de la Clousterie faisait suite à la rue des Grands-Ciseaux, probablement celle ou résidaient plus particulièrement les membres de la corporation des couteliers. (Le père de M. Lottin, auteur des *Recherches historiques de la ville d'Orléans*, exerçait cette profession dans cette rue.)

Enfin, la rue de l'Aiguillerie ou Sainte-Catherine était peu

Digitized by Google

éloignée de ce groupe consacré à tout ce qui concernait le travail des métaux.

La longue suite de maisons s'étendant de la place de l'*Étape-au-Vin* à cette rue de la *Clousterie* était composée d'habitations irrégulières, misérables et très mal famées ; cafés, cabarets, masures abritant des métiers abjects, occupaient cette façade odieusement élevée devant la Cathédrale, elle-même inachevée et offrant encore l'aspect des ruines que les lenteurs apportées dans la marche des choses administratives de ces temps n'avaient pas permis de réparer.

L'église Saint-Éloi et ses dépendances existaient encore, mais elles étaient transformées en une usine où se raffinait le sucre, en magasins et en bâtiments destinés à l'habitation de l'industriel auquel elles appartenaient.

L'église Saint-Pierre-Lentin, jusqu'au Concordat, comme l'église Saint-Michel, était devenue une salle de spectacle occupée tantôt par des amis de l'art théâtral appartenant à la Société orléanaise, tantôt par des troupes d'acteurs en passage. Depuis le Concordat, elle devint le Temple protestant, et remplaça pour cette communion une des chapelles de l'église de Saint-Paul où, depuis la Révolution, s'exerçait le culte de la réforme.

La maison qui l'accompagnait, dans la rue conduisant de la rue Saint-Martin-de-la-Mine au cloître Sainte-Croix, devint l'habitation du pasteur et de sa famille

Cet état de choses s'est maintenu jusqu'à l'année 1833, où l'Église Saint-Pierre-Empont a été détruite et remplacée par la coupole, assez disgracieuse, attribuée à l'église protestante.

Il n'est rien qui puisse et doive être ajouté à ces détails.

En les réunissant, on n'a eu d'autre but que celui de faire connaître la distribution et la destination primitives de ce quartier considérable de la ville, sa disposition et les regrettables négligences dont il a été l'objet de la part de l'administration publique, depuis sa première transformation jusqu'à sa transformation définitive.

L'œuvre municipale, aussi remarquable par sa belle exécu-

Digitized by Google

tion que par le sentiment de haute convenance qui l'a inspirée recevra bientôt, il faut l'espérer, son complet accomplissement.

Ce quartier, jadis le centre des éléments de combat et de défense, nécessaires, dans ces temps encore entachés de la barbarie du moyen âge, à la sécurité précaire et inquiète de ses habitants, aujourd'hui le centre de tous les établissements où s'enseignent et se cultivent la science, les lettres et les arts, groupés à l'ombre de son illustre et magnifique cathédrale, deviendra, il faut l'espérer, par l'achèvement qu'il exige, digne de sa nouvelle destination.

E. Bimbenet.

Digitized by Google

DOCUMENTS RELATIFS A L'ORLÉANAIS

CONSERVÉS AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le ministère des affaires étrangères a fait récemment publier un *Inventaire sommaire des archives du département des affaires étrangères*. Le premier volume est intitulé : *Mémoires et Documents : France* (1). Le classement nouveau, communiqué pour la première fois au monde savant, comprend 1,883 numéros, pris dans divers fonds.

Six volumes in-folio concernent notre ancien Orléanais. En voici les sommaires (2) :

N° 1669 (Petits fonds. — ORLÉANAIS, 246). — 1280-1697. Droits de la maison de Vendôme sur l'Orléanais ; franchises de la ville de Chartres (copie de pièces des XIVe et XVIe siècles). — Extrait des ordonnances du roi Charles IX, faites sur les plaintes des députés des Trois-États, tenus à Orléans. — Lettres de MM. de Beauharnais, Bouthillier et Chavigny ; expédition et commission. — Difficultés entre les trésoriers de France et le bailliage d'Orléans. — Différend entre le présidial et le prévôt des maréchaux. — Correspondance de Mazarin avec Palluau, Piloys, Herville. — Pièces relatives à Romorantin, Montargis, etc. — Lettre pastorale de l'évêque de Chartres.

Un vol. in-fol., minutes, originaux et copies du XVIIIe siècle ; trois pièces imprimées ; 289 folios.

(1) Paris, Imprimerie nationale, 1882, in-8° de 376 pages.
(2) *Mémoires et documents*, p. 320 à 322.

Digitized by Google

N° 1670 (Petits fonds. — ORLÉANAIS, 247). — 1698-1730. Mémoire de la généralité d'Orléans (1698). — Affaires ecclésiastiques ; lettres adressées au régent par les évêques d'Orléans et de Blois ; reliques de Vendôme ; prêtres appelants. — Établissement d'un hôtel des monnaies à Orléans. — Requête des officiers de la chambre des comptes de Blois. — Mémoire et faveur des franchises de la ville de Chartres.

Un vol. in-fol., minutes, originaux, copies et imprimés des XVIIe et XVIIIe siècles ; 390 folios.

N° 1671 (Petits fonds. — ORLÉANAIS, 248). — 1731-1740. Correspondance de Fleury avec les prélats. — Chambre des comptes de Blois. — Accord avec l'évêque d'Orléans au sujet des droits régaliens. — Religieux de Neauphile-le-Vieux ; petit-séminaire de Chartres, etc. — Requêtes et réglements pour l'Hôtel-Dieu de Blois. — Édits ; arrêts du conseil. — Suppression de péages. — Refus de sacrements ; censure.

Un vol. in-fol., minutes, originaux, copies et imprimés du XVIIIe siècle ; 360 folios.

N° 1672 (Petits fonds. — ORLÉANAIS, 249). — 1741-1749. Correspondance de Fleury. — Refus de sacrements. — Contestation entre l'évêque de Chartres et M. d'Aligre. — Affaires des chercheurs de trésors ; interrogatoires et mémoires. — Copies des lettres de M. Barentin, intendant d'Orléans, à M. de Beaumont et à M. de Maurepas. — État de la recette et dépense du comté de Blois. — Édits ; arrêts du conseil. — Péages ; confiscation de toiles peintes. — Mémoire pour le prieur de Beaugency, appelant comme d'abus contre l'abbé Garnier.

Un vol. in-fol., minutes, originaux, copies et imprimés du XVIIIe siècle ; 358 folios.

N° 1673 (Petits fonds. — ORLÉANAIS, 250). — 1750-1761. Recettes et dépenses de la généralité d'Orléans et du comté de Blois. — Finances de la communauté de Fargeau. —

Digitized by Google

Refus de sacrements. — Édits; arrêts du conseil. — Péages; octroi de Clamecy. — Société d'agriculture. — Délivrance des prisonniers à l'avènement des évêques d'Orléans. — Appel comme d'abus.

N° 1674 (Petits fonds. — ORLÉANAIS, 251). — 1762-1788. Différend entre M. Pascault, ancien chargé d'affaires à Hambourg, et M. de Cypierre, intendant d'Orléanais. — Mémoire pour le notaire du plat pays de Vendôme. — Requêtes, placets, etc. — Affaires ecclésiastiques. — Chapitre d'Orléans. — Arrêts, lettres-patentes, etc.

Un vol. in-fol., minutes, originaux, copies et imprimés du XVIIIe siècle; 315 folios.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE SUR COURTEMAUX

La seigneurie de Courtemaux appartenait, sous l'ancien régime, à l'abbaye de Ferrières, et spécialement à la mense conventuelle et non à la mense abbatiale. Tous les actes féodaux s'y faisaient au nom des « vénérables prieurs et religieux » représentés par le Père cellérier. C'était le cellérier qui instituait le prévôt et le procureur fiscal. C'était lui aussi qui nommait le notaire seigneurial, et louait l'étude ainsi que la charge de greffier près du tribunal de haute justice que l'abbaye avait à Courtemaux. Le « receveur de seigneurie, » délégué par le cellérier, lui rendait ses comptes. Parfois, ce receveur louait à forfait tous les droits seigneuriaux annuels et casuels. En 1750, par exemple, Pierre Noguet, laboureur à Pennery, paroisse de Saint-Hilaire-les-Andrésis, et Claude Noguet, marchand de bois à Égreville, avaient loué la recette de de la seigneurie pour sept ans. Ils devaient verser au Père cellérier « cinq cent cinquante livres, bon an, mal an, » non compris une redevance que le curé devait à l'abbaye sur sa dime. Cette redevance s'élevait à « cinq muids de grains en cinq sacs et six feuillettes de vin. »

Disons, en passant, que le Père cellérier n'était pas bien terrible ; nous rencontrons, en effet, des laboureurs qui n'ont pas payé leurs censives depuis vingt-neuf ans, et que l'économe se voit obligé d'amener devant M. le prévôt, pour empêcher la prescription. Et encore transige-t-il avec les retardataires, en leur remettant un tiers, ou même la moitié de leur dette, « par commisération et charité chrétienne. »

Dom Morin nous apprend que la seigneurie et justice de

Digitized by Google

Courtemaux avaient été données à l'abbaye de Ferrières, par e pape Eugène III.

L'abbaye de Ferrières avait une redevance, pour Courtemaux, envers le seigneur de Courtenay. Nous le constatons dans un acte d'aveu et dénombrement de la chatellenie de Courtenay, fait au roi, en 1383, par Raymond de Mareuil, sire de Courtenay. On y lit : « *Item* sur l'abbé de Ferrières, au lieu dit Courthemault, quarante septiers d'avoyne fournyz à la mesure dudit Courtenay. » Ceci semblerait indiquer que les seigneurs de Courtenay avaient été les possesseurs primitifs de Courtemaux. En tous cas, ils avaient encore la possession d'une bonne partie de la paroisse, car leur prévôté et justice de Chantecoq s'étendait « jusqu'au Gué-des-Moines. » Le chemin qui descend des *Ronds* traversait, autrefois, *la Clairis* et les prés, et se raccordait, de l'autre côté de la vallée, au chemin nommé la *Rue Bas-Blanc*. Ce chemin faisait la limite de la seigneurie de Courtenay, qui s'étendait ainsi jusqu'à deux cents mètres « du bourg de Courthemault. »

Par contre, la seigneurie et justice de Courtemaux s'étendait sur une partie de la paroisse de Saint-Loup-de-Gonois ; ainsi le domaine des *Grands-Légers* payait les censives à la recette de Courtemaux, et était soumis, en justice, au prévôt de Courtemaux.

Tout près du bourg de Chantecoq, à 500 mètres environ de l'église et dans la direction de l'ouest, se trouve une ancienne gentilhommière, habitée aujourd'hui par Mme veuve Habert, et portant le nom de *la Grand'Cour*. Sa façade présente quelques particularités suffisantes pour attirer l'attention d'un archéologue. Une baie rectangulaire, destinée à éclairer la pièce principale du rez-de-chaussée, et autrefois divisée dans sa largeur par un croisillon de pierre, se remarque à gauche de la petite porte d'entrée. A l'angle du bâtiment, sur cette même façade, et à hauteur du premier étage, apparaît une console de pierre semblable à celles qui furent employées dans la construction des machicoulis juqu'au XVIe siècle.

Le rez-de-chaussée de cette antique demeure se compose

Digitized by Google

d'une vaste pièce, dans laquelle se dresse encore une large cheminée adossée au mur de l'ouest. Son manteau de bois, dont les moulures, très-endommagées par le temps, sont recouvertes en partie de planches modernes, est soutenu par deux demi-colonnettes cylindriques, reposant sur un socle quadrangulaire, décoré, aux angles, de grossières figurines en relief.

Ces colonnettes sont ornées à leur partie supérieure, de deux écussons similaires, inclinés d'arrière en avant, tenant lieu de chapiteaux, et rattachés seulement à la construction par quatre minces attaches de pierre.

Ils portent d'azur à la bande de gueules bordée d'argent à deux fleurs de lys d'or, l'une en pointe, l'autre en chef, bordée d'argent. Les métaux et émaux n'étant indiqués par aucune hachure, nous ne pouvons les dénommer sûrement : seules les pièces qui chargent l'écu restent avec leur valeur certaine.

Une énorme poutre, sur laquelle s'appuient les solives apparentes et régulièrement espacées, partage la pièce en deux parties égales, et vient s'asseoir avant de s'engager dans le mur du midi sur un large corbeau orné de sculptures grossières, représentant l'écu de France, soutenu par deux anges.

D'après ces quelques détails architectoniques, nous sommes porté à fixer au commencement du XVe siècle la date de la construction de cette intéressante habitation.

Il y avait, sur la paroisse, quelques petits fiefs censitaires, mais non justiciers. Le principal était le fief, encore nommé aujourd'hui « la Mort-aux-Juifs. » Nous rencontrons, dans les registres paroissiaux, à la fin du XVIIe siècle, le nom de « noble homme Messire Pierre Ozon, sieur de la Mort-aux-Juifs. » Quelle est l'origine du nom étrange de ce fief ? Y a-t-il un rapport historique entre ce nom et une ordonnance du roi Jean-le-Bon, datée de Chantecoq, et dirigée contre les Juifs, Lombards, et autres usuriers, qui opprimaient les populations ? Nous ne pouvons que poser la question sans la résoudre.

Le sieur de la Mort-aux-Juifs appartenait à la famille Ozon, une des familles nobles les plus influentes de la contrée. Elle

Digitized by Google

avait acquis, par une alliance avec la famille *du Boucher*, le nom de *Chasseval*, fief situé à Courtenay. Les Ozon habitaient un petit manoir attenant à l'église et au cimetière de Courtemaux, qui appartient encore aujourd'hui à un de leurs descendants, M. Verdier (de Pennery), conseiller général de Courtenay. Nous rencontrons, en 1677, le nom de damoiselle Marie Ozon, inhumée dans l'église; Marie-Anne Ozon, sa sœur, souvent marraine des enfants pauvres; en 1680, maître Étienne Ozon, conseiller du roi au présidial de Montargis, puis sieur de Lanfarnau, et, plus tard, maître des eaux et forêts de Montargis; en 1693, Jacques Ozon, seigneur de Maltaverne, commissaire aux revues de la ville de Montargis; en 1710, Pierre Ozon, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris; en 1713, Marie-Madeleine, fille de Jacques Ozon, écuyer, seigneur de Chasseval, assesseur de la maréchaussée de Montargis et de Louise Fadeau, son épouse; en 1714, Marie-Louise Ozon de Chasseval et Marie-Anne Ozon de Chanvallon. En 1716, est inhumé dans l'église de Courtemaux René Ozon, écuyer, seigneur de Bois-le-Roy, en la paroisse de Griselles, officier de feu S. A. R. Monsieur, et de S. A S. Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, en présence de noble homme Étienne Ozon, sieur de Lenfarnau, receveur du grenier à sel et des consignations de Montargis, et de Jacques-René Ozon, sieur de Chasseval, neveux du défunt.

Le nom de Chasseval est aujourd'hui porté par deux honorables gentilshommes, châtelains d'Adon et de La Bussière, dont le nom patronymique est Duchemin. Ce fut en 1729 que s'accomplit à Courtemaux l'alliance qui devait faire passer aux Duchemin le nom et la terre de Chasseval. Marie-Louise Ozon de Chasseval, fille de Jacques-René Ozon, sieur de Chasseval, épouse Maître Noël-Augustin Duchemin, employé dans les fermes du roi, demeurant à Cheroy, fils de feu noble homme Maître Noël Duchemin, conseiller du roi, lieutenant-général de police de la ville de Dreux. En 1771, inhumation de ladite Marie-Louize Ozon de Chasseval, femme de messire Noël-Augustin Duchemin, écuyer, secrétaire du roi, seigneur de

Digitized by Google

Chasseval. Marie-Madeleine Ozon, sœur de Marie-Louise, avait épousé, en 1734, noble homme Louis Gaillard des Aulnes, ancien maire de Montargis.

Enfin M. de Chasseval, qui demeurait à Courtemaux, voulut joindre à la situation qu'il y occupait les droits seigneuriaux. Par transaction sans doute avec l'abbaye de Ferrières, il devint « seigneur échangiste » de Courtemaux. Il y mourut le 16 mars 1783, et fut inhumé sous le porche de l'église où l'on voit encore sa tombe. On y lit :

Cy gist
Messire Noël Aug
ustin Duchemin
écuyer, s^r de Chas
seval, seigneur échangiste
de cette paroisse
et autres lieux
lequel trépassa en son ch
ateau de Courtem
eaux le seize mars
1783 étant âgé de
quatre vingts ans.
Ce tombeau lui a été
élevé par les soins de
.....

Les autres lignes ont été effacées à coups de ciseau. Je pense que la qualité de seigneur échangiste était personnelle, car, après la mort de M. de Chasseval, l'abbaye de Ferrières reprend ses droits. On rencontre en effet, en 1787, sur les registres paroissiaux, l'inhumation de « Michel Jacquemin, huissier à La Selle-sur-le-Bied, trouvé mort sur la justice des vénérables religieux de l'abbaye royale de Ferrières, seigneurs de cette paroisse. »

M. de Chasseval laissait un fils, Messire Charles-Pierre-Augustin Duchemin, écuyer, sieur de Chasseval, lequel avait lui-même deux fils, Edme-Louis-Augustin Duchemin de

Digitized by Google

Chasseval, mousquetaire du roi, et Gabriel Duchemin, chevalier de Chanvallon, aussi mousquetaire du roi. MM. de Chasseval émigrèrent à la Révolution, et leurs biens furent confisqués.

Le monument le plus ancien de l'histoire de Courtemaux est la cloche de l'église, dont voici l'inscription : « L'an mil cinq cent et vingt, je fus faite à Cortemault et nommée *Martine*. M. Hubert Champé, N..... Le Hongre, marguillers pour lors. » *Martine* est la plus vieille cloche de tout le canton de Courtenay.

L'église n'a aucune espèce de caractère architectural. Cependant, sur le porche, on lit la date de 1550. Les marches du sanctuaire portent celle de 1733. On voit deux vieilles tombes qui portent les noms de Denis Jobert et de Marguerite Jobert (1).

(1) Furent aussi inhumés dans l'église : en 1677, Angélique Ozon; 1671, Nicolas Chastin et Antoinette Deschaumes, veuve de Michel Doin, procureur fiscal en cette prévosté ; 1672, Marie Doin ; le 19 mars 1680, messire Nicolas Chastin, curé, âgé de quarante-neuf ans, et curé de Courtemaux depuis vingt-quatre ans, inhumé dans le chœur ; 1683, Jean Pignon ; 1684, Jean Brie, Pierre Champlay, Marie-Madeleine Léger, femme d'Edme Anthoinat, laboureur ; 1686, Isabelle Bance ; en 1692, noble homme Edme du Regnier de Beaurepaire, et Michel Doin, prévost de la Selle-sur-le-Bied et Bazoches-sur-le-Betz ; en 1693, Marie Chastin, et damoiselle Anne Cauvert ; en 1695, Madeleine Passerat, Louis Passerat, Marc fils de Anian Gogois, Edme Léger, ancien procureur en cette justice ; en 1700, Jeanne Landry, Marie Landry, Nicolas Doin ; en 1702, messire Antoine Léger, prêtre, âgé de vingt-cinq ans ; 1704, Élisabeth Doin, Marie Doin ; 1709, Claude Lahoussois, Madeleine Séguin ; 1710, Reine Castin, Edme Anthoinat ; 1714, Me Laurent Chastin, chirurgien, noble homme messire Louis de Saxe, écuyer, sieur de la Mothe, âgé de soixante-quinze ans ; 1716, noble homme messire René Ozon, écuyer, sieur de Bois-le-Roy, officier de M. le Régent ; 1720, damoiselle Madeleine de Beaurepaire ; 1721, Charlotte Passerat ; 1724, messire Pierre Chastin, curé de ce lieu, âgé de soixante et un ans, inhumé dans le chœur, et Aimée-Françoise Pité, veuve de Laurent Chastin ; 1727, messire Augustin du Régnier de Beaurepaire, écuyer, ancien major d'Antrevaux, âgé de soixante-dix ans ; 1728, noble homme Jacques Ozon, écuyer, seigneur de Chasseval ; 1729, François Jobert, laboureur ; 1739, Guillaume-Nicolas Geoffrion, ancien procureur au baillage de Villeneuve-la-Grande, au diocèse de Troyes, âgé de soixante-dix-huit ans, père de M. le curé, Edme Landry, laboureur ; 1740, Françoise Chastin, femme de François Henriet ; 1742, Élisabeth Dequeulx, veuve de Guillaume Geoffrion, mère

Digitized by Google

Voici les noms des curés parvenus jusqu'à nous :

Nicolas Chastin	1656-80
Jean Chastin.....	1680-83
Jacques Trencart.....	1683-84
Dominique Fougère.....	1685-87
Pierre Chastin.....	1687-1724
Nicolas Geoffrion.....	1724-54
Louis Lebrun.....	1754-60
J.-B.-Dominique Haleine.....	1760-81
Jean-Pierre-Savinien Daubleine ...	1781-1822

L'église Saint-Martin de Courtemaux avait des prés qui furent loués, en 1786, 639 livres, non compris un arpent et demi qui était abandonné au sonneur pour ses gages (1).

Elle possédait, en outre, quelques terres, à savoir : un demi-arpent et 6 cordes au Champ-des-Ors, 2 arpents proche le Bois-Carré, 3 quartiers au même climat, 5 quartiers au bois de la Bécaude, 3 autres au même lieu, 7 quartiers à la vallée des Gobets, 5 quartiers aux Aumôneries, le tout sur la censive de Courtemaux, et un demi-arpent au Verdeau, sur celle de Courtenay, en la paroisse de Saint-Loup. Enfin, un demi-arpent de bois « à la forêt des Chapelles, paroisse et seigneurie de Courtemaux, » qu'on appelle aujourd'hui les Chopilles, au lieu des Chapelles.

du sieur curé ; 1757, Me Julien Lebrun, frère du sieur curé ; 1760, messire Louis Lebrun, curé de ce lieu, inhumé dans le chœur, sous la lampe du Saint-Sacrement ; 1771, noble dame Marie-Louise Ozon de Chasseval, femme de messire Noël-Augustin Duchemin, écuyer, seigneur de Chasseval ; 1775, Michel Landry, manœuvre.

(1) Voici, du reste, la nomenclature de ces prés : « Les 18 cordes de Chantecoq, le demi-arpent et les 18 cordes des Corrillons, l'arpent de Tanneuse, le quartier de la grosse Aulne, le quartier le long du meunier, le quartier des Écorcheriaux, le quartier le long de la route, les 23 cordes des prés Tauppiers, le quartier et demi du petit pré de la Haye, le demi-arpent et les 32 cordes des grands prés de la Haye, le demi-arpent de Martin-Tantôt, les trois quartiers des Regains, le tiers de Marie Pinon, les 43 cordes de Saint-Loup, le quartier le long de la cure et l'arpent 8 cordes du Roussoir, pour le sonneur. »

Digitized by Google

De tous ces biens il reste aujourd'hui, à la paroisse de Courtemaux, quelques morceaux de prés, sur Courtemaux et Saint-Loup, dont le revenu moyen n'atteint pas 200 francs. La cure de Courtemaux avait 9 quartiers de pré, sis en la masure Taupière ; elle n'a plus rien.

Les bancs de l'église étaient héréditaires. La construction du banc et son entretien étaient à la charge du concessionnaire, qui payait un droit de 3 livres en entrant, et 5 sols par an, moyennant quoi le banc se transmettait dans la descendance directe dudit concessionnaire, tant qu'il habitait la paroisse. En cas d'extinction, d'émigration, ou de non paiement, le banc revenait à la fabrique.

Nous n'avons pas grand'chose à dire sur les événements arrivés à Courtemaux dans les siècles précédents, et, d'ailleurs, ces événements ne sauraient avoir d'intérêt qu'autant qu'ils montrent le jeu des institutions de l'époque.

En 1726, nous rencontrons cette note : « ... est comparue devant M. Pitan, doyen du Gastinois et curé de Beaune, vice-gérant et faisant la visite pour M. l'archidiacre du Gastinois en cette paroisse, Marie Deloince, femme de Jean Lepage, laboureur en cette paroisse, laquelle a prêté le serment requis et accoutumé, et a été reçue aux fonctions de sage-femme, en présence et du consentement de plusieurs habitants, hommes et femmes, dont acte. Signé : Pitan, Geoffrion, curé. »

Les actes d'assemblée des habitants contiennent d'incessantes difficultés à l'occasion de l'église, du presbytère et des curés. Le 15 août 1756, les habitants de Courtemaux déclarent à Sa Grandeur Monseigneur l'intendant de la généralité de Paris, que si le presbytère n'est pas solide et menace ruine, ce n'est pas leur faute et que le nouveau curé, messire Lebrun, a tort de les attaquer « là-dessus. » Ce même curé Lebrun, étant mort en laissant à son église tout ce qu'il possédait, les habitants refusèrent le legs, pour ne pas payer aux fermiers-généraux du roi le centième denier.

Le successeur de M. Lebrun, messire Haleine, eut de semblables ennuis. Dès son arrivée, les habitants autorisent un

Digitized by Google

marguiller à poursuivre son prédécesseur et à acheter une bannière, malgré l'avis du curé.

M. Haleine quitta la cure de Courtemaux pour celle de Pers, où il resta jusqu'en 1793. En s'en allant, il demanda que les réparations locatives du presbytère, qui pouvaient être exigées de lui, fussent appréciées par arbitres. Les habitants y consentirent, et les arbitres fixèrent la somme à 328 livres.

On parle beaucoup contre l'ancien régime. Or beaucoup de gens savent-ils que les paroisses et communautés d'habitants s'administraient directement elles-mêmes ? On se réunissait sous le porche de l'église, à l'issue de la messe paroissiale, et là, sous la présidence du syndic, et à son défaut, de l'un des deux marguillers, on délibérait librement, et chaque paroissien disait son avis. Et comme un notaire assistait à ces réunions et en dressait procès-verbal, il s'en suit que nous avons encore aujourd'hui, dans les études de notaires, l'histoire municipale de nos paroisses. J'ajoute qu'à la fin des XVIIe et XVIIIe siècles, les signatures des laboureurs et manœuvres sont nombreuses au bas de ces procès-verbaux. En revanche, elles sont presque entièrement absentes pendant toute la première période du XVIIIe siècle.

M. le curé Daubleine, que bien des personnes vivantes encore ont connu, avait l'habitude d'inscrire, sur chacun de ses registres, le personnel officiel de la paroisse. Ainsi, on lit en 1782 :

« *Annecdotte*

« *Seigneur échangiste*.	Monsieur DUCHEMIN DE CHASSEVAL.
« *Syndic*	Pierre ANCEAU.
« *Marguillers*	Claude BEAUDINET.
	Edme FAUVILLON.
« *Collecteurs*	Laurent JOSSE.
	Antoine SÉGUIN.
« *Notaire et receveur*...	Pierre FAFFE.
« *Sonneur*	Savinien HUREAU, âgé de 90 ans. »

Digitized by Google

La même « annecdotte » est inscrite chaque année. La seule différence consiste dans les noms et dans l'adjonction d'un « marguiller des trépassés. »

En 1788, on lit la note suivante : « Le 31 décembre 1787, j'ai fait placer le tableau au-dessus du tabernacle, fait à Joigny, par M. Schmitz, peintre, élève de l'Académie. Ce tableau a coûté 240 livres tout nu, et le cadre a été fait par Lepeau, menuisier à Chantecoq, pour 13 livres 10 sols. »

Après le Concordat, la paroisse de Courtemaux fut supprimée et annexée à celle de Chantecoq. M. Daubleine en fut nommé curé ; mais il continua à demeurer à Courtemaux, jusqu'à 1822, date de sa mort. Sa tombe se voit encore au cimetière de Courtemaux, près la grand'croix ; on y a gravé un calice et un bonnet carré. La commune de Courtemaux a été érigée de nouveau en succursale, par ordonnances de Louis-Philippe et de Mgr Fayet, évêque d'Orléans. Un arrêté du général Cavaignac a restitué à la fabrique les quelques débris de son patrimoine qui n'avaient pas été vendus, et qui avaient été réunis à l'église de Chantecoq.

AUG. BERTON,
Curé de Chantecoq, desservant de Courtemaux,
Membre correspondant de la Société.

ORLÉANS. — IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 117.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1883.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1883

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 117.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1883.

Séance du vendredi 13 avril 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, en donnant connaissance des volumes reçus, signale un rapport de M. Léopold Delisle, inséré dans le *Répertoire des travaux historiques*, sur le mémoire de notre collègue M. Boucher de Molandon, intitulé : *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste.*

— La Société procède à la nomination de quatre membres honoraires.

Sont élus successivement : MM. A. Bertrand, G. Picot, A. Dumont, membres de l'Institut, et Ph. Tamizey de Larroque.

— M. Boucher de Molandon offre à la Société un cadre renfermant

Digitized by Google

deux spécimens — l'un en bronze, l'autre en argent — de la médaille commémorative de la restauration de la salle des Thèses. Des remercîments unanimes sont adressés au donateur.

— La commission des publications propose l'impression au *Bulletin* de deux notes de M. Doinel, contenant la liste des Dominicains d'Orléans, et celles des Étudiants scandinaves, ayant suivi les cours de l'Université d'Orléans (1).

— M. Tranchau rend compte sommairement des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, auxquelles il a assisté, ainsi que M. de Molandon et M. Dumuys.

Une indisposition l'a malheureusement empêché de lire son travail sur la *corporation des boulangers*.

Il indique l'intérêt qu'a présenté l'exposition par le R. P. de la Croix des découvertes de Sanxay. Cette lecture a été suivie d'une importante discussion scientifique, à laquelle plusieurs délégués ont pris part.

M. Dumuys reproduit en quelques mots la théorie qu'il a émise à la Sorbonne.

Le R. P. de la Croix pense avoir découvert à Sanxay l'ensemble des monuments gallo-romains, élevés sur le lieu primitif des assemblées des Pictons. D'autre part, cette interprétation a été rejetée par plusieurs archéologues distingués.

Il n'est donc pas sans utilité de faire remarquer l'analogie qui existe entre ce lieu d'assemblées gauloises romanisé et le Champ-de-Mars de Rome, qui dut être en quelque sorte le type selon lequel le peuple vainqueur dut modifier ce genre d'établissement chez le peuple vaincu.

Or, ici comme là, se dressaient des temples, un balnéaire, un théâtre, un amphithéâtre, en un mot tous les monuments nécessaires aux assemblées politico-religieuses des Romains et des Gaulois asservis. La configuration même du terrain semble présenter une certaine ressemblance dans ces deux centres de réunion. On peut donc assurer

(1) Voir ces deux notes, plus loin, p. 59 et 63.

Digitized by Google

qu'une étude comparative approfondie serait de nature à éclairer la question pendante en fortifiant l'opinion du P. de la Croix.

— M. Boucher de Molandon dépose sur le bureau un plan détailllé de la porte de la première enceinte d'Orléans, qu'on peut voir encore sur le marché à la Chaîne, mais qui va bientôt disparaître par suite de la construction des nouvelles halles.

Ce plan, minutieusement dressé par notre honorable collègue, M. Fournier, était destiné à la section archéologique du congrès de la Sorbonne. La Société regrette qu'il n'ait pu être présenté aux savants réunis à Paris ; mais elle prie M. de Molandon de rédiger sur ce sujet un mémoire destiné à nos publications et qui accompagnerait le curieux dessin de M. Fournier.

Séance du vendredi 27 avril 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président dépose sur le bureau un exemplaire de l'*Inventaire sommaire des Archives du département des affaires étrangères*, qu'il a demandé et obtenu au nom de la Société. Le *Bulletin* du premier trimestre 1883 contient le sommaire des documents relatifs à l'Orléanais, inventoriés dans cette intéressante publication (1).

— Les membres honoraires récemment élus adressent à la Société des lettres de remercîment, dont il est donné lecture et qui seront conservées dans les archives.

— M. le Secrétaire présente le projet de *Bulletin* pour le premier trimestre, qui est renvoyé à la commission des publications.

(1) Voir plus haut, pages 31 et 33 du présent volume.

Digitized by Google

— Il est procédé à l'élection d'un membre titulaire non résidant : M. de la Tour du Pin est nommé en cette qualité.

— M. l'abbé Desnoyers donne la nomenclature d'objets anciens et de monnaies romaines trouvés en mars 1883 à Montigny, canton de Bazoches-les-Gallerandes (Loiret).

Voici la liste des pièces composant cette découverte :

Gauloise carnute. Tête à gauche. — ℞. Bœuf couché.
Gauloise. Aigle éployé.
Hache en silex.
Grattoir en silex.
Fragment de poterie rouge vernie.
Deux clés en fer mérovingiennes.
Auguste. Moyen bronze. — ℞. Fruste.
Vespasien. Moyen bronze. — ℞. Fruste.
Antonin. Moyen bronze. — ℞. Personnage debout dans un temple.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Antonin. Moyen bronze. — ℞. Fruste.
Marc Aurèle. Grand bronze. — ℞. L'Empereur sacrifiant.
Trajan. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Trajan. Moyen bronze. — ℞. L'Abondance.
Trajan. Moyen bronze. — ℞. Femme debout.
Alexandre Sevère. Grand bronze. — ℞. Rome assise.
Posthume. Petit bronze. — ℞. La Paix debout.
Posthume. Petit bronze. — ℞. Fruste.
Marius. Petit bronze. — ℞. Femme debout.
Constantin, I. Petit bronze. — ℞. Le Soleil debout.
Deux petits bronzes des Tyrans des Gaules.

— Le même membre lit une note relative à un poids de terre cuite trouvé récemment à Orléans. La Société en décide l'impression au *Bulletin* (1).

(1) Voir plus loin, p. 79.

Digitized by Google

— M. Bimbenet donne lecture de la première partie d'un travail intitulé : *Restitution de l'ancienne librairie de l'Université d'Orléans.*

— M. l'abbé Desnoyers signale encore la découverte, faite au cours des travaux de terrassement nécessités par l'établissement du nouveau square de l'Hôtel-de-Ville, de deux objets gallo-romains : un fond de vase en terre rouge vernie, portant le nom de *Nigrini*, et un fragment de grand vase de même sorte.

Séance du vendredi 11 mai 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

En ouvrant la séance, M. le Président a le regret d'annoncer à la Société la perte d'un de ses membres les plus distingués, M. le baron de Girardot, mort ces jours derniers à Bourges. Ancien sous-préfet de Montargis, il était notre correspondant depuis 1852. Bien que la plus grande partie de ses recherches aient concerné le Berri et sa vieille capitale, il nous avait souvent envoyé d'intéressantes communications, qu'on relit avec plaisir dans nos volumes du *Bulletin*. Membre de la Société des Antiquaires de France et du Comité des monuments historiques, M. le baron A. Th. de Girardot a publié de nombreux travaux d'archéologie et d'histoire, parmi lesquels il faut rappeler son *Essai sur les Assemblées provinciales de 1778 à 1790* (1843, in-8°), et la *Correspondance de Louis XIV avec M. Amelot, son ambassadeur en Espagne, 1705-1709* (1864, 2 vol. in-8°). Enfin, les liens qui l'attachaient à l'Orléanais n'avaient jamais été rompus, et il y laisse de regrettés souvenirs, dont notre Société tient à honneur de prendre sa large part.

La Société décide, en son nom, qu'une lettre de condoléance sera adressée à la famille de notre défunt collègue.

Digitized by Google

— M. Baguenault de Puchesse, en énumérant les ouvrages reçus depuis la dernière séance, distingue parmi eux une brochure offerte par M. Herluison et réimprimée par ses soins : *Discours sur la délivrance d'Orléans par Jehanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans*, par Maître Jean-François Colas, prêtre prévost de Tillay.

— La Société vote l'échange de ses publications avec celles de la Société des *Études scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes*.

— M. le comte de la Tour du Pin, récemment élu membre de la Société, accompagne ses remercîments de l'envoi d'un beau volume in-quarto consacré à la généalogie de sa famille, depuis longtemps fixée dans l'Orléanais.

— M. Doinel donne lecture d'un travail sur *Anne du Bourg, régent de l'Université d'Orléans*. Renvoi à la commission des publications.

— Le même membre signale à l'attention de ses collègues les ruines de la chapelle Saint-Sulpice, ainsi que des substructions importantes et des tombes en forme d'auge trouvées à La Neuville, canton de Puiseaux.

M. Dumuys est chargé par la Société d'aller étudier ces vestiges d'anciens monuments.

Séance du vendredi 25 mai 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président*.

M. le Président lit le programme d'un concours ouvert pour 1884 par l'Académie de Metz.

— La *Société d'histoire religieuse du diocèse de Dijon* sollicite

Digitized by Google

l'échange de ses publications avec celles de la Société. Il est décidé que le *Bulletin* lui sera adressé à partir du premier trimestre de 1883.

— M. l'abbé Desnoyers annonce la découverte, dans les démolitions de la chapelle Saint-Jacques, d'un vase, dont la pioche des ouvriers a brisé une partie et qui était placé dans une excavation pratiquée le long de l'escalier situé à droite de l'édifice. Il est en argile et de forme vulgaire ; un couvercle en bois le fermait. Au fond était une feuille de papier blanc, pliée et très-altérée par le temps, dont les fragments rapprochés ont permis de lire les mots suivants, en écriture bâtarde du XVIIIe siècle :

Insanus, vanus ridiculus que
Labor
pro nihilo

M. Desnoyers fait passer le vase et l'inscription sous les yeux de ses collègues, en leur demandant leur opinion sur l'un et sur l'autre. En l'absence d'avis très-arrêté à ce sujet, il se propose d'émettre ultérieurement ses conjectures.

— M. Dumuys fait connaître que, sur le désir exprimé par la Société, il a entrepris avec M. Fournier jeune une excursion archéologique dans le département du Loiret pour visiter certaines localités récemment signalées à l'attention.

Et d'abord, les ruines du château de Chantecoq, sur lequel notre correspondant, M. l'abbé Berton, a envoyé à la Société un important travail : M. Dumuys présente un plan, dont il explique les détails. L'édifice, qui paraît appartenir au style de transition du XIIe au XIIIe siècle, présente des particularités curieuses par ses dispositions extérieures et par les caves, que les deux visiteurs ont explorées avec le plus grand soin et dont ils ont relevé la direction et les caractères architectoniques.

M. Dumuys s'est également rendu à Briares-sur-Essonne pour y continuer l'étude d'un champ de sépultures gallo-romaines et franques, explorées sans aucune méthode par les gens du pays, depuis de lon-

Digitized by Google

gues années. Il a reconnu, en cette localité, l'existence certaine de deux voies romaines, et recueilli de nouveaux éléments pour le travail qu'il prépare sur ce sujet.

A La Neuville, il a visité les ruines de l'ancienne chapelle de Saint-Sulpice, ainsi qu'un cimetière fort antique établi sur le côteau qui les domine, et sur lequel la Société l'avait chargé de recueillir quelques renseignements.

A Boësse, il a exploré une cave récemment découverte au centre du pays, et dont les arcs-doubleaux, les voûtes ogivales et les autres détails architectoniques semblent indiquer le XIIe siècle.

Il convient de remarquer que les parties principales de l'église de Boësse appartiennent à cette même époque, notamment son magnifique porche, dessiné par M. Edmond Michel, et reproduit dans son ouvrage sur les monuments du Gâtinais.

Il termine le récit de cette intéressante excursion par quelques mots sur des fresques, assez grossières d'ailleurs, découvertes dans l'église de Mérinville, canton de Courtenay, par M. Berton, curé de Chantecoq.

M. Fournier ajoute qu'un notable de cette commune lui a prêté un plan à vol d'oiseau de l'église et de l'abbaye de Ferrières, plan daté de 1680, et qu'il se propose de copier pour l'offrir, s'il y a lieu, à la Société.

— M. Doinel fait connaître que, recherchant des documents sur la condition des serfs au moyen-âge, il a trouvé un parchemin du XVe siècle (1458) qui donne la description du *Livre rouge* du chapître cathédral de Sainte-Croix d'Orléans, livre précieux, souvent cité par les écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui ont traité de l'histoire ecclésiastique de l'Orléanais et qu'il ne faut pas confondre avec le *cartularium vetus*, copié par Baluze. Le parchemin ne saurait suppléer au document perdu, mais en donnant au moins l'aspect extérieur, il peut aider à la réintégration si désirable dans nos archives du célèbre volume.

Ces pages ont un réel intérêt ; elles sont accompagnées de la charte royale d'affranchissement et d'un procès-verbal notarié, daté de 1485.

Digitized by Google

La Société décide que ces trois importants documents seront publiés dans le *Bulletin* (1).

— Le même membre annonce qu'il a trouvé à la mairie de Ferrières et réintégré dans le dépôt départemental, une charte latine de Philippe-Auguste, accordant l'affranchissement des hommes de corps de la banlieue de cette ville, et en même temps la traduction, en langue vulgaire contemporaine, de l'original.

La Société félicite M. Doinel de cette heureuse découverte, qui pourrait fournir les éléments d'une très-curieuse étude de philologie. Elle apprend avec plaisir que le savant archiviste a fait rentrer également à Orléans une relation des ravages faits dans le pays de Ferrières par les guerres de religion.

Séance du vendredi 8 juin 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, parmi les ouvrages envoyés à la Société, signale une traduction de la *Rhétorique* et de la *Poétique d'Aristote* faite par notre honorable associé-correspondant, M. Émile Ruelle (cet ouvrage a été couronné par l'Académie française) ; et la brochure récemment publiée par le R. P. de la Croix, sur les fouilles d'Herbord, dites de Sanxay.

Des remerciments sont adressés aux donateurs.

— Une lettre de l'amiral Jauréguiberry, président du Comité chargé de recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'une statue au général Chanzy, fait appel au concours de la Société.

Considérant que l'honneur rendu au général commandant en chef

(1) Voir plus loin, p. 81.

Digitized by Google

de l'armée de la Loire est en même temps un hommage au courage et au dévouement des soldats français tués ou blessés sous ses ordres, aux portes de la Ville d'Orléans, la Société, par un vote unanime, souscrit pour une somme de cinquante francs à l'érection du monument projeté.

— Plusieurs membres présentent au titre d'associés correspondants M. Pierre d'Arc, avocat à la Cour d'appel d'Aix, et M. G. de Braux, tous deux descendants de la famille de Jeanne d'Arc.

L'élection des candidats est remise à une prochaine séance, conformément au règlement.

— M. l'abbé Desnoyers présente à ses collègues une fibule gallo-romaine, trouvée dans les terrassements entrepris dans le quartier dit des Marchés-Couverts, et une bague d'argent trouvée dans la Loire.

— M. Vignat dépose sur le bureau le croquis d'une pierre tombale de grande dimension, découverte dans l'église de Bucy-saint-Liphard, récemment démolie. Cette pierre avait été placée dans le mur près duquel l'autel était dressé ; elle porte sur sa face extérieure une épée et un écusson fort simple, le tout grossièrement sculpté.

— M. Danton donne quelques renseignements sur une vieille tapisserie, appartenant à M. Fougeron, d'Orléans. Selon notre honorable collègue, cette tapisserie pourrait bien provenir de l'ancienne église Sainte-Catherine, à laquelle elle aurait été donnée par un des curés de la paroisse.

M. Danton, sur la demande de ses collègues, veut bien s'engager à continuer ses recherches et à rédiger une note sur cet intéressant sujet.

Digitized by Google

Séance du vendredi 22 juin 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président lit une lettre par laquelle la *Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure* établie à Saintes, demande l'échange de ses publications avec celles de la Société.

Cette proposition est acceptée.

— La Commission des publications propose l'impression aux *Mémoires* du travail de M. Doinel sur *Anne du Bourg, régent de l'Université d'Orléans.*

La Société sanctionne cette décision par son vote.

— M. Boucher de Molandon annonce qu'il est possesseur d'une copie de « la Monodie » collationnée par M. Oudebine et qu'il est tout disposé à favoriser la publication de cet ouvrage, dont l'original est considéré comme perdu depuis l'invasion allemande de 1870.

Cette proposition est acceptée.

— M. l'abbé Desnoyers dépose sur le bureau la partie supérieure d'une croix processionnelle du XIIe siècle, achetée par lui, pour le musée historique.

Cette croix de cuivre mesure environ 55 centimètres de hauteur ; ses bras, ornés d'arabesques légèrement gravées au pointillé, sont terminés par trois demi-fleurs de lys.

On remarque sur la face un Christ diadémé, revêtu d'une longue robe, décoré d'émaux rouges et blancs, dont les yeux sont indiqués par deux perles de même matière ; au-dessous, la sainte Vierge dans l'attitude de la *Mater dolorosa.*

Le revers est orné d'une large rosace gravée, sur laquelle est représenté le Christ, assis et bénissant. Quatre gros cabochons de cuivre sont disposés symétriquement sur les quatre bras de la croix.

Digitized by Google

A la partie inférieure, se trouve un bourrelet de cuivre repoussé affectant la forme d'une sphère aplatie et côtelée, ornée de cabochons de cuivre et de deux petits émaux ronds représentant deux têtes d'hommes vues de profil, peut-être celles des saints apôtres Pierre et Paul.

A ce bourrelet est soudée une douille de même métal, renfermant encore un morceau de la hampe de bois qui servait à porter la croix dans les cérémonies religieuses.

— M. Boucher de Molandon annonce que, selon le désir exprimé par la Société et par M. A. Ramé, vice-président du Comité des travaux historiques, dans son rapport au Comité, il s'est rendu, le 21 juin dernier, à Saint-Benoît-sur-Loire, accompagné de M. Maxime de Beaucorps, son collègue à la Société, et de notre habile modeleur orléanais, M. Lanson, pour faire le moulage de la précieuse inscription du XIe siècle, récemment étudiée par notre associé correspondant, M. Grellet-Balguerie, et considérée par lui comme étant l'épitaphe du célèbre Aimoin.

Il ajoute qu'après que l'empreinte eut été prise, avec un soin minutieux, et avec le bienveillant et intelligent concours des Pères Bénédictins, chargés du ministère paroissial à Saint-Benoît, trois surmoulages en plâtre en furent immédiatement tirés : l'un, destiné au Musée historique d'Orléans ; l'autre au Musée de Cluny, sur la demande de son éminent directeur, M. du Sommerard ; le troisième offert aux Pères Bénédictins eux-mêmes, qui lui en avaient exprimé le vif désir.

L'épitaphe de l'abbé Véran (1085), très-approximativement de la même date que la première et du même aspect épigraphique, encastrée, comme elle, dans le parement extérieur du mur de la nef méridionale de l'église, fut ensuite moulée avec un égal soin, puis surmoulée aussi, en trois exemplaires, pour les mêmes destinations.

M. Boucher de Molandon soumettra à la Société, dans une de ses prochaines séances, un rapport plus complet sur ces précieux monuments épigraphiques et sur l'accomplissement de la mission qui lui avait été confiée à leur égard. Il déposera sur le bureau les deux surmoulages en plâtre destinés au Musée historique, ainsi que celui

Digitized by Google

d'une troisième inscription tumulaire, contemporaine des deux premières, et malheureusement mutilée, dont l'original, très-fruste, est relégué à Saint-Benoît, dans une chapelle close de planches, avec d'autres débris, et dont, par bonheur, un moulage en plâtre, vraisemblablement fait par feu M. de Vassal, ancien président de la Société, est conservé aux Archives départementales.

Il propose à la Société de faire effectuer, avec une minutieuse exactitude, les *fac-simile* de grandeur naturelle de ces trois inscriptions, pour être joints à nos publications.

Des dangers de toute sorte, dit M. Boucher de Molandon, menacent, en effet, à chaque instant, ces curieux textes épigraphiques, gravés peu profondément sur des pierres de nature friable, encastrées, sans nul abri qui les protège, dans le parement extérieur d'une muraille, et dont l'altération, déjà si profondément regrettable, s'aggrave de jour en jour.

Ces propositions sont acceptées par la Société.

M. de Beaucorps exprime, à son tour, le sentiment de tristesse qu'il a éprouvé devant l'état de délabrement du transept nord de cette magnifique abbatiale. Le pignon menace ruine dans sa partie supérieure; la toiture est effondrée; les voûtes et les murs verdissent à l'intérieur par l'infiltration des eaux pluviales; la charpente de comble et la couverture d'ardoises appellent des réparations urgentes.

M. de Molandon s'associe à ces observations et sollicite l'autorisation de signaler, au nom de la Société, à la sollicitude de M. l'Inspecteur général des monuments historiques, les périls auxquels sont exposés les inscriptions tumulaires et l'état douloureux de plusieurs parties essentielles d'un monument si cher à nos souvenirs orléanais.

Cette autorisation lui est unaniment accordée.

— M. E. Bimbenet continue la lecture de son travail intitulé : *Restitution de l'ancienne librairie de l'Université d'Orléans.*

— M. Doinel annonce que, s'étant livré à quelques recherches sur les ruines de la chapelle Saint-Sulpice qui avoisinent La Neuville (Loiret), il a été assez heureux pour retrouver un procès-verbal de

Digitized by Google

transfert, relatif à ce monument, dressé vers 1665 ou 1670, par devant le lieutenant particulier au baillage d'Yèvre-le-Chastel.

Cette pièce très-intéressante contient une description complète et détaillée de l'ancienne église paroissiale de Saint-Sulpice, telle qu'elle était à cette époque. M. Doinel est invité à fournir une note sur ce sujet.

Notre honorable collègue dit encore qu'il a retrouvé des baux, signés des enfants d'Androuet du Cerceau, établissant que notre célèbre compatriote avait acquis une propriété, sise entre Saint-Hilaire-les-Andrésis et Chantecoq.

Digitized by Google

LISTE

DES

DOMINICAINS D'ORLÉANS

RECONSTITUÉE A L'AIDE DES DOCUMENTS.

La liste suivante a été dressée au moyen des documents qui nous restent de l'ancien fonds des Dominicains, conservé dans les archives départementales.

Ces documents, comme on le voit, ne remontent pas au delà du XVIe siècle et s'arrêtent à l'année 1775.

JULES DOINEL.

1544. — F. Pierre-Gabriel Regnard, docteur en théologie.

1613. — F. Laurent, prieur. — F. Gervais, vicaire. — Archambaud, procureur.

1615. — F. Antoine Tauton ou Tanton, procureur.

1624 (27 août). — F. Gentien Chouard, docteur en théologie, prieur. — F. Pierre Damour, docteur en théologie. — F. Jean Champenois, docteur en théologie. — F. Jacques Beauhaire. — F. Michel Cottereau. — F. Christophe Perdoulx. — F. Ligier Raguin.

1627 (29 juillet). — F. Pierre Damour, docteur en théologie, prieur. — F. Gentien Chouard, docteur en théologie. — F. Christophe Perdoulx, procureur. — F. Toussaint Paillet. — F. René Maillard. — F. Baptiste d'Hirebec.

Digitized by Google

1663 (22 mars). — F. François Fariolle, prieur.

1667 (19 décembre). — F. Antoine Gaujard, bachelier de Paris, vicaire. — F. François Carré. — F. François L'Huillier. — F. Louis Dugué. — F. Joseph Charbonnier. — F. Pierre Imbert. — F. Pierre Cardillon.

1670 (5 juillet). — F. Dominique Talvat, prieur. — F. Noël Proust, sous-prieur. — F. Le Maire (Regnard). — F. François L'Huillier. — F. Louis Dugué. — F. Joseph Renault. — F. Claude Tassin. — F. Pierre Imbert. — F. Charles Dupuis.

1673 (25 novembre). — F. Nicolas Isabeau, prieur. — F. Dominique Talvat. — F. Regnard Lemaire. — F. Joseph Charbonnier. — F. François Carré. — F. Louis Dugué. — F. Jean Choppin. — F. Jean-Baptiste Barelier.

1675 (5 avril). — F. Hyacinthe Charpignon, prieur. — F. Dominique Talvat. — F. L'Huillier, sous-prieur. — F. Louis Dugué. — F. Claude Tassin. — F. Pierre Imbault. — F. Baptiste Barelier, procureur.

1677 (15 novembre). — F. Jean Lamy, prieur. — F. Dominique Talvat. — F. Philippe Quau, sous-prieur. — F. Jean Cederheur, procureur.

1678 (1er avril). — F. Jean Lamy, prieur. — F. Philippe Quau, procureur. — F. François L'Huillier. — F. Louis Dugué. — F. Pierre Imbert. — F. Nicolas Deschannel. — F. Jean Tiercelin.

1679 (15 novembre). — F. Nicolas Isabeau, prieur. — F. Antoine Gaujard, docteur en théologie. — F. Pierre Imbert, sous-prieur. — F. Jacques Guau ou Guan. — F. Basile Chouin. — Charles Dupuis, procureur.

1689. — F. P. Bidault.

1690 (7 juillet). — F. Jean Cotharet, prieur. — F. Vincent Asselin, docteur de Sorbonne. — F. François Lemaire, sous-prieur. — F. Pierre Lefebvre. — F. Charles Dupuis. — F. Jean-Baptiste Barelier. — F. Michel Gadoit. — F. Pierre Richard, procureur. — F. Louis Bidault.

Digitized by Google

1691 (17 janvier). — F. Nicolas Isabeau, prieur. — F. Vincent Asselin, docteur en théologie. — F. François Lemaire, sous-prieur. — F. Jean-Baptiste Barelier. — F. Charles Dupuis. — F. Michel Gadois. — F. Pierre Richard, procureur. — F. Louis Bidault.

1699 (21 mai). — F. Nicolas Isabeau, vicaire et commissaire général. — F. Robert Cadiou, docteur de Sorbonne, sous-prieur. — F. Vincent Asselin. — F. Thomas Bidault, docteur en théologie. — F. Jean-Baptiste Barelier, sous-prieur. — F. Antoine de la Malmaison. — F. Claude Véron. — F. Ferdinand de Gauville de Javezey. — F. Louis Bidault. — F. Joseph Pichard. — F. François Haussonville. — F. Guillaume Maries.

1705. — F. Bluttier, prieur. — F. Monginot, procureur.

1706 (26 avril). — F. Jacques Bluttier, prieur. — F. Pierre Richard. — F. Louis Bidault, procureur. — F. Charles Dupuis. — F. Louis Pichot. — F. Jérôme Manginot. — F. Joseph Pichard. — F. François Hubert, sacristain.

1718 (29 octobre). — F. Joseph Guignard, prieur. — F. Alexis Poitevin, sous-prieur. — F. Pierre Richard. — F. Joseph Pichard. — F. Charles Boucher. — F. Jacques Bourgeois. — F. Jacques (Très ou Ors) Victor Mainrard Vaullet.

1720 (30 janvier). — F. Jacques (Ors), Victor Mainrard Vaullet, procureur.

1726 (8 mars). — F. Alexandre Poietevin, prieur. — F. Benoît Morel, sous-prieur. — F. Augustin Davis, procureur. — F. Pierre Fourneret. — F. Marc-Antoine Jouvenet.

1728. — F. Jacques, docteur en théologie et professeur, prieur.

1731 (15 juin). — F. Pierre Gaultrin, prieur. — F. Terras, sous-prieur. — F. Le Beau, procureur. — F. Charles Boucher, fils d'un joaillier d'Orléans, père du conseil. — F. Fourneret.

1748 (8 septembre). — F. Pierre Terras, prédicateur général, prieur. — F. Joseph Pelletier, bachelier de Paris, sous-prieur.

Digitized by Google

— F. Charles Boucher. — F. Paul Peigné de Villereau, prédicateur-général. — F. Aignan Portault. — F. Louis Finault. — F. Aubert Boyvin. — F. Jacques Jacquetel.

1751 (3 février). — F. Pierre Terras, prieur. — F. Aubert Banvet, sous-prieur, prédicateur-général. — F. Jacques des Vignes, docteur et professeur en théologie. — F. Paul Peigné de Villereau, prédicateur-général. — F. Aignan Porteau. — F. Louis Voillemin. — F. Nicolas-François Vassort. — F. François Massonneau, clerc.

1753 (27 juin). — F. Terras, prieur. — F. Des Vignes, docteur et professeur en théologie. — F. Boivin. — F. Delagent. — F. J. Grougnard. — F. Peigné de Villereau.

1768 (8 mars). — F. Louis Vital Révol, prieur. — F. Jacques Dupont. — F. Louis Grougnard, procureur.

1772 (2 décembre). — F. Adrien Albert, prieur. — F. Pierre Ragu, sous-prieur. — F. Jacques Dupont. — F. Joseph-Alexis Lasnier. — F. Louis Grougnard, procureur.

1775 (21 septembre). — F. François Pavy, docteur de Sorbonne, prieur. — F. Pierre Ragu. — F. Jacques Dupont. — F. Louis Grougnard, procureur.

Digitized by Google

LISTE

DES

ÉTUDIANTS SCANDINAVES

A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS.

Cette liste a été extraite des registres des Procurateurs allemands. J'ai dû, pour faire ce travail, feuilleter ces volumineux manuscrits. Je n'ai tenu aucun compte de l'*Index* qui est infidèle et rempli d'erreurs et de négligences. On jugera peut-être que ma peine n'a pas été perdue, si l'on veut bien jeter les yeux sur les notes et sur les noms des Brahe, des Munck, des Sparre, des Lunge, des Rantzow, etc.

JULES DOINEL.

1384. — Ericus Tobias, suecus.

1548. — Henricus Bilde, danus (nobilis dominus) (1). — Laurentius Jacobi, danus (dominus) (2). — Andreas Olai, suecus (dominus) (3).

(1) Comme ce Danois est le premier de sa nation inscrit sur nos registres, nous retraçons ici ce qu'en dit le *Secundus liber procuratorum*, folio 65, recto. Le procurateur Georges Cleffeld, qui exerçait sous le rectorat de Jean Texier, s'exprime ainsi : « *Danus*. Nobilis D. Henricus Bilde ex Danue regno oriundus, solvit 10 solidos. »

(2) Le *Secundus liber, ibidem*, nous apprend qu'il était du diocèse d'Odensée, « diocesis Otthoniensis. »

(3) *Ibidem :* « Diocesis Strengnensis. » Strengnes, en Sudermanie. Le mot *Suecus*, mis en marge devant ce nom, indique que l'attention fut appelée sur la présence jusqu'alors inconnue d'un Suédois dans l'Université.

Digitized by Google

1561. — Albertus Beck, danus (nobilis dominus) (1).

1566. — Arnoldus et Jacobus Wytfeld, fratres, dani (nobiles domini) (2). — Karolus Kioernung, danus (nobilis dominus) (3).

1581. — Corfitz Grubbe, nortvegius (nobilis dominus) (4).

1581. — Melchior Ulffstand, danus (nobilis dominus) (5). — Ludovicus Coch, finneus (6). — Canutus Wlfeldius, danus (7). — Petrus Rud, danus (8). — Nicolaus Cragius, ripensis, danus (9).

1582. — Melchior Ulffstand, nobilis danus. — Ludovicus Coch, finneus. — Canutus Wlfeldius, nobilis danus (10). — Petrus Rud, danus. — Nicolaus Cragius, ripensis, danus (11).

(1) Albertus Beck, solda « unum talerum », un thaler. Il fut inscrit sous le procurat d'Eugène Pistor. *Secundus liber*, fol. 297, recto.

(2) *Liber secundus*, fol. 435. Ils payèrent 43 sous. Ces deux frères furent reçus sous le procurat de Paul Intelmann.

(3) *Liber secundus*, fol. 471. Procurat de Hugues van Bloot (Blotius). Il paya 24 sols.

(4) Voilà le premier Norvégien inscrit sur nos listes. Nous en trouvons mention dans le *Liber tertius procuratorum*, fol. 182, en ces termes : « Nobilitatem professus est solus nobilis dominus Corfitz Grubbe, nort« vegius; unam coronam. » Et en marge : *Nortwegius*. Le procureur était Jean, baron de Wirben; le recteur de l'Université, Jean Robert.

(5) C'est à tort que l'*Index Matricularius* porte *Olffeland*. Le *Tertius liber*, fol. 190, verso, écrit le nom comme ci-dessus. Ce Melchior est dit : *A Vosbing*. Son admission eut lieu sous le procurat de Jean Perez de Malvenda.

(6) *Liber tertius*, fol. 204, recto : « 24 julii anno 1582; dimidium Corone. » Procurat de Jean de Palant. Louis Coch fut questeur la même année. Voir le troisième registre des *Acta quæstoria*.

(7) *Ibidem*, fol. 204, verso. « 40 solidos ». Même procurat.

(8) *Ibidem*. *Sic*.

(9) *Ibidem*. Il est qualifié de *Ripensis*. Même procurat. Ce Nicolas Cragius naquit à Rypen en Jutland, et fut recteur du collége de Copenhague. Christian IV le choisit pour historiographe. Il mourut en 1602. Il a laissé des ouvrages fort estimés.

(10) De l'illustre maison des *Ulefeld*, qui donna dans la personne d'un Ulefeld un grand chancelier au Danemark.

(11) Nicolas Craig (Cragius) naquit à Rypen, dans le Jutland, vers 1549, dit Michaud. Il étudia sous Mélanchton, fut nommé recteur de

Digitized by Google

1584. — Byrgerus Trolle, danus (1). — Nicolaus Raas, danus (2). — Ericus Raas, danus (3). — Hago Johannes, danus (4).

1584. — Iro Julius, danus (5). — Andreas Christianus Ripensis, danus (6). — Hesse Bilde, danus (7). — Johannes Munck, danus (8).

1584. — Fridericus Munck, danus (9). — Georgius Spiegell, danus (10). — Andreas Xragius, ripensis, danus (11).

1587. — Petrus Brasco, gothus (12).

1595. — Christophorus Lunge, danus (13). — Georgius Lunge, danus (14). — Magister Johannes-Severinus Zytha-

l'école de Copenhague en 1576. En 1578, il se démit de cette place et entreprit un voyage en France. Après avoir passé, comme on le voit, en 1582, par l'Université d'Orléans, il alla à Bourges se faire recevoir docteur. De retour dans son pays, il obtint le rectorat de l'Université de Copenhague, la chaire de grec, puis celle d'histoire. Il mourut le 14 mai 1602. Voir sa biographie dans *Moréri* et *Michaud*.

(1) Reçu le 9 juillet 1584. Il paya un couronne. Procurat de Wolfgang-Sigismond von Haunsperg. *Liber tertius*, fol. 258, recto. De la famille de l'amiral Herluf Trolle.

(2) Reçu le même jour. *Ibidem*.

(3) Reçu le même jour. *Ibidem*.

(4) Reçu le même jour. *Ibidem*. Il paya trente sols.

(5) *Liber tertius*, fol. 266, verso. Procurat de Philippe de Mansbach. Il fut reçu le 9 septembre et paya une couronne.

(6) *Ibidem*. Il paya trente sols.

(7) *Ibidem*, fol. 272, recto. Il fut reçu le 26 novembre et paya une couronne. Procurat de Pierre de Palant.

(8) *Ibidem*. Il paya une couronne. Reçu le 20 novembre. Le navigateur Jean Munck.

(9) *Liber tertius*, fol. 272, verso. Il paya une couronne.

(10) *Ibidem*. Il paya une couronne.

(11) *Ibidem*. Il paya une couronne. Il était de Rypen.

(12) *Gothus* veut dire ici de l'île de Gothland. *Liber quartus*, fol. 20. Procurat de Barthélemy Peijer. Pierre Brasco fut reçu le 15 août. Il paya une couronne.

(13 et 14) *Liber quartus procuratorum*, fol. 60, recto. Les deux frères Lunge, inscrits 7 et 8, payèrent une couronne, et furent admis le 5 juillet sous le procurat de Gunther de Bunaw. — Christophe fut procurateur

Digitized by Google

gathus, danus (1). — Johannes Lindonou, danus (2). — Mathias Jacobœus, ripensis, danus (3).

1596. — Carolus Caroli, niiscopiensis, suecus (4). — Matheus Viffert, danus (5). — Nicolaus Paschasius, danus (6).

1596. — Christianus Johannis, danus (7). — Otho Skyell, danus (8). — Georgius Schiel, danus (9).

1597. — Janus Brache, danus (10). — Corficus Rudt, da-

l'année suivante. Ses actes sont contenus, écrits de sa main, dans le *Quartus liber*, fol. 79 à 85. Il exerça du 17 juin au 17 septembre 1596, sous les recteurs Guillaume Chartier et Jérôme Lhuillier. Sous son administration, le substitut du bedeau ayant montré de la négligence, Lunge lui fit enlever la masse de la nation. Il poursuivit contre le chevalier du guet le droit de port d'armes concédé aux Allemands par les rois de France. Sous lui encore, le bailli d'Orléans ordonna aux Allemands qui venaient étudier le droit à Orléans de donner leurs noms au procureur de leur nation dans trois semaines au plus. Notre *Liber quartus* offre à notre étude les armes de Lunge, peintes sur parchemin. Une banderole déployée en haut de la page porte sa devise : *Ars Mars*. L'Écu est de forme irrégulière. Lunge porte d'azur à deux cornes d'argent adossées. Le cimier consiste en un casque d'argent de face, à dix grilles d'or, surmonté de deux cornes d'argent; de ce cimier s'épanchent des lambrequins d'argent et d'azur. Tout au bas, dans un cartouche orné, on lit : *Christophorus Lunge, danus*.

(1) *Ibidem*. Reçu le même jour que les Lunge et paya une couronne.

(2) *Liber quartus*, fol. 62. Procurat de Rœverdus Resendael. N° 14. Reçu le 23 octobre. Il paya une couronne.

(3) *Ibidem. Sic*. Il était de Rypen. Médecin illustre.

(4) Reçu le 6 février. Il donna une couronne. *Liber quartus*, fol. 64, verso. Procurat de Georges de Schulenbourg. *Niscopiensis*, c'est-à-dire de Nykoeping.

(5) *Liber quartus*, fol. 72, verso. Procurat de Tobias Cunius. Il fut reçu le 13 juin et donna une couronne.

(6) *Ibidem. Sic*.

(7) *Liber quartus*, fol. 78, verso. Reçu le 8 août, sous le procurat de Christophe Lunge. Il donna une couronne. Inscrit sous le n° 9.

(8) Otho Skyell et non *Skiel*, comme porte l'*Index*. Inscrit sous le même procurat, n° 15, le 9 septembre ; donna une couronne.

(9) *Ibidem. Sic*.

(10) Reçu le 12 juillet. Inscrit sous le n° 14. *Liber quartus*, fol. 100, verso. Procurat de Adrien de Fledroff, baron à Leuth.

Digitized by Google

nus (1). — Uldaricus Schele, danus. *Hic frater regis Daniæ est* (2).

1598. — Magnus Krable, danus (3).

1598. — Petrus Galtt, danus (4). — Absalon Galtt, danus (5). — Joannes Sparre, danus (6). — Hans Sparre, danus. *Hic, frater regis Daniæ fuit* (7). — Otho Brahe S., danus (8). — Cunradus Aslachus, bergensis, norwegianus (9).

1601. — Axelius Brahe, danus (10). — Janus Mulenius, danus (11). — Janus Julius, danus (12). — Bartolomeus Janus, danus (13). — Andreas Bilde, danus (14). — Paulus Martinius,

(1) Et non *Rud*, comme écrit l'*Index*. *Liber quartus*, fol. 100, verso. Reçu le 12 juillet, sous le n° 15.

(2) Reçu le 12 juillet, n° 17. *Ibidem*. Je ne sais à quel titre il est qualifié de frère de Christian IX. Il était sans doute fils naturel de Frédéric II et de Christine Munck.

(3) *Liber quartus*, fol. 133, recto. Inscrit le 26 juin, sous le n° 9. Il donna une couronne. Christophe d'Aw était procurateur.

(4) *Liber quartus*, fol 140, verso. Reçu le 4 novembre, sous le n° 11, et le procureur Cornelius Claessins; donna une couronne.

(5) *Ibidem*. N° 12.

(6) *Ibidem*, fol. 141, recto. Reçu le 4 décembre. Il donna une couronne. N° 24.

(7) *Ibidem*. Il est nommé, sous le n° 25 : *Hans Sparre Bang*. Il donna une couronne. Je ne sais comment il était frère du roi de Danemark. C'était peut-être encore un bâtard de Frédéric II.

(8) *Liber quartus*, fol. 148 recto. Cyriaque de Tritsum, procurateur. Il donna une couronne, et est inscrit sous le n° 4.

(9) *Ibidem*, n° 5. Il donna une couronne. *Bergensis*, c'est-à-dire de Bergenn. Conrad Aslachus naquit en 1564. Il étudia d'abord à l'Université de Copenhague. Il la quitta, en 1590, pour se rendre auprès de Ticho-Brahe. En 1599, il était de retour à Copenhague. En 1600 et 1607, nous le trouvons professeur de latin et de grec, puis de théologie. En 1614, il releva les erreurs de ses collègues Résénius et Coccius. Résénius, à son tour, l'accusa de nestorianisme. Il mourut le 7 février 1624. Il a laissé de savants ouvrages.

(10) Et non *Axenius Brache*, comme porte l'*Index*. *Liber quartus*, fol. 233, verso. N° 13. Procurateur, Barthélemi Buchow. Axelius fut reçu le 25 avril, et paya une couronne.

(11) *Ibidem*. N° 14.

(12) *Ibidem*. Reçu le 4 mai. N° 20. Il paya une couronne.

(13) *Ibidem*. N° 21.

(14) *Ibidem*. N° 22.

Digitized by Google

danus (1). — Tago Tot, otthomides, danus (2). — Nicolaus Mathiades, bachendorphius, danus (3).

1602. — Tancredus Lelius, danus (4). — Christianus, Gregorius et Biorus Frisius, dani (5). — Hermannus Forslerius, danus (6). — Georgius Schongaurd, de Gunderstrup, danus (7). — Nicolaus-Johannes-Jegerus, hafniensis, danus (8).

1603. — Gibranus Krabbe, danus (9). — Joannes-Nicolaus Holmius, danus, cymber (10). — Bruns Brahe-Steno, danus (11). — Georgius Brahe-Steno, danus (12). — Falko Brahe, danus (13). — Wulffgangus Rhumannus, danus (14). — Georgius Rostrup, danus (15). — Gundœus Rostrup, danus (16). — Fridericus Retzius, danus (17).

(1) Omis dans l'*Index*. *Ibidem*. N° 23. Reçu le 4 mai.

(2) *Liber quartus*, fol. 262, verso. Louis de Fleckesinstein, procurateur. Inscrit sous le n° 16. Reçu le 12 novembre. « Coronam persolvi. » Les *Tott* sont une ancienne famille alliée aux Brahe. *Otthonides: d'Odensee*.

(3) *Ibidem*. N° 17. « Tribui coronatum. »

(4) *Liber quartus*, fol. 282, verso. Tancrède Gras, procurateur. Tancrède est inscrit sous le n° 19. *Dedit coronam*.

(5) *Ibidem*, fol. 290, verso. Ces trois frères payèrent chacun une couronne. Le procureur était Barthold de Bulow. N°s 14, 15 et 16.

(6) *Ibidem*. N° 17. Il paya une couronne.

(7) A partir de la fin de 1602, les étudiants inscrivent, de leur propre main, leur nom sur le grand *Index Matricularius*. En revanche, ils ne l'inscrivent plus sur les registres des procurateurs. Georges se porte sous le n° 61. Reçu le 27 novembre. Il paya deux couronnes. Procureur, Tacite de Burmanie.

(8) N° 62. *Hafniensis :* de Copenhague. Il paya une couronne et cinq sous, et fut reçu le 27 novembre, sous le procureur de Burmanie.

(9) N° 1. Il paya deux couronnes 6 sols. Jean Goyer, procureur. Reçu le 5 décembre.

(10) N° 3. *Ibidem*. Il paya une couronne et cinq sols.

(11) N° 13. Reçu le 4 janvier. Il paya deux couronnes.

(12) N° 14. Reçu le 4 janvier. Il paya deux couronnes.

(13) N° 15. Reçu le 4 janvier. Il paya deux couronnes.

(14) N° 16. Reçu le 4 janvier. Il paya deux couronnes.

(15) N° 30. Bernhad de Heringha, procureur. Il paya une couronne et cinq sols.

(16) N° 31. *Idem*.

(17) N° 45. Reçu le 15 juillet. Il paya une couronne et cinq sols.

Digitized by Google

1604. — Nicolaus Früss, danus (1). — Christophorus Früss, danus (2). — Tycho Langhe, danus (3).

1605. — Guilhielmus Corvinus, danus (4). — Ericus à Rantzow, danus (5). — Fridericus Zoyl, helfengorensis, danus (6).

1606. — Suanto Stare, suecus (7). — Suanto Stenbock, suecus (8).

1607. — Petrus Hundermarck, danus (9). — Petrus Stygge, danus (10). — Jacobus Bonde, danus, Juris utriusque doctor (11). — Yvarus Bryske, fyonus, danus (12). — Johannes Michaelius, othoniensis, danus (13).

1609. — Olaüs Roza-Cranzius, danus (14). — Harthricus Lindenow, danus (15). — Fridericus Frisius, danus (16). —

(1) *Index*. N° 41. Il paya une couronne et six sols. Samuel à Winterfelt, procurateur.

(2) N° 42. *Sic*.

(3) N° 19. J.-B. de Wasquehal, procurateur. Il paya une couronne et quatre sols.

(4) N° 33. Reçu le 1er juin. Il paya une couronne et quatre sols. Max Fugger, procurateur.

(5) N° 16. Reçu le 28 juin. Il paya une couronne et sept sols. Balthazar de Schankenberg, procurateur.

(6) N° 32. Reçu le 4 novembre. Il paya une couronne et sept sols. Conrad Ulrich Hoen ab Hoensbrouch, procurateur.

(7) Procurateur, Lancelot de Brederode. Reçu le 17 novembre. Il paya une couronne et un sol.

(8) *Ibidem*. Il paya une couronne et huit sols.

(9) Procurateur, Christophe de Rappach. Reçu le 31 janvier. Il paya une couronne et 4 sols.

(10) *Sic*. Il paya une couronne.

(11) Reçu le 31 janvier. Il paya une couronne.

(12) Procurateur, Adrien de Roy. Il paya une couronne. Reçu le 22 mai. *Fyonus*, île de Funen.

(13) *Othoniensis*, d'Odensée. Reçu le 22 mai. Il paya une couronne et quatre sols.

(14) Procurateur, Jean-Albert de Quitzow. Reçu le 7 juillet. Il paya une couronne et deux sols.

(15) Procurateur, André de Sytzama. Reçu le 27 octobre. Il paya une couronne et deux sols.

(16) *Sic*. Il paya une couronne.

Digitized by Google

Johannes Olai, danus (1). — Christophorus Dibvadius, medicus-doctor, danus (2). — Christianus Thoma, danus (3). — Petrus Langhe, danus (4). — Christianus Paulus Von Zdozffensii, suecus (5).

1610. — Tycho Sandberg, danus (6).

1611. — Manderopius de Appelgaardt, danus (7). — Petrus Adolphus, norvegus (8). — Edoarus de Barden, norvegus (9). Tycho Brahe, danus (nobilissimus dominus) (10).

1612. — Andreas-Andreas Buchius, danus (11). — Magnus Hycke, danus (12). — Petrus-Nicolaus Gœlstrupius, danus (magister) (13). — Johannes-Andreas Tauhanus, danus (14). —

(1) *Sic.* Il paya une couronne et deux sols.

(2) *Sic.* Recu le 29 octobre. Il paya une couronne et deux sols. Ce personnage fut bibliothécaire de la Nation du 14 janvier au 23 avril 1609, sous le procurat de Charles de Friessen. (*Le registre des bibliothécaires*, année 1609.) Il fut pasteur en juin et juillet. (*Vide : Quartum librum der questum.*) Il s'y intitule lecteur de mathématiques et philosophie, et se dit né à Copenhague.

(3) *Sic.* Il paya une couronne et deux sols.

(4) *Sic.* Il paya une couronne et deux sols.

(5) *Sic.* Reçu le 6 novembre. Il paya une couronne et cinq sols.

(6) Procurateur, Baudoin de Berlicon. Reçu le 13 juillet. Il paya une couronne et douze sols.

(7) Procurateur, Ernest de Donia. Il paya une couronne.

(8) Il paya une couronne et treize sols.

(9) *Sic.*

(10) Tycho-Brahe fut procurateur en septembre, octobre, novembre et décembre 1611 (voir le *Liber quintus procuratorum*), sous le rectorat de Legrand et de Luillier. L'*Index*, au folio 171, retrace ses armes, les mêmes que dans le *Liber quintus*, fol. 710. Ce Tycho était fils de l'illustre Tycho-Brahe, seigneur de Knud-Strup. Les armes sont de sable guilloché d'or, au pal d'argent guilloché d'or et d'argent; casque taré de front à cinq grilles d'or. Tycho a rédigé les actes de son procurat, 6 folios. Il y signale une transaction intervenue avec les nations de France, de Bourgogne, de Picardie et de Bretagne.

(11) Procurateur, Jacques Gerstenbergk. Reçu en avril. Il paya une couronne et quatorze sols.

(12) *Sic.* Il paya une couronne et vingt sols.

(13) *Sic.* Reçu le 2 avril. Il paya une couronne et quatorze sols.

(14) *Sic.* Reçu le 4 juin. Il paya une couronne et vingt sols.

Digitized by Google

Severinus Andreas Velleius, Cimber (1). — Nicolaus Fries, danus (2).

1613. — Gregorius Krabbe, danus (3). — Johannes-Laurentius Blixius, norvegianus (4).

1614. — Nicolaus Laurentis Wlpitius, danus (5).

1615. — Nicolas Arnfeld, danus (6). — Nicolaus-Wilhelmius, danus haffniensis (7).

1616. — Henricus Rodburg, danus (8). — Johannes Buchittus, danus (9). — Burhardus Rudt, danus (10).

1618. — Janus Bille, danus (11). — Canutus Wlffeldius, danus (12). — Jacobus Wlffeldius, danus (13). — Henricus Rœntzovius, danus (14). — Franciscus Wlffeldius, danus (15). — Nicolaus Fossius, danus (16). — Olaus Jacobœus, danus (17). — Petrus Laurentius et Cornificius Wlffeldius, dani (18).

(1) Procurateur, Louis de La Rivière. Reçu le 15 août. Il paya une couronne et quatorze sols.

(2) Christian Pebelius, procurateur. Il paya une couronne et vingt sols.

(3) Georges-Théodore de Wolman, procurateur. Il paya une couronne et quinze sols.

(4) *Sic.* Il paya une couronne et quinze sols.

(5) Louis Broomann, procurateur. Il paya une couronne et douze sols. Reçu le 21 octobre.

(6) Reçu le 20 mai. Il paya une couronne et quinze sols. Procurateur, Goswin d'Orma.

(7) Reçu le 5 juin. Il paya une couronne et quatre sols. Ce Nicolas fut bibliothécaire de la nation, en février, mars et avril 1616, et questeur en mai, juin et juillet 1616.

(8) Reçu le 16 août. Il paya une couronne et quinze sols.

(9) Reçu le 10 octobre. Il paya une couronne et quinze sols.

(10) *Sic.*

(11) Procurateur, J.-J. de Syrgenstein. Reçu le 13 juin. Il paya une couronne et quinze sols.

(12) *Sic.*

(13) *Sic.*

(14) *Sic.*

(15) *Sic.*

(16) *Sic.* Il a été bibliothécaire et questeur en juillet, août et septembre.

(17) Cet étudiant est barré sur l'*Index*.

(18) Reçus le 4 juillet. Ont payé trois couronnes et quarante-cinq sols.

Digitized by Google

1619. — Georgius Krausse, danus (1). — Tycho Krausse, danus (2). — Mychael Mauritius, norvegus (3). — Jacobus Fincklius, hafnia-danus (4).

1620. — Magnus Sesta, danus (5). — Johannes Revenius, danus (6).

1621. — Nicolaus Sys, danus (7). — Antonius Boecker, haffniensis, danus (8). — Johannes Boecker von Delden, haffnia-danus (9). — Georgius Boekerus, haffniensis, danus (10).

1624. — Ivarus Krabbe, danus (11). — Nicolaus Krabbe, danus (12).

1626. — Abrahamus Mechelburg, danus (13). — Hans Niklas Lundt, danus (14).

1627. — Johannes Willeman, finne, suecus (15). — Anthonius Willeman, finne-danus (16).

(1) Procurateur, Enric, comte de Bergh, baron de Heeswick, prince de Berlekom, Middebray et Dintardt. Reçu le 23 mai. Il paya une couronne et quatre sols.

(2) *Sic.*

(3) *Sic.*

(4) Procurateur, Pierre Eistinge. Reçu le 11 janvier. Il paya une couronne et vingt sols. Ce Fincklius, *alias* Finckius, fut doyen de l'Académie de Copenhague.

(5) Procurateur, Henning Lubnen. Reçu le 7 novembre. Il paya une couronne et douze sols.

(6) *Sic.* Depuis évêque de Seeland, père de Pierre-Jean.

(7) Melchior Martint, procurateur. Il paya une couronne et quinze sols.

(8) Jean Wuesthoff, procurateur. Il paya une couronne et deux sols.

(9) Cornelius Balsene, procurateur. Il paya une couronne et quinze sols.

(10) Il paya une couronne et vingt sols.

(11) Bussus-Henri de Bulow, procurateur. Il paya une couronne et deux sols. Reçu le 13 avril.

(12) *Sic.*

(13) Le chiffre de la cotisation n'est pas indiqué.

(14) Jean-Frédéric de Ow, procurateur. Il paya une couronne et seize sols.

(15) Henri-Ferdinand Vœhlin, procurateur. Reçu le 22 juin. Il paya une couronne et seize sols.

(16) *Sic.*

Digitized by Google

1628. — Canutus Wlffeldius, danus (1). — Bartholomæus Georgius, danus (2). — Severinus-Nicolaus Haffman, danus (3).

1629. — Petrus Lapon, randrusius, danus (4).

1632. — Georgius Rosencrantz, danus (5).

1633. — Martinus Grennenbergius, suecus (6). — Distenius Grennenberg, suecus (7).

1634. — Carolus de Besche, suecus (8).

1635. — Gabriel Goldenansker, suecus (9). — Johannes Rosenhan, suecus (10). — Petrus Garelius, suecus (11). — Haraldus Appellbem, suecus (12).

1636. — Ovenius, Welfeldt, danus (nobilis) (13). — Nicolaus Kaas, danus (nobilis). — Johannes Petrœus-Calunda, danus (magister) (14). — Petrus Ivari, haiirnia-danus.

1637. — Georgius, Biorno, Johannes Kaas, Dani. — Johannes Petreyus, otthonia-danus. — Gustavus Rosenhan, suecus.

(1) Jean-Érasme de Schonfeldt, procurateur. Inscrit sous le n° 40. Il paya une couronne et vingt sols.

(2) N° 42. Il paya une couronne et vingt sols.

(3) Vitus-Georges Holtzchuler, procurateur. N° 46. Il paya une couronne et vingt sols.

(4) Procurateur, Antoine-Jacques Fugger, comte en Kirchberg. *Randrusius*, de Randersen, dans le Nord-Jutland.

(5) Procurateur, Christian Rantzow.

(6) Procurateur, Gérard Kreÿnck de Averlaev. Reçu le 29 mai.

(7) *Sic.*

(8) Procurateur, Guillaume de Schoone.

(9) Procurateur, Simon Graswinckel.

(10) *Sic.*

(11) Procurateur, T.-T. A. Streithagen.

(12) *Sic.*

(13) Il fut procurateur en septembre, octobre, novembre et décembre. Il est qualifié de *generosus et nobilissimus Dominus in Swenstrup.* Il porte d'argent au loup en pal, ailes de gueules, les pattes étendues.

(14) Il fut assesseur cette même année. Il est qualifié de *clarissimus et ornatissimus.*

Digitized by Google

1638. — Tycho, Laurentius, Fridericus Below, Dani. — Mathias Mylonius, suecus.

1639. — Petrus-Jona Charisius, danus.

1640. — Franciscus Rantzow de Estrawadgaard, danus. — Magnus Gÿldenstiern de Upsolm, danus. — Vitus Petri Bering, viburgo-danus. — Theodorus Fuiren, danus. — Bartolus Bartholinus, danus.

1641. — Thomas Bartholinus, hafniensis-danus. — Ericus Hollk, dominus de Hasdorf, danus. — Petrus Georgius Obellius, danus. — Louris Plichael, othoniensis, danus. — Nicolaus Parsberg, danus. — Petrus Burgerus, cimbro-danus.

1642. — Jarus-Hilarius Seselerus, nobilis, danus. — Jacobus-Frasmius Ruedt, nortbergensis. — Otto-Erasmius Stud, nortbergensis. — Georgius, Hermanus Bielke, nobiles norvegi. — Petrus Jüell, danus. — Christianus Brodt, danus. — Claudius Sparre, nobilis, danus. — Severinus-Johannes Bentzow, danus. — Martinus Pauli Grum, danus. — Witikindus Husius, norvegus. — Ericus Handenberg-Gÿldenstiern, danus — Bartholdus Lepdorphius, danus.

1643. — Johannes Hiermannus, danus. — Marcius Rodstein Pall, danus. — Antonius Füll, danus. — Laurentius Bordingius, aarhusio-danus. — Christianus Dop, haffnia-danus. — Ludovicus Ponchius, riparius-cimber. — Clodius Iririll, eques cimber. — Michael Johannis Michaelius, otthona-danus. — Joannes-Petrus Duns, danus.

1644. — Accilius Brahe, danus. — Nicolaus-Johannes Ruth, suecus. — Ovenius Thott, danus. — Fridericus de Barnewitz, danus. — Asilius Rosencrantz, danus.

1646. — Georgius Bets, nobilis danus.

1647. — Tycho Krüüsse, danus. — Magnus Krüüsse, danus. — Alexius Sohestius, danus. — Johannes Helverschorr, danus. Nicolaus Bordingius, danus.

Digitized by Google

1648. — Christianus Sparre, danus. — Jacobus Otthonius, danus. — Brostrop Gedde, norwegus. — Christianus Mathia Lundius, danus. — Petrus Laurentii Scavenius, danus. — Cristianus Barnekov, danus. — Cristianus Wrinc, danus. — Johannes Faber, danus.

1649. — Christianus Wind, danus. — Johannes-Claudius Mulenius, danus. — Christophorus Wlffeldt, danus. — Casparus Bartholinus, danus, Juris utriusque doctor. — Ottho Lindenow, danus. — Christianus Lindenow, danus. — Henricus Jüell, danus. — Christianus Schoring, danus.

1650. — Petrus Oslendfeldt, danus. — Martinus Laurentii, Scavenius, haffnia-danus. — Nicolaus Krüse, danus. — Haraldus Erici, Westrogothus, suecus. — Wilhelmus Danielen, Stokholm-suecus. — Corfitius Kornnkrantz, danus. — Johannes Johannis Warbierg, danus. — Nicolaus Kaass, danus. — Erns Bille, danus. — Jacobus Bille, danus.

1651. — Corfitz Trolle, danus. — Marcus Rothseen, danus. — Jacob Rothseen, danus. — Johannes Rothseen, danus.

1652. — Johannes Hnaas Christophori, danus nobilis. — Severinus-Mathias Massn, haffnia-danus.

1653. — Tago Krabbe, danus. — Erasmus, Nicolaus Randolf, dani. — Johannes Oldeland, eques danus.

1654. — Jacobus Früss, danus. — Ericus, Enowaldus Bilde, dani. — Martinus Sehenkice, danus. — Wilhelmus Mulenius, danus. — Carolus, Nicolaus Tungell, sueci. — Martinus Brenner, suédois (*sic*).

1655. — Johannes Steno, eques danus. — Canutus Steno, danus. — Stenningius Valchendorff, eques danus. — Johannes Wind, eques danus. — Severinus Schewing, danus. — Henricus Hassily, eques danus. — Henricus, Marcus, Gioë-Falcksen, equites dani. — Otto Canuti, ottoniensis, danus.

1656. — Johannes Detlenius Steno, danus. — Hilarius Steno,

Digitized by Google

eques danus. — George Rosencrantz Gundœi, danus. — Nicolaus Jüell, Asilii filius, danus. — Johannes Winc, danus. — Laurentius Gabriel, danus.

1657. — Otho Schiel, nobilis danus. — Michael Mathiœ Vibe, danus. — Johannes Jüllÿ, danus. — Wilhelm Hennisch, danus.

1658. — Rudbeck von Ditthen, danus.

1659. — Thomas Nascho, danus. — Avenius Ramel, danus.

1660. — Jacobus Trolle, danus.

1661. — Nicolaus de Broborgre, danus-cimber. — Mathias Worm, Olai filius, haffnia-danus. — Nicolaus Frischerius, danus. — Henricus Gÿldenstiern, danus. — Dancretus Petri Gruner, haffnia, danus. — Petrus Windengius, Joannis filius, danus.

1662. — Christianus Stochfledt, norwegus. — Marcus Bahrnholt, norwegus. — Hans von, Lossow Jacobzten, Jutland-danus.

1664. — Johannes et Nicolaus Kaas, dani (1).

1666. — Gustanus von-Keberfeld, suecus. — Johannes Hopner, danus.

1669. — Henningus Mejer, haffnia-danus.

1670. — Henricus Stalhausen, suecus. — Erick Reute, suecus.

1671. — Johannes Frisius, Sigfridi filius, haffnia-danus (2). — Johannes-Adolphus Bornemannus, haffnia-danus. — Petrus Worm, Olai filius, haffnia-danus (3).

1671. — Johannes Worm, Olai filius, haffnia-danus (4). —

(1) De l'ancienne maison de *Kaas*. Nicolas Kaas, son grand-père, fut chancelier du royaume, après Früs.

(2) De la famille illustre des *Früs* qui donna un chancelier au royaume.

(3) Fils du célèbre Olaüs Worm et frère de Jean, cité en 1672.

(4) Fils du célèbre Olaüs Worm (Wormius), mort en 1654, recteur de

Digitized by Google

Johannes-Lambertius Liemius, danus. — Martinus, Petrus Rosenstand, cimbri-dani. — Johannes Benzon, nobilis-danus.

1680. — Laurentius jocobsen, norwegus.

1682. — Henricus Adelar, norvegus.

1683. — Feugrer Spormanel, danus. — Christian Tuxen, danus.

1684. — Sigrardus Früss, Christiani filius, danus. — Olaus Lassonius, Arhusio-danus. — Casparus Bartholinus, haffniadanus (1).

1686. — Canutus Rodstheen, danus nobilis.

1687. — Severinus Bors, norvegus. — Christophorus Lünt, danus.

l'Académie de Copenhague; frère de Guillaume Worm, créé docteur à Padoue, mort en 1704, et de Pierre Worm, cité en 1671.

(1) Gaspard Bartholin, fils de Thomas, petit-fils de Gaspard, célèbre écrivain danois, fut, comme l'un et l'autre, professeur de médecine à Copenhague et attaché à la cour. Haller, dans sa *Bibliotheca Academica*, dit de lui : *Vir in adhibendis alienis laboribus non meticulosus.* Il eut pour frère Thomas Barthelin, archiviste du roi de Danemark, professeur de droit et d'histoire, docteur-médecin, mort en 1690. (Voir *Moréri*, Michaud et tous les biographes).

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

UN CONTREPOIDS GALLO-ROMAIN

Les fouilles entreprises dans le jardin de l'hôtel d'Hardouineau, en vue de l'établissement de l'ancien portail de Saint-Jacques, viennent de fournir un objet très-intéressant, non par sa rareté, car il est commun, mais par l'inscription qu'il porte. J'ai vu et manié des centaines de ces objets, c'est pour la première fois que je l'ai trouvé avec le sceau du potier qui l'a ouvragé.

C'est un de ces *contrepoids,* dont les tisserands romains et gallo-romains se servaient pour maintenir les fils de leur tissage; il porte sur un des côtés, en caractères parfaitement formés, le nom de VRBANVS, la lettre S seule est imparfaite.

J'ai dit *contrepoids*, car voici encore une de ces erreurs archéologiques consacrées par le temps et qu'il faut ranger a côté des *sifflets*, des *lacrymatoires* et autres sottises qui ont pris droit de cité dans les ouvrages archéologiques. Travaillons à chasser ces usurpations; et, s'il y a parmi les antiquaires, il faut bien l'avouer, des moutons de panurge, protestons sans lassitude, protestons sans cesse contre l'irréflexion, l'habitude et l'aveugle respect d'une opinion reçue !

Notre objet, comme ses centaines de frères, n'est pas un *poids*. Allez dans les musées sérieux, dans les musées d'étude, dans le nôtre, vous y verrez les véritables poids ayant servi aux transactions commerciales, vous les verrez faits d'une matière très-dure, telle que le marbre, le cuivre; et cela se comprend,

Digitized by Google

car toute autre matière étant sujette à la puissance du choc, à l'influence des éléments, aurait bientôt dénaturé le calcul, en changeant la valeur du poids devenu mensonger. Tel serait le poids fait en terre cuite et qui trône fastueusement dans les collections et les livres sous un nom usurpé ; rendons-le à son véritable usage, et ne croyons pas lui faire injure, en lui restituant son ancien honneur. Le boulanger romain qui pesait son pain, le commerçant d'Italie qui pesait sa marchandise avec leurs poids de marbre et de bronze, et le tisserand qui fabriquait sa toile à l'aide des contrepoids en argile, sont dignes du même intérêt. Au premier, l'honneur de donner la nourriture; au second, celui de nous fournir les aisances de la vie; au troisième, celui de nous livrer le vêtement qui nous protège.

Notre curieux contrepoids s'en ira donc, sans rougir, se placer en notre musée, à côté de ceux qui déjà, dans un rayon particulier, rappellent le souvenir de nos aïeux, *les Tisserands* gallo-romains.

DESNOYERS.

Digitized by Google

DOCUMENTS

CONCERNANT

LE LIVRE ROUGE DE SAINTE-CROIX

PUBLIÉS PAR M. JULES DOINEL (1).

I

En ung gros livre escript en parchemin, relyé entre deux ays, couvert de cuir de basane, aiant d'un cousté quatre cloux et de l'autre cousté troix cloux, fermant à deux fermoirs, lequel livre on dit estre le *Livre Rouge* où sont inscriptz la fondacion et dotacion de l'église d'Orléans ; au commancement duquel y a une majesté où est le crucifiement, et deux figures d'anges, Notre-Dame et saint Jehan, et deux anges au-dessus, tenant la croix ; et en dessoubz la figure de ung empereur d'un cousté, la figure de une femme de l'autre, à diadames d'or ; et au pied de la croix la figure d'un chanoine, et au dessoubz est la table dudit livre, où y a escriptz au commancement : « Lictera Eugenii, pape III, de villis, castris et aliis possessionibus ad episcopatum Aurelianis pertinentibus, et quomodo, vacante sede, ministri regales habere se debeant circa domes et alias res ad episcopatum spectantes » ; et ou dix-septiesme feuillet après ensuivant qui est marqué en la marge de au-dessus : I, y a escript : « Eugenius episcopus, servus servorum Dei, venerabili fratri Manasse, Aurelianensi episcopo, eiusque successoribus canonice substituen-

(1) Voir plus haut, p. 52.

Digitized by Google

dis, in perpetuum » ; dedans lequel E. est le crucifiement, et où est enfiguré du cousté destre ung ange ; et en le seconde colombe dudit feuillet y a escript comme sur la fin, en lectre roige : *Littere Ludovici regis, super remissione quarundam exaccionum quas ministri regales exercere consueverant, vacante sede, in possessionibus, hominibus et domibus ; ad episcopatum Aurelianensem pertinentibus » ;* et au feuillet marqué XXXIIIIesme dudit livre, est escript sur la fin de la première colombe dudit fueillet, en lectre roige :

Lictere Ludovici regis, in quibus confitetur Petrum, maiorem ecclesie Sancte-Crucis, esse servum ecclesie Sancte-Crucis ; in quibus eciam fit mencio de particione servorum inter capitulum Aurelianense et Regem. Et après ladicte lectre roige y a ung I en lectre roige, et le seurplus en lectre d'ancre, contenant ce qui ensuit :

II

In nomine sancte et individue Trinitatis, ego Ludovicus Dei gratia Francorum rex, notum esse volumus tam presencium quam futurorum sancte Dei ecclesie curam gerencium solercie, homines sive clientes nostros nobis (*blanc*) misisse ut Petrum Sancte-Crucis maiorem, in nostrum servum (*blanc*) clamaremus ea scilicet racione quod mater cuius ex eo genere sive familia nostrorum servorum erat qui inter duas aquas Uxanciam scilicet et Bionam habitant, ubi consuetudo usque ad nostra tempora extiterat cum regibus, in servis sive ancillis, neminem posse partiri. Quorum verbis adquiescentes, ut ipsi nobis intimaverant, eum in nostrum servum clamavimus. Unde ecclesie Sancte-Crucis canonicis mirantibus, immo perturbatis, quia pater ipsius ecclesie iam dicte servus extiterat, adierunt serenitatem nostram Johannes, Aurelianis ecclesie episcopus et cum eo Stephanus, eiusdem ecclesie decanus episcopus, adibitis secum predicte ecclesie venerabilibus canonicorum personis, orantes et

Digitized by Google

supplicantes quatinus eorum ecclesie misereremur, neque res suas quas antecessores nostri reges, pro animarum suarum remedio, ampliaverant, minueremus aut inquietaremus. Quorum racionabilibus et modestis precibus flexi, ad consilium et concessionem uxori (*sic*) nostre Adelaidis scilicet regine, baronum eciam nostrorum, pro peccatorum nostrorum remissione, totam calumpniam sive rectitudinem, predictam quam super Petrum, maiorem, ponebamus, Sancte-Crucis canonicis quitam clamavimus. Et quia Petrus et eius uxor et omnes eorum heredes, servi Sancte-Crucis esent, concessimus, hoc insuper addentes, quod si dictus Petrus sine herede masculo moreretur, canonici predicti fratrem ipsius Johannem qui cognominatur Paganus, et omnes quos habebit heredes, habeant. Et ne ultra super huiusmodi inter nos et ipsos lis sive controversia oriretur, hoc in perpetuum eis concessimus ut in toto regno nostro, sive servi eorum, sive ancille, nostris servis vel ancillis maritali coniuncti fuerint, nos cum eis et ipsi nobiscum, nullo loco penitus excepto, omnes qui ex eis processerint heredes parciantur. Quod inviolabile futuris temporibus maneat, sigilli nostri impressionne corroborari precepimus, astantibus in Palacio nostro quorum nomina subtitulata sunt et signa.

S. Anselmi, dapiferi.

S. Hugonis, constabularii.

S. Gilberti, buticularii.

S. Widonis, camerarii.

Data per manum Stephani cancellarii. Actum publice in palacio nostro, anno Incarnati verbi M° C° XVI°.

Et à la fin de la première marge du cinquiesme fueillet dudit livre, qui est en la fin dudit livre, y a escript : Jour de mars, l'an Mil CCCC cinquante et huit. *Sic signatum* : Garsonnet. Et au dessoubz signé : D. Cahoet, *pro copia collacione facta cum originalibus licteris superius inscriptis. Manu propria scriptum.*

Digitized by Google

III

Lesquelles choses ainsi extraictes dudit livre ont esté collacionnés ce jourduy vingtiesme jour de may, l'an mil quatre cens quatre vingtz et cinq, par moy Estienne Belaller, sergent royal ou bailliaige de Chartres, et Pierre Girart, notaire de Chastellet d'Orléans, à ce par moy appellé et requis, en la présence de Pierre de Feins, laboureur, demourant en la paroisse de Mentriou en Sauloigne, et en l'absence de Jehan Gaulteron, soy disant prévost de la Basse-Sauloigne et des doien et chappitre de l'église d'Orléans, chargés par Guillaume de Sassay, leur procureur, et Guillaume Atarguy, qui pour veoir faire ladite collacion ont esté par moy adiournez en la ville d'Orléans, sur ledit livre qui baillé a esté par lesdiz de chappitre, en obéissant au commandement à eulx par moy fait, par vertu de lectres de compulsoire qui sont datées du lundi après *Cantate*, deuxiesme jour de ce présent mois de may, signées : Champi, obtenues par lesdiz Jehan Gaulteron, doyen et chappitre, chargés pour lesdiz Jehan de Sassay et Atarguy en la clause qu'ilz ont pendant pardevant monseigneur le bailly et cappitaine de Chartres, ou son lieutenant, contre ledit Pierre de Feins, appellant, pour servir et valloir ausdiz Gaulteron et de chappitre, ce que de raison. En tesmoing de ce, je signex ces présentes de mon seing et scelées de mon seel, fait signer du seing manuel dudit Pierre Girart, notaire dessusdit, les an et jour dessus devant diz.

P. Girart. Bellaler (1).

(1) Arch. du Loiret, série G. Fonds de Sainte-Croix d'Orléans.

ORLÉANS. — IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE. 4.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 118.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1883.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1883

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 118.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1883.

Séance du vendredi 13 juillet 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, en donnant connaissance des ouvrages reçus depuis la dernière séance, signale à l'attention de ses collègues un discours prononcé par M. Delorme devant les membres de la Société de secours aux blessés du Loiret, et inséré dans le bulletin de cette association. Ce discours a pour sujet : *Des soins donnés dans tous les temps aux victimes de la guerre.*

— M. Desnoyers lit un rapport sur la découverte récemment faite, dans l'ancienne chapelle Saint-Jacques, d'un vase grossier renfermant une inscription latine.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

Digitized by Google

— M. Boucher de Molandon dépose sur le bureau les moulages faits sous sa direction d'épitaphes appartenant à l'abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire, et il lit un travail relatif à ces inscriptions.

Des remercîments unanimes sont adressés à notre honorable collègue pour cet intéressant mémoire, qui est renvoyé à la Commission des publications.

— M. le Président lit une note de M. Tamizey de Larroque sur la *Correspondance de Monseigneur de l'Aubespine, évêque d'Orléans*, avec le savant Peiresc, suivie de lettres inédites.

— M. Fournier jeune soumet à la Société le plan du château de Chantecoq (Loiret), et M. Dumuys donne lecture de la description des ruines de cette antique résidence royale.

Ces divers travaux sont renvoyés à la Commission des publications.

Séance du vendredi 27 juillet 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

La Commission des publications propose à la Société :

1° L'impression aux *Mémoires* d'une note de M. Boucher de Molandon, relative à l'épitaphe du poète inconnu de Saint-Benoît-sur-Loire, ainsi que la reproduction en grandeur naturelle de cette inscription dans l'*Album*.

2° L'insertion dans les *Mémoires* du plan du château de Chantecoq, dessiné par M. Fournier, et la description des ruines de la vieille habitation royale faite par M. Léon Dumuys.

3° L'insertion dans les *Mémoires* du travail de M. Tamizey de Larroque, intitulé : *Correspondance inédite de Monseigneur de l'Aubespine, évêque d'Orléans.*

La Société sanctionne par son vote ces diverses propositions.

Digitized by Google

— M. Boucher de Molandon donne lecture d'une lettre de M. Litsch, par laquelle l'honorable Inspecteur général des monuments historiques informe la Société qu'il a fait toutes les démarches nécessaires en vue d'être autorisé à entreprendre sans délai les réparations signalées comme indispensables à la conservation de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire.

— M. le Président fait part de la nomination au titre d'Officier de l'Instruction publique de notre collègue M. Chouppe, auquel ses longs et dévoués services ont valu cette distinction si bien méritée.

— M. le Secrétaire donne lecture du projet de *Bulletin* pour le deuxième trimestre de 1883.

— M. Bimbenet achève la lecture de son mémoire intitulé : *Restitution de la Librairie de l'Université d'Orléans.*

Ces travaux sont renvoyés à la Commission des publications.

Séance du vendredi 9 août 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. Baillet présente quelques observations relatives aux inscriptions de Saint-Benoît, dont la Société s'est particulièrement occupée depuis quelque temps.

Il fait le récit de son excursion à l'antique abbaye bénédictine ; il appelle de nouveau l'attention de la Société sur l'état de détérioration croissante des monuments qu'il y a étudiés, et termine en lisant un travail sur les épitaphes, dont il présente un fac-simile minutieusement fait.

— Sur la proposition de M. Boucher de Molandon, la Société décide

Digitized by Google

que les quatre inscriptions lapidaires, dont plusieurs de ses membres l'ont entretenue, seront reproduites dans l'*Atlas* de ses *Mémoires* en grandeur naturelle.

— M. l'abbé Desnoyers fait un rapport verbal sur la découverte de cinq sarcophages, mis au jour dans la rue de l'Oriflamme (à Orléans), et annonce un travail plus complet sur ce sujet pour une séance prochaine.

— La Commission des publications propose l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Desnoyers, sur un vase trouvé dans les démolitions de l'église Saint-Jacques (1).

Séance du vendredi 24 août 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, par laquelle une subvention de mille francs est accordée à la Société, en considération des nombreux travaux dont elle a entrepris la publication.

— M. Baguenault de Puchesse dit qu'il a reçu de M. Léopold Delisle, et qu'il est heureux d'offrir à la Société une brochure toute récente intitulée : *Les manuscrits du comte d'Ashburnham*. On connaît les vicissitudes de cette affaire ; le gouvernement français espérait pouvoir racheter à l'héritier de Lord Ashburnham de précieux manuscrits, acquis mystérieusement en 1847, et provenant de vols commis peu d'années auparavant dans nos grands dépôts publics par Libri et Barrois. La négociation a échoué, et une partie des collections d'Ashburnham Place a été acquise par le *British Museum* au mois de

(1) Voir plus bas, p. 91.

Digitized by Google

juillet dernier, tandis que la portion suspecte reste encore entre les mains du détenteur.

Notre éminent collègue s'attache à prouver que non seulement les manuscrits dont les catalogues ont été publiés ont bien été volés à nos collections nationales, mais que leur origine devait forcément sembler suspecte aux acquéreurs. Une restitution, largement payée, n'aurait rien eu que de très-légitime. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est qu'un certain nombre de ces manuscrits, et non les moins précieux, ont été soustraits par Libri, vers 1842, à la bibliothèque publique d'Orléans. Aussi, nous ne pouvons que remercier le savant directeur général de la bibliothèque nationale, d'avoir bien voulu nous communiquer un travail qui est pour nous d'un prix inestimable. Grâce à lui, nous sommes assurés de conserver du moins le souvenir et la trace de richesses qui ont été si odieusement dérobées.

— Notre collègue M. Loiseleur, qui sait si bien élucider les problèmes historiques les plus obscurs, vient de publier dans le journal le *Temps* (n° du 19 août 1883 et suivants) une série d'articles intitulés : *L'ingratitude de Charles VII.* C'est l'examen de la question de savoir si Jeanne d'Arc a été absolument abandonnée par le roi et s'il n'y avait pas quelque moyen de la sauver. M. Loiseleur discute et analyse les documents récemment mis au jour par M. de Beaucourt, dans sa remarquable *Histoire de Charles VII*, dont le second volume est presque entièrement consacré à la Pucelle d'Orléans.

— M. l'abbé Desnoyers soumet à l'examen de la Société les objets suivants :

1° Un pot acoustique, trouvé récemment dans un mur de l'église Saint-Paterne ; ces vases étaient en usage dans les églises aux XVIIe et XVIIIe siècles ;

2° Un *pilum* romain ;

3° Un *graphium*, trouvé dernièrement à Auxy, canton de Beaune-la-Rolande ;

4° Un jeton d'argent gravé du XVIe siècle, trouvé dans la Loire, portant d'un côté un buste de femme avec cette inscription : *gloria*

Digitized by Google

fluxa perit, et un buste d'homme sur le revers, avec cette autre inscription : *sola servat virtus*.

— M. Boucher de Molandon lit une note sur un tableau représentant la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy, qui vient d'être donné par Mme de Candé, née de Bizemont, au Musée d'Orléans.

Cette note sera imprimée au *Bulletin* (1).

— M. le Président communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative à la réunion des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à la Sorbonne en 1884.

— La Société décide qu'il y a lieu d'accepter l'offre d'échange de ses publications avec celles de l'Académie royale de Stockholm.

— M. le Président est heureux de constater, — au nom de la Société, gardienne vigilante de nos vieux monuments, — qu'on vient d'achever le transport dans le square nouveau du jardin de l'Hôtel-de-Ville des restes les plus intéressants de l'église Saint-Jacques, que des travaux de la voirie condamnaient à disparaître. La reconstruction de cette jolie façade a été dirigée avec autant de soin que de goût, et elle a fait ressortir des beautés et des grâces de détails que l'on ne soupçonnait pas. Cette délicate entreprise de sauvetage artistique ne pouvait s'accomplir dans de meilleures conditions ; et elle est tout à l'honneur de l'administration municipale.

(1) Voir plus loin, p. 95.

Digitized by Google

Digitized by Google

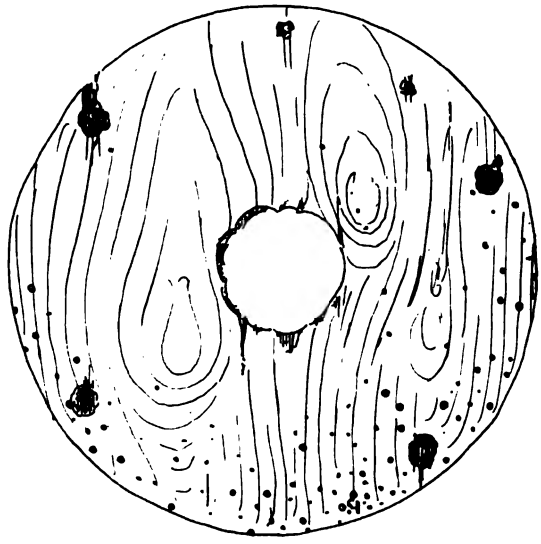

Vase trouvé dans l'épaisseur du mur de l'Escalier de la Chapelle S.t Jacques.

Digitized by Google

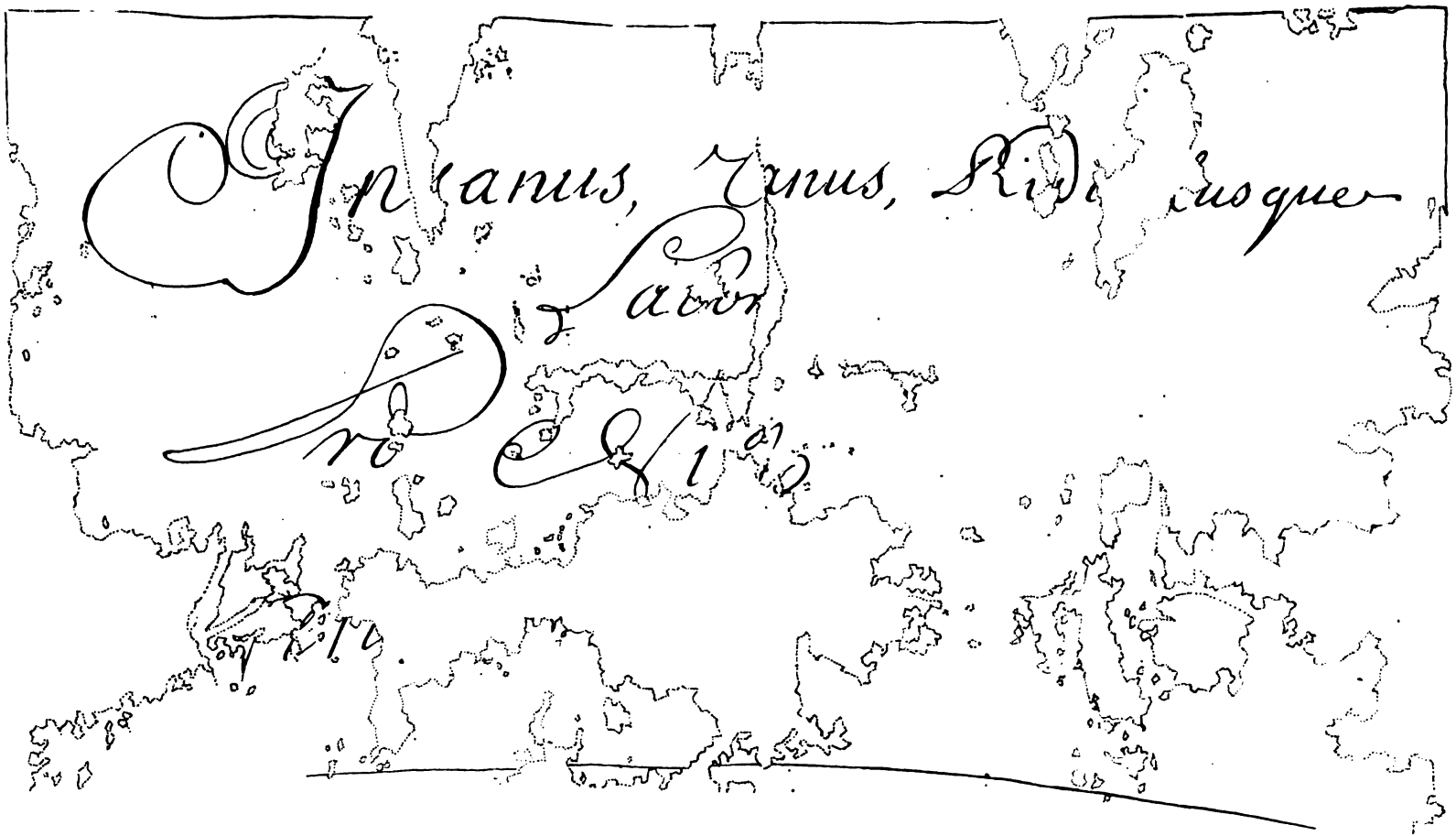

Digitized by Google

Digitized by Google

DÉCOUVERTE FAITE A SAINT-JACQUES

En parcourant, dans les vitrines de notre Musée historique, la curieuse collection des grotesques en terre cuite qu'elles renferment, je suivais d'un œil attentif ces figures grimaçantes, ces visages désordonnés, ces bouches béantes comme un four, ces rats jouant de la double flûte par leurs narines, ces singes comédiens, ces personnages à l'abdomen monstrueux; je me demandais comment, au milieu des tristesses de tout genre qui assiègent notre existence, l'espèce humaine éprouvait un tel besoin de rire; car les grotesques dont je vous parle ne sont pas le travail d'une seule nation, mais celui de tous les peuples: Égyptiens, Asiatiques, Grecs, Romains, Gaulois ont travaillé pour notre Musée, et un immense éclat de rire s'est échappé et s'élève encore de toutes les parties du monde.

Si nous étions une assemblée de grands philosophes, consacrés à l'étude des hautes questions de l'âme humaine, je m'efforcerais d'arriver à la solution de ce mystère; je bénirais Dieu d'avoir donné à l'homme le sourire, ce charmant reflet de l'âme, ce gracieux épanouissement de nos facultés intérieures que nous aimons tant à voir dans sa naïve fraîcheur, sa délicieuse bonté, quelquefois même dans sa douce malignité; mais je réserverais mon droit d'investigation, parfois agréable, souvent moqueur, très souvent inutile, rarement irréprochable; je lui demanderais un compte sévère de son origine et de sa conduite.

Je ne puis agir ainsi, car sans nul doute nous sommes tous ici des savants; mais si l'étude de la psychologie n'est pas notre but principal, du moins cette science ne nous est-elle pas étrangère: l'histoire de l'humanité par les faits et surtout par les

Digitized by Google

monuments, voilà la cause et la fin de nos recherches et de nos travaux.

Je viens vous raconter un de ces faits. Vous savez que, pour construire des marchés nouveaux, la municipalité a dû ordonner la démolition de la chapelle Saint-Jacques, en décrétant toutefois par un vote, que nous avons su apprécier, que la façade et les parties remarquables de ce précieux monument du XVe siècle seraient reconstruites dans le jardin de l'hôtel-de-ville. Les ordres du Conseil municipal ont été fidèlement suivis, et les démolitions soigneusement exécutées.

Or, le 21 mai, en abattant avec précaution l'escalier intérieur placé à la droite de la chapelle, et qui montait à la galerie dominant la façade, un ouvrier, en attaquant la muraille, découvrit une excavation qu'on y avait pratiquée : un vase en terre cuite, grise, vernissée, muni d'une anse, fermé par un couvercle de bois grossièrement travaillé, avait été scellé dans cette cachette à l'aide de deux grosses pierres. Sa forme rappelle celle de nos anciens pots-au-feu ; il ne renfermait aucune pièce de monnaie, mais une petite feuille de papier carrée, au filigrane du Griffon, pliée en trois et très-rongée par les insectes. La partie supérieure portait deux lignes d'écritures en caractères du XVIIIe siècle. Après d'opiniâtres recherches, dont M. Perron, secrétaire de la Mairie, eut l'honneur de couronner le succès, on y déchiffra ces mots :

Insanus, vanus, ridiculusque
Labor pro nihilo.

En écoutant cette lecture, un large éclat de rire sortit de mes lèvres, car cette inscription n'était que la traduction latine du proverbe critique que nous employons souvent :

Bien fou qui travaille pour le roi de Prusse —
Pour la reine Gillette, — pour des prunes.

L'enfouisseur du vase avait donc cédé à une intention maligne, et l'emploi de la langue latine n'indiquait pas un esprit étranger

Digitized by Google

à la littérature, une main vulgaire. Je ne tardai pas à me rappeler une autre inscription, gravée sur une vitre par un écolier de notre ancienne Université et découverte rue du Gros-Anneau, par M. le docteur Charpignon (1). Ces deux inscriptions, quoique de genre bien différent, car l'une est sérieuse l'autre plaisante, dénotent la même famille, les mêmes habitudes, le besoin, chez les écoliers, de consigner par écrit les impressions de l'âme.

La gent écolière est moqueuse, vous le savez, peut-être même par expérience, et se plaît (je prends son langage) à *jouer des tours*. Orléans, au XVIIIe siècle, possédait encore dans son Université des écoliers qui, pour être disciples de Cujas et de Barthole, n'en étaient pas moins les amateurs du gai savoir et de la plaisanterie. Serait-il donc téméraire de croire que, pour se moquer des futurs inventeurs de ce vase si bien caché, si bien scellé, quelques malins écoliers aient eu recours à tout ce qui pouvait piquer ou la curiosité ou la cupidité?

Voici, croirions-nous, comment la cachette a pu être pratiquée, et la scène que dut provoquer son aménagement :

« Elles sont donc enfin terminées, les leçons de nos doc-
« teurs-régents, sur la jurisprudence des trésors trouvés :
« histoires, exposés, explications, commentaires, objections, so-
« lutions, rien n'a manqué à leur science, rien n'a manqué à
« notre fatigue : vengeons-nous de notre lassitude sur les cher-
« cheurs de trésors ; Orléans, à cause de ses longues guerres
« religieuses, doit en recéler beaucoup. Jouons-leur un bon
« tour, en les faisant tomber dans un cruel désappointement,
« cachons dans la chapelle Saint-Jacques, aujourd'hui presque
« abandonnée, un vieux vase, qui, par sa fermeture et son
« scellement, présentera toutes les apparences d'une cachette
« exécutée avec soin. »

Ainsi dit, ainsi fait : nos écoliers pénètrent facilement dans la chapelle qui, au XVIIIe siècle, par suite de l'affaiblissement de

(1) Voir les *Mémoires de la Société des belles-lettres, sciences et arts d'Orléans.*

Digitized by Google

la corporation des pèlerins, devait être presque déserte ; un trou est pratiqué dans la muraille de l'escalier qui conduit à la galerie, l'inscription moqueuse que vous connaissez y est déposée, la cavité fermée avec soin, et nos joyeux écoliers partent de la chapelle en riant à pleine gorge du succès présent et futur de leur espiéglerie.

Ne serait-il même pas possible que la cause de l'enfouissement ait été notre titre d'antiquaire ? De tout temps ce vénérable et glorieux titre a été l'objet de l'injure des sots, du mépris de l'ignorance et des joyeusetés de la plaisanterie : Horace, La Bruyère, Walter Scott eux-mêmes ont décoché des traits malins contre nous ; devrions-nous donc être surpris que des jeunes écoliers aient tourné leur malice et taillé leur plume dans un but semblable ?

Chercheurs de trésors, savants antiquaires, pardonnez leur plaisanterie à ces jeunes écoliers qui, dans leur vie monotone, purent un jour se donner quelques joies et grandement rire sans être punis ; songeons que, parmi eux, quelques-uns peut-être sont devenus l'honneur de l'Allemagne ou de la France. Pour moi, si, dans mes visites à la chapelle Saint-Jacques, j'avais pu apercevoir leurs ombres errant sur les ruines du monument, bien loin de les réprimander, je leur aurais dit : « Salut, gracieux souvenirs d'une noble institution si bien décrite par notre collègue M. Bimbenet, vous avez été joyeux, mais savants ; plaisants, mais aimables ; oui, vous avez eu raison.

« Il y a une folie, celle de l'orgueuil.

« Il y a une duperie, celle des passions.

« Il y a un ridicule, celui de la vanité.

Mais le travail honnête, sincère, vertueux, est digne de toute estime : tel a été le vôtre, tel est le nôtre. Retournez joyeusement dans les régions supérieures, car vous n'avez été que de charmants espiègles, et la cachette de la chapelle Saint-Jacques est votre œuvre. »

Elle n'est qu'une espiéglerie des écoliers de l'Université d'Orléans.

DESNOYERS.

Digitized by Google

LA MAISON DE JEANNE D'ARC

A DOMREMY

ET NICOLAS GÉRARDIN, SON DERNIER POSSESSEUR

TABLEAU DE M. C. DE CYPIERRE

DONNÉ AU MUSÉE D'ORLÉANS

Par Mme l'Amirale comtesse MAUSSION, DE CANDÉ, née DE BIZEMONT.

Les riches collections de notre Musée de peinture, dont la valeur grandit chaque jour, sous la féconde impulsion de son éminent directeur, viennent de s'accroître d'un tableau doublement cher à nos patriotiques souvenirs, par les faits qu'il retrace et par les noms tout orléanais du peintre et de la généreuse donatrice.

L'humble chaumière où, le 6 janvier 1412, naquit, à Domremy, l'incomparable enfant qui délivra Orléans et la France, appartenait, en 1818, à un brave soldat retiré du service, NICOLAS GÉRARDIN, de la famille de la Pucelle.

Gérardin n'était pas riche. Pour subvenir aux besoins de ses enfants, il lui fallait mettre en vente son cher et modeste patrimoine. Un riche étranger l'apprend et lui en offre dix mille francs : quatre fois sa valeur. Pour le pauvre vétéran, c'était une fortune. Mais son noble cœur était digne du sang qui coulait dans ses veines. Vendre à un étranger la maison de Jeanne d'Arc ! Spolier son pays de cette sainte relique ! Déshonorer son nom ! Manquer à son devoir ! Gérardin n'hésite pas,

Digitized by Google

il refuse, et, peu après, sur le vœu du Conseil général, il cède sa glorieuse demeure au département des Vosges, pour le modique prix de deux mille cinq cents francs. Il exprime seulement le désir d'en rester gardien jusqu'à sa mort (1).

Cet acte de généreux désintéressement, accompli avec une simplicité si touchante, ne tarda pas à s'ébruiter au dehors.

Le 3 août 1818, le conseil municipal d'Orléans, sur la proposition du maire, M. le comte de Rocheplatte, votait à Nicolas Gérardin de chaleureuses félicitations.

Le 12 août, par ordonnance royale, Louis XVIII lui conférait la croix d'honneur.

Le 12 septembre, le conseil d'Orléans, par nouvelle délibération, « voulant, y est-il dit, transmettre à la postérité, par un monument durable, le souvenir d'une action éminemment honorable, statuait qu'une médaille d'or, frappée au nom de la ville, serait remise à Nicolas Gérardin (2) ; qu'elle porterait d'un côté l'effigie du Roi, et de l'autre une légende conçue en ces termes :

LA VILLE D'ORLÉANS
A NICOLAS GÉRARDIN
DE LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC (3)
POUR AVOIR PAR UN LOUABLE DÉSINTÉRESSEMENT
CONSERVÉ A LA FRANCE
LA MAISON OU NAQUIT
LA PUCELLE D'ORLÉANS

(1) L'acte de vente du 20 juin 1818, fut, le 5 août, approuvé par ordonnance royale.

(2) Cette médaille d'or est religieusement conservée par les enfants de M. Gérardin.

(3) Nous ne saurions dissimuler que dans son *Histoire abrégée de Jeanne d'Arc*, M. Jollois révoque en doute cette parenté.

Mais, en présence des obscurités et des graves incertitudes de la descendance collatérale de la Pucelle, dans ses lointaines origines, nous croyons pouvoir, jusqu'à preuve contraire, préférer à la simple dénégation de l'honorable historien, la formelle affirmation de l'éditité orléanaise, acceptée et tacitement ratifiée par l'autorité préfectorale et le Conseil général des Vosges, et justifiée d'ailleurs par les nobles sentiments du possesseur héréditaire de la maison de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

« Le conseil statuait, en outre, qu'un extrait de la délibération accompagnerait la médaille d'or, et que deux exemplaires en argent seraient offerts, au nom de la ville, l'un à M. le Préfet des Vosges, l'autre au Président du Conseil général (1). »

Le vieux soldat ne comprenait rien à tant d'éloges et d'honneurs, pour avoir, disait-il, tout simplement fait son devoir; mais les bons habitants de Domremy en étaient comblés de joie; et le jour où Gérardin revint au pays, portant sur sa poitrine sa croix d'honneur si bien méritée, ce fut comme une explosion d'enthousiasme.

Par un hasard providentiel, un peintre, orléanais de nom et de cœur, M. Casimir de Cypierre (2), visitait à ce moment les hameaux et les riantes prairies de la Meuse.

« .... J'étais à Domremy, écrivait-il peu après à M. le comte Adrien de Bizemont, son ami, dans une lettre dont Mme de Candé a bien voulu se dessaisir pour nos archives, j'étais à Domremy au moment où le généreux propriétaire de la maison de Jeanne d'Arc rentrait dans son village, après avoir reçu la croix d'honneur, en récompense de son noble désintéressement.

« C'était une bonne fortune pour un peintre de reproduire, d'après nature, la fête touchante, sujet de sa composition.

« Tout y est donc pris sur le vif, avec une rigoureuse exactitude; la maison de Jeanne d'Arc, l'église où elle fut baptisée, les groupes d'habitants près de leurs demeures.... J'ai fait de mon mieux pour retracer fidèlement cette scène du plus grand intérêt.

« Je m'estimerais heureux, Monsieur, ajoutait M. de Cypierre, que cette toile pût vous satisfaire, et trouver place un jour dans

(1) Parmi les signataires de cette délibération, se lit le nom de M. Marcille-Pelletier, aïeul de M. le Directeur du Musée de peinture, qui, de 1815 à 1830, fit partie du Conseil municipal d'Orléans.

(2) Cypierre (Casimir de), peintre paysagiste, né à Paris, 1783. — (*Dictionnaire historique des Peintres*, par Adolphe Siret.)

Digitized by Google

votre ville d'Orléans, où la mémoire de la Pucelle est si religieusement honorée.... »

Un caractère frappant de vérité, rehaussé par un coloris sobre et lumineux, donne, en effet, à ce gracieux tableau l'intérêt d'une page d'histoire.

Sur une toile de 80 centimètres de hauteur et d'un mètre de largeur, l'artiste a reproduit, à gauche, la maison de l'immortelle héroïne, avec sa porte ogivale, surmontée d'une statue tenant une épée. Une vigne tapisse les murs; un drapeau fleurdelysé flotte au sommet de la toiture en tuiles, et porte, en lettres d'or, la devise : *Vive le Roi.*

La vieille église, telle qu'elle était alors, avec son antique aspect, son abside demi-circulaire et sa grosse tour carrée, occupe la droite du tableau.

Au centre est un groupe plein d'animation. Nicolas Gérardin, en vieux costume militaire, coiffé d'un tricorne galonné d'or, et portant sur sa poitrine la croix qu'il vient de recevoir, est conduit par le Maire vers la modeste habitation rurale par lui conservée à la France. Il presse contre lui son fils aîné qui l'accompagne. Des villageois, en habits de fête, portent une bannière aux armes de France. Un ménétrier joue sur son violon les plus beaux morceaux de son répertoire. Des femmes, des enfants, des amis, attendent à la porte ; les mains se lèvent, les fronts se découvrent, la joie épanouit tous les visages, l'enthousiasme est dans tous les cœurs.

Le tableau est signé et daté : De Cypierre — 1819.

Au mois de décembre 1825, M. de Cypierre, réalisant son affectueuse promesse, faisait don à M. Adrien de Bizemont, de sa toile historique ; et madame la comtesse Maussion de Candé la recueillait à son tour dans la succession paternelle.

Digne héritière de son vénérable aïeul, fondateur de notre musée de peinture (1), Madame de Candé écrivait, le 3 juillet

(1) Le Musée de Peinture d'Orléans a été fondé le 30 décembre 1823,

Digitized by Google

dernier, à M. Eudoxe Marcille, notre dévoué directeur, la lettre suivante que nous aimons à reproduire, en sa teneur :

Château de Frileuse, commune des Montils (Loir-et-Cher), 3 juillet 1883.

« Monsieur le Directeur,

« J'ai ici un tableau capital, peint par M. de Cypierre et offert à M. le comte Adrien de Bizemont, mon père, dont il était l'ami. Il représente la maison de Jeanne d'Arc, l'église où elle fut baptisée, enfin des paysans en habit de fête...

« J'ai, en outre, des lettres de M. de Cypierre, d'un véritable intérêt pour les possesseurs du tableau.

« J'ai pensé, monsieur, que le Directeur du musée de peinture d'Orléans, qui, mieux que personne, a connu la donatrice, son père et son aïeul, serait heureux de joindre à la riche collection confiée à ses soins le tableau et les lettres que je m'empresserai d'y joindre. Veuillez, monsieur, me faire connaître votre réponse, heureuse que je serai de me rappeler à votre bon souvenir.

« Comtesse de Candé, née de Bizemont. »

La réponse, on le croit sans peine, ne se fit pas attendre ; et quinze jours après, la toile pour nous si précieuse et la correspondance autographe arrivaient au musée d'Orléans.

Les faits qui viennent d'être rappelés et que le peintre a fidèlement retracés doivent être complétés par quelques détails ultérieurs.

Les constructions qui, en 1818, enveloppaient la maison de la Pucelle, et dont une partie a été habilement dissimulée par l'artiste, furent achetées en 1819, démolies et remplacées par deux pavillons neufs que relie une grille de fer.

L'un des pavillons abrite une école primaire, où sont gratuitement élevées les jeunes filles de Greux et de Domremy; l'autre

sur l'initiative intelligente et dévouée de M. le comte Gaspard de Bizemont, aïeul de madame de Candé.

Digitized by Google

un petit musée, destiné à recueillir les souvenirs de l'immortelle enfant.

Une fontaine monumentale, alimentée par la source dite des *Groseillers*, fut de plus érigée à la mémoire de Jeanne d'Arc entre sa maison paternelle et le bras de la Meuse qui arrose la place du village.

Sur un socle carré de 2m 50 de large et de 1m 80 d'épaisseur, muni d'une vasque pour recevoir l'eau, quatre pilastres doriques de 2m 20 de hauteur, supportent un toit de pierre orné d'une corniche et de deux frontons. Au centre de cette sorte de portique est posé, sur un cippe, le buste, en marbre blanc, donné par le roi, de l'héroïne du XVe siècle (1).

La principale chambre de l'humble chaumière, celle où vraisemblablement naquit Jeanne d'Arc, conservée avec un religieux respect, est aujourd'hui comme un sanctuaire de patriotisme, où viennent successivement prendre place de nobles témoignages d'admiration et de respect.

La restauration de cette habitation si modeste, transformée par la munificence royale et la reconnaissance publique en monument national, l'érection de la fontaine et la construction de la maison d'école furent rapidement achevées, et le dimanche 10 septembre 1820 l'inauguration en fut faite avec une véritable solennité (2).

Sur l'initiative de l'administration départementale des Vosges, les localités voisines s'y associèrent avec un chaleureux empressement; Orléans et le département du Loiret, spécialement

(1) Pour subvenir à la construction du monument et de la maison d'école, le roi donna 12,000 fr. sur sa cassette, plus 8,000 fr. pour capital d'une rente perpétuelle de 400 fr. destinée à l'entretien d'une sœur de charité chargée de tenir la classe. Le Conseil général des Vosges vota, en 1819, une allocation complémentaire de 3,000 fr.

Tous les travaux furent exécutés sous la direction de M. Jollois, alors ingénieur en chef du département des Vosges et depuis appelé aux mêmes fonctions dans le département du Loiret.

(2) Chaque année, depuis ce jour, soit le 10 septembre, soit le 8, fête de la nativité de la Sainte-Vierge, un anniversaire commémoratif est célébré dans l'église de Domremy.

Digitized by Google

invités, s'y firent représenter par une délégation officielle (1). Le procès-verbal de cette fête nationale fut inscrit dans les registres publics, et, pour mieux en perpétuer le souvenir, sur la demande de M. le Maire d'Orléans, une plaque de cuivre, aux armes de la ville et de Jeanne d'Arc fut scellée dans la chambre principale, avec cette légende :

HOMMAGE A JEANNE D'ARC. *Députation de la ville d'Orléans à Domremy pour l'inauguration du monument érigé à la mémoire de cette héroïne, le 10 septembre 1820* (2).

Tel fut le digne couronnement de l'épisode historique dont le tableau donné au musée retrace les premières phases.

Un dernier fait doit être consigné ici avant de terminer cette notice.

Cinquante-huit ans s'étaient écoulés depuis le jour où, sous les yeux de M. de Cypierre, Nicolas Gérardin, nouvellement décoré, rentrait triomphalement dans son village, tenant à la main l'aîné de ses fils, et conduit par le Maire vers la maison vénérée que son noble cœur avait assurée à la France.

Dans les premiers mois de 1876, un prêtre orléanais, chanoine de la Cathédrale et membre de la Société archéologique et historique, avait reçu l'honorable mission de prononcer à Domremy le panégyrique de Jeanne d'Arc, devant une imposant auditoire, le jour de la fête commémorative de la restauration de sa chaumière en monument national (3).

(1) La députation orléanaise se composait de MM. le comte de Rocheplatte, maire d'Orléans; le vicomte de Gremion, premier adjoint; de Noury, membre du conseil municipal; Rabelleau, conseiller de préfecture, délégué de M. le vicomte de Riccé, préfet du Loiret.

(2) Une médaille du module de 60 millimètres portant au revers cette même inscription, et au droit Jeanne d'Arc, en pied, d'après la statue de Gois, fut, de plus frappée par la ville d'Orléans à l'occasion de cette solennité.

(3) Le panégyrique de Jeanne d'Arc par M. l'abbé Patron a été imprimé, en 1878, à Neufchâteau.

Digitized by Google

A l'exemple de Mgr Dupanloup, son illustre évêque, M. l'abbé Patron voulut raviver ses religieuses inspirations dans un pieux pélerinage aux lieux bénis où naquit la Pucelle.

Il apprit à son arrivée que le fils aîné de Nicolas Gérardin, celui que le peintre a représenté près de son père ; chargé de trois enfants, à son tour, devenu septuagénaire et contraint par des infirmités prématurées de résigner ses modestes fonctions forestières, se trouvait dans un état de fortune presque voisin de la gêne (1).

Ému de ces douloureux détails, M. l'abbé Patron (2), d'accord avec le respectable curé de Domremy (3), et presqu'à l'insu de cette honorable famille, se hâta d'en informer le maire d'Orléans, M. Alexis Germon.

M. Germon en référa sans retard à son conseil, et par délibération du 7 juillet 1876, sur le rapport favorable de la commission des finances, une subvention annuelle et indéfiniment renouvelable, de deux cent cinquante francs fut, d'un vote unanime, accordée à M. Gérardin.

Depuis lors, elle lui est régulièrement comptée chaque année.

Personne assurément n'eut blâmé nos administrateurs orléanais de donner, en cette occasion, un plus large cours à leur munificence. Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'en demeurant fidèles aux traditions de leurs devanciers, ils ont, par ce digne emploi de nos deniers publics, fait à notre ville un véritable honneur.

(1) La famille Gérardin se compose aujourd'hui de cinq membres, dont quatre ont postérité. Tous habitent Domremy, et, fidèles à l'honorable profession des père et mère de la Pucelle, et à la touchante devise — *Vive labeur* — inscrite sur sa demeure, ils y sont tous cultivateurs.

(2) L'honorable initiative de M. l'abbé Patron nous était inconnue, lorsqu'après la mort de ce vénéré collègue, la Société archéologique et historique voulut bien, en 1882, nous confier la mission de recueillir, dans une notice nécrologique, quelques souvenirs de sa vie. C'est une consolation pour nous de réparer, ici, une involontaire omission.

(3) M. l'abbé Bourgaud, curé de Domremy et chanoine honoraire d'Orléans, est auteur de l'intéressant ouvrage : *Guide et souvenirs du pèlerin à Domremy*. Nancy, 1878.

Digitized by Google

Depuis quatre siècles et demi, en effet, la famille de la Pucelle a droit de cité parmi nous.

Lorsqu'en 1440, la vénérable Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc, vint, avec son fils Pierre et sa jeune nièce Marguerite, abriter ses derniers jours sous les murs de la ville affranchie par sa fille, nos vieux échevins d'alors la reçurent avec un filial respect, pourvurent à ses besoins pendant sa maladie, et durant dix-huit années, jusqu'à sa mort.

Son fils aîné, Jean d'Arc, chaque fois qu'il passait à Orléans, y trouvait un sympathique accueil.

Son second fils, le chevalier Pierre du Lis, chambellan du Roi (1), fixé avec sa mère en la banlieue et à peu de distance de la ville, dans les communes limitrophes de Chécy et de Sandillon, y tenait, en une vaste exploitation agricole, au milieu d'amis dévoués et de témoins des exploits de sa sœur, un rang égal à celui des bons gentilshommes de la province.

Lorsqu'en 1457, Jean du Lis, fils unique et dernier descendant du chevalier Pierre du Lis, contracta mariage avec demoiselle Macée de Vezines, fille de Jehan de Vezines, écuyer, seigneur de Villiers.....

« .... Le lundi, XVIIIe jour de juillet, disent nos vieux registres de comptes, fut présenté, de par la ville, au disner et soupper des nopces du fils de messire Pierre du Lis, chevalier, frère de feue Jehanne la Pucelle, XV pintes de vin blanc et XXXVI pintes de vin vermeil, pour ce qu'il estoit venu faire sa feste du village en ceste ville, et n'avoit point de bon vin vieil de provision, pour povoir festoier et faire plaisir à messeigneurs de la justice et autres notables gens de la dicte ville et de dehors, qui estoient venus aux dictes nopces....

« .... Et le lendemain mardi, XIXe jour dudit mois, par

(1) Bail de la métairie de *Baigneaux*, du 31 janvier 1442; reprise dudit bail après la mort de Pierre du Lis, par Jean, son fils, le 8 janvier 1467. (Voir *La Famille de Jeanne d'Arc, et son séjour dans l'Orléanais.* — Orléans, 1878.

Digitized by Google

Michelet Filleul, l'un des procureurs, fut présentée, ou nom de la ville, dans une bource par lui achaptée, la somme de vint livres tournois, au filz dudit messire Pierre du Lis, en augmentacion de son mariage, pour considération des grans biens, bons et agréables services, que fist durant le siège feu Jehanne la Pucelle, seur dudit messire Pierre, à ceste cité d'Orliens (1). »

Le 8 mai 1501, ce même Jehan du Lis, très-avancé en âge et sans postérité, était invité, « à la feste commémorative de la délivrance, et au disner offert par les échevins au bailly du comté de Dunois et au prédicateur (2). »

Quant à la sainte héroïne, une solennité patriotique et religieuse, toute imprégnée d'admiration et de respect, toujours populaire toujours parée d'une inaltérable jeunesse, célèbre chaque année, depuis 455 ans, sa mémoire et son nom.

C'était donc à la cité de Jeanne d'Arc, si constamment dévouée à sa libératrice, qu'appartenait d'honorer, comme il devait l'être, le patriotique désintéressement du vieux soldat issu du sang de la Pucelle; d'en recueillir dans son musée la fidèle peinture, et de tendre à son fils aîné, devenu septuagénaire, une main généreuse et amie...

Les faits historiques, que le précieux don de madame la comtesse de Candé nous a donné l'occasion de remettre en lumière, étaient déjà peut-être connus de plus d'un lecteur; mais le sentiment dont ils émanent est si sympathique aux cœurs orléanais, qu'il nous sera pardonné, nous osons l'espérer, d'en avoir ravivé le souvenir.

Ils sont de ceux dont on aime à dire avec le poète :

Indocti discant et ament meminisse periti.

BOUCHER DE MOLANDON (3).

(1) *Archives municipales d'Orléans*, Compte de commune de HERVÉ. Paris, 1457-1458 (VIIIe mande). (Voir *La Famille de Jeanne d'Arc....*)
(2) Voir *Ibidem*, page 54.
(3) Cette notice était déjà sous presse, lorsqu'un des généraux les plus

Digitized by Google

distingués de notre armée voulut bien nous honorer de la communication suivante, qu'avec une vive gratitude, nous nous empressons d'accueillir.

« ..... En 1867, nous écrit-il, j'étais en garnison en Lorraine, et je profitai du voisinage de Domremy pour visiter la maison de Jeanne d'Arc.

« Mon pèlerinage accompli, je me rappelai l'acte de désintéressement patriotique dont Nicolas Gérardin s'était honoré en 1818. Son fils avait continué d'habiter le village, je me rendis chez lui.

« Garde forestier, il était retenu au dehors par les devoirs de son emploi ; ce fut sa femme qui me reçut. La dignité de son maintien, son air distingué, la tenue correcte de sa maison m'impressionnèrent favorablement dès mon entrée.

« La conversation s'engagea, et j'exprimai le désir de voir la décoration qu'avait reçue Nicolas Gérardin, les titres qui l'accompagnaient, et tout spécialement les honorables témoignages de souvenir que la ville d'Orléans lui avait donnés.

« Tout cela me fut montré de bonne grâce et avec un légitime orgueil.

« Mais le traitement d'un garde forestier, fût-il brigadier, est bien modeste ; je parlai des difficultés financières que devait susciter l'éducation des enfants..... et comme j'exprimais la pensée que si la situation du ménage était connue, l'intérêt si vif qui s'était autrefois porté sur Nicolas Gérardin ne ferait pas aujourd'hui défaut à ses enfants : « *Nous ne nous « plaignons pas, Monsieur le Commandant,* me fut-il répondu ; *car si « nous sommes trop pauvres pour refuser un secours honorablement « offert, nous sommes trop fiers pour le demander.* »

« Ces paroles, prononcées d'un ton simple et digne, près de dix ans avant la gracieuse allocation de la ville d'Orléans, m'ont paru mériter d'être recueillies. Peut-être auraient-elles place dans votre notice?

« Veuillez, cher Monsieur, agréer l'expression, etc.

« Général ***. »

Il nous sera permis d'ajouter, à notre tour, que l'intéressant récit du général *** est une heureuse fortune pour nous et nos lecteurs ; il est pour la famille Gérardin, un nouveau titre honneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 119.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1883.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1883

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 119.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1883.

Séance du vendredi 9 novembre 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M le Président annonce que la Société a reçu de M. le Ministre de l'Instruction publique l'autorisation d'accepter le legs Danger.

— Plusieurs membres présentent en qualité d'associé correspondant M. Agricol Bénard, dessinateur chromolithographe, ancien élève de M. Clouet, à l'école de dessin d'Orléans.

— MM. de Braux et Pierre d'Arc sont proclamés associés correspondants.

— M. Emile Besnard, ancien président du tribunal civil de Blois, est élu membre titulaire non résidant.

Digitized by Google

— M. Desnoyers donne lecture d'une liste d'objets divers de l'époque gallo-romaine, découverts à Jouy-en-Pithiverais (Loiret). La Société décide que cette liste sera insérée au *Bulletin*.

En mai 1883, un laboureur a trouvé, dans son champ, une monnaie gauloise carnute en or. Tête à droite. ℞. Aigle éployé.

Les carnutes en or sont fort rares.

— M. Herluison propose d'organiser dans l'ancienne salle des Thèses, à l'occasion du concours régional qui doit avoir lieu au mois de mai 1884, une exposition rétrospective.

Elle comprendrait : 1° Tout ce qui a trait à l'histoire de l'Université d'Orléans ; 2° Les productions typographiques de la province entière.

Cette proposition, adoptée en principe, est renvoyée à l'étude d'une commission spéciale composée de MM. Baguenault de Puchesse, Boucher de Molandon, Patay, Herluison, Jarry, Doinel, Bimbenet, Loiseleur et Basseville (1).

— Lecture est donnée d'une circulaire de M. le Président de la commission du *Répertoire des travaux historiques*, sollicitant le concours de la Société en vue de contrôler, particulièrement en ce qui concerne l'Orléanais, les indications contenues dans le volume publié sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique, et de signaler les erreurs ou omissions qui auraient pu se glisser dans cet immense travail.

Une commission, composée de MM. Herluison, Jarry, Delorme et Basseville, est chargée de faire un rapport qui satisfasse au désir exprimé par le Comité des travaux historiques.

— M. Boucher de Molandon dépose sur le bureau au nom de M. Pérot, associé correspondant, un silex marqué d'un signe sans doute conventionnel, mais encore inexpliqué.

— M. Fournier jeune présente un plan détaillé de l'église de Pont-aux-Moines (Loiret), et la copie d'un plan de l'abbaye de Ferrières, dressé au XVIIIe siècle.

(1) Voir, page 158, la circulaire relative à cette exposition.

Digitized by Google

Séance du vendredi 23 novembre 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne lecture des lettres de remercîments adressées par MM. Émile Besnard, Pierre d'Arc et de Braux, récemment élus membres de la Société.

— M. Doinel est autorisé à insérer dans son *Mémoire* sur le maréchal d'Ancre des documents complémentaires qu'il vient de retrouver.

— M. L. Jarry appelle l'attention de la Société sur un nouveau travail publié par M. L. Delisle, à l'imprimerie nationale, intitulé : *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans.*

Cette étude, consacrée à l'examen détaillé des manuscrits provenant du monastère de Fleury, a pour nous un intérêt tout particulier ; et la Société prie M. Loiseleur, qui s'est occupé beaucoup de cette importante question, de faire un rapport spécial sur la *Notice* de M. L. Delisle.

— M. Boucher de Molandon donne lecture d'un mémoire sur diverses épitaphes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, et dépose sur le bureau une copie des fragments de celle de Jocerand, ainsi qu'une restitution complète de l'inscription relevée sous sa direction, par MM. Poulain et Fournier.

La Société, répondant au désir exprimé par l'auteur, autorise la reproduction de cette inscription dans l'Album du volume des *Mémoires*, en cours de publication.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'une liste d'objets découverts dans le département du Loiret, et fait remarquer que dans la salle du Musée historique, spécialement consacrée depuis quelques années seu-

Digitized by Google

lement aux produits des découvertes locales, quatre-vingt-dix-sept communes sur trois cents sont déjà représentées.

Objets trouvés à Jouy en Pithiverais, canton de Bazoches-les-Gallerandes.

Au mois d'octobre 1883, un laboureur de Jouy a trouvé, dans son champ, trois monnaies gauloises. — Carnutes. Tête à gauche. — ℞. Bœuf couché. Et quelques monnaies romaines, savoir :

Auguste. Petit bronze. — Autel de Lyon.
Trajan. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Antonin. Moyen bronze. — ℞. Femme assise.
Antonin. Petit bonze. — ℞. Fruste.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — Fruste.
Faustine II. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Faustine II. Moyen bronze. — Fruste.
Tetricus I. Petit bronze. — ℞. Génie debout.
Tyran des Gaules. — Fruste.
Deux silex taillés, fragments de poterie rouge vernissée.
Deux fragments de verrerie, fibule en bronze étamé.
Fer de lance.
Petite agrafe mérovingienne.
Deux boutons mérovingiens.
Poids de tisserand en terre cuite.

Objets trouvés à Léouville, canton de Bazoches-les-Gallerandes.

Ces objets ont été trouvés en octobre 1883 dans le labourage des champs :

Claude. Moyen bronze. — ℞. La Liberté.

Digitized by Google

Néron. Moyen bronze. — ℞. La Victoire.
Trajan. Grand bronze. — ℞. L'Abondance.
Trajan. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Adrien. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Antonin. Grand bronze. — Soldat debout.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Faustine II. Grand bronze. — ℞. Vénus debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — ℞. Femme tenant la haste.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — ℞. Soldat debout.
Faustine II. Grand bronze. — ℞. Vénus debout.
Commode. Grand bronze. — ℞. Hercule et l'Empereur.
Lucille. Grand bronze. — ℞. Femme tenant un long rameau.
Posthume. Petit bronze. — ℞. Soldat debout.
Constantin II. Petit bronze. — ℞. Castre prétorienne.
Silex taillé.
Fragment de poterie rouge vernie.
Grain de collier en verre.
Fibule en bronze.
Agrafe mérovingienne.

Objets trouvés à Auxy, canton de Beaune-la-Rolande.

Des charretiers ont trouvé dans le labourage des champs, en juin 1883, les objets suivants :
Gauloises en bronze. Tête à gauche. — ℞. Bœuf couché (?).
Trajan. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Deux Trajan. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Trajan. Moyen bronze. — ℞. Fruste.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Antonin. Moyen bronze. — ℞. Fruste.
Victorin. Petit bronze. — ℞. Victoire debout.
Victorin. Petit bronze. — ℞. Fruste.
Fond de vase en terre grise.

Digitized by Google

— M. Emile Besnard expose verbalement un importante découverte archéologique qu'il vient de faire dans sa propriété de Courbenton (Loir-et-Cher).

Il s'agit d'une station agricole gallo-romaine, établie sur une station gauloise.

Des échantillons de céramique, de verrerie, et des monnaies provenant des fouilles, sont déposés sur le bureau.

M. Besnard est invité à rédiger un rapport sur sa découverte.

— Un travail de M. Tranchau, intitulé : *Un contrat d'apprentissage de boulanger en 1771*, lu dans une séance précédente, est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Grellet-Balguerie adresse une nouvelle lettre relative à l'inscription anonyme de Saint-Benoît, tendant à établir que Giraldus serait le titulaire de l'épitaphe visée.

M. Baillet objecte qu'il a cru avoir donné la preuve que ce nom ne remplissait pas les conditions épigraphiques exigées.

— M. Fournier jeune dépose sur le bureau un plan avec restitution de l'ancienne Librairie de l'Université d'Orléans, destiné à prendre place à la suite du travail de M. Bimbenet.

Des remerciments sont adressés à M. Fournier, et son travail est renvoyé à la Commission des publications.

Séance du vendredi 14 décembre 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce en ces termes la mort de M. François Lenormant, membre correspondant de la Société :

Digitized by Google

Messieurs,

J'ai aujourd'hui une triste nouvelle à vous apprendre. Nous avons perdu, cette semaine même, un de nos membres les plus illustres et les plus dévoués à la Société. M. François Lenormant est mort à Paris, le 9 décembre, à un âge où sa belle carrière de savant et d'érudit ne faisait presque que commencer. Il a péri, comme son père, à vingt-cinq années de distance, victime de son ardeur pour les découvertes archéologiques. C'est dans la Grande-Grèce, où, depuis deux ans, il poursuivait les fouilles et les investigations les plus curieuses, qu'il a pris le germe du mal implacable auquel il vient de succomber. Déjà, il avait fait connaître au public une partie des découvertes acquises, et notre Musée du Louvre s'était enrichi, grâce à lui, d'importants vestiges de cette civilisation de l'Italie méridionale, qui a précédé de beaucoup celle des Romains.

Vous savez, Messieurs, quels ont été les immenses travaux de M. Fr. Lenormant : cette *Histoire ancienne de l'Orient*, entièrement renouvelée d'après toutes les recherches modernes, que personne ne possédait et ne résumait mieux que lui ; ses belles études de numismatique, — *la monnaie dans l'antiquité*, — qu'il tenait à achever jusque sur son lit de mort ; tant de publications archéologiques, où la passion de l'antique s'alliait au goût artistique le plus délicat.

François Lenormant appartenait à notre Société depuis 1860, en qualité de membre correspondant. Il était très particulièrement attaché à Orléans comme au berceau de sa famille ; il avait toujours été plein de sollicitude pour nos intérêts, ne manquant pas de faire connaître nos *Mémoires* dans les grands dépôts publics, à l'Institut, dont il avait été membre très jeune. Plusieurs fois, il s'était rendu avec empressement dans notre ville pour quelques solennités littéraires ; et, l'hiver dernier encore, il m'avait promis d'y revenir et d'apporter à nos publications le précieux concours de quelques-uns de ses travaux, qu'il aurait spécialement détachés pour nous. J'aurais eu plaisir, avec plusieurs de nos collègues, à vous proposer d'inscrire son nom parmi ceux

Digitized by Google

de nos membres honoraires, où sa place était marquée depuis longtemps. Sa mort a tout arrêté, comme elle est venue interrompre une vie si bien remplie par son infatigable ardeur pour les grandes causes de la Science, de la Patrie et de la Religion.

J'espère, Messieurs, que la Société sera d'avis d'insérer au procès-verbal l'expression publique de ses regrets, en même temps qu'un hommage à la mémoire de François Lenormant, et un respectueux témoignage de sympathie pour ceux qu'il laisse après lui.

La Société décide que l'allocution de M. le Président sera inséré au *Bulletin*, et adressée, en son nom, à la famille de M. Fr. Lenormant.

— M. Edmond Michel, membre correspondant, fait hommage à la Société de deux notices : l'une sur M. le baron de Girardot, mort à Ferrières-Gâtinais, au mois de mai dernier ; l'autre sur le tombeau de Blanchefort, abbé de Ferrières (1).

— Sont également déposés sur le bureau : l'*Autel chrétien*, de M. l'abbé Corblet, et une notice biographique sur le docteur Quiquerez, par M. Hermann-Hagen.

Des remercîments sont votés aux donateurs.

— La Commission des publications propose l'insertion aux *Mémoires* d'un travail de M. Tranchau sur : *La corporation des Boulangers, et un contrat d'apprentissage en 1771*.

Ces conclusions sont adoptées.

— M. Agricol Bénard est élu associé correspondant.

(1) *Le tombeau de l'abbé de Blanchefort dans l'église de l'ancienne abbaye de Ferrières*, notice insérée dans *la Gazette des Beaux-Arts*, numéro d'août 1883. — M. Tranchau avait déjà présenté à la Société un travail sur le même sujet. (Voir *Bulletin de la Société archéologique*, t. II, pp. 43 et 62.)

Digitized by Google

— M. Louis Jarry donne lecture d'un mémoire de M. l'abbé Crochet, membre titulaire non résidant, intitulé : *Recherches historiques sur Saint-Paterne-d'Avranches, et sur le transport de ses reliques à Orléans.*

— M. Tranchau lit une note sur une peinture murale, qui décore une des arcades intérieures d'une ancienne chapelle du grand cimetière d'Orléans.

Ces deux travaux sont renvoyés à la commission des publications.

— M. le Président donne lecture du rapport de M. Loiseleur, sur les manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans, décrits par M. L. Delisle dans sa récente *Notice* (1).

La Société décide l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Loiseleur (2).

Séance du vendredi 28 décembre 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Conformément à l'art. 13 de ses statuts, la Société procède au renouvellement du bureau pour l'année 1884.

MM. Baguenault de Puchesse et Desnoyers, tous deux rééligibles, sont nommés président et vice-président de la Société.

M. de Beaucorps est élu vice-secrétaire archiviste, en remplacement de M. Tranchau, non rééligible.

M. Thillier est nommé trésorier pour trois ans.

M. Tranchau remplace, à la Commission des publications, M. Vignat.

(1) Voir plus haut, page 109.
(2) Voir plus loin, page 117.

Digitized by Google

— M. le Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du 3e Trimestre de 1883, qui est renvoyé à la Commission des publications.

— M. l'abbé Desnoyers annonce que M. le comte du Passage a gracieusement offert au Musée d'Orléans le moulage en plâtre d'une statue de Jeanne d'Arc, dont il est l'auteur.

— Le même membre fait connaître qu'il a récemment acquis au profit de notre collection municipale :

1° Une monnaie d'or gauloise au type du Statère de Macédoine, trouvée à la Nivelle, près Meung (Loiret). Cette pièce porte au droit : une tête d'Apollon à droite, et au revers, la victoire conduisant un bige.

2° Une très belle agrafe mérovingienne, trouvée dans le cimetière d'Izy (Loiret).

— M. G. Vignat lit une note sur le plan de l'abbaye de Ferrières, dont la copie a été offerte à la Société par M. Fournier jeune.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Boucher de Molandon est autorisé à faire imprimer à ses frais une cinquième planche, destinée à compléter son mémoire sur les inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoît-sur-Loire.

— M. Pérot adresse à la Société une note sur la nécropole gallo-romaine de Cé (Allier).

Lecture est donnée de ce travail, qui est remis à la Commission des publications.

Digitized by Google

LES LARCINS DE M. LIBRI

A LA BIBLIOTHÈQUE D'ORLÉANS

Sous ce titre : *Notice sur plusieurs manuscrits de la ville d'Orléans*, M. Léopold Delisle vient de publier une étude qui servira à l'histoire de notre Bibliothèque publique, et qu'il me paraît utile de faire connaître à la Société archéologique de l'Orléanais. Elle se rattache à cette suite de travaux où l'illustre érudit a entrepris de dénoncer à l'opinion publique les soustractions opérées, il y a bientôt un demi-siècle, dans diverses bibliothèques françaises, par le mathématicien Libri-Carucci, membre de l'Institut.

On sait qu'en 1842 cet habile escroc fut chargé par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, d'inspecter les manuscrits des bibliothèques, et de signaler les plus intéressants. Muni de ce mandat officiel, il put sans gêne pénétrer dans les dépôts dont les richesses lui paraissaient le plus enviables et y exercer des déprédations. Les bibliothèques de Lyon, de Troyes, de Tours et d'Orléans eurent particulièrement à souffrir de ses agissements. L'attention du ministère finit par s'éveiller. Un rapport secret, daté du 4 février 1848, rapport écrit par M. Boucly, procureur du roi, et communiqué à M. Guizot, afin d'agir suivant ses instructions, estimait approximativement à 500,000 francs la valeur des objets soustraits de 1842 à 1848. Un arrêt de la cour d'appel de Paris, en date du 22 juin 1850, condamna le soustracteur à dix ans de réclusion. Mais, à cette époque et depuis quelques années déjà, il s'était refugié à

Digitized by Google

Londres, protestant de son innocence et rencontrant à Paris, parmi des hommes haut placés dans la littérature, de puissants défenseurs.

Je n'ai point à dire ici, après M. Delisle, comment il rencontra en Angleterre un protecteur, j'allais presque dire un complice, dans la personne de lord Ashburnham, célèbre bibliophile, qui avait réuni dans son château une collection de manuscrits où figuraient près de 4,000 articles. La partie de cette collection, qu'on appelle aujourd'hui le fonds Libri, fut acquise par ce lord, en 1847, au prix de 200,000 francs. Lord Ashburnham mourut le 22 juin 1880, et, son fils ayant annoncé l'intention de vendre ses manuscrits, M. Delisle entama avec lui une négociation qui n'aboutit point. Bientôt il apprit que le nouveau comte d'Ashburnham offrait au musée britannique l'ensemble de cette vaste collection pour une somme de quatre millions. S'entêtant dans son entreprise patriotique, l'infatigable administrateur de la bibliothèque nationale s'adressa alors à la loyauté des conservateurs de ce musée, essayant de leur démontrer que parmi ces richesses qu'on leur proposait d'acheter à un prix si élevé, beaucoup étaient le produit d'insignes rapines.

Dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 23 février 1883, il passa en revue quatorze des plus anciens manuscrits du fonds Libri, et prouva avec la clarté de l'évidence que tous provenaient de vols commis à Lyon, Tours, Troyes et Orléans. Deux avaient été soustraits en tout ou partie à ce dernier dépôt.

Ce mémoire fut de suite reproduit par le journal *le Temps* et acquit ainsi un grand retentissement. M. le Maire d'Orléans s'en émut. Dans une conversation que j'eus avec lui le 27 février, je cherchai, selon le désir que m'en avait témoigné M. Delisle, à le sonder sur le concours pécuniaire de notre ville, au cas où ce concours deviendrait nécessaire pour la récupération des volumes perdus. M. le Maire se montra disposé à solliciter, en effet, un sacrifice du conseil municipal ; il remarqua toutefois, avec sa sagacité habituelle, que, dans cette

Digitized by Google

triste affaire, la faute première et la responsabilité incombaient à l'État.

Bientôt après, M. Ferry, ministre de l'instruction publique, instituait une commission chargée de lui proposer les mesures les plus efficaces pour assurer la réintégration des richesses enlevées à notre pays. Pour préparer le travail de cette commission, M. Delisle résolut d'examiner les volumes renfermés dans la bibliothèque d'Ashburnham-Place. Il m'annonça ce projet dans une lettre en date du 6 mars, dont je détache le passage suivant :

« Je garde votre volume d'homélies en lettres onciales. Je compte l'emporter ce soir à Londres pour faire la preuve des faits que j'ai avancés. J'espère que lui et moi nous reviendrons sans avoir couru de périls ni sur terre, ni sur mer.

« Si le gouvernement français consent à faire un sacrifice, nous rentrerons en possession de notre bien. Je rencontre un excellent esprit chez nos collègues du musée britannique.

« Votre tout dévoué, L. Delisle. »

Le surlendemain de son arrivée à Londres, où il s'était fait accompagner de M. Julien Havet, jeune savant qui porte dignement un nom illustre, il m'écrivit le petit mot que je transcris ici et qui me causa une vive satisfaction.

Londres, le 9 mars 1883.

« Cher collègue,

« La plupart de vos fugitifs, y compris les *Testimonia S. Gregorii*, sont retrouvés. Ce n'est pas à dire que vous les recouvrerez sans peine ; mais on travaille à obtenir ce résultat.

« Tout à vous. L. Delisle. »

Le 11 mars, je recevais une nouvelle lettre de M. Delisle, écrite aussitôt après son retour à Paris.

« Votre manuscrit de S. Augustin, etc., en onciales, est revenu sain et sauf du voyage d'Angleterre. Il m'a servi

Digitized by Google

d'exemple pour démontrer comment les cahiers volés par Libri s'ajustent dans nos manuscrits mutilés.

« J'espère que le mal sera en grande partie réparé, si le gouvernement français accepte le projet de traité que nous offre le musée britannique, et que, pour ma part, je me suis engagé à défendre auprès de l'administration française.

« J'espérais trouver des indications précieuses pour vous et pour nous dans un catalogue détaillé des manuscrits de Fleury, que Libri a possédé, mais qui a disparu. Ce catalogue datait du XVIIIe siècle. N'y en aurait-il pas un double dans quelque dépôt orléanais? Au reste, il ne nous serait plus d'aucune utilité pratique, la liste de nos réclamations, soumise hier au conseil des *Trustees*, ayant été déclarée définitive. »

Dans les deux jours qu'ils passèrent à Londres, MM. Delisle et Havet examinèrent sommairement la collection d'Ashburnham-Place, et dressèrent une liste d'environ 200 volumes du fonds Libri et d'un autre fonds aussi suspect que celui-là, provenant d'un ancien libraire de Paris, nommé Barrois : ces deux cents volumes parurent provenir de vols commis dans diverses bibliothèques et archives de France. Cette liste fut agréée par les administrateurs du musée britannique, et, de part et d'autre, il parut équitable de fixer à 600,000 fr. la valeur des 200 volumes auxquels la France aurait consenti à borner ses réclamations.

M. Ferry approuva le projet de cette convention, et, le 31 mars, dans un discours prononcé devant le congrès des Sociétés savantes, il prit l'engagement solennel de présenter un projet de loi qui ferait restituer à notre pays des documents qui n'auraient dû jamais en sortir.

Malheureusement le gouvernement anglais ne souscrivit point à la convention projetée ; la Trésorerie refusa d'allouer les fonds nécessaires pour l'achat en bloc des manuscrits de lord Ashburnham, et, dès le mois de juillet, le conseil des *Trustees* traita directement, avec les représentants de ce lord, des manuscrits que le musée britannique convoitait tout particuliè-

Digitized by Google

rement, laissant aux Français, sans plus unir son action à la leur, le soin de recouvrer ceux qu'ils réclament.

M. Léopold Delisle a alors adressé à M. le ministre de l'instruction publique un rapport où il expose les négociations dont les manuscrits enlevés à la France venaient d'être l'objet ; il a établi les conditions dans lesquelles le comte d'Ashburnham les avait acquis, et montré qu'il en connaissait l'origine suspecte. Il a prouvé enfin itérativement, par des exemples tirés de la bibliothèque nationale et des bibliothèques de Lyon, de Tours et d'Orléans, que beaucoup d'articles décrits dans le catalogue de ce lord proviennent de vols commis dans les dépôts français. Il ne s'en est pas tenu là ; il a imprimé des recherches sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours dans la première moitié du dix-neuvième siècle : il en résulte que, pendant cette période, cet établissement a perdu près de 300 manuscrits.

Le savant administrateur de la bibliothèque nationale vient de publier un rapport analogue sur les manuscrits disparus de la bibliothèque d'Orléans, laquelle, par bonheur, a été beaucoup moins victimée que celle de Tours. Cette bonne fortune, elle la doit surtout à ce fait que, dès 1820, l'abbé Septier avait publié un catalogue des manuscrits d'Orléans, et à ce que, depuis cette publication, ces documents étaient régulièrement cotés. Le nouveau travail de M. Delisle ne porte que sur 33 manuscrits ; encore compte-t-il comme perdus les numéros 61 et 266, quoiqu'il paraisse bien que, par un tour de passe-passe de Libri, le premier ait été substitué au second que seul il convoitait, et qui est, en effet, le seul des deux qu'on ait rencontré chez lord Ashburnham.

Il n'est pas inutile, en effet, de dire ici, qu'à Orléans, c'est presque toujours par voie de substitution que Libri a opéré ses fraudes. Il commençait par décoller le numéro du manuscrit qu'il voulait soustraire, puis il le recollait sur un autre manuscrit de format analogue, mais moins précieux ; soit, comme je l'ai souvent entendu raconter, qu'il eût apporté ce dernier volume sous son bras, dans le but, disait-il, de le comparer avec ceux qu'il

Digitized by Google

voulait étudier, soit, ainsi que le suppose M. Delisle, qu'il l'eût tout simplement emprunté à un résidu négligé par Septier et qui ne contenait que des manuscrits de très minime intérêt. Pour se procurer le manuscrit 266, qui datait du neuvième siècle, il fit mieux, et son procédé fut plus compliqué. Il commença par coller le numéro 266 sur le manuscrit 61 ; puis, à la place de ce dernier, il mit un office de sainte Anne, portant la date du 27 juillet 1641. Le vrai manuscrit 266 (*Beda de ratione temporis*) a été retrouvé à Londres ; quant au manuscrit 61, il occupe encore aujourd'hui sur nos rayons la place de cet ouvrage de Bède-le-Vénérable.

Sur les sept ou huit manuscrits entiers disparus de la bibliothèque d'Orléans, six ont été retrouvés dans la collection formée des larcins de M. Libri : mais il faut joindre à ces pertes des fragments ou feuillets dont M. Delisle donne la liste. Quelques-uns sont d'un grand intérêt : tels sont par exemple ceux arrachés du manuscrit numéro 131, écrit en lettres onciales, qui provient de l'abbaye de Saint-Benoît et contient des sermons de saint Augustin, du pape Léon Ier et autres saints personnages ; deux pages de ce manuscrit ont été photographiées pour l'enseignement de l'école des Chartes.

Le travail auquel s'est livré M. Delisle en commun avec M. Julien Havet, pour identifier tous ces fragments avec ceux qui ont passé sous leurs yeux à Londres, présentait d'autant plus de difficultés qu'il ne disposait que de renseignements insuffisants. Le catalogue des manuscrits de Saint-Benoit, rédigé vers 1720, dont parle sa lettre du 11 mars, et qui eût été d'un certain secours, a probablement été détruit par Libri. Pour comble de malheur, un autre catalogue, dressé en 1763 et donné en 1851 par M. Jacob à la Société archéologique de l'Orléanais, a disparu des collections de cette Société (1). Le catalogue de 1720, dressé par dom Chazal, auteur d'une histoire

(1) Voir, à la fin de la présente étude, la note additionnelle relative à deux inventaires des manuscrits de Saint-Benoît par moi découverts depuis la rédaction de cette notice.

Digitized by Google

manuscrite de Saint-Benoit (1), a été certainement entre les mains de l'abbé Septier, qui s'en est servi pour dresser le sien : voilà pourquoi la plupart de ses notices sur les volumes prove-

(1) Cette histoire manuscrite de Saint-Benoit n'a été donnée à la bibliothèque d'Orléans que le 10 mars 1834, dix ans après la mort de Septier, et par l'intermédiaire de Mgr Brumauld de Beauregard, évêque d'Orléans, qui l'avait reçue de M. Brillard. Ce dernier l'avait, ainsi qu'il le dit dans une lettre du 26 mai 1826, annexée au premier volume, trouvé dans la bibliothèque de son frère, curé de Poilly, petit village très-voisin de Gien. Je suppose qu'au moment de la Révolution, plusieurs manuscrits se trouvaient hors de l'abbaye de Saint-Benoit, prêtés ou confiés par les religieux à divers érudits et que l'histoire de dom Chazal était du nombre. La remise de ce travail entre les mains de M. Petit-Semonville, bibliothécaire, successeur de Septier, n'était donc au fond qu'une restitution. Les mêmes conjectures s'appliquent à l'histoire de Saint-Benoit, par dom Leroy. Pour ce volume, l'auteur de la restitution a sans doute, par un motif facile à deviner, désiré n'être pas connu; car M. Semonville n'a point mentionné la provenance sur le registre d'entrée, comme il l'a fait pour l'ouvrage de dom Chazal. Mais ce fait qu'il l'a, de sa main, inscrit sur le catalogue, tend à prouver que c'est seulement de son temps que cette œuvre de dom Leroy est parvenue à la bibliothèque. Comment croire d'ailleurs que Septier, aidé comme il l'était par plusieurs jeunes abbés du grand séminaire, qui préparaient et mettaient au net son travail, ait négligé ce gros volume in-folio de 1056 pages, d'une écriture si nette, et dont le titre, tracé en gros caractères sur la première page, devait immédiatement attirer l'attention ?

Le recueil des capitulaires, retrouvé dans le fonds Libri par M. Delisle et qu'il a analysé dans sa notice n° 32, soulève une question plus délicate. Dom Fabre l'a décrit à la page 315 de son catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Prousteau, publié en 1777, et cependant Septier n'en a rien dit dans le sien, publié en 1820. C'est même sur cette étrange omission qu'on se fonde principalement pour supposer que son travail n'est pas complet. Comment comprendre un tel oubli ? Il avait le catalogue de dom Fabre entre les mains, et l'un des exemplaires contient même encore des notes de son écriture. Notre savant collègue, M. Bimbenet, qui a beaucoup écrit sur l'histoire de la bibliothèque d'Orléans, atteste qu'un grand nombre de manuscrits, provenant de cet établissement et des bibliothèques de couvents, ont été pillés et vendus pendant la Révolution. Libri avait-il acheté ce recueil de capitulaires chez quelque brocanteur, sans se vanter de cet achat, parce qu'il savait bien qu'on ne prescrit pas contre les établissements publics; ou, ce qui n'est pas moins admissible, ne l'avait-il pas dérobé dans quelque bibliothèque privée ou publique, autre que celle d'Orléans? Je soumets humblement ces hypothèses à mon illustre confrère, en m'inclinant devant son jugement si perspicace et si sûr.

Digitized by Google

nant de Fleury sont rédigées avec soin et présentent souvent des analyses étendues. Ainsi s'explique la valeur relative de cette partie importante de son œuvre. Je dis *relative*, car, dans des analyses de ce genre, où il s'agit de manuscrits souvent composés de fragments nombreux de provenances diverses, la perfection est à peu près impossible ; il est rare qu'on n'y puisse relever des omissions et des erreurs, même quand leurs auteurs ont passé par l'école des Chartes. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute à mes yeux que Septier a eu pour guide le travail de son savant devancier, dom Chazal ; j'ai même retrouvé la chemise en papier grossier où il avait enfermé ce travail : on y lit ces mots tracés de sa grosse écriture : *Ancien catalogue de Saint-Benoît*. On suppose que Libri s'est emparé de cette pièce et l'a détruite, afin de rendre plus difficile dans l'avenir la constatation de ses détournements.

Mais, à défaut des documents de 1729 et 1763 si malheureusement disparus, la bibliothèque nationale possède une liste, bien sommaire il est vrai, des manuscrits de Fleury, dressée en 1552, et dont l'illustre directeur de cet établissement a tiré d'utiles indications : il en a même publié le texte et c'est un des principaux attraits de sa brochure. Ce vieux catalogue a permis à M. Omont, l'un de ses plus zélés collaborateurs, de reconnaître l'origine de plusieurs des feuillets en lettres onciales contenus dans le manuscrit numéro 16 de la bibliothèque d'Orléans, le plus ancien de ceux que possède cet établissement, et que Libri, par bonheur, a respecté. M. Omont publiera prochainement, sur ces fragments et sur ceux que renferme le manuscrit numéro 169, une étude particulière, dont M. Delisle pense dès à présent le plus grand bien. Lui-même doit consacrer une notice spéciale à un beau sacramentaire respecté aussi par Libri, et cela dans un travail où il passera en revue une soixantaine d'ouvrages du même genre appartenant à diverses bibliothèques de l'Europe.

Je saisis ici l'occasion de le remercier des paroles bienveillantes qu'il a bien voulu insérer, dans son rapport au ministre, sur le faible concours que j'ai eu la bonne fortune de lui prêter

Digitized by Google

pour ce qui concerne les manuscrits d'Orléans. Il est de ces esprits d'élite qui pour discerner la vérité n'ont besoin de l'aide de personne. Ce rapport, il vient de le réimprimer sur l'invitation de M. Jules Ferry, dans une fascicule où il a réuni, avec quelques notes additionnelles relatives surtout au fonds Barrois, les principaux écrits par lui mis au jour sur les manuscrits du comte d'Ashburnham. Bien que toutes ces publications s'adressent principalement à un petit nombre d'érudits, l'infatigable directeur de la bibliothèque nationale vise et atteint un but élevé et d'un intérêt général. Non content, en effet, d'édifier le public sur la valeur des documents enlevés à la France, et cela avec une science, une sûreté, une autorité hors de ligne, l'auteur tend surtout à en assurer plus tard le recouvrement; car il estime, avec raison, qu'après la publicité donnée à ces détournements, aucun collectionneur, aucune bibliothèque qui se respecte ne consentira à acquérir nos dépouilles, et qu'ainsi, tôt ou tard, leur détenteur actuel sera conduit à nous les restituer.

J. Loiseleur.

NOTE ADDITIONNELLE.

Le 19 décembre 1883, cinq jours après la communication à la Société archéologique de la présente notice, comme je compulsais, dans le but de cataloguer les moins insignifiants, les manuscrits formant le résidu dont il est question plus haut, j'ai fait une découverte qui n'est pas sans intérêt. C'est celle de l'inventaire, en cinq feuillets in-folio, des manuscrits de Saint-Benoît, dressé en 1796 par l'abbé Carré, chargé de réunir ces volumes dans un dépôt provisoire à Gien. Ces cinq feuillets étaient pliés sous la couverture d'un mince volume in-4°, relié en parchemin, écrit en l'année 1656, et contenant un catalogue

Digitized by Google

des livres appartenant alors à l'abbaye ; à la fin se trouve une liste très-sommaire de ses manuscrits. Je regrette d'avoir connu ces deux inventaires trop tard pour pouvoir utilement les communiquer à M. Delisle. Ils seront prochainement publiés par M. Louis Jarry, membre de la Société archéologique, qui les rapprochera de la liste de 1552 et du catalogue Septier.

J. L.

Digitized by Google

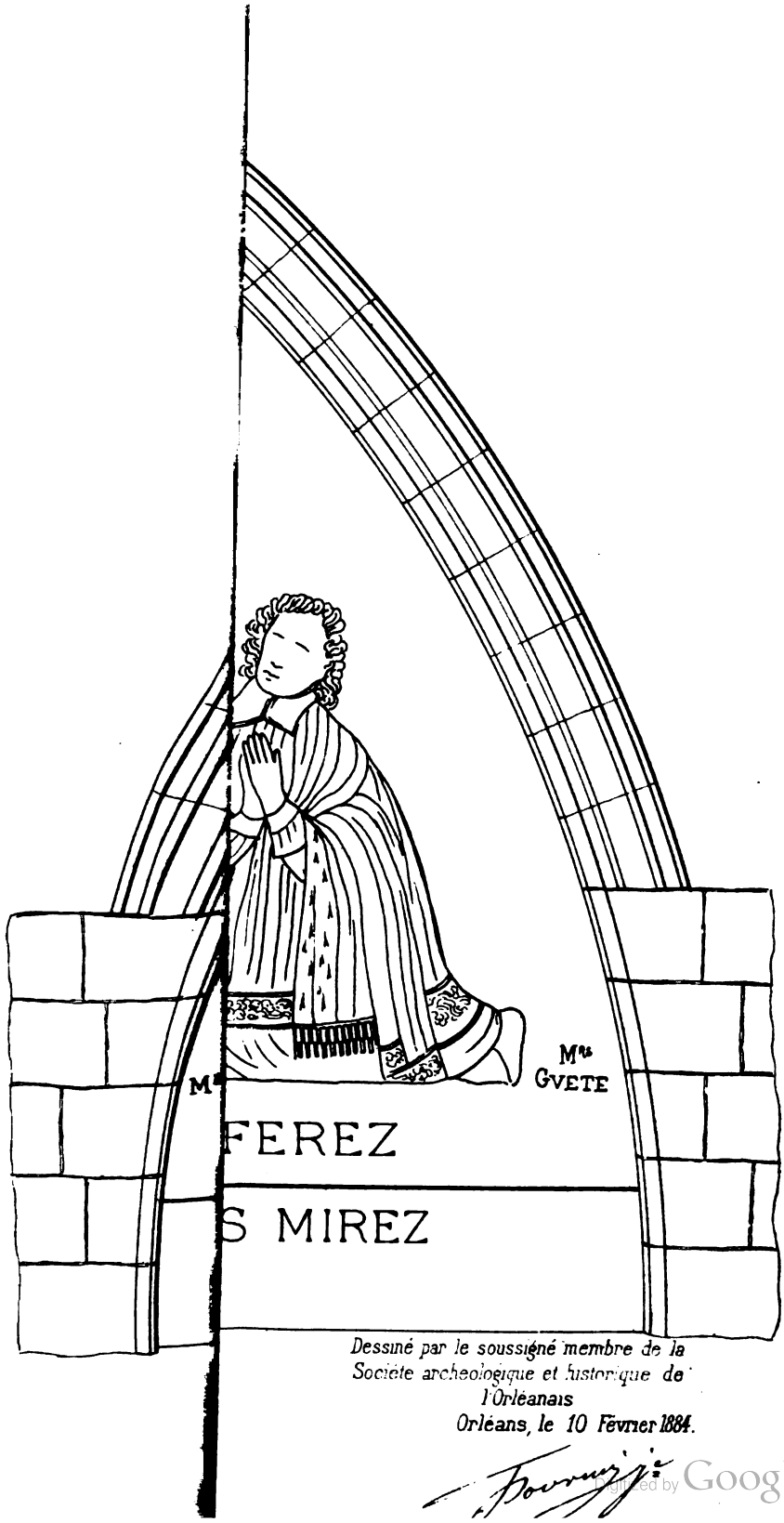

Dessiné par le soussigné membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

Orléans, le 10 Février 1884.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

UNE PEINTURE MURALE

DU GRAND CIMETIÈRE D'ORLÉANS

Dans quelques mois, la Halle Saint-Louis, bâtie de 1824 à 1826, au milieu de l'ancien grand cimetière, sera devenue un palais pour l'Exposition du Concours régional, et après, dit-on, un lieu destiné aux réunions publiques, aux conférences, aux fêtes. La ville a, en outre, repris possession des galeries qu'elle avait affermées comme magasins ou affectées à différents usages (infirmerie de la caserne, appartement du bibliothécaire, de l'instituteur communal, bureau d'un commissaire, etc.). Avant que ce changement s'accomplisse, nous avons eu la pensée de visiter ces galeries, auxquelles se rattachent tant de souvenirs pour les familles orléanaises qui avaient là des chapelles funéraires ou les sépultures de leurs ancêtres.

Dans un magasin de la galerie de l'ouest, loué à M. Gaucheron, grainetier, et dont l'entrée est à la porte marquée du n° 6, nous avons trouvé, à l'étage formé pour recevoir des sacs de blé ou de farine, les restes d'une peinture murale, dont la description, nous le croyons du moins, n'a été faite nulle part. Nous voudrions la faire connaître par une note sommaire.

Cette peinture occupe la partie supérieure de l'arcade ogivale n° 11 de la galerie. Au milieu à peu près, s'élève une croix avec le Christ attaché. A ses pieds, une femme, Marie Made-

Digitized by Google

leine, est accroupie, entourant la croix de ses bras. Devant elle, sont une tête de mort et un vase à parfums. Sa pose et les plis de son vêtement — robe bleu pâle et manteau ocre jaune — paraissent assez habilement traités ; malheureusement, sa tête, comme celle du Christ, est à peu près effacée.

A droite de la croix, on aperçoit un dôme et quelques tours ou clochers, qui représentent probablement Jérusalem, peints avec un certain art de la perspective.

En face de la Madeleine est un personnage à genoux, les mains jointes, la tête levée vers le Christ. Il porte un large rabat, au bras gauche une aumusse garnie d'hermines, un surplis dont la bordure est brodée, et, par dessus le tout, un vaste manteau qui se termine aussi par une broderie. L'ensemble, quoique d'une teinte pâle et grise, a de l'ampleur et un certain moelleux de draperie. L'attitude, très-naturelle, et la figure, quoique fort maltraitée par des entailles, semblent indiquer chez le chanoine le recueillement, la prière et la confiance.

De l'autre côté de la croix, et derrière la Madeleine, sont deux personnages revêtus du même costume que le premier, et exactement dans la même posture. La tête est de même dressée vers le Sauveur avec le même caractère de ferveur.

Les trois personnages sont à peu près de niveau, et de même grandeur, environ $1^{m}30$. Celui qui touche à la Madeleine, contrairement aux deux autres qui ont une épaisse chevelure, est chauve et porte sa barbe. De sa bouche sort un phylactère montant vers le Christ, et dont l'inscription à demi-effacée laisse très-bien deviner les mots : *Jesus, miserere mei.*

L'espace occupé par la fresque, dans l'arcade qui l'encadre, est large de $4^{m}65$ sur $3^{m}20$ de haut. Le tout est à la détrempe. Le fonds est en ocre rouge, semé de nuages d'ocre gris-pâle. En résumé, nous n'avons pas devant les yeux un chef-d'œuvre. La peinture ne révèle même pas une certaine finesse de touche ; toutefois de la composition dans son ensemble se dégage une impression vraiment religieuse.

Malheureusement le temps a produit son effet, aidé par le

Digitized by Google

frottement des sacs de blé et aussi, prétend le locataire de ce magasin, par le sabre des Prussiens, qui ont occupé ces galeries en 1870. Pour comble, une ouverture énorme a été pratiquée, sans doute pour prendre jour de l'autre côté, dans toute l'épaisseur du mur, entre le chanoine, dont elle supprime les mains, et la Madeleine, dont elle entame largement le dos.

Telle qu'elle est encore, cette peinture mériterait, ne fut-ce qu'à titre de souvenir local, d'être relevée par le crayon habile d'un de nos collègues (1).

Reste pour achever notre description à reproduire une inscription en grandes lettres romaines du XVIIe siècle, qui se lit en trois lignes, au-dessous de la fresque. On la connaissait déjà par le recueil intitulé : *Épitaphes du grand cimetière*, recueillies en 1786, sur l'ordre de la municipalité, par le sieur Blondel (2).

En voici le fac-simile :

ON · VOVS · FERA · COMME VOVS · NOVS FEREZ .
OR · FAVLT IL DONQ · QVA · NOVS · VOVS VOVS MIREZ .
REGARDEZ NOVS.

Ces paroles sont, ce nous semble, une invitation adressée par les trois défunts à prier pour eux, et à les prendre pour miroir ou modèle de la confiance qu'il faut mettre dans le Sauveur qu'ils invoquent dans cette humble posture.

Et maintenant, quels sont ces trois personnages d'une ressemblance si frappante par le costume, l'attitude, la physionomie ? Nous sommes évidemment dans une chapelle de famille. Un vaste cadre de pierres de taille, dont la bordure du bas est sculptée avec soin, indique que sous le moellon il y avait, il y a peut-être encore, soit un tombeau, soit un bas-relief. Certains

(1) M. Fournier jeune a mis la plus grande obligeance à satisfaire un vœu exprimé par la Société après la lecture de cette note. Il a calqué le dessin et il en a fait ensuite une réduction au trait qui nous paraît un travail très-heureusement réussi, copie à la fois fidèle et sobre de la fresque.

(2) Manuscrit 462 de la Bibliothèque d'Orléans.

Digitized by Google

indices, — des trous et des restes de bois engagés dans le mur, — feraient croire qu'il y aurait eu en bas un autel. Quoi qu'il en soit, nous savons le nom des trois défunts : on le lit deux fois, à droite et à gauche : Mrs GVETE. Nous savons même la date de leur mort. « Au-dessous du premier, dit Blondel, il y a 1691 ; au-dessous du deuxième, 1627, et 1708 sous le troisième (celui qui est isolé en face de Madeleine) ».

Puisque nos personnages sont ou paraissent être des chanoines, nous devions naturellement chercher aux archives de l'Évêché s'ils se trouvent sur la liste des dignitaires du chapitre de Sainte-Croix. L'obligeance de M. le chanoine Séjourné, secrétaire-général de l'Évêché, et de M. l'abbé Laurent, archiviste, nous a permis de consulter le *Répertoire des titres du chapitre* (manuscrit in-4°). Voici ce que nous y avons lu aux pages 236 et 345 : « Pierre Guetté, pre de Tours (prêtre ou pénitencier), pourvu sur datte en cour de Rome, mai 1637, au lieu de Simon Quillet. Il a été syndic deux ans (1645-1647), fauteur, official et enfin jubilaire (1). Mort le 30 novembre 1691 », et à la marge : « M. ord. 300 liv. Le 27 octobre d. m. 34 liv. 10 s. » — Ce qui veut dire que ce chanoine jouissait d'une fondation de 300 liv. pour messes ordinaires, et que le 27 octobre il avait sa part d'une autre fondation de 34 liv. 10 s. pour une *distribution manuelle*. — Cette distribution se faisait à certains jours pour l'assistance aux offices extraordinaires (les messes anniversaires, par exemple). Elle consistait en parts plus ou moins considérables suivant le nombre des chanoines assistants (les absents avaient tort).

(1) Voir l'excellent mémoire de Mlle de Villaret : *L'ancien Chapitre de l'église d'Orléans*, couronné par la Société archéologique en 1880. — Le *syndic* était chargé des affaires temporelles du chapitre, et c'est lui qui, la nuit, avait les clés de la prison capitulaire. Le *fauteur* ou pointeur prenait note des manquements et des fautes des chanoines au chœur ; on voit qu'il touchait pour cela, en 1492, 10 liv. de gages. L'*official* exerçait, au nom et par délégation du chapitre, la juridiction spirituelle et contentieuse ; le tribunal qu'il présidait s'appelait l'officialité. Enfin on nommait *jubilaire* le chanoine qui avait quarante ans de présence au chœur et qui désormais n'était plus tenu d'assister à l'office canonial.

Digitized by Google

Pierre Guetté eut pour successeur (1691) Simon Guetté. « Sa fondation de 300 liv. jointe à celle de Simon Quillet pour m. ord. du ss. nom de Jésus, avec *Libera* et *De profundis.* » — Ce qui veut dire que la fondation cumulée de ces deux chanoines servait aux *distributions ordinaires* pour les messes dites le jour du Saint-Nom-de-Jésus, le 27 octobre, messes après lesquelles le *Libera* et le *De Profundis* étaient chantés à l'intention des fondateurs.

Voilà donc deux de nos chanoines, Pierre et Simon, mais vainement nous avons cherché le troisième dans le *Répertoire.* A la suite de Simon, nous avons lu seulement les deux mentions suivantes :

1° « Guetté (Madeleine) a donné en 1711 600 livres bien employées pour quatre messes ordinaires de *B. m. v.* (*Beatæ Mariæ Virginis*) les samedis des quatre-temps; *cuilibet* 5; unis les mercredis des quatre-temps à Pierre Fougeu, et unis à Simon des Marchais pour 1 m B, prébende de M. Cordier. » — Ce qui veut dire qu'une partie des 600 liv. était destinée aux quatre messes de la sainte Vierge dites le samedi des quatre-temps, une autre servait à la distribution *cuilibétaire* (commune à tous les chanoines et sans condition de présence au chœur) faite à la suite de ces messes, et aussi le mercredi des quatre-temps pour une messe basse dont étaient chargés Pierre Fougeu et Simon des Marchais comme mandataires de M. Cordier à la prébende duquel elles étaient attachées.

2° « Guetté (Marguerite), 2 m B (messes basses), prébende de M. de Saint-Mesmin major. » — Ce qui veut dire, sans doute, que les fonds affectés aux messes avaient été réunis à la prébende de ce chanoine et qu'il était tenu de les faire acquitter, lui et ses successeurs, à la même prébende.

C'est tout ce que nous fournit le *Répertoire* sur la famille Guetté : deux chanoines seulement, et probablement deux sœurs de l'un d'eux; l'une, Madeleine, sœur sans doute de celui qui est mort en 1711, et qu'on peut supposer avoir fait exécuter notre peinture murale ; c'est elle peut-être que l'artiste à mise au pied de la croix, sous la figure de Madeleine.

Digitized by Google

Les Guetté méritent-ils qu'on pousse plus loin les recherches? Nous en doutons. Toutefois, si l'un d'eux au moins n'est pas célèbre, ce n'est pas la faute d'un de ses contemporains et de ses confrères au chapitre, François Chevillard. Chevillard a fait des vers..... bourrés de chevilles, il l'avoue lui-même. Ce très-médiocre poète a été présenté en 1864 à la Société d'agriculture et belles-lettres d'Orléans par M. Baguenault de Viéville qui a esquissé sa physionomie littéraire à propos d'une pauvre tragédie intitulée : *Théandre*. Mais le bon chanoine a fait autre chose qu'une tragédie. Outre des hymnes religieux en vers latins et en vers français, il a écrit un singulier poème qui a pour titre : les *Portraits parlants ou tableaux animés* des vénérables doyens, chanoines et dignités (*sic*) de l'église d'Orléans; imprimé à Orléans chez Claude Verjon, libraire, au Cloistre de Saincte-Croix, MDCXLVI. C'est une série de quarante-cinq portraits, dont le trente-sixième est consacré à Pierre Guetté. Voici la pièce :

« A vénérable et discrette personne messire Pierre Guetté, chanoine promoteur et sindic dans ladite église, licencié en droit, etc. »

ANAGRAMME.

C'est le préambule de tous ses portraits. Il se met l'esprit à la torture pour trouver un éloge « parlant » de tous ses confrères par la combinaison plus ou moins ingénieuse des lettres dont se compose leur nom.

Dans Pierre Guetté, il trouve *guerre* et *piété*, et voici le portrait :

Tu es l'unique sur la terre
A qui l'impossible est permis;
Qui puis ioindre deux ennemis,
Ioignant la *piété* à la *guerre*;
Ce n'est seulement dans ton nom,
Puisqu'au moyen du droit canon,

Digitized by Google

Parmy les combats de l'École
Tu t'es rendu victorieux,
Et que ta piété sur le Pôle
Te prépare à jamais un séiour glorieux !

Ce Pierre Guetté, objet d'une louange si emphatique et si alambiquée, est bien un de nos chanoines, celui de gauche, qui mourut en 1691, après cinquante-quatre ans de canonicat.

Tel est le maigre résultat de nos investigations. Cette note provoquera-t-elle de nouvelles recherches? On n'a pas affaire évidemment à des personnages d'un grand intérêt pour l'histoire locale, pas plus qu'à une œuvre d'art remarquable. Cette peinture ne mérite guère d'être conservée ni restaurée, et par conséquent elle va disparaître dans les travaux que l'administration municipale se propose d'exécuter pour la réfection des galeries du grand cimetière. Nous avons cru cependant qu'elle n'était pas indigne d'un dernier souvenir, ne fût-ce que comme témoignage de la piété de nos ancêtres pour les morts, et du genre de décoration qui ornait certaines chapelles funéraires du plus vaste cimetière de la ville.

TRANCHAU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1883.

I. — DONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Gazette des Beaux-Arts : les 12 numéros de l'année 1883,

Chronique des Arts et de la curiosité.

Romania : 8 livraisons 1882, janvier, avril, juillet et octobre 1883. nos 44, 45, 46, 47 et 48.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques : section d'histoire, d'archéologie et philologie, nos 3 et 4 (1882) nos 1 et 2 (1883).

Répertoire des travaux historiques : les 4 numéros de 1882, t. I, avec le supplément et l'index. — T. II nos 1 et 2 (publications de 1882).

Inventaire sommaire des archives du département des affaires étrangères. Mémoires et documents ; France, 1882.

Mémoire sur le recueil original des dépêches des ambassadeurs vénitiens, par Armand Baschet. (Extrait des *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. IV).

Discours de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, à la réunion des Sociétés savantes, mars 1883.

II. — HOMMAGES.

M. Alexandre Bertrand et G. Perrot. *Revue archéologique* ; antiquité et moyen-âge. — 3e série, 1re année, octobre 1883.

M. Boucher de Molandon : Plan lithographié du cloître Sainte-Croix; médaille de la Salle des Thèses, argent et bronze sous cadre. — *La délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai*, chronique

Digitized by Google

anonyme du XVe siècle. Jean de Mascon, broch. in-8o, Herluison, 1882.

M. Chautard, doyen de la Faculté catholique des Sciences de Lille. — *Jetons des princes de Vendôme de la deuxième maison de Bourbon.* Broch. in-8o, Vendôme, 1882.

M. Corblet (l'abbé). — *L'Autel chrétien*, étude archéologique et liturgique. Broch. in-4o. (Extrait de la *Revue de l'art chrétien.*)

Le R. P. Camille de la Croix. — *Mémoire sur les découvertes d'Herbord, dites de Sanxay.*

M. Delisle (Léopold). — *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans.* Broch. in-4o.

M. Dumuys (Léon). — *Germonville, son château, sa chapelle et ses seigneurs.*

M. Fau, Procureur général près la cour d'appel. — *Discours d'installation.* 31 mars 1883.

M. Germain (Léon). *Études historiques sur la croix d'affranchissement de Frouard.* Broch. in-8o, Nancy, 1883.

M. Grellet-Balguerie. — *Estampage lithographié d'une inscription tumulaire de Saint-Benoît-sur-Loire. — Biographie et bibliographie.* Broch. in-12. Ribérac, 1883.

M. Hagen (Hermann), docteur, professeur à l'Université de Berne. — *Docteur Auguste Quiquerez.* Broch. in-8o. Berne, 1883.

M. Herluison. — *Discours sur la délivrance d'Orléans, 8 mai 1766*, par Jean François Colas. Broch. in-8o, 1883.

M. Lottin de Laval. — *Manuel complet de lottinoplastique.* Broch. in-16, 1857.

M. Michel (Edmond.) — *Le baron de Girardot, archéologue ; sa vie, son œuvre.* Broch. in-8o, 1883.

— *Tombeau de Blanchefort*, abbé de Ferrières. (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er septembre 1883.)

M. Pérot (Françis). — *Pierre de Belleperche, professeur en droit à Orléans, évêque d'Auxerre, 1230-1307.*

M. Picot (Georges). — *Le dépôt légal de nos collections nationales.* Broch. in-8o, 1883.

Mgr Regnault, évêque de Chartres. — *Histoire des premiers siècles de l'Église.* 3 vol. in-12.

Digitized by Google

— *Lettres pastorales et mandements.* 2 vol. in-8°. Chartres 1873-1877.

— *Lettres à un ecclésiastique.* Broch. in-8°, 1881.

M. Ruelle, bibliothécaire à Sainte-Geneviève. — Aristote. *Poétique et rhétorique*, traduction nouvelle, ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-12. Garnier 1883.

M. de la Tour du Pin. — *Tableaux généalogiques et raisonnés de la maison de la Tour du Pin, dressés en 1788 par J.-B. Moulinet, et continués jusqu'à nos jours.* in-4° cartonné. Paris, H. Charpentier, 1870.

Mlle Poulques de Villaret. — *Recherches historiques sur l'ancien chapitre de Sainte-Croix.* Broch. in-8°. Mémoire couronné par la Société archéologique.

Société de secours aux blessés du Loiret. — *Assemblée générale du 21 mai 1883.*

Société d'horticulture du Loiret. — *Bulletin* n° 1 du t. XII.

M. le Préfet du Loiret. — *Rapports et procès-verbaux des sessions d'avril et d'août 1883.*

M. le Préfet du Loir-et-Cher. — *Rapports et procès-verbaux des sessions d'avril et d'août 1883.*

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn*, n° 12, décembre 1882. N°s 1 à 9, janvier à septembre 1883.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin*, n°s 3 et 4 de 1882, avec table du t. XIV, 1880, 1881, 1882. N°s 1, 2, 3 de 1883. *Mémoires*, 3e série, t. VII, 1882.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin*, 5e série, t. V, année 1882.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires*, 2e série, t. XIII et XIV.

— Commission des antiquités départementales. *Bulletin*, t. Ier, n° 1, 2, 3, 5; t. II, IV, V (jusqu'au 11 janvier 1883).

Digitized by Google

Autun. — Société éduenne. *Mémoires*, t. XI, 1882.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletin*, 1881, 36e vol., 6e de la 3e série, et 37e volume.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires*, t. XI, 3e partie.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 5e série, vol. VI, 1881.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2e série, t. XI, 2e livr., 1882.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, 14e année, 1881; 15e année, 4e livraison de 1882; 2 liv. de janvier à septembre 1883.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires*, t. X, 1882, et table des dix premiers volumes.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. IV, 4e livr. de 1882, de janvier à septembre 1883, 3 livraisons.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletin*, t. VII, 4e livraison de 1882, les 2 premières de 1883.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. *Mémoires*, année 1882-1883.

Châlons-sur-Saône. — Société d'histoire et d'archéologie. *Mémoires*, t. VII, 1re partie.

Chambéry. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et documents*, t. XXI, 1883.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletin*, de 161 à 164. *Mémoires*, *Procès-verbaux*, *Lettres de Saint-Yves*.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletin*, nos 56, 58. — *Histoire du comté de Dunois*, IIe vol., 3e fasc.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, année 1881.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts, *Mémoires*, t. XXIII, 1881. *Bulletin*, d'août 1882 à juillet 1883.

Constantine. — Société archéologique du département. *Recueil des Notices et Mémoires*, XXIIe de la collection, 1882.

Digitized by Google

Dijon. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, année 1883.

— Commission des antiquités de la Côte-d'Or. *Mémoires*, t. X, 1re livr., 1878-1882.

Draguignan. — Société des études scientifiques et littéraires. — *Bulletin*, t. XIII, 1880-1881.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*, les 4 numéros de 1882, et les 4 numéros de 1883.

Langres. — Société historique et archéologique. *Mémoires*, t. III, 1882. — *Bulletin*, t. II, nos 20 et 21. — *Cartulaire du prieuré de Saint-Hilaire-de-Vignory*, par M. d'Arbaumont, vol. in-8o, 1882.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, t. XI, 1er semestre, 1882; t. XII, 2e semestre. — *Bulletin*, t. XX, 3e fasc. (1881-1882).

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. *Bulletin*, 2e série, t. XX, 1881, et 4e fasc. de 1882; 1er et 2e de 1883, t. XXI.

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletin*, t. XXX, 1re et 2e livr. (t. VIII de la 2e série).

— *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, par M. l'abbé Leclerc, t. Ier, 1882.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires*, 3e série, IIIe vol., 1883.

Lyon. — Musée Guimet. *Revue de l'histoire des religions*, 3e année, nos 4, 5, 6, 1882, t. VI; no 1 du t. VII. — *Annales du Musée*, t. V, in-4o. — *Catalogue du Musée Guimet*, 1re partie, par M. Milloué.

Mâcon. — Académie. *Annales*, 2e série, t. IV, 1883.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin*, les 4 livraisons de 1882, t. X.

Moulins. — Société d'émulation du département de l'Allier. *Bulletin*, 1re liv. du t. XVII, 1883.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Journal*, 31e année, 1882; *Mémoires*, 3e série, Xe vol., 1882.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales*, vol. III de la 6e série, 2e semestre 1882.

— Société archéologique. *Bulletin*, t. XXI, 1882.

Digitized by Google

Nevers. — Société nivernaise. *Bulletin*, 3e série, t. I, 2e de la collection, 4e fascicule 1883.

Nice. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. *Annales*, t. VIII, 1882.

— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, nos 88, 89 de 1882, 90, 91, 92 de 1883.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 7e série, t. IV, 1881.

Orléans. — Société d'agriculture, sciences, belles-letttres et arts. *Mémoires*, t. XXIV, les 3 premiers trimestres de 1883.

Paris. — Société des antiquaires de France. *Bulletin*, 4e trimestre de 1881 ; *Mémoires*, 5e série, t. II, 1881.

— Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire*, t. IV, 2e et 3e livr., 2e série; t. Ier, 1re partie, 1877; 2e partie, 1878.

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin*, 19 vol. broch. in-8o, de 1863 à 1882; les 2 premières livraisons de 1883.

— Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques. — *Congrès archéologique de France*, 48e session, tenue à Vannes en 1881.

— Société des études historiques. — *L'investigateur*, 48e année, t. LIII, 1882.

— Société des amis des sciences. Compte-rendu de la *Gestion du Conseil d'administration*, 1882-1883.

— *Journal des Savants*, année 1883.

— Bibliothèque de l'École des chartes, année 1882, 6e livr. ; année 1883, les 4 premières livr., t. XLIV.

— Cabinet historique. — Nouvelle série, les 5 premiers numéros de janvier à octobre 1883.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 2e série, t. XI, 1881-1882.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletin*, 1883, les 6 livr. du t. X.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 4e trimestre 1882, les 3 premiers trimestres de 1883.

Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. *Bulletin* et *Mémoires*, 16e volume, 1re partie, 1883. — *Inventaire*

Digitized by Google

des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine, par M. Belier, inspecteur primaire.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*. 6 livraisons, 1883, de septembre 1882 à août 1883.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1881-1882.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletin*, t. V, 3e livr., 1882, t. VI, 1re livr. 1883.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin*, lir. 124, 125, 126, 127, jusqu'à septembre 1883. — *Mémoires*, t. XVIII, 1882-1883.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin*, t. IV, nos 1, 2, 3, 4, 1883.

— Société d'archéologie. *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques*, 2e série, t. II, 12e et 13e livr.; t. III, 14e livr.

Senlis. — Société archéologique. *Comptes-rendus* et *Mémoires*, 2e série, t. VII, 1881.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique, *Bulletin*, 2e série, t. XI, 1880.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin des séances*, d'avril à juillet 1882, de novembre 1882 au 20 mars 1883. — *Mémoires*, t. XIII, 1re livr. 1883.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. V. 3e et 4e trimestres 1881, 1er et 2e trimestres 1882.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, année 1883, 4 livraisons.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, année 1883.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan. *Bulletin*, année 1882.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. *Bulletin*, t. XXI, 1882.

Digitized by Google

IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Bruxelles. — Société belge de numismatique. *Revue de numismatique*, 1883, 39e année, 4 livr., avec planches. — 1re livr. de 1884.

Genève. — Institut national génevois. *Bulletin*, t. XXV, 1883.

— Société de géographie. *Le Globe*, 3e et 4e séries, t. Ier, no 4 ; t. II, nos 1, 2, 3. — *Travaux de l'Association des Sociétés suisses de géographie, dans sa 2e session*, août 1882.

Gorlitz. — Commission de la Société des belles-lettres de Haute-Lusace, 57e, 58e, 59e vol., Ire partie 1883.

Liège. — Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, t. XXVI, 3e livr. de 1882; 1re livr. de 1883, t. XVII.

Luxembourg. — Société archéologique et historique de l'Institut royal grand-ducal. *Publications de la section historique*, t. XXXV, 1883.

Namur. — Société archéologique. *Annales*, t. XV, 4e livr. ; t. XVI, 1re livr., 1883.

Stockholm. — Académie royale, 10 vol. br., 1872-1881.

Vienne. — Société impériale et royale de géographie. *Communications de la Société géographique* (en allemand), XXVe vol., 15e de la nouvelle série.

Washington. — Smithsonian institution. Premier rapport annuel du *Bureau d'ethnologie*, par J. W. Powel, 1879-1880 ; Rapport de l'année 1881.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Viestnik*, IV, les 4 livr. de 1883.

V. — ABONNEMENTS.

Revue critique, les 52 numéros de l'année 1883.

Revue historique, les 6 livraisons de 1883.

Digitized by Google

Bulletin de la Société bibliographique, les 12 livraisons de 1883.

Polybiblion, partie littéraire et partie technique, année 1883.

Bulletin d'archéologie chrétienne, par de Rossi, édition française par l'abbé Duchesne, 4e série, 1re année, livr. 3, 4, 1882.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, les 4 livraisons de 1882.

VI. — ACQUISITIONS.

Gazette des Beaux-Arts, 1er semestre de l'année 1859.

Histoire générale des pays du Gastinois, Sennonois et Hurpois, par dom Guillaume Morin, gr. in-4o, 1er vol. Pithiviers, 1883.

La chapelle Saint-Jacques, par M. Swagers, Orléans. In-4o avec planches.

Digitized by Google

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INSTRUCTION SOMMAIRE

RÉDIGÉE PAR LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

La section des sciences économiques et sociales, instituée par arrêté du 12 mars 1883, est une des sections du Comité des travaux historiques et scientifiques. Elle a, comme les autres sections de ce comité, pour objet général de former le lien scientifique des sociétés savantes de Paris et des départements, de faire connaître leurs travaux, de correspondre avec les savants en recevant leurs communications et de publier des documents inédits concernant notre histoire nationale.

L'objet particulier de la section des sciences économiques et sociales est, d'une part, l'examen, à un point de vue différent de celui de l'histoire proprement dite, des faits qui, dans le passé, intéressent d'une manière toute spéciale la vie économique et morale, le droit et les institutions de la France, et, d'autre part, l'étude, à un point de vue exclusivement scientifique, des faits et des questions qui, dans le présent, portent sur les mêmes matières.

L'étude du présent et même, jusqu'à un certain point, celle du dernier siècle, dont les idées ont préparé et dont les institutions expliquent en partie les temps contemporains, sont une nouveauté dans les travaux du Comité. Elle sera une des préoccupations principales de la section des sciences économiques et sociales.

L'étude du passé n'est pas une nouvauté dans le Comité. Elle a toujours été et elle reste le domaine de la section d'histoire et

Digitized by Google

de philologie ; cette section ne s'est désintéressée et ne doit se désintéresser d'aucune des institutions ni d'aucun des événements de la vie économique et morale qui peuvent éclairer les destinées de la nation et qui sont des dépendances de l'histoire générale.

Mais ces institutions et ces événements peuvent être étudiés à deux points de vue, celui de l'histoire proprement dite et celui des sciences juridique, administrative, économique, pédagogique. C'est à ce dernier que se placera la section des sciences économiques et sociales. Le même document qu'une section aura analysé pourra, dans certains cas, être utilement examiné par l'autre et devenir l'objet de deux études distinctes. Par exemple, un travail sur les monnaies, dont la section d'archéologie aura fait connaître l'intérêt numismatique, pourra être, dans la section des sciences économiques et sociales, l'objet d'un rapport au point de vue de la circulation et de l'échange ; un tarif de douanes dont la section d'histoire aura apprécié l'importance historique sera étudié par la section des sciences économiques et sociales au point de vue de la nature des droits fiscaux, de leur relation avec les systèmes économiques et de leur influence sur le commerce ; un jugement rendu par un tribunal intéressera, d'une part, la section d'histoire en lui faisant connaître, par exemple, l'existence du tribunal de la sentence, d'autre part, la section des sciences économiques et sociales en lui révélant la solution d'un point de droit ou quelques formes de la procédure et en lui permettant de les comparer avec la procédure moderne.

Les faits qui se rapportent au moyen âge ont un intérêt particulier pour la section d'histoire, parce que les matériaux de l'histoire étant alors relativement rares, sont plus précieux. Pour la section des sciences économiques et sociales au contraire, ce sont les faits des temps modernes qui ont le plus d'intérêt, parce qu'ils appartiennent à une société dont la manière de s'administrer et de vivre ressemble davantage à la nôtre, et cet intérêt s'accroît, pour ainsi dire, à mesure que ses faits se rapprochent par leur date de la période contemporaine.

Digitized by Google

La section des sciences économiques et sociales aura quelquefois à aborder des questions de travaux publics, d'agriculture, de colonisation, qui sont aussi du domaine des deux sections des sciences ; elle s'abstiendra de toucher aux côtés purement techniques ou géographiques de ces questions et envisagera seulement leur côté économique.

La méthode de la section des sciences économiques et sociales est celle que la tradition a consacrée depuis longtemps dans le Comité des travaux historiques : c'est la méthode le l'érudition, laquelle consiste à n'appuyer de conclusions que sur des documents précis, authentiques et bien étudiés. Cette méthode est applicable aux études contemporaines comme à l'histoire du passé ; elle leur est même d'autant plus utile qu'elle les garantit contre les digressions et qu'elle leur fournit un terrain solide, celui de l'observation des faits.

La section considère les dissertations théoriques comme étant beaucoup moins de son ressort que les faits. Elle s'attachera surtout à la publication des textes, à la connaissance des actes, aux statistiques, qui, si elles peuvent égarer le jugement lorsqu'elles sont mal établies ou mal interprétées, sont un puissant instrument d'investigation dans les sciences sociales lorsqu'elles sont bien faites, aux monographies, qui peuvent égarer aussi, si le type est mal choisi, mais qui, composées avec méthode et discernement, sont aussi un moyen efficace pour pénétrer dans le détail de la vie économique et sociale d'un peuple.

La section signalera dans le Bulletin du Comité les travaux des sociétés savantes de Paris ou des départements qui seront adressés à Monsieur le Ministre et qui seront de son ressort ; elle le fera en rendant compte, soit dans le procès-verbal de ses séances, soit dans un rapport spécial et plus étendu, de ceux qui présenteront un intérêt suffisant. Elle pourra même insérer intégralement dans le Bulletin les travaux inédits qui auront une importance particulière pour les études sociales.

Elle procèdera de la même manière à l'égard des communications qui lui seront faites par les correspondants du ministère de l'Instruction publique ou par d'autres savants.

Digitized by Google

Elle croit utile, au début de ses travaux, de signaler aux sociétés savantes et aux correspondants les principaux sujets dont elle partagera l'étude avec la section d'histoire et de philologie pour les siècles passés et dont elle traitera spécialement pour la fin du XVIIIe siècle et pour le temps présent.

1° La population, état numérique aux diverses époques de notre histoire, nombre de feux ou des habitants, changements économiques qui ont exercé une influence sur la population, constatations relatives à l'état moral et matériel de la population française.

2° La condition des personnes et des terres, droit privé, propriété foncière et mobilière, amodiation des terres, nature et rendement des cultures.

3° Le commerce et l'industrie, foires et marchés, péages, tarifs de douanes, routes et voies navigables, corps de métiers et liberté de travail, manufactures royales, règlements de fabrication et d'atelier, résultats de la production industrielle.

4° Les prix, valeur des marchandises, valeur de la terre, salaires, circulation des monnaies.

5° Le système financier, impôts, comptes de finances, projets financiers, administration des impôts.

6° La pédagogie, petites écoles, collèges et universités, plans de réformes, enseignement primaire, secondaire, supérieur, technique.

7° L'organisation judiciaire, justices royales et seigneuriales, officialités, tribunaux, coutumes et lois, réformes introduites dans le droit par les ordonnances royales, par les lois et règlements de la période contemporaine.

8° L'organisation administrative, conseils, intendances, élections, pays d'État, districts, départements, municipalités.

Pour les deux derniers groupes, dont l'étude est liée étroitement à l'histoire générale, la section des sciences économiques et sociales n'envisagera, dans les périodes antérieures à la Révolution de 1789 et dans les événements qui l'ont préparée, que les côtés qui concernent le droit civil, criminel et administratif.

Digitized by Google

D'ailleurs la section indique par ses exemples la nature des travaux qui rentrent dans ses attributions et sur lesquels elle pense que les recherches des savants avec lesquels on se trouvera en relation peuvent se porter avec fruit ; mais elle ne prétend ni déterminer les frontières d'un domaine, ni circonscrire ses études aux sujets qui viennent d'être énumérés. Elle rappelle même que l'investigation des temps passés lui est en partie commune avec la section d'histoire et de philologie, que chaque section prendra dans les documents qui parviendront au Ministère ce qui est de son ressort, et que les mêmes matières fourniront ainsi plus d'une fois l'objet de deux études spéciales. Dans les siècles antérieurs au XVIIe siècle, la publication des textes, quand il y aura lieu de les insérer au Bulletin, sera faite par la section d'histoire et de philologie ; ce qui n'empêchera pas la section des sciences économiques et sociales d'apprécier à son point de vue le document lorsqu'il lui aura été renvoyé et même de le publier s'il ne l'a pas été par la section d'histoire.

Tout mémoire et tout document portant sur ces matières qui sera communiqué sera examiné par elle avec l'intérêt que mérite le sujet. Dans une étude sociale ou économique, un fait révèle quelquefois un état des mœurs et des institutions. Plus souvent, il ne suffit pas pour conduire seul à une conclusion ; mais un grand nombre de faits du même genre réunis de divers côtés peuvent constituer un faisceau utile à l'histoire des sciences sociales : la section s'appliquera, entre autres choses, à former de tels faisceaux avec le concours des sociétés savantes.

Le succès dépendra surtout du zèle des savants qui fourniront les éléments de la synthèse.

La section ne bornera pas son rôle à concentrer les recherches dont les résultats lui seront spontanément fournis par les bulletins des sociétés savantes ou par les communications personnelles des correspondants. Elle pourra provoquer elle-même des recherches et indiquer sur quels points de la vie économique de la France il serait intéressant de diriger des investigations scientifiques. Elle le fera notamment, ainsi que le pratiquent les autres sections du Comité, à propos du Congrès des sociétés

Digitized by Google

savantes, en choisissant les questions à discuter parmi celles qui seront proposées par ces mêmes sociétés ou par ses propres membres.

Elle le fera également par la publication de documents relatifs à l'histoire administrative, juridique ou économique de la France.

Déjà de nombreux volumes intéressant ces matières ont été publiés dans la collection des documents inédits par les soins de la section d'histoire et de philologie. Les publications de ce genre relatives aux siècles antérieurs au XVIIIe siècle resteront, comme par le passé, dans les attributions de cette section.

Les documents inédits qui se rapporteront à une époque plus récente seront du ressort de la section des sciences économiques et sociales. Celle-ci étudiera les projets de ce genre émanant de son initiative ou soumis à son examen par des savants : elle pourra les proposer ensuite à la Commission centrale du Comité des travaux historiques et scientifiques, et elle aura à en surveiller l'impression, si le Ministre, sur l'avis de cette commission, décide que la publication aura lieu.

Digitized by Google

CIRCULAIRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Relative au Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne en 1884.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès de la Sorbonne en 1884 : il comprend cinq parties distinctes répondant aux cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Cette haute assemblée, après examen attentif des nombreuses questions proposées par les sociétés savantes, s'est préoccupée de signaler celles qui dans leur ensemble paraissent répondre aux besoins actuels de la science aussi bien qu'aux tendances indiquées par les sociétés elles-mêmes.

Beaucoup d'autres questions, présentant peut-être un intérêt moins immédiat, mais dont le Comité a spécialement remarqué l'importance, figureront à l'ordre du jour de vos prochains congrès : il fallait faire un choix, le mettre en proportion avec le nombre d'heures restreint de vos séances, s'attacher de préférence à des sujets d'études généraux, insister sur certains points encore obscurs que des recherches simultanées et comparatives pourront sans doute éclairer.

Vous remarquerez, Monsieur le Président, que les sections scientifiques du Comité, sans vouloir peser en rien sur la direction des recherches auxquelles peuvent se livrer leurs collaborateurs, et bien convaincues que c'est surtout par l'initiative individuelle des hommes d'études que les sciences progressent, ont cru cependant devoir cette année signaler à l'attention des sociétés savantes un certain ordre de travaux à entreprendre,

Digitized by Google

toute une série d'enquêtes qui, faites sur les divers points de la France, et réunies ensuite en un seul faisceau, permettront le contrôle certain des faits jusqu'ici ignorés dans leurs causes et leurs résultats.

Je joins à cet envoi un questionnaire détaillé, rédigé par le bureau central météorologique et relatif aux phénomènes périodiques de la végétation, aux époques d'arrivée et de départ des oiseaux de passage, à la date de l'apparition des principales espèces d'insectes qui nuisent à l'agriculture et à d'autres faits du même ordre. Je vous prie d'appeler à ce sujet l'attention de tous les travailleurs de votre société : des observations faites simultanément sur toute l'étendue de notre territoire, signalées ensuite dans les séances la Sorbonne par les comptes rendus de MM. les Délégués, apporteront sans nul doute à la science des données, des renseignements, qui feront le plus grand honneur à la France.

Je vous serai obligé, M. le Président, de donner à cette circulaire et au programme qui l'accompagne toute la publicité désirable, et en ordonner l'insertion au procès-verbal de votre prochaine réunion.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président du Conseil, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Signé : JULES FERRY.

I. — SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

1° Origine, signification et formes successives des noms de lieu d'une région.

2° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

3° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XIIe siècle.

Digitized by Google

4° Les biens communaux au moyen âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Indications fournies par l'emplacement des établissements charitables pour fixer le tracé des anciennes voies.

7° Origine et organisation des anciennes foires.

8° Utilité et importance des registres de notaires, des registres de paroisse et des documents des greffes ; — mesures prises où à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage.

9° Anciens livres de raison et journaux de famille.

10° Données géographiques et statistiques à tirer des procès-verbaux de rédaction des coutumes.

11° État de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

12° Liturgies locales antérieures au XVIIIe siècle.

13° Les ermites et les reclus.

14° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIIe siècle.

15° Quel jour commençait l'année dans les différentes provinces de la France au moyen âge ?

II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine ? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières ?

2° Essayer une classification des enceintes fortifiées, *oppida* gaulois, camps romains, mottes féodales. — Indiquer quels sont les caractères distinctifs de chacune de ces séries ; donner des exemples.

3° Déterminer la date exacte des murs d'enceinte de l'époque romaine dans la construction desquels sont entrés des monuments funéraires ou des débris d'anciens édifices.

4° Décrire les monuments connus sous le nom de *piles*,

Digitized by Google

comme la *pile de Cinq-Mars,* près de Tours. — Caractériser ces monuments ; en rechercher l'origine et la destination.

5° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique et des inscriptions grecques qui existent dans les collections publiques ou privées de Marseille et des villes de la Provence ou de la basse vallée du Rhône. Distinguer entre ceux de ces monuments qui sont de provenance locale ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

6° Étudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Algérie.

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le XIIIe siècle ?

9° Quelle est la distribution géographique des églises à une seule nef dont les cathédrales d'Albi et de Perpignan sont les types principaux ? Quelle est l'origine du plan de ces édifices ?

10° Quelles sont les églises à coupoles de l'Aquitaine dont la date peut être établie par des documents historiques ? Produire et discuter les textes relatifs à leur construction.

11° Quels sont les monuments dont la date attestée par des documents historiques peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge ?

12° Étudier avec accompagnement de coupes et de plans, les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers, etc.

13° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au XVIe siècle existant encore dans les monuments civils ou religieux de la France.

14° Signaler les œuvres de la sculpture française antérieures

Digitized by Google

au XVIe siècle, qui se recommandent soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes.

15° Étudier les tissus anciens et les broderies, qui existent dans les trésors des églises, dans les musées et dans les collections particulières.

16° Quels sont les progrès réalisés depuis dix ans dans le classement des monnaies gauloises, soit au point de vue chronologique, soit au point du vue de leur distribution géographique.

III. — SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

I

1° La division de la propriété en France, avant et après 1789.

2° Étudier les mouvements de la population sur un point déterminé de la France rurale, soit sous l'ancien régime, soit depuis la Révolution.

3° Étudier sur un point quelconque de la France l'influence économique et sociale d'une voie de communication nouvellement ouverte : chemin de fer, canal, route, pont.

II

4° Les colonies françaises considérées au point de vue des conditions politiques et économiques dans lesquelles elles se sont formées et des moyens propres à en assurer le développement.

III

5° Étudier la situation légale des sociétés commerciales françaises à l'étranger et des sociétés étrangères en France.

6° De l'unification de la législation en matière de lettres de change ; rapprocher les législations étrangères de la législation française et mesurer à ce sujet les besoins du commerce.

7° Rechercher s'il ne conviendrait pas, à l'exemple de cer-

Digitized by Google

taines législations étrangères, d'accorder à la femme mariée, indépendamment de toute convention matrimoniale, l'administration et la libre disposition d'une partie de ses biens.

IV

8° L'enseignement secondaire spécial, ses caractères distinctifs, ses limites et ses relations avec l'enseignement supérieur.

IV. — SECTION DES SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, CHIMIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

1° Étude du mistral.

2° Observations de tremblements de terre avec les enregistreurs.

3° Éclairs de chaleur ; fréquence des orages dans la même journée.

4° Études des phénomènes périodiques de la végétation.

5° De quelle utilité peuvent être, au point de vue de la prévision du temps, les renseignements fournis par les observations magnétiques et électriques.

6° Recherches sur la présence de la vapeur d'eau dans l'air par les observations actinométriques et spectroscopiques.

7° Comparaison des climats du Midi et du Sud-Ouest de la France.

V. — SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

1° Étude du mode de distribution topographique de chacune des espèces animales qui habitent une partie du littoral. Marquer sur une carte à grande échelle (par exemple sur les feuilles séparées du pilote français) les points où chacune de

Digitized by Google

ces espèces a été trouvée et indiquer par des signes de convention si elle y est très commune, assez commune ou rare.

2° Étude détaillée de la France fluviale dans des régions bien déterminées. Marquer sur une carte les localités fréquentées par chaque espèce de poisson, de crustacé et de mollusque; indiquer si elle est sédentaire ou voyageuse; et, dans ce dernier cas, les époques d'arrivée et de départ. Noter aussi l'époque de la ponte.

3° Répondre aux demandes du questionnaire du bureau central météorologique, relatif aux phénomènes périodiques de la végétation, aux époques d'arrivée et de départ des oiseaux de passage, à la date de l'apparition des principales espèces d'insectes qui nuisent à l'agriculture, et à d'autres faits du même ordre.

4° Étudier les relations qui peuvent exister entre les variétés de diverses espèces zoologiques ou botaniques et les conditions dans lesquelles les représentants de ces espèces vivent (altitude, sécheresse ou humidité, etc.).

5° Étudier au point de vue de l'anthropologie les différentes populations qui, depuis les temps les plus reculés, ont occupé en totalité ou en partie une région déterminée de la France.

6° Étudier les changements qui, depuis les temps historiques, ont été effectués dans la configuration du sol d'une localité par l'action de la mer, par la formation d'alluvions, par l'action des vents ou par toute autre cause naturelle.

7° Indication sommaire des anciennes cartes possédées par les différentes sociétés de géographie, par des établissements publics ou par des particuliers.

Digitized by Google

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

Comprenant l'histoire de l'UNIVERSITÉ

Et celle de la TYPOGRAPHIE ORLÉANAISE

MONSIEUR,

La Société archéologique et historique de l'Orléanais prépare pour le mois de mai 1884, époque de la réunion du Concours régional agricole, une Exposition rétrospective.

Cette Exposition aura lieu dans la Salle des Thèses, siège de la Société, et se divisera en deux sections.

La première comprendra tout ce qui a rapport à l'histoire de l'**UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**; la seconde sera composée à l'aide des **PRODUCTIONS TYPOGRAPHIQUES** de la province entière.

La Société fait appel à votre concours, vous priant de vouloir bien inscrire en regard de la liste ci-jointe la nomenclature des livres ou objets en votre possession qu'il vous plairait de lui confier.

Le Président de la Société,
G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

1re SECTION. — *Série* **A.** Bulles, Chartes, Registres des différentes nations, Autographes des docteurs ou élèves, Diplômes, Thèses.

Série **B.** Livres ou Documents imprimés concernant l'Université.

Série **C.** Plans et Vues, manuscrits ou imprimés.

Série **D.** Portraits de docteurs ou élèves, fondateurs, bienfaiteurs; Costumes, etc., peints, dessinés ou gravés.

Série **E.** Sceaux, Médailles, Jetons et autres objets se rattachant à la numismatique.

Série **F.** Livres ayant appartenu à l'Université, Catalogues de la librairie. — Objets divers.

2e SECTION. — *Série* **A.** Livres imprimés dans la province (spécimen).

Série **B.** Estampes de même provenance.

Série **C.** Portraits de typographes et de bibliophiles, marques typographiques, *ex libris*.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 120.

PREMIER TRIMESTRE DE 1884.

ORLÉANS,

H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,

17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1884

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 120.

PREMIER TRIMESTRE DE 1884.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

—

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le Général commandant à Orléans le 5e corps d'armée.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

1859 MM. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris.

1861 EGGER, membre de l'Institut, rue Madame, 68, Paris.

1863 CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, Paris.

1865 GRANDPERRET, ancien garde des sceaux, sénateur, rue de Marignan, 24, Paris.

1868 RENIER (Léon), membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris.

1869 WITTE (de), membre de l'Institut, rue Fortin, 5, Paris.

1874 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris.

BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques, au Ministère de l'instruction publique, rue d'Anjou, 9, Paris.

1875 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au palais Mazarin, Paris.

JOURDAIN, membre de l'Institut, rue Cambon, 21, Paris.

MANTELLIER, correspondant de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Gounod, 6, Paris.

1883 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du musée de Saint-Germain-en-Laye.

DUMONT (Albert), membre de l'Institut, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique, rue du Cherche-Midi, 42, Paris.

PICOT (Georges), membre de l'institut, rue Pigalle, 64, Paris.

TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne).

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, directeur du Musée historique.

1852 CHOUPPE, professeur de dessin au lycée et aux écoles normales, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

TRANCHAU, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris.

1855 BOUCHER DE MOLANDON, membre, non résidant, du Comité des travaux historiques, au Ministère de l'instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.

1857 BAGUENAULT DE VIÉVILLE, ancien président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérique. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

Digitized by Google

1857 MM. COLLIN, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1859 LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

1860 BASSEVILLE, avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

VIGNAT (Gaston), propriétaire.

1864 PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1869 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1871 Dr PATAY, médecin, chef de service, à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

1875 VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1876 BAILLET, ancien élève de l'École des chartes, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

DOINEL, ancien élève de l'École des chartes, archiviste du Loiret.

* BIMBENET (Eugène), président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

BAILLY, professeur au lycée, membre du Conseil académique de Paris, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.

DAVOUST (Émile), membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1879 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1880 DUMUYS (Léon), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1881 THILLIER, notaire.

DELORME, président du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret.

1882 HERLUISON, libraire-éditeur.

POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans.

1883. FOURNIER jeune, architecte.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

1849 MM. DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux.

1851 MAÎTRE (abbé), à Pithiviers (Loiret).

MARCHAND, correspondant honoraire du ministère de l'instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret.)

DELAUNE, avocat à Romorantin.

1854 BALLOT, docteur-médecin à Montargis.

LAURAND (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).

1857 SAINT-LAUMER (de), à Chartres.

1858 DEMERSAY (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).

1859 DE LA TOUR, percepteur à Nancray (Loiret).

1862 PILLARD, docteur-médecin à Ladon.

1863 DESERVILLERS (comte de), au château de la Mézière, par Lunay (Loir-et-Cher).

1864 PARSEVAL (de), au château de Chevilly (Loiret.)

1867 COURCY (marquis de), conseiller-général du Loiret, au château de Claireau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).

1870 MAULDE (de), archiviste paléographe, ancien sous-préfet, à Flottin, près Boiscommun (Loiret).

1872 RANCOURT DE MIMERAND (Achille de), à Cernoy (Loiret).

1873 VERNON (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure).

1873 ABOVILLE (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).

CLOUET, architecte, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 *bis*.

FILLEUL (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret).

1874 FOUCHER (abbé), curé-doyen de Meung (Loiret).

1876 JAHAN (Henri), ancien auditeur au Conseil d'État, rue Hauteville, 54, à Paris.

HARCOURT (Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

CHASSEVAL (Henri de), au château de la Bussière (Loiret).

1883 BUCHET, ancien avoué, 69, rue de Rennes, à Paris.

COCHARD (abbé), membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE (comte de), au château de Bezonville, près Sermaises (Loiret).

BESNARD, ancien magistrat, à Courbanton, près Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

1850 MM. Duval (l'abbé), à Amiens.
Courmont, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).

1852 Raoul-Duval, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, avenue Kléber, 78, à Paris.

Corblet (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.

1856 Barthélemy (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques, rue Las-Cases, 22, à Paris.

Lacroix, ancien pharmacien, à Mâcon.

1858 Renard, ancien député, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne).

1863 Mallet (Fernand), à Amiens.

1864 Rey, membre de la Société des antiquaires de France, Paris.

1868 Geslin, ancien attaché au musée des antiques du Louvre, à Paris.

1869 Ruelle, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Paris.

1870 Pérot, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).

1873 Chollet (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme).

Ducmateau (l'abbé), curé-doyen de Chécy (Loiret).

Gourdon, à Malesherbes (Loiret).

1874 Loreau, conseiller général du Loiret, à Briare (Loiret).

1875 Martellière, ancien magistrat, à Pithiviers.

1876 Le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire.

Rathoin (l'abbé), curé de Montigny (Loiret).

Berton (l'abbé), curé de Chantecoq (Loiret).

Morillon, cité Condorcet, 4, à Paris.

Felice (Paul de), pasteur à Chartres (Eure-et-Loir).

Audouard (l'abbé), curé de Trinay (Loiret).

1877 Michel (Edmond), associé correspondant de la Société des antiquaires de France, membre non résidant du Comité des beaux-arts des départements, à Touvent, Fontenay-sur-Loing (Loiret).

Lafenestre (Georges), inspecteur général des beaux-arts, rue Jacob, 23, à Paris.

Massénat, président de la Société archéologique de la Corrèze, à Brives.

1878 Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).

Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne).

1879 Le Roy, avoué à Montargis (Loiret).

Lavallière (de), directeur d'assurances à Blois.

Courtin, à Brinville, par Bourmont (Haute-Marne).

Digitized by Google

1879 MM. HAUVETTE-BESNAULT, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université, à Paris.

DORANGE, curé de Crottes.

BONNARDOT, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, avenue Victoria, 1, à Paris.

1880 GILLET, curé de Bou (Loiret).

1881 BLANCHARD (abbé), à Puiseaux.

CARTAUD, curé-doyen de Puiseaux.

1882 CROCHET, curé-doyen de Ferrières.

SAINSOT, (l'abbé), curé de Terminiers (Eure-et-Loir).

LA CROIX (le R. P. de), membre de la Société des antiquaires de France, à Poitiers (Vienne).

1883 GRELLET-BALGUERIE, 38, rue Saint-Sulpice (Paris).

D'ARC (Pierre), avocat à Aix (Bouches-du-Rhône).

DE BRAUX à Boucq par Foug (Meurthe).

BENARD (Agricole), dessinateur, 17, rue de la Collégiale (Paris).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1849 MM. MOREL-FATIO, conservateur du musée de Lausanne (Suisse).

MARMOL (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.

1852 CHALON (Renier), président de la Société belge de numismatique, rue du Trône, 113, à Bruxelles.

L'ÉVÊQUE DE BETHLÉEM, abbé de St-Maurice-en-Valais (Suisse).

KOHNE (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg.

ROACH-SMITH (Charles), à Londres.

1876 RIVIER (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.

HAGEN (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

Abbeville. — Société d'émulation.

Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Digitized by Google

Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.

Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.

Arras. — Commission des Antiquités du Pas-de-Calais.

Autun. — Société éduenne.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

Belfort. — Revue d'Alsace.

Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

Blois. — Société des Sciences et Lettres.

Bordeaux. — Commissions historiques des manuscrits de la Gironde.

Bordeaux. — Société archéologique.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.

Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.

Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

Castres. — Société des Lettres, Sciences et Arts.

Châlon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Chambéry. — Société d'Histoire, et d'Archéologie savoisienne.

Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie (1873).

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique.

Cherbourg. — Société académique.

Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Constantine (Algérie). — Société archéologique.

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

Dijon. — Comité du Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses.

Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.

Draguignan. — Société des Études scientifiques et archéologiques.

Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.

Gap. — Société d'Études scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.

Grenoble. — Académie Delphinale.

Digitized by Google

Guéret. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Hâvre. — Société hâvraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
Le Mans. — Société philotechnique du Maine.
Lille. — Commission historique du département du Nord.
Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres, et Arts.
Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
Lyon. — Musée Guimet.
Mâcon. — Académie.
Marseille. — Société de Statistique.
Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
Nancy. — Académie de Stanislas.
Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
Nantes. — Société archéologique.
Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts.
Nice. — Société des Lettres, Sciences, et Arts des Alpes-Maritimes.
Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie du Gard.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; Revue des Sociétés savantes. — Comité des travaux historiques.
Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Paris. — Société de l'École des chartes.
Paris. — Société bibliographie.
Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments
Paris. — Société des études historique.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1873).
Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.

Digitized by Google

Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.

Rambouillet. — Société archéologique.

Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

Rhodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.

Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure

Saint-Omer. - Société des Antiquaires de la Morinie.

Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure.

Senlis. — Comité archéologique.

Sens. — Société archéologique.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.

Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.

Tours. — Société archéologique de Touraine.

Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.

Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan (1873).

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

Verdun - Société philomatique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. - Académie d'Archéologie de Belgique.

Bruxelles. - Commission royale des monuments.

Bruxelles. - Société de Numismatique belge

Christiania. — Université royale de Norvége.

Genève. — Société de Géographie.

Genève. — Institut national genevois.

Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

Gorlitz (Prusse). — Société des Belles-Lettres de la Haute-Lusace.

Liége. — Institut archéologique liégeois.

Liverpool. — Historic Society.

Lund (Suède). — Universitas Lundensis.

Luxembourg. — Société archéologique et historique.

Metz. — Académie.

Namur. — Société archéologique.

Digitized by Google

Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
Stockholm. — Académie royale.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram).

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
La bibliothèque de la Cour d'appel d'Orléans.
La bibliothèque du grand Séminaire d'Orléans.
La bibliothèque du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
La bibliothèque du petit Séminaire de Sainte-Croix.
La bibliothèque administrative de la Préfecture du Loiret.
La bibliothèque des employés du Loiret.
La bibliothèque du Lycée d'Orléans.
La bibliothèque de l'École normale primaire du Loiret.
La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
La bibliothèque publique de la ville de Montargis.
La bibliothèque publique de la ville de Blois.
La bibliothèque publique de la ville de Chartres.
La bibliothèque Mazarine (Paris).
La bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne (Paris.)
La bibliothèque de la Société de l'histoire de France aux Archives nationales (Paris).
M. l'administrateur des Musées nationaux.
M. le conservateur du Musée de Saint-Germain.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1884.

Président. — M. G. Baguenault de Puchesse.
Vice-Président. — M. l'abbé Desnoyers.
Secrétaire. — M. L. Dumuys.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Maxime de Beaucorps.
Trésorier. — M. Thillier.
Commission des publications. — MM. Delorme, Jarry et Tranchau.

Digitized by Google

Séance du vendredi 11 janvier 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. l'abbé Desnoyers fait hommage à la Société d'un exemplaire du *Catalogue du Musée historique* de la ville d'Orléans, dont il vient de terminer la laborieuse publication.

— M. Desnoyers annonce à cette occasion qu'il vient d'achever le classement méthodique des 14,000 objets dont se composent les collections de notre musée historique. Cet important ensemble de pièces et de monuments forme maintenant une véritable histoire du travail, dans laquelle le visiteur trouvera chaque époque représentée depuis les temps préhistoriques jusqu'au XIXe siècle.

— La Société, après avoir pris connaissance d'une lettre qui lui est adressée par le Père de la Croix relativement aux monuments de Sanxay, décide de s'associer à la pétition adressée au Ministre par presque toutes les Sociétés savantes de France, dans le but d'obtenir la conservation des ruines gallo-romaines découvertes par cet intrépide explorateur.

— M. Tranchau, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion au *Bulletin* d'extraits d'un travail sur *le Cimetière Gallo-Romain de Cé* (Allier), présenté par M. Pérot, associé correspondant (1).

— Le Secrétaire donne lecture du projet de *Bulletin* pour le quatrième trimestre de 1883. — Renvoi à la Commission des publications.

(1) Voir plus loin, page 181 le rapport de la commisson.

Digitized by Google

— M. E. Davoust présente un surmoulage ancien d'une grande médaille de *Lucius Verus*, trouvé à Vouzon (Loir-et-Cher).

— M. Dumuys annonce qu'il vient de recevoir de M. Perrin, d'Orléans, un fragment important d'un moule de pierre trouvé sur la propriété du Grand-Malmusse, commune de Gémigny (Loiret). Il croit reconnaître dans cette pierre gravée un moule à *patène* mérovingien, datant très-probablement du VIIe ou du VIIIe siècle, et s'engage à présenter ultérieurement un travail complet sur ce sujet.

— M. Tranchau commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Les Chevaliers du Saint-Esprit, se rattachant à l'histoire d'Orléans.*

Séance du vendredi 25 janvier 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre des beaux-arts, relative à la prochaine réunion des Sociétés savantes qui doit avoir lieu à la Sorbonne.

Il signale au nombre des ouvrages reçus :

Un tirage à part des lettres inédites de Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, publiées par M. Tamizey de Larroque, membre honoraire de la Société.

— M. Francis Pérot, associé correspondant, adresse à la Société une légende bourguignonne, intitulée : *Les Sabots d'amour*, par lui publiée dans : *L'Alliance des Sciences et des Arts de l'Allier.*

— M. Edmond Johanet fait hommage d'un numéro du journal :

Digitized by Google

L'Art consacré à la mémoire et aux travaux d'*Andrieu*, graveur en médailles (1761-1822).

Des remercîments sont votés aux deux donateurs.

— La liste des membres composant la Société est arrêtée, conformément au réglement.

— Sur la proposition de M. Desnoyers, un crédit de 100 francs est ouvert à M. Dumuys, pour entreprendre des fouilles à Gémigny (Loiret), sur l'emplacement d'une station gallo-romaine ou mérovingienne, par lui signalée dans une séance précédente.

— M. le Trésorier rend ses comptes pour l'exercice 1883. Ils sont approuvés conformément au réglement, et des remercîments sont adressés à notre honorable collègue.

— La Société, sur le rapport lu par M. Delorme, au nom de la Commission des publications, vote l'impression du projet de *Bulletin* des troisième et quatrème trimestres de 1883.

— M. Tranchau continue la lecture de son mémoire sur *Les Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, se rattachant à l'histoire de l'Orléanais*. — Renvoi à la Commission des publications.

Séance du vendredi 8 février 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce la mort de M. Louis Bellaguet, chef de division honoraire au Ministère de l'instruction publique. Il rappelle que M. Bellaguet avait toujours témoigné une grande bienveillance

Digitized by Google

envers la Société, et propose en conséquence que le présent procès-verbal porte mention des regrets que cette perte fait éprouver à la Compagnie.

Cette proposition est unanimement adoptée.

— M. de la Vallière, membre correspondant, fait hommage d'une brochure sur *La Motte-Mandrai* (*Loir-et-Cher*).

— M. le Président signale un travail de M. Ramé, inséré dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, sur l'inscription tumulaire d'un poëte du XIe siècle inhumé à Saint-Benoît-sur-Loire, étudiée par MM. Grellet-Balguerie.

— La Société décide de souscrire à l'ouvrage de Mlle de Villaret, intitulé : *Les antiquités de l'église Saint-Paul d'Orléans, d'après des documents inédits.*

— M. Louis Jarry dépose sur le bureau, tant en son nom qu'en celui de MM. Herluison, Pommier, Raguenet de Saint-Albin, la table des matières du VIIe volume des *Bulletins*.

— Sur le rapport fait par M. Delorme, au nom de la Commission des publications, la Société décide l'insertion dans les *Mémoires* d'un travail de M. l'abbé Crochet sur *Saint-Paterne d'Avranches.*

— M. Boucher de Molandon rappelle à ses collègues que, le 8 mai 1885, aura lieu la séance solennelle du quatrième concours public sur l'histoire et les antiquités de notre province.

Il les prie d'examiner si, après quinze années d'essais accueillis avec une constante faveur et couronnés de succès, il ne leur semblerait pas opportun d'asseoir désormais sur des bases stables et permanentes cette institution tout orléanaise, inaugurée en 1869, sous les auspices de la Société, continuée en 1875, 1880 et 1885, par son active et bienveillante coopération.

Préoccupé de cette pensée, et d'après les conseils de savants émi-

Digitized by Google

nents, il s'est efforcé de la réaliser par quelques dispositions qu'i vient soumettre à la souveraine appréciation de la Société.

Ces propositions lues et sommairement discutées sont renvoyées à l'examen approfondi d'une commission spéciale composée des membres du bureau et de MM. Basseville, Patay, Pommier et Tranchau.

M. Boucher de Molandon est invité à se mettre en rapport avec elle, afin que la question soit étudiée en pleine connaissance de cause et résolue d'un commun accord.

— M. Dumuys donne lecture d'une note relative aux découvertes faites dans le quartier Nord de la ville d'Orléans depuis 1880. — L'auteur est autorisé à faire insérer son travail dans le volume des *Mémoires*, sous forme d'appendice à sa notice sur *Les Puits funéraires de Cenabum*.

— La Commission de l'Exposition rétrospective, projetée en la Salle des Thèses, annonce qu'elle a adressé un pressant appel aux diverses Sociétés savantes des départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret, pour leur demander communication des pièces qu'elles possèdent relatives à l'Université d'Orléans ou à l'histoire de la Typographie orléanaise.

Séance du vendredi 22 février 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne lecture d'une communication de M. Dumuys annonçant que Mgr Barbier de Montault veut bien se mettre à la disposition de la Société pour lui faciliter les moyens d'obtenir le surmoulage d'une plate-tombe, d'Antoine Brachet, d'Orléans, conservée à l'Université de Pavie.

Digitized by Google

L'examen de la question est renvoyé à MM. Desnoyers et Boucher de Molandon.

— Mlle de Villaret, remercie la Société d'avoir souscrit à son nouvel ouvrage sur *Les antiquités de l'église Saint-Paul.*

— Une lettre de M. Bernault, de Blois, signale un document daté de 1468, portant la signature de François de Brilhac, abbé de Pontlevoy, qui devint plus tard évêque d'Orléans (1473).

— M. Besnard, membre titulaire non résidant, rend compte dans un intéressant *Mémoire* d'importantes découvertes qu'il a faites à Courbanton (Loir-et-Cher). Les plans des localités explorées et nombre d'objets trouvés dans les fouilles sont déposés sur le bureau.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

Séance du vendredi 14 mars 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Desnoyers fait hommage à la Société d'un ancien plan de la Garde de Neuville (forêt d'Orléans).

— Le Père de la Croix, associé correspondant, adresse un exemplaire de son *Hypogée-Martyrium des Dunes de Poitiers*, accompagné d'un atlas.

Des remercîments sont votés aux deux donateurs.

— M. Martellière, associé correspondant, annonce deux découvertes faites dans l'arrondissement de Pithiviers.

Digitized by Google

Un habitant d'Estouy a trouvé dans sa cour un pot de terre renfermant une trentaine de jetons d'argent de la communauté des marchandes de modes, plumassières et fleuristes de Paris portant la date de 1777.

M. Boucher, cultivateur à Oimpuits (ancien domaine de l'évêché d'Orléans), a trouvé dans son champ une trentaine de pièces du XVIe siècle, savoir : des testons mal frappés des règnes de Henri II et Charles IX, et une vingtaine de pièces d'alliage (Henri II).

— M. Bailly mentionne une analyse des travaux couronnés à notre dernier concours quinquennal, insérée dans la *Revue critique* et accompagnée de l'allocution prononcée par M. Egger à l'occasion de cette solennité.

— MM. Baillet, Dumuys et Boucher de Molandon se font inscrire comme délégués de la Société au prochain Congrès de la Sorbonne.

— M. Baillet donne communication du travail qu'il est dans l'intention de lire dans cette réunion et qui est intitulé : *Mémoire sur une épitaphe du XIe siècle de Saint-Benoît-sur-Loire.*

— M. Pérot, associé correspondant, présent à la séance, fait hommage à la Société d'un *Mémoire* dont il est l'auteur et intitulé : *Pierres entaillées des temps préhistoriques.*

— M. Dumuys commence la lecture d'un *Mémoire sur un Moule mérovingien*, qu'il compte présenter au congrès des Sociétés savantes.

Digitized by Google

Séance du vendredi 28 mars 1883.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Henri Courtin, associé correspondant, présent à la séance.

— M. Pérot fait hommage d'un inventaire des objets antiques trouvés en 1882, dans le département de l'Allier.

— M. Dumuys achève la lecture de son *Mémoire sur un Moule mérovingien*. La Société l'autorise à donner un résumé de son travail dans le *Bulletin Monumental*, avant que le volume des *Mémoires* ait été publié.

— M. Gougeon, curé de Coudes (Eure-et-Loir), signale plusieurs curiosités archéologiques visibles dans son église. La Société décide que la lettre de cet honorable correspondant sera adressée selon son désir à M. Edmond Michel.

Digitized by Google

CONCOURS

SUR

L'HISTOIRE ET LES ANTIQUITÉS DE L'ORLÉANAIS

INSTITUTION DÉFINITIVE

M. le Président annonce que la commission spéciale nommée dans la séance du 8 février, après mûr examen des propositions soumises à la Société, par M. Boucher de Molandon pour instituer d'une manière stable et permanente ces concours quinquennaux sur l'histoire et les antiquités de l'Orléanais, les a unanimement approuvées, ainsi que les modifications indiquées au programme actuellement en vigueur.

Il appartient maintenant à la Société de les ratifier, s'il y a lieu, par son vote.

Ces concours historiques, périodiquement renouvelés depuis 1869, se trouveraient ainsi définitivement constitués, grâce aux nouvelles libéralités de notre dévoué collègue et à l'accord accepté et sanctionné par la Société.

Lecture faite des propositions approuvées par la commission et du programme définitif dont suit la teneur, la Société, après en avoir délibéré, en vote unanimement l'adoption. Elle décide que ce programme sera à l'avenir la règle de ses concours et qu'une large publicité lui sera donnée dans le plus bref délai.

D'affectueux remercîments sont adressés au généreux fondateur qui a déjà tant contribué à perpétuer les glorieux souvenirs de notre vieil Orléanais.

Digitized by Google

PROGRAMME ET CONDITIONS DES CONCOURS

Les concours quinquennaux, inaugurés à Orléans, sous les auspices de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, pour les années 1869, 1875, 1880 et 1885, sont définitivement institués, conformément au programme ci-après :

Art. 1er. — Un prix de mille francs sera tous les cinq ans, à partir du 8 mai 1885, décerné à Orléans, en séance publique, le 8 mai ou un jour très-rapproché de cette fête traditionnelle, à l'auteur du meilleur mémoire adressé à la Société : sur l'histoire, l'archéologie, la numismatique, la géographie, la biographie, la bibliographie de l'ancienne province de l'Orléanais, correspondant approximativement aux trois départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir ; — sur une localité particulière ; — sur une institution religieuse, civile ou militaire, de cette circonscription.

Art. 2. — Ce prix de mille francs pourra être attribué à un seul ouvrage, ou partagé entre plusieurs, et divisé, s'il y a lieu, en premiers et seconds prix.

A chaque prix sera jointe une médaille d'argent du module de soixante-dix millimètres, au type adopté pour les précédents concours. Des médailles de bronze, du même module, pourront être accordées aux mentions honorables.

Art. 3. — Il sera loisible à la Société de prélever sur la dotation du concours quelques médailles, soit d'argent, soit de bronze, qu'elle croirait devoir décerner, en séance publique, aux auteurs d'ouvrages conçus dans les conditions du présent programme et publiés durant la période quinquennale, sans lui avoir été adressés pour concourir.

Art. 4. — Si, contre toute attente, à l'expiration d'une période quinquennale, l'ensemble des ouvrages présentés était

Digitized by Google

jugé trop insuffisant, la Société, avant d'ouvrir les plis cachetés, et à la majorité prescrite par l'article 9 ci-après, pourra, soit proroger le concours à l'année suivante, soit attribuer les mille francs qui lui étaient destinés à celui qui périodiquement devra suivre, lequel, devenu ainsi décennal donnera lieu à des prix doubles de la valeur habituelle.

Art. 5. — L'organisation des concours, l'appréciation et le classement des mémoires, la répartition des récompenses, la remise des prix et médailles sont confiés aux soins de la Société.

Art. 6. — Les membres titulaires résidants sont seuls exclus du droit de concourir. Ils constituent le jury d'examen ; ils peuvent, pour des questions spéciales, s'adjoindre des personnes étrangères à la Compagnie.

Art. 7. — Les mémoires présentés au concours doivent être adressés *franco* au président de la Société, au siège des réunions habituelles, *avant le 1er janvier de la dernière année de la période quinquennale.*

Art. 8. — Les Mémoires ne seront pas signés ; ils porteront une devise ou épigraphe, reproduite sur l'enveloppe d'une lettre cachetée, jointe au travail. Cette lettre contiendra le nom de l'auteur, son adresse, et la déclaration, signée de lui, que son ouvrage est inédit et n'a été couronné à aucun concours antérieur.

Art. 9. — Tout auteur qui se sera volontairement fait connaître avant le jugement du concours, pourra être exclu du droit de concourir, par décision de la Société rendue à la majorité des suffrages exprimés ; les suffrages exprimés devront toutefois atteindre les deux tiers, au moins, du nombre des membres résidants inscrits au tableau.

Art. 10. — Si la Société jugeait qu'il fût utile de suspendre la condition, prescrite par l'article 8, de n'admettre à concourir que des auteurs anonymes et des ouvrages inédits, il lui serait

Digitized by Google

loisible de le faire, par décision prise à la majorité fixée par l'article 9 ci-dessus.

Art. 11. — Les auteurs des mémoires couronnés seront immédiatement informés de la décision qui les concerne.

Art. 12. — Les ouvrages couronnés appartiendront à la Société, si elle déclare être dans l'intention de les publier dans le plus prochain volume de ses *Mémoires*. Les auteurs auront droit d'en faire un tirage à part, à leurs frais.

Art. 13. — Les mémoires couronnés que la Société ne voudrait pas publier et ceux qui n'auraient pas été couronnés seront remis, dans les trois mois qui suivront la séance publique, aux auteurs qui en auront fait la demande.

Art. 14. — La Société, avant la remise des manuscrits, aura droit, si elle le juge convenable, d'exiger qu'une copie, signée de l'auteur, soit laissée entre ses mains, comme justification, en cas de besoin, de ses décisions.

Digitized by Google

NECROPOLE DE CÉ

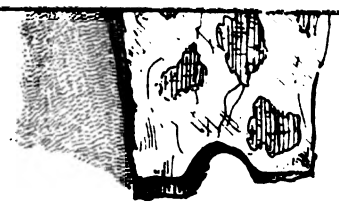

PEROT DEL (MOULINS)

FURCA-ÆRUMNA

(Fourche pour porter les Bagages)

(Instrument de Supplice?)

GRANDEUR NATURELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMUNICATION DE M. PÉROT

Associé correspondant

SUR LA NÉCROPOLE DE CÉ

(ALLIER)

La Commission des publications a pris connaissance de la note envoyée par M. Francis Pérot, de Moulins, relative à *La Nécropole de Cé.*

Après avoir rendu hommage à l'ardeur et à la sagacité de l'honorable correspondant dont les communications sont fréquentes, la Commission estime que les divers objets trouvés dans l'antique cimetière bourbonnais appelé la *Ville de Cé*, urnes contenant des cendres, vases en terre, fibules, clés, meules à bras, etc., ne constituent pas une découverte nouvelle et intéressant particulièrement notre région. Elle signale toutefois « un vase en terre blanche de forme cylindrique, orné de moulures, et présentant deux aigles à ailes déployées, le corps légèrement incliné, la tête levée vers le ciel, prêts à prendre leur essor. » L'auteur y voit l'emblême de la croyance à l'immortalité de l'âme.

Parmi les divers objets qu'il énumère, il y en a un qui est plus rare, et dont la Commission, à cause de sa rareté même, propose de reproduire la description et le dessin.

« C'est, dit M. Pérot, une fourche formée de cinq branches obtenues dans un même morceau de métal; au départ de celles-ci, deux petites volutes servant d'ornement et de support

Digitized by Google

aux deux branches du bord. A l'endroit de la cassure se voit, un trou destiné à fixer un manche. Plusieurs auteurs ont décrit cet objet sous le nom de *Furca* et *ærumna*, fourche à porter des bagages. »

M. Pérot aurait pu ajouter qu'on trouve aussi pour le désigner le mot *ærumnulæ*. On lit dans *Festus* : *Ærumnulas Plautus refert furcillas quibus religatas sarcinas viatores gerebant*, d'où cette indication dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio au mot *ærumnulæ*, instrument en forme de fourche à l'aide duquel les voyageurs portaient leur bagage. Marius en introduisit l'usage dans l'armée : d'où le nom de *Mulets de Marius* (*Muli mariani*), donné plaisamment aux soldats.

M. Pérot promet de tenir la Société au courant des fouilles qui se feront prochainement dans « l'immense nécropole de Cé », laquelle, dit-il, révèle à la fois, d'après la différence des urnes, le mode d'inhumer après incinération les différentes classes d'une même population, l'indication très-probable de la profession du défunt d'après les outils qui lui étaient particuliers, enfin le dogme de l'immortalité de l'âme, d'après les dessins qui ornent quelques urnes et vases funéraires.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 121.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1884.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1884

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 121.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1884.

Séance du mardi 8 avril 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

La Société accepte l'échange de publications proposé par la *Société d'Émulation des Vosges.*

— MM. Boucher de Molandon et Fournier signalent la découverte récemment faite à Orléans d'un bas-relief en pierre représentant la scène de l'Annonciation.

Ce monument, dont le style semble indiquer le XVIe ou le XVIIe siècle, a été mis à jour par la restauration extérieure d'une maison, rue du Poirier, n° 6.

Une note relative à cette découverte et le croquis du monument, dessiné par M. Fournier jeune, seront insérés dans le *Bulletin* (1).

(1) Voir plus loin, page 201.

Digitized by Google

— M. E. Davoust annonce qu'il vient d'achever la gravure du nouveau diplôme de la Société, et propose d'en faire tirer trente épreuves avant la lettre pour les membres titulaires résidants.

Cette proposition est unanimement adoptée, et des remercîments empressés sont adressés à notre collègue.

— L'administration du Musée historique a acheté le médaillon de L. Vérus (168 ans de Jésus-Christ), que M. Davoust avait signalé à la séance du 11 janvier dernier (1).

Bien que cette pièce ne soit qu'un surmoulage, elle offre un double intérêt.

D'abord c'est un surmoulage ancien. Il a été reconnu tel par le savant expert M. Feuardent, qui a bien voulu l'étudier.

D'un autre côté, cette pièce a été trouvée dans notre région orléanaise, sur le territoire de Vouzon en Sologne, dans les dépendances du château de la Grillaire.

En voici la description :

Au droit. *L. Vérus. Aug. Armeniacus-Particus, Maximus* (buste lauré).

Au revers. T. R. P. VIII. (Tribun huit fois), Imp. IIII. (Empereur quatre fois). Cos. III. (Consul trois fois).

Séance du vendredi 25 avril 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président signale dans le dernier numéro du *Polybiblion* un long article de M. J. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, sur la Bibliographie des ruines de Sanxay. Quelques lignes y sont consa-

(1) Voir plus haut, p. 170.

Digitized by Google

crées à la brochure publiée sur ce sujet en 1882 par notre collègue M. Dumuys, secrétaire de la Société.

— M. L. Palustre, directeur du *Bulletin monumental*, invite la Société à prendre part à une souscription, ouverte sous les auspices de la Société française d'archéologie, dans le but de concourir à l'acquisition des ruines de Sanxay.

La Société décide de s'inscrire sur la liste des souscripteurs pour une somme de 100 francs.

— M. le Président fait connaître qu'une somme de 1,500 francs vient d'être mise à la disposition de la Société par la municipalité orléanaise, en vue de l'organisation de l'exposition relative à l'histoire de l'ancienne Université qui s'ouvrira bientôt dans la Salle des Thèses.

La Société adresse des remercîments à M. le Maire d'Orléans.

— Au nombre des ouvrages déposés sur le bureau figurent : *Les Antiquités de l'église Saint-Paul d'Orléans, d'après des documents inédits*, par Mlle de Villaret, et le *Tome XVIII* de nos *Mémoires*, dont l'impression vient d'être achevée par M. Jacob.

— M. Delorme, rapporteur de la Commission des publications propose, conformément au désir de l'auteur, de déposer aux archives le travail de M. Tranchau relatif aux chevaliers du Saint-Esprit et d'insérer dans le *Bulletin* un résumé de cette intéressante notice.

Cette proposition est adoptée (1).

— M. Boucher de Molandon rend compte des séances du Congrès des sociétés savantes qui vient d'avoir lieu à la Sorbonne. Il signale tout spécialement le légitime succès obtenu, dans la section d'archéologie, par deux membres de la Société :

M. Léon Dumuys, pour sa savante *Étude sur le moule mérovingien trouvé à Gémigny*, et dans laquelle des recherches pleines d'éru-

(1) Voir plus loin, p. 195.

Digitized by Google

dition étaient rendues plus facilement appréciables par d'élégants moulages annexés à cet excellent travail.

M. Baillet, ancien archiviste aux Archives nationales, pour son ingénieuse restitution d'une des inscriptions tumulaires des XI• et XII• siècles à Saint-Benoît-sur-Loire, dont la Société a récemment publié les *fac-simile* dans le XVIII• volume de ses *Mémoires :*

In mundo mundum non es Gausberte.....

Ces communications, écoutées avec un vif intérêt, ont mérité à nos honorables collègues, les éloges du bureau et des nombreux délégués présents à la séance.

Ces deux lectures seront, au surplus, analysées avec détails, dans le compte-rendu officiel des réunions de la Sorbonne.

— Le Secrétaire donne communication du projet de *Bulletin* pour le premier trimestre de 1884. — Renvoi à la Commission des publications.

— M. le Président rend compte des démarches qu'il a faites auprès de M. l'Aministrateur-Directeur de la Bibliothèque Nationale dans le but d'obtenir à titre de prêt et pour la durée de l'exposition d'Orléans *le Manipulus Curatorum* et la *Bible de Théodulfe.*

Les règlements administratifs s'opposant à la réalisation des désirs de la Société, M. Delisle n'a pu laisser sortir du dépôt public, dont la garde lui est confiée, ces documents d'un prix inestimable.

D'autre part, la Bibliothèque nationale ne renferme aucune Charte concernant l'Université non plus qu'aucun portrait inédit des docteurs régents.

— M. Dumuys rend compte des négociations entreprises en vue d'obtenir le surmoulage de la plate-tombe d'Antoine Brachet d'Orléans, appartenant à l'Université de Pavie.

En présence des frais assez considérables qu'entraîneraient le moulage et son transport en France, la Société est d'avis de renoncer à cette acquisition.

Digitized by Google

Elle décide toutefois qu'un jeton d'argent et un volume de ses *Mémoires* seront offerts à M. le Chanoine Prelini, en témoignage de reconnaissance pour la peine qu'il a prise dans cette affaire.

Séance du vendredi 9 mai 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne lecture de deux lettres de remercîment adressées par Mgr l'évêque d'Orléans et M. le colonel Brunet, chef d'état-major du Ve corps d'armée, relativement à l'envoi du XVIIIe volume de nos *Mémoires*.

— M. Vignat, rapporteur de la Commission des publications, propose l'impression aux *Mémoires* d'un travail de M. Bimbenet intitulé : *Restitution de la Librairie de l'Université d'Orléans*, ainsi que celle du plan qui l'accompagne et qui a été dressé par M. Fournier jeune.

— M. Delorme propose, au nom de la même Commission, l'impression du projet de *Bulletin* du premier trimestre de 1884.

— M. Jarry fait un rapport sur le travail de M. Besnard intitulé : *Les Antiquités de Courbanton*, et demande l'insertion dans les *Mémoires* du texte et des planches qui l'accompagnent.

Ces propositions sont adoptées.

— Plusieurs membres présentent, à titre de membre titulaire non-résidant, M. Paul Debrou, docteur en droit, propriétaire au Mazuray, commune de Ménestreau-en-Villette.

— M. Louis Jarry lit un travail ayant pour titre : *Note sur les origines de l'Imprimerie à Orléans.*

Digitized by Google

La Société décide que ce travail sera immédiatement imprimé, en raison de l'opportunité qu'il présente à cause de l'exposition rétrospective de la librairie orléanaise. Il devra figurer dans les *Mémoires*.

— La Société décide qu'une inscription commémorative provisoire sera apposée sur la façade de la Salle des Thèses à l'occasion de l'exposition.

— M. Boucher de Molandon donne lecture de la note qui lui avait été demandée sur le bas-relief récemment découvert dans la rue du Poirier.

Renvoi à la Commission des publications.

— M. Fournier jeune propose de colorier trente épreuves de la fresque du grand Cimetière d'Orléans, reproduite dans le *Bulletin* du IVe trimestre de 1883, à l'intention des membres titulaires résidants.

Cette proposition est adoptée et des remercîments sont adressés à M. Fournier.

Séance du vendredi 23 mai 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

MM. Besnard et Ed. Michel, membres titulaires non résidants, assistent à cette réunion.

— M. Boucher de Molandon est heureux d'annoncer à ses collègues, que la *Société de l'histoire de France*, dans son assemblée générale de 1884, vient d'élire pour trois années, suivant l'usage, membre de son Conseil d'administration, notre Président, M. G. Baguenault de Puchesse.

Ce titre très envié, ajoute M. Boucher de Molandon, n'est conféré

Digitized by Google

par la *Société de l'histoire de France*, qu'à des savants éprouvés, souvent à des membres de l'Institut.

La nomination de notre Président est donc pour lui, tout d'abord et pour notre Compagnie elle-même, un véritable honneur.

— La Société des antiquaires de l'Ouest fait gracieusement hommage à la Compagnie des volumes de ses *Mémoires* qui manquaient à notre collection.

— M. le Président annonce que l'exposition de la Salle des Thèses est ouverte au public et qu'elle a été, dès le 22 mai, inaugurée en présence de M. le Maire d'Orléans et de M. le Préfet du Loiret.

— Plusieurs membres présentent comme associé correspondant M. l'abbé Argant, curé de Boiscommun (Loiret).

— M. Desnoyers donne lecture d'une liste de monnaies romaines, récemment trouvées dans la Loire, à la hauteur de l'École d'artillerie d'Orléans (1).

— M. le Chanoine Prelini, de Pavie, remercie la Société du souvenir qu'elle lui a envoyé et lui offre en échange le premier volume de son travail sur saint Cyr, évêque de Pavie.

Séance du vendredi 13 juin 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président, en donnant connaissance des ouvrages reçus, signale le dernier numéro du *Bulletin* du Comité des Travaux historiques et scientifiques. (Section d'archéologie.)

(1) Voir plus loin, p. 203.

Digitized by Google

Cette publication contient un résumé des *Mémoires* lus au Congrès de la Sorbonne par les délégués de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— M. le Président annonce la mort récente de M. Charles de Parseval, qui depuis vingt ans faisait partie de la Société comme membre titulaire non résidant. Esprit distingué, ami des traditions, fidèle aux vieux souvenirs, M. de Parseval s'intéressait à nos travaux. Il nous avait fait plus d'une communication, et il avait bien voulu mettre à la disposition d'un de nos collègues les titres de la baronnie de Chevilly, à l'aide desquels M. l'abbé de Torquat a publié une intéressante notice dans nos *Mémoires*.

— L'Académie de Nîmes annonce à la Société qu'un concours littéraire va prochainement être ouvert par ses soins.

— M. Tranchau, rapporteur de la Commission des publications, propose l'impression dans le volume des *Mémoires* du travail de M. Dumuys sur un moule mérovingien. — Deux planches obtenues par l'héliogravure seraient jointes à ce travail.

La Société adopte ces conclusions.

— M. l'abbé Desnoyers annonce qu'il vient d'acquérir, au profit du musée historique, le sceau royal aux contrats d'Artenay, et signale une récente découverte de débris de sculpture faite à Orléans.

— M. le Président attire l'attention de ses collègues sur une note de M. Stein, dont il donne lecture, et qui est relative à un nommé Jean Godeffroy, voyageur orléanais, dont les manuscrits du XVIe siècle existent à bibliothèque publique de La Rochelle.

— M. Delaune, avocat à Romorantin, membre titulaire non-résidant, adresse la copie d'une sentence du Bailly de Vouzon relative au droit seigneurial de Banvin, datée du dimanche de Quasimodo 1324.

Il offre également à la Société de lui adresser une copie du *Cartulaire de l'abbaye du Lieu* (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

Cette proposition est adoptée en principe, et l'examen des précieux documents est renvoyé à la Commission des publications.

— Mgr Barbier de Montault signale l'annonce de nouveaux documents sur Jeanne d'Arc insérés dans le recueil périodique intitulé : *Analecta Juris pontificii* (Paris, Palmé, 1884. In-fol. Livraison de janvier. Col. 113-118.)

Séance du vendredi 27 juin 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président signale deux notes relatives à l'exposition rétrospective de la Salle des Thèses, insérées dans le *Polybiblion* (n° 545) et le *Gutenberg-Journal* (n° du 18 juin 1884).

— M. Louis Jarry, membre titulaire résidant, offre un tirage à part de son Mémoire sur les *Débuts de l'Imprimerie à Orléans.*

— M. Ed. Michel, associé correspondant, fait déposer sur le bureau son *Guide complet de l'étranger dans la ville d'Orléans*, ainsi que son *Guide complet des étrangers dans la ville de Blois et ses environs*, récemment parus.

— M. Hauvette-Besnault, associé correspondant, fait hommage de son important ouvrage intitulé : *Bhâgavata Purâna.* Ce tome quatrième est la suite de la savante publication d'Eugène Burnouf, et offre un remarquable modèle de typographie orientale, exécuté avec autant d'érudition que de goût.

— M. le Président dit que la Société sera heureuse d'apprendre qu'un de ses vœux les plus chers vient de se réaliser. Le Père de la

Digitized by Google

Croix, assistant le 20 juin dernier à la séance de l'Académie des Inscriptions, a pu annoncer à la docte compagnie que l'acquisition du terrain où sont situées les belles ruines de Sanxay, mises au jour par lui, est maintenant un fait accompli. Ce résultat est dû aux efforts persévérants et au dévouement du Père de la Croix, au concours qu'il a trouvé dans la Commission des monuments historiques, qui a voté une somme de 18,000 fr., dans la Société française d'archéologie, qui a ouvert une souscription à laquelle ont pris part trente-trois sociétés savantes, enfin à la généreuse libéralité de M. Raphaël Bischofsheim, qui a donné 14,000 fr.

Deux fois, la Société archéologique de l'Orléanais avait joint ses efforts à ceux des principaux corps savants, pour sauver d'une imminente destruction ces ruines précieuses ; elle ne peut aujourd'hui qu'envoyer de nouveau au Père de la Croix toutes ses félicitations à l'occasion du succès qui vient de couronner ses efforts persévérants.

— M. le Ministre de l'Instruction publique invite la Société à lui faire connaître dans le plus bref délai les questions qu'elle désirerait voir insérer dans le programme du prochain congrès des Sociétés savantes.

— Sur la proposition de M. Tranchau, rapporteur de la Commission des publications, la Société décide que la note de M. Stein sur Jean Godeffroy, voyageur orléanais, sera insérée au *Bulletin*. Il est en outre arrêté que les renseignements complémentaires recueillis sur ce même personnage et sa famille par M. Tranchau seront imprimés à la suite de la note sus-indiquée (1).

— M. P. Debrou, dont la candidature avait été posée dans une séance précédente, ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé *membre titulaire non-résidant.*

— M. l'abbé Argant, curé de Boiscommun, est élu associé correspondant.

(1) Voir plus loin, p. 205.

Digitized by Google

— M. Desnoyers donne lecture d'une note relative à l'offrande d'une couronne faite à la mémoire de Jeanne d'Arc par l'orphéon alsacien-lorrain de passage à Orléans.

Renvoi à la Commission des publications.

— M. Boucher de Molandon fait connaître à la Société que M. A. Ramé, membre distingué du Comité des travaux historiques, ayant cru devoir résigner son titre de Vice-Président de la section d'archéologie, M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'appeler à ces hautes fonctions, par une décision toute spontanée, notre savant collègue, M. A. Chabouillet, conservateur du département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale.

En diverses circonstances, et spécialement dans la récente étude des monuments épigraphiques des XIe et XIIe siècles, à Saint-Benoît-sur-Loire, la Société a pu apprécier la solide érudition de M. Ramé et sa bienveillante courtoisie.

Mais nous ne saurions non plus oublier les témoignages d'affectueux dévouement que M. Chabouillet n'a cessé de nous donner, durant plus de vingt ans qu'il était à la fois Secrétaire de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, et membre honoraire de notre Société.

Son chaleureux appui a notablement concouru au succès de nos efforts pour sauver d'une ruine imminente, en 1869, la *Salle des Thèses*, où nous siégeons aujourd'hui.

Dans ses remarquables rapports, aux séances solennelles de la Sorbonne, il ne laissa jamais échapper l'occasion de mettre en lumière les travaux des sociétés provinciales et particulièrement de la nôtre, et ses bienveillantes appréciations ont été pour beaucoup, assurément, dans les honorables distinctions décernées en 1875 et 1876 à notre Compagnie.

Ainsi que MM. Quicherat et Léopold Delisle, il nous a plusieurs fois favorisé de son affectueuse collaboration.

Quelque honneur rejaillit donc sur notre Société de voir siéger au bureau du Comité des travaux historiques, les savants éminents dont nous aimons à inscrire les noms au premier rang de nos membres.

Digitized by Google

M. Boucher de Molandon propose d'offrir à M. Ramé l'expression de nos regrets, et à M. A. Chabouillet nos vives et sincères félicitations.

La Société s'associe tout entière aux sentiments qui viennent d'être exprimés, et statue qu'ils seront mentionnés au procès-verbal de la séance.

— Le même membre demande que des mesures soient prises en vue de faciliter, le cas échéant, l'acquisition de pièces importantes pour notre histoire locale, lorsque celles-ci viennent à être mises en vente publique.

La Société décide que des démarches seront faites dans ce sens auprès de M. le Préfet du Loiret, afin que des fonds spéciaux soient mis, s'il est possible, à la disposition de M. l'Archiviste départemental en vue de faciliter la rentrée, dans nos dépôts publics, des pièces authentiques qui pourraient être signalées.

— M. Tranchau donne lecture d'une note intitulée : *Adieux au vieux quartier d'Orléans démoli pour l'établissement des marchés couverts.*

La Société décide que cet intéressant travail, ainsi que les dessins de M. Fournier jeune, qui l'accompagnent, sera publié sans retard à la fin du présent *Bulletin* (1).

(1) Voir plus loin, p. 215.

Digitized by Google

CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

QUI SE RATTACHENT A L'HISTOIRE DE L'ORLÉANAIS.

Voici le résumé du travail de M. Tranchau, réduit à peu près, suivant son désir, à une liste de noms :

Fondation de l'Ordre du Saint-Esprit par Henri III, 31 décembre 1578.

Les statuts, composés de 95 articles, attribuent la grande-maîtrise au Roi qui, le lendemain de son sacre, prenait le collier et l'habit de sa dignité, et faisait serment de maintenir les règlements de l'Ordre.

Les conditions requises pour être chevalier (le nombre en était d'abord fixé à cent), étaient : la profession de la Religion catholique, la preuve de trois quartiers au moins de noblesse paternelle, — sauf pour les prélats — et l'âge de 35 ans. Seuls les princes du sang pouvaient être reçus à 25 ans et, par la suite, aussitôt après leur première communion.

Il y avait dans l'Ordre cinq grandes charges d'officiers, auxquelles était attaché le titre de Commandeur.

1° Le Grand aumonier (le 1er titulaire fut Jacques Amyot, évêque d'Auxerre) ;

2° Le chancelier (1er titulaire Philippe Hurault, comte de Cheverny, qui fut gouverneur d'Orléans) ;

3° Le prévôt et grand-maître des cérémonies (1er titutaire

Digitized by Google

Guillaume Pot, seigneur de Chemault, déjà prévôt de l'Ordre de Saint-Michel);

4° Le grand trésorier (1er titulaire Nicolas de Neufville, marquis de Villeroi, secrétaire d'État, déjà trésorier d el'Ordre de Saint-Michel);

5° Le secrétaire (1er titulaire Claude de l'Aubespine, trésorier des finances du Roi et de la Reine. C'est le père de l'évêque d'Orléans, Gabriel de l'Aubespine).

Saint-Simon a donné de nombreux détails sur toutes ces dignités, et sa verve caustique, son orgueilleux dédain de grand seigneur, sa passion à défendre les droits, prérogatives et préséances de la vraie noblesse ne se sont peut-être jamais exhalés avec plus de chaleur que contre ceux qu'il appelle les *vétérans* et les *râpés* de l'Ordre du Saint-Esprit où certaines promotions avaient « *fourré le chien, le chat et le rat.* »

Tous nos rois ont fait des promotions plus ou moins nombreuses. Les principales époques qu'ils choisissaient étaient le 1er janvier, le jour de leur fête ou de leur sacre, et le jour de la Pentecôte. La cérémonie de réception se faisait habituellement dans la chapelle des Grands-Augustins de Paris, mais, à partir de 1686, elle eut lieu dans la chapelle du château de Versailles, et, sous la Restauration, dans la chapelle des Tuileries.

Henri III	fit	10	promotions de 1578 à 1587 (le 31 décembre de chaque année).
Henri IV	—	6	— de 1591 à 1608.
Louis XIII	—	8	— de 1610 à 1642.
Louis XIV	—	32	— de 1653 à 1713.
Louis XV	—	72	— de 1717 à 1773.
Louis XVI	—	23	— de 1776 à 1789.
Louis XVIII	—	8	— la première en 1808, la dernière le 5 février 1824.
Charles X	—	6	— de 1824 à 1830.
Total.....		167	promotions.

Les personnages orléanais, ou se rattachant à l'histoire de

Digitized by Google

notre province, qui ont appartenu à l'Ordre du Saint-Esprit peuvent se ranger dans les quatre catégories suivantes :

I. — Gouverneurs d'Orléans ou lieutenants généraux du roi dans le gouvernement de l'Orléanais.

Après Philippe Hurault, qui fut le 1er chancelier de l'Ordre, Arthus de Cossé-Gonor, Grand-Pannetier de France, frère du maréchal de Brissac (1re promotion 1578).

Charles de Balzac, seigneur d'Entraigues et de Malesherbes, 1583.

François de Balzac, son frère, qui de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, eut Henriette d'Entraigues, maîtresse de Henri IV, 1578.

Claude de La Châtre, 1585.

François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Pol, 1595.

Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, 1633.

Antoine d'Aumont, marquis de Nolai, 1633.

Jacques d'Étampes, marquis de la Ferté-Imbault, 1661.

Louis-Antoine de Gondrin, marquis de Montespan (seul fils légitime de la maîtresse de Louis XIV), premier duc d'Antin et duc de Bellegarde-en-Gâtinais, 1724. (Son fils et son petit-fils, Louis II et Louis III d'Antin, furent comme lui gouverneurs de l'Orléanais. (Les d'Antin possédaient le petit domaine de *Maison-Rouge*, près de la Madeleine).

François-Charles, comte de Rochechouart, 1759.

Enfin parmi les personnages investis un instant du gouvernement de l'Orléanais, et qui appartinrent à l'Ordre du Saint-Esprit comme dignitaires, sans être chevaliers :

Félix Le Pelletier de La Houssaye, contrôleur des finances après Law ; il fut Prévôt-Commandeur, 1718, et Poisson, marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, qui fut Secrétaire-Commandeur, 1756.

Digitized by Google

II. — Évêques d'Orléans.

En 1619, Gabriel de l'Aubespine (1608-1630), sous qui les Jésuites vinrent s'établir à Orléans pour fonder le Collège (1619).

En 1688, Pierre de Camboust de Coislin (1665-1706), cardinal en 1700. C'est lui qui a commencé la construction du grand séminaire, achevé par son successeur, Mgr Fleuriau d'Armenonville.

En 1761, Louis Sextius Jarente de La Bruyère. C'est durant son épiscopat (1758-1788) que furent abandonnés le grand cimetière et ses galeries, dont la restauration vient, à l'occasion de l'Exposition, de recevoir un commencement d'exécution.

III. — Ducs d'Orléans.

Gaston, frère de Louis XIII, fait chevalier du Saint-Esprit en 1619, à 11 ans, comme premier prince du sang.

Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, 1654. (Il contribua beaucoup à la fondation de notre hôpital général, 1672, et à l'ouverture du canal de Combleux à Briare.)

Philippe II d'Orléans, Régent de France sous Louis XV, reçut l'Ordre en 1680. C'est lui qui ouvrit au public la Bibliothèque léguée par Guillaume Prousteau aux Bénédictins de Bonne-Nouvelle.

Louis d'Orléans, en 1722. (Sous lui commença la construction de notre nouveau pont et de la rue Royale.)

Louis-Philippe d'Orléans, en 1740. (Il fit bâtir le Pavillon de la Chancellerie pour les archives du Duché.)

Louis-Philippe-Joseph (Égalité), en 1762.

Louis-Philippe II, qui n'était encore que duc de Chartres quand il reçut le cordon bleu, 1789. (C'est le futur roi de 1830).

Enfin ses deux fils, Ferdinand, duc d'Orléans, en 1825 (alors duc de Chartres), et Charles, duc de Nemours, en 1829.

Digitized by Google

IV. — Personnages célèbres à divers titres dans l'histoire de l'Orléanais.

Parmi les dignitaires de l'Ordre, comme prévôts-commandeurs, nous avons déjà nommé Guillaume Pot, seigneur de Chemault ; ses deux fils, Guillaume et François,eurent cette charge après lui.

Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrillière et marquis de Châteauneuf-sur-Loire, mort en 1680 et à qui un de ses fils éleva un magnifique monument dans l'église de cette ville.

Parmi les secrétaires-commandeurs, son fils Balthazar Phelypeaux, en 1689 ; son petit-fils Louis, 1701, qui fut fait chevalier en 1713, et un autre Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, en 1736.

Parmi les chevaliers :

Le maréchal Jean d'Aumont, fidèle serviteur d'Henri III et d'Henri IV pendant la Ligue, que nous voyons assiégeant deux fois Orléans, forçant les Ligueurs à lever le siège de Gien (1585), combattant avec gloire à Ivry, et enlevant la Bretagne au duc de Mercœur.

Biron (Charles de Gontaut), que l'histoire de ces temps troublés nous montre bien des fois dans notre pays, notamment au siège de Chartres et d'Orléans, où il prend position à Olivet, à Saint-Mesmin et aux moulins de Saint-Samson. Quand, aveuglé par l'orgueil et l'ambition, il conspira deux fois contre le roi, il entraîna, dit-on, avec lui un certain nombre d'Orléanais, anciens ligueurs mécontents de la tolérance d'Henri IV pour les protestants.

Louis de l'Hospital, baron de Vitry et seigneur des terres et château du Hallier, de la promotion de 1597, mort en 1611. En 1699, Jacques de l'Hospital, seigneur de Choisy-aux-Loges (plus tard Bellegarde).

François de l'Hospital, fils de Louis et frère de Nicolas de Vitry, qui arrêta et tua Concini. François vendit le Hallier et Boiscommun à Particelli d'Emeri, surintendant des finances,

Digitized by Google

dout la veuve céda ce domaine (1661), à son gendre Louis Phelypeaux de la Vrillière (celui du mausolée de Châteauneuf).

Les derniers noms se rattachant à l'Orléanais que nous trouvons dans les diverses promotions du Saint-Esprit, sont :

Trois Béthune, ducs de Sully, faits chevaliers en 1688, 1724 et 1784.

Deux Henri de Saint-Nectaire, seigneurs de La Ferté-Nabert (aujourd'hui La Ferté Saint-Aubin), terre érigée en marquisat pour l'un en 1650, et en duché-pairie pour l'autre en 1661, sous le nom de Ferté-Senneterre. Elle fut vendue en 1748 à Ulrich Woldemar, comte de Lowendal, un des principaux lieutenants de Maurice de Saxe. Il fut fait chevalier en 1746.

Enfin, Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, de la promotion de 1688. L'austère et vertueux gouverneur du duc de Bourgogne fut inhumé dans l'église des Bénédictines de Montargis, où sept de ses filles étaient religieuses.

L'Ordre du Saint-Esprit fut enveloppé dans la proscription commune à toutes les distinctions nobiliaires et à toutes les institutions monarchiques. Il reprit avec la Restauration, puisqu'il y eut des promotions faites par Louis XVIII dès 1808, et par Charles X. La Révolution de 1830 le fit disparaître de nouveau, et nous croyons que le duc de Nemours est aujourd'hui le seul représentant de cet Ordre illustre. Ses annales offrent un très-grand intérêt par la succession des personnages éminents de la France ou de l'étranger qui ont reçu le Cordon bleu entre les années 1578 et 1830, c'est-à-dire pendant deux siècles et demi. Sans avoir le grand prestige de la Jarretière et de la Toison d'Or, l'Ordre du Saint-Esprit a jeté un très-vif éclat.

On trouvera aux Archives de la Société, dans le travail de M. Tranchau, des notes détaillées sur son institution et sur les chevaliers ou dignitaires appartenant à l'histoire orléanaise dont la liste est publiée ci-dessus. Pour l'histoire générale de l'Ordre consulter surtout Helyot, *Les Ordres monastiques, religieux et militaires*. (Paris 1719, 4 vol. in-4°.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Bas relief de la rue du Poirier
Maison N° 6

Digitized by Google

LE BAS-RELIEF DE LA RUE DU POIRIER

Le 7 avril dernier, des maçons crépissant, à neuf, la façade extérieure d'une maison, sise rue du Poirier n° 6, mirent à découvert un bas-relief en pierre qu'une couche épaisse de mortier dérobait jusqu'alors aux regards.

J'en fus informé et m'y rendis aussitôt, avec notre zélé collègue, M. Fournier jeune, dont le talent et le dévouement, toujours à la disposition de la Société, m'ont été, en de nombreuses circonstances, d'un si précieux secours.

La parfaite obligeance du propriétaire, M. Merlin-Biton, nous permit d'examiner avec soin ce petit monument sculptural, incrusté dans le mur entre les fenêtres et au-dessus du balcon du premier étage.

Il est en pierre d'Apremont, de forme oblongue, et mesure soixante centimètres de longueur sur quarante-sept de hauteur.

Sa surface a été refouillée de quatre centimètres, pour que les figures sculptées en ressortissent en demi-relief, et qu'un rebord fortement accentué et chanfreiné à l'intérieur les encadrât au pourtour.

Dans ce chanfrein saillant est figuré, au trait, du côté gauche, une porte entr'ouverte; à droite, une fenêtre à carreaux losangés.

Au fond, entre les personnages, se voit une autre fenêtre également quadrillée.

A gauche du spectateur, un ange en pied, aux larges ailes, tête nue, mais vêtu d'une robe flottante que retient une double

Digitized by Google

ceinture, tend les bras vers la Vierge et lui présente une branche de lis.

La Vierge, agenouillée sur un prie-Dieu, dont le socle supporte une crédence en forme de corne d'abondance, tourne la tête vers le messager du ciel, en posant sa main droite sur son cœur et sa gauche sur un livre ouvert, en signe de foi dans les divines Écritures. Elle est vêtue d'une robe flottante ; un voile à large plis couvre sa tête et ses épaules.

Sans avoir rien de très-remarquable, ce petit bas-relief, par la simplicité du style, la pose des figures et le correct agencement des détails, n'est dépourvu ni d'élégance ni de valeur.

Il nous conserve un curieux spécimen des enseignes peintes ou sculptées, qui, avant la récente invention du numérotage, distinguaient, les unes des autres, les maisons particulières et donnaient parfois leur dénomination aux rues dans lesquelles elles étaient situées.

La piété de nos pères aimait à mettre leurs demeures sous la protection de ces religieux souvenirs.

On sait que *l'Hôtel de l'Annonciade* (rue du Tabourg), où Jeanne d'Arc fut respectueusement accueillie pendant la durée du siège, devait son nom à une sculpture extérieure, analogue à celle qui, après plusieurs siècles d'oubli, nous apparaît aujourd'hui.

Selon le vœu de la Société, M. Fournier jeune, après avoir relevé ces détails, s'est empressé d'en faire un croquis aussi élégant que fidèle. Son joli dessin sera le principal attrait de cette simple notice.

BOUCHER DE MOLANDON.

Digitized by Google

RÉCENTES DÉCOUVERTES

Les dragueurs ont rencontré dans la Loire, en avril 1884, vis-à-vis l'École d'Artillerie, les monnaies suivantes :

Auguste. Médaille bronze. — ℞. Neptune debout.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Antonin. Grand bronze. — ℞. Fruste.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Marc-Aurèle. Grand bronze. — ℞. Femme debout.
Faustine II. Grand bronze. — ℞. Femme debout.

Je viens de trouver à Orléans le sceau aux contrats d'Artenay : il est rond, en cuivre, et porte sur sa tige de suspension les marques d'un marteau avec lequel on le frappait.

Au centre se voit l'écusson royal de France couronné, accosté de deux palmes; on lit autour : *Sel roial aux contracts d'Artenay.*

Sa forme et son écriture le donnent au XVIe siècle.

Je tiens ce sceau, si précieux pour notre histoire provinciale, de la générosité de M. Sevestre, ancien typographe de la maison Puget.

Je signale à la Société plusieurs fragments de chapiteaux appartenant à une église, portant le caractère du XIe ou XIIe siècle.

Ils ont été découverts dans une maison de la rue du Cloître Saint-Étienne, chez M. de la Selle. Ils servaient de moellons,

Digitized by Google

dans une muraille de la cour, qu'il a fallu abattre pour en construire une autre.

Il semble très-probable que cette église était celle de Saint-Étienne, dont on voit encore deux arceaux dans la maison de M. Jacob, imprimeur, sise dans la même rue.

DESNOYERS.

Digitized by Google

UN VOYAGEUR ORLÉANAIS

AU XVIe SIÈCLE.

A l'un des derniers congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, tenu à La Rochelle en 1882, le savant archiviste de la Charente-Inférieure, M. L.-M. Meschinet de Richemond, a donné quelques détails sur un voyageur orléanais du XVIe siècle, Jehan Goddeffroy. Sa relation, autographe et inédite, est conservée dans un des manuscrits de la bibliothèque publique de La Rochelle (no 653). Elle serait intéressante assurément à publier dans son entier. Nous n'en voulons aujourd'hui donner que l'avant-goût, et sans doute la primeur.

Jehan Goddeffroy sortait d'Orléans, sa ville natale, en 1568, rapporte-t-il, pour fuir les guerres civiles, « lesquelles je prie « Dieu de bon cœur oster de ce pauvre royaulme. » Il consacra trois années à parcourir « les païs de Picardie, Flandre, Zellande, Ollande, « Allemaigne ; cantons de Souisse ; païs des « Grisons, Millanois, Ytallie, Rommanye ; reaulme de Naples, « Piedmont, Savoye ; » il relate « les villes, forteresses, bourgs, bourgades », et cote « en chacun article la distance qu'il y a de traicte à l'aultre. »

Le catalogue de la bibliothèque de La Rochelle, en enregistrant cette relation, dit que le récit de Goddeffroy n'est qu'une simple nomenclature. Notre voyageur sait cependant mêler les appréciations à son itinéraire ; après avoir décrit les monuments de la ville de Strasbourg, par exemple, il se plaît à rappeler que

Digitized by Google

cette ville est peuplée de « gens de bien aymant les Françoys. » Si les seigneurs de Genève sont, selon sa propre expression, grands politiques et rudes censeurs, il ajoute « qu'y séjournant « trois jours, on est tenu prandre lettre de bourgeoisie qui « coustera environ troys sols ; l'ayant prise, vous estes subject « aux lois du païs et à la justice qui juge souverainement, sans « appel. » Venise lui paraît une ville admirable en richesses, situation et beauté. Quatre cents galères sont, chaque jour, à flot dans cet arsenal, qui peut « équiper en un jour vingt mil « hommes combatans. » La relation se termine par le récit obligé de la solennité que font les seigneurs le jour de l'Ascension, « pour espouser la mer, comme roys d'icelle, se mettant ce « jour même tous ensemble en ung vaisseau appelé le *Bone « Sanctore,* tout doré dedans, lequel chascun y est en son « rang, le duc de la seigneurie y commandant, lesquelz sont « suyviz de nombre de petits bateaulx couverz que on appelle « gondolles, où il y a nombre de peuples de toutes sortes, pour « veoir jetter en la mer, par ledit duc, un anneau de diamant, « en signe d'espouser ladite mer, et allors qu'il est jetté, quan- « tité d'hommes se jettent dedans pour trouver ledit anneau qui « demeure à celuy qui le trouve. Le tout se faict avec haults « bois, instrumens et grand triomphe. M. de Foys y estoit en « son rang d'ambassadeur de France, en 1569 ; je luy veis et « parlois à luy. Aussi audict jour de l'Ascention, lesdits sei- « gneurs font mettre en évidanse tous les tressors de Sainct- « Marc qui est une richesse grande par leur estimation. L'acte « le plus à remarquer est que les seigneurs font coucher en « leurs registres le nom, surnom et argent que chacun qui s'em- « barque porte avec luy, affin que le patron du navire en res- « ponde, en cas de mort, pour après le rendre, par les sei- « gneurs, aux héritiers. »

La description de « Romme, ville capitalle du païs de Rom- « manye, dont le pape est seigneur, enrischie de beaulx pallais, « jardins et chasteaulx, en laquelle vous voyés de grandes « ruynes, de longtemps faites, comme les arcades de Vius ? qui « venoyent au chasteau de Dioclessien », est également digne

Digitized by Google

d'être citée. Goddeffroy y remarque « aultres vestiges de grands « édifices qui encores apparoissent, grands téâtres, haultes « coullonnes et piramides en plusieurs quantons dressés d'an- « sienetté, entre toutes aultres une piramide de porfille, toute « d'une piesse et carrere, en coulonnant de haulteur de huict à « dix toisses, assise derrière le tample Sainct-Pierre, sur « laquelle y a une grosse boulle dedans laquelle on tiant les « sandres de Sézart (*sic*) avoir esté mises pour mémoire à « jamais, laquelle piramide par commung bruict on dict avoir « esté amenée de Gresse avec aultres antiquités..... »

Goddeffroy était encore à Rome, le jour de la Fête-Dieu 1570, et termina son voyage l'année suivante. Ces quelques extraits suffisent à faire connaître notre explorateur orléanais, et nous devons remercier M. de Richemond de nous l'avoir fait voir sous un jour aussi favorable. Nous savons encore que Jehan Goddeffroy était de la religion réformée, et que, en décembre 1573, il fut témoin dans l'acte de baptême de Jacques Esprinchart, à La Rochelle, et parrain de ce futur savant explorateur qui, de la même religion, a laissé aussi une relation inédite de ses voyages. Nous ignorons, quant à nous, la date exacte de sa mort.

H. STEIN,
Élève de l'École des chartes.

A l'occasion de cette note, nous avons recherché s'il y avait une ancienne famille Godefroi connue à Orléans. Le manuscrit, si précieux pour nous, du chanoine Hubert nous a indiqué, au t. VIII, feuillet 146, des *Godeffroy*, dont le premier cité, *Estienne*, est dit « marchand drapier à Orléans et *originaire de* « *La Rochelle* », ce qui explique le séjour de notre Jean en cette ville, où sa famille avait sans doute encore des relations de parenté.

Etienne « était vivant en sa profession en 1480 et 1499. »

Il eut pour enfants : Denis Godeffroy et Jean Godeffroy, bourgeois d'Orléans.

Celui-ci épousa Catherine Taillebois, fille de Nicolas Taillebois, bourgeois d'Orléans, qui y fut échevin en 1483.

Digitized by Google

De leur mariage naquit, entre autres enfants :

Jean Godeffroy, lequel épousa Marie Germé, qui vivaient ensemble en 1522 et 1550, et eurent :

Jean Godeffroy qui, par contrat du 17 janvier 1556, épousa Catherine Aleaume, fille de ce Jacques Aleaume et de sa femme Madeleine Compaing, très-connus dans notre histoire, morts l'un en 1574, l'autre en 1583, et qui furent inhumés dans l'église des Jacobins, restaurée de leurs deniers.

Ce *Jean* est-il notre voyageur? C'est très-probable. Les dates s'accordent bien. En 1568, au moment où il quittait Orléans, sans doute à la suite des désordres qui avaient signalé le retour de Condé dans notre ville, il pouvait avoir de 35 à 40 ans. Mais pour fixer la généalogie et surtout la biographie de Jean « Goddeffroy », il y aurait des recherches à faire.

La famille Goddeffroy avait des armoiries : d'après Duleau qui a copié Hubert, elle portait d'azur au chevron d'or accompagné de trois cannettes d'argent, ou, dans une autre branche de la famille, de trois étoiles d'argent.

Ces diverses indications, jointes à une étude plus approfondie du manuscrit de La Rochelle, permettront peut-être de trouver des renseignements plus précis sur le « voyageur orléanais du XVIe siècle ».

TRANCHAU,
Membre titulaire résidant.

Digitized by Google

SENTENCE DU BAILLY DE VOUZON

RELATIVE AU DROIT SEIGNEURIAL DE BANVIN

DU DIMANCHE DE QUASIMODO (22 AVRIL) 1324.

Cette sentence nous a paru intéressante ; nous la ferons précéder de quelques observations.

1° Au point de vue paléographique :

Il n'y a aucune ponctuation, sauf quelques points indiqués sur la copie.

Quelques i sont surmontés d'un accent aigu.

L'écriture, qui a beaucoup pâli, est encore celle du XIIIe siècle.

Enfin l'orthographe est assez bonne.

Le parchemin a dans son large 0m 36 et dans son haut 0m 27.

Le sceau du seigneur manque.

2° Au point de vue de la formule :

Cette formule est parfaite ; elle établit bien le point en discussion, les raisons données de part et d'autre et la décision prononcée. Seulement, ainsi que cela était d'usage alors et a continué dans les siècles suivants, les motifs, ce qu'on appelle aujourd'hui les considérants, ne sont pas donnés. Le bailly se contente de dire que le prieur a meaus (mieux) prouvé que la partie adverse.

Il est à remarquer, toutefois encore, qu'elle a été rendue le dimanche et par le conseil de « bone gens ». S'agissait-il là des « *boni homines* » des chartes de franchise ?

3° Au point de vue du fond :

Digitized by Google

La question à vider était celle de savoir si le *prieur de Vouzon* pouvait, ainsi qu'il le prétendait, *vendre le vin des vignes de son prieuré à emporter « au pot »*, pendant le ban du seigneur qui était de quarante jours pour vendre le sien à l'exclusion de tous autres.

Le seigneur, par son procureur, contestait le droit prétendu par le prieur.

Des enquêtes eurent lieu de part et d'autre, et, après examen, le bailly décida que le prieur pouvait vendre son vin pendant le ban du seigneur, mais sauf à celui-ci de *dépécier* les pots qui « istraient hors de l'hôtel dudit prieur, garnis du vin de la « taverne; » de sorte que le prieur conservait le droit de faire consommer sur place, sans avoir celui de laisser emporter.

Il faut dire que ce malheureux bailli était placé entre l'*enclume et le marteau*: d'un côté, le pouvoir ecclésiastique dont il pouvait craindre les foudres, et de l'autre le pouvoir seigneurial qui pouvait le révoquer de ses fonctions.

Il en sortit par une sentence transactionnelle « par le conseil des bonne gens », et cassa, comme on dit vulgairement aujourd'hui, *une jambe à l'un, un bras à l'autre.*

Une dernière remarque à faire, c'est que la possession du prieur, sa saisine, comme il disait, ne pouvait suffire pour constituer un droit à son profit. Le droit de banvin était, en effet, d'essence seigneuriale. Or, le prieur ne pouvait, en aucune façon, diminuer l'étendue de ce droit et participer, pour ainsi dire, à la puissance seigneuriale, sans avoir une concession écrite à lui délivrée par le seigneur à titre de sous-inféodation; et il n'arguait d'aucune.

Quoi qu'il en fût, on ne voit pas que le seigneur, Grassay, qui, suivant Polluche, avait dans ses armées un léopard, pas plus que le prieur, se soient pourvus en appel contre la sentence.

4° Quel est le Vouzon dont il s'agit?

Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse du Vouzon solognot, dernière petite commune de l'arrondissement de Romorantin, canton de la Motte-Beuvron, du côté de l'Orléanais, et dont la Châtellenie mouvait autrefois du duché d'Orléans.

Digitized by Google

Ce prieuré-cure était, dans l'ancien évêché d'Orléans, de l'archidiaconé de Sully, et avait, d'après Guyon, pour présentateur l'abbé de Beaugency et pour collateur l'évêque.

Il était dédié à saint Pierre, qui est encore le patron d'aujourd'hui, et son église a été citée, sous le même vocable, dans plusieurs chartes du premier fascicule du cartulaire de l'abbaye de Beaugency, publié pour la Société, par M. G. Vignat.

De plus, le seigneur dont il est question dans la sentence est « Monseigneur de Grassoy », les Grassay dont parle Polluche à l'occasion du Vouzon solognot.

« A tous ceaus qui verront cestes présentes lestres. Mestre Antoine Doé, baillif de Vouson, salut. Sachent tuit que, comme le prieur de Vouson, on nom de son prioré, deist et proposast par deuant nous, en jugement, que il et ses dauenciers, prieurs de Vouson, on nom de leur dite prioré, estoient et auoient esté en sesine et en possession, par diz ans et par vint, et par si longtens comme il poet souuenir à mémoire d'ome, que droit de saisine li estoit aquis de vendre, en l'ostel dou dit prioré, le vin creu ès vignes doudit prioré, durant le bam monseigneur de Gracoy à Vouson, et que en ceste saisine il et ses dauenciers estoient et auoient esté peisiblement, à veu et à seu doudit seigneur de Vouson et de ses gent et de ses dauenciers et de tous ceus qui veir le vouloient. De rechief deit que nouuellement, puis an et puis jour, comme le dit prieur eust mis en tauerne, on dist ostel de son prioré, Vin ès vignes de son dit prioré, durant le bam dou dit seigneur de Vouson, en continuent sa dite saisine et en usent de cele, le dit Seigneur de Vouson, par ses gent qui on nom de lui le fesaint et li auoient enpeschié, sa dite saisine de son vin vendre en la manière que dit est, en li ostant la mensure et en li défendent que il ne vendit, et ce disoit le dit prieur que ce li auoit esté fait à tort, et de nouel si réquéroit que le dit enpêchement li fust osté et sa mesure renduee, en li déclarent et aiugent la dite saisine de vendre son vin en la manière que dit est, et toute fois que il li pléroit se ce li estoit cogneu, et se ce li estoit nié il l'offroit à prouer si auant comme

Digitized by Google

raison donroit; à la quele demande ou requeste ouïr et contredire nous apeslâmes Robin Moreau, procureur de mon dit seigneur, lequel procureur ainsi apelé, ouïe la dite demande ou requeste en la manière que dite est, dit et proposa, on nom du procureur, pour mon dit seigneur, que il et ses deuanciers, seigneurs de Vouson, estoient et auoient esté en saisine, par si long temps que il n'estoit mémoire dou comancement, d'auoir, en la ville de Vouson, banie de vin vendre, l'espece de quarante jours, chacun an, sus et contre toute manière de genz, habitans en ladite ville, de contredire et défendre que nul, en la dite ville, ne vendeit vin durant le dit bam, de prendre les mesures et de traire à amande tous ceaus qui, contre la bannie, fesoient et qui vin vendoient durant le dit bam, sans congié dou dit seigneur, ou de ses gent, et espéciaument de prendre chiês le dit prieur les mesures toute fois que ledit prieur et ses dauanciers s'estoient effourciéz de vendre vin durant le dit bam ; le dit prieur disent le contreire et que toute fois que ses mesures auoient esté prises pour cause de vin vendre durant ledit bam, elles li auoient esté rendues pour son vin vendre durant le dit bam en la manière que dit est. Les queles demandes, responses et défenses ainsi proposées, d'une part et d'autre, plet entamé sus ce, tesmoinz, trés d'une partie et d'autre, examinez et publiez, et jour asséné au jour d'ué, c'est à sauoir le dimanche que l'en chante quasimodo, aus dites parties à ouïr droit, nous baillif desus dit, veues et diligeamment regardées les enquestes faites sus ce, oïes les raisons d'une partie et d'autre, et considéré tous cen qui mouoir nous poeit et deuoit, tant pour une partie comme pour autre, par le conseil de bone genz. Disons et à droit que le dit prieur, on nom de son dit prioré, à méaus proué sen tancion, à la fin où il tendoit, que le procureur de mondit seigneur, et adiugeons et déclairons au dit prieur, on nom desus dit, la saisine de vendre en l'ostel dou dit prioré, le vin creu ès vignes dou dit prioré, en tauerne, à la mesure de Vouson, bailliée au dit prieur, ou à son commendement par les genz mon seigneur de Vouson, sauue à mon dit seigneur la saisine de dépécier les pos qui istront hors de l'ostel au dit prieur, garnis dou vin de la

Digitized by Google

tauerne dou dit prioré, durant le dit bam. En tesmoing de la quele chouse nos auons sellécs cestes présentes lestres dou scel dou quel nos usons pour mon dit seigneur à la dite bailliee. Ce fut fait l'an de notre Seingneur mil trois cenz et vingt et quatre le dimenche que l'en chante quasimodo desus dit. »

Signé : J. Deschans.

J. DELAUNE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADIEUX

AU VIEUX QUARTIER D'ORLÉANS

DÉMOLI POUR L'ÉTABLISSEMENT DES MARCHÉS COUVERTS.

Dans quelques mois les moindres vestiges du plus vieux, du plus intéressant quartier d'Orléans auront disparu. Plusieurs des plus vénérables rues de la cité seront tombées tout entières sous la pioche et le marteau, instruments dociles de l'idée du progrès qui, au nom de l'hygiène, du commerce, du bien-être, et de l'honneur même des villes modernes, exige, à bon droit d'ailleurs, de grandes percées et de vastes places. Chaque ville a, comme Paris, son Haussmann qui taille en grand, plus ou moins, pour la rajeunir, et lui donner, autant que possible, de l'air, de la lumière et du confort.

Tandis que sont encore debout les derniers débris de notre première enceinte et une partie de l'étroite et sombre rue des Hôtelleries, jadis une des plus belles de la cité, nous aimons à visiter souvent ces tristes restes d'un passé plein de souvenirs, pour leur adresser un mélancolique adieu. Les regrets de l'archéologue sont toutefois mêlés de quelque consolation. Il sait que l'Administration municipale a l'intention d'édifier sur un autre emplacement quatre au moins des précieuses maisons condamnées avec les rues où on les voit encore aujourd'hui. Il a comme garantie du soin qu'on y mettra le scrupuleux et intelligent respect qui a présidé à la reconstruction de la chapelle Saint-Jacques dans le square de l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

Ces quatre maisons, dont la description a été faite trop souvent pour qu'il soit utile de la renouveler ici, sont les trois de la rue Pierre-Percée: la *Coquille*, et ses deux vis-à-vis le *Lion rouge* et la *Cordelière*. La quatrième c'est le n° 17 de la rue des Hôtelleries, qui, outre sa belle façade de briques encadrée de pierres, a dans sa cour une tourelle avec escalier en colimaçon, le tout vraiment digne d'être conservé.

Mais que de types remarquables du style des XVe et XVIe siècles sont déjà abattus ou vont l'être ! Les anciens *Guides* d'Orléans, Vergniaud, de Torquat, Godou, Biémont, l'*Histoire architecturale* de M. de Buzonniére, et mieux encore les dessins, aquarelles, eaux-fortes de MM. Vaudoyer, Pensée, Chouppe, Davoust, etc., seront les seuls documents qui rappelleront ces joyaux d'art perdus, par exemple : les maisons nos 6, 31 et 18 de la rue *Triballe*, de l'*Ecurie*, des *Bahutiers* qui a dû son dernier nom de rue de l'*Écrevisse* à l'enseigne de cette maison n° 18. Décrite par M. Patay dans son mémoire sur nos vieilles enseignes et gravée par M. Davoust, l'Écrevisse a été déposée au Musée. Nous y retrouverons heureusement aussi quelques détails de la maison en bois n° 31, les statuettes de ses moines si vigoureusement taillées, les pendentifs de son puits, et l'écusson qui porte la date de 1545. C'est de la belle époque de la Renaissance sous François 1er.

Les touristes en quête des vieilles maisons, qui étaient un des principaux attraits de notre ville, ne trouveront plus celles qui, dans la rue des Hôtelleries, portaient les nos 11 (la *Carpe*), 15, 19 et 21, 23, 45 et 47, 51, 24, 28 et 30, qui ont été soigneusement décrites par M. Biémont (p. 413-419). Il ne restera dans la rue des Hôtelleries que la maison n° 60 bâtie et habitée, dit-on, par Jacques Androuet Ducerceau, le premier des architectes du même nom dont s'honore la France du XVIe et XVIIe siècles. Détruite également la maison n° 1 de la rue de la Cholerie, avec son large auvent de bois en encorbellement, et ses grosses consoles soutenant trois étages ornés de sculptures brutes, qui paraissaient remonter au XIIIe siècle.

En dehors de ces constructions d'un cachet si original qui

Digitized by Google

Digitized by Google

Plan de cave d'une maison d'habitation rue des Hôtelleries Ste Catherine.

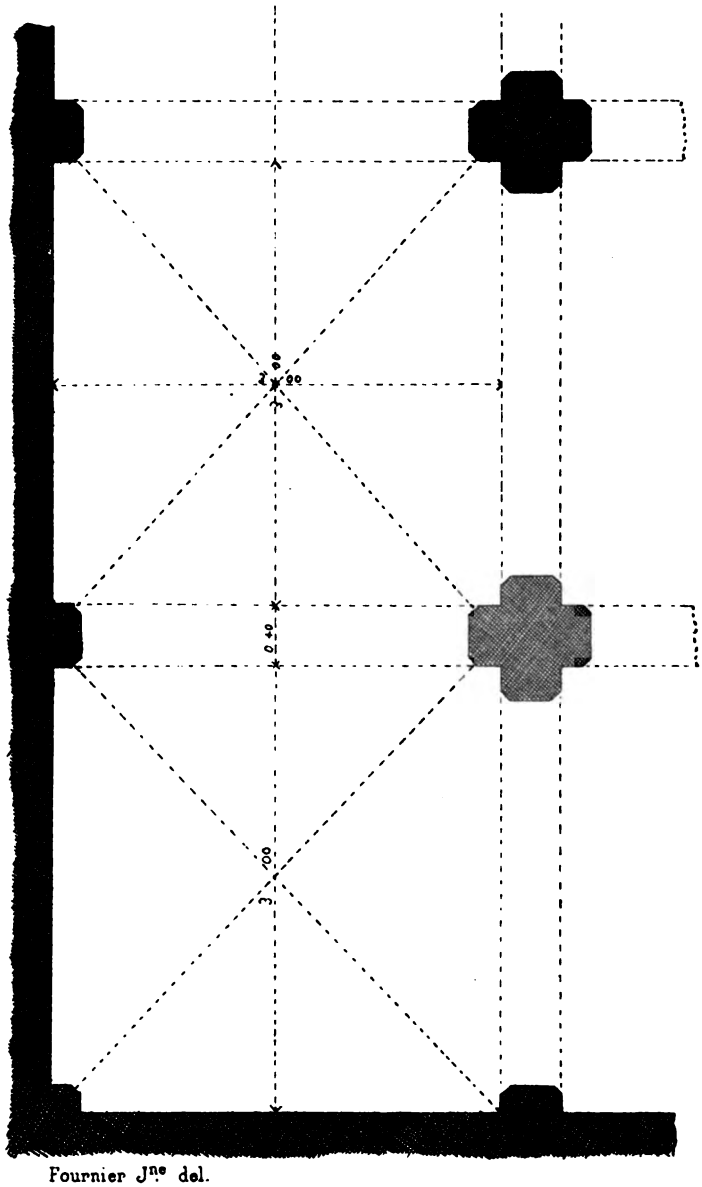

Fournier J^ne del.

Digitized by Google

CAVE

d'une maison d'habitation rue des Hôtelleries Ste Catherine.

Arcade et voûte ogivale du XIIe au XIIIe siècle.

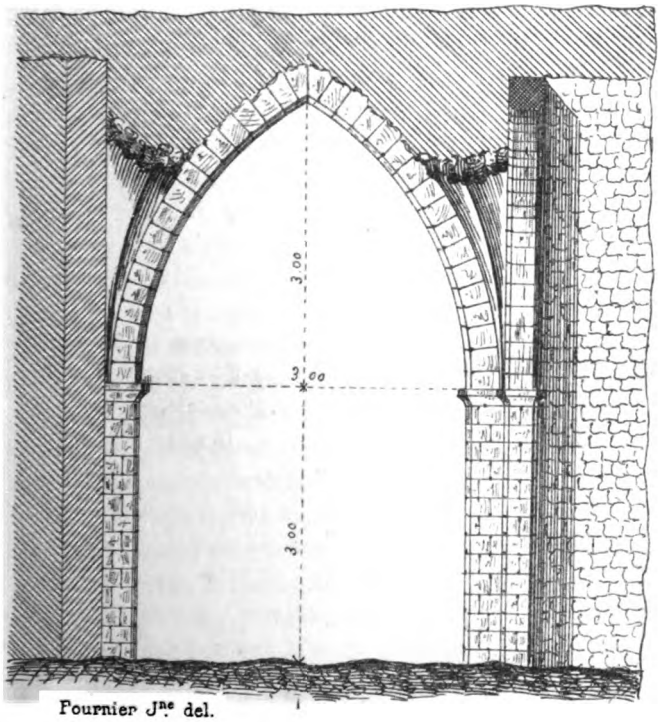

Fournier Jne del.

Digitized by Google

Digitized by Google

s'élevaient sur le sol de la vieille cité, il y en a sous terre de très-curieuses aussi. Nous voulons parler des *caves* qui sillonnent en tous sens le quartier démoli.

En parcourant le chantier, en ce moment très-actif, où commencent à sortir de terre les piliers des deux nouveaux pavillons des marchés, nous avons vu çà et là des compartiments séparés les uns des autres par des arcs brisés, de pierre dure, taillés en ogive avec chanfrein, et reposant sur des piliers engagés, également en pierre ; ceux-ci se raccordent aux arcs doubleaux par un tailloir qui est presque toujours à cinq pans. En quelques endroits il y a plusieurs travées de ce genre placées à côté l'une de l'autre en équerre. Le style de ces arcs doubleaux paraît être de la transition du XIIe au XIIIe siècle.

Au premier abord, en présence de ces arcades ogivales, nous pensions avoir affaire à des chapelles; mais bientôt en les voyant disséminées sur toute l'étendue du chantier, en trouvant des escaliers en hélice, dont les marches, d'un seul morceau de pierre, conduisent dans ces substructions, notre conviction fut faite. Elle devint l'évidence même quand, grâce à l'obligeance de M. Rayneau, directeur des travaux municipaux, nous pûmes descendre dans le sous-sol des deux pavillons déjà construits.

Nous avons nos catacombes orléanaises, — moins les dimensions, moins les ossements, les tombes des martyrs, et les peintures religieuses. — On y accède par deux escaliers ménagés au nord-est et ouest des pavillons. Sous tout leur périmètre existent des compartiments semblables à ceux qui, pour quelques jours encore, sont à ciel ouvert. La plupart s'ouvrent par une ogive, quelques-uns par un cintre, appuyés toujours sur des piliers avec tailloir plus ou moins grossier, de la même nature de pierre. Les voûtes sont en grosse maçonnerie et moëllons. Nous sommes bien en présence de caves. Plusieurs des murs qui les séparaient ont été démolis pour la construction des piliers de soutien des pavillons. C'est aujourd'hui un véritable labyrinthe d'où le visiteur sortirait difficilement, si sa lumière s'éteignait dans sa main comme dans celles du jeune peintre dont l'abbé Delille a si bien décrit les angoisses dans

Digitized by Google

les catacombes de Rome. Il y a, nous a dit notre guide, sous certains de ces compartiments, un et quelquefois deux étages tout semblables dont les escaliers ont été bouchés.

Curieux de savoir si les auteurs qui ont étudié les antiquités de notre ville ont parlé de ces constructions souterraines, nous avons cherché dans l'*Histoire architecturale* et dans le *Répertoire archéologique* de M. de Buzonnière, et nous y avons vu qu'il en cite un grand nombre, notamment une sous la maison des rues du Tabour n° 35 et du Cheval-Rouge n° 35. « On y descend, dit-il, par un escalier en hélice très-étroit, construit en pierre dure ; les voûtes sont soutenues tantôt par des arcs doubleaux plein cintre, tantôt par des arcs croisés, tous chanfreinés ». Cette construction ne formait autrefois qu'une seule galerie, ainsi que beaucoup d'autres du même genre ; elle a été ensuite divisée par un mur de refend pour l'usage séparé des maisons sous lesquelles elle s'étend.

Il en existe d'analogues sous beaucoup de maisons des deux premières enceintes, ainsi rue du Cloître-Saint-Étienne n° 4; rue Jeanne-d'Arc n° 31 ; rue des Grands-Ciseaux n° 13; rue Louis-Roguet n° 18 ; sous presque toute l'ancienne rue Pomme de Pin (entre les rues Louis-Roguet et des Pastoureaux); rue Bourgogne n°s 267, 256, 272; rue des Trois-Maries n° 9, vaste galerie continuée sous le n° 278 de la rue Bourgogne, qui porte tous les caractères de la première période ogivale.

Enfin, et sans prolonger inutilement cette émunération, il y en a une très-curieuse aussi sous les bâtiments actuels du Sacré-Cœur, emplacement occupé autrefois par les Chartreux, qui eux-mêmes succédèrent en 1621 à une léproserie établie là au XII° siècle sous le nom de Saint-Ladre ou Saint-Lazare.

De toutes ces constructions souterraines la plus grande qui soit connue est sous l'ancien presbytère de Sainte-Croix : c'étaient, croit-on, les caves du chapitre cathédral.

L'opinion que toutes ces galeries étaient des caves est partagée par l'éminent architecte Viollet-Leduc.

Il s'exprime ainsi au mot *cave*, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* :

Digitized by Google

« De tout temps, les maisons ont été bâties sur caves. Les caves ont l'avantage d'empêcher l'humidité naturelle du sol d'envahir les rez-de-chaussée, et procurent un lieu dont la température égale, fraîche, permet de conserver des provisions de bouche qui entreraient en fermentation si elles restaient exposées aux changements de la température extérieure. Mais c'est surtout dans les pays vignobles que les caves ont été particuliérement pratiquées sous les maisons. En Bourgogne, en Champagne, dans le centre et le sud-ouest de la France, on voit des maisons anciennes, d'assez chétive apparence, qui possèdent jusqu'à deux étages de caves voûtées, construites avec soin, quelquefois même taillées dans le roc.

« Pendant le moyen-âge, les villes étant entourées de murailles ne pouvaient s'étendre ; il en résultait que les terrains réservés aux constructions particulières, lorsque la population augmentait, devenaient fort chers ; on prenait alors en hauteur et sous le sol la place que l'on ne pouvait obtenir en surface, et les caves étaient quelquefois habitées. »

Cette citation suffit amplement, ce nous semble, pour expliquer la destination des constructions souterraines si multipliées dans notre ville. Nos caves modernes ne se bâtissent plus avec le même cachet architectural. Ce type tombé en désuétude témoigne du soin que nos pères mettaient dans les moindres détails de leur architecture domestique, et aussi peut-être de l'influence du sentiment religieux qui se marquait ainsi par l'imitation du style employé pour les églises et les chapelles. Quant au quartier de la rue des Hôtelleries-Sainte-Catherine qui a été l'occasion de cette note, on peut ajouter qu'il était peuplé surtout par des gens de robe attachés au Châtelet et par de riches commerçants qui ne regardaient pas à la dépense pour rendre leurs habitations solides et confortables.

Nous avons voulu que le souvenir de ces caves qui vont être recouvertes dans quelques jours ne se perdît pas tout à fait ; de là, le croquis dont nous accompagnons ce petit travail ; grâce à l'obligeance de notre collègue, l'architecte, M. Fournier

Digitized by Google

jeune, qui a attentivement étudié la question. Son dessin représente l'entrée de la cave qui se voit encore aujourd'hui en avant du pavillon de l'est, à l'endroit où la rue du Brigondeau rejoignait celle des Hôtelleries.

Nous croyons savoir que d'autres notes se préparent sur la la destination encore controversée de ces constructions souterraines, auxquelles, malgré certaines hypothèses, il faut selon nous, attribuer le nom et l'usage vulgaires de *caves*.

TRANCHAU.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 122.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1884.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1884

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 122.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1884.

Séance du vendredi 11 juillet 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce à la Société la morte récente de M. l'abbé Blanchard, associé correspondant, résidant à Puiseaux.

— M. Edmond Michel offre à la Société une brochure, extraite du *Bulletin* de la Société du Gâtinais, intitulée : *Les Audran, peintres et graveurs.*

— M. Charles Jourdain, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société, fait hommage de son *Discours à l'Assemblée générale de l'histoire de Paris* et d'une notice intitulée : *La Société de l'histoire de France de 1833 à 1884.*

Digitized by Google

— M. le docteur Patay dépose sur le bureau un mémoire intitulé : *Visite à l'Exposition, organisée par le comité départemental du Loiret de la Société française de secours aux blessés militaires, à l'occasion du Concours régional.*

Une notice sur *Les œuvres et produits modernes admis à l'Exposition des arts décoratifs d'Orléans* est offerte par M. Herluison.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

— M. Ed. Michel adresse à la Société la copie d'une inscription campanaire par lui relevée à La Chapelle-du-Noyer près de Châteaudun, portant le nom de l'illustre jurisconsulte J.-R. Pothier.

En voici le texte exact :

† EN L'AN 1771 IAY ETE BENITE PAR MRE IEAN SATURNIN RAIMBERT
CURE DE CETTE
PAROISSE ET NOMMEE MARIE CATHERINE PAR MRE ROBERT IOSEPH
POTHIER DOY
EN DU PRESIDIAL DORLEANS ET MARIE CATHERINE DE LA GEULLE
DE COINCES
DEMOISELLE EPOUSE DE MRE PIERRE ELIE ROBERT BOILERE (*sic*)
DE DOMCY ECUYER
SEIGNEUR FONDATEUR DE CETTE EGLISE. IULLIOT FONDEUR.

— Mme d'Escures, qui porte la dernière un nom illustre depuis trois cents ans dans les fastes d'Orléans, offre à la Société trois précieux souvenirs de sa famille.

Ce sont : 1° Un buste en marbre de Pierre Fougeu d'Escures ; 2° une épitaphe, gravée sur cuivre, autrefois placée au-dessous de ce buste ; 3° l'épitaphe, gravée sur marbre noir, du fils du même personnage.

La Société décide que ces monuments seront déposés au Musée historique et que des remercîments seront adressés à la généreuse donatrice.

M. G. Baguenault de Puchesse annonce qu'il présentera prochainement à la Société une notice sur la famille d'Escures et le château du Poutil, construit par Pierre Fougeu d'Escures, l'ami de Henri IV.

Digitized by Google

— M. Ludovic Guignard, vice-président de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, secrétaire général du Comité local de l'association française pour l'avancement des sciences, invite la Société à prendre part au congrès qui doit s'ouvrir très-prochainement à Blois.

— M. l'abbé Desnoyers, président de l'Exposition orléanaise des arts appliqués à l'industrie, annonce à ses collègues que le jury de cette section vient de décerner une médaille de bronze, pour ses photographies, à M. Dumuys, secrétaire de la Société.

— M. Doinel lit une note complémentaire du travail de M. Ed. Michel sur *Les Audran peintres et graveurs*.

Renvoi à la Commission des publications.

— M. Thillier fait hommage à la Société d'un titre du XVIe siècle, relatif à des procès survenus entre les habitants de Chanteau et les moines de l'abbaye d'Ambert (Loiret).

Notre collègue lit ensuite un mémoire analytique et explicatif de cet important dossier, sous le titre suivant : *Le Champ aux Nonnains à Chanteau*.

Renvoi à la Commission des publications.

Séance du vendredi 25 juillet 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président*.

M. Tamizey de Larroque, membre honoraire, écrit à la Société qu'il vient de découvrir une autobiographie de Mgr du Camboust de Coislin, évêque d'Orléans, et consulte la Compagnie sur la question de savoir si ce document est publié ou inédit.

Les membres présents se prononcent en faveur de la négative, et

Digitized by Google

invitent M. le Président à insister en leur nom auprès de M. Tamizey de Larroque pour qu'il fasse connaître cette pièce intéressante.

Le même correspondant fait hommage d'une brochure sur *La Messaline de Bordeaux.*

— M. Desnoyers annonce la découverte de médailles gauloises et romaines, recueillies sur le territoire des communes de Chevilly et d'Ardon (Loiret) :

Le fermier du château de Boisgibault, commune d'Ardon, a trouvé au mois de décembre 1883, en déracinant un arbre près du château, treize monnaies gauloises en bronze, type Carnute ; elles étaient renfermées dans un vase de poterie brisé. M. A. de Bengy de Puyvallée a bien voulu faire don de la plupart de ces pièces, qui ont été déposées au Musée dans la salle orléanaise.

Tête à droite. — ℞. Aigle éployé.

Deux médailles romaines grand bronze ont été découvertes en juin 1884 dans un champ labouré à Chevilly.

Marc Aurèle, pièce congiaire : — ℞. Marc Aurèle et Antonin assis sur une estrade, l'Abondance est debout auprès d'eux, un personnage monte les degrés de l'estrade.

Lucile. — ℞. Femme assise.

— M. Louis Jarry, au nom de la commission des publications, propose l'insertion, dans le *Bulletin,* de la note de M. Doinel sur *Les Audran, à Louzouer* (1).

Cette proposition est adoptée.

— M. Tranchau signale la publication de deux ouvrages de M. Fabre, relatifs à Jeanne d'Arc. La somme nécessaire à leur acquisition est allouée à la Commission de la bibliothèque.

(1) Voir plus loin, page 237.

Digitized by Google

Séance du vendredi 8 août 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président offre à la Société un volume intitulé : *Notices et documents publiés par la Société de l'Histoire de France à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation.* Cet ouvrage contient une lettre de Villeroy sur l'attentat de Jean Chastel (27 décembre 1594), publiée par M. G. Baguenault de Puchesse.

— M. William Wagner de Philadelphie adresse à la Société des échantillons de silex taillés trouvés dans le Nouveau-Continent et sollicite le titre d'associé correspondant.

— Sur la proposition de la Commission des publications, la Société vote l'impression du projet de *Bulletin* du 2e trimestre de 1884.

— Sur le rapport de M. Jarry, l'impression aux *Mémoires* du travail de M. Thillier sur *Le Champ aux Nonnains* est décidée.

— M. Tranchau lit également, au nom de la commission des publications, un rapport sur la note présentée par M. Vignat, relative à une vue de l'abbaye de Ferrières, copiée par M. Fournier jeune sur un ancien plan du XVIIe siècle.

Considérant que ce plan est sensiblement le même que celui publié par M. Ed. Michel dans son *Histoire des monuments civils et religieux du Gâtinais*, la Société décide, conformément aux conclusions du rapporteur, que le plan dessiné par M. Fournier sera encadré et placé dans la salle des Thèses; que les lacunes signalées par M. Vignat dans la copie de ce plan publié dans le *Monasticon Gallicanum* seront indiquées dans le *Bulletin* (1); et enfin, que ces obser-

(1) Voir plus loin, page 229.

Digitized by Google

vations seront communiquées à notre collègue, M. Ed. Michel, qui pourra à son gré en faire l'objet d'un carton pour son bel ouvrage.

Des remercîments sont adressés à M. Fournier pour son travail.

— M. Basseville, rapporteur de la Commission des publications, propose l'impression aux *Mémoires* d'un travail de M. Bimbenet sur *Les Nations de Picardie et de Champagne à l'Université d'Orléans.*

Ces conclusions sont adoptées.

— M. Doinel commence la lecture d'un mémoire sur *Les Champarts de Beauce.*

— MM. Herluison, Basseville et Tranchau se font inscrire comme délégués de la Société au Congrès scientifique de Blois.

Séance du vendredi 22 août 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président fait part à la Société de la mort récente de deux de nos collègues, M. l'abbé Cosson et M. Albert Dumont.

« M. l'abbé Cosson appartenait à la Société depuis nombre d'années. Il avait longtemps siégé dans ses réunions comme membre titulaire ; puis, tenu définitivement éloigné d'Orléans, par ses fonctions, il était devenu membre titulaire non résidant.

« Nos *Mémoires* renferment d'importants travaux dus à sa plume, et beaucoup d'intéressantes communications.

« M. Albert Dumont, membre de l'Institut, avait été récemment élu membre honoraire de la Société ; et il était attaché à notre ville par d'étroits liens de famille.

« La mort, en l'enlevant jeune encore aux études qu'il affectionnait,

Digitized by Google

vient de priver le monde scientifique d'un de ses représentants les plus distingués. »

La Société entière, s'associant aux regrets exprimés par M. le Président, décide que l'expression de ses sentiments sera consignée au procès-verbal.

— M. Boucher de Molandon est invité à rédiger la notice biographique de M. l'abbé Cosson.

— M. Massénat, associé-correspondant, fait parvenir sa démission à la Société.

Cette démission est acceptée.

M. Tranchau signale un article, reproduit dans les *Annales religieuses d'Orléans* (n° du 23 août 1884), relatif à l'installation, dans l'église de Saint-Vincent de Rouen, de verrières représentant les principaux épisodes de la vie de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR UNE VUE A VOL D'OISEAU

DE L'ABBAYE DE FERRIÈRES.

Au mois de mai 1883, deux de nos honorables collègues, MM. Léon Dumuys et Fournier jeune, vous rendaient compte d'une intéressante excursion archéologique entreprise par eux dans la partie de l'ancien Gâtinais orléanais comprise aujourd'hui dans les limites de notre département (1). M. Fournier signalait alors à votre attention une vue à vol d'oiseau de l'abbaye de Ferrières, dont il avait obtenu la gracieuse communication de son possesseur, M. Fausse, propriétaire à Mérinville (Loiret).

C'est de ce plan, dont il vous offre aujourd'hui un très fidèle *fac-simile*, que je vous demanderai la permission de vous entretenir quelques instants.

Il a été exécuté, sur parchemin, en 1680, par Rocheu, arpenteur à Gien, et mesure 0m615 de hauteur sur 0m762 de largeur. En l'examinant avec tant soit peu d'attention, il est facile de reconnaître que c'est bien celui qui a été reproduit par D. Germain, dans son importante publication du *Monasticon Gallicanum*. La date de sa confection même concorde parfaitement avec l'époque pendant laquelle le savant bénédictin, mort en 1694, réunissait les matériaux de l'immense travail entrepris par lui et qui était destiné à reproduire, avec une notice histo-

(1) Voy. *Bulletin*, n° 117, p. 51.

Digitized by Google

rique, les vues de toutes les abbayes bénédictines de France Les notices sont demeurées manuscrites et inachevées ; les planches seules ont été gravées et ont paru.

Mais les exemplaires en étaient devenus, de notre temps, d'une rareté extrême; à peine, en les comptant bien, en trouvait-on une quinzaine de connus. C'est alors que M. Peigné-Delacourt entreprit de rééditer le *Monasticon Gallicanum*, secondé par M. Léopold Delisle, qui ne craignit pas, en fournissant une érudite introduction, d'associer son nom à cette reproduction.

Presque toutes les vues cavalières, dont se compose l'ouvrage, sont anonymes. C'est à peine si M. Courajod, qui a publié une étude approfondie sur le *Monasticon Gallicanum*, a pu retrouver les noms de deux ou trois des dessinateurs qu'il pense avoir été des religieux, plus ou moins inexpérimentés, ajoute-t-il, dans l'art du dessin, à en juger du moins par l'exécution lourde et maladroite des planches.

L'examen de la minute du plan utilisé par D. Germain pour l'abbaye de Ferrières permet au moins de restituer le nom de son auteur, l'arpenteur Rocheu ; nous l'avons déjà nommé. Mais là ne se borne pas l'intérêt de la découverte faite par M. Fournier.

D. Germain, en effet, pour faire rentrer dans un même cadre tous les dessins qu'il recevait, a été obligé, la plupart du temps, de les réduire ou de les tronquer. C'est ainsi que la planche consacrée à l'abbaye de Ferrières ne mesure plus que 0m 19 sur 0m 27, et encore toute la partie sud du mur de clôture et du grand jardin de l'abbé a-t-elle disparu.

De même la légende en latin, rédigée évidemment par un bénédictin de Ferrières et qui comprend vingt-huit articles sur l'original, n'en comprend plus que vingt-deux très écourtés dans le *Monasticon*. Partant, bien des détails omis. On pourra en juger en comparant les textes des deux légendes que nous juxtaposons ici.

Digitized by Google

PLAN ORIGINAL.	MONASTICON.
A. Porta monasterii exterior et inferior *cui adiunctum est prætorium* (1).	A. Porta monasterii exterior et inferior.
B. Area major et aditus ad sacras ædes.	B. Area major et aditus ad sacras ædes.
C. Ædes sacra B. Mariæ vulgo de Bethleem.	C. Ædes nova B. M. vulgo de Bethleem.
D. Basilica SS. Apostolorum Petri et Pauli.	D. Basilica SS. Apostolorum Petri et Pauli.
E. Claustrum malus *cingens areolas coronarias.*	E. Claustrum magnum.
F. Sacellum B. Elisabeth *cui subiunctum capitulum latet.*	F. Sacellum B. Elisabeth.
G. Claustrum minus *quo descriptus variis figuris hortulus clauditur.*	G. Claustrum minus.
H. Dormitorium vetus *cui subjectum refectorium cum coquina latet.*	H. Dormitorium vetus.
I. *Fenestræ vitreæ refectorii.*	
K. Secessus.	I. Secessus.
L. Dormitorium *novum designatum.*	K. Dormitorium.
M. Cella hospitum *designata infra dormitorium.*	L. Cellæ hospitum.
N. Hortus superior monasterii.	M. Hortus superior monasterii.
O. Hortus *olitorius* inferior *in longum porrectus ad Clareiæ alveum et aquam fluentem ex stagni cataracta minore.*	N. Hortus inferior.
P. Minor stagni cataractes.	O. Minor stagni cataractes.
Q. Pistrinum.	P. Pistrinum.
R. Porta monasterii superior *antiqua adiuncto ponte ductario* (2).	
S. *Valetudinarium.*	
T. *Porta monasterii superior* (3) *nova designata cui adiungendus pons ductarius.*	Q. Porta superior monasterii nova.
U. *Aditus novus designatus ad januam monasterii interiorem et ad cellam janitoris.*	
X. *Cellæ ministrorum domesticorum, torcularia, equilia.*	

(1) Les mots en *italique* n'existent pas dans le *Monasticon.*

(2) Pont tournant, *Dictionnaire de Trévoux.*

(3) Les mots *porta superior* nous semblent désigner ici la porte prin-

Digitized by Google

PLAN ORIGINAL.	MONASTICON.
AA. Domus abbatialis.	R. Domus abbatialis.
BB. Janua domus abbatialis.	S. Janua abbatialis.
CC. Area domus abbatialis.	T. Area abbatialis.
DD. Ædes inferiores ministrorum domesticorum abbatis.	V. Ædes inferiores domesticorum abbatis.
EE. Hortus *voluptuarius variis figuris descripius.*	X. Hortulus.
FF. Hortus amplissimus abbatis.	Y. Hortus amplissimus abbatis.
GG. Horrea, torcularia, equilia abbatis.	Z. Horrea, torcularia, equilia abbatis.

Ainsi le *Monasticon* n'indique pas le prétoire situé au-dessus de la porte A, à l'endroit même où M. Edmond Michel, notre honorable collègue, a constaté dernièrement l'existence de prisons. Il ne mentionne pas non plus le réfectoire, la cuisine, l'infirmerie, ni la salle du chapitre, située en contrebas de la chapelle de Sainte-Élisabeth. Enfin, ce qui est tout aussi grave, il place la nouvelle porte principale de l'abbaye à l'endroit où était l'ancienne, bien que ces deux portes soient distinguées avec soin dans le plan original. L'abbé avait ses communs (écuries, greniers, pressoir, etc.) distincts de ceux de l'abbaye ; ils sont confondus dans le *Monasticon*.

Les observations précédentes s'appliquent au plan de l'abbaye de Ferrières, gravé par M. Edmond Michel dans son bel ouvrage sur les *Monuments du Gâtinais*. N'ayant sans doute pas eu connaissance du plan qui fait l'objet de cette notice, il a réédité simplement celui du *Monasticon*, reproduisant les mêmes inexactitudes, qu'on ne saurait par conséquent lui imputer, mais qu'il faut bien cependant signaler. Ajoutons que M. Michel place les chambres des hôtes dans le bâtiment de l'infirmerie, et non

cipale, la porte d'honneur, par opposition à *porta inferior*, porte secondaire, porte de service. Nous ne pensons pas que les épithètes *superior* et *inferior* s'appliquent aux dimensions des portes, ni à leur situation sur un sol plus ou moins élevé, auquel cas il faudrait dire : porte du haut et porte du bas. M. Edmond Michel a simplement traduit par les mots : porte supérieure et porte inférieure, ce qui n'élucide pas beaucoup la question.

Digitized by Google

comme elles étaient au-dessous du nouveau dortoir, et que le mot *secessus*, qu'il traduit, fort discrètement du reste, par *lieu de retraite*, ne signifie autre chose que *latrines*. De même *pistrinum* ne doit pas se traduire littéralement par *moulin*, mais bien par *boulangerie*.

On voit que la planche du *Monasticon* et celles auxquelles elle a servi de type contiennent de nombreuses inexactitudes et omissions. Désormais tout auteur sérieux qui voudra écrire sur l'abbaye de Ferrières devra donc s'en rapporter exclusivement au *fac-simile*, si habilement exécuté par notre nouveau collègue, M. Fournier jeune.

G. VIGNAT.

Digitized by Google

LES AUDRAN A LOUZOUER

Les Audran, peintres et graveurs, ont fourni à notre savant confrère, M. Ed. Michel, le sujet d'une brochure intéressante (1). La lecture de ce travail me remit en mémoire que j'avais découvert en 1883, dans le fonds des Visitandines de Montargis, trois actes concernant le lieu du bourg de Louzouer, et que ces actes se rapportaient justement à la famille artistique des Audran (2).

Je revis ce fonds et pris copie des actes. Je donne aujourd'hui à la Société archéologique, le résultat de mes recherches, qui viennent compléter celles de M. Michel et leur servir de modeste appoint.

Ce savant a fait une description des plus précises et des plus élégantes des registres paroissiaux qui lui ont permis d'élucider la filiation des Audran. Il a mis au jour un acte du 10 juin 1721, signé de Benoît Audran; — un acte du 13 août 1721, mentionnant le décès d'une domestique de ce même Benoît ; — un acte de décès de Marguerite Audran, du 4 septembre 1721 ; — l'acte de décès de Benoît, du 3 septembre 1721 ; — un acte du 27 mai 1721, signé Jean Audran, graveur du Roi.

A la suite de ces documents, M. Michel a dressé un essai généalogique de la famille à l'aide des registres de Louzouer et des *Actes d'état-civil d'artistes français* de notre confrère, M. H. Herluison.

Le premier document dont je vais rendre compte est un con-

(1) *Les Audran*. Orléans, H. Herluison, 1884, in-8° de 21 pages.
(2) Arch. du Loiret, série H, 3 pièces parchemin, 4° liasse.

Digitized by Google

trat du 14 juin 1720, par devant de Rancy et Doyen, notaires au Châtelet de Paris. C'est l'acte d'origine de la propriété des Audran de Louzouer. Le 14 juin 1720, en effet, Claude Audran, « peintre ordinaire des bastimens du Roi, » et Benoît Audran, son frère « graveur ordinaire de S. M., conseiller en son académie, » demeurant tous les deux à Paris, au Luxembourg, achetèrent de Joseph Thomas, marchand de bois, et de Marie-Marguerite Bechans, sa femme, demeurant au château de Lounay, paroisse de Saint-Martin-sur-Horey, près Sens, et quand ils venaient à Paris, logeant au Luxembourg, un corps de ferme, sis à Louzouer-en-Gâtinais, consistant en maison, bâtiments, granges, bergeries, écuries, colombier au-dessus de la grande porte, cour fermée de murs par le devant, jardin derrière; vigne y contiguë, closeau et accins; — plus, un verger, le long de la vigne, contenant six quartiers, le tout entouré de haies vives et fossés, tenant d'un long au chemin tendant de Louzouer au Marchais-des-Sonnettes, d'autre long et des deux bouts à divers héritages énumérés dans le contrat; — plus, près de 150 arpents de terres, prés et bois, dont la description serait trop longue; le tout moyennant 20,000 livres, dont 9,000 pour le prix des bestiaux, grains, vin, récoltes et mobiliers.

Les acquéreurs prenaient la charge des cens et droits seigneuriaux et marchois de fermages existants. Les Thomas possédaient ce bois depuis 1714. Ils l'avaient eux-mêmes acheté à M. Pierre Proqueau, prêtre, bachelier en théologie, archidiacre de Provins en l'église métropolitaine de Sens et curé de Saint-Hilaire de cette ville.

M. Michel nous apprend que Claude et Benoît étaient fils de Germain Audran, graveur, et de Jeanne Cizeron. Claude III était né à Lyon en 1628, et Benoît I à Lyon en 1661.

Le 30 octobre 1722, Claude III, Gabriel, « peintre et sculpteur, » et Jean, « graveur ordinaire du Roy, » les deux premiers domiciliés au Luxembourg, le troisième à l'hôtel royal des Gobelins, paroisse Saint-Hippolyte, échangent avec Edme Garnot, sieur de Senneville, ancien chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, et Anne Roullin, sa femme, demeurant tous deux à

Digitized by Google

Fontainebleau, la ferme du bourg de Louzouer et ses appartenances, pour la moitié d'une maison sise à Paris, rue du Paon, paroisse Saint-Côme. Cette maison consistait en « une cuisine et deux salles par bas au rez-de-chaussée, doubles caves dessous, quatre étages de chambres et grenier au-dessus, cour, puits en icelle ». Elle avait pour enseigne le *Roy d'Angleterre*. Elle tenait d'un côté aux Cordeliers, au collège de Bourgogne, et d'autre à M. Minguy. Elle ouvrait par devant sur la rue du Paon. Elle relevait de la censive de Saint-Germain-des-Prés, à quatre sols parisis par an. L'acte d'échange fut reçu par Guerdon et Doyen, notaires à Paris.

Ce n'est qu'en 1741, le 28 juin, que les Visitandines acquirent de M. Garnot la ferme du bourg de Louzouer, par acte passé devant Roger Hubert, notaire à Montargis.

Ces actes nous permettent de restreindre entre 1720 (14 juin) et 1722 (8 octobre), le laps de temps que les Audran résidèrent dans l'Orléanais, sans doute pendant la belle saison, et de fixer au 30 octobre 1721, l'époque où ils s'établirent à Paris, dans une maison à eux.

Les documents publiés par M. Michel étant postérieurs à 1720 et le dernier datant du 27 mai 1722, on voit que le séjour de ces illustres artistes ne fut pas long à Louzouer. Ils y demeurèrent assez longtemps cependant pour que leur souvenir demeure attaché à l'histoire de la province, et pour que le Gâtinais le revendique avec une légitime fierté.

Jules Doinel.

Imp. Georges Jacob, — Orléans.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 123.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1884.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1884

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 123.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1884.

Séance du vendredi 14 novembre 1884.

Présidence de M. DESNOYERS, *vice-président.*

M. l'abbé Desnoyers rappelle en termes émus les tristes circonstances qui tiennent notre honorable Président éloigné de cette réunion. « L'affreux accident qui vient de jeter le deuil dans la famille de M. Baguenault de Puchesse, dit-il, est trop présent à l'esprit de tous les Orléanais, pour qu'il soit nécessaire d'en retracer les douloureux détails. Je propose simplement à la Société d'insérer au procès-verbal de cette séance de rentrée l'expression de sa vive sympathie envers la personne de son président. »

Cette proposition est unanimement adoptée ; et M. le Secrétaire est chargé de faire parvenir à M. G. Baguenault de Puchesse l'extrait du présent procès-verbal.

Digitized by Google

— M. Francis Pérot fait hommage d'un travail intitulé : *L'autel primitif de Contigny.*

— M. Grellet-Balguerie adresse un mémoire sur le reliquaire portatif de Saint-Mommolenus.

— M. Léopold Delisle, toujours préoccupé de faire valoir les droits de la France sur les manuscrits que les vols de Libri ont introduits dans la collection de Lord Ashburnham, a employé quelques jours de ses vacances à examiner les volumes provenant de Saint-Benoît, conservés dans la bibliothèque publique d'Orléans, ainsi que les anciens catalogues des livres de la célèbre abbaye. Le catalogue du XVIIIe siècle, donné en 1853 à la Société archéologique par M. Alex. Jacob, lui a été particulièrement utile, et il a pu ainsi contrôler la liste des manuscrits conservés avant la Révolution avec ceux qui furent transportés, en 1792, à la bibliothèque d'Orléans et dont Septier a dressé la nomenclature en 1827. Le savant directeur de la Bibliothèque nationale a communiqué, le 29 août, à l'Académie des inscriptions, des observations sur l'origine du manuscrit dérobé par Libri et formant dans la collection vendue à Lord Ashburnham le 2e article du no 16. M. Hort, professeur à l'Université de Cambridge, y avait reconnu des fragments étendus du *Miroir de saint Augustin.* M. Delisle établit que les treize feuillets du *Miroir* faisaient partie du manuscrit 10 de l'abbaye de Saint-Benoît, tel qu'il est indiqué dans le catalogue de la Société archéologique, et que Dom Sabatier et Dom Rivet l'avaient autrefois consulté, sans soupçonner du reste que l'ouvrage était de saint Augustin. Ce manuscrit no 10 est arrivé à la bibliothèque d'Orléans, où il porte aujourd'hui le no 16. Mais les feuillets du *Miroir de saint Augustin*, signalés encore dans le catalogue Septier, ont été enlevés du volume par Libri, qui en a fait un recueil distinct, vendu par lui en 1847.

— M. Boucher de Molandon dépose sur le bureau au nom de M. Léopold Delisle une brochure intitulée : *Le plus ancien manuscrit du Miroir de saint Augustin.* C'est un tirage à part, extrait du tome XLV (1884) de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, et qui

Digitized by Google

contient d'intéressants détails sur les faits exposés par notre éminent membre honoraire, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— M. Tranchau expose dans quelles conditions a été retrouvé l'exemplaire du catalogue des manuscrits de Saint-Benoît, appartenant à la bibliothèque de la Société.

Sa note explicative est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Bailly appelle l'attention de la Société sur une demande adressée par M. Stein, dans la *Revue critique*, aux personnes en situation de lui communiquer des renseignements sur Jeanne d'Arc ; il signale également, d'après la même revue, une pièce intéressante, publiée au tome VIIIe des *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, relative aux parents de la Pucelle d'Orléans. Il s'agit d'un acte, daté de 1426, établissant que Jacques d'Arc jouissait à Domremy d'une assez grande aisance contrairement à l'opinion généralement admise.

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à la Société le programme des questions qui seront traitées dans le prochain congrès des Sociétés savantes. Cette communication sera insérée au présent *Bulletin* (1).

— Plusieurs membres présentent à titre d'associé-correspondant M. Gabriel Simon, président du tribunal civil de Gien.

— M. le Président annonce la mort de M. Lacroix, pharmacien, à Mâcon, l'un de nos plus anciens associés-correspondants.

— M. l'abbé Maître adresse à la Société une monographie de Saint-Péravy-la-Colombe.

— M. Fournier jeune dépose sur le bureau les plans d'une cave

(1) Voir plus loin, page 249.

Digitized by Google

d'architecture ogivale (XIIe siècle) sise sous la maison de M. l'aumônier du couvent du Sacré-Cœur d'Orléans, et autrefois dépendante de la Maladrerie de Saint-Lazare.

Ce dessin est destiné à accompagner un travail de M. l'abbé Cochard.

Des remercîments sont adressés à M. Fournier.

— M. Henry Stein, ancien élève de l'École des Chartes, secrétaire de la Société archéologique du Gâtinais, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, est proclamé associé-correspondant.

— M. Doinel termine la lecture de son travail sur : *Les Champarts de Beauce*. Renvoi à la Commission des publications.

Séance du vendredi 28 novembre 1884.

Présidence de M. Desnoyers, *vice-président.*

M. le Président, retenu loin de ses collègues par son deuil récent, adresse à la Société ses remercîments pour le témoignage de sympathique condoléance qu'elle lui a adressé.

— M. H. Stein remercie la Société de sa nomination au titre d'associé-correspondant.

— La Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise (Versailles) propose l'échange de ses publications avec celles de la Société. Cette demande, mise aux voix, est adoptée.

— M. Herluison fait hommage à la Société d'un opuscule très-rare de Léon Tripault, imprimé chez Éloy Gibier d'Orléans (1583), qu'il

Digitized by Google

vient de faire réimprimer à 60 exemplaires ; il a pour titre : *Joannæ Darciæ obsidionis Aurelianæ liberatricis res gestæ, imago, et judicium*. Les faites, pourtraict, et jugement de Jeanne Darc, dicte la Pucelle d'Orléans.

— M. Desnoyers dépose sur le bureau son mémoire sur l'*Exposition d'Orléans et ses devancières*. (Extrait des *Mémoires* de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

— M. J. Berthelé fait hommage à la Société de sa *Bibliographie des fouilles de Sanxay*. (Extrait du *Polybiblion*.)

Des remercîments sont adressés à ces différents donateurs.

— M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de M. Martellière, associé-correspondant, sur un souterrain-refuge récemment découvert à Ormes, près Pithiviers (Loiret).

Dans cet exposé sommaire de la découverte, l'auteur fait connaître l'état des fouilles entreprises jusqu'ici par M. Philippot, propriétaire du sol, et fait appel à la Société, en vue d'obtenir son concours pécuniaire pour la continuation des travaux.

Une somme de 50 fr. est allouée à notre honorable collègue, qui veut bien s'engager à présenter ultérieurement un mémoire complet sur les résultats de son exploration.

— M. l'abbé Maître fait déposer sur le bureau la deuxième partie de sa notice sur Saint-Péravy-la-Colombe.

— M. Tranchau, membre de la Commission des publications, propose l'insertion aux *Mémoires* du travail de M. Doinel intitulé : *Les Champarts de Beauce*.

— M. Louis Jarry, s'exprimant au nom de la même commission, se prononce en faveur de l'impression du projet de *Bulletin* du 3e trimestre de 1884.

— M. Tranchau demande la parole et s'exprime en ces termes :

Digitized by Google

La Société est heureuse de voir une des plus hautes récompenses de l'Académie française, le deuxième prix Gobert, décernée à un de ses membres, M. de Maulde, titulaire non résidant.

Voici dans quels termes M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie, apprécie le livre de M. de Maulde : *Jeanne de France.*

« Elle décerne le 2e prix Gobert à un très intéressant et très touchant volume consacré à la triste histoire de Jeanne de France, fille infortunée de Louis XI, épouse plus malheureuse encore de ce fier duc d'Orléans qui, à un moment donné, put devenir un bon roi, mais un bon mari jamais ! Si Louis XII se vantait de pratiquer le pardon des injures, il ne cessa pas, en revanche, de se montrer cruellement inflexible envers la pauvre princesse, qui aurait eu tous les mérites et toutes les grâces, si la beauté de son corps eût égalé celle de son âme.

« Les moindres incidents de cette douloureuse existence et de ce long martyre sont racontés par M. de Maulde avec une complaisance attendrie qui a son intérêt, son charme et son éloquence. »

C'est aussi avec un grand plaisir qu'on relève parmi les auteurs honorés d'un prix par l'Académie française le nom de M. Tamizey de Larroque, qui nous appartient comme membre honoraire élu. Les *Lettres de Jean Chapelain*, pleines de nombreux et piquants détails sur la fondation de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le développement de la langue française, ont partagé le prix Archon-Desperouses. M. le Secrétaire perpétuel estime qu'il a rempli sa tâche avec un soin, un goût et une compétence qu'on ne saurait trop louer.

Digitized by Google

Séance du vendredi 12 décembre 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. l'abbé Desnoyers annonce à ses collègues le décès de M. Mantellier, conseiller à la Cour de cassation, correspondant de l'Institut, membre fondateur et ancien président de la Société archéologique, ancien directeur du Musée historique d'Orléans, et fait en quelques mots l'éloge du défunt.

M. Mantellier avait été élu membre honoraire de la Société, à son départ d'Orléans, en 1875.

M. le Président fait part aussi de la mort de M. Dumas, premier président de la Cour d'appel d'Orléans, membre honoraire de la Compagnie.

La Société décide que l'expression des regrets que lui font éprouver ces deux pertes simultanées sera consignée au procès-verbal de ses séances et elle confie à M. l'abbé Desnoyers le soin de rédiger la notice biographique de M. Mantellier.

— Les ouvrages suivants ont été offerts par les auteurs :

Les Souterrains d'Arfeuille, par M. Francis Pérot.

Note sur la succession dans la maison de la Tour-du-Pin et *L'Hôtel-de-Ville de Paris*, par M. de la Tour du Pin la Charce, membre titulaire non résidant.

Une excursion archéologique en Angoumois et la *Description du château de Chantecoq*, par M. Léon Dumuys.

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

— M. Desnoyers donne connaissance de découvertes récemment faites à Santeau, à Baccon et à Coinces (Loiret) (1).

(1) Voir plus loin, page 247.

Digitized by Google

— La Société souscrit aux œuvres poétiques de M. l'abbé Guiot.

— M. Besnard, membre titulaire non résidant, donne lecture d'une note relative à plusieurs découvertes de monnaies carolingiennes faites aux environs de Courbanton (Loir-et-Cher).

— M. Tranchau lit deux notices intitulées : *Souvenir des États-Généraux d'Orléans en 1560*; *Une thèse de droit au XVIIe siècle à l'Université d'Orléans.*

Ces travaux sont renvoyés à la Commission des publications.

— Il est ensuite donné lecture d'un travail de M. H. Stein, associé correspondant sur : *Les préparatifs faits à Chartres en* 1608 *pour l'entrée de Marie de Médicis.*

— M. Delaune, de Romorantin, adresse la copie d'un acte relatif au servage.

— M. Louis Jarry lit une note de M. G. de Barthélemy, associé correspondant, intitulée : *Le collège de Champagne à Orléans.*

Ces diverses communications sont renvoyées à la Commission des publications.

— M. le Président signale, dans la *Revue de l'École des Chartes* (Tome XLV, année 1884, 5e livraison, p. 549), un article élogieux sur les travaux suivants de M. de Molandon :

1° *Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoît-sur-Loire ;*

2° *La maison de Jeanne d'Arc à Domremy et Nicolas Gérardin.*

Digitized by Google

Séance du vendredi 26 décembre 1884.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Max. de Beaucorps, vice-secrétaire-archiviste, adresse à M. le Président sa démission de membre du bureau dans le but de permettre à M. Tranchau de reprendre la place qu'il avait dû quitter, en vertu du règlement, à la fin de l'année dernière.

— Conformément à l'article 13 de ses statuts, la Société procède à l'élection annuelle des membres de son bureau.

MM. G. Baguenault de Puchesse, président, et M. l'abbé Desnoyers, vice-président, tous deux rééligibles, sont maintenus dans leurs fonctions ;

M. Basseville est élu secrétaire, en remplacement de M. Dumuys, non rééligible ;

M. Tranchau est proclamé vice-secrétaire archiviste, en remplacement de M. de Beaucorps démissionnaire.

M. Dumuys est nommé membre de la Commission des publications, en remplacement de M. Delorme, parvenu au terme de son mandat.

— M. Tranchau est remplacé, comme membre de la Commission de la bibliothèque, par M. Herluison.

Cette Commission se trouve en conséquence composée ainsi qu'il suit : MM. Jarry, Herluison et Basseville, ce dernier étant désigné comme sortant au mois de décembre 1885.

— Le Concours quinquennal fondé sous les auspices de la Société devant avoir lieu au mois de mai 1885, la Société désigne les membres du jury chargé d'examiner les travaux présentés.

Cette Commission est ainsi composée :

Digitized by Google

MM. Boucher de Molandon, Desnoyers, Vignat, Tranchau, Thillier, de Beaucorps, Raguenet de Saint-Albin, Herluison et Davoust.

— M. Boucher de Molandon résume le travail de M. l'abbé Maître, intitulé : *Monographie de Saint-Péravy-la-Colombe.*

Renvoi à la Commission des publications.

— M. Desnoyers annonce que la Municipalité orléanaise vient de changer le nom de la rue des Noyers en celui de rue Desfriches. Notre honorable collègue demande à la Société de s'associer à la pétition qu'il compte présenter à M. le Maire d'Orléans à ce sujet.

M. le Directeur du Musée historique déclare apprécier hautement la pensée qui a guidé la municipalité et l'a poussée à rendre un hommage mérité à la mémoire de l'artiste orléanais ; mais il émet le vœu que le nom de Desfriches soit donné à la rue Neuve, dans laquelle cet artiste est né, et près de laquelle se trouvent les musées renfermant ses œuvres.

Prenant en considération les observations de son vice-président, la Société déclare s'associer à sa proposition et l'autorise à présenter, en son nom, sa requête à M. le Maire d'Orléans.

Digitized by Google

RÉCENTES DÉCOUVERTES

Commune de Santeau, canton de Pithiviers.

Dans le labourage des champs de cette commune, en 1884, un cultivateur a trouvé les objets suivants :

Trois pièces gauloises en bronze, cheval galopant. -- ℞ Tête à gauche.

Trois autres, tête à gauche. — ℞. Bœuf couché. Carnute.

Trois autres, tête à gauche. — ℞. Aigle et aiglon. Carnute.

Trois autres, tête à gauche. — ℞. Aigle éployé. Carnute.

Un Adrien, grand bronze. — ℞. L'abondance.

Un Adrien, moyen bronze. — ℞. Fruste.

Quatre Antonin, grand bronze. — ℞. Femme assise.

Antonin, grand bronze. — ℞. L'abondance.

Antonin, grand bronze. — ℞. Femme debout.

Antonin, moyen bronze. — ℞. Temple octostyle.

Antonin, grand bronze. — ℞. Fruste.

Faustine II, grand bronze. — ℞. Femme debout.

Faustine II, grand bronze. — ℞. Fruste.

Postume, grand bronze. — ℞. Proue de vaisseau.

Tetricus I, petit bronze. — ℞. Fruste.

Gallien, petit bronze. — ℞. Fruste.

Constantin II, petit bronze. — ℞. Deux soldats et enseigne.

Claude le gothique, petit bronze. — ℞. Fruste.

Magnence, petit bronze. — ℞. *Reipublicæ reparatio*, femme debout devant l'empereur.

Valentinien I, petit bronze. — ℞. L'empereur debout.

Sept pièces frustes, grand, moyen et petit bronzes.

Total 37 pièces.

Une hache en silex poli.

Digitized by Google

Un *nucleus* en silex.
Deux grains de collier en terre cuite.
Un strigile en fer.
Un manche de vase en bronze.

Les objets gallo-romains suivants :

Un fer de lance.
Un couteau en fer.
Une clé en fer.
Un long clou en fer.
Des anneaux et des boucles en bronze.
Une lampe ronde en terre cuite.
Un vase à trois pieds, en terre grise.
Un fragment de vase ollaire en terre grise.
Un poids de tisserand, en terre cuite.
Deux fragments de vase, en poterie rouge vernie.

Une boucle de ceinturon mérovingien.

Commune de Coinces, canton de Patay.

En octobre 1884, on a trouvé dans un labourage une hache celtique en bronze.

Commune de Baccon, canton de Meung.

Dans un terrain appelé Prunay, on a découvert, en labourant, en 1884, un tombeau, formé avec des pierres sèches, contenant un squelette orienté. Il portait un collier formé de grosses perles en terre cuite, dont dix ont été gardées par le fermier; une a été déposée au Musée. Dans le tombeau, a dit le charretier, se trouvait de la ferraille qui a été jetée dans les tombereaux de terre qu'on extrayait du champ. Cette ferraille se composait évidemment des débris de ceinturon et d'épée de l'époque gauloise.

DESNOYERS.

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PROGRAMME

DU

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1885.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine ?

Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières ?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Étudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Afrique romaine.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes militaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

Digitized by Google

5° Grouper les renseignements que les noms des lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler les édifices antiques de l'Afrique tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.)

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen-âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Étudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et aux autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

Digitized by Google

CIRCULAIRE

DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 24 décembre, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a décidé que la neuvième réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des Départements aurait lieu comme les précédentes, à la Sorbonne, à la même époque que la réunion des délégués des Sociétés savantes, c'est-à-dire du mardi 7 avril au samedi 11 avril prochain.

Des lectures et des conférences publiques seront faites pendant les journées des 8, 9 et 10 avril, et les récompenses seront distribuées dans la séance générale que M. le Ministre doit présider le samedi 11 avril.

Les mémoires devront être envoyés à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, nº 3, avant le 8 février prochain, après avoir été revêtus de l'approbation de la Société que vous présidez. Ces mémoires devront être inédits (car il est de règle que tout travail imprimé soit rigoureusement exclu) et seront soumis au Comité des Sociétés des Beaux-Arts chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique et de fixer l'ordre des lectures.

La durée de chaque communication sera de 20 minutes environ : pour les mémoires trop étendus, les auteurs se borneraient à en donner un résumé.

En vous faisant parvenir les lettres d'invitation destinées aux délégués de votre Société, j'aurai l'honneur d'y joindre les ins-

Digitized by Google

tructions concernant les mesures adoptées d'un commun accord par les Compagnies de chemin de fer et mon Administration.

Je vous prie, Monsieur le Président, de dresser la liste de vos délégués avec la plus grande circonspection et la plus grande réserve. En dehors des personnes qui auront à faire des communications, chaque Société ne pourra déléguer, pour la représenter, que trois de ses membres qui devront, dès l'ouverture de la session, le 10 avril, inscrire leur adresse à Paris sur un registre déposé dans la salle Gerson, à la Sorbonne.

Je vous invite à m'adresser très exactement, dans les délais ci-dessus indiqués, la liste des délégués, ainsi que les mémoires inédits dont ils se proposeraient de donner lecture à la Sorbonne, afin qu'il soit possible de communiquer ces travaux au Comité en temps utile.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
A. KÆMPFEN.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1884.

I. — DONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Gazette des Beaux-Arts : les 12 numéros de l'année 1884.

Romania : janvier, avril, juillet 1884, nos 49, 50, 51.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques : section d'histoire, d'archéologie et philologie, année 1883 et nos 1 à 3, 1884.

Inventaire sommaire des archives du département des affaires étrangères. Mémoires et documents; France, 1883.

Discours de M. Fallière, ministre de l'Instruction publique, à la réunion des Sociétés savantes, 1884.

Annuaire de l'Association des études grecques, 17e année, 1883.

Digitized by Google

Dictionnaire topographique du Calvados, par M. Hippeau, in-4°, Imprimerie nationale, 1883.

Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes, par M. Roman, in-4°, Paris, Imprimerie nationale, 1884.

II. — HOMMAGES.

M. Baguenault de Puchesse (Gustave). — *Notices et documents publiés par la Société de l'histoire de France*, 1884.

M. Berthelé (Joseph). — *Bibliographie des fouilles de Sanxay.*

M. Boucher de Molandon. — *La maison de Jeanne d'Arc à Domremy et Nicolas Gérardin.*

— *Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoît-sur-Loire.*

Le R. P. de la Croix. — *L'Hypogée Martyrium*, de Poitiers, avec atlas de 29 planches, in-f°, Paris, Didot, 1883.

M. Delisle (Léopold). — *Le plus ancien manuscrit du Miroir de saint Augustin*, 1884.

M. Desnoyers (l'abbé). — *Catalogue du Musée historique d'Orléans*, par M. Desnoyers, directeur du Musée, 1884.

— *Ancien plan manuscrit de la forêt d'Orléans, garde de Neuville.*

— *L'Exposition d'Orléans en 1884 et ses devancières.*

M. Dumuys (Léon). — *Description du château de Chantecoq.*

— *Une excursion archéologique en Angoumois.* (*Lettre de M. Dumuys à M. Berthelé.*)

M. Grellet-Balguerie. — *Notice sur le reliquaire portatif de saint Mommole, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire*, 1884.

M. Hauvette-Besnault. — *Le Bhagavata purana* ou *Histoire poétique de Krichna*, Imprimerie nationale, 1884.

M. Herluison. — *Arts décoratifs, beaux-arts et arts appliqués à l'industrie*, notice des œuvres et produits modernes exposés à Orléans, dans la halle Saint-Louis, du 17 mai au 30 juin 1884. In-16, papier tienté.

— *Joannæ Darciæ obsidionis Aurelianæ liberatricis res gestæ, imago et judicium*, par Léon Trippault, Orléans, E. Gibier, 1583, pet. in-8°, tiré à 60 exemplaires.

M. Jarry (Louis). — *Les débuts de l'Imprimerie à Orléans*, 1884.

Digitized by Google

M. Johanet (Edmond). — *Andrieu, graveur en médailles, 1761-1822.* — (*L'art*, revue hebdomadaire, 9e année, t. III.)

M. Jourdain (Charles). — *La Société de l'histoire de France, de 1833 à 1884.*

— *Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris*, 13 mai 1884.

M. Michel (Edmond). — *Guide complet de l'étranger dans la ville d'Orléans*, 1884.

— *Guide de l'étranger dans la ville de Blois et les environs*, 1884.

— *Les Audran, peintres et graveurs*, 1884.

M. Patay. — *Visite à l'Exposition organisée, à Orléans, par la Société de Secours aux blessés*, mai 1884.

M. Prelini (César). — *San Siro, évêque et patron de Pavie*, Pavie, 1880.

M. Pérot (Francis). — *Inventaire des objets trouvés dans le département de l'Allier en 1882.*

— *La Belle Bourbonnaise*, chanson du XVIIIe siècle.

— *Autel primitif de l'Église de Contigny.*

— *Les Sabots d'amour.* (Dans l'*Alliance des arts et des lettres*, du 1er décembre 1883.)

— *Pierres entaillées des temps préhistoriques.* Châlons-sur-Saône, Marceau, 1883.

— *Les souterrains d'Arfeuilles.* Moulins, Desrosiers, 1884.

M. Ruelle (Émile). — *Le Congrès européen d'Arezzo, pour le chant liturgique*, Paris, Didot, 1884.

M. Sainsot (l'abbé). — *Notice nécrologique sur l'abbé Harel, curé de Crécy.* Chartres, 1884.

M. Simon (Gabriel). — *Recherches sur le nom de Comeranum attribué à Boiscommun.* Orléans, Herluison, 1884.

M. Tamizey de Larroque. — *Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, lettres à Peiresc (1627).* Orléans, Herluison, 1883.

— *La Messaline de Bordeaux.* Bordeaux, Chollet, 1884.

M. le comte de la Tour-du-Pin. — *Note sur la succession dans la maison de la Tour-du-Pin.*

— *L'Hôtel-de-Ville de Paris.* Broch. in-8o.

M. de La Vallière. — *La Motte Maindray (Loir-et-Cher).* Blois, Lecesne, 1883.

Digitized by Google

Société de Secours aux blessés du Loiret. — Assemblée générale du 28 mai 1884.

M. le Préfet du Loiret. — *Rapports et procès-verbaux de la session d'avril 1884.*

M. le Préfet du Loir-et-Cher. — *Rapports et procès-verbaux de 1884.* 2 vol. in-8°.

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Abbeville. — Société d'émulation. *Mémoires*, 3e série, t. III. — *Bulletins*, années 1881, 1882, 1883.

Agen. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Mémoires*, t. VIII, 1883.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn.* Nos 1 à 10, janvier à octobre 1884.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin*, no 4 de 1883 ; — Nos 1, 2, 3 de 1884.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin*, 5e série, t. VI, année 1883.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires*, t. XII, 1883.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletin*, 1883 et 1884, 38e vol., 8e de la 3e série.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires*, t. XII, 1re partie.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 5e série, vol. VII, 1882 ; vol. VIII, 1883.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2e série, t. XII, 1re livr., 1883.

Blois. — Société des sciences et lettres. *Mémoires*, t. X, 1883.

Bordeaux. — Société archéologique, *Bulletins*, t. VIII, 1er, 2e, 3e trimestres de 1881.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. *Mémoires*, t. XI, XII. — *Bulletins*, 3e vol., 3e liv. (1879) ; 4e liv. (1880-83) ; — 5e et 6e liv. (les trois premiers trimestres de 1884).

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, 16e année, 4e livr. de 1883 ; 17e année, 3 livr. de janvier à septembre 1884.

Digitized by Google

Bourges. — Société des antiquaires du Centre *Mémoires*, t. XI, 1883. — *Armorial général*, t. XII, 1er fascicule.

— Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher, 4e série, 1er vol. 1884.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. V, 4 livr. de 1883 ; t. VI, 4 livr. de 1884.

Caen. — Société des antiquaires de Normandie. *Bulletins*, t. XI et XII, 1883, 1884.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, *Bulletin*, t. VIII, 3e et 4e livraisons de 1883 ; t. IX, les 2 premières livraisons de 1884.

Chambéry. — Académie des sciences, arts et belles-lettres de la Savoie. 3e série, t. IX, 1883. — *Documents*, 4e volume. — *Le prieuré de Chamonix*, 5e volume. — *Catalogue des médailles de la Savoie*, par M. Perrin.

— Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et documents*, t. XXII, 1884.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletin*, de 165 à 168. *Mémoires*, *Procès-verbaux*, *Lettres de Saint-Yves*.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletin*, nos 59, à 62.

— *Histoire du comté de Dunois*, 7 fascicules.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, année 1882.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts, *Mémoires*, t. XXIV, 1882. *Bulletin*, d'août 1883 à octobre 1884, nos 19 à 26.

Dijon. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, année 1884 (6 livraisons).

Douai. — Société d'agriculture, sciences et arts du Nord. *Mémoires*, t. XV, 1878-80.

— Comité historique et archéologique. 2e série, t. II, III, IV.

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales*, années 1883-84.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales*, année 1883 et les 3 premiers trimestres de 1884.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*, les 4 numéros de 1884.

Digitized by Google

Langres. — Société historique et archéologique. *Mémoires*, t. III, n° 4, 1883-1884. — *Bulletin*, t. II, n°s 22 et 23.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, t. XIII, XIV, 1883.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. *Bulletin*, 2e série, t. XXI, 1883-84.

— Société philotechnique du Maine. *Bulletin*, 3e et 4e années.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires*, 3e série, IVe vol., 1884.

Lyon. — Musée Guimet. *Revue de l'histoire des religions*, t. VIII, 4e année, 1883, t. IX, n°s 1, 2, 3 et 4. — *Annales du Musée*, t. VI. — *Le lalita Vistara*.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin*, les 4 livraisons de 1883, t. XI.

Montbéliard. — Société d'émulation. *Mém*, t. XIV, XV, 1882-83.

Moulins. — Société d'émulation du département de l'Allier. *Bulletin*, 2e liv. du t. XVII, 1883.

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Journal*, 32e année, 1883. — *Mémoires*, 3e série, XIe vol. 1883.

— Académie de Stanislas. *Mémoires*, 5e série. t. I, 1883.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure, *Annales*, vol. IV de la 6e série, 1883.

— Société archéologique. *Bulletin*, t. XXII et XXIII, 1883-1884.

Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts. *Bulletin*, 3e série, t. II, 4 fascicules de 1877 à 1880. *Sacramentarium*. — *Monographie de la Cathédrale*. — *Vie des Saints*. — *Inventaire de l'abbé de Marolles*. — *Droits et Privilèges*.

Nice. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, *Annales*, t. VIII, 1882.

— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, n°s 93 de 1883, 94, 95, 96, 97 de 1884.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 7e série, t. V, 1882.

Orléans. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires*, t. XXIV, année 1884.

Paris. — Société des antiquaires de France. *Mémoires*, 5e série, t. III et IV (43e et 44e).

Digitized by Google

— Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire*. 2e série, t. Ier, 3e partie, 1879; 4e partie, 1880; 5e, 6e, 7e parties, 1881. — T. II (VIe de la collection), 1882.

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin*, année 1883.

— Société des études historiques. — *L'investigateur*, 49e année, t. LIV, 1883.

— *Journal des Savants*, année 1884.

— Bibliothèque de l'École des chartes, année 1883, 5e et 6e liv., année 1884 (XLVe volume).

— Cabinet historique. — Nouvelle série, n° 6, nov.-déc. 1883.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 2e série, t. XII, 1882-1883.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletin*, 1883, les 5 premières livraisons du t. XI. — *Table analytique* de 1874 à 1883.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, 4e trimestre de 1883, les 2 premiers trimestres de 1884. — *Mémoires*, années 1868 à 1882.

Rambouillet. — Société archéologique. *Mémoires et Documents*, t. VII, 1882-1883.

Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. *Bulletin et Mémoires*, 16e volume, 2e partie, 1883.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*. 7 livraisons, 1883-1884.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1882-1883.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin*, livr. 128, 1883; 129, 130, 131, 1884. — *Table des Bulletins et Mémoires*.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletin*, IV, nos 5 et 6, t. V, 1re et 2e livr. 1884.

— Société d'archéologie. *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques*, 2e série, t. II; *Table*, t. III, livr. 15 à 19.

Senlis. — Société archéologique. *Comptes-rendus et Mémoires*, 2e série, t. VIII, 1882-1883.

Digitized by Google

Toulon. — Société des sciences, belles-lettres et arts du Var. *Bulletin*, t. XI, 1883, 2 fascicules.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin des séances*, d'avril à juillet 1883, de novembre 1883 au 25 mars 1884.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. V. 3e et 4e trimestres 1882; t. VI, année 1883.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, année 1884, 4 livraisons 68 à 71.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, t. XXXVI, décembre 1883. — T. XXXVII, nos 1 à 10, 1884.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. *Bulletin*, t. XXII, 1883.

Verdun. — Société philarmonique. *Mémoires*, t. IX, 1884.

Versailles. – Commission de l'inventaire des richesses d'art, 4e fascicule, 1884.

IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Bruxelles. — Société belge de numismatique. *Revue de numismatique*, 1884, 40e année, 4 livr., avec planches. — 1re livr. de 1885.

— Commission royale des monuments d'art et d'archéologie. *Bulletins* de la 21e année, 9 à 12. — 22e année, de 1 à 12.

Genève. — Société de géographie. *Le Globe*, t. XXIII, octobre 1883 à avril 1884. — *Mémoires*, 4e série, t. III.

Gorlitz. — Commission de la Société des belles-lettres de Haute-Lusace, 59e vol., 2e partie 1883; 60e vol., 1re partie.

Liége. — Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, t. XXVII, 1883. — *Rapport sur la situation de l'Institut liégeois.*

Metz. — Académie. *Mémoires*, 3e série, 10e année, 1880-1881.

Namur. — Société archéologique. *Annales*, t. XVI, 1re et 2e livr., 1884. — *Bibliographie namuroise*, par Doyen, 1473-1639.

Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'archéologie russe. *Comptes-rendus* pour 1881, avec atlas.

Stockholm. — Académie royale, 1er et 2e vol., 1873-1878. *Mémoires*, 1882-1883.

Digitized by Google

Vienne. — Société impériale et royale de géographie. *Communications de la Société géographique* (en allemand), XXVIe vol.

Washington. — Smithsonian institution. Rapport annuel du *Bureau d'ethnologie*, par J. W. Powel, année 1882.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Viestnik*. VI, les 4 livr. de 1884.

V. — ABONNEMENTS.

Revue critique, année 1884.

Revue historique, les 6 livraisons de 1884.

Bulletin de la Société bibliographique, les 12 livraisons de 1884.

Polybiblion, partie littéraire et partie technique, année 1884.

Bulletin d'archéologie chrétienne, par de Rossi, édition française par l'abbé Duchesne, 4e série, 2e année, livr. 1, 2, 3, 4, 1883.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, les 4 livraisons de 1884.

VI. — ACQUISITIONS.

Les antiquités de l'église Saint-Paul d'Orléans, d'après des documents inédits, par Mlle de Foulques de Villaret, vol. in-8, Orléans, Herluison, 1884.

Histoire du Gastinois, par Dom Morin, Pithiviers, 1883, t. II.

Jeanne d'Arc libératrice de la France, par M. Joseph Fabre, 2 vol. Paris, Delagrave, 1884.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publié par M. Quicherat, 5 vol. in-8°, Paris, Renouard, 1841.

Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc, par Quicherat, plaquette, 1850.

Topographie historique du vieux Paris, par MM. Berty et Tisserand. — *Région du faubourg Saint-Germain*, gr. in-4°, 1882.

Œuvres poétiques de l'abbé Guiot, 3 vol. in-18, Herluison, 1885.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 124.

PREMIER TRIMESTRE DE 1885.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 124.

PREMIER TRIMESTRE DE 1885.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

—

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le Général commandant le 5e corps d'armée à Orléans.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

1859 MM. DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris.

1861 EGGER, membre de l'Institut, rue Madame, 68, Paris.

1865 CHABOUILLET, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, Paris.

GRANDPERRET, ancien garde des sceaux, sénateur, rue de Marignan, 24, Paris.

1869 WITTE (de), membre de l'Institut, rue Fortin, 5, Paris.

1874 ROZIÈRE (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris.

BARTHÉLEMY (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et de la Société des Antiquaires de France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris.

1875 WALLON, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris.

JOURDAIN, membre de l'Institut, rue Cambon, 21, Paris.

1883 BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain-en-Laye.

PICOT (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris.

TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne).

1885 LUCE (Siméon), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 95, Paris.

LASTEYRIE (Robert de), professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue des Saints-Pères, 13.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

1849 MM. * DESNOYERS, vicaire général, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, Directeur du Musée historique.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

Digitized by Google

1852 MM. CHOUPPE, professeur de dessin au Lycée et aux Écoles normales, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

TRANCHAU, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris.

1855 BOUCHER DE MOLANDON, membre non résidant du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.

1857 BAGUENAULT DE VIÉVILLE, ancien président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1857 COLLIN, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1859 LOISELEUR, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1860 BASSEVILLE, avocat, conseiller général de Loir-et-Cher, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

GASTINES (Léonce de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

VIGNAT (Gaston), propriétaire.

1864 PIBRAC (A. DU FAUR DE), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1865 JARRY (Louis), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1868 BEAUCORPS (Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1869 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France.

ROCHETERIE (Maxime de la), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1871 Dr PATAY, médecin chef de service à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Digitized by Google

1875 MM. VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1876 BAILLET, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

* BIMBENET (Eugène), président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

BAILLY, professeur au Lycée, membre du Conseil académique de Paris, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1877 DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.

1878 DAVOUST (Émile), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1879 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1880 DUMUYS (Léon), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1881 THILLIER, notaire.

DELORME, président du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret.

1882 HERLUISON, libraire-éditeur.

POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans.

1883 FOURNIER jeune, architecte.

1885 COCHARD, professeur au petit Séminaire de Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

1849 MM. DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux.

1851 MAÎTRE (abbé), rue de Beauce, à Pithiviers (Loiret).

MARCHAND, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).

Digitized by Google

1851 MM. Delaune, avocat à Romorantin.
1854 Ballot, docteur-médecin à Montargis.
Laurand (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
1857 Saint-Laumer (de), ancien maire de Chartres.
1858 Demersay (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
1859 De la Tour, percepteur à Saint-Maurice-sur-Fessard (Loiret).
1862 Pillard, docteur-médecin à Ladon.
1863 Deservillers (comte de), au château de la Mézière, par Lunay (Loir-et-Cher).
1867 Courcy (marquis de), conseiller général du Loiret, au château de Claireau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
1880 Maulde (de), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, ancien sous-Préfet, à Flottin, près Boiscommun (Loiret).
1872 Rancourt de Mimerand (Achille de), à Cernoy (Loiret).
1873 Vernon (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure).
Aboville (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).
Clouet, architecte, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 *bis*.
Filleul (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret).
1874 Foucher, curé-doyen de Meung (Loiret).
1876 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142, à Paris.
Chasseval (Henri de), au château du Muguet, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).
1883 Buchet, ancien avoué, rue de Rennes, à Paris.
De la Tour-du-Pin la Charce (comte de), au château de Bezonville, près Sermaises (Loiret).
Besnard, ancien magistrat, à Courbanton, près Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher).
1884 Debrou (Paul), ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, château du Mazuray, commune de Ménestreau-en-Villette (Loiret).
1885 Vignat (Eugène), ancien député, ancien maire d'Orléans, château de la Salle, Boigny (Loiret).

Digitized by Google

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

1850 MM. Duval (l'abbé), à Amiens.
Courmont, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
1852 Raoul-Duval, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, avenue Kléber, 78, à Paris.
Corblet (l'abbé G.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.
1856 Barthélemy (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques, rue Las-Cases, 22, à Paris.
1863 Mallet (Fernand), à Amiens.
1464 Rey, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.
1868 Geslin, ancien attaché au Musée des antiques du Louvre, à Paris.
1869 Ruelle, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Paris.
1870 Pérot, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
1873 Chollet (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme).
Duchateau, curé-doyen de Chécy (Loiret).
Gourdon, à Malesherbes (Loiret).
1874 Loreau, conseiller général du Loiret, à Briare (Loiret).
1875 Martellière, ancien magistrat, à Pithiviers.
1876 le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire.
Rathoin, curé de Montigny (Loiret).
Berton, curé de Saint-Martin-d'Abbat (Loiret).
Morillon, cité Condorcet, 4, à Paris.
Felice (Paul de), pasteur à Chartres (Eure-et-Loir).
Audouard, curé de Trinay (Loiret).
1877 Michel (Edmond), associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, président de la Société historique et archéologique du Gâtinais, à Touvent, Fontenay-sur-Loing (Loiret).
Lafenestre (Georges), inspecteur général des beaux-arts, rue Jacob, 23, à Paris.
1878 Amelot, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).
Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne).
1879 Le Roy, avoué à Montargis (Loiret).
La Vallière (de), directeur d'assurances à Blois.

Digitized by Google

1879 MM. Courtin (Henri), à Brinille, par Bourmont (Haute-Marne).
Hauvette-Besnault, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université, à Paris.
Dorange, curé de Crottes.
Bonnardot, ancien élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes études, avenue Victoria, 1, à Paris.
1880 Gillet, curé de Sougy (Loiret).
1881 Cartaud, curé-doyen de Puiseaux.
1882 Crochet, curé-doyen de Ferrières.
Sainsot, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir).
La Croix (le R. P. de), membre de la Société des Antiquaires de France, à Poitiers (Vienne).
D'Arc (Pierre), avocat à Aix (Bouches-du-Rhône).
De Braux, à Boucq, par Foug (Meurthe).
Benard (Agricol), dessinateur, 17, rue de la Collégiale, Paris.
1884 Argant, curé de Boiscommun (Loiret).
Stein, archiviste paléographe, rue du Cherche-Midi, 55. Paris.
1885 Simon (Gabriel), président du Tribunal civil de Gien.
Champion, instituteur à Coulmiers.
Foucher-Veillard, pharmacien, à Beaugency.
Guignard, vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, à Chouzy, près Blois.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1849 MM. Morel-Fatio, conservateur du Musée de Lausanne (Suisse).
Marmol (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
1852 Chalon (Renier), président de la Société belge de numismatique, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
l'Évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice-en-Valais (Suisse).
Kohne (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbonrg.
Roach-Smith (Charles), à Londres.
1876 Rivier (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.
1883 Hagen (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

Abbeville. — Société d'émulation.
Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Arras. — Commission des Antiquités du Pas-de-Calais.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
Belfort. — Revue d'Alsace.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Boue. — Académie d'Hippone.
Bordeaux. — Société archéologique.
Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Castres. — Commission d'antiquités.
Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Digitized by Google

Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Cherbourg. — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Dijon. — Comité du Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
Grenoble. — Académie Delphinale.
Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
Le Mans. — Société philotechnique du Maine.
Lille. — Commission historique du Nord.
Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
Lyon. — Musée Guimet.
Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Marseille. — Société de Statistique.
Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
Nancy. — Académie de Stanislas.
Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
Nantes. — Société archéologique.
Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.

Digitized by Google

Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie de Nîmes.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques;* — *Répertoire des travaux historiques.*
Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Paris. — École des Chartes.
Paris. — Société bibliographique.
Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
Paris. — Société des études historiques.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts (1873).
Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
Toulon. — Académie du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Vannes. — Société polymathique du Morbihan.

Digitized by Google

Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
Verdun. — Société philomathique.
Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale des monuments.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Christiania. — Université royale de Norvège.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Société scientifique de la Haute-Lusace.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Liverpool. — Historic Society.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Metz. — Académie.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
Stockholm. — Académie royale.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram).

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
— de la Cour d'appel d'Orléans.
— du grand Séminaire d'Orléans.
— du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
— du petit Séminaire de Sainte-Croix.
— administrative de la Préfecture du Loiret.
— des employés du Loiret.
— du Lycée d'Orléans.
— de l'École normale primaire du Loiret.

Digitized by Google

La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
— publique de la ville de Montargis.
— publique de la ville de Blois.
— publique de la ville de Chartres.
— Mazarine (Paris).
— de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
— de la Société de l'Histoire de France aux Archives nationales (Paris).
M. l'Administrateur des Musées nationaux.
M. le Conservateur du Musée de Saint-Germain.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1885

Président. — M. G. Baguenault de Puchesse.
Vice-Président. — M. l'abbé Desnoyers.
Secrétaire. — M. Basseville.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. Tranchau.
Trésorier. — M. Thillier.
Commission des publications. — MM. Jarry, Tranchau, Dumuys.

Digitized by Google

Séance du vendredi 9 janvier 1885.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, *vice-président.*

M. le Président dépose sur le bureau deux Mémoires envoyés pour le concours :

L'un intitulé : *Histoire du diocèse d'Orléans*, avec cette épigraphe : *Una ex nobilissimis Galliæ ecclesiis* (lettres de saint Grégoire) ;

L'autre : *Recherches sur l'instruction primaire à Chuelles*, avec cette épigraphe : *Recueillons pieusement les souvenirs de ceux qui nous ont précédés.*

— MM. Desnoyers, Boucher de Molandon, Gaston Vignat, Tranchau et Fournier jeune, présentent comme membre titulaire non résidant M. Eugène Vignat, ancien maire d'Orléans, ancien conseiller général du Loiret, ancien député.

— M. Doinel entretient la Société de la découverte faite à Saint-Georges-de-Rex (Poitou) d'une tombe en pierre dans laquelle se trouvaient deux têtes, et, à côté de ces deux têtes, deux urnes d'argile émaillée vert. Sur le couvercle on remarque un ornement figurant une sorte de hampe d'étendard avec un large disque, aux quatre coins duquel sont quatre autres disques et un losange.

M. Doinel pense qu'on se trouve en présence d'une tombe mérovingienne.

M. l'abbé Desnoyers émet l'opinion que l'émail vert des vases indique une tombe du XIe siècle.

— M. Jarry, au nom de la Commission des publications, fait un rapport :

1° Sur une notice de M. de Barthélemy intitulée : le *Collège de Champagne à Orléans ;*

Digitized by Google

2° Sur une notice de M. Émile Besnard relative aux découvertes de monnaies carlovingiennes de Courbanton;

3° Sur un travail de M. Tranchau portant pour titre : *Quelques mots sur un catalogue (1763) des manuscrits de Saint-Benoît*, qui appartient à la Société.

Adoptant les conclusions du rapporteur, la Société vote l'insertion au *Bulletin* de ces divers travaux (1).

— M. Dumuys lit le projet de *Bulletin* du quatrième trimestre de l'année 1884, qui est renvoyé à la Commission des publications.

— Au nom de la Commission des publications, M. Dumuys fait un rapport sur la notice de M. Tranchau intitulée : *Une thèse de droit au XVIIe siècle* à propos de la thèse sur soie, du sieur Rivière, offerte à la Société par M. Desnoyers et exposée dans la salle des séances.

L'impression de cette notice au *Bulletin* est votée par la Société (2).

— Le même membre fait encore un rapport sur une pièce communiquée par M. Delaune relative à un affranchissement de servage.

La Société, sur l'intention exprimée par M. Delaune de faire un travail complet sur ce sujet, en ce qui concerne la Sologne, décide qu'il sera sursis à statuer sur la communication qui lui est faite.

— M. Jarry fait savoir à la Société qu'en publiant le catalogue possédé par la Bibliothèque d'Orléans des manuscrits de l'abbaye Saint-Benoît, il se propose d'établir une concordance des divers catalogues entre eux et d'y joindre des notes et quelques documents inédits.

La Société invite M. Jarry à mettre ce travail, du plus haut intérêt et dont elle accepte le patronage, le plus promptement à chef.

— M. Doinel annonce qu'il avait l'intention de publier une charte concernant la famille de Guillaume de Lorris en l'accompagnant d'un sceau symbolique du XIIIe siècle, mais que devant faire paraître un

(1) Voir plus loin, page 284, 288 et 295.
(2) Voir plus loin, page 299.

Digitized by Google

nouveau texte du *Roman de la Rose*, d'après un manuscrit du XIIIe siècle, il réserve cette charte pour la joindre à sa publication.

— Le même membre fait observer, à propos du désir exprimé par la Société, dans l'une de ses précédentes séances, de voir le nom de la *rue Neuve* changé en celui de *rue Desfriches*, que le nom de rue Neuve est un nom historique relaté dans plusieurs actes du XIIIe siècle; que plusieurs familles distinguées d'Orléans, et entre autres celles de Lorris, de Meung, Alagueule et Dubey, ont habité ce quartier; aussi pense-t-il qu'il faut laisser à la *rue Neuve* le nom qu'elle porte depuis longtemps.

— M. Desnoyers fait la communication suivante :

Je suis heureux d'annoncer à la Société que je viens de faire entrer au Musée une brique découverte à Ninive, capitale de l'Assyrie, dans les ruines du palais de Sennacherib, qui assiégea Jérusalem vers l'an 695 avant Jésus-Christ, sous le roi Ezéchias. Elle porte sur le côté, en caractères cunéiformes, une inscription sur deux lignes, ainsi lue à Orléans, Paris et Rome :

SENNACHERIB.....
A FAIT EXÉCUTER.....

Ce roi assyrien amenait avec lui une armée de 180,000 hommes commandée par Rabsacès : tous périrent sous les murs de la ville. Sennacherib s'enfuit et fut tué dans le temple du dieu Nesroch par ses deux fils Adramalech et Sarrazar : il était fils de Sargon et eut pour successeur Assarhadan, son fils.

Cette précieuse brique, qui porte une couronne de 2700 ans et fera la gloire de notre Musée historique, a été envoyée de Mossoul par le Père Lhuillier, religieux dominicain en cette ville, située auprès de l'ancienne Ninive; il l'a adressée à son père, inspecteur des cimetières en notre ville; et, sur ma demande, M. Lhuillier en a fait généreusement don au Musée historique. Je me plais à lui en témoigner ici toute ma recon-

Digitized by Google

naissance, et serais désireux que la Société lui exprimât également sa gratitude pour le présent que lui a inspiré son amour pour notre ville.

Séance du vendredi 23 janvier 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne connaissance des ouvrages qui ont été adressés à la Société, parmi lesquels il signale le troisième volume des *Œuvres de l'abbé Guiot*, et le compte-rendu des séances du Conseil général du Loiret pendant la session d'août 1884, qui contient un rapport de M. Doinel sur les archives, renfermant d'intéressants détails sur notre histoire locale.

— M. l'abbé Desnoyers fait hommage à la Société d'un manuscrit intitulé : *Journal d'un bourgeois d'Orléans, 1767-1805* (Silvain Rousseau, marchand grainetier).

Des remercîments sont adressés au donateur.

— M. le Président dépose sur le bureau trois mémoires envoyés pour le concours :

1° Histoire et monuments de la Beauce, avec cette épigraphe : *La France et Dieu ;*

2° Colardeau, avec cette épigraphe : *Pro patria ;*

3° Les premiers évêques d'Orléans, examen et solution des difficultés que présentent leurs actes, avec cette épigraphe : *Magis eligit sobrietas ecclesiæ cum pietate nescire, quam aliquid frivolum et apocryphum tenendo docere (S. Ado, libellus de festivitate SS. apostolorum).*

— M. Thillier, trésorier, rend les comptes de l'exercice 1884, et donne lecture du projet de budget pour 1885.

Digitized by Google

— M. Gabriel Simon, président du tribunal civil de Gien, présenté à la séance du 14 novembre 1884, est élu membre correspondant.

— M. de Molandon lit une notice sur *Jacques d'Arc, père de la Pucelle, sa notabilité personnelle, d'après les textes déjà connu set des documents récemment découverts.*

Cette notice est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Tranchau, au nom de cette Commission, donne lecture de deux rapports :

L'un sur un travail de M. l'abbé Maître, portant pour titre : *Monographie de Saint-Péravy-la-Colombe.*

Ce mémoire étant inachevé, et l'auteur annonçant son intention de le compléter, la Société décide, en adressant ses remerciements à M. Maître, de surseoir sur l'usage à faire de ce travail jusqu'à son complet achèvement.

L'autre sur un mémoire de M. Stein, intitulé : *L'entrée de Marie de Médicis à Chartres en 1608.*

Un membre fait remarquer que ce travail, qui offre plus d'intérêt pour Chartres que pour Orléans, serait mieux à sa place dans les *Mémoires* de la Société archéologique d'Eure-et-Loir que dans ceux de la Société.

Néanmoins la Société vote l'impression du mémoire au *Bulletin*, en exprimant le désir que l'auteur y fasse quelques rectifications et suppressions.

— M. Jarry, au nom de la même Commission, propose, et la Société adopte, l'impression du *Bulletin* du quatrième trimestre de 1884.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture d'un travail intitulé : *La campagne du duc de Guise dans l'Orléanais en 1587.*

Ce mémoire est renvoyé à la Commission des publications.

Digitized by Google

Séance du vendredi 13 février 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président lit une lettre de M. Simon, président du tribunal de Gien, qui remercie la Société de l'avoir élu membre correspondant.

— M. Lorin de Chaffin fils, par l'intermédiaire de M. Jarry, fait hommage à la Société :

1° De l'ouvrage d'Adolphe Duchalais, ayant pour titre : *Description des médailles gauloises du cabinet de France ;*

2° *Des essais historiques sur la ville et le canton de Beaugency*, par Pellieux, nouvelle édition publiée par M. Lorin de Chaffin père, 2 vol. in-12.

— M. Herluison, au nom de M. Eugène Lour, offre à la Société un plan de la ville de Beaugency.

Des remercîments sont votés au donateur.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Doinel qu lui envoie sa démission de membre de la Société archéologique.

Sur la proposition de M. de Molandon, la Société décide qu'il sera sursis à l'acceptation de la démission de M. Doinel jusqu'à la séance prochaine.

— M. le Président annonce qu'il a reçu un nouveau travail pour le concours ayant pour titre : *A propos de deux chartes du XIIIe siècle*, avec cette épigraphe : *Multis utilis, inutilis ipsi.*

— M. Vignat, ancien maire d'Orléans, est élu membre titulaire non résidant.

Digitized by Google

— Au nom de la Commission des publications, M. Jarry fait un rapport sur le travail de M. Baguenault de Puchesse : *La campagne du duc de Guise en 1587.*

La Société vote l'impression de ce travail dans les *Mémoires*, et décide que la carte qui l'accompagne fera partie de l'*Atlas* en cours de publication.

— M. Tranchau, au nom de la même Commission, propose l'impression, dans les *Mémoires*, du travail de M. de Molandon sur *Jacques d'Arc.*

Ces conclusions sont adoptées.

Séance du vendredi 27 février 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Dumuys fait hommage d'un exemplaire du tirage à part de son mémoire sur un *Moule mérovingien.*

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Vignat qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires non résidants.

— M. Doinel ayant de nouveau fait savoir, par une lettre adressée à M. le Président, qu'il maintenait sa démission, cette démission est acceptée par la Société.

— M. le docteur Patay témoigne le désir, en raison de ses occupations, de ne plus faire partie de la Commission du concours.

Digitized by Google

Séance du vendredi 13 mars 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. l'abbé Cochard, titulaire non résidant, habitant actuellement Orléans, fait connaître son intention de remplir la place laissée vacante par la démission de M. Doinel, conformément aux dispositions de l'art. 8 du règlement.

— M. le Président communique une lettre de M. le Président de la Société dunoise qui informe la Société de la démolition projetée de la chapelle de Notre-Dame-de-Champdé, classée parmi les monuments historiques, et demande son concours pour obtenir du Ministre compétent la conservation de cet intéressant édifice.

MM. de Molandon, Jarry, Desnoyers et Fournier sont chargés d'étudier le parti à prendre pour donner satisfaction au légitime désir de la Société dunoise.

— M. de Molandon fait hommage, au nom de M. Philibert Mantellier, d'un portrait de M. Mantellier, ancien premier président de la cour d'appel d'Orléans, un des fondateurs et ancien président de la Société.

— M. le Président annonce à la Société que M. Stein, manifestant e désir de voir son mémoire sur l'*Entrée de Marie de Médicis à Chartres en 1608* imprimé par la Société, est disposé à accepter toutes les réductions et modifications qui lui seraient proposées.

— M. Danton fait part d'une trouvaille faite le 28 novembre dernier à Tournoisis, au lieu dit Bel-Air, dans la voûte d'une cave appartenant à M. Juchet, cultivateur.

Digitized by Google

Cette trouvaille comprend cinquante-quatre pièces d'or et quatre-vingt-dix-sept pièces d'argent des XVe et XVIe siècles, le tout représentant une valeur intrinsèque de 924 fr.

La pièce la plus récente date de 1565.

La Société décide que la nomenclature de ces pièces sera insérée au *Bulletin* (1).

— M. le Président signale dans le *Bulletin* de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, un travail de M. le chanoine Pottier sur des clochettes d'église des XVe, XVIe et XVIIe siècles, semblables à celle qui a été récemment décrite par M. l'abbé Desnoyers.

A propos de ce travail, M. Dumuys lit une note de M. l'abbé Barbier de Montaud relative à ces sortes de clochettes qui servaient principalement à sonner l'*Angelus* dans les familles.

— M. le Président communique une lettre de M. Grellet-Balguerie, concernant un masque en pierre de Réginald, trouvé à Saint-Benoît, et l'épitaphe d'Amoin.

— M. de Molandon fait connaître qu'il a tout récemment entretenu M. Lisch sur le projet d'utiliser les combles de la Salle des Thèses au moyen d'une tourelle-escalier qui en permettrait l'accès, et que l'éminent architecte lui a promis son appui pour solliciter de la commission des monuments historiques un concours pécuniaire en vue de l'édification de cette tourelle.

Séance du vendredi 23 mars 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président dépose sur le bureau un certain nombre de volumes de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, qu'il a reçus de M. le ministre de l'Instruction publique.

(1) Voir plus loin, page 308.

Digitized by Google

1° Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, par Louis Paris, 1841, 1 vol.

2° Lettres des rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre depuis Louis VII jusqu'à Henri IV, par M. Champollion-Figeac, 1839 et 1847, 2 vol.

3° Procès-verbaux des États-généraux de 1593, par Aug. Bernard, 1842, 1 vol.

4° Le mistère du siège d'Orléans, publié par MM. Guessard et de Certain, 1862, 1 vol.

5° Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle. — Ancien diocèse de Paris, par M. F. de Guilhermy, 1873 à 1883, 5 vol.

6° Monographie de Notre-Dame-de-Chartres; explication des planches, par P. Durand, 1881. — Atlas des planches, 1842 à 1875.

La Société adresse ses remercîments à M. le ministre et à M. le Président, par l'intermédiaire duquel ces ouvrages ont été obtenus.

— MM. Desnoyers, Herluison et Danton présentent comme membres correspondants M. Champion, instituteur à Coulmiers, et M. Foucher-Veillard, pharmacien à Beaugency.

— M. Fournier donne lecture d'un projet de lettre à adresser à M. le ministre relativement à la conservation de la chapelle de Champdé, de Châteaudun.

La Société adopte le projet qui lui est soumis et arrête qu'une copie de cette lettre sera envoyée à M. le Président de la Société dunoise.

— Sur la proposition de M. Tranchau, la Société déclare s'associer aux vœux formulés par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et par beaucoup de Sociétés savantes pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

M. Tranchau est invité à rédiger un projet de lettre destinée à être adressée à cette occasion à M. le ministre.

Digitized by Google

— M. le Président informe la Société que M. Loiseleur lui a fait parvenir une lettre qui lui a été adressée par M. Léopold Delisle, relativement à un manuscrit de Saint-Benoît.

— La Société vote l'impression au *Bulletin* de cette lettre et de celle de M. Loiseleur (1).

— M. de Beaucorps commence la lecture d'un travail de M. l'abbé Maître sur *Saint-Péravy-la-Colombe et Coulmelle.*

---

(1) Voir plus loin, page 312.

Digitized by Google

LES ANTIQUITÉS DE COURBANTON

Chaque localité tient à honneur de prendre rang parmi celles dont le territoire a fourni aux savants des matériaux utiles pour l'histoire de la France ou de la contrée dont elles dépendent.

C'est pour maintenir sans conteste à l'Orléanais-Blésois et à la commune de Montrieux (Loir-et-Cher) leurs titres à trois importantes découvertes déjà anciennes, dont les témoins sont morts ou vieillissent, que je résumerai en quelques mots les souvenirs qui s'y rattachent.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle, certaines monnaies carlovingiennes étaient rares, et à peine connaissait-on celles du roi Eudes ; aussi les collectionneurs accueillirent-ils comme une bonne fortune inespérée les découvertes faites à Courbanton de monnaies frappées au monogramme de ce roi, mêlées à des deniers et oboles de Charles-le-Chauve assez nombreux pour enrichir toutes les collections.

La première trouvaille eut lieu vers 1830, à un kilomètre et à l'est de Courbanton; un ouvrier qui creusait un des fossés du chemin de Montrieux à Villeneuve, brisa avec sa pioche un pot en terre contenant environ douze cents monnaies carlovingiennes, deniers et oboles en argent. On les vendit à un bijoutier d'Orléans qui en fit fondre une partie et céda probablement le reste à de plus connaisseurs que lui.

La seconde, postérieure d'une dizaine d'années, fut faite au

Digitized by Google

lieu dit Le Tertre, à deux cents mètres au plus et au midi de la première, par un locaturier en cultivant son champ. Elle consistait en un pot en terre contenant aussi douze cents pièces du même type que les précédentes, qui furent vendues pour le compte de l'inventeur par M. Martin, propriétaire de Courbanton, à M. Boileau, tenant à Blois l'hôtel d'Angleterre et numismatiste fervent. Il est à croire qu'après avoir fait son choix, M. Boileau vendit ou échangea le reste. Le pot fut donné à M. de la Saussaye.

La troisième date de mars 1857; une bergère ayant trouvé sur le sol, à 200 mètres et au midi du château de Courbanton, trois pièces de monnaie en argent, M. Martin fit fouiller à l'endroit indiqué et découvrit un pot en terre, écorné antérieurement par la charrue, contenant quinze cents pièces semblables aux autres. Le tout, sauf quelques pièces dont je parlerai plus loin, fut vendu, en ma présence, à un marchand antiquaire de Paris.

M. Martin qui a vu et touché les trois pots et leur contenu, a toujours dit qu'il y avait identité entre les pots comme entre les monnaies.

Ces cachettes sont-elles l'œuvre d'une seule personne ou d'un groupe d'individus exposés à un même danger? Il est hors de doute, dans l'un comme dans l'autre cas, que le triple enfouissement a été simultané et motivé par le même événement.

Si l'on doit juger les trois trésors par les vingt-six pièces réservées au hasard lors de la dernière vente, ils étaient composés de monnaies de provenances très diverses, mais toutes frappées au bord de la Loire ou au nord du fleuve; ainsi, pour Charles-le-Chauve, les lieux de monnayage sont : *Attiniacoida*, Attigny; *Suessio civitas*, Soissons; *Ebrocas civitas*, Evreux; *Remis civitas*, Reims; *Turones civitas*, Tours; *Aurelianis civitas*, Orléans; *Medenas vitcusi*, Meulan; *Qwentowici*, Quentovic; *Andecavis civitas*, Angers; *Cinomanis civitas*, Le Mans; *Antisioder civis*, Auxerre, et *Curtisasonien*, précédé d'une H, nom à racines germaniques qu'on a traduit par Courtessin ou Courtisson, localité inconnue et presque certainement située

Digitized by Google

dans la partie du territoire qui avait été l'ancienne Neustrie (1), et par Saosne (traduction de M. Doucet), petite commune de l'arrondissement de Mamers. Pour Eudes : Angers, Tours, Orléans, avec les mêmes dénominations que ci-dessus et *Blesianis Castro,* Blois.

(Dans ce même trésor, se trouvaient aussi des deniers de Louis II, le Bègue (2).)

Cette diversité d'origines semble rendre inadmissible un enfouissement fait par un habitant du pays, car on ne s'expliquerait ni qu'il pût posséder tant de monnaies frappées dans tout le nord de la France à une époque des plus troublées, où le commerce était nul, les voies de communication peu fréquentées et où les monnaies frappées dans chaque pays devaient, presque seules, alimenter les transactions locales, ni qu'il eût divisé son trésor en trois cachettes aussi distantes les unes des autres. L'hypothèse d'un trésor caché par une troupe nomade semble donc la plus naturelle.

Or, le fait principal qui se dégage de ces temps de profonde obscurité historique, fait non accidentel mais permanent, c'est la présence des Normands dans tout le nord de la France et sur les bords de la Loire, même après la cession de la Normandie par Charles-le-Simple au duc Rollon (912) (3 et 4).

Depuis le règne d'Eudes, le sentiment national s'était sensiblement relevé; déjà les Normands, sans cesser pour cela leurs incursions, essuyaient de sanglantes défaites et n'étaient plus les maîtres incontestés des pays qu'ils ravageaient. Ce mouvement de résistance s'était nécessairement propagé sur les bords de la Loire comme ailleurs, et courir sus aux petites troupes

(1) Au IXe siècle, la Neustrie, absorbée par le royaume de France, était à peu près réduite à la Normandie.

(2) Deuxième volume des *Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais,* page 322. Communication de M. Mantellier.

(3) En 897 et à la veille de sa mort, Eudes avait permis aux Normands d'hiverner sur la Loire. (Henri Martin, *Histoire de France,* t. II, p. 494.)

(4) En 927, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire fut encore pillée par les Normands que conduisait un chef du nom de Regnaud. (Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands,* t. II, p. 142.)

Digitized by Google

normandes qui s'éloignaient trop du fleuve devait être la plus grande préoccupation des populations ; des surprises, des combats obscurs, dont la tradition s'est vite perdue, devaient résulter chaque jour de cet état des esprits (1), et il n'est pas déraisonnable de supposer qu'une bande normande campée auprès de Courbanton se voyant en danger, aura enfoui, avec l'espoir de les retrouver plus tard, ces trois mille neuf cents pièces de monnaie pillées par elle dans tout le nord de la France.

A défaut d'aucun événement local retenu par l'histoire (2) pouvant donner l'explication du fait, je hasarde cette conjecture en m'excusant d'avoir dépassé les bornes d'un simple récit.

Je possède deux pièces en or de Charles VII, dites *Franc à pied*, trouvées à Courbanton, à 2 mètres de distance l'une de l'autre, sur le sol d'une bruyère nouvellement défrichée. Des fouilles consciencieuses n'ont révélé la présence d'aucune autre monnaie en cet endroit.

E. Besnard,
Membre titulaire non résidant.

(1) (En 898). « Les Normands sont encore là, courant par toute la Neustrie, l'Aquitaine et la Bourgogne ; mais le butin devient journellement plus rare et plus disputé, quoique la résistance ne soit guère que locale et partielle. » (Henri Martin, *Histoire de France*, t. II, p. 493.)

(2) « Il est, en général, à regretter que les historiens n'aient pas indiqué distinctement les exploits des diverses troupes de Normands qui occupaient le royaume ; celle de la Loire, par exemple, n'a jamais évacué ses cantonnements : nous ne savons pourtant que des traits épars de l'histoire de cet établissement de pirates. » (Depping, t. II, p. 83.)

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR UN

CATALOGUE DES MANUSCRITS DE SAINT-BENOIT (1763)

Appartenant à la Société archéologique (1)

En 1851 — il y a trente-quatre ans — une notice écrite à la main et reliée, des manuscrits de Saint-Benoît, avait été donnée à la Société par un de ses membres, M. Alexandre Jacob. En 1883, M. Léopold Delisle, au moment où il recueillait des documents sur les nombreux manuscrits volés par Libri, désira connaître cette notice; elle ne put être retrouvée dans nos collections, et l'éminent érudit fut par là autorisé à écrire dans sa *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, qu'un exemplaire du catalogue de don Chazal, appartenant à la Société archéologique de l'Orléanais, était perdu.

Cette déclaration, faite en quelque sorte *urbi et orbi*, était presque une accusation d'incurie contre nous; elle nous mit en grand émoi. Qui donc avait emprunté et non rendu ce précieux manuscrit? Nulle trace, dans les souvenirs ni dans le registre, d'un prêt non restitué! Fallait-il attribuer sa disparition au déménagement précipité de l'incendie qui nous avait tant effrayés

(1) Note lue dans la séance du 14 novembre 1884, six mois avant la publication de l'*Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, par M. Cuissard.

Digitized by Google

en janvier 1878, ou au déplacement qui s'était fait plus posément aux vacances de 1883? Celui des bibliothécaires qui s'était chargé plus spécialement du transport de vos collections dans cette salle fut plus que personne ému de cette perte qu'on pouvait lui imputer. De là chez lui la préoccupation constante d'arriver à remettre la main sur ce trésor. Après avoir bien des fois pris un à un tous les ouvrages de nos armoires, il eut la joie de surprendre, cachée au milieu d'in-quarto plus particulièrement consacrés à l'art, la petite plaquette que voici. Oui, la pauvrette avait été victime du déménagement de 1883! Elle n'était pas à sa place naturelle, c'est-à-dire dans l'armoire orléanaise qui est derrière le fauteuil du président. C'était le samedi 24 août qu'elle fut découverte. Dès le lendemain elle était présentée à M. Léopold Delisle qu'une heureuse fortune avait amené à Orléans, où il avait précisément passé les deux journées du 23 et du 24 à explorer les manuscrits de la Bibliothèque publique. Qu'on juge de la surprise et de la satisfaction du savant qui avait si vivement déploré la perte de notre manuscrit! Il a passé plusieurs heures à l'examiner et à prendre des notes. Cette étude nous vaudra certainement, de la part du sagace et infatigable chercheur, quelques pages comme il en sait écrire sur cette question des manuscrits de Saint-Benoît qu'il a tant à cœur d'élucider complètement. Lui-même a annoncé dans la *Notice* citée plus haut qu'il est à la recherche des pertes que cette riche collection a subies depuis la Révolution, et déjà, dès le 29 août dernier, il signalait, à l'aide du catalogue retrouvé, une lacune très importante dans un des manuscrits de notre Bibliothèque publique, le n° 16, d'où a disparu un fragment considérable du *Miroir* de saint Augustin.

Il n'entre nullement dans ma pensée de devancer par une étude approfondie de notre catalogue la publication déjà annoncée de travaux considérables sur les manuscrits de Saint-Benoît. La Société n'a pas perdu le souvenir du savant mémoire présenté sur la matière au concours de 1880 par M. Cuissard. M. Jarry en prépare un qui sera certainement du plus grand

Digitized by Google

intérêt, vu sa compétence et ses longues études sur la question; enfin M. Léopold Delisle signale comme devant être prochainement publiées les recherches faites par un de ses plus érudits collaborateurs, M. Omont, sur plusieurs de nos plus précieux manuscrits.

La tâche que nous avons proposée est bien plus modeste : elle se borne à quelques notes très sommaires sur ce petit cahier manuscrit, qui, depuis son entrée dans nos collections, n'a été l'objet d'aucun travail.

Et d'abord comment est-il arrivé aux mains de M. Alexandre Jacob, qui nous l'a donné il y a trente-quatre ans? Par son père, M. Charles-Abraham-Isaac Jacob, lequel avait été chargé d'inventorier, en 1792, les livres et manuscrits des bibliothèques provenant des monastères, supprimés dans l'Orléanais comme partout. Il fit faire sans doute une copie textuelle de cette notice, et c'est peut-être cette copie que M. Doinel a récemment trouvée aux archives départementales. Elle n'est pas de l'écriture de M. Charles Jacob, laquelle est connue par le titre qu'il a mis de sa main en tête du texte de notre manuscrit : « Manuscrit du *ci-devant* monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, » et aussi par quelques lignes insérées dans le texte.

La notice est écrite sur un cahier de papier jauni par le temps, qui a 270 millimètres de haut sur 180 de large. Il se compose de quarante feuillets; les deux premiers sont en blanc, et trente-huit sont écrits, au recto et au verso, sauf un qui l'est seulement au recto. Les troisième et quatrième feuillets contiennent la liste des auteurs ou écrivains cités dans le manuscrit; il y a 192 noms. Puis viennent, au nombre de 19, les divisions suivies par le rédacteur pour l'énumération des ouvrages. On verra plus loin que les ouvrages répondant à plusieurs de ces divisions manquent, et que par conséquent ce catalogue, tel que nous l'avons, est inachevé.

En haut du premier feuillet on lit : *Notice des manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire*, et en dessous : *1763*. Plus bas une main, que M. Georges Jacob a reconnu être celle de son père, a mis : « Écriture de Dom Verninac ou Dom Fabre. »

Digitized by Google

Lequel des deux? C'est en 1726 que Dom Verninac succéda à Dom Duplessis comme bibliothécaire de la collection confiée en 1714 par Prousteau aux Bénédictins de Bonne-Nouvelle, et qui avait eu pour premiers gardiens Dom Billouet, 1715, et Dom Méry, 1720. Dom Verninac mourut en 1748. Cette date l'écarte comme auteur de notre manuscrit.

Quant à Dom Fabre, son successeur, qui mourut en 1788, après avoir publié, en 1777, le précieux catalogue complétant celui que Dom Méry avait fait imprimer en 1721, son écriture est trop connue pour le faire admettre comme copiste de notre notice. Il faut donc chercher un autre nom. Pour le trouver, nous avons eu recours à M. Loiseleur, qui connaît si bien ses livres et ses manuscrits, et voici la note qu'il a écrite au premier feuillet : « L'écriture de ce catalogue est celle de Dom Guillaume Gérou, auteur de la *Bibliothèque des écrivains Orléanais*, né à Orléans en 1700, et mort à l'abbaye de Saint-Benoît le 27 avril 1767. »

L'opinion du savant bibliothécaire est pleinement partagée par M. Jarry qui possède tant de documents émanés de Dom Gérou. M. Léopold Delisle, dans sa notice, supposait que notre catalogue égaré était un des deux exemplaires qui ont « dû exister » du catalogue fait par Dom Chazal en 1724. Mais même avant de pouvoir l'attribuer à Dom Gérou, il nous semblait que notre manuscrit, daté de 1763, n'était pas l'original de Dom Chazal. En est-il du moins la reproduction exacte? Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a concordance entre beaucoup des numéros du présent manuscrit et ceux qui sont cités dans l'histoire manuscrite de Saint-Benoît par Dom Chazal, dans l'*Histoire littéraire de la France,* et dans d'autres ouvrages. Son catalogue comprenait, paraît-il, 266 numéros. Le nôtre n'en a que 209. Dom Gérou n'a-t-il pas eu le temps d'achever, ou bien y avait-il un deuxième cahier qui s'est perdu? Nous ne savons; aucune piqûre d'aiguille n'indique qu'un fil joignît un deuxième cahier au premier. Ce qui fait présumer qu'il y avait une suite, c'est que le dernier numéro, 209, n'est suivi ni du mot fin ni d'aucun signe indiquant l'achèvement du travail.

Digitized by Google

A coup sûr, il n'est pas complet, puisque 6 des 19 divisions mises par le rédacteur en tête de sa notice n'ont pas de numéro d'ouvrages qui s'y rattachent (à savoir : « Historiens prophanes *(sic)*, orateurs, grammairiens, livres liturgiques, nécrologe de S.-Benoist, Coutumier de S.-Ben.) » Mais la preuve que le n° 209 avait été cependant dépassé, ou du moins que le catalogue original copié par Dom Gérou allait au delà, c'est que plusieurs numéros au-dessous de 209 renvoient à des numéros au-dessus, par exemple, 136 (*Traité* d'Alcuin *sur les vertus et les vices*) renvoie à 215, et nous pourrions en citer bien d'autres.

L'inachèvement du manuscrit ou la perte d'un deuxième cahier sont-ils bien regrettables? Oui, si la notice de 1763 avait elle-même une haute valeur pour nous en l'état de nos connaissances. Sans doute, il faut attacher toujours un grand prix à la possession d'un ouvrage écrit de la main d'un auteur célèbre; notre manuscrit serait inestimable s'il nous révélait beaucoup d'œuvres qui ne nous seraient pas connues par d'autres documents. Mais nous avons, d'une part, le catalogue très sommaire, il est vrai, de 300 volumes de Saint-Benoît, fait en 1552, et publié par M. Delisle à la fin de sa notice, puis celui que l'abbé Carré a rédigé à Gien, en 1796, et que M. Loiseleur a récemment retrouvé dans sa bibliothèque; d'autre part, le catalogue de l'abbé Septier, composé en 1820. Or, celui-ci est la copie presque littérale de 206 numéros de notre notice. Trois seulement ne s'y trouvent pas, à savoir, les numéros :

1° N° 145, petit in-folio renfermant quelques traités de théologie de M. de Sainte-Beuve, docteur de la Faculté de Paris, 1613-1677, « Sur la grâce, sa nature, sa nécessité, son essence, la justification, les divers états de la nature »;

2° « N° 194, in-folio de 1,231 pages, où se voit un calendrier perpétuel pour former un ordo ou directoire de l'office divin, à l'usage de la congrégation de Saint-Maur, par un moine de Saint-Benoist : Ouvrage d'un Relligieux qui a l'esprit de son état, ainsi que l'avait Dom Pierre Desvignes, auteur de cet ouvrage » ;

3° N° 207, in-folio de 207 p., du XIe siècle. Recueil de légendes et de sermons pour la fête de plusieurs saints.

Digitized by Google

En revanche, en dehors de ces 3 numéros, Septier en donne 29 qui ne sont pas dans notre manuscrit. Il arrive donc, d'après notre calcul, à un total de 235 volumes, et comme plusieurs ont été retrouvés récemment, de 238 vol., chiffre qui est précisément adopté par M. L. Delisle.

Donc notre notice ne nous apprend rien qui ne soit dans Septier, sauf 3 numéros. Excepté 4 ou 5 articles, où elle est plus détaillée, il a l'avantage d'une description plus précise de chaque manuscrit au point de vue de la date, de la reliure, de l'écriture, des vignettes ou lettres majuscules. Parfois il ajoute à la notice quelques lignes de renseignements sur l'auteur ou sur l'ouvrage. Laissant aux érudits dont nous attendons les laborieuses et très compétentes études le soin de signaler en détail ces différences, nous nous bornerons à dire, sans donner ici les exemples dont nous avons pris note, que le classement de Septier nous paraît plus méthodique que celui du manuscrit. S'il n'a pas distingué, comme celui-ci, les Pères grecs des Pères latins, il a eu raison de cataloguer à part les manuscrits français au nombre de 11, qui, tous, sauf un du XIe siècle (poème en vers romans sur Boèce), appartiennent aux XVIe et XVIIe siècles.

Du reste, un classement absolument méthodique est très difficile à faire à cause de la composition arbitraire des volumes qui renferment souvent les matières les plus disparates. Les ouvrages de grammaire, de médecine ou de musique sont mêlés à des sermons ou à des canons de conciles. Cette confusion rend les recherches fort difficiles. Des tables soigneusement faites par ordre de matière pourraient seules aider à trouver dans ces volumes si variés les renseignements dont on a besoin. Il nous est permis d'espérer que cet utile travail sera bientôt fait.

Aussi, par respect et par confiance dans une érudition qui donnera pleine satisfaction à votre curiosité, nous achevons notre humble tâche.

On trouvera à l'appui de cette note une liste de concordance entre les numéros de la notice de 1763 et ceux de Septier, avec l'indication des principaux ouvrages qu'ils contiennent.

Digitized by Google

Nous la déposons aux archives ainsi que les fiches plus détaillées de chacun des 209 numéros de notre manuscrit.

En attendant mieux, ces fiches seront peut-être de quelque secours pour faciliter les recherches. Elles pourront suppléer dans une certaine mesure, pour ceux qui voudront les consulter sur place, au catalogue de Septier qui manque à notre bibliothèque.

TRANCHAU.

Digitized by Google

LE COLLÉGE DE CHAMPAGNE

A ORLÉANS

Voici un détail peu connu, sinon inédit, sur l'histoire d'Orléans au XVIe siècle, que nous avons récemment découvert.

Il existe une plaquette très rare, intitulée : « *Réponse av discovrs de M. Gentien Hervet svr ce qve les pillevrs, volevrs et brvslevrs d'esglises disent qv'ils n'en vevlent qv'avx prestres,* par J. Loys Micqueav, de Reims, maître d'école à Orléans (1). » Cette lettre est ainsi datée à la fin : « D'Orléans, en nostre collège de Champagne le 15e d'apvril 1564. » Cette mention a naturellement, pour nous Champenois, excité notre curiosité, et nous avons été assez heureux pour en trouver l'explication.

Jean-Louis Micqueau naquit à Reims vers 1523, et il y étudia la médecine aux frais du cardinal de Lorraine; il devint professeur au collège de Reims en 1550, puis au collège de Boncourt à Paris en 1553, enfin à Orléans en 1557. En relation avec les lettrés rémois, — ils étaient

(1) A Lyon, 1564, petit in-8o de 59 feuillets. Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque nationale. Lb. 35, no 56.

Digitized by Google

nombreux à cette époque, — il était particulièrement lié avec Gentien Hervet, un Orléanais singulièrement versé dans la connaissance de l'hébreu, l'un des docteurs les plus écoutés au concile de Trente, appelé à Reims par le cardinal qui lui donna un canonicat vers 1560 (1). Durant cette première période, Micqueau publia divers ouvrages, entre autres *Lycampœi castri obsidio et excidium* (récit du siège de la place de Linchamps dans les Ardennes), en 1555 ; un recueil d'épigrammes sous le titre de *Tumuli* et divers autres recueils de poésies, dont un dédié au cardinal de Lorraine.

A Orléans, Micqueau prêta l'oreille aux idées nouvelles et en 1562 il était devenu un ardent protestant. Il fit du collège où il professait un asile pour les jeunes huguenots champenois, ce qui explique la mention que nous citions en commençant. Plus tard Micqueau, sur lequel pendant de longues années on ne trouve aucun renseignement, reprit le chemin de la Champagne et devint ministre du saint Évangile à Raucourt et à Sedan, où il mourut à un âge très avancé : en 1594, il composa en vers latins l'épitaphe de Charlotte de la Marck, femme de Henri de Turenne, duc de Bouillon. Pendant son séjour à Orléans, Micqueau publia encore : *De constituenda apud Aurelias juventutis disciplinâ oratio,* en 1558; puis : *Aureliæ urbis memorabilis ab Anglis obsidio, anno* 1428, *et Joannæ Virginis Lotharingiæ res gestæ,* en 1560.

Gentien Hervet fit imprimer en 1561 un « Discours sur ce que les pilleurs, voleurs et brusleurs d'esglises disent

(1) Gentien Hervet mourut à Reims en 1584; il y avait amené son neveu Simon Hervet, qui l'avait accompagné au concile et devint un des plus célèbres médecins de son temps. Il exerça toute sa vie à Reims, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans; il fut enterré dans l'église des Carmes.

Digitized by Google

qu'ils n'en veulent qu'aux prestres, au peuple de Reims et des environs » (1). C'est un *factum* très violent contre les protestants qui commettaient en effet de déplorables excès, « plus que Turquesques », et dans lequel l'auteur conclut en recommandant « au chrestien et catholique peuple rémois de prier pour continuer à être soutenu contre les rebelles, pilleurs et voleurs ».

Cette publication paraît avoir exaspéré Louis Micqueau, car on ne peut autrement expliquer la réplique qu'il lui adressa de « son collège de Champagne », surtout en se rappelant qu'il avait été intimement lié avec le chanoine de Reims. Cette réponse, dont nous avons transcrit le titre copié sur celui de la plaquette de Hervet, est divisée en deux parties. Dans la première, Micqueau adresse d'abord à Hervet « paix et salut en N.-S.-J.-C. » ; puis, après avoir déclaré qu'en qualité de rémois il avait cru devoir prendre la plume, il l'attaque avec une extrême violence, le prenant directement à parti, en accablant ensuite les catholiques en général. A la fin, il semble regretter ses excès de langage et espère que Hervet ne les prendra point pour lui.

La seconde partie est infiniment plus rude. Cette fois Micqueau trace la biographie de son ancien ami « un galopin de la cuisine du cardinal de Lorraine.., dont chacun connaît l'ignorance et la bestise ». Puis il réfute point par point le travail du chanoine et attaque le catholicisme sur toutes ses faces et dans tous ses détails. « Pour conclusion, dit-il, combien que tu sois plus stupide que ceux qui ont perdu le sentiment de leurs membres, toute-

(1) A Rheims, imprimé par Jean de Foigny, devant le Collège des Bons-Enfants, petit in-8° de 20 feuillets n. n. (Bibliothèque nationale).

Digitized by Google

fois je te dénonce que ce que tu crains le plus t'adviendra en brief. C'est que le feu de votre purgatoire sera esteint et ainsi vos grandes cuisines gèleront. J'ai voulu achever mon propre ouvrage par cette conjuration, parce que tu es de cette espèce de diables qu'on ne peut chasser que par le jeûne. »

On indique encore un autre travail de Micqueau contre Gentien Hervet : « Confutation des erreurs et prodigieuses hérésies de Gentien Hervet. » Mais nous n'en avons pas rencontré d'exemplaire.

Cte E. DE BARTHÉLEMY,
Membre correspondant.

Digitized by Google

UNE THÈSE DE DROIT AU XVIIe SIÈCLE

Parmi les objets offerts à la curiosité du public pendant notre Exposition de la Salle des Thèses, il y a une pièce qui a souvent attiré les regards et provoqué les questions des visiteurs : c'est la thèse de doctorat que notre cher et vénéré collègue, M. l'abbé Desnoyers, nous a donnée, encadrée et mise sur chevalet. Cette pièce mérite intérêt à plusieurs titres : nous voudrions lui consacrer une courte étude.

On peut y distinguer quatre parties :

1° Les armoiries et les dignités de messire Jean-Jacques Charron, auquel la thèse est dédiée ;

2° Une lettre dédicatoire ;

3° L'énumération de seize questions *(Intricatæ questiones)*, à discuter par le candidat sur le droit d'accroissement *(De jure adcrescendi)* ;

4° La rubrique traditionnelle pour les soutenances de thèses, qui est ainsi conçue : « Ces positions de droit civil seront, avec l'aide de Dieu *(auspice Deo)*, soutenues par Edmond Rivière, Orléanais, le ..... jour d'avril 1677 à deux heures de l'après-midi dans la salle publique de droit *(in publico juris auditorio)* — c'est ici même, Messieurs — *Pro Doctoratu.* » Orléans, de l'imprimerie de Claude et veuve Jacques Borde, imprimeur du collège royal d'Orléans et libraire au cloître Sainte-Croix, 1677 (1).

Avant de donner quelques renseignements sur le candidat Rivière et sur le personnage à qui il dédie sa thèse, un mot d'abord sur la pièce même que nous avons devant nous.

(1) Jacques Borde, marié à Jeanne Nyon, était mort le 15 janvier 1674, et avait été enterré dans l'église de Bonne-Nouvelle. (HERLUISON, *Imprimeurs et libraires d'Orléans.*)

Digitized by Google

C'est une feuille imprimée sur soie qui a 75 centimètres de haut sur 53 de large.

L'usage d'écrire sur la soie est fort ancien, mais assez rare. La première mention que nous en trouvions est dans une lettre de Symmaque qui l'attribue à la Perse. Depuis l'invention de l'imprimerie on a fait sur soie des livres entiers. On cite en Angleterre une très belle édition in-8° des poèmes de Goldsmith et de Parnell faite en 1795. En 1812, on publia une édition de la Grande-Charte du roi Jean en lettres d'or sur satin pourpre. En France, un traité sur « le malheur qui affligea la ville de Nismes en 1606 » était imprimé sur soie blanche. Mais au XVIIe siècle, l'emploi de la soie ne se rencontre guère que pour les thèses de théologie, de philosophie, de droit ou de médecine, parfois pour les mémoires produits en justice. Ce sont des exemplaires de luxe, destinés à des témoignages de gratitude, de respect ou d'affection, et qui étaient adressés à des personnages dont on voulait acquérir ou consolider la protection. Il paraît que ces morceaux de soie servaient quelquefois aux femmes de ceux qui les recevaient pour s'en faire des robes. C'est du moins ce que nous dit plaisamment Boileau pour achever le portrait de Mme Tardieu, femme du lieutenant — criminel dont il a si rudement flagellé l'avarice dans la satyre X :

> Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
> Qu'ensemble composaient trois thèses de satin,
> Présent qu'en un procès sur certain privilége
> Firent à son mari les régents d'un collége,
> Et qui sur cette jupe à maint rieur encore
> Derrière elle faisait lire : *argumentabor.*

Heureusement Mme Charron n'était pas de l'école de Mme Tardieu et n'a pas fait une robe de la thèse de M. Rivière, puisqu'elle est venue intacte aux mains de M. Desnoyers.

Sur ce candidat au doctorat ès-lois avons-nous quelque donnée? A-t-il marqué sa trace dans notre Université? Nous ne le croyons pas. On trouve bien un Edme Rivière qui fut Régent et même Recteur après Delalande, au moment d'une lutte fa-

Digitized by Google

meuse entre cinq concurrents pour deux chaires devenues vacantes par la mort des docteurs Davezan et Colas de Brouville, lutte qui, au bout d'un an, aboutit (23 mai 1668) à la nomination de Me Guillaume Prousteau et de Me Leberche. Cet Edme Rivière est-il le père, l'oncle, le parent de celui qui soutint sa thèse en 1677? Nous n'avons pu le savoir. Toujours est-il qu'il ne figure pas au nombre des docteurs régents de l'Université.

Nous sommes mieux renseigné sur l'homme à qui s'adresse son épître dédicatoire. Jean-Jacques Charron, marquis de Ménar, baron de Conflans, tient une place honorable parmi les notabilités secondaires du règne de Louis XIV. Il fut conseiller du roi, maître des requêtes à la quatrième chambre du Parlement, intendant des finances, domaines et affaires de la reine Marie-Thérèse, puis intendant de police, de justice et de finances pour le roi, à Orléans d'abord (1674), ensuite à Paris (1681), et enfin, depuis 1691, président à mortier au Parlement de Paris, charge qu'il exerça pendant vingt-sept ans. Né en 1643, il mourut en 1718 à soixante-quinze ans, au château de Menars, où, dans la chapelle seigneuriale, se lit encore son épitaphe avec tous les titres ci-dessus énumérés.

Qu'on nous permette ici une remarque au sujet de l'expression qui s'applique à la fonction d'intendant. L'épitaphe de Jacques Charron la traduit par ces mots : *juricundo, politicæ administrationi, reique ærariæ regia delegatione præfectus.* Rivière dit la même chose en deux mots : *Missus dominicus.* L'autre formule aurait bien allongé le préambule de son épître, mais son expression n'est pas claire, et constitue, ce nous semble, un anachronisme. Les intendants des provinces en 1677 ne ressemblaient pas à ces *missi* chargés, sous Charlemagne et ses premiers successeurs, de parcourir les 10 ou 12 *missatica* de l'empire. L'expression *Missus dominicus* répondrait davantage à la fonction des *Commissaires départis* par le roi dès saint Louis et jusqu'à Henri III (1580) pour faire, dans les provinces, des inspections appelées *chevauchées.* Généralement cette fonction ne durait pas plus d'une année, quoique les enquêteurs, choisis parmi les maîtres des requêtes ou les

Digitized by Google

conseillers d'État, fussent déjà à poste fixe dans certaines provinces, par exemple la Touraine, la Normandie (1), le pays Messin. Les commissaires départis, supprimés en 1580 à la suite de remontrances faites au roi par les trois ordres aux États de Blois, forment la transition entre les *Missi dominici* carlovingiens et les intendants proprement dits, institués par Richelieu en 1637, ou plutôt établis à partir de cette année dans toutes les provinces, malgré les doléances des Parlements et de l'Assemblée des notables de 1626. Celle-ci s'était exprimée ainsi : « Reçoivent vos Parlements grand préjudice d'un nouvel usage d'intendants de justice qui sont envoyés ès-ressort et étendue desdits Parlements près Messieurs les gouverneurs et lieutenants généraux de Votre Majesté en ces provinces, ou qui, sur autres sujets, résident en icelles plusieurs années, fonctions qu'ils veulent tenir à vie (2). »

Les résistances se manifestèrent longtemps encore. On sait que la volonté énergique de Richelieu en triompha. Si, au début de la Fronde, le Parlement de Paris imposa à la reine-mère la suppression de ces magistrats, excepté en six provinces (déclaration du 15 juillet 1648), ils furent rétablis dès 1654.

Nous connaissons la suite des intendants de l'Orléanais depuis l'organisation définitive de cette charge. Successeur d'Arnoul Marin, seigneur de la Chateignerie, maître des requêtes, Jacques Charron est le dixième de la liste (1674).

Dans une très intéressante notice sur Menars-les-Blois, notre laborieux collègue, M. Dupré, qui connaît si bien le Blésois, a donné, sur la famille Charron, des renseignements puisés dans les archives de Loir-et-Cher et dans le vieil historien de Blois, Bernier. Nous lui en empruntons la substance.

Cette famille avait une origine modeste. Le premier connu est Guillaume Charron, *écuyer d'écurie* du roi, c'est-à-dire maître de la poste royale aux chevaux à Saint-Dyé-sur-Loire. Un de ses fils, Jean, acheta la terre seigneuriale de Nozieux, vis-à-vis

(1) Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie.*
(2) *Histoire de l'administration en France*, de M. Cheruel.

Digitized by Google

Menars, sur la rive gauche de la Loire. La châtellenie de Menars même fut achetée en 1633 par un de ses neveux, Guillaume, qui la fit ériger en vicomté par lettres-patentes de Louis XIV en 1657. Ce Guillaume avait un frère, Jacques, qui fut intendant des levées et turcies de la Loire (1640), conseiller d'État (1643), bailli et gouverneur de Blois (1661), où il mourut dans une maison connue depuis sous le nom d'hôtel Saumery. Jacques est le père de notre *Jean-Jacques Charron*, en faveur de qui la vicomté de Menars fut érigé en marquisat (1676). Il avait une sœur, née, comme lui, de Marie Bégon, dont le père, Michel Bégon, était receveur des tailles de l'élection de Blois. Marie Charron épousa, en 1648, Jean-Baptiste Colbert, alors simple intendant de Mazarin et destiné à une si haute fortune. On peut croire que cette illustre alliance ne contribua pas peu à l'élévation d'une famille jusque-là assez obscure. Jean-Jacques, qui avait pour beau-frère le puissant ministre de Louis XIV, eut par conséquent pour neveu le marquis de Seignelay, et pour nièces les duchesses de Luynes, de Beauvilliers et de Mortemart, filles de Colbert et de Marie Charron.

Devenu très grand seigneur par la réunion des domaines de Nozieux et de Menars, où il avait le droit de haute, moyenne et basse justice, avec fourches patibulaires, sur plus de quinze paroisses (Mer, Suèvres, Maves, Cour-Cheverny, etc.), Jean-Jacques Charron employa une partie de sa fortune à agrandir et orner le manoir de Menars, et à étendre son parc ; il en fit, au dire d'André Félibien (1), une des plus belles résidences de la contrée. A Paris, il avait un hôtel, situé près de la rue Richelieu, où se réunissaient des lettrés dont il était le généreux Mécène ; sa bibliothèque était réputée une des plus riches parmi tant d'autres formées pas les gens de goût, si nombreux à cette époque. Il avait acheté, en 1679, celle du président de Thou dont le *Journal des Savants* de l'année 1679 signale la grande richesse. M. Dupré rappelle dans sa notice les vers latins que lui adressa, au sujet de cette bibliothèque, le poète Santeuil. De

(1) Description manuscrite des châteaux du Blésois.

Digitized by Google

ces éloges singulièrement hyperboliques, qui sont si familiers à la poésie, nous ne voulons citer qu'un trait :

Deliciæ et sæcli decus admirabile nostri.

Ce vers va nous aider à comprendre le langage pompeux du candidat Rivière dans la dédicace de sa thèse à Charron.

Hâtons-nous de la traduire; nous ferons à la suite quelques observations :

« Les deux choses qui, d'ordinaire, ravissent le cœur de tous les savants et les attachent aux grands, se rencontrent au plus haut degré en votre personne, très illustre messire, à savoir l'éclat de la dignité et une affabilité qui s'associe au don d'apprécier le talent. Aussi vous voit-on non seulement assister à nos doctes discussions en tout genre, mais même y présider, et, non content de patronner les savants, vous savez les estimer à leur valeur. De là l'affluence et pour ainsi dire la clientèle de tant de lettrés et d'hommes instruits qui se pressent autour de vous. Oui, les poètes vous appellent leur Mécène, les philosophes saluent en vous la sagesse, les orateurs l'éloquence, les médecins l'intelligence de leur art, tous le savoir; et il n'est pas un artiste si habile en son genre qui ne proclame votre glorieuse supériorité de goût.

« Quant à moi, c'est à bien plus forte raison que je la revendique pour notre science; ils le savent bien, ceux qui ne se lassent pas de louer votre équité et votre prudence. C'est un bien grand mérite de traiter à fond, comme en vous jouant, cette science si compliquée du droit et des lois, au point que nulle question ne vous arrête, que rien n'est un écueil pour vous, que vous y trouvez dans vos loisirs autant de charmes que dans les affaires, qui sont votre triomphe; au milieu des débats des parties adverses, vous écoutez l'une sans froisser l'autre, vous vous gagnez les bonnes grâces des deux, enfin vous rendez à chacun de façon à faire reconnaître par tous votre justice.

« Généreux pour vos amis, juge intègre au palais, vous vous faites presque l'égal des humbles par votre aménité, l'égal des grands par la dignité de vos manières.

Digitized by Google

« C'est, dis-je, un grand mérite d'avoir atteint ce degré d'honneur et de gloire ; mais voir votre dignité accrue et votre dévouement loué par un prince si digne de louanges lui-même, c'est à mon sens votre gloire la plus belle et comme la couronne de votre carrière.

« Telles sont, très illustre messire, les grandeurs que nous sommes heureux d'applaudir en vous, et que j'ai particulièrement, au nom de tous, la bonne fortune de mettre en lumière.

« Ce modeste produit de mes études, cette sorte de prélude aux luttes de l'école, j'ai voulu vous le dédier, dans la pensée que tous les fruits de mon labeur, s'il doit en avoir, s'épanouissent en quelque sorte sous vos auspices et vous soient consacrés. »

On voit le ton de cette épître, l'encens n'y est pas ménagé. Faut-il d'ailleurs s'en étonner de la part d'un jeune homme obscur qui veut se concilier la bienveillance d'un protecteur, quand on voit même le fier génie de Corneille, qui déjà avait fait le *Cid* et *Cinna*, s'abaisser à des louanges si ampoulées à M. de Montauron en lui dédiant *Cinna?* Cet usage des dédicaces passa en tradition chez les écrivains des XVIIe et XVIIIe siècles. Voltaire lui-même ne s'en est pas affranchi. « La forme trop ordinaire des épîtres dédicatoires, a dit d'Alembert *(Essai sur les gens de lettres)* est une des choses qui ont le plus avili les lettres. » Mais l'exagération des éloges était la faute de l'état social et des mœurs plus que des caractères. C'est que les écrivains d'alors, vivant dans une société tout aristocratique, n'avaient pas l'indépendance de ceux d'aujourd'hui. Bien mince était pour eux le profit de leurs œuvres, même les meilleures; la fortune ne marchait guère de compagnie avec le talent ou même la gloire, témoin Corneille et tant d'autres. Pensionnés par les grands pour vivre, il n'avaient pas un aussi vif sentiment de la dignité personnelle.

Du reste, en ce qui concerne les louanges prodiguées par Rivière à Charron, elles s'accordent assez avec l'hommage en latin qu'on lit sur l'épitaphe du président. « Il montra constamment un

Digitized by Google

vif amour du bien public, de la justice, de la vérité, de la religion, sans jamais se laisser ébranler par la crainte ou par la difficulté des conjonctures. Il relevait ses vertus vraiment chrétiennes par une singulière bonté de caractère, l'aménité des manières, l'affabilité du langage, qui lui conciliaient l'affection de tous. »

Sans doute il faut faire la part de la tendresse de la femme et des enfants qui élèvent un monument à l'époux et au père qu'ils pleurent, mais ici l'éloge se retrouve, moins complet, mais presque aussi flatteur sous la plume d'un homme qui ne prodiguait pas les louanges. Voici comment Saint-Simon parle de Charron : « Menars était une très belle figure d'homme et un fort bon homme aussi, peu capable, mais plein d'honneur, de probité, d'équité, et modeste, — prodige dans un président à mortier ! Le cardinal de Rohan acheta sa précieuse bibliothèque qui était celle du célèbre M. de Thou, qui fut pour tous les deux un meuble de fort grande montre, mais de très peu d'usage. » (T. X, p. 28, de l'édition Lahure.)

Le marquis de Menars avait naturellement des armoiries. On les voit en tête de la pièce que nous étudions. L'écu, surmonté d'une couronne de marquis et accosté de deux cygnes, porte d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'or. La gravure de ce blason, d'un trait ferme et vigoureux, est signée L. Hermann Weyen *sculpsit*.

Nous avons vainement cherché ce nom dans les recueils et dictionnaires. Nous ne l'avons trouvé, et sans aucune mention caractéristique, que dans le livre des peintres et graveurs de l'abbé de Marolles, sous la rubrique « *Les curieux d'estampes,* quelques-uns desquels ont fait des bibliothèques entières, » (38e quatrain) :

Langlois le fils, de Fer, Honneruvg, Mariette
Quesnel intelligent, comme l'estoit aussi
Le défiant Leblond, la Hove et Marcoussi,
Herman Weyen, Valot, Boissevin, Brebiette.

Weyen n'est pas là en mauvaise compagnie : Pierre Brebiette et Jean Mariette surtout sont très connus ; on sait que plusieurs des autres, cités dans le quatrain si baroque de Marolles, sont

Digitized by Google

des éditeurs graveurs. Weyen était donc probablement aussi un graveur commerçant d'estampes (1). Nous appelons sur ce nom les recherches de nos collègues plus compétents que nous.

Ce n'étaient pas toujours les armoiries du protecteur qu'on gravait en haut de la thèse qui lui était dédiée. On voit beaucoup de ces pièces ornées de belles gravures, et parfois encadrées plus ou moins richement de figures et de dessins. On en connaît qui reproduisent, gravés par G. Edelinck et Nanteuil, des tableaux de maîtres comme Poussin, Le Sueur, Mignard; quelques-unes portent tantôt l'image de Louis XIV ou de Mazarin, Colbert, Le Tellier, tantôt celle de quelque membre illustre de la famille du candidat ou de son saint patron (2). C'est à cet usage que fait allusion la Toinette du *Malade imaginaire,* quand elle dit à Thomas Diafoirus présentant sa grande thèse roulée à Angélique qui n'en veut pas : « Donnez, donnez ; elle est toujours bonne à prendre pour l'*image ;* cela servira à parer notre chambre. »

Il y aurait intérêt à faire une étude développée de ces thèses à images qui sont en grand nombre dans les bibliothèques de Paris, à Sainte-Geneviève surtout, dans celles de province et dans bien des collections particulières. M. Daniel Bimbenet possède une très belle thèse de théologie passée par un clerc de sa famille. M. l'abbé Desnoyers nous en a donné plusieurs sur papier ; celle sur soie qui est là sous nos yeux méritait bien, ce nous semble, d'être signalée. Cette note n'a d'ailleurs d'autre valeur que d'être un nouveau remercîment pour la libéralité qui a orné notre salle d'une pièce assez rare parce qu'elle est imprimée sur soie, et assez intéressante parce qu'elle rappelle un personnage d'une certaine notoriété dans l'histoire de l'Orléanais.

TRANCHAU.

(1) Voir Charles LEBLANC, *Manuel de l'amateur d'estampes,* ouvrage précieux en 2 volumes (1850 à 1857), qui s'arrête au nom de Penez.

(2) Jules DESNOYERS, *Revue des Sociétés savantes,* article sur des thèses historiées présentées à la Société des antiquaires de Picardie, par M. Pouy.

Digitized by Google

MONNAIES DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Trouvées à Tournoisis (Loiret) en 1884

OR

France

Louis XII, 3 écus d'or.
François Ier, 9 écus d'or.
François Ier, 2 écus pour le Dauphiné.
Henri II, 4 écus d'or.

Angleterre

Édouard, 1 noble à la rose.
Èdouard, 1 angelot.
Henri VIII, 6 angelots.
Élisabeth, 1 angelot.
Marie, 1 angelot.

Écosse

Jacques, demi-pistolet ou un quart d'écu d'Écosse.

Espagne

Ferdinand et Élisabeth, 4 castillans d'or.
Ferdinand, demi-castillan d'or.

Digitized by Google

Charles, 1 florin Carolus d'Espagne.
Philippe, 3 réaux d'or.
Philippe, demi-réal d'or.
Jean et Charles, Espagne et Sicile, 2 pistolets d'Espagne.

Bourgogne

Philippe, 1 noble comme duc de Bourgogne.

Portugal

Jean III, 1 millerès de Portugal.
Jean III, 5 ducats ou écus à la longue croix.

Italie

Pic de la Mirandole, 1 double ducat de Mirandole.

Hollande

Nimègue, 1 double ducat.
Batenbourg, 1 ducat (Gueldre hollandaise).
Batenbourg, 1 angelot.
Abbaye de Thor (pays de Liège), 2 angelots.

ARGENT

Grands écus

5 Philippe II, roi d'Espagne et Aug., duc de Gueldres.
1 Philippe II, roi d'Espagne et comte de Flandres.
1 Le margrave Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Bergues.
1 L'électeur Frédéric, comte Palatin du Rhin, duc de Bavière.

Digitized by Google

Écus

6 Charles-Quint, empereur, roi d'Espagne, duc de Bourgogne et de Brabant.

1 Charles-Quint, empereur, roi d'Espagne.

1 Charles-Quint, empereur. — ℞. *Insignia urbis imperialis Novi mag.*

2 Philippe II, roi d'Espagne.

2 Charles, duc de Gueldres, cavalier armé.

TESTONS

France

9 François Ier, profil couronnné. — ℞. *Christus vincit*, etc.

5 François Ier, profil couronné. — ℞. *Nonnobis domine sed nomini tuo da gloriam.*

1 François Ier, profil couronné de trois quarts. — ℞. *Nonnobis Domine sed nomini tuo da gloriam.*

1 François Ier, roi de France et duc de Bretagne.

1 François Ier, roi de France et dauphin.

18 Henri II.

2 Henri II, pour le Dauphiné, écu écartelé.

16 Charles IX.

(Ces pièces de Henri II et de Charles IX sont, en général, en bon état et peu usées. La plus récente, de Charles IX, date de l'année 1565 et doit bien se rapprocher de l'époque où fut caché le petit trésor).

6 cruzades d'Emmanuel, roi de Portugal et des Algarves, duc de Guinée.

3 cruzades de Jean, roi de Portugal et des Algarves.

1 Monnaie de Berne aux armes de la ville et au nom de son fondateur Berthold V de Zaeringhen.

2 Monnaies de Soleure aux armes de la ville et à l'effigie de son patron, saint Ours.

1 teston d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.

1 teston de Jean-Galéas-Marie Sforza, duc de Milan.

Digitized by Google

1 teston d'Antoine, duc de Lorraine et de Bar, frappé à Nancy.

4 monnaies de Ferdinand-le-Catholique et Isabelle roi et reine de Castille.

1 blanc de Ferdinand-le-Catholique, roi de Navarre.

2 demi-testons de François Ier, roi de France.

2 demi-testons de François Ier, roi de France, duc de Bretagne.

2 quarts d'écu de Henri II, roi de France.

1 quart d'écu de Charles IX.

CUIVRE

15 petites pièces de billon très oxydées : blancs, douzains, gros liards.

Digitized by Google

LETTRES DE MM. LOISELEUR ET L. DELISLE

A Monsieur BAGUENAULT DE PUCHESSE,
Président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Cher Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre une longue et curieuse lettre que je reçois de M. Léopold Delisle, directeur de la bibliothèque nationale. Il me laisse juge de la convenance de la communiquer à notre Société archéologique dont il est membre honoraire. Je n'hésite pas à le faire et j'ai même la conviction que la Société tiendra à honneur de donner place dans son prochain *Bulletin* à cette communication, qui intéresse l'histoire de l'ancienne collection de Fleury-sur-Loire et qui forme une utile et savante addition à la notice que M. Delisle a publiée sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans.

J'ai rapproché de notre manuscrit n° 224 les deux feuillets dont parle sa lettre et qui se trouvent aujourd'hui dans le recueil de fragments portant le n° 169, et je me suis convaincu que ces deux feuillets ont dû, en effet, comme il le pense, former jadis la garde supérieure du manuscrit 224. C'est une nouvelle preuve de cette perspicacité, de cette merveilleuse pénétration d'esprit dont l'illustre directeur de la bibliothèque nationale donne chaque jour d'éclatants témoignages.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments dévoués et affectueux.

J. LOISELEUR.

Digitized by Google

A Monsieur J. Loiseleur, conservateur de la bibliothèque publique d'Orléans.

MON CHER ET HONORÉ COLLÈGUE,

En parcourant de nouveau les fragments de manuscrits en lettres onciales qui forment le nº 169 de la collection confiée à votre garde, j'ai fait sur l'un d'eux des observations que je crois devoir vous communiquer. Il s'agit des deux feuillets cotés 32 et 33. L'examen de ces deux feuillets m'a suggéré l'idée de les rapprocher de deux autres feuillets analogues, que j'avais remarqués dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le nº 13368 du fonds latin et le nº 2199 des nouvelles acquisitions. La comparaison minutieuse à laquelle j'ai soumis ces différents morceaux m'a donné la certitude qu'ils ont tous appartenu primitivement à un même manuscrit. Ils nous offrent en effet les mêmes caractères d'écriture : un texte copié en lettres semi-onciales, avec des annotations marginales en lettres minuscules, d'une élégance et d'une régularité remarquables, inclinées de droite à gauche, et se rapprochant assez des onciales pour que des paléographes anglais aient qualifié d'onciale cursive ce genre d'écriture. La communauté d'origine n'est pas seulement attestée par l'identité des caractères : on la reconnaît encore à d'autres particularités. Sur chacun des fragments dont il s'agit la page se compose de 23 lignes, et le cadre occupé par l'écriture mesure 183 millimètres sur 98. Ce que l'état matériel des quatre feuillets m'avait fait conjecturer sur leur communauté d'origine s'est trouvé confirmé par la vérification du texte qu'ils renferment. On y trouve des fragments du premier livre de l'ouvrage de saint Augustin contre les deux lettres des Pélagiens, et ces fragments sont assez rapprochés les uns des autres pour qu'on doive supposer que les feuillets sur lesquels ils sont transcrits ont fait partie du même cahier.

Voici maintenant l'indication exacte du contenu de chacun des trois fragments :

I. — Feuillet relié en tête du manuscrit latin 2,199 des nou-

Digitized by Google

velles acquisitions. Il contient la portion de texte comprise entre les mots *dicit sed ad cognitionem peccati* (l. I, c. VIII, 14; dans Migne, vol. 44, col. 557, ligne 10 du § 14), et les mots *ante racionales annos volu*[*erit*] (*Ibid.*, col. 558, ligne 5).

II. — Double feuillet qui forme les feuillets 32 et 33 de votre manuscrit 169. Il commence aux mots [*car*]*nis nostræ facientes voluntatem* (l. I, c. IX, 15; dans Migne, vol. 44, col. 558, ligne 30), et s'arrête aux mots *expeditum est quomodo de* (l. I, c. X, 17; dans Migne, vol. 44, col. 559, ligne 25).

III. — Feuillet relié comme garde à la fin du manuscrit latin 13,368 de la Bibliothèque nationale. Nous y lisons le passage compris entre les mots *corpus ejus vel venundatum* (l. I, c. X, 17; dans Migne, vol. 44, col. 559, ligne 5 en remontant), et les mots *non enim melius intel*[*ligitur*] (l. I, c. X, 18; dans Migne, vol. 44, col. 560, ligne 21).

Le double feuillet du second fragment formait le milieu d'un cahier; au même cahier appartenaient les deux autres fragments qui devaient être réunis pour constituer un seul et même double feuillet. Ce double feuillet, dont la bibliothèque nationale a recueilli les deux morceaux, était à l'origine séparé de celui que vous possédez par un double feuillet dont l'existence n'est plus connue. En effet, chacun des feuillets subsistants renferme la valeur d'environ 24 lignes de l'édition de Migne, et c'est exactement l'étendue de la lacune qui existe, d'une part, entre le premier et le deuxième fragment, d'autre part entre le deuxième et le troisième.

Reste à déterminer l'origine des trois fragments.

Les deux feuillets que vous possédez ont jadis servi de garde à un manuscrit qu'un ancien bibliothécaire a désigné par ces mots : COMMENTVM SVPER LIBROS DIALETICOS || LIBER BEATI ODONIS. Ces mots se lisent à la dernière page de votre fragment, en caractères du XIIe siècle semblables à ceux qu'on lit sur les gardes de beaucoup de manuscrits de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire. Ils s'appliquent merveilleusement à votre manuscrit 224, qui figure au catalogue de Septier (p. 131) sous le titre de *Commentarius Severini Boetii in Itagogas Porphyrii; liber de*

Digitized by Google

virtutibus et vitiis animæ, Odonis abbatis. Votre manuscrit 224 vient de l'abbaye de Fleuri; il est porté, sous le nº 140, dans la « Notice des manuscrits de l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire, » datée de 1763, que possède notre Société historique et archéologique de l'Orléanais.

Les deux feuillets qui sont échus à la bibliothèque nationale sont déshonorés par des trous et des traces de rouille, qui ont d'ailleurs l'avantage de nous montrer que ces deux feuillets ont été juxtaposés pendant de longues années. Or il suffit d'ouvrir le manuscrit latin 13,368 pour acquérir la certitude que notre troisième fragment du traité de saint Augustin y est attaché à la fois comme feuillet de garde depuis le moyen âge. C'est là qu'a dû être également fixé notre premier fragment, assez longtemps pour y subir des dégradations absolument semblables à celles du troisième. Il est donc évident que, si nous découvrons l'origine du manuscrit 13,368, nous serons du même coup édifiés sur l'origine des deux fragments qui nous préoccupent. Le manuscrit 13,368 portait, à Saint-Germain-des-Prés, avant la Révolution, le nº 1310, et les détails qu'a donnés sur lui M. Cousin dans la préface des *Ouvrages inédits d'Abélard* permettaient de supposer qu'il venait de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire; mais nous ne sommes pas réduits à des conjectures, puisque, sur la dernière page du premier cahier du manuscrit, nous lisons, en caractères du XIIe siècle, absolument semblables à ceux que j'ai signalés tout à l'heure sur l'ancienne garde de votre manuscrit 224, l'inscription : DECRETA ANTICA. JERONIMVS SVPER JEREMIAM. GLOSE SVPER DIALETICAM. De plus, un catalogue des manuscrits de l'abbaye de Fleuri, dressé en 1551 et que j'ai publié à la fin de ma *Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, mentionne, sous le nº 91, un volume intitulé : *Decreta antiqua. Hieronymus super Hieremiam. Glosiæ super dialecticam.* Tout se réunit donc pour attester que notre manuscrit 13,368 est, lui aussi, un survivant de l'ancienne bibliothèque de Fleuri-sur-Loire.

C'est donc à Fleuri-sur-Loire qu'il faut attribuer le précieux manuscrit du traité de saint Augustin, dont je viens d'étudier

Digitized by Google

avec vous les quatre feuillets que le hasard des temps a partagés entre la bibliothèque nationale et la bibliothèque de la ville d'Orléans. L'origine de ces fragments méritait bien d'être éclaircie ; il convient, en effet d'attacher une grande importance à l'écriture semi-onciale et aux annotations en minuscule dérivée de l'onciale dont ils nous offrent d'excellents modèles, et que l'on peut sans témérité rapporter au VIe siècle. La minuscule employée pour les annotations est surtout remarquable, parce qu'elle se retrouve sur les marges d'un livre d'Évangiles, en lettres onciales et d'origine française, qui, après avoir appartenu au cardinal Mazarin et avoir été volé, en 1707, à la bibliothèque du roi, par Jean Aymon, se trouve aujourd'hui au Musée britannique, sous le n° 1775 du fonds Narleien. On peut s'en assurer en recourant aux *fac-simile* qui en ont paru dans le recueil de la Société paléographique (planche 16) et dans le catalogue des anciens manuscrits latins du Musée britannique (planche 3).

En voilà bien long sur quatre petits feuillets qui nous ont conservé à peine cent lignes d'un ouvrage de saint Augustin, connu d'ailleurs par beaucoup d'autres copies. Mais les détails dans lesquels je suis entré touchent, par bien des côtés, à l'histoire de la bibliothèque de Fleuri-sur-Loire. Voilà ce qui m'a décidé à les communiquer à un collègue aussi bienveillant qu'instruit, digne à tous égards de conserver les vénérés débris d'une des plus célèbres collections de livres qui aient existé en France au moyen âge.

Croyez-moi bien, cher et honoré collègue, votre tout dévoué.

L. Delisle.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 125.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1885.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 125.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1885.

Séance du lundi 13 avril 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce que M. Boucher de Molandon, membre titulaire résidant de la Société, auteur de nombreux et importants mémoires sur l'histoire et les antiquités de l'Orléanais, vient d'être, sur la proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique, nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Cette distinction si justement conférée à notre savant collègue, le 11 avril dernier, dans la réunion solennelle des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, n'est que la légitime récompense de ses travaux et, à ce titre, elle honore la Société tout entière.

— Sur la proposition de M. le Président, la Société charge la commission du concours, à laquelle elle adjoint MM. Patay, Dumuys et Fournier, du soin d'organiser la séance publique qui doit avoir lieu

Digitized by Google

pour la distribution des récompenses, le 7 mai, sous la présidence de M. G. Picot, membre de l'Institut et membre honoraire de la Société.

— M. le Président de la Société dunoise remercie la Société de l'appui qu'elle veut bien lui prêter pour la conservation de la chapelle de Champdé.

— MM. G. Baguenault de Puchesse, Boucher de Molandon et Thillier présentent, comme membre honoraire, M. Siméon Luce, membre de l'Institut.

— M. Robert de Lasteyrie, membre du Comité des travaux historiques, est également présenté comme membre honoraire par MM. Baguenault de Puchesse, Boucher de Molandon et Tranchau.

— M. l'abbé Cochard communique une note de M. Doinel, archiviste du Loiret, qui signale la découverte, par lui faite, dans une charte de 1323 qu'il se propose de publier, du nom de l'architecte de Saint-Vrain (de Jargeau), Jean de Creil, maître de l'œuvre.

— M. l'abbé Desnoyers rend compte de la trouvaille faite, dans le lit de la Loire, d'une chausse-trappe de fer à cinq pointes, que sa présence parmi d'autres instruments provenant du siège de 1428 doit faire attribuer à cette époque.

Le même membre donne aussi quelques détails sur des plombs employés autrefois pour rendre plus facile le maniement des fuseaux. Des instruments analogues en terre cuite ont été trouvés dans les tombeaux des anciens indigènes du Pérou.

Notre savant collègue signale l'analogie des peintures dont ces instruments sont ornés avec les anciennes peintures égyptiennes.

— Sur la proposition de M. le Président, la Société vote l'insertion aux *Mémoires* du Catalogue raisonné dressé par MM. Jarry et Herluison de l'exposition qui a eu lieu dans la Salle des Thèses, à l'occasion du concours régional de 1884. Ce Catalogue sera accompagné de planches et précédé d'une introduction.

Digitized by Google

Séance du vendredi 24 avril 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

MM. Champion, instituteur à Coulmiers, et Foucher-Veillard, pharmacien à Beaugency, sont élus membres correspondants.

— M. de Molandon, rapporteur de la commission du Concours, fait connaître les conclusions de cette commission et soumet à la Société les propositions suivantes :

Un premier prix, consistant en une médaille d'argent et six cents francs, pour les deux mémoires portant les nos 3 et 5, et intitulés :

L'un, *Les premiers évêques d'Orléans*, l'autre, *Glossaire de la langue orléanaise au XIIIe siècle.*

Un deuxième prix *ex æquo*, consistant en une médaille d'argent et deux cents francs, à chacun des deux mémoires portant les nos 1 et 8, et ayant pour titre :

Histoire du diocèse d'Orléans et *Histoire de Chouzy, près Blois* (*Loir-et-Cher*).

Une mention honorable à l'auteur du travail no 7 intitulé : *A propos de deux chartes du XIIIe siècle.*

Quant aux trois autres mémoires, la commission, tout en remerciant les auteurs de leurs efforts, ne croit pas qu'il y ait lieu de les récompenser.

Ces propositions sont acceptées par la Société.

Le nouveau règlement du Concours, art. 3, permettant d'accorder des médailles pour les ouvrages relatifs à l'Orléanais publiés pendant la période quinquennale, la Société décide qu'il sera décerné une médaille à l'ouvrage intitulé : *Les lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, dont l'auteur est M. Eugène Vignat, ancien maire d'Orléans, et une autre

Digitized by Google

à Mlle de Villaret, pour son travail sur les *Antiquités de l'église Saint-Paul d'Orléans.*

M. l'abbé Cochard exprime vivement le regret qu'il éprouve de voir la commission attribuer le premier prix à un travail qui, selon lui, conteste la tradition de l'Église d'Orléans, en mettant en doute l'apostolicité de saint Altin, et reparaissant porter son existence vers le IIIe siècle de notre ère.

M. le rapporteur répond que la commission n'a pas voulu prendre parti dans une question d'histoire controversée; qu'elle entend se désintéresser absolument, comme la Société elle-même, de la thèse soutenue par l'auteur du mémoire, mais qu'elle a dû mettre en relief un travail qui, par ses mérites divers, lui paraît digne de la première récompense.

M. l'abbé Cochard propose, afin de mieux accentuer la neutralité que veut garder la Société, de récompenser aussi d'une médaille, en vertu de l'art. 3 du règlement, un livre publié récemment, qui soutient l'apostolicité de l'Église d'Orléans; c'est l'ouvrage de M. l'abbé Hénault, intitulé : *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres, et des églises de Sens, Troyes et Orléans.*

La Commission déclare accepter très volontiers cette proposition; et M. le Président met aux voix la liste et l'attribution des récompenses du Concours, qui est adoptée par la Société.

M. de Molandon est invité à lire à la prochaine réunion le rapport qui devra être présenté à la séance solennelle.

M. le Secrétaire procède à l'ouverture des plis cachetés et fait connaître que les deux mémoires qui ont obtenu le premier prix ont pour auteur M. Cuissard, professeur libre à Orléans, et membre de l'Académie de Sainte-Croix ; — que les auteurs de l'*Histoire du diocèse d'Orléans* et de l'*Histoire de Chouzy* sont MM. l'abbé Duchâteau, curé doyen de Chécy et membre correspondant de la Société, et Guignard, vice-président de la Société d'histoire naturelle de Loir-

Digitized by Google

et-Cher, et que celui du n° 7, *A propos de deux chartes du XIIIe siècle*, est M. Godou, avocat à Orléans.

— M. Dumuys lit une notice sur un buste en bronze découvert à Marcilly-en-Villette au cours du mois de février dernier.

— Au nom de M. Davoust, M. Jarry donne lecture d'une note sur des pièces d'argent trouvées à la Haltaudière, commune de Saint-Viatre (Loir-et-Cher).

Ces deux notes seront insérées au *Bulletin* (1).

Séance du lundi 4 mai 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

MM. Siméon Luce, membre de l'Institut, et R. de Lasteyrie, professeur à l'École des chartes et secrétaire du Comité des travaux historiques, sont élus membres honoraires.

— M. le Président annonce qu'il a reçu de Mgr l'archevêque de Reims, de Mgr l'évêque de Blois, de M. le général Hacca, commandant la 10e division d'infanterie à Orléans, de M. Grandperret, sénateur, de M. Dumesnil, sénateur, et de M. Anatole de Barthélemy, des lettres dans lesquelles ces messieurs expriment le regret de ne pouvoir assister à la séance publique du Concours.

— M. Boucher de Molandon donne lecture de son rapport sur les mémoires présentés au Concours.

Le rapport de M. de Molandon est adopté.

(1) Voir plus loin, p. 326 et 328.

Digitized by Google

Séance du vendredi 22 mai 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président dépose sur le bureau une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, qui fait connaître son désir de recevoir le texte des questions que la Société jugerait dignes d'être portées à l'ordre du jour du Congrès des Sociétés savantes en 1886.

— MM. Siméon Luce et de Lasteyrie remercient la Société de les avoir admis comme membres honoraires.

— MM. de Molandon, Tranchau et Thillier présentent, comme membre correspondant, M. Guignard, lauréat du dernier Concours.

— Mlle de Villaret exprime ses remercîments à la Société pour la médaille qu'elle lui a décernée, hors concours, pour son travail sur les *Antiquités de Saint-Paul d'Orléans.*

— M. l'abbé Desnoyers donne la nomenclature de différents objets antiques trouvés à Ramoulu, à Charmont, à Villeneuve-le-Roi, à Engenville et à Bouzonville-en-Beauce (1).

— M. de Molandon annonce qu'il a été découvert chez M. Rigault, restaurateur, place du Martroi, les restes d'une tour appartenant à la deuxième enceinte d'Orléans, et lit une note dont l'insertion est votée au *Bulletin* avec la réduction, faite par M. Fournier jeune, d'un plan censier appartenant aux Archives (2).

— M. le Président fait connaître que les premiers tomes de la *Correspondance de Catherine de Médicis*, publiée dans la collection

(1) Voir plus loin, p. 333 et suiv.
(2) Voir p. 329.

Digitized by Google

des documents inédits sur l'histoire de France, contiennent des renseignements importants sur l'histoire d'Orléans.

Il signale aussi le grand travail de M. de Ruble sur *Jeanne d'Albret*, comme présentant également un certain intérêt pour notre histoire locale, et il lit sur ces ouvrages une note dont la Société vote l'insertion au *Bulletin* (1).

Séance du vendredi 12 juin 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. le Président annonce en ces termes la mort de M. Léon Renier, membre honoraire, et de M. Henri Jahan, membre titulaire non résidant :

« La Société a fait, dans la semaine qui vient de s'écouler, deux pertes qui lui seront très-pénibles :

« M. Léon Renier, membre honoraire élu, qui appartenait depuis dix-sept ans à notre Compagnie, a succombé à une longue maladie. Il n'est pas besoin de retracer la carrière de l'éminent épigraphiste qui s'était fait une spécialité de l'étude des inscriptions latines, et pour lequel la chaire d'antiquités romaines avait été créée au Collège de France. Nous avons pu nous-mêmes apprécier autrefois sa science, au moment de la découverte des inscriptions qui sont comme l'acte de naissance de notre *Genabum*. Mieux que personne, il en avait tiré des conclusions auxquelles l'Académie des Inscriptions, dont il était l'une des lumières, avait donné sa haute sanction.

« Le second de nos collègues que la mort vient de nous enlever est M. Henri Jahan, si jeune et naguère encore si plein

(1) Voir pp. 337 et 340.

Digitized by Google

de vie, membre titulaire non résidant depuis 1874, et dont le nom doublement orléanais réunissait tant de sympathies.

— M. Marchand, membre correspondant, fait hommage à la Société d'une brochure qu'il vient de publier et ayant pour titre : *La ville, les seigneurs et le comté de Gien.*

— La Société, sur la proposition de M. Tranchau, vote l'acquisition, pour la bibliothèque, de l'ouvrage intitulé : *Traité théorique et pratique des Archives publiques*, par M. Gabriel Richou.

— MM. Cuissard, Duchâteau et Guignard, lauréats du Concours, ayant demandé à rentrer en possession de leurs manuscrits dans le cas où la Société ne serait pas dans l'intention de les publier, en conformité des dispositions de l'art. 12 du règlement des Concours, la Société, après avoir entendu les observations de M. le Trésorier sur la situation financière de la Société, décide qu'elle fera imprimer à ses frais, en tout ou en partie, les mémoires qui ont obtenu les premier et second prix, et même, s'il y a lieu, le travail de M. Godou.

Elle décide également que les mémoires seront déposés sur le bureau pour être mis à la disposition des membres qui voudraient en faire la lecture.

Séance du vendredi 26 juin 1885.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, *vice-président.*

M. Perigois, député de l'Indre, fait hommage à la Société, par l'intermédiaire de M. Doinel, d'un volume intitulé : *Francisci Florenti opera*, œuvre d'un jurisconsulte orléanais.

Des remercîments sont votés au donateur.

Digitized by Google

— M. Ludovic Guignard est élu membre correspondant.

— M. Jarry lit une note sur une sépulture ancienne trouvée sur le territoire de Sully-la-Chapelle.

La Société vote l'insertion de cette note au *Bulletin* (1).

— M. Tranchau donne lecture d'un travail de M. Champion, instituteur à Coulmiers, sur un manuscrit de musique religieuse datant de 1601.

Le travail de M. Champion est renvoyé à la Commission des publications.

(1) Voir plus loin, p. 342.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

DÉCOUVERTE D'UN ŒQUIPONDIUM

FAITE A MARCILLY (LOIRET).

M. Roland de Dreuzy, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, vient de faire don au Musée historique d'un petit buste de bronze recueilli, au mois de février 1885, sur le territoire de la commune de Marcilly (Loiret).

Cet objet a été trouvé par un bûcheron, sous une très ancienne souche de chêne, dans le bois « des Nimourys » appartenant à Mme la comtesse de Seraincourt, et peu distant de l'antique voie d'Orléans à Bourges.

Il représente le buste d'un jeune homme imberbe, dont le visage, légèrement tourné vers la gauche, est encadré d'une longue chevelure. L'épaule et le sein droits du personnage sont nus, la partie gauche de son corps est couverte d'une draperie, on dirait une tête d'Apollon ou de Camille.

Ce bronze mesure 75 millimètres de hauteur sur 55 millimètres de largeur; il est orné d'une bélière mesurant 10 millimètres de diamètre destiné à le suspendre.

La pièce, creuse, du poids de 120 grammes, devait être intérieurement garnie de plomb; en effet, une masse informe de ce métal (pesant 458 grammes), a été recueillie près d'elle, et d'autre part des traces de ce même métal étaient visibles sur sa face interne.

Il nous semble légitime de conclure de ces observations que

Digitized by Google

l'objet décrit a dû subir, sur place, l'action du feu, et que, sous l'influence d'une chaleur intense, se sont séparés les deux métaux dont il était primitivement formé.

Disons encore que son âge et sa destination nous semblent faciles à déterminer. Nous croyons, en effet, reconnaître dans cet objet un *æquipondium de libra* ou *de statera*, semblable à ceux qui ont été trouvés en maints endroits, notamment à Pompéi, et dont quelques spécimens sont déposés dans les collections publiques.

Le Musée historique d'Orléans possède une *statera* munie de tous ses accessoires, dont l'*æquipondium* affectait la forme d'une tête de femme.

Il ressort de ces explications que l'objet décrit appartient à l'époque gallo-romaine.

V. DUMUYS

Digitized by Google

COMMUNICATION

SUR UNE

DÉCOUVERTE DE MONNAIES DE CHARLES VI

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau une monnaie d'or et neuf d'argent comme spécimens d'une importante découverte faite ces jours passés dans notre région. Ces monnaies sont au type de Charles VI.

Monnaies d'or : Écu à la couronne.

Monnaies d'argent : Gros tournois présentant plusieurs variétés.

Elles ont été trouvées dans les circonstances suivantes :

Le sieur Crespeau (Louis), cultivateur à la Haltaudière, commune de Saint-Viatre, en labourant un champ proche l'étang de la Haltaudière, sentit le soc de sa charrue butter sur des racines profondément enfouies. Jugeant convenable de dégager le terrain de ces racines, il mit à jour des fragments de poterie et la quantité de cent dix pièces de monnaie, parmi lesquelles deux en or.

J'ai joint à mon envoi quelques fragments du vase qui contenait le trésor, insuffisants malheureusement pour en reconstituer la forme.

J'ai cru devoir aviser la Société de cette découverte qui vient grossir le nombre des trésors importants ou modestes trouvés si fréquemment dans nos contrées.

E. DAVOUST.

Digitized by Google

LA TOUR DU HEAUME

ET LA SECONDE ENCEINTE D'ORLÉANS.

Rectification d'une erreur de MM. VERGNAUD-ROMAGNÉSI et JOLLOIS, dans le tracé de cette enceinte.

Au cours du mois de mai 1885, M. Rigault propriétaire du restaurant dit *de Jeanne-d'Arc*, place du Martroy, n° 5, près la rue Saint-Pierre, faisait creuser un caveau, derrière la salle à manger de son établissement.

Un peu au-dessous du carrelage, les terrassiers chargés du déblai rencontrèrent, au côté méridional de leur excavation, le segment extérieur d'une grosse tour, rasée au niveau du sol, et dont le surplus du périmètre semblait enfoui sous le pavé de la cour.

Ce segment, mis à découvert, mesurait 3m 50 de pourtour circulaire, sur 1m 50 de hauteur, à partir du fond de l'excavation. La tour dont il faisait partie paraissait avoir environ 7 mètres de diamètre, et s'enfonçait dans le sol, au-dessous du déblai actuel, car rien n'apparaissait de l'empâtement de sa base.

L'épaisseur de ce mur circulaire était considérable ; elle n'a pu être exactement mesurée. Les assises, en pierre de taille avaient 25 centimètres de hauteur sur 45 de longueur.

Cette tour faisait incontestablement partie de la seconde enceinte fortifiée d'Orléans, c'est-à-dire de la glorieuse enceinte du siège de 1429. Construite au XIVe siècle, cette enclôture fut

Digitized by Google

détruite et rasée, vers la fin du XVe, lorsque le dernier agrandissement de la ville, l'enveloppant de tous côtés, la rendit dé sormais inutile.

C'était sans nul doute la tour dite *du Heaume*, plusieurs fois inscrite dans nos comptes de ville, et située près de l'hôtel du même nom, qu'habitait en 1779, ainsi qu'il est dit dans les plans censiers ci-après indiqués, M. Colas des Francs, maire d'Orléans en 1760 et 1762.

Cet ancien hôtel du Heaume, où se voit encore un fragment considérable du mur de cette seconde enceinte, auquel attenait la tour, forme aujourd'hui les maisons n° 7, rue Saint-Pierre, et n° 68, rue Sainte-Catherine, occupées par le Pensionnat de Mlle Mojon.

Les travaux de terrassement de M. Rigault s'effectuaient donc dans les anciens fossés de la ville, remblayés au XVe siècle, et dans lesquels les tours de défense faisaient saillie d'une partie de leur diamètre.

Cette découverte inattendue ravive ainsi de vieux souvenirs de notre cité.

Elle a de plus le réel intérêt de préciser l'emplacement, un peu oublié, de la tour du Heaume, et de rectifier, d'une manière incontestable, une inexactitude commise par M. Vergnaud-Romagnési (1), et après lui par M. Jollois (2), dans le tracé par eux fautivement indiqué dans leurs ouvrages, du côté nord-est de cette seconde enceinte de la ville.

Le légitime renom de ces deux auteurs rend plus nécessaire cette rectification.

La première enceinte d'Orléans était de forme quadrilatérale. Elle partait, à l'occident, de l'ancien pont et du Châtelet, remontait, parallèlement à la rue des Hôtelleries-Sainte-Catherine, jusqu'à la tour *Saint-Samson*, existant encore dans les

(1) Vergnaud-Romagnesi. Plan lithographié de la ville, d'Orléans annexé à la seconde édition de son *Indicateur orléanais*.

(2) Jollois. *Histoire du siège d'Orléans*, plan gravé de la ville en 1428 et 1429.

Digitized by Google

bâtiments du Lycée, au point où la rue Saint-Pierre débouche dans la rue Sainte-Catherine.

A la tour Saint-Samson, elle faisait un retour d'équerre, et, passant entre l'église Saint-Pierre et les constructions du Lycée, se dirigeait en ligne droite jusqu'à la grosse tour de la *Fauconnerie*, dont on voit encore des restes dans une des arrières-cours actuelles de l'Évêché. (A. A. A. A. du plan ci-annexé.)

Là, par un nouveau retour d'équerre, elle redescendait directement vers la Loire, parallèlement aux rues du Bourdon-Blanc et de la Tour Neuve, un peu en arrière du côté droit de ces deux rues.

Lorsqu'au XIVe siècle, le bourg d'*Avenum*, aujourd'hui quartier Saint-Paul, fut annexé à la ville, une nouvelle clôture de murs, flanqués de tours, enferma, pour la défendre, cette nouvelle accrue de la cité.

Cette seconde enceinte, comme on le voit sur le plan ci-joint, se greffa sur la première à la tour *Saint-Samson* (nº 2 du plan).

Dans une longueur d'environ 80 mètres, elle remontait vers le nord, presque parallèlement à la rue actuelle de Saint-Pierre, jusqu'à la tour *du Heaume*. (nº 1 du plan.)

A ce point elle s'infléchissait vers l'occident, sous un angle presque droit, mais un peu ouvert, et se dirigeait, en ligne droite, vers l'ancienne porte *Bannier* ou *Bernier* de cette seconde enceinte, laquelle ouvrait dans la place actuelle du Martroy, entre l'emplacement de la statue équestre et l'ouverture de la rue Royale. (Nº 5 du plan.)

De la porte *Bernier* ou *Bannier* les murs redescendaient à la Loire par une ligne parallèle aux rues de la Hallebarde et de l'Écu d'Or (B. B. B. du plan.) La grosse tour de Saint-Paul est assise sur une des tours de cette nouvelle enclôture fortifiée.

Ce tracé de la seconde enceinte, spécialement en son côté nord-est, est constaté :

1º Par la récente découverte de la tour *du Heaume ;*

Digitized by Google

2° Pour le fragment de mur de ville, existant encore dans l'ancien hôtel du Heaume;

3° Par deux plans censiers, en plusieurs feuilles, conservés aux archives départementales du Loiret, dont l'un (A. 598, 10e feuille) porte la date de 1778, et l'autre (A. 614, 12e feuille) non daté, est d'une époque fort rapprochée de la première.

C'est dans le tracé de cette partie de la seconde enceinte, comprise entre la tour *Saint-Samson* et l'ancienne porte *Bannier*, que M. Vergnaud-Romagnési et, après lui, M. Jollois ont commis l'un et l'autre une grave inexactitude.

Dans les plans annexés à leurs ouvrages, ces deux savants, paraissent n'avoir connu ni l'emplacement réel de la tour *du Heaume*, ni les fragmentsde vieux murs conservés dans l'ancien hôtel du même nom, ni les plans censiers déposés aux archives départementales. Ils ont arbitrairement substitué au tracé réel des murs de ville qui, sous un angle ouvert, reliaient la tour *Saint-Samson* à la tour *du Heaume*, puis la tour du *Heaume* à l'ancienne porte *Bannier*, une ligne droite et fautive qui, en forme d'hypoténuse, unit directement la tour de *Saint-Samson* à la porte *Bannier*. C'est vers le milieu de cette diagonale imaginaire qu'ils plaçaient à tort la tour *du Heaume*.

La Société archéologique et historique de l'Orléanais, fidèle gardienne de nos vieux souvenirs, a pensé que cette inexactitude dans le tracé de notre scconde enceinte, précisément parce qu'elle émanait de deux savants justement renommés, devait être rectifiée. Elle a estimé qu'il serait utile pour plus de précision, qu'une réduction, confiée au talent de notre dévoué collègue M. Fournier jeune, des plans censiers conservés aux archives, fût jointe à cette simple notice. (*Voir le plan ci-annexé.*)

BOUCHER DE MOLANDON.

Digitized by Google

Digitized by Google

Réduction par M. FOURNIER
Société, des plans censiers du
conservés aux Archives du Loiret
(coté Nord-Est) de la première et d
(Notice sur la tour du Heau
Mai 1885 dans la maison pla
second trimestre 1885, page 329.
Rectification du plan de M. VERGNA

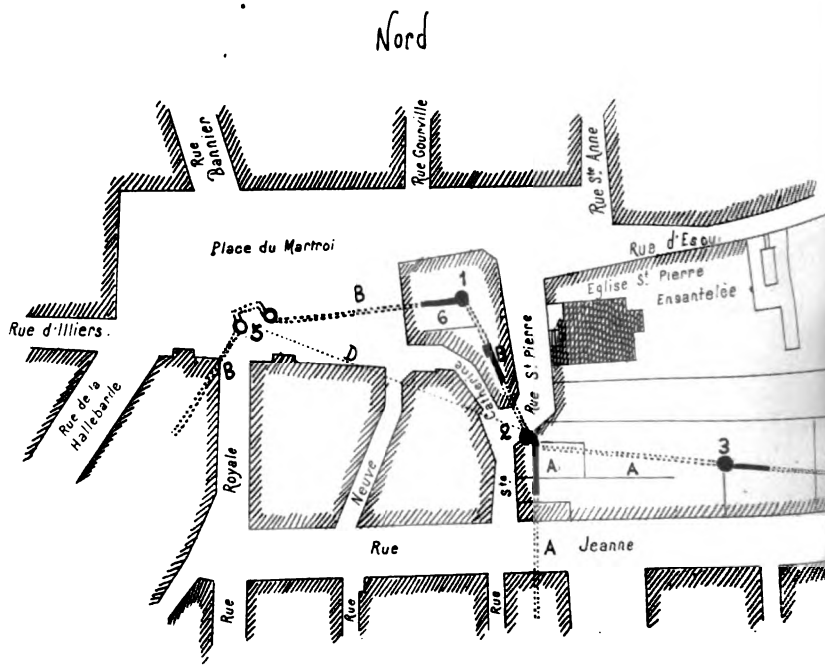

Digitized by Google

E. Architecte, Membre de la
siècle, en plusieurs feuilles,
e qui concerne le raccordement,
seconde enceinte d'Orléans
2e enceinte) retrouvée en
Martroi N° 5) *Bulletin du*

MAGNÉSI et de celui de M. JOLLOIS

LÉGENDE

1 — *Tour du Heaume.*

2 — *Tour de St Samson.*

3 — *Tour des Vergers de St Samson*

4 — *Tour de l'Alleu St Mesmin*

5 — *Emplacement approximatif de la Porte Bannier ou Bernier, dans la seconde enceinte de la Ville.*

6 — *Maison dite* **du Heaume**, *qui parait avoir donné son nom a la tour du Heaume, et qu'habitait, au XVIIIe Siècle M' Colas des Francs, Maire d'Orléans de 1760 a 1762*

AAAA: *Murs de la première enceinte d'Orléans*

BBB : *Murs de la seconde enceinte*

D : *Tracé fautif de MM. VERGNAUD et JOLLOIS*

▬ ▬ ▬ ▬ *Portion de mur de ville, marquée, comme encore existant, dans les plans du XVIIIe siècle. (1ère et 2e enceintes)*

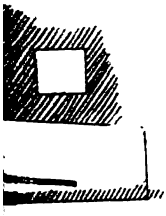

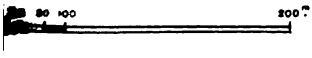

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCENTES DÉCOUVERTES.

Objets découverts à Ramoulu, canton de Malesherbes.

Dans les mois d'octobre et de novembre 1884, le labourage a donné les objets suivants :

Gauloise : tête à gauche, aigle éployé. Carnute.
Gauloise : tête à droite, bœuf couché. Carnute.
Adrien, grand bronze. Fruste.
Antonin, grand bronze. Femme sacrifiant.
Antonin, grand bronze. Femme debout.
Antonin, grand bronze. L'Abondance.
Antonin, moyen bronze. L'Abondance.
Antonin, moyen bronze. Minerve debout.
Antonin, moyen bronze. Femme assise.
Deux Antonin, moyen bronze. Fruste.
Marc-Aurèle, moyen bronze. L'Abondance.
Gratien, petit bronze. Fruste.
Constantin 1er, petit bronze. Génie debout.
Constantin II, petit bronze. Castre prétorienne.
Magnence, petit bronze. L'Empereur relevant une femme.
Deux Valens, petit bronze. Victoire.
Grand bronze. Fruste.
Dix petits bronzes. Frustes. Époques de Postume, Tetricus, Probus, etc.
Hache en silex taillé.
Deux boucles de ceinturon.
Boucle d'ornement.
Deux fragments de poterie rouge vernie.

Digitized by Google

Plat rouge verni.
Deux clés en fer.
Poids en terre cuite.
Vase en terre cuite.
Hache en fer.
Long clou en fer.
Trois cubes de mosaïque en pierre.
Trois cubes de mosaïque en verre : deux sont dorés.
Un biscaïen en fer.
Mors de cheval.
Fer de cheval.
Deux carnutes. — ℞. Bœuf couché.
Deux gauloises. — ℞. Aigle éployé.
Dix Antonins, grand et moyen bronze.
Un Gallien, petit bronze.
Deux Magnence, petit bronze.
Quatre Constantin Ier et II.
Deux Valens, petit bronze.
Quinze petits bronzes. Frustes.

Objets trouvés à Charmont, canton de Bazoches-les-Gallerandes.

Hache en silex.
Grain de collier en terre cuite.
Fragment de vase en terre rouge vernie.
Clé en fer.
Fibule en bronze.
Clé en fer gallo-romaine.
Cuillère en cuivre XVIe siècle.
Sept grands et moyens bronzes d'Antonin et Marc-Aurèle.
Petit boulet en fer ; il est cerclé et porte un anneau, ce qui indiquerait un boulet ramé.

Digitized by Google

Objets trouvés à Villeneuve-le-Roi, canton de Bazoches-les-Gallerandes.

Deux haches en silex.
Lampe à pied en terre grise.
Vase en terre grise.
Tige de miroir en bronze.
Grain de collier en verre.
Fragments de collier en bronze.
Agrafes et ornements mérovingiens.
Deux clés franques.
Ciseau franc.
Éperon franc.
Trois Carnutes.
Onze médailles grands et moyens bronzes : Antonin, Faustine, Tetricus, Gallien, Maxence, Valens.

Objets trouvés à Engenville, canton de Malesherbes.

Une tige en cuivre de chandelier romain.
Une petite clé en cuivre.
Trois fragments de poterie rouge vernie.
Une fibule.
Un biscaïen et deux balles en fer.
Trois gauloises, tête à gauche.
Un Néron, grand bronze.
Six Antonin, grand bronze.
Un Marc-Aurèle, grand bronze.
Cinq grands et moyens bronzes. Frustes.
Six petits bronzes. Frustes.

Digitized by Google

Objets trouvés à Bouzonville-en-Beauce, canton de Pithiviers.

Un fond de vase en terre rouge vernie.
Deux fibules en bronze.
Une petite clé en bronze.
Deux agrafes mérovingiennes.
Un poids en terre cuite.
Un étrier en fer XVe siècle (?).
Carnute, tête à droite. — ℞. Aigle et aiglon.
Cinq Antonin, grands et moyens bronzes. Frustes.
Faustine II, grand bronze. Femme debout.
Magnence et Tetricus, petit bronze (?).
Deux petits bronzes bas empire. Frustes.
Une monnaie coupée.

Digitized by Google

DEUX PUBLICATIONS RÉCENTES

SUR LE XVIe SIÈCLE

Les grandes publications de documents originaux sur le XVIe siècle enrichissent l'histoire d'Orléans, en même temps que l'histoire générale. Quelques-unes méritent d'être analysées brièvement, et la *Correspondance de Catherine de Médicis*, recueillie avec tant de peines par M. le comte H. de la Ferrière, doit être avant tout signalée.

Le premier volume des *Lettres de Catherine de Médicis*, publié en 1880, contenait déjà un grand nombre de pièces datées de 1560 et de 1561, dont les annales de la ville d'Orléans peuvent tirer grand profit.

Le 17 octobre 1560, une lettre de la reine-mère est écrite d' « Arthenay, » et adressée au roi de Navarre. Elle a pour but d'engager vivement Antoine de Bourbon à venir à Orléans. Les suivantes, écrites à diverses personnes, sont datées d'Orléans même, les 23 octobre, 7, 8, 10, 13, 28, 30 novembre, 5 à 28 décembre 1560. (V. p. 150 à 160.) On y trouve des détails précis, dictés par Catherine elle-même, sur la maladie et la mort de François II et l'avènement de Charles IX. La dernière lettre écrite par la reine à Orléans est datée du 3 février 1561. Durant ce séjour de plus de trois mois que Catherine de Médicis fit dans notre ville, sa correspondance retrouvée ne comprend pas moins de trente lettres.

La moitié du volume est ensuite remplie d'allusions ou de renseignements sur la prise d'Orléans par Condé, en 1562. (V. *passim*, p. 286-513.) Le 22 février 1563, une lettre est

Digitized by Google

datée « du camp de Saint-Mesmyn » ; d'autres « du camp, près Orléans », jusqu'au 31 mars 1563. Ces lettres, retraçant des événements aussi graves que le siège d'Orléans par l'armée catholique, l'assassinat du duc de Guise et la paix de l'Isle-aux-Bœufs, sont au nombre de soixante. Elles sont adressées naturellement aux plus grands personnages du temps.

Le second volume de ce beau recueil, paru en 1885 (1), est moins riche en documents intéressant Orléans ; il débute pourtant par quelques lettres racontant la rentrée de la reine-mère et de la cour dans notre ville, à la suite de la paix, le 1er avril 1563. Puis, la reine se rend à Amboise, où le traité définitif est signé. Elle entreprend ensuite son grand voyage à travers les provinces, et en passant à Orléans et Saint-Mesmin, les 25 et 27 avril, elle écrit encore deux lettres à M. de Gonnor, qui ont trait aux préparatifs pour la reprise du Havre aux Anglais.

Il semble intéressant de joindre à ces indications le texte inédit d'une lettre que nous avons récemment trouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (2). C'est une sorte de rapport adressé à Catherine de Médicis par M. de Sipierre, qu'elle avait nommé gouverneur d'Orléans aussitôt après la reprise de la ville. Sipierre rend compte à la reine-mère des événements qui se sont passés du 5 au 22 avril 1563, et il attend le retour de Catherine pour lui en dire plus long. Voici cette lettre :

« A la Royne,

« Madame, suivant ce quil vous a pleu mescripre je vous envoye tout par ordre ce qui sest faict en ceste ville depuis que je suis entré par vre commandement, qui fut le cinquiesme de ce mois, jusques a aujourdhui, a tout le moings ce qui se peult

(1) Voir sur ces deux volumes publiés dans la grande collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*, un article de la *Revue des questions historiques*, du 1er octobre 1885, intitulé : *Correspondance de Catherine de Médicis*.

(2) Ms fr. 15,879, fol. 206.

Digitized by Google

mectre par escript; car il se faict à toutes heures de petittes choses quil nest point aultrement besoing de vous en rompre la teste, comme ces jours passez je fiz mectre prisonnier ung jacobin qui avait dict quelques parolles, auquel lon faict son procès et sera chastié comme la justice laura condampné, nonobstant sa lettre de cléricature. Devant hier aussi je fuz adverty quil y avoit six gallands qui avoient faict faire une requeste, laquelle ilz avoient signée pour la me pnter incontinant sans faire semblant de rien. Je leur fiz mettre la main sur le collet lun après lautre, de sorte quilz furent tous aux prisons avant ql en fut nouvelle; et depuis jay descouvert celuy qui a escript et dressé lad. requeste, qui est prisonnier semblablement comme les aultres, et leur est en toute diligence faict leur procès, lequel instruict quil sera, jassembleray des plus fameux personnages de justice que je pourray choisir en ceste ville, tant d'une part que daultre, pour avoir de chacun leur advis, et après je seray le juge qui prononcera; et asseurez-vous, Madame, quil ne sera rien pardonné de ce quil se trouvera devoir estre exécuté pour l'obéissance du Roy et vostre et pour faire vuivre en paix et union de tout ce peuple en général, sans en espargner pas ung de quelque quallité et condition quil soit. Bien vous veulx-je asseurer, Madame, que sur ce que jay peu entendre et descouvrir des prisonniers ilz n'auront pas moien de mectre des hommes ensemble et ne fault poinct aultrement que vous vous en mectiez en penne, car je vous en relleveray bien sil plaist à Dieu et à tous ceux de ceste ville qui en pourroient avoir imprimé en leur entendement quelque peur. Cela ne sest faict sans avoir deffiance les ungs des aultres; mais tant il y a que à vostre arrivée, jespère quil ny aura dune part ni daultres aultres armes gueres plus grandes qu'un costeau, oultre la permission que jen ay donnée à ceux qui sont contenuz en un rolle que je vous envoye et à quelques officiers du roy et vostre, pour porter l'espée simplement. Au demeurant, Madame, jattantz aujourdhuy Mons. de Monstrud quy reteurne de Berry où il a mis lordre qeil convenait pour le service de Votre Majesté, selon l'instruction quil en avoit de moy, de sorte que tout est en bon chemin.

Digitized by Google

Il vous en fera plus ample rapport à vostre venue en ceste ville, quy sera lendroict où je suppliray Dieu vous donner, Madame, en très parfaite santé, très bonne, très longue et très heureuse vie, avec accomplissement de vos bons désirs.

« Escript à Orléans le XXIIe jour davril 1563.

« Votre très heumble et très obéissant seuget et serviteur,

« SIPIERRE. »

On voit que c'est surtout le désarmement des rebelles et le rétablissement de la paix publique qui préoccupait le gouverneur. Sipierre resta à Orléans, où il y avait fort à faire; car, comme disait un contemporain, « la ville est toute ruinée et ne la recognoit-on plus. »

— Le grand ouvrage que M. le baron A. de Ruble a consacré à *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret* (4 vol. in-8°) est également rempli de détails inédits sur des événements passés à Orléans à la même époque. La dernière partie du tome II (publié en 1882) contenait déjà, depuis la page 390 jusqu'à la page 443, nombre de renseignements sur l'arrivée de la cour à Orléans, l'arrestation du prince de Condé, la mort de François II (novembre et décembre 1560). Le n° XXXIV des *Pièces justificatives* indiquait dix dépêches ou lettres écrites d'Orléans, du 20 novembre au 3 décembre, tant des Vénitiens Michieli et Suriano que de Chautonnay, l'ambassadeur d'Espagne, du maréchal de Thermes et du duc de Guise.

Le tome III (paru en 1885) renferme un récit complet des États d'Orléans et du séjour des princes en notre ville. Mais ce sont surtout les analyses des documents contemporains qui fournissent les plus précieuses indications. Six lettres de Chantonnay à Philippe II sont datées d'Orléans, les 5, 6, 8, 17, 24, 28 décembre 1560. Il y raconte les intrigues de la reine-mère pour se rallier les protestants, l'arrivée du connétable de Montmorency, les discussions entre le duc de Guise et l'amiral de Coligny, le besoin d'argent de la cour et la pénurie si grande du

Digitized by Google

Trésor, qu'on ne peut pas procéder aux obsèques solennelles de François II. Puis il donne des détails sur Marie Stuart, sur la mise en liberté de Condé, sur la mort du vidame de Chartres.

Une autre série de correspondances diplomatiques, écrites d'Orléans, du 12 janvier 1561 au 1er février, se trouve aux nos XIII à XVI des *Pièces*. L'Espagne se rapproche du roi de Navarre qui, en sa qualité de lieutenant-général du royaume, peut exercer sur la politique une réelle influence. Quant à Venise, ses agents observent les événements, et ils se bornent à raconter que la disette est générale et que la cour est obligée de quitter Orléans à cause du manque de vivres.

Il faudrait rentrer dans l'histoire générale pour analyser en détail ce curieux volume, mais il importait surtout d'en signaler les points principaux dont les études locales pourront tirer un utile profit.

G. Baguenault de Puchesse.

Digitized by Google

SÉPULTURES ANCIENNES

DE SULLY-LA-CHAPELLE.

Au mois de mars 1884, des ouvriers de la commune de Sully-la-Chapelle étaient occupés à la rectification d'un chemin vicinal sur le territoire de cette commune, le long du bois dit de la Femme-Morte, c'est-à-dire à une distance de 100 mètres environ de la Croix de la Femme-Morte, et à 150 mètres de l'entrée de la route forestière de Sully-la-Chapelle à Gallerand. Ils creusaient, de chaque côté du nouveau chemin, un fossé ayant 1 mètre d'ouverture sur 50 centimètres de profondeur, lorsqu'une singulière découverte attira leur attention.

A 40 centimètres du sol, sur un espace d'environ 40 mètres carrés, régnait une couche de mortier épaisse de 10 centimètres sur laquelle étaient déposés, l'un près de l'autre, une cinquantaine de squelettes, couchés sur le flanc, la tête regardant le sud. Déjà, vers 1868, on avait trouvé, au même endroit, un corps renfermé dans une grande auge de pierre dure avec un couvercle de même matière.

Divers indices font soupçonner aux ouvriers que si des fouilles étaient continuées, soit sur le chemin, soit en dehors, les découvertes s'étendraient à proportion.

Aucun objet, du reste, n'a été rencontré auprès des corps, qui puisse assigner une date à cette importante inhumation, ni monnaies, ni armes, ni antiquités d'aucune sorte. Mais comme elle emprunte son principal intérêt aux lieux mêmes où elle fut faite, nous n'avons pas hésité à en entretenir la Société.

Le chemin vicinal à rectifier dont nous venons de parler

Digitized by Google

porte le nom de *Chemin pavé* ou *Chemin de César*. C'est l'antique voie romaine, ou même gauloise suivant Jollois, d'Orléans à Sens, venant de Traînou, se dirigeant ensuite, à travers une partie de forêt et les terres de la Motte-des-Rués, vers la ferme d'Hordeville, point où elle traverse la route de Jargeau à Pithiviers pour prendre, par Ingrannes, la direction du Gâtinais.

Au bord de cette voie et en remontant de quelques pas vers l'est, à partir de l'endroit où fut faite la découverte qui nous occupe, se trouvent une petite source et une antique manœuvrerie appelées, de toute ancienneté, d'après de vieux plans et des titres plus vieux encore, l'orme Thivé et la fontaine de Thivé. C'est, à bien peu de chose près, le même nom que portait, au XVe siècle, la fontaine l'Etuvée, près d'Orléans, si connue des antiquaires par son inscription votive en l'honneur d'Accionna, une divinité locale.

En s'éloignant du même point, à 400 mètres dans la direction du nord, on rencontre, à l'extrémité de la plaine et le long de la forêt, le petit hameau de Philipponet, dont M. Jollois fait à tort une commune, et que notre confrère M. Eugène Bimbenet, trompé sans doute par un document inexact, appelle Philissanet. Au milieu des jardins de ce hameau se dresse une importante motte de terre ronde, entourée de fossés larges et profonds; le tout est recouvert de bois et d'épais ronciers. Cette motte porte, dans le pays, le nom de *Château des quatre-vingts fenêtres*. Là fut trouvée jadis une jolie clé de bronze remontant à l'époque du moyen âge et que nous avons recueillie.

Enfin, c'est entre ce hameau et la Cour-Dieu que M. Bimbenet fixe la station, dite *Fines*, dans la forêt d'Orléans. A la place désignée sous ce nom caractéristique par notre confrère, place éloignée de 400 mètres à peine du cimetière improvisé dont nous venons de parler et de 200 mètres d'un point plus rapproché du Chemin pavé, nous avons parcouru souvent une enceinte fossoyée, en plein bois, à laquelle les habitants du pays donnent le nom de *Camp de César*.

L'accès en a été rendu facile par l'ouverture d'une nouvelle route forestière, qui va de la route de Gallerand à la Petite-

Digitized by Google

Dieu, et qui coupe diagonalement l'enceinte romaine à trois portées de fusil de la maison du brigadier.

Comme l'existence de ce camp est à peine connue, nous en avons relevé avec soin les dimensions. Il forme un rectangle presque régulier contenant la superficie d'un hectare, soit 9,064 mètres carrés pour être exact; il mesure, en dedans des fossés, une longueur de 110 mètres à l'ouest, 90 au nord, 97 à l'est et 86 au sud.

Les fossés ont 6 mètres de largeur et 1m60 de profondeur actuelle; à l'origine, il devait y avoir environ 2 mètres de profondeur; mais elle a été en partie comblée sous les couches de feuilles et de menues branches accumulées par chaque hiver, de même que les arêtes vives des fossés ont été arrondies par le temps et par l'exploitation des bois qui couvrent le sol.

La terre rejetée en dedans pour former un *agger*, ce qu'indique bien nettement la surélévation du sol de l'enceinte, s'est tellement affaissée qu'on ne peut donner avec certitude la mesure de cette défense. Le camp est établi sur une pente douce dont le choix est recommandé par les anciens auteurs pour les camps fixes ou les simples postes d'observation.

Les sépultures découvertes au bois de la Femme-Morte, à Sully-la-Chapelle, se trouvent donc à une égale distance d'un ancien camp et d'un vieux château. Elles proviennent sans doute d'un combat qui eut lieu dans les environs. D'autres fouilles mettront plus tard au jour, il faut l'espérer, des indices caractéristiques à l'aide desquels on fixera l'époque de l'engagement meurtrier et la nationalité de ceux qui en furent les victimes.

L. Jarry.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 126.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1885.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 126.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1885.

Séance du vendredi 10 juillet 1885.

Présidence de M. l'abbé DESNOYERS, *vice-président.*

M. le Président annonce la mort de M. le comte de la Tour du Pin La Charce, membre titulaire non résidant, décédé le 4 juillet, qui s'était fait apprécier par des travaux historiques et généalogiques.

— M. l'abbé Desnoyers fait connaître qu'en procédant à la démolition de l'église Saint-Hilaire, on a découvert un certain nombre de pots funéraires, les uns avec trou sur la panse, les autres sans trou, différence qu'il ne saurait d'ailleurs expliquer.

Digitized by Google

Séance du vendredi 24 juillet 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Lour fait hommage à la Société de deux plans de Beaugency, dont il est l'auteur ; la Société lui vote des remercîments.

— MM. Herluison, abbé Cochard, docteur Patay, Louis Jarry et Desnoyers présentent, comme membre correspondant, M. l'abbé Porcher, chanoine honoraire de Blois.

— M. Jarry, au nom de la commission des publications, fait un rapport sur le travail de M. Champion, instituteur à Coulmiers, relatif à un manuscrit de musique religieuse du XVIIe siècle.

La Société, adoptant les conclusions de la commission, remercie l'auteur de sa communication, et vote le dépôt de son travail aux archives.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Maître, relative à la famille Alleaume.

Séance du vendredi 14 août 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

— M. Tranchau, au nom de la commission des publications, fait le rapport sur les procès-verbaux du deuxième trimestre de 1885.

Adoptant les conclusions de ce rapport, la Société vote l'impression du *Bulletin*.

— M. de Molandon donne communication d'un article du *Courrier de Nancy*, qui rend compte d'une visite faite par la Société historique de Compiègne, sous la direction de M. le comte de Marsy, à Domremy.

En souvenir de cette visite, les délégués de Compiègne ont apposé

Digitized by Google

sur la maison de Jeanne d'Arc une plaque en marble blarc portant l'inscription suivante :

A JEANNE D'ARC
LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE
COMPIÈGNE
24 juillet 1885.

Séance du vendredi 28 août 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. de Molandon fait connaître à la Société que M. Léopold Delisle, au cours d'une mission scientifique en Italie, a trouvé, dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, une cantiléne orléanaise du XIIIe siècle, relative aux sanglantes rixes survenues en l'année 1236 entre les élèves des grandes écoles d'Orléans et les habitants de la cité.

M. Delisle a eu l'heureuse pensée de recueillir cette curieuse chanson latine, de la signaler dans l'allocution par lui prononcée, le 26 mai dernier, à l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France et d'y joindre la notation musicale transcrite également par lui sur le manuscrit et reproduite par l'héliogravure.

La Société prie M. de Molandon de lui faire un rapport sur l'intéressante découverte de M. Delisle, et, de plus, l'invite à joindre ses efforts à ceux de M. le Président pour obtenir de la bienveillance de notre savant membre honoraire l'autorisation de reproduire dans nos publications la notation musicale de ce vieux et précieux spécimen de la poésie orléanaise au commencement du XIIIe siècle (1).

— M. l'abbé Desnoyers signale la découverte d'objets anciens trouvés à Marsainvilliers (canton de Pithiviers) (2).

(1) Le travail de M. de Molandon et le *fac-simile* offert par M. Delisle sont insérés dans le *Bulletin*, pages 349 à 362.

(2) Voir cette nomenclature à la page 348 du présent volume.

Digitized by Google

Objets trouvés à Marsainvilliers, canton de Pithiviers.

Hache en silex.
Trois éclats de silex.
Un plat en poterie rouge.
Plusieurs fragments de poterie grise.
Une agrafe à deux crochets.
Deux cubes de mosaïque.
Une tête de bélier en terre cuite.
Un poids de tisserand.
Un résidu de fusion de verre.
Quatre clés en fer gallo-romaines.
Trois agrafes et boutons mérovingiens.
Un fragment de dague.
Un boulet en marbre.
Quatre gauloises carnutes.
Une colonie de Nismes.
Un Auguste, moyen bronze. Autel de Lyon.
Un Auguste. Femme assise.
Un Néron. Temple de Janus.
Un Néron. Victoire.
Un Antonin, grand bronze. L'Empereur debout.
Un Antonin. L'Empereur sacrifiant.
Six Antonin. Frustes.
Une Sabine, grand bronze. Autel.
Une Sabine. Fruste.
Une Sabine, moyen bronze. Femme assise.
Deux Faustine, grand bronze. Frustes.
Un Trajan, grand bronze. L'Abondance.
Onze Magnence, moyen bronze. L'Empereur foulant un captif.
Un Justinien Ier, petit bronze. Chrisme.
Quinze petits bronzes, Gallien, Tetricus Ier et autres du bas-empire. Frustes.

DESNOYERS.

Digitized by Google

COMPLAINTE ORLÉANAISE DU XIIIe SIÈCLE

AVEC SA NOTATION MUSICALE,

RETROUVÉE PAR M. LÉOPOLD DELISLE,

Membre de l'Institut,

Dans un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne, à Florence.

I

LE MANUSCRIT DE FLORENCE.

Dans une savante étude sur *les Écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle,* l'éminent membre honoraire de notre Société, M. Léopold Delisle, a mis en pleine lumière que « longtemps avant d'être le siège d'une université, Orléans possédait des écoles dont la réputation se répandit dans toute la France et même dans les pays étrangers. Ces écoles, dit-il, dont il convient de rapporter la fondation à l'évêque Théodulphe, contemporain de Charlemagne, jetèrent un vif éclat depuis le XIe siècle jusqu'au milieu du XIIIe (1) ».

Par de curieux documents dus, pour la plupart, à ses érudites recherches, M. Delisle établit que, dans ces foyers d'ensei-

(1) *Les Écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle,* par M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut, lu à l'assemblée générale de la *Société de l'histoire de France* le 4 mai 1869. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. VII, 1869.)

Digitized by Google

gnement, les sciences littéraires cultivées alors, la grammaire, la rhétorique, le style épistolaire (*dictamen*), la poésie latine, etc., étaient professées avec une supériorité universellement reconnue. Il en déduit, avec les auteurs *de l'Histoire littéraire de la France* (1), qu'à l'époque de Philippe-Auguste et de saint Louis, « Orléans était une source de lumière et de doctrine dont les influences se répandirent dans plusieurs provinces du royaume et pénétrèrent jusqu'au sein de l'Angleterre ».

Un de ces heureux hasards qui n'adviennent jamais qu'à ceux qui en sont dignes a fait récemment tomber sous les yeux de M. Delisle, dans un manuscrit oublié de la Bibliothèque de Florence, un nouveau *spécimen* de la poésie orléanaise au moyen âge : une cantilène en vers latins inspirée par un grave événement dont nos écoles épiscopales furent le sanglant théâtre en l'année 1236. — Ce qui double le prix de cette complainte historique, c'est qu'elle est accompagnée, dans le volume, de sa notation musicale.

L'affectueuse bienveillance de M. Delisle nous permet d'offrir aux amis de nos vieux souvenirs ce petit monument poétique et musical d'une époque si éloignée de la nôtre. Nous lui empruntons, de plus, sur les circonstances de sa curieuse découverte, des détails d'un vif intérêt, racontés avec le charme de style que connaissent si bien ses lecteurs.

Au mois d'avril dernier, le savant président du Comité des travaux historiques, chargé d'une mission scientifique en Italie, s'acheminait vers Florence.

Si cet hommage rendu à M. Delisle priva, à notre profond regret, notre quatrième Concours quinquennal de l'honneur de sa présence, nous lui devons une riche moisson de documents recueillis dans ce voyage, dont, à son retour, il a rendu compte à la *Société de l'histoire de France*, dans une

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 100, et t. IX, p. 69.

Digitized by Google

allocution prononcée le 26 mai dernier à son assemblée générale (1).

« .... J'avais passé, dit M. Delisle, toute une semaine, qui m'avait paru bien courte, dans le somptueux et imposant vaisseau que Michel Ange a construit, à côté de l'église Saint-Laurent, à Florence.... J'avais concentré mon attention sur une série de manuscrits que j'avais un intérêt particulier à examiner.

« Avant de recevoir mes adieux, l'excellent bibliothécaire, M. l'abbé Anziani, voulut m'offrir un régal qui me dédommageât des pénibles constatations auxquelles j'avais été amené. Il fit passer sous mes yeux plusieurs de ces merveilles qui ont fait la réputation de la Laurentienne; puis, quand j'allais me retirer, ébloui par la contemplation de tant de trésors, mon savant ami me déclara qu'il ne me laisserait pas partir sans m'avoir montré un volume, sommairement indiqué dans le catalogue de Bandini (2), mais dont le contenu, fort intéressant pour la France, ne lui semblait pas avoir encore été suffisamment remarqué. Il alla aussitôt déchaîner le manuscrit qui occupe la première place sur le pupitre XXIX, et il m'invita à le parcourir attentivement.

« C'est un volume assez petit de taille (232 millimètres sur 157), mais d'une forte épaisseur, puisqu'il consiste en 471 feuillets de parchemin.... Les deux planchettes de bois entre lesquelles il est relié sont recouvertes de peau rouge et garnies au milieu et aux angles de petites plaques de bronze aux armes des Médicis.... Sur la partie supérieure du premier plat, une lamelle transparente protège une petite étiquette qui porte, en caractères gothiques, le titre ANTIPHONARIVM. En ouvrant cet antiphonaire, admirons-en d'abord l'exquise élé-

(1) Discours prononcé à l'assemblée générale de la *Société de l'histoire de France*, le 26 mai 1885, par M. Léopol DELISLE, membre de l'Institut, président de la Société. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1885.)

(2) *Catalogus codicum latinorum Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ* t. II, pp. 1-4.

Digitized by Google

gance et la fraîcheur immaculée. Constatons, en outre, qu'il est entré, depuis bien longtemps, dans la maison des Médicis. Nous lisons, en effet, au bas de la dernière page, les mots suivants tracés en lettres capitales du XVe siècle : LIBER PETRI DE MEDICIS COS[MAE]FILII. Le volume est donc à Florence depuis le XVe siècle ; mais il n'en est pas moins d'origine française ; l'écriture et l'enluminure ne peuvent, à cet égard, laisser aucune espèce de doute. L'aspect en est tout à fait semblable à celui des volumes copiés et enluminés chez nous du temps de Philippe-le-Bel....

« Pour justifier ce titre d'*Antiphonaire*, il y a bien un assez grand nombre de pièces liturgiques, surtout dans la première partie que j'ai rapidement feuilletée, jusqu'au feuillet 184; mais j'ai soigneusement compulsé la seconde partie, du folio 201 au folio 471, et j'y ai relevé les premières lignes des quatre cents morceaux, ou environ, qui la composent et qui sont de petites pièces accompagnées d'une notation musicale, à une, deux, trois, ou même quatre voix. Beaucoup de ces morceaux ont un caractère, sinon liturgique, au moins religieux ; mais beaucoup sont absolument profanes. Tous doivent rentrer dans la catégorie de ces chansons qui, au dire du Frère Salimbène, dont la curieuse chronique ne tardera pas, nous l'espérons, à être publiée, étaient si goûtées des clercs séculiers au XIIIe siècle : *Cantilenæ de cantu melodiato, sive fracto, in quibus clerici sæculares maxime delectantur.*

« Si je ne me trompe, il faut y voir un choix de chansons latines qui étaient en vogue, à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, dans le monde ecclésiastique et dans les grandes écoles de la France....

« La gaieté n'en est pas bannie, mais le sujet et le ton en sont généralement sérieux....

« Ce qui leur donne un prix particulier, c'est qu'on y retrouve l'écho de plusieurs des évènements qui ont frappé l'imagination des sujets de Philippe-Auguste et de saint Louis, depuis la mort, par exemple, de Henri-le-Libéral, comte de Champagne, en 1181,... jusqu'aux troubles d'Orléans dans les-

Digitized by Google

quels plus de cent écoliers furent massacrés en 1236.... Je ne crois pas qu'il y ait d'allusion à des évènements plus récents....

« Ces chansons datent donc de la fin du XIIe siècle et des quarante premières années du XIIIe.... Et des personnages et des évènements qui en ont fourni la matière, on peut induire que c'est sur les bords de la Seine ou de la Loire qu'elles ont dû être composées.

« Aucune ne porte de nom d'auteur, mais beaucoup doivent avoir été composées par un homme qui a tenu une grande place dans le monde littéraire au commencement du XIIIe siècle, Philippe de Grève, chancelier de l'Église de Paris depuis 1218 jusqu'en 1236.... Plusieurs pièces que nous savons lui appartenir se retrouvent dans ce recueil....

« L'Antiphonaire de Pierre de Médicis, paroles et musique, est donc, selon toute apparence, une œuvre purement française, qui nous intéresse au premier chef, pour notre histoire générale, notre histoire littéraire et notre histoire musicale au temps de Philippe-Auguste et de saint Louis.... »

Comme complément de ces judicieuses observations, M. Delisle, dont le dévouement à la science ne connaît aucune fatigue, ne nous a pas seulement rapporté, par copie de leurs premières lignes, le relevé des quatre cents pièces de vers dont se compose la seconde partie de ce recueil ; une quarantaine de ces petites poésies, dignes, à ses yeux, de plus d'intérêt, ont obtenu l'honneur d'une reproduction intégrale. Parmi elles son affection pour notre province lui a fait comprendre la complainte orléanaise, et, par une exception toute spéciale, il y a joint sa notation musicale.

Digitized by Google

II

LA COMPLAINTE

Voici, en quatre strophes, une de dix, une de sept et deux de huit vers, cette cantilène que M. Delisle avait bien voulu communiquer à notre Société avant sa publication.

(F° 437 v° du manuscrit de Florence.)

Aurelianis civitas (1)
Te replevit iniquitas
Novo pollutam scelere.
Amnis (2) qui prius aureus
Factus torrens sanguineus
Ex innocentum funere.

Sancte crucis exaltata
Triumphali nomine,
Passione renovata,
Fuso cleri sanguine,
Sanctum nomen polluisti,
Occidisti servos Christi,
Quos servare debuisti
A turbarum turbine.

Plange, civitas sanguinum,
Indigna crucis titulo,
Pro gravitate criminum
Digna crucis patibulo;
Nomen perdis sancte crucis,
Digna cruce pene trucis,
Capitali piaculo.

(1) Les troubles de la ville d'Orléans, dans lesquels beaucoup d'écoliers perdirent la vie, sont de l'année 1236. — Voyez Le Nain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, II, 288. — (Note de M. L. Delisle.)

(2) L'original porte fautivement *annis* au lieu de *amnis* restitué par M. L. Delisle.

Digitized by Google

Urbs beata Parisius,
In quo si peccet impius,
Ultione redimitur
Quidquid inique gesserit;
Studio locus proprius,
Civis clero propitius,
Ad quem redire cogitur
Quisquis ab ea fugerit (1).

M. Delisle estime que cette poésie pleine d'imprécations et d'amertume a trait aux rixes sanglantes survenues en 1236 entre les habitants d'Orléans et les élèves des grandes écoles, et qui souillèrent de sang les rues de la cité et les eaux du fleuve qui l'arrose.

Les récits du temps, sans préciser la cause de cette lutte fratricide, nous en ont transmis les détails, et justifient l'exactitude de cette attribution.

Vers l'année 1230, dit un chroniqueur contemporain, Mathieu Paris, en son histoire d'Angleterre (2), sous la régence de

(1) « Ville d'Orléans, l'iniquité t'a envahie et souillée d'un nouveau crime. Ta rivière, au sable d'or, s'est changée en fleuve de sang, par le meurtre d'innocentes victimes.

« Glorieusement annoblie par le saint nom de la croix, tu as pollué ce nom sacré, renouvelé la passion et versé le sang des clercs. Tu as mis à mort les serviteurs du Christ que tu devais sauvegarder de la fureur des foules.

« Pleure, ville de sang, indigne du vocable de la croix, digne, au contraire, par la gravité de tes crimes, du gibet des crucifiés. Déchue du titre vénéré de la croix, tu mérites pour expier ton forfait que la croix devienne ton supplice.

« Heureuse cité de Paris ! si l'impie pêche en ton sein, par une juste expiation, il peut racheter toutes ses fautes. Lieu propice à l'étude, peuple sympathique aux clercs ! quiconque s'est éloigné de toi n'a de pensée que pour te revoir. »

(2) « Discordia inter cives Aurelianenses et clericos.

« Anno quoque eodem (1236) circa dies Pentecostes orta est dissentio lamentabilis in civitate Aurelianensi inter clerum et cives; mulierculâ quâdam incentivum seminariumque discordiæ suscitante. Eatenùs quoque cœpit tumultus ventilatus incrementum; quòd occisi sunt in civitate à civibus scholares, juvenes illustrissimi et genere præclari. Nepos scilicet

Digitized by Google

Blanche, mère de saint Louis, des troubles survenus en l'Université de Paris firent affluer aux grandes écoles d'Orléans un nombre considérable d'écoliers et de professeurs; mais l'esprit d'insubordination qui régnait alors les y accompagna, et vers la Pentecôte de l'an 1236, une violente dissension éclata entre les habitants de la ville et les turbulents élèves des grandes écoles au sujet d'une jeune femme qui suscitait entre eux la discorde. Plusieurs étudiants poursuivis par les Orléanais s'enfuirent ou se cachèrent dans les bois et les vignes d'alentour. — D'autres furent précipités dans la Loire et s'y noyèrent. — Des fils de puissantes familles : les neveux des comtes de la Marche et de Champagne, des alliés du comte de Bretagne et d'Archambault de Bourbon, etc., furent ainsi massacrés. Les parents de ces jeunes seigneurs vinrent, à leur tour, venger leur mort par de terribles représailles, entrèrent dans la ville et passèrent au fil de l'épée une foule d'habitants et même de paysans et de marchands inoffensifs.

A cette nouvelle le pieux évêque d'Orléans, Philippe Berruyer, excommunia les meurtriers, frappa la ville d'interdit, et durant quelque temps s'en éloigna lui-même. La main ferme et équitable de saint Louis put seule mettre un terme à ces désordres.

comitis *de Marchia*, nepos comitis *Campaniæ*, scilicet regis *Navarræ*, propinquusque consanguineus comitis *Britanniæ*, et quidam alius propinquus consanguinitate nobili Baroni Erkenwado de *Burbune* (*Archambault de Bourbon*), et alii multi, quorum aliqui in flumine *Ligeri* sunt submersi, alii trucidati, alii vero, qui evaserunt, vix in speluncis et vineis et diversis latibulis delitescentes, à mortis discrimine sunt erepti. — Quo audito Episcopus civitatis accinctus zelo justiciæ, exiit a civitate, et ipsis malefactoribus excommunicatis, civitatem ipsam supposuit interdicto. Insuper magnates prænominati, audientes suorum stragem consanguineorum, ingressi hostiliter civitatem, multos civium, sine judicii expectatione, in ore gladii trucidârunt. Alios quoque dum à quibusdam nundinis remearent, clitellis et sarcinis oneratos, ensibus adhuc cruentatis, in itinere detruncârunt.

« Nec cessavit mota seditio, donec Regium mandatum per utrarumque partium voluntates factis compositionibus tumultum prudenter temperaret... » (Mathæi Parisiensis, monachi Albanensis, Angli historia major, t. II, p. 432. In-fol., Londini, 1640.)

Digitized by Google

Digitized by Google

debitū fructus quē mingo peperi nil debet ad meritū fructū

gultū ueritū in actu fructū meritū nil debet fieri culpe

n habet meritum. Ve rex flagitis et culpam supplicis

ordinatur iustitia cur ergo iustū impius cur iniquū cou

tis locatur iniquitas redditur pena premitur offensa beneficiis

honoribus coronatur. Vir go ubi respondeo ubi caritū

debeo meor decus palmitū de ramo flore fulgeo de ramo fru

ctu gaudeo reddatur deposita dulce pondus suspiria dulce

fructū possideo mundo nil habe genitum. Vrbanus ca

uitas te repleuit inquitas nouo polluta scelere animus

qui pro vobis aurum factus conuenit sanguinem ex innocentia

funere. Sancta crucis exaltata triumphali nomine passione

renouata fusio cleri sanguine. scim nos polluisti, occidisti

seruos xpi quos seruare debuisti, atque bazar tui bene. La

ge cruciat sanguinum indigna crucis tabulo pignorate crucium

num digna crucis patibulo. nonne potest sancta crucis digna

cruce pene crucis capitali praculo. Vrbs beata pariusmo

nes superae impuls ultione redimuntur quicquid inuiq

gesserit. studio locus pro vobis cum clero precibus ad quem re

dire cogimur quisquis a bea fugerit. Pater sancte

Digitized by Google

On ne saurait méconnaître une frappante conformité entre le récit du chroniqueur et les transparentes objurgations du poète.

La rivière au sable d'or, *amnis aureus,* devenue un torrent de sang, est bien notre fleuve de Loire, où trouvèrent la mort ces jeunes étudiants, innocents aux yeux du poète, criminels aux yeux des Orléanais.

Les anathèmes de la seconde et de la troisième strophes sont une série d'allusions à la cathédrale d'Orléans, — à son vocable de Sainte-Croix, — à son fragment de la vraie Croix respectueusement vénéré, — à ses grandes écoles et à leurs élèves tués ou dispersés par l'émeute.

La pièce n'est pas signée, mais les sentiments exprimés dans les derniers vers permettent de l'attribuer à quelqu'un des élèves ou des maîtres forcés de quitter Paris en 1230 pour se réfugier à Orléans, et qui, proscrits d'Orléans en 1236, retournèrent à Paris, ou regrettaient amèrement de n'y pouvoir revenir.

Tout induit donc à penser, avec M. Delisle, que la cantilène dont nous lui devons la découverte s'applique réellement aux rixes sanglantes de nos grandes écoles en 1236. Cette petite pièce de vers n'est donc plus seulement une curiosité littéraire, mais un document historique confirmant le récit d'un grave évènement, dont Mathieu Paris nous avait seul jusqu'ici conservé le souvenir.

III

LA NOTATION MUSICALE (1).

La notation musicale, heureusement recueillie par M. L. Delisle, n'a pas moins d'intérêt que le texte pour notre histoire littéraire.

(1) Voir la planche ci-annexée.

Digitized by Google

La musique, ce gracieux don du ciel, fut, au moyen âge, spécialement enseignée dans les établissements scolaires de notre Orléanais.

Les récits de nos vieux chroniqueurs nous en ont transmis le souvenir.

Dès le jour où Charlemagne, charmé des pieuses mélodies qu'il avait entendues dans les basiliques de Rome, voulut que le chant grégorien fût enseigné dans les villes de son obéissance, notre illustre évêque Théodulphe, réalisant le vœu du grand empereur, dont il était le conseiller et l'ami, fonda l'enseignement musical dans les principaux foyers d'instruction de son diocèse.

Il avait composé, en distiques latins, pour guider les élèves et les maîtres, une sorte d'arbre symbolique où la musique figurait entre la dialectique et la grammaire (1).

Ces semences ne demeurèrent pas infertiles, et, dans les écoles épiscopales, ainsi que dans celles de Saint-Aignan, de Mici-Saint-Mesmin, et de Saint-Benoît-sur-Loire, elles eurent un magnifique épanouissement.

Les historiens de nos vieux rois, Grégoire de Tours, Éginhard, d'autres encore, nous le racontent. Lorsque Charlemagne, dans les dernières années de sa vie, vint prier au tombeau de saint Aignan, quand peu d'années après, en 814, Louis-le-Débonnaire traversa notre ville, pour aller prendre possession du trône laissé vacant par la mort de son illustre père, un nombreux clergé venait à leur rencontre, puis les accompagnait dans nos églises en chantant des hymnes et de pieuses mélodies qui ravissaient d'admiration les populations et les princes.

Deux siècles plus tard, Robert, fils de Hugues-Capet, né, baptisé et couronné à Orléans, donnait à l'école musicale de Saint-Aignan une brillante impulsion.

(1) L'hymne *Gloria, Laus et Honor*, qui se chante encore le dimanche des Rameaux, est attribuée par de graves critiques à notre évêque Théodulphe.

Digitized by Google

Assis près du sanctuaire, au milieu des prêtres et des clercs, il présidait, en personne, à l'exécution des chants sacrés qu'il avait honorés de sa faveur ou composés lui-même (1).

Les modernes choristes de notre vieille église de Saint-Aignan ont quelque droit d'être fiers de leur royal prédécesseur.

Les maîtrises d'Orléans avaient dès lors pris rang parmi les plus renommées du royaume et bien des fois elles fournirent d'habiles artistes à la Chapelle de nos rois.

Le monastère de Mici-Saint-Mesmin eut, lui aussi, au XIe siècle, sous la gestion abbatiale de Constantin, ancien écolâtre de Fleury, musicien et compositeur renommé de son temps, des jours de splendeur pour son enseignement musical.

Mais plus que toute autre peut-être, l'école monastique de Saint-Benoît-sur-Loire nous a laissé sur l'étude de la musique en notre province d'intéressants documents et de précieux souvenirs.

L'étude du chant, de la mélodie, même de la composition harmonique, y constituait une partie essentielle du programme de l'enseignement supérieur, du *Quadrivium*, comme on disait alors.

L'orgue, à peine introduit en France, recevait à Saint-Benoît de notables perfectionnements.

Abbon, son grand et saint abbé, avant d'être élevé, en 988, à cette haute dignité, avait parcouru les plus célèbres monastères, pour s'y perfectionner dans les diverses branches des sciences divines et humaines cultivées de son temps. A Orléans seulement, disent ses biographes, il put trouver un enseignement musical à la hauteur de ses aspirations.

Ses successeurs aux fonctions abbatiales, Gauzlin, fils de Hugues-Capet, élu en 1004, Macaire, en 1144, etc., suivirent la voie magistralement tracée par Abbon.

Les manuscrits de Saint-Benoît appartenant à cette époque,

(1) L'hymne *Victimæ Paschali Laudes,* du jour de Pâques, est attribuée au roi Robert.

Digitized by Google

conservés aujourd'hui à Orléans, au Vatican et à Berne, nous donnent à cet égard d'intéressantes indications.

On y trouve des traités sur la musique, des hymnes et des séquences, avec leur chant inscrit, soit en *neumes*, soit en notes carrées, sur portée de quatre lignes, selon la méthode créée au XIe siècle par le bénédictin Gui d'Arezzo.

Mais le manuscrit 178 de la collection d'Orléans appelle surtout l'attention.

Au XIIIe siècle, les fêtes de Noël, dans les écoles de Saint-Benoît, donnaient lieu à des vacances scolaires célébrées avec certaines solennités.

Des *mystères*, sorte de drames liturgiques, composés par les maîtres, étaient joués et chantés par les élèves.

Or le manuscrit 178, écrit sur vélin, au XIIIe siècle, contient dix de ces mystères, ayant pour sujet : quatre, *les Miracles de saint Nicolas*, et les six autres, diverses scènes du Nouveau-Testament : *l'Adoration des Mages*, *le Massacre des Innocents*, *les Saintes Femmes*, *l'Apparition d'Emmaüs*, etc.

Le texte de chacun de ces petits drames religieux est accompagné de sa notation musicale.

Ce précieux document signalé par l'abbé Lebœuf, étudié par plusieurs érudits, a été de nos jours intégralement publié et dignement apprécié par un savant distingué, M. Coussemaker (1).

On le considère comme le plus précieux monument que nous possédions sur la musique au moyen âge et sur les origines rudimentaires de notre art dramatique (2).

Le cartulaire orléanais de Saint-Avit, que notre savant collègue à la Société M. G. Vignat va prochainement publier,

(1) *Drames liturgiques au moyen âge, texte et musique*, par M. Coussemaker, correspondant de l'Institut. — Paris, Didron, 1861.

(2) Plusieurs des faits ici rappelés ont été développés dans deux excellentes notices publiées dans les *Lectures et Mémoires* de l'Académie de Sainte-Croix, par notre laborieux professeur M. Ch. Cuissard : *Mystères joués à Fleury et à Orléans*, t. IV, 1865. — *Étude sur la musique dans l'Orléanais*, t. V, 1886.

Digitized by Google

contient aussi, au verso du dernier feuillet, un répons en l'honneur du saint, avec sa notation musicale qui semble appartenir à la fin du XIIe siècle.

Enfin de vieux missels et antiphonaires nous ont conservé quelques chants sacrés, accompagnés de leur antique mélodie.

Ces détails sommaires sur la musique au moyen âge dans notre Orléanais peuvent au moins indiquer le rang considérable de cet enseignement spécial dans l'ensemble des études.

IV

La notation musicale annexée par M. L. Delisle aux paroles de la cantilène, et que sa gracieuse obligeance nous permet de faire connaître à nos lecteurs (1), a donc pour nous un réel intérêt, en ajoutant un document nouveau au petit nombre de ceux que nous possédions à cet égard.

Elle offre cette particularité d'être écrite sur portée de cinq lignes, et non de quatre suivant l'usage habituel.

Il serait téméraire, assurément, en l'état actuel, d'affirmer que cette grave et mélancolique mélodie soit d'origine orléanaise ; mais assez de liens semblent l'y rattacher pour lui mériter une sérieuse attention, et ce jalon, placé par la main d'un maître dans un champ peu exploré, peut devenir le point de départ d'intéressantes recherches et de déductions inattendues.

Cette curieuse découverte n'est pas, au surplus, nous sommes heureux de le dire, le seul titre de M. L. Delisle à la gratitude des amis de nos vieux souvenirs.

Sa publication annotée *de la Vie de l'abbé Gauzlin* par

(1) Sur la demande de la Société, M. Léopold Delisle a bien voulu mettre à sa disposition le cuivre qu'il avait fait héliograver pour sa propre publication.

Digitized by Google

André de Fleury (1) a projeté de nouvelles lumières sur l'histoire de notre abbaye de Saint-Benoît au moyen âge.

Ses *Écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle* ont enrichi de textes oubliés et de révélations pleines d'intérêt notre patrimoine littéraire.

Ses érudites appréciations des manuscrits de Saint-Benoît, conservés en notre bibliothèque publique, ont fait mieux comprendre leur incomparable valeur; et l'ineffaçable flétrissure imprimée par ses écrits aux criminelles spoliations de Libri prépare, nous en avons la confiance, la réintégration des trésors qui nous ont été dérobés (2).

Et voilà qu'au moment où s'instruit la cause de béatification de notre Jeanne d'Arc, sa patriotique intuition découvre, avec une merveilleuse opportunité, dans les archives du Vatican, un des plus graves témoignages de la renommée d'héroïsme et de sainteté qui, à Rome même, couronna le nom de la Pucelle, à la nouvelle de la délivrance d'Orléans (3).

De tels services rendus à notre histoire locale ne sauraient s'oublier.

(1) *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury et archevêque de Bourges*, par ANDRÉ de FLEURY, publiée par M. Léopold DELISLE. (*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. II, p. 257, 1883.)

(2) *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, par M. Léopold DELISLE. *Paris*, Imprimerie nationale, 1883. — *Les manuscrits du comte d'Ashburnham*. — Rapport au Ministre de l'Instruction publique. *Ibid.* 1883.

M. Delisle a bien voulu, en outre, honorer de son patronage et de ses conseils *l'Inventaire des manuscrits du fonds de Fleury-Saint-Benoît à la Bibliothèque d'Orléans*, œuvre excellente de M. Ch. Cuissard, couronnée par la Société à son concours de 1880, et publiée, en 1885, avec une subvention de M. le Ministre de l'instruction publique.

(3) *Nouveau témoignage, relatif à la mission de Jeanne d'Arc*. — Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XLVI, 1885.

Digitized by Google

CIRCULAIRE

DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès des Sociétés savantes en 1886, en vous priant de lui donner toute la publicité désirable. Comme les années précédentes, il comprend cinq parties distinctes afférentes aux cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Les Sociétés savantes ont collaboré dans une large mesure à l'ensemble de ce programme; en réponse à ma circulaire du 12 mai dernier, elles m'ont transmis un grand nombre de sujets qu'elles jugeaient dignes de figurer à l'ordre du jour du Congrès, et le Comité, en arrêtant la rédaction définitive, a essayé de tenir compte de tous les vœux, s'attachant seulement à généraliser les termes de certaines questions quand elles ne semblaient viser qu'un intérêt local.

Un assez grand nombre de sujets d'études, surtout ceux qui intéressent les historiens et les archéologues, vous avaient été déjà soumis dans des sessions antérieures; vos Sociétés ont compris que les nombreuses et intéressantes communications auxquelles ils ont donné lieu n'avaient fait qu'en accentuer l'intérêt, et, devant les vœux émis, le Comité a cru devoir, cette année encore, les maintenir au programme.

L'initiative prise par vos Sociétés et que je tiendrai toujours à leur laisser m'est une garantie précieuse pour l'avenir : j'ai la confiance que l'an prochain, sur tous les points qui constituent ce programme et que j'ai choisis d'accord avec vous, MM. les délégués apporteront les résultats de leurs travaux et seront prêts à soutenir des discussions qui assureront l'éclat de votre

Digitized by Google

Congrès et en démontreront de plus en plus la haute importance scientifique.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

RENÉ GOBLET.

PROGRAMME

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1886.

I. — Section d'histoire et de philologie.

1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

2° Les esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen âge.

3° Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

5° Origine, importance et durée des anciennes foires.

6° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

7° Liturgies locales antérieures au XVIIe siècle.

8° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle.

9° Étude des anciens calendriers.

10° Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

11° Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France, depuis la renaissance jusqu'au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

12° Les exercices publics dans les collèges (distributions de prix, académies, représentations théâtrales, etc.), avant la Révolution.

13° Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule, servant encore aujourd'hui de limites aux départements et aux diocèses.

14° Étude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

15° L'histoire des mines en France avant le XVIIe siècle.

16° De la signification des préfixes EN et NA devant les noms propres dans les chartes et les inscriptions en langue romane.

17° Objet, division et plan d'une bibliographie départementale.

II. — Section d'archéologie.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Dresser la liste des sarcophages païens sculptés de la Gaule. En étudier les sujets, rechercher les données historiques et les légendes qui s'y rattachent et indiquer leur provenance.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

Digitized by Google

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler dans une région déterminée les édifices antiques de l'Afrique, tels que : arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Étudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfévrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

13° Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'organisation des musées archéologiques de province, leurs installations, leur mode de classement et pour en faire dresser ou perfectionner les catalogues?

Digitized by Google

III. — Section des sciences économiques et sociales.

1° Des procédés de mobilisation de la propriété foncière expérimentés ou proposés en France et à l'étranger (cédules hypothécaires, dettes foncières, billets de banque fonciers, etc.).

2° De la propriété en pays musulman.

3° Analyse des dispositions prises, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, pour créer et développer la vicinalité. Avantages et inconvénients de la prestation en nature; appréciation des conditions actuelles de la législation sur les chemins vicinaux.

4° Historique de la législation ayant eu pour but de conserver les forêts sous l'ancien régime et de nos jours. Indication de quelques mesures à prendre pour prévenir les défrichements et les exploitations abusives de bois et forêts des particuliers.

5° Réforme de l'impôt foncier des propriétés non bâties.

6° Quelles étaient les données générales de l'organisation des anciennes universités françaises? Y aurait-il avantage à créer des universités régionales? Quels services pourraient-elles rendre?

7° De l'enseignement agricole dans les écoles primaires.

8° Ouvrages anciens et tentatives diverses pour la réforme et l'amélioration des prisons avant 1789.

9° Messagers, messageries, courriers, poste dans une région donnée, du moyen âge à la Révolution.

10° La diminution de la population rurale.

11° Étudier la valeur vénale de la propriété non bâtie au XVIIIe siècle dans une province, et comparer cette valeur avec la valeur vénale actuelle.

12° Du crédit agricole et des moyens de l'organiser efficacement, son fonctionnement en Allemagne et en Italie. Syndicats d'agriculteurs pour l'achat des instruments et des engrais et pour la vente des produits; ne serait-ce pas là le moyen de résoudre la question du crédit agricole et des banques agricoles?

13° Étude des résultats statistiques de la participation aux bénéfices dans l'industrie.

Digitized by Google

14° Pourrait-on reprendre la frappe des pièces de 5 fr. en argent sans avoir à redouter un rapide drainage de l'or ?

15° Des conditions d'exécution qui peuvent justifier le rang que la transportation et la relégation occupent dans l'échelle des peines établies par le Code pénal et par la loi de 1885.

IV. — Section des **sciences** *mathématiques, physiques, chimiques, météorologiques et naturelles.*

Vingt-deux questions.

V. — Section de géographie historique et descriptive (créée par arrêté du 5 novembre 1885).

Le programme de cette section nouvelle se compose des questions suivantes :

1° N° 13, inscrite ci-dessus (p. 365) à la section d'histoire et de philologie.

2° et 3° Nos 4 et 5 de la section d'archéologie (p. 366).

4° Exposer les découvertes archéologiques qui ont servi à déterminer le site de villes de l'antiquité ou du moyen âge, soit en Europe, soit en Asie, soit dans le nord de l'Afrique.

5° Signaler les documents géographiques curieux (textes et cartes manuscrits) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements et des communes.

6° Étudier les mouvements généraux des sables en Afrique et en Asie. Déterminer les régions où les sables reculent et celles où ils progressent.

7° Étudier les résultats géographiques obtenus à la suite de grandes explorations accomplies récemment au Congo, dans l'Indo-Chine et au Tonkin.

8° Étudier les communications fluviales ou par canaux entre la Manche et la Méditerranée.

ORLÉANS. — IMPRIMERIE DE GEORGES JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 127.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1885.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 127.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1885.

Séance du vendredi 13 novembre 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président donne communication d'une lettre de M. Lallemand, faisant l'hommage à la Société de son livre intitulé : *Histoire des enfants abandonnés*, couronné récemment par l'Académie des sciences morales et politiques ; il accueillerait avec la plus vive reconnaissance les renseignements qui pourraient lui être transmis sur les établissements de bienfaisance de la province.

— M. le Président fait part à la Société de la mort de M. Egger, membre honoraire de la Société, survenue au cours des vacances, et donne lecture de la lettre qu'il a écrite au fils de notre regretté collègue, à l'occasion de cette perte si douloureuse pour le monde savant.

La Société en vote l'insertion au *Bulletin*.

Digitized by Google

MONSIEUR,

La Société archéologique de l'Orléanais a été profondément émue en apprenant la mort si inopinée de votre illustre père. M. Egger était intimement uni à Orléans par sa famille; et, bien que sa noble carrière se soit passée tout entière à Paris, à la Faculté des lettres, à l'Institut, il aimait à se souvenir de ses origines, et nous tenions à honneur de le regarder comme un compatriote.

Membre de notre Société depuis de longues années, il prenait un constant intérêt à nos modestes travaux, et trois fois il avait accepté de venir à Orléans présider notre séance solennelle du Concours quinquennal, nous laissant le vivant souvenir de sa parole si nourrie de doctrines, si bienveillante dans sa finesse, si féconde en aperçus nouveaux. Pour plusieurs d'entre nous, il était l'indulgent ami que tant de ses contemporains ont pu apprécier, toujours prêt à rendre un service, à partager une douleur, à s'associer à un succès auquel ses conseils, le plus souvent, n'avaient pas été étrangers.

Vous nous permettrez, Monsieur, d'unir nos regrets aux vôtres, et vous voudrez bien être près de Madame votre mère l'interprète de la sympathique condoléance et des respectueux hommages de notre Société, comme de la ville d'Orléans.

Agréez, Monsieur, la vive expression de mes sentiments distingués.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE,
Président de la Société archéologique.

— M. le Président ajoute que le bureau a reçu communication d'une notice fort remarquable, faite sur notre savant collègue par M. Bailly, son élève et son ami, et propose de faire la lecture de ce travail dans une séance spéciale à laquelle seraient convoqués les membres des deux autres Sociétés savantes d'Orléans, dont M. Egger faisait également partie.

Digitized by Google

Cette proposition est adoptée, et la Société fixe la séance extraordinaire au vendredi 27 septembre.

— M. Chouppe offre une aquarelle représentant une Lanterne des morts aux Moustiers (Loire-Inférieure).

Sur la demande qui lui en est faite, M. Chouppe voudra bien rédiger une petite note sur ce monument.

— M. de Molandon signale, dans le *Bulletin mensuel* des acquisitions de la Bibliothèque nationale, un ouvrage dû aux presses d'un imprimeur orléanais inconnu jusqu'ici, nommé Asselineau (1).

— Le même membre donne lecture d'un document trouvé par M. Delisle dans un manuscrit du Vatican signalé par le comte Balzani. Ce document est l'un des témoignages contemporains les plus éclatants rendus à Jeanne d'Arc à Rome, de son vivant même (1429) (2).

— M. Tranchau signale dans le dernier numéro de la *Revue critique* un compte-rendu du travail de M. G. Baguenault de Puchesse sur la *Campagne du duc de Guise dans l'Orléanais en 1587*, et de celui de M. de Molandon relatif au père de la Pucelle.

(1) Le titre de cet ouvrage est : TEMPLARII (*Stephani*), *Aurelii, in adventum domini Germani Ganeii, Aurelie episcopi, in edibus Petri Asselineau, Chalcographi, octavo kalendas septembres.* — Orléans, 1515, in-4° de 4 feuillets. Caractères gothiques.

Ce Pierre Asselineau est-il le même que Pierre Asselin, cité par M. Herluison dans ses *Recherches sur les imprimeurs et libraires* (p. 6), comme ayant imprimé en 1600 un ouvrage en latin de Jean d'Anglebermes ?

(2) Le prochain Bulletin donnera la traduction française de ce *nouveau témoignage* relatif à la mission de Jeanne d'Arc et un résumé succinct de la savante étude sur l'origine, la date et l'authenticité de ce précieux document historique insérés par M. Léopold Delisle dans la 46e livraison, récemment parue, de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Digitized by Google

Séance spéciale du vendredi 27 novembre 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Aux côtés de M. le Président prennent place : M. Bimbenet, Président de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans ; M. l'abbé Hautin, Président de l'Académie de Sainte-Croix, et M. Max Egger, professeur au collège Stanislas, deuxième fils de l'illustre défunt.

Dans l'assistance on remarque, parmi un grand nombre de membres des trois Sociétés savantes d'Orléans et de professeurs du Lycée, M. l'inspecteur d'Académie, M. le proviseur et M. le censeur.

M. le Président ouvre la séance par l'allocution suivante :

Messieurs,

Avant d'ouvrir cette séance, j'ai le très doux devoir de remercier, au nom de la Société archéologique, toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à son appel.

Si nous avons pris l'initiative de cette réunion, c'est que nous tenons en haute estime les liens de confraternité qui unissent nos Sociétés savantes orléanaises. Un peu diverses par les travaux particuliers auxquels elles se livrent, elles sont vraiment sœurs par le but élevé qu'elles poursuivent, par leur culte pour les arts et les lettres, par leur amour pour les belles choses, par leur admiration pour toutes nos gloires nationales. Quelle occasion meilleure pour les réunir que de leur offrir de rendre un commun témoignage de respect à la mémoire d'un homme qui leur tenait à toutes les trois par des liens intimes, d'un savant qui a donné durant une longue vie l'exemple de l'attachement au bien sous toutes ses formes, du devoir sévèrement rempli, d'un caractère à la hauteur de l'érudition la plus vaste et du talent le plus varié !

Mais je me reprocherais, Messieurs, de retarder d'un moment

Digitized by Google

le plaisir que vous fera goûter la notice sur la vie de M. Egger, composée avec un soin tout filial par M. Bailly, et je lui donne la parole pour commencer sa lecture.

Après cette lecture, dont l'intérêt captive pendant près de deux heures l'attention de toute l'assistance, M. Max Egger, avec une émotion qu'il avait peine à contenir, remercie chaleureusement M. Bailly et tous ceux qui, par leur présence à cette réunion, se sont associés à l'hommage rendu à son père par notre savant collègue.

La Société décide que la notice de M. Bailly sera insérée dans son *Bulletin* (1).

Séance du vendredi 11 décembre 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Sur la proposition de M. le Président, la Société arrête qu'elle souscrira à l'*Alliance française universelle.*

— M. Vignat communique un petit carré de papier noirci par la fumée, trouvé par M. Fournier jeune, sous la frise d'une cheminée ancienne en bois, qu'il était chargé de démolir dans une maison, n° 2 *bis*, de la rue des Grands-Champs (dite autrefois de Mes-Chevaux).

Ce papier, plié avec soin, et mis à cette place avec intention, ce semble, contient deux quatrains, de l'écriture du XVIe siècle, et qui n'ont d'autre signature que : « Ung pour tout ».

Le premier, dit M. Vignat, est l'épitaphe de Clément Marot, par le poète Étienne Jodelle :

Quercy, la court, le piedmont, l'univers
Me fist, me tint, m'enterra, me cogneust;
Quercy mon los, la court tout mon temps eut,
Piedmont mes os et l'univers mes vers.

(1) Cette notice terminera le VIIIe volume des *Bulletins*.

Digitized by Google

Le second quatrain est une épigramme sur Théodoze (*sic*) de Besze ; il est cité par Bayle ; le voici avec l'orthographe de notre vieux papier :

Baisze fut lors de la peste accuilly
Qu'il retouchait ceste harpe immortelle ;
Mais pourquoy fut Besze d'elle assailly ?
Besze assailloit la peste à tous mortelle.

Bèze, on le sait, a traduit cent psaumes non traduits par Clément Marot. C'est pendant ce travail qu'il tomba malade ; le dernier vers est une allusion à sa lutte contre la doctrine romaine.

Bayle attribue ce quatrain à Jodelle. M. Vignat ne l'a pas trouvé dans la dernière édition des œuvres de ce poète.

— M. le Président fait part à la Société du vœu émis par l'Académie de Sainte-Croix d'une réunion annuelle des trois Sociétés savantes d'Orléans.

La Société décide la prise en considération de cette proposition et en renvoie l'examen au bureau.

— M. le Président signale, dans le dernier *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, un compte-rendu des Mémoires contenus dans le XIXe volume de la Société.

Séance du mardi 22 décembre 1885.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. G. Baguenault de Puchesse, dont les fonctions de président expirent avec la présente séance, s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Arrivé au terme extrême du mandat que votre bienveillance m'a trois fois de suite imposé, j'ai le devoir de vous remercier

Digitized by Google

encore aujourd'hui du concours si unanime par lequel vous avez facilité ma tâche.

Grâce à votre zèle pour les intérêts de la Société, grâce à vos travaux persévérants, la période qui vient de s'écouler n'a pas été stérile. Sans parler des communications ordinaires, plus courtes, mais non moins importantes, qui trouvent place dans notre *Bulletin* trimestriel, nous avons publié deux volumes de *Mémoires* et deux *Atlas*, l'un en 1884 (le tome XVIII), l'autre il y a quelques semaines (tome XX, 1885). Vous ne me permettriez pas, Messieurs, de faire devant vous l'éloge de ces recherches, si diverses et si intéressantes, qui vont du XIIIe au XVIIe siècle, embrassant des sujets spéciaux à Orléans, comme l'Université et les comptes de ville, ou des épisodes tenant à l'histoire générale, — sans oublier la sainte héroïne à laquelle un de nos érudits collègues a voué un culte d'une ferveur inépuisable, — ou encore, passant de l'étude d'un objet d'art au récit détaillé de quelque heureuse fouille et à l'examen d'une inscription difficile à restituer. En même temps, nous avons imprimé le recueil du concours de 1880 (tome XIX, 1883); et celui moins considérable de cette année est déjà commencé.

Notre installation dans la salle des Thèses s'est achevée; nous devons à la générosité d'un de nos regrettés confrères d'avoir pu terminer le mobilier nécessaire à nos collections et à la tenue de nos séances, et jusqu'à ce fauteuil monumental, que vous allez attribuer tout à l'heure à un plus digne occupant.

L'Exposition rétrospective de 1884 a, en quelque sorte, consacré pour le public orléanais et pour les étrangers même l'affectation toute scientifique que l'administration a bien voulu faire de ce monument au profit de ceux qui ont contribué à le sauver d'une perte irréparable. Le curieux catalogue, publié par deux de nos collègues, avec tant d'érudition et de goût artistique, restera la preuve vivante du succès de cette exposition et de l'honneur mérité qu'elle nous a procuré.

Par une bonne fortune trop rare, la Société, pendant ces trois années, n'a eu à déplorer la perte d'aucun de ses membres titulaires. Trente nous étions, et trente nous nous retrouvons

Digitized by Google

encore ce soir, avec quelques années de plus, qui pèsent lourdement sur la tête de ceux qui se croyaient jeunes, tandis que nos doyens nous donnent l'exemple, difficile à suivre, d'une vieillesse qui ne paraît pas, et d'une activité intellectuelle qui ne connaît point de défaillance. Pourquoi faut-il que l'un de ceux-là, dans le cabinet duquel la Société a pris naissance, il y a près de quarante ans, ne veuille pas, une fois encore, accepter l'honneur que tous lui préparaient et qu'il faudra lui réserver pour le cinquantenaire ?

C'est notre gloire, Messieurs, d'être fidèles à nos traditions déjà respectables. Chaque jour apporte sa pierre à l'œuvre de reconstruction de nos origines nationales, pour laquelle l'histoire et l'archéologie se prêtent un mutuel secours. Mais, tout en étudiant le passé, nous ne saurions oublier ceux de nos contemporains — et non des moins illustres — qui ont encouragé les travaux de la Société de toute la force de leur autorité et de leur savoir. C'est ainsi que, tout récemment, confiants dans le charme d'une plume éloquente et émue, nous avons pu convier nos confrères des Sociétés savantes d'Orléans à rendre hommage avec nous à la mémoire de M. Egger, l'un de nos membres honoraires. Grâce à la bonne volonté de tous, cette initiative a été goûtée, et nous espérons qu'elle sera le point de départ d'autres réunions de ce genre. Les académies, comme les nations, s'honorent par la reconnaissance, et nos statuts mêmes nous forcent très sagement de laisser à la politique le monopole de l'ingratitude.

Quant à nous, Messieurs, nous continuerons à poursuivre, dans l'union et dans le travail, nos communs efforts vers une science moins ardue que ne le croit le vulgaire ; car ceux qui essaient d'y contribuer pour leur modeste part sont assurés de trouver, dans votre indulgence même, leur meilleure récompense.

— M. le Secrétaire donne lecture du *Bulletin* du troisième trimestre de l'année 1885. Ce *Bulletin* est renvoyé à la Commission des publications.

Digitized by Google

— M. l'abbé Porcher, chanoine honoraire de Blois, secrétaire de Mgr l'Évêque, est élu associé correspondant.

— Conformément à l'art. 13 de ses statuts, la Société procède au renouvellement du bureau pour l'année 1886.

MM. Tranchau et de la Rocheterie sont nommés Président et Vice-Président, en remplacement de M. Baguenault de Puchesse, non rééligible, et de M. Desnoyers, qui a décliné la candidature pour la présidence.

M. Léon Dumuys est élu secrétaire, à la place de M. Basseville, démissionnaire.

M. l'abbé Cochard est élu vice-secrétaire archiviste, en remplacement de M. Tranchau, élu président.

MM. Baguenault de Puchesse, Vignat et Basseville, sont nommés membres de la Commission des publications, en remplacement de M. Jarry, non rééligible, de M. Tranchau, élu président, de M. Dumuys, élu secrétaire.

M. Basseville sortira en 1886, et M. Vignat en 1887.

M. Delorme est élu membre de la Commission de la Bibliothèque.

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1885.

I. — DONS DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Gazette des Beaux-Arts : les 12 numéros de l'année 1885.

Chronique des Arts : année 1885.

Romania : janvier, avril 1885, nos 53, 54.

Répertoire des travaux historiques, t. III, nos 1, 2 et 3.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques : année 1885, nos 1 et 2.

Bulletin historique et philologique, année 1885, nos 1 et 2.

Digitized by Google

Bulletin des Bibliothèques et des Archives, année 1884, 4 numéros avec table.

Journal des Savants, année 1885.

Discours de M. Goblet, ministre de l'Instruction publique, à la réunion des Sociétés savantes, 1885.

Annuaire de l'Association des études grecques, 18e année, 1884.

Documents inédits (Imprimerie nationale) :

Mistère du siège d'Orléans, 1 vol. in-4°.

Procès-verbaux des États-Généraux de 1593, 1 vol.

Lettres des Rois et Reines, de Louis VII à Henri IV, 2 vol.

Négociations sous François II, 1 vol.

Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle, par M. de Guilhermy, 5 vol.

Monographie de la cathédrale de Chartres, texte 1 vol. ; — planches : 1 vol. gr. in-f°.

II. — DONS ET HOMMAGES.

M. Auvray (Lucien), archiviste-paléographe. — *Position des thèses soutenues par les élèves de l'École des chartes en 1885.*

M. Baguenault de Puchesse (Gustave). — Quatre numéros de la *Revue des questions historiques.*

Mgr Barbier de Montault. — *Le martyrium de Poitiers.* Poitiers, 1885, brochure in-8°.

M. Basseville. — *Archives communales de Romorantin antérieures à 1790*, par F. Bournon, archiviste du département de Loir-et-Cher. Blois, 1885, gr. in-4°.

M. Boullé, Premier Président de la Cour d'appel d'Orléans. — *Discours d'installation.*

M. de Braux. — *Note bibliographique sur une pièce de vers d'Alphonse de Ramberviller*, brochure de 4 pages in-8°.

M. Chouppe. — *Lanterne des morts au village de Moutiers (Loire-Inférieure)*, aquarelle.

M. Colleville (vicomte de). — *La mission secrète du général-major baron de Kalb*, brochure in-18. Paris, 1885.

Digitized by Google

M. Corblet (l'abbé). — *Recherches historiques sur les agapes.* — *Des dictons historiques et populaires de Picardie.*

M. Léopold Delisle. — *Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale*, catalogue analytique, 1 vol. in-8°.

M. Desnoyers (l'abbé). — *Journal* (manuscrit) *de Sylvain Rousseau, marchand grainetier à Orléans*, 3 cahiers, 1767 à 1805.

M. Dumuys (Léon). — *Mémoire sur un moule mérovingien*, 1885. (Extrait des *Memoires* de la Société.)

M. Hermann Hagen. — *Berner Palimpsestblattes zur Passio Sancti Sebastiani*, brochure in-8°, Vienne, 1884. — *Cinquantenaire de l'Université et de l'Académie de Bâle* (en latin), brochure in-4°. Berne, 1885.

M. Hénault (l'abbé). — *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Troyes, Sens, Orléans*, 1 vol. in-8°, 1881.

M. Herluison. — *Notice des collections composant le Musée de Jeanne-d'Arc.* — *Portrait de Desfriches* (Cochin, 1765).

M. Lallemand (Léon). — *Histoire des enfants abandonnés et délaissés* (couronné par l'Académie des sciences morales et politiques), 1 vol. in-8°, Picard. Paris, 1885.

Société de secours aux blessés. — Comité du Loiret, assemblée générale de 1885.

M. Loiseleur. — *L'Université d'Orléans pendant la période de décadence*, d'après des documents récemment découverts, brochure in-8°, 1880. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.*)

M. Lorin de Chaffin. — *Essai historique sur la ville et le canton de Beaugency*, 2 vol. in-18, 1856. — *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale*, par Ad. Duchalais. Paris, 1846, 1 vol. in-8°.

M. Lour (Eugène). — Deux plans de Beaugency gravés.

M. L.-B. Marchand. — *Histoire de la ville, des seigneurs et du comté de Gien*, brochure in-18. Herluison, 1885.

M. de Maulde. — *Pierre de Rohan, duc de Nemours, dit le maréchal de Gié*, brochure in-4°. Imprimerie nationale, 1885. (Extrait des *Documents inédits.*)

Digitized by Google

M. Morel-Fatio. — *Histoire monétaire de Lausanne*, fragment extrait de la *Société suisse de numismatique*.

M. Périgois, député de l'Indre. — *Francisci Florentis jurisconsulti Aurelianensis primum, deinde parisiensis, opera juridica*, 2 vol. reliés en un. *Parisiis*, 1679.

M. Pérot (Francis). — Diverses brochures extraites de la *Revue bourbonnaise : Le Ré des écoliers; La montagne de l'école; Le Ré mur Sinte. Le dolmen du Maroc; Catalogue de l'Exposition de Moulins, 1885*.

M. le docteur Plicque. — *Un talisman gallo-romain*. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand.*)

M. le Préfet du Loiret. — *Rapports et procès-verbaux de la session d'août 1884*.

M. Raguenet de Saint-Albin (Octave). — *Joseph-Étienne Vaslin, annaliste de l'église de Beauvais*. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, t. V.)

M. Vignat (Eugène). — *Les lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel*, 1 vol. in-8°, 1884. Orléans, Herluison.

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Abbeville. — Société d'émulation. — *Bulletins*, année 1884. Table analytique.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn :* nos 11 et 12, novembre et décembre 1884; — nos 1 à 10, janvier à octobre 1885.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin* n° 4 de 1884 ; — nos 1, 2, 3 de 1885. — *Mémoires*, 3e série, t. VIII, 1885.

Angers. — Académie des sciences et belles-lettres. *Mémoires*, t. XXXVIII, 1883.

Angers. — Société nationale d'agriculture. *Mémoires*, t. XXVI, 1884.

Digitized by Google

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires*, t. XV.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires*, t. XIII, 1884.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletin*, 1884, 2e partie, et t. XXXIX, 1885.

Beauvais. — Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise. *Mémoires*, t. XII, 2e partie.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Mémoires*, 5e série, t. IX, 1884.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2e série, t. XII, 2e livr., 1884.

Bone. — Académie d'Hippone. *Bulletins* nos 9, 10, 12, 14, 15, 17, 19, 21.

Bordeaux. — Société archéologique. *Bulletins*, t. VIII, 4e fascicule de 1881; t. IX, 1er fascicule de 1882.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. — *Bulletins*, 3e vol., 7e liv. de 1884; les trois premiers trimestres de 1885.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, 4e trimestre 1884; 18e année, les 4 livr. de 1885.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires*, t. XII, 1884. — *Armorial général*, 2e fascicule.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. VII, 3 livr. de 1885.

Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. *Bulletin*, t. IX, 3e fascicule de 1884; t. X, les 3 premiers de 1885.

Châlons-sur-Marne. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. *Mémoires*, année 1883-1884 avec planches.

Châlon-sur-Saône. — Société d'histoire et d'archéologie. *Mémoires*, t. VII, 2e partie.

Chambéry. — Académie des sciences, arts et belles-lettres de la Savoie. *Mémoires*, 3e série, t. VII et X.

— Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires* et *Documents*, t. XXIII, 1885.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletins*, nos 169 à 171. — *Mémoires*, t. II et III. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau.

Digitized by Google

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletin*, nos 63 à 67.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, année 1883.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires*, t. XXV, 1883; t. XXVI, 1884. — *Bulletin*, nos 27 à 37.

Constantine. — Société archéologique. *Recueil des Notices et Mémoires*, t. XXIII.

Dijon. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, année 1885 (6 livraisons).

Dijon. — Académie des sciences, arts et belles-lettres. *Mémoires*, t. VIII, 1883 et 1884. *Bibliographie bourguignonne*, par Ph. Milsand.

Dijon. — Commission des antiquités de la Côte-d'Or. *Mémoires*, années 1878 à 1884.

Draguignan. — Société d'études. *Bulletin*, t. XIV, 1882-83.

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales*, année 1885.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales*, 4e trimestre de 1884, 1er trimestre de 1885.

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*, les 4 numéros de 1885.

Le Havre. — Société d'études diverses. *Recueil des publications*, 1880 à 1883, année 1884, 4 fascicules.

Langres. — Société historique et archéologique. *Mémoires*, t. III, no 5, 1885. — *Bulletin*, t. II, nos 24 à 31.

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletin*, t. XXI et XXII, 1re et 2e livr. *Registres consulaires de la ville de Limoges*, 2e registre, 1592-1662, 1884.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires*. 3e série, Ve vol., 1885. *Notice sur les anciens vitraux des églises de Saint-Julien et de Notre-Dame-de-Brou*, par Prost, no 1.

Lyon. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires* (classe des lettres), t. XXI et XXII.

Lyon. — Musée Guimet. *Revue de l'histoire des religions*, t. X et XI, no 1 du t. XII. — *Annales du Musée*, t. VII.

Digitized by Google

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, t. XV et XVI, 1884.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. *Bulletin*, 2e série, t. XXII, 1884-85; 1886, 1er fascicule.

— Société philotechnique du Maine. *Bulletin*, 4e année, 2e fascicule.

Marseille. — Société de statistique. *Répertoire des travaux*, t. XLI, 1re partie, 1885.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin*, les 4 livraisons de 1884, t. XII.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires*, t. VII, 2e fascicule, 1883-1884 (section des lettres).

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Journal*, 1884. — *Mémoires*, 3e série, XIIe vol., 1884.

— Académie de Stanislas. *Mémoires*, 5e série, t. II, 1884.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales*, vol. V de la 6e série, 1884.

— Société archéologique. *Bulletin*, t. XXIV, 1885.

Nice. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, *Annales*, t. IX, 1884.

— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, nos 98, 99, 100, 101, 1885.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 8e série, t. VI, 1883.

Orléans. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts. *Mémoires*, t. XXV, 1885, 1er et 2e trimestres.

Paris. — Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire*, les 4 trimestres de 1884.

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin*, année 1884, t. XI; 1885, t. XII (11e feuille).

— Société des études historiques. — *Revue*, 4e série, t. II, (50e année), 1885.

— Bibliothèque de l'École des chartes, année 1885, 6e liv. (XLVIe volume).

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 3e série, t. XIII, 1883-1884. — *Bulletin*, 1re année, 1841 ; 2e année, 1842.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.

Digitized by Google

Bulletin, 1883, 6e livraison du t. XI. — Les 6 livraisons du t. XII, 1885.

Poitiers. — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, les trois premiers trimestres de 1885. — *Mémoires*, 1883 et 1884, t. VI et VII.

Rodez. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. *Mémoires*, t. XIII (1860-1884). — Bonal, *Comté et comtes de Rodez*.

Romans. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*. 7 livraisons, 1884-1885, de 26 à 33.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1883-1884.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletin*, t. VI, 2e livr., 1884.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin*, livr. 132, 133, 134, 135, 136 (1885). — *Mémoires*, t. XIX, 1884-1885.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletins*, t. V, 3e, 4e, 5e, 6e livr., 1885.

— Société d'archéologie. *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques*, 3e série, t. I; 4 livraisons, 1885.

Senlis. — Société archéologique. *Comptes-rendus* et *Mémoires*, 2e série, t. IX, 1884.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique. *Bulletin*, t. XII, XIII, XIV, 1881, 1882, 1883.

Toulon. — Société des sciences, belles-lettres et arts du Var. *Bulletin*, t. XII, 1884, 1er fascicule.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin des séances*, d'avril à juillet 1884. — *Mémoires*, t. XIII, 2e livr., 1884.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. VI, année 1884; 1er et 2e trimestres 1885.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, année 1885, 4 livraisons : 72 à 75.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, nos 1 à 10, 1885.

Digitized by Google

Vannes. — Société polymathique du Morbihan. *Bulletin*, années 1883, 1884.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. *Bulletin*, t. XXIII, 1884.

IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Bruxelles. — Société royale de numismatique belge. *Revue de numismatique*, 1885, 41e année, 4 livr., avec planches.

— Commission royale des monuments d'art et d'archéologie. *Bulletins*, 20e année, 9 à 12. — 21e année, de 1 à 8 (1882).

Genève. — Société de géographie. *Le Globe*, t. XXIII, nov. 1884 à mai 1885.

— Institut national genevois. *Mémoires*, t. XV, 1880-1883. — *Bulletin*, t. XXVI, 1884.

Gorlitz. — Commission de la Société des belles-lettres de Haute-Lusace, 60e vol., 2e partie, 1884.

Liége. — Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, t. XXVIII, 1884, 1re livraison.

Lund. — *Universitas Lundensis. Acta universitatis*, t. XX en 4 volumes, 1883-84. — Catalogue de sa bibliothèque, 1884.

Namur. — Société archéologique. *Annales*, t. XVI, 3e livr., 1885. — *Bibliographie namuroise*, par Doyen, 1re partie, 2e livr.

Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'archéologie russe. *Essai sur le costume et les armes des gladiateurs*, 1 vol., 1882. — *Bulletin archéologique*, t. II, 1882.

Stockholm. — Académie royale. 2 vol. de *Mémoires*, 1882, in-4o et in-8o.

Tongres. — Société scientifique et littéraire. *Bulletin*, t. XVI, 1884.

Vienne. — Société impériale et royale de géographie. *Communications de la Société géographique* (en allemand), t. XXVII.

Washington. — Smithsonian institution. 2e Rapport du *Bureau d'ethnologie*. — *Annual report of the board of Regents*, 1882. — *Contributions to north americain ethnology*, V, 1882.

Digitized by Google

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Viestnik*, VI, les 4 livr. de 1885.

V. — ACQUISITIONS.

Traité historique et pratique des Archives publiques, par Gabriel Richou, 1885, Paris, 1 vol. in-8°, P. Dupont.

Le bourg d'Avenum, ses murailles, ses tours, ses temples, avec planches, par Poullain, membre de la Société française d'archéologie, Orléans.

VI. — ABONNEMENTS.

Revue critique, année 1885.

Revue historique, les 6 livraisons de 1885.

Bulletin de la Société bibliographique, les 12 livraisons de 1885.

Polybiblion, partie littéraire et partie technique, année 1885.

Bulletino di archeologia cristiana, de Rossi, 4e série, 3e année, livr. 1, 2, 3, 1884-85.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, les 4 livraisons de 1885, t. XIV.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 128.

PREMIER TRIMESTRE DE 1886.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 128.

PREMIER TRIMESTRE DE 1886.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

—

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

MM. le Général commandant le 5e corps d'armée à Orléans.
le premier Président de la Cour d'Orléans.
le Préfet du Loiret.
le Préfet de Loir-et-Cher.
le Préfet d'Eure-et-Loir.
l'Évêque d'Orléans.
l'Évêque de Blois.
l'Évêque de Chartres.
le Maire d'Orléans.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

1859 MM. Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris.

1865 Chabouillet, conservateur au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12, Paris.

Grandperret, ancien garde des sceaux, sénateur, rue de Marignan, 24, Paris.

1869 Witte (de), membre de l'Institut, rue Fortin, 5, Paris.

1874 Rozière (de), membre de l'Institut, sénateur, rue Lincoln, 8, Paris.

Barthélemy (Anatole de), membre du Comité des travaux historiques et de la Société des Antiquaires de France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9, Paris.

1875 Wallon, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais Mazarin, Paris.

Jourdain, membre de l'Institut, rue Cambon, 21, Paris.

1883 Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Picot (Georges), membre de l'Institut, rue Pigalle, 54, Paris.

Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, Gontaud (Lot-et-Garonne).

1885 Luce (Siméon), membre de l'Institut, boulevard Saint-Michel, 95, Paris.

Lasteyrie (Robert de), professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue des Saints-Pères, 13.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1).

1849 MM. * Desnoyers, vicaire général, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, Directeur du Musée historique.

(1) Les noms des membres fondateurs sont précédés d'un astérisque. — Les autres membres sont inscrits à la date de leur admission.

Digitized by Google

1852 MM. Chouppe, professeur de dessin au Lycée et aux Écoles normales, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Tranchau, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris.

1855 Boucher de Molandon, membre non résidant du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, membre de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans.

1857 Baguenault de Viéville, ancien président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1857 Collin, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1859 Loiseleur, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1860 Basseville, avocat, conseiller général de Loir-et-Cher, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

Gastines (Léonce de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

Vignat (Gaston), propriétaire.

1865 Jarry (Louis), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1868 Beaucorps (Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1869 Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'Académie de Sainte-Croix, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France.

Rocheterie (Maxime de la), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1871 Dr Patay, médecin chef de service à l'Hôtel-Dieu, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1875 Cochard (abbé), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

Digitized by Google

1875 MM. VAUZELLES (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix.

1876 BAILLET, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

* BIMBENET (Eugène), président de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

BAILLY, professeur au Lycée, membre du Conseil académique de Paris, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1877 DANTON, chef de division à la Préfecture du Loiret.

1878 DAVOUST (Émile), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1879 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix.

1880 DUMUYS (Léon), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, attaché au Musée historique.

1881 THILLIER, notaire, ancien élève de l'École des chartes.

DELORME, président du Comité départemental de secours aux blessés du Loiret.

1882 HERLUISON, libraire-éditeur.

POMMIER, juge d'instruction au Tribunal civil d'Orléans.

1883 FOURNIER jeune, architecte.

1886 GUERRIER, docteur ès-lettres, professeur au Lycée, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

1849 MM. DUPRÉ, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue Donnissan, 41, à Bordeaux.

1851 MAÎTRE (abbé), rue de Beauce, à Pithiviers (Loiret).

MARCHAND, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).

1851 DELAUNE, avocat à Romorantin.

Digitized by Google

1854 MM. Ballot, docteur-médecin à Montargis.
Laurand (Jules), au château des Montils (Loir-et-Cher).
1857 Saint-Laumer (de), ancien maire de Chartres.
1858 Demersay (Alfred), à La Chapelle-sur-Aveyron (Loiret).
1859 De la Tour, percepteur à Saint-Maurice-sur-Fessard (Loiret).
1862 Pillard, docteur-médecin à Ladon.
1867 Courcy (marquis de), conseiller général du Loiret, au château de Claireau, à Sully-la-Chapelle (Loiret).
1880 Maulde (de), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut, ancien sous-Préfet, à Flottin, près Boiscommun (Loiret).
1872 Rancourt de Mimerand (Achille de), à Cernoy (Loiret).
1873 Vernon (comte de), château de la Briais, à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure).
Aboville (vicomte d'), ancien député, au château de Rouville, près Malesherbes (Loiret).
Clouet, architecte, à Boulogne-sur-Seine, rue Escudier, 7 *bis*.
Filleul (Edmond), propriétaire, à Montbouy (Loiret).
1874 Foucher, curé-doyen de Meung (Loiret).
1876 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142, à Paris.
Chasseval (Henri de), au château du Muguet, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).
1883 Buchet, ancien avoué, rue de Vaugirard, 111, à Paris.
Besnard, ancien magistrat, à Courbanton, près Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher).
1884 Debrou (Paul), ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, château du Mazuray, commune de Ménestreau-en-Villette (Loiret).
1885 Vignat (Eugène), ancien député, ancien maire d'Orléans, château de la Salle, Boigny (Loiret).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

1850 MM. Duval (l'abbé), à Amiens.
Courmont, ancien directeur des beaux-arts, à Cannes (Var).
1852 Raoul-Duval, premier président honoraire de la Cour d'appel de Bordeaux, avenue Kléber, 78, à Paris.

Digitized by Google

1852 MM. CORBLET (l'abbé J.), chanoine, directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Versailles.
GARNIER (Jules), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
1856 BARTHÉLEMY (Édouard de), membre du Comité des travaux historiques, rue Las-Cases, 22, à Paris.
1863 MALLET (Fernand), à Amiens.
1864 REY, membre de la Société des Antiquaires de France, rue de la Néva, 10, à Paris.
1868 GESLIN, ancien attaché au Musée des antiques du Louvre, rue de la Condamine, 21, à Paris.
1869 RUELLE, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, Paris.
1870 PÉROT, membre de la Société d'émulation de l'Allier (Moulins).
1873 CHOLLET (Alfred), rue Millevoie, à Abbeville (Somme).
DUCHATEAU, curé-doyen de Chécy (Loiret).
GOURDON, vétérinaire, à Malesherbes (Loiret).
1874 LOREAU, conseiller général du Loiret, à Briare (Loiret).
1875 MARTELLIÈRE, ancien magistrat, à Pithiviers.
1876 le Curé de Saint-Benoît-sur-Loire.
RATHOIN, curé de Montigny (Loiret).
BERTON, curé de Saint-Martin-d'Abbat (Loiret).
MORILLON, cité Condorcet, 4, à Paris.
FELICE (Paul de), pasteur à Chartres (Eure-et-Loir).
AUDOUARD, curé de Trinay (Loiret).
LAFENESTRE (Georges), conservateur-adjoint et professeur au Louvre, rue Jacob, 23, à Paris.
1878 AMELOT, curé de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).
CHAGOT (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne).
1879 LE ROY, avoué à Montargis (Loiret).
LA VALLIÈRE (de), directeur d'assurances à Blois.
COURTIN (Henri), à Brinille, par Bourmont (Haute-Marne).
HAUVETTE-BESNAULT, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université, à Paris.
DORANGE, curé de Crottes.
BONNARDOT, archiviste-paléographe, sous-inspecteur du service historique de Paris, rue de la Santé, 46, Paris.
1880 GILLET, curé de Sougy (Loiret).
1881 CARTAUD, curé-doyen de Puiseaux.
1882 CROCHET, curé-doyen de Ferrières.
SAINSOT, curé-doyen de Terminiers (Eure-et-Loir).

Digitized by Google

1882 MM. La Croix (le R. P. de), membre de la Société des Antiquaires de France, à Poitiers (Vienne).
D'Arc (Pierre), avocat à la Cour d'Appel d'Aix (Bouches-du-Rhône).
De Braux, à Boucq, par Foug (Meurthe).
Benard (Agricol), dessinateur, 17, rue de la Collégiale, Paris.
1883 Grellet-Balguerie, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.
1884 Argant, curé de Chevilly (Loiret).
Stein, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbé-Grégoire, 37, Paris.
1885 Simon (Gabriel), président du Tribunal civil de Gien.
Champion, instituteur à Coulmiers.
Foucher-Veillard, pharmacien, à Beaugency.
Guignard, vice-président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, à Chouzy, près Blois.
1886 Porcher (l'abbé), docteur en théologie, chanoine honoraire, à Blois.
Casati, conseiller à la Cour de Paris, 25, rue Las Cases, Paris.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1849 MM. Morel-Fatio, conservateur du Musée de Lausanne (Suisse).
Marmol (Eugène del), président de la Société archéologique de Namur.
1852 Chalon (Renier), président de la Société belge de numismatique, rue du Trône, 113, à Bruxelles.
l'Évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice-en-Valais (Suisse).
Kohne (de), secrétaire de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg.
Roach-Smith (Charles), à Londres.
1876 Rivier (Alphonse), professeur de droit, à Bruxelles.
1883 Hagen (Hermann), professeur à l'Université de Berne (Suisse).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES.

Abbeville. — Société d'émulation.
Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Albi. — Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angers. — Société académique de Maine-et-Loire.
Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente.
Arras. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Arras. — Commission des Antiquités du Pas-de-Calais.
Autun. — Société éduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
Belfort. — Revue d'Alsace.
Besançon. — Société d'Émulation du Doubs.
Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bone. — Académie d'Hippone.
Bordeaux. — Société archéologique.
Boulogne-sur-Mer. — Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Bourg. — Société d'Émulation de l'Ain.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
Bourges. — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.
Brive. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Castres. — Commission d'antiquités.
Chalon-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Digitized by Google

Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Châteaudun. — Société archéologique dunoise.
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Cherbourg. — Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Constantine (Algérie). — Société archéologique.
Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Dijon. — Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Dijon. — Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses.
Douai. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Draguignan. — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
Épinal. — Société d'Émulation des Vosges.
Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais.
Gap. — Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.
Grenoble. — Académie Delphinale.
Guéret. — Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Langres. — Société historique et archéologique.
Le Havre. — Société havraise d'études diverses.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.
Le Mans. — Société philotechnique du Maine.
Lille. — Commission historique du Nord.
Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.
Lons-le-Saulnier. — Société d'Émulation du Jura.
Lyon. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Lyon. — Société littéraire, historique et archéologique.
Lyon. — Musée Guimet.
Mâcon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
Marseille. — Société de Statistique.
Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne.
Montbéliard. — Société d'Émulation.
Montpellier. — Académie des Sciences et Lettres.
Moulins. — Société d'Émulation du département de l'Allier.
Nancy. — Société d'Archéologie lorraine.
Nancy. — Académie de Stanislas.
Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
Nantes. — Société archéologique.
Nevers. — Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.

Digitized by Google

Nice. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Nice. — Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes.
Nîmes. — Académie de Nîmes.
Orléans. — Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Orléans. — Académie de Sainte-Croix.
Paris. — Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; — *Bulletin des travaux historiques et scientifiques;* — *Répertoire des travaux historiques.*
Paris. — Institut de France; — *Journal des Savants.*
Paris. — Société des Antiquaires de France.
Paris. — Société de l'Histoire de France.
Paris. — Société française de Numismatique et d'Archéologie.
Paris. — École des Chartes.
Paris. — Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments.
Paris. — Société des études historiques.
Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord.
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet. — Société archéologique.
Rennes. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
Rodez. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Romans. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
Rouen. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Saintes. — Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure.
Senlis. — Comité archéologique.
Sens. — Société archéologique.
Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique.
Toulon. — Académie du Var.
Toulouse. — Société archéologique du midi de la France.
Tours. — Société archéologique de Touraine.
Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Valence. — Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme.
Valenciennes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Digitized by Google

Vannes. — Société polymathique du Morbihan.
Vendôme. — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
Verdun. — Société philomathique.
Versailles. — Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. — Commission royale des monuments.
Bruxelles. — Société de Numismatique belge.
Christiania. — Université royale de Norvège.
Genève. — Société de Géographie.
Genève. — Institut national genevois.
Genève. — Société d'Histoire et d'Archéologie.
Gorlitz (Prusse). — Société scientifique de la Haute-Lusace.
Liège. — Institut archéologique liégeois.
Lund (Suède). — Universitas Lundensis.
Luxembourg. — Société archéologique et historique.
Metz. — Académie.
Namur. — Société archéologique.
Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
Stockholm. — Académie royale.
Tongres. — Société des Sciences et Lettres du Limbourg.
Vienne (Autriche). — Institut géographique.
Washington. — Smithsonian institution.
Zagreb. — Société archéologique croate de Zagreb (Agram).

BIBLIOTHÈQUES QUI REÇOIVENT LES PUBLICATIONS.

La bibliothèque publique de la ville d'Orléans.
— de la Cour d'appel d'Orléans.
— du grand Séminaire d'Orléans.
— du petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.
— du petit Séminaire de Sainte-Croix.
— administrative de la Préfecture du Loiret.
— des employés du Loiret.
— du Lycée d'Orléans.
— de l'École normale primaire du Loiret.

Digitized by Google

La bibliothèque de la réunion des officiers d'Orléans.
— publique de la ville de Montargis.
— publique de la ville de Pithiviers.
— publique de la ville de Blois.
— publique de la ville de Chartres.
— Mazarine (Paris).
— de l'Université, à la Sorbonne (Paris).
— de la Société de l'Histoire de France aux Archives nationales (Paris).
M. l'Administrateur des Musées nationaux.
M. le Conservateur du Musée de Saint-Germain.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1886

Président. — M. Tranchau.
Vice-Président. — M. Max. de la Rocheterie.
Secrétaire. — M. Dumuys.
Vice-Secrétaire-Archiviste. — M. l'abbé Cochard.
Trésorier. — M. Thillier.
Commission des publications. — MM. Baguenault de Puchesse, Vignat et Basseville.

Digitized by Google

Séance du vendredi 15 janvier 1886.

Présidence de M. Tranchau, *président.*

M. Tranchau, nommé président aux élections du 22 décembre, ouvre la séance par l'allocution suivante :

Messieurs et chers collègues,

Un sentiment très sincère, bien plus que l'usage et la convenance, me commande ma première parole. Elle ne peut être que l'expression d'une profonde gratitude pour le témoignage de confiance, et, j'oserai dire, d'amitié, qui m'a forcé de m'asseoir, pour une année, sur ce fauteuil. J'aurais été heureux de garder le modeste emploi que vous m'aviez plusieurs fois donné, le seul qui convienne à mes goûts et à mes aptitudes : vous en avez décidé autrement ; je m'incline ému et reconnaissant. Cet honneur, que je n'avais ni désiré, ni recherché, vous avez voulu me le conférer comme couronnement d'une carrière qui s'achève, et comme souvenir des trente-trois années que j'ai passées, presque sans interruption, parmi vous. Ce n'est pas mes travaux que vous avez entendu récompenser ; — ils sont bien humbles et occupent peu de place dans vos recueils. — Tous ceux qui m'ont précédé à la présidence s'étaient distingués par des recherches, des études, des mémoires, des livres, en un mot par une compétence d'archéologue, de numismate ou d'historien que j'envie et que j'admire, sans espérer pouvoir y atteindre jamais. Je ne suis plus d'âge à apprendre, ni surtout à produire, pas même un discours académique. Car l'activité féconde du travail dans la vieillesse est un privilège rare, départi à plusieurs d'entre vous pour notre grand profit, mais dont la nature se montre généralement avare, et qu'elle m'a refusé.

Digitized by Google

Vous avez eu, messieurs, onze présidents, — dont quelques-uns plusieurs fois élus, — depuis la fondation de notre Société, née, vous le savez, dans le cabinet de notre vénéré confrère, M. l'abbé Desnoyers, le 28 janvier 1848.

Je me suis fait, d'après nos *Bulletins*, l'histoire de leur présidence. J'aurais eu grand plaisir à retracer ici la physionomie de chacun d'eux, et tout au moins l'esquisse des services qu'ils nous ont rendus; c'eût été leur payer une fois de plus la dette de notre reconnaissance. Je renonce avec peine à cette revue rétrospective, dans la crainte de répéter ce que vous savez tous, et de blesser la modestie de ceux d'entre eux qui m'écoutent. Je me borne à rappeler, pour m'exciter moi-même à l'effort, que tous ont contribué largement à élever notre Compagnie à une hauteur d'où il ne faut pas la laisser déchoir. Et c'est là précisément ce qui m'effraie, je le dis sans fausse modestie.

Le Président d'une Société comme la nôtre doit n'être étranger à aucune partie du vaste domaine de l'archéologie; il doit être toujours prêt à donner son opinion sur les questions qui peuvent être soulevées parmi vous sur la numismatique, l'épigraphie, la philologie, l'architecture, les arts, les belles-lettres, l'histoire, et, en me regardant de l'œil même le plus indulgent, je me trouve sur tous ces points d'une grande pauvreté.

Donc, Messieurs et chers collègues, j'ai besoin, pour m'aider à remplir ma tâche, de toute votre amicale bienveillance et de l'appui constant du Bureau, dont je ne manquerai pas d'invoquer les conseils et les lumières en toute circonstance.

A défaut des qualités, des mérites et des titres que vous aviez trouvés chez mes prédécesseurs, je vous apporte ma bonne volonté et mon dévoûment absolu. Mon plus vif désir comme le vôtre à tous, c'est de voir toujours régner entre nous l'union la plus parfaite, la plus affectueuse courtoisie dans nos relations, un sincère esprit de concorde dans les discussions, l'amour désintéressé de la science et de la vérité, l'unique préoccupation des talents à honorer et des travaux à récompenser pour le plus grand profit de la Compagnie. Inutile de vous assurer de l'impartialité dont je me ferai toujours un devoir et un plaisir. Le

Digitized by Google

sentiment de confraternité fait le plus grand charme de nos réunions, en même temps qu'il est la meilleure garantie d'une cordiale rivalité dans le travail.

Et, puisque je parle de travail, voulez-vous bien me permettre de vous entretenir encore un instant des travaux entrepris par la Société, restés inachevés, et que peut-être nous pourrons reprendre en commun et mener à chef?

Dans la séance du 13 juin 1879, sur la proposition de M. Desnoyers, une commission a été nommée pour dresser la carte des voies romaines du département. Elle était composée de MM. Bimbenet, Bailly, Cochard et Tranchau. S'est-elle réunie? Je ne crois pas. Quand une commission est nommée, elle devrait aussitôt se donner un président. J'avoue à ma honte que, pour ma part, je me suis borné à prendre çà et là quelques notes. Ne serait-il pas possible de reconstituer cette commission, qui ferait appel au concours de nos correspondants du Loiret, et qui, en attendant les renseignements pris sur place, recueillerait les matériaux épars dans nos *Bulletins* et *Mémoires*, et les compléterait par les indications données dans le *Mémoire* de Jollois sur les *Antiquités du Loiret*, dans les travaux divers de M. de La Saussaye, dans la *Géographie historique de la Gaule* de Desjardins, dans les *Voies romaines de la Gaule* d'Alexandre Bertrand, dans les *Mémoires* des sociétés limitrophes d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, de Châteaudun, du Gâtinais, de Vendôme, de la Touraine, des Antiquaires du Centre, etc.? Vous déciderez, Messieurs, sur l'opportunité de cette proposition.

Une autre entreprise suspendue depuis longtemps est digne aussi d'appeler votre attention : c'est le *Répertoire archéologique* du département. Un seul fascicule a paru, vous le savez : c'est celui qui comprend la ville d'Orléans et le canton d'Olivet; les autres cantons attendent leur tour. La Société aura à examiner si le temps n'est pas venu de reprendre l'œuvre suspendue, après reconstitution des commissions qui, pour les trois autres arrondissements, avaient promis leur collaboration. Nous possédons, dans notre bibliothèque, le répertoire archéologique d'un certain nombre de départements : le Morbihan (1861),

Digitized by Google

l'Oise (1862), le Tarn (1865), l'Yonne (1868), la Seine-Inférieure (1872), la Meuse (1875). Et combien d'autres départements nous ont devancés dans une publication qui véritablement s'impose à toute Société archéologique !

Beaucoup d'autres aussi ont édité elles-mêmes ou encouragé de leur patronage un *Dictionnaire topographique*. Notre bibliothèque nous offre ceux des départements suivants :

Hautes-Alpes, Aisne, Aube, Calvados, Eure, Gard, Mayenne, Meuse, Morbihan, Moselle. N'est-il pas regrettable que le Loiret n'ait pas un travail analogue, si utile pour l'intelligence des vieux textes, des cartulaires, des noms de lieux, etc.?

Et la *Bibliographie orléanaise*, sur lequel M. l'abbé Pelletier a fait jadis plusieurs rapports, dont l'un, lu dans la séance du 9 décembre 1859, contenait les propositions de la commission? En vue d'exécuter le programme approuvé par elle, la Société avait nommé une commission de sept membres :

M. Pelletier, pour la théologie;
M. Pillon, pour les sciences;
M. Bimbenet, pour la jurisprudence;
M. Dupuis, pour les belles-lettres;
M. Baguenault de Viéville, pour l'histoire;
M. Mantellier, pour l'archéologie et la numismatique ;
M. Loiseleur, pour la médecine et les arts.

La mort a fait bien des vides dans cette commission. M. Pelletier seul, je crois, a rempli sa tâche, et nous avons les fiches écrites de sa main pour les livres et brochures de théologie imprimés à Orléans ou dans une localité du Loiret. Ne pensez-vous pas, Messieurs, que nous pourrions peut-être reprendre cette idée, dont la réalisation est, ce me semble, devenue plus facile par le livre de M. Herluison sur les *Imprimeurs et libraires d'Orléans*, par son *Plan d'une bibliothèque orléanaise*, par les catalogues de ventes de bibliothèques qui se sont faites depuis quelques années à Orléans, par le très curieux travail, l'*Université et la typographie orléanaise*, dû surtout à la collaboration de MM. Jarry et Herluison, etc.? — Je n'ai pas la prétention d'énumérer ici toutes les sources de matériaux

Digitized by Google

pour ce travail dont l'accomplissement serait d'une grande utilité pour les travailleurs.

En dehors des travaux qui exigent le concours de plusieurs, il est bien des questions d'histoire et d'archéologie locale qui s'offrent à l'activité laborieuse de chacun de nous. Je sais bien que la grande variété d'études dont témoignent nos 20 volumes de *Mémoires* et nos 8 volumes de *Bulletins* explique l'embarras où nous sommes quelquefois de trouver un sujet nouveau à traiter. Depuis l'origine de la Société, que de fouilles ont été faites ! Que de monuments ont été découverts et décrits ! Combien de documents tirés de la poussière des archives et mis en plein jour ! Mais n'en reste-t-il plus ? N'y a-t-il pas quelque part, par exemple, des *Livres de raison,* tels qu'en publient depuis quelque temps plusieurs Sociétés, documents parfois si intéressants pour faire connaître la vie intime de nos pères et aussi les conditions de la vie matérielle à différentes époques ? Dans la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, un membre de l'Institut, M. Deloche, signalait le haut intérêt qu'il y aurait à mettre à profit ces documents pour établir un tableau de comparaison entre les valeurs de la terre, des denrées, des bêtes de somme, des tissus, et des journées de travail. Nous avons peu à faire sous ce rapport pour Orléans depuis les très savants Mémoires de M. Mantellier sur la valeur des principales denrées et marchandises dans Orléans du XIVe au XVIIIe siècle (*Mémoires*, t. V, 1862), et de M. Loiseleur sur le compte des dépenses de Charles VII au temps du siège de 1428 (*Mémoires*, t. XI, 1868) ; mais il y a d'autres filons à exploiter dans une aussi vaste mine.

Enfin il y aurait sans doute un attrait particulier pour quelques-uns de nous à traiter une des questions indiquées d'avance pour les réunions de la Sorbonne. Voulez-vous me permettre de vous en rappeler quelques-unes qui se rattachent plus particulièrement à nos travaux habituels ?

Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

Origine, importance et durée des anciennes foires.

Digitized by Google

Cimetières à incinérations en Gaule avant la conquête romaine; leurs caractères distinctifs.

Étude des sarcophages païens sculptés.

Quels renseignements les noms de lieux dits peuvent-ils fournir à l'archéologie et à la géographie antique?

Signaler les documents géographiques curieux (textes et cartes, monuments), qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives.

Monuments de l'architecture militaire en France au moyen âge.

Assemblées générales de communautés d'habitants sous l'ancien régime, etc., etc.

Mais il siérait mal à un des moindres travailleurs qui soient dans vos rangs d'insister davantage sur l'émulation qui doit nous animer tous. Je sais, d'ailleurs, que les lectures ne nous manqueront pas. M. Baguenault de Puchesse a bien voulu nous promettre une étude sur la *Famille d'Escures;* M. Loiseleur, sur les *Privilèges de l'ancienne Université d'Orléans;* M. l'abbé Cochard, sur les *Caves de l'ancien couvent des Chartreux*. M. Dumuys prépare la *Biographie du gouverneur d'Orléans, Audri Marchand*, et un mémoire sur le *Cimetière de Briarres-sur-Essonne*. D'autres engagements ont été pris; nous entendrons des notices sur deux collègues que la mort nous a enlevés en 1884, et sur celui dont nous avons, avec une profonde tristesse, suivi le convoi il y a quelques jours.

Indépendamment de nos travaux, nous aurons, Messieurs, à nous préoccuper sérieusement d'une grave question : la construction, *si possible*, d'une tourelle-escalier qui nous donnerait accès dans ces combles où il devient urgent de trouver un supplément de place pour nos livres et nos archives, dont je vous dirai un mot tout à l'heure. Cette question, soulevée par M. l'abbé Desnoyers, est, vous le savez, déjà engagée, et, dans la séance du 13 mars 1885, M. Boucher de Molandon nous annonçait qu'il s'était mis en rapport avec l'inspecteur général des monuments historiques de notre contrée, M. Lisch, qui lui avait promis son appui pour solliciter une subvention de la

Digitized by Google

commission des travaux historiques; nous suivrons tous avec sollicitude cette affaire tout à fait capitale pour nous. Je n'y épargnerai pas mes efforts et mes démarches, et je serais particulièrement heureux qu'elle pût être menée à bien pendant l'année qui s'ouvre devant nous.

Un dernier mot, Messieurs ; je suis sûr d'être votre interprète applaudi en vous priant de voter et d'insérer au procès-verbal deux choses : d'abord des remercîments au président sortant, M. G. Baguenault de Puchesse, qui, courageusement dévoué à sa fonction, même après la plus cruelle des épreuves, n'a cessé de diriger nos séances avec un zèle, une sagesse et une aménité que nous n'oublierons jamais; ensuite l'expression des regrets que nous éprouvons tous, et moi le premier, de la détermination prise par M. Desnoyers, au moment où votre respectueuse reconnaissance, d'accord avec nos traditions, l'appelait à ce fauteuil.

Puissiez-vous ne pas trop vous repentir, pour le bien et l'honneur de la Société, de m'y avoir mis à sa place !

Après cette allocution, dont l'insertion au *Bulletin* est votée, M. le Président rappelle la perte récente éprouvée par la Société en la personne d'un de ses membres les plus anciens et les plus laborieux, M. le comte Du Faur de Pibrac, et il consacre à sa mémoire les lignes suivantes, dont l'impression est également votée.

M. LE COMTE DU FAUR DE PIBRAC

Avant de continuer l'ordre du jour de cette séance, j'ai encore un devoir à remplir, devoir douloureux qui inaugure tristement ma fonction de président.

Une place reste vide parmi nous qui était dignement occupée par un collègue entouré par nous d'autant d'affection que de respect, auditeur assidu, attentif, bienveillant, de nos séances, qui s'était un peu deshabitué d'y prendre la parole, mais dont

Digitized by Google

la voix y avait toujours une grande autorité et un grand charme, quand il voulait bien se mêler à la discussion.

M. Anatole du Faur de Pibrac avait été élu titulaire résidant en 1864, et, familiarisé de longue date avec toutes les matières touchant à l'archéologie, il s'était fait aussitôt dans la Société une situation considérable. On y eut bien vite apprécié son savoir et sa sagacité d'antiquaire, son rare talent de dessinateur, sa remarquable habileté de paléographe, son goût délicat de lettré, et la ferme allure de son style d'écrivain archéologue. Il y avait chez lui un ensemble de qualités d'homme du monde et de savant qui rendait son commerce aussi sûr qu'agréable, et sa collaboration très précieuse pour nos études.

Un autre vous dira longuement, dans une Notice digne d'un tel mérite, tout ce que la Compagnie doit à M. de Pibrac de recherches fécondes, de jugements mûrs et solides, de saines critiques, de vues ingénieuses, de solutions décisives sur toutes les questions qu'il étudiait avec l'ardeur et la pénétration d'un esprit qui aimait à aller au fond des choses.

Je dois me borner à vous rappeler ici les plus marquants de ses travaux, par exemple, ses Rapports d'une si lumineuse précision sur les fouilles pratiquées par lui autour de Saint-Euverte, sur celles qu'il fit exécuter dans l'église de Meung pour retrouver le tombeau de saint Liphard.

C'est après la lecture de ce Mémoire à la Sorbonne (1866) qu'il reçut des mains du Ministre de l'instruction publique les palmes d'officier d'Académie, récompense que nous aurions voulu voir suivie plus tard, après ses persévérants labeurs, d'une distinction plus éclatante et plus en rapport avec sa valeur.

Ceux d'entre nous qui appartenaient à la Société en 1865 se souviennent du retentissement qu'eurent dans le monde savant la découverte et la description par notre heureux collègue de la pierre du faubourg Saint-Vincent, dont M. Léon Renier a dit « qu'elle était le premier titre de l'histoire d'Orléans (Cenab) et le monument le plus important de son Musée. »

Les patientes recherches de M. de Pibrac ont aussi jeté une

Digitized by Google

grande lumière sur la question des cimetières antiques, des puits funéraires et des sépultures gauloises dans notre pays. Il établit indiscutablement que, derrière Saint-Euverte comme sur l'emplacement de la fameuse inscription CENAB, il y avait eu un cimetière gallo-romain. En 1857, il en avait trouvé un celtique à Beaugency, où il avait dirigé de sa personne les terrassements des ouvriers, comme il le fit encore dans le puits des Minimes, et partout où il espérait rencontrer des richesses souterraines profitables à l'archéologie. Le courage et la ténacité qu'il mettait dans ces explorations, quelquefois périlleuses, sont admirables, et il savait tirer parti avec un art merveilleux de toutes ses trouvailles pour exposer des théories ou des conjectures qui, presque toutes, sont entrées depuis dans le domaine des faits acquis à la science.

La dernière production de sa plume qu'il nous ait offerte est l'*Histoire de l'abbaye de Voisins*, dont le *Cartulaire*, qui doit former la 2e partie de notre tome XVI, est si impatiemment attendu et si vivement réclamé par tous nos correspondants.

Nous pouvions encore attendre de M. de Pibrac l'exécution d'un travail auquel il a consacré bien des années de sa laborieuse existence. Longtemps administrateur des Hospices d'Orléans, il avait dépouillé l'énorme série des registres de l'Hôtel-Dieu. Il se proposait de faire l'histoire de cette vénérable maison. La mort l'a frappé trop tôt pour la science comme pour l'affection de sa famille et de ses collègues. Puissent les documents recueillis par lui trouver une main pieuse qui en entreprenne la publication !

Membre de la Société des antiquaires de France et des trois Sociétés savantes d'Orléans, M. de Pibrac appartenait aussi à l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. C'est pour elle qu'il composa et lut, en 1882, l'histoire de ce château de Pibrac, possédé jadis par l'homme célèbre dont il était fier de descendre, Gui du Faur de Pibrac, magistrat, écrivain, poète, auteur des *Quatrains* devenus si populaires en France, et de beaucoup d'autres œuvres qui lui ont donné un rang honorable parmi les lettrés du XVIe siècle (1529-1584).

Digitized by Google

C'est par cette mention de ses origines que je veux achever cet hommage si court et si incomplet. Il avait, ce me semble, largement hérité de son illustre aïeul. Au physique, il avait la dignité d'allure, l'austérité de visage, la gravité de parole, qui caractérisent généralement les hommes de l'ancienne magistrature française; au moral, l'urbanité des manières, la loyale franchise du caractère, l'élévation et la finesse de l'esprit, l'étendue et la variété des connaissances, l'atticisme du langage, la fermeté des convictions religieuses, traits qui lui donnent, à mon sens, une ressemblance frappante avec les érudits et les lettrés contemporains de son grand ancêtre.

Nous garderons tous de M. Du Faur de Pibrac un inaltérable souvenir pour sa nature chevaleresque et simple à la fois, et pour les éminents services qu'il a rendus à notre Société.

— Conformément à l'usage constamment suivi par la Société, une notice sera faite par un de ses membres pour honorer la vie et les travaux de M. de Pibrac, M. Boucher de Molandon veut bien se charger de la rédiger.

— M. le Président rend compte des ouvrages adressés à la Société ; il signale entre autres, dans le *Bulletin* de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, le mémoire de M. l'abbé Sainsot, associé correspondant, sur *La Cathédrale de Chartres sous la Terreur*, travail présenté au concours de 1885, et que la Société a eu le regret de ne pouvoir admettre, parce que son récit avait trait à une époque postérieure à 1789; — le volume de M. Siméon Luce, intitulé *Jeanne d'Arc à Domremy*. Il appelle enfin l'attention de ses collègues sur le deuxième volume de l'*Histoire d'Orléans* par M. Bimbenet.

— M. Pierre d'Arc, avocat à la cour d'appel d'Aix et associé correspondant, offre à la Société la photographie d'une statuette de Jeanne d'Arc, qui fait partie de son cabinet.

Des remercîments sont adressés au donateur.

Digitized by Google

— M. le Président, en qualité d'ancien archiviste, donne la situation de la réserve des publications et de la bibliothèque de la Société.

A la fin de l'année 1885, cette réserve se compose de 7,255 exemplaires, *Mémoires*, *Bulletins* et *Atlas ;* la bibliothèque contient environ 2,810 volumes, tant imprimés que manuscrits, non compris les brochures.

— M. Basseville, en qualité d'ancien secrétaire, lit le projet de *Bulletin* pour le 4e trimestre de l'année 1885.

Ce projet est renvoyé à la commission des publications.

— M. l'abbé Maître envoie un travail sur *Saint-Péravy ;* renvoyé à la commission des publications.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique donnant, comme proposé par la section des sciences économiques et sociales, le sujet suivant : *Des assemblées générales de communautés d'habitants, en France, sous l'ancien régime.*

Séance du vendredi 29 janvier 1886.

Présidence de M. Tranchau, *président.*

M. le Président dépose sur le bureau :

1° *Notice sur un nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc*, par M. L. Delisle ;

2° *Épigraphie de la numismatique étrusque*, par M. Casati, conseiller à la cour de Paris ;

3° Un compte-rendu sur l'ouvrage du P. Ayrolles intitulé : *Jeanne d'Arc sur les autels*, par M. Pierre d'Arc, associé correspondant.

— M. Herluison offre une notice sur *les collections* composant le *Musée de Jeanne d'Arc*, par M. Mantellier.

Digitized by Google

— M. Pierre d'Arc envoie la reproduction photographique d'un triptyque représentant *Jeanne d'Arc écoutant ses voix, prise à Compiègne et brûlée à Rouen.*

La Société vote des remercîments à tous ces donateurs.

— M. le Président lit une invitation de la Société des Antiquaires de Picardie au Congrès qui se tiendra à Amiens pour le cinquantième anniversaire de sa fondation.

— M. Thillier, trésorier, rend compte de la situation financière et propose le budget de l'année 1886. Ses comptes sont approuvés et des remerciements lui sont votés.

— M. le Président annonce que la notice de M. Bailly, sur M. Egger, qui vient d'être publiée dans le *Bulletin* du 2e trimestre 1885, sera complétée par un Appendice bibliographique et par un Appendice littéraire destinées à paraître avec le *Bulletin* du 1er trimestre 1886.

Séance du vendredi 12 février 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

Parmi les ouvrages adressés à la Société, M. le président signale à l'attention de ses collègues :

1° *L'école calligraphique de Tours au IXe siècle*, par M. Léopold Delisle ;

2° *Fortis Etruria*, par M. Casati ;

3° *Histoire de Charlemagne*, par M. le chanoine van Drival.

— M. Guerrier offre à la Société, en hommage d'auteur, la *Vie de Madame Guyon* et le *Divorce de Louis VII.*

Digitized by Google

— M. Herluison fait hommage d'éditeur à la Société du portrait de *Th.-Agnan Desfriches*, d'après Cochin, qu'il vient de publier.

Des remercîments sont votés à tous ces donateurs.

— M. le Président relève dans le *Journal de la Société d'archéologie Lorraine* (1885) une étude de M. Chapellier sur *la véritable nationalité de Jeanne d'Arc*, et dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* une notice de M. Bouchot sur le portrait de *Louis d'Orléans*, publié par André Thevet dans ses *Vies des Hommes illustres* (1584).

— MM. Jarry, de la Rocheterie et Tranchau présentent, comme associé correspondant, M. Casati, conseiller à la cour de Paris.

— M. de Molandon lit une étude sur le *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc*, par M. L. Delisle.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

Séance du vendredi 26 février 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président signale dans le *Bulletin de la Société d'Eure-et-Loir* un article de M. Merlet sur les *Chevaliers du Papeguay*, à Châteauneuf-en-Thimerais ; et, dans celui de la *Société archéologique vendômoise*, un extrait du volume publié par son président, M. le marquis de Rochambeau, sur l'*Épigraphie et l'iconographie vendômoises ;* deux biographies sur M. Chautard, poète de valeur, et sur M. Dessaignes, chimiste distingué, cette dernière par M. E. Nouel, professeur au Lycée de Vendôme ; deux articles du même, intitulés : *Ce qu'on trouve dans les anciens registres*, et copie du *Journal d'un vicaire de Souday* (1580-1631) ; deux articles de l'abbé Métais sur *Les derniers jours de la collégiale de Saint-Georges* et *Inventaire*

Digitized by Google

des titres et objets précieux, dressé en 1790; un travail de M. Martellière sur les travaux de *restauration du clocher de la Trinité*, et un autre de M. Bournon sur le *Pèlerinage de la Sainte-Larme de Vendôme*.

— M. Herluison fait hommage à la Société d'un opuscule sur *Sennely*, par M. Guillard, et de *lettres-patentes*, imprimées, relatives à la création du collège d'Orléans.

Des remercîments sont votés au donateur.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le comte Deservilliers, titulaire résidant, qui donne sa démission, — elle est acceptée avec regrets, — et de M. Bonnardot, sous-directeur du service historique de Paris, donnant aussi sa démission pour des raisons personnelles. La Société, reconnaissante de sa collaboration, le priera de rester associé correspondant, et décide que les *Bulletins* continueront à lui être adressés à titre gracieux.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique invitant les membres de la Société qui se proposeraient de participer à la 24e réunion des Sociétés savantes des départements à donner leurs noms; se font inscrire : MM. Tranchau, Loiseleur, Baillet, de Molandon, Baguenault de Puchesse et Vignat.

— La liste des candidats pour remplir la vacance faite par le décès de M. le comte de Pibrac, comme membre titulaire résidant, est arrêtée dans cet ordre : MM. P. Charpentier, Vacher, A. Didier et Guerrier. La Société arrête que l'élection aura lieu à la séance prochaine, ainsi que celle de M. Casati, proposé comme associé correspondant.

— M. Fournier rend compte de l'inspection du calorifère, qui ne donne plus le degré de chaleur primitif. La Société l'invite à s'adjoindre M. Dusserre, architecte départemental et délégué de M. Lisch, pour trouver les moyens de remédier à cette fâcheuse situation.

Digitized by Google

— M. G. Baguenault de Puchesse lit un mémoire sur l'*Expédition des Allemands en France* et la *Bataille de Dormans* (1575). Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

— M. le Président commence la lecture d'un mémoire de M. Loiseleur, intitulé : *Les privilèges de l'Université de lois d'Orléans*, d'après un document inédit du XVe siècle (1412).

Séance du vendredi 12 mars 1886.

Présidence de M. Tranchau, *président.*

M. Fournier rend compte de l'entretien qu'il a eu avec MM. Dusserre, architecte, et Chaussidière, fumiste, relativement à l'insuffisance de chaleur fournie par le calorifère. La décision à prendre est renvoyée au bureau.

— M. le Président signale dans les volumes déposés sur le bureau divers articles particulièrement intéressants pour la Société, entre autres un extrait de *Chronique des Arts et de la Curiosité* relatif à la maison des Genêts, à Paris, où, le 8 septembre 1429, fut transportée Jeanne d'Arc blessée au siège de Paris, et une mention élogieuse sur M. Loiseleur pour avoir discuté la question des signatures autographes de Molière, et provoqué la nomination d'une commission spéciale à cet effet.

— M. l'abbé Corblet fait hommage d'une brochure sur l'*Élévation du Saint-Sacrement*, où l'on voit que l'usage de chanter l'*O Salutaris hostia* pendant l'élévation fut établi en 1513, sous Louis XII, malade et inquiet de l'invasion des ennemis sur toutes ses frontières.

— La liste des délégués à la réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne est ainsi arrêtée :

Digitized by Google

M. de Molandon, qui se propose de lire deux mémoires : 1° *Exploration faite en 1885 du tumulus de Reuilly ;* 2° *Jeanne d'Arc et sa mission, nouveaux documents, nouvelles études.*

M. G. Baguenault de Puchesse : *Expédition des Allemands en France (1575).*

M. G. Vignat : *Enceinte gallo-romaine d'Orléans.*

M. Loiseleur : *Privilèges de l'Université de lois d'Orléans.*

M. Baillet : *Épitaphe de Mummoleus, abbé de Fleury.*

M. Tranchau : *Représentations théâtrales et exercices classiques au collège d'Orléans,* 1750-1772.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. Grellet-Balguerie, sollicitant le titre de délégué de la Société à la Sorbonne. La Société, considérant que, pour avoir une délégation, il faut être membre titulaire, regrette de ne pouvoir conférer ce mandat à l'honorable solliciteur, qui n'est que membre associé correspondant.

— Au nom de la commission des publications, M. G. Vignat propose d'insérer dans nos *Mémoires* le mémoire de M. G. Baguenault sur l'*Expédition des Allemands en France (1575)*, et M. Basseville, dans nos *Bulletins*, l'étude de M. de Molandon intitulée : *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc* (1).

— M. de Molandon annonce qu'il donnera communication d'une étude des documents relatifs à l'*Émeute de 1236*, trouvés récemment dans les archives départementales par M. J. Doinel, archiviste.

— M. Fournier dépose sur le bureau le plan-lavis d'une cave (XIIe siècle) située rue des Gobelets. Des remercîments lui sont votés.

— On procède à l'élection d'un membre titulaire résidant et d'un membre associé correspondant.

M. le Président annonce le désistement de M. P. Charpentier, candidat pour la place vacante de titulaire.

(1) Voir plus loin page 417.

Digitized by Google

M. Guerrier, professeur au lycée et docteur ès lettres, est élu et proclamé membre titulaire résidant en remplacement de M. le comte de Pibrac, décédé ; M. Casati est élu et proclamé membre associé correspondant.

— M. le Président continue la lecture du mémoire de M. Loiseleur sur *Les privilèges de l'Université de lois d'Orléans.*

Séance du vendredi 26 mars 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Guerrier, élu dans la dernière séance membre titulaire résidant, et à M. Paul Debrou, membre titulaire non résidant, présent à la séance.

— Parmi les ouvrages énumérés, M. le Président signale les ouvrages offerts en hommage d'auteur :

De M. l'abbé Porcher : 1° *M. de Verneuil;* 2° *Entretiens sur l'histoire de la conversion d'un jeune gentilhomme hollandais*, d'après Jacques Félibien.

De M. François Bonnardot : 1° *Documents pour servir à l'histoire du droit coutumier à Metz aux XIIIe et XIVe siècles ;* 2° *Documents sur le siège de Metz en 1552.*

De M. Pérot : *Inventaire des découvertes archéologiques dans le département de l'Allier.*

De M. de Bracquemond, membre de la Société des Antiquaires de Picardie : *Lettres sur la peinture et les principaux peintres du XIVe au XIXe siècle.*

— M. de Molandon offre à la Société un exemplaire du tirage à part de son mémoire intitulé : *Complainte orléanaise du XIIIe siècle,*

Digitized by Google

et M. Herluison un exemplaire du *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, par Mgr Thomas, archevêque de Rouen, qu'il vient d'éditer.

Des remercîments sont votés à tous ces donateurs.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Casati, remerciant la Société de son titre de membre associé correspondant; de M. Bonnardot remerciant la Société de l'avoir maintenu sur sa liste.

— La Société décide qu'on continuera d'adresser le *Bulletin* à M. Geslin, ancien attaché au musée du Louvre.

— Lecture est donnée d'une lettre de l'Académie royale de Stockolm annonçant qu'elle célébrera le centenaire de sa fondation.

— M. le Président achève la lecture du mémoire de M. Loiseleur sur *Les privilèges de l'Université de lois d'Orléans.*

— M. de Molandon lit son mémoire : *Jeanne d'Arc et sa mission, nouveaux documents, nouvelles études.*

Digitized by Google

NOUVEAU TÉMOIGNAGE

RELATIF

A LA MISSION DE JEANNE D'ARC

Communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 23 octobre 1885, par M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut (1).

Les lecteurs du *Bulletin* de la Société nous sauront gré, nous l'espérons, de mettre sous leurs yeux la traduction d'un texte précieux découvert en 1885 par M. Léopold Delisle dans un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane. Un résumé sommaire du savant commentaire dans lequel notre éminent membre honoraire a mis en lumière l'origine, la date et l'authenticité de ce document historique, en fera mieux encore apprécier la valeur.

Un clerc français résidant à Rome, mais dont le nom est encore inconnu, y achevait, vers la fin de l'année 1428, une de ces chroniques universelles, fort goûtées au moyen âge, dont les récits, partant de l'origine du monde, se continuaient jusqu'au jour où écrivait l'auteur.

L'œuvre terminée, les transcriptions s'en répandirent dans divers centres d'études.

Sept copies manuscrites existent encore aujourd'hui : quatre à notre Bibliothèque nationale, une à celle de Genève et deux à la Vaticane, soit dans le fonds, dit de la Reine de Suède, soit dans le propre fonds du Vatican, sous le numéro 3757.

(1) Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLVI, 1885, p. 649-668.

Digitized by Google

Elle a été, de plus, imprimée à Poitiers, en 1479, en un volume petit in-4°.

Tous ces exemplaires, à l'exception d'un seul, l'article 3757 du Vatican, sont identiquement semblables. Ce manuscrit 3757 paraît être resté seul entre les mains de l'auteur, car, seul, il contient le curieux complément, objet de cette notice.

En l'inscrivant à la suite de sa chronique, l'auteur l'a caractérisé lui-même en ces termes :

« *Me adhuc in urbe Romana degente, post hujus operis compilationem, inter alias que supervenerunt in orbe novitates, uti dietim evenerunt, una est tam grandis, tam alta, sic invisa, quod, a mundi origine, nec legitur similis. Ideo huic addendo operi quid modicum, de ipsa fabor.* »

Comment ce manuscrit entra-t-il dans le fonds de la Bibliothèque Vaticane? Comment, durant quatre siècles et demi, y resta-t-il enseveli? On l'ignore absolument.

Toujours est-il qu'en 1885, un savant italien, le comte Ugo Balzani, signala le volume à une académie romaine, sans apprécier suffisamment, paraît-il, le curieux document qu'il renfermait. M. L. Delisle, informé de cette découverte, comprit aussitôt, avec sa vive intuition, sa haute valeur historique, s'en fit délivrer une exacte transcription, puis, dans une savante étude, en fit ressortir l'importance, avec la solide érudition qui caractérise ses écrits.

Après avoir observé que cette chronique, d'auteur inconnu, désignée sous le nom de *Breviarum historiale*, dans l'imprimé de 1479, est, en partie, puisée dans le *Breviarium historiarum* de Landolphe de Colonne, chanoine de Chartres, auteur renommé du XIVe siècle, M. L. Delisle établit :

1° Que le chroniqueur résidait à Rome quand il recueillit et consigna, sur l'exemplaire manuscrit qu'il avait en mains, son témoignage en l'honneur de la Pucelle, puisqu'il dit dans le passage cité plus haut : « ME ADHUC IN URBE ROMANA DEGENTE, *post hujus operis compilationem,* » etc.;

2° Qu'il était Français, puisqu'il nomme Jeanne d'Arc,

Digitized by Google

comme on le verra ci-après, NOSTRA PUELLA, et les Anglais : ADVERSARIOS NOSTROS ;

3° Qu'il était attaché, en 1414, à la Cour pontificale, car en parlant de ce qui le concerne lui-même, il s'exprime ainsi qu'il suit :

Dictus summus Pontifex cum curiâ Bononiam rediit, a cujus urbis palatio, anno Domini millesimo CCCCXIIII prima octobris, post prandium ME TUNC IBI EXISTENTE, *discessit versus Constanciam ;*

4° Que la chronique était achevée vers la fin de 1428, car à la page antepénultième du manuscrit on lit ce passage : *Sigismundus imperator* ANNO PRŒSENTI MCCCCXXVIII *et de mense Augusti, prœlio asperrimo inito*, etc. ;

5° Enfin que le témoignage en l'honneur de la Pucelle est postérieur à la levée du siège d'Orléans, puisque ce fait d'armes y est raconté dans ses glorieux détails, mais qu'il est nécessairement antérieur au sacre de Reims (17 juillet 1429), puisque cette solennité décisive, but spécial et splendide couronnement de la mission de la Pucelle, n'y est pas même indiquée, non plus qu'aucun des grands événements qui en furent la suite.

Après avoir ainsi mis en relief, avec une netteté qui ne laisse place à aucune incertitude, les caractères essentiels du document, M. L. Delisle en reproduit le texte latin, accompagné d'une traduction que nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs.

Digitized by Google

NOUVEAU TÉMOIGNAGE

RELATIF A LA MISSION DE JEANNE D'ARC.

Pendant que je demeurais à Rome, après l'achèvement de ce travail, entre les nouveaux évènements qui sont survenus dans l'univers, il s'en est produit un si grand, si considérable, et si inouï, qu'il ne paraît pas en être arrivé de pareil depuis l'origine du monde. Je ferai donc une addition à mon ouvrage pour en dire quelques mots.

Une Pucelle nommée Jeanne est entrée dans le royaume de France; elle y est seulement arrivée quand le royaume était à la veille d'une ruine complète. Au moment où le sceptre de ce royaume devait passer dans une main étrangère, cette jeune fille accomplit des actes qui paraissent plutôt divins qu'humains. J'aime mieux passer sous silence sa bravoure à la guerre que d'en parler inexactement et insuffisamment. Il me plaît cependant de marquer ici les moyens employés pour s'assurer qu'on devait avoir confiance en elle.

Ici onze lignes sont restées en blanc dans le manuscrit. L'écrivain se proposait évidemment d'y indiquer les épreuves auxquelles le conseil du roi avait soumis Jeanne dans les villes de Chinon et de Poitiers. L'intention de l'auteur est clairement exprimée par la note *Ponantur hic motiva*, qu'il a mise en tête du blanc.

En second lieu, reprend l'écrivain, je veux parler des habits d'homme dont Jeanne tient à se servir, sur quoi trois points sont à faire remarquer.

Ici nouveau blanc de neuf lignes, apparemment réservé pour un développement sur l'usage des habits masculins. — Il n'y aura plus d'autre interruption dans le récit de notre auteur, qui continue en ces termes :

Les guerres et les combats de ladite très glorieuse Pucelle paraîtront encore plus merveilleux si je rappelle ici les exploits belliqueux

Digitized by Google

des femmes que nous trouvons racontés dans l'Histoire sainte et dans les histoires des Gentils.

La sainte Écriture rapporte, au chapitre IV des Juges, que Debora, qui jugeait le peuple d'Israël, ordonna à Barac de prendre avec lui 10,000 combattants et promit de faire tomber en son pouvoir 900 chars à faux, et toute l'armée du roi Jabin. Barac ne voulut tenter ce coup de main qu'accompagné de Debora. Elle y consentit, et toute l'armée ennemie fut exterminée. Il n'est pas dit, cependant, que Debora ait donné de sa personne dans le combat.

Le chapitre XIV du livre de Judith nous apprend que l'héroïne, profitant du sommeil d'Holopherne, coupa la tête de ce capitaine, envoyé par Nabuchodonosor pour assiéger Jérusalem. Elle fit exposer cette tête sur les murs de la ville et ordonna aux habitants de prendre les armes, de s'élancer en poussant des cris et des hurlements et de poursuivre les Assyriens qui furent ainsi rejetés au delà des frontières du pays. Judith n'en fit pas davantage.

Quant à Esther, nous lisons aux chapitres XIV-XVI de son livre, qu'ayant déposé les habits royaux, elle prit des vêtements de deuil, se couvrit la tête de cendre et livra son corps aux macérations et aux jeûnes, pour toucher le cœur du roi, qui rapporta un édit promulgué contre le peuple Juif, et autorisa les Israélites à vivre conformément à leurs lois.

On trouve enfin dans les livres des Gentils que Penthésilée, avec un millier de filles adonnées aux exercices militaires, vint au secours du roi Priam, et qu'elle et ses compagnes combattirent si vaillamment qu'elles taillèrent les Myrmidons en pièces et qu'elles massacrèrent plus de 2,000 Grecs, comme le rapporte l'histoire troyenne.

Que notre Pucelle (*Nostra Puella*) égale ou même dépasse toutes ces femmes, c'est ce qui est rendu évident par des actes extraordinaires de bravoure, de courage et d'intrépidité, dont je rappellerai seulement le commencement, sans aller plus loin, pour les motifs ci-dessus énoncés.

La ville d'Orléans était assiégée par les ennemis du royaume; la longueur du siége l'avait réduite à une telle extrémité que les habitants ne pouvaient plus espérer de secours qu'en Dieu. C'est alors que cette jeune fille, qui n'avait encore connu que la garde des troupeaux,

Digitized by Google

accompagnée d'un très petit nombre de gens de guerre, attaqua avec une telle impétuosité l'armée assiégeante, composée d'une innombrable quantité de combattants, qu'en trois jours, toute cette armée fut condamnée à l'inaction ou mise en fuite. A voir le brillant appareil de cette armée, la force des combattants, le courage des gens d'armes, la bonne entente des chefs et l'ardeur de la jeunesse, ont eût pensé que les forces réunies de l'univers n'auraient pas pu faire en un mois ce que la Pucelle accomplit en trois jours. A qui l'attribuer, sinon à Celui qui peut faire tomber une grande foule sous les coups de quelques hommes, et pour qui le salut d'un grand nombre ne présente pas plus de difficultés que le salut d'un petit nombre? C'est donc à vous, mon Dieu, roi de tous les rois, que je rends grâce d'avoir humilié le superbe en le brisant, et d'avoir maîtrisé nos adversaires (*adversarios nostros*) par la force de votre bras.

La Pucelle est âgée de dix-sept ans ; la force et l'adresse dont elle est douée lui font supporter les fatigues avec autant et plus de vaillance que les hommes les plus robustes. Elle ne recherche aucun avantage temporel. De l'argent qu'on lui donne, elle ne dépense rien ; elle en fait des cadeaux. Ses réponses sont brèves et simples, elle est très prudente au fait de sa mission (*in facto suæ legationis prudentissima*). Ses mœurs sont irréprochables; elle est sobre, nullement superstitieuse, ni adonnée aux sortilèges, quoique les envieux l'en aient accusée.

Qu'elle soit exempte de superstitions et de sacrilèges, c'est ce qu'on reconnaîtra aisément à trois caractères qui empêchent de confondre les miracles accomplis par les bons avec ceux des mauvais. Les premiers s'opèrent au nom de Dieu. Ils ont toujours une véritable utilité ; tandis que les autres aboutissent à des maux ou à des futilités, comme quand on vole dans les airs ou qu'on plonge les membres d'un homme dans 'engourdissement. Un dernier caractère des vrais miracles, c'est qu'ils ont pour but le développement de la foi et l'amélioration des mœurs.

Or, il faut remarquer que ladite Pucelle se confesse tous les jours avant d'entendre la messe; elle communie chaque semaine ; ses actions dépassent les forces de son sexe. Elle combat pour une cause utile et juste, puisque c'est pour pacifier le royaume de France, ce

Digitized by Google

qui entraînera le relèvement de la foi, qui, à en juger par l'expérience des siècles passés, n'aurait pas tant souffert, si la France n'avait pas été entraînée dans un tourbillon de guerres désastreuses. Il faut donc nécessairement conclure que les succès de la Pucelle sont dus à la volonté divine et non pas à des sortilèges, comme le prétend la jalousie.

Que dire de plus? Un jour la Pucelle a demandé au roi de lui faire un présent. Cette prière fut aussitôt accordée. Jeanne ne demanda rien moins que le royaume de France. Le roi, étonné, fit le cadeau, après un instant de réflexion. Jeanne l'accepta et s'en fit faire, par les quatre secrétaires du roi, une charte dont il fut donné une lecture solennelle. Le roi en était un peu ébahi, et Jeanne, en le montrant à l'assistance, tint ce propos : « Voilà le plus pauvre chevalier de son royaume. » Presque en même temps, par devant les mêmes notaires, elle livra au Dieu tout-puissant le royaume de France qu'elle venait de recevoir en don. Puis, au bout d'un instant, obéissant à un ordre de Dieu, elle investit le roi Charles du royaume de France, et de tout cela elle fit dresser un acte solennel.

Ce témoignage, si précieux qu'il soit, nous révèle, il faut le reconnaître, peu de notions nouvelles sur les actes et la personnalité de la Pucelle. Le singulier récit qui le termine, de la donation que, sur sa demande, Charles VII lui fait de son royaume, n'est, à vrai dire, que la reproduction, *un peu agrandie,* des paroles de Jeanne d'Arc, racontées plus tard par Bertrand de Poulengy et par le duc d'Alençon dans leurs dépositions aux enquêtes de 1456 pour la réhabilitation. (QUICHERAT, *Procès*, t. II, p. 455, et t. III, p. 90.)

Mais l'enthousiaste affirmation formulée à Rome, et, en quelque sorte, sous les yeux du Souverain Pontife, à la première nouvelle de la délivrance d'Orléans (1), d'une intervention plus divine qu'humaine et sans exemple dans l'histoire, du courage et de l'intelligence militaire de la jeune vierge de Domrémy, de son désintéressement, de sa douceur, de sa piété pro-

Digitized by Google

fonde et de la pureté de ses mœurs, impriment à ce document une incontestable valeur.

Ainsi l'a jugé M. L. Delisle, ainsi l'apprécieront tous ceux qui l'étudieront avec une sérieuse attention.

Quelques détails encore ne paraîtront peut-être pas dépourvus d'intérêt.

Le 23 octobre 1885, M. Léopold Delisle donnait connaissance à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de son intéressante découverte. Par une singulière coïncidence, à ce même moment, l'information prescrite pour l'introduction de la cause de Béatification de Jeanne d'Arc, et faite à Orléans par les soins de l'autorité épiscopale, allait être close sous quelques jours.

Ce nouveau témoignage de la réputation de sainteté de la Pucelle, retrouvé, avec une si étrange opportunité, après quatre siècles et demi d'oubli, dans le riche dépôt du Vatican, apportait une haute confirmation aux recherches déjà faites pour répondre au questionnaire officiel, *de famâ sanctitatis*.

Sur la demande qui lui en fut immédiatement adressée, M. L. Delisle, avec cette délicate courtoisie qui lui est habituelle, voulut bien transmettre, sur épreuves, à la commission orléanaise, le texte complet du document, et son propre travail destiné à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

L'un et l'autre purent ainsi être annexés au dossier de l'information et portés à Rome par notre pieux évêque dans les derniers jours de novembre 1885.

Nous croyons pouvoir ajouter, sans être indiscret, qu'ils y furent appréciés comme ils méritent de l'être. Léon XIII lui-même, informé par Mgr l'évêque d'Orléans de cette intéressante découverte, en fut très-ému, et exprima le vif désir de

(1) Le mariage de Louis d'Orléans avec Valentine de Milan avait créé d'affectueuses relations entre les cours de France et d'Italie. Le siège et la délivrance d'Orléans devaient donc exciter, au delà des Alpes, une vive sollicitude.

Digitized by Google

posséder un exemplaire de la publication de notre éminent membre honoraire.

Le *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc* est donc, pour nous, Orléanais, quelque chose de plus qu'un monument historique d'une haute valeur ; il apporte un précieux élément à la sainte cause dont le succès comblera tous nos vœux.

BOUCHER DE MOLANDON.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 129.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1886.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 129.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1886.

Séance du vendredi 9 avril 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président annonce en ces termes la mort de M. Edmond Michel, associé correspondant de la Société :

MESSIEURS,

C'est avec une douloureuse surprise et un vif sentiment de regret que nous avons appris hier le décès de notre collègue, M. Edmond Michel, qu'une maladie de cœur a enlevé brusquement, dans sa résidence de Touvent, à la tendresse de ses vénérables parents et à l'affection de ses amis. Né à Paris le 6 avril 1831, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans.

M. Edmond Michel nous appartenait depuis 1877, à titre

Digitized by Google

d'associé correspondant, et nous étions fiers de lui avoir ouvert nos rangs, car c'était un travailleur intrépide et infatigable, très heureux dans ses recherches et habile à les mettre en œuvre, un érudit plein de sagacité, un artiste plein de goût. Il laisse, pour témoigner de sa valeur comme antiquaire, épigraphiste et dessinateur, plusieurs études et notices (1), un beau livre sur les *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais*, publié à Lyon en 1879, et un grand travail sur les *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans*. Il avait pris pour modèle dans cette étude le précieux ouvrage de M. de Guilhermy (*Inscriptions du diocèse de Paris*). Vous vous rappelez qu'ici même, il y a quatre ans (28 avril 1882), il nous en avait expliqué le plan et la disposition avec sa facile et chaude parole. Dans ses épanchements à des amis, il ne cachait pas son espoir de voir ce livre lui ouvrir les portes de l'Institut. Mais comme Dieu se joue « des longs espoirs et des vastes pensées » ! L'auteur n'avait pu en voir que la première livraison, celle qui concerne l'archidiaconé d'Orléans ; le manuscrit du surplus est complet, et nous pouvons espérer que sa famille tiendra à assurer à la mémoire d'Edmond Michel l'honneur que l'impitoyable mort lui a arraché au moment où il allait jouir de son courageux et persévérant labeur.

Ses travaux, du reste, lui avaient déjà valu, en 1877, les palmes académiques, en 1880, la croix de la Légion-d'Honneur, et dans le Loiret, le prix Robichon acccordé par le Conseil général aux hommes dont la vie honore notre région. Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, membre non résidant du comité des Beaux-Arts des départements, il était président de la jeune Société du Gâtinais, à laquelle il donnait une impulsion intelligente et énergique. A tous ces titres, il aurait certainement rendu de précieux services à l'archéologie, et spécialement à l'étude des antiquités de la province orléanaise. Esprit ardent, constitution alerte, pleine de

(1) *Les Tischbein, peintres allemands*, Lyon, 1881 ; — *Les Audran, peintres et graveurs*, Orléans, 1883, — et *Le baron de Girardot*, Orléans, 1883.

Digitized by Google

vigueur et d'entrain, toujours en mouvement, on pourrait dire toujours en feu, il ne se lassait jamais de courir après les documents et les monuments qui pouvaient accroître sa riche collection de notes et de dessins. On ne saurait se faire une idée de sa puissance de travail. Il faut de pareils tempéraments pour explorer avec une activité que rien n'arrête le vaste domaine de l'archéologie monumentale.

Cet esprit si vif, si passionné pour le travail, était en même temps un cœur excellent, généreux, plein de loyauté et de franchise, sympathique à tous, et très aimé de tous dans son pays, qu'il aimait lui-même d'une si tendre affection. Aussi peut-on dire en toute sincérité que l'homme sera aussi regretté que le savant.

Quant à nous, Messieurs, nous garderons de M. E. Michel le plus profond souvenir. Nous remercions M. Herluison d'avoir représenté la Société à ses obsèques, et nous envoyons à son vieux père, à sa vénérée mère surtout, associée, nous dit-on, à tous ses travaux et à toutes ses espérances, l'expression de nos condoléances et de nos plus respectueuses sympathies.

La Société décide que les paroles de M. le Président seront reproduites au procès-verbal, imprimées au *Bulletin* du deuxième trimestre, et adressées à la famille de M. Edmond Michel.

Comme souvenir de notre regretté collègue, M. Herluison, éditeur des *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans,* fait hommage du premier fascicule paru, qui comprend l'archidiaconé d'Orléans. La Société lui en exprime toute sa gratitude.

— M. Pierre d'Arc, associé correspondant, fait hommage d'un numéro de la *Bibliographie catholique,* où il a rendu compte du beau travail de M. Siméon Luce : *Jeanne d'Arc à Domrémy.* Des remercîments lui seront adressés.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, le Président signale le numéro de mars du *Journal des savants* contenant le sommaire du livre où M. René de Maulde, associé correspondant de la Société, a

Digitized by Google

recueilli les documents relatifs à la procédure criminelle dirigée contre le fameux Gilles de Rais, maréchal de France, dit *Barbe bleue;* — puis le *Bulletin de la Société des antiquaires de France,* où M. Alfred Ramée, après avoir rendu hommage à l'ardeur et au savoir du P. Camille de La Croix, notre associé correspondant, conteste vivement son opinion sur l'hypogée chrétien qu'il a découvert à Poitiers; ce n'est pas, selon M. Ramée, un martyrium où auraient été enterrés cinquante-deux martyrs, mais une *Memoria,* c'est-à-dire le tombeau d'un personnage de marque : l'abbé Mellebaude. C'est une question qui passionne les savants : *adhuc sub judice lis est.*

— Parmi la correspondance reçue, M. le Président lit une lettre de M. Pasteur faisant appel, au nom de la Société des Amis des sciences, à des offrandes destinées à soulager les familles des savants qui meurent sans laisser de ressources;

Une lettre du directeur de la *Société française d'archéologie,* M. de Marsy, invitant au Congrès qui se tiendra, à Nantes, du 1er au 8 juillet;

Une lettre du Président de la Société académique de Troyes, M. Albert Babeau, demandant l'échange de ses publications avec les nôtres; — cette proposition est acceptée;

Enfin, une lettre de M. Léon Dumuys, qui, ne pouvant, par suite d'un nouveau deuil de famille, assister à nos séances, envoie sa démission de secrétaire.

La Société refuse unanimement de l'accepter, et prie M. Herluison de vouloir bien aider le vice-secrétaire archiviste dans les détails matériels de sa double fonction.

— La prochaine séance tombant le vendredi-saint, la Société décide qu'elle aura lieu le mardi-saint, 20 avril, à 4 heures 1/2 du soir.

— M. G. Vignat lit une note sur les débris d'une inscription romaine trouvée dans les substructions des murs de la première enceinte d'Orléans.

— M. de Molandon lit un Mémoire sur l'exploration faite, en 1885, d'un *tumulus* sis en sa propriété de Reuilly et sur un vase curieux qu'il y a trouvé.

Digitized by Google

La Société autorise les auteurs à présenter ces deux études à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

— M. de Beaucorps donne lecture d'un travail de M. Doinel, archiviste du Loiret, qui a pour titre : *Hugues le Boutellier et le massacre des clercs, à Orléans, en 1236*. Ce travail, suivi de plusieurs documents inédits, fera un très curieux complément de celui que M. Boucher de Molandon a publié dans le *Bulletin* du 3e trimestre 1885, sous le titre de *Complainte orléanaise du XIIIe siècle*, avec sa notation musicale. Il est renvoyé à la Commission des publications.

Séance du mardi 20 avril 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président*.

Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale le *Supplément aux recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans*, par M. l'abbé A.-C. Hénault, offert par M. l'abbé Cochard; et la *Question du canal*, par M. Croissandeau, offerte par M. Herluison.

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Liblin, directeur de la *Revue d'Alsace*, expliquant la situation de la *Revue*, qu'il a maintenue et qu'il publie à ses risques et périls. La Société, voulant donner au courageux et patriotique directeur un témoignage de ses sympathies, décide que l'abonnement à cette *Revue* sera continué, ainsi que l'envoi de nos publications.

— Au nom de la Commission des publications, M. G. Vignat propose d'insérer au *Bulletin* du troisième trimestre le travail de M. Doinel intitulé : *Hugues le Boutellier et le massacre des Clercs, à Orléans, en 1236*.

Cette proposition est adoptée.

Digitized by Google

— M. le vice-secrétaire lit le projet de *Bulletin* du premier trimestre pour l'année 1886.

Ce projet est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Eug. Vignat, membre titulaire non résidant, lit un Mémoire intitulé : *Clochette des morts de 1242*. Ce travail, qui soulève une question des plus intéressantes, à savoir la date de l'emploi des chiffres arabes dans les inscriptions, est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Tranchau, président, présente un aperçu de l'étude qu'il destine à la prochaine réunion des Sociétés savantes des départements, et qui est intitulée : *Représentations théâtrales et exercices publics au Collége royal d'Orléans sous les jésuites et après eux* (*1750-1772*).

Séance du vendredi 14 mai 1886.

Présidence de M. Tranchau, *président.*

M. Grellet-Balguerie, associé correspondant, assiste à la séance.

— M. le Président rend hommage à la mémoire de M. l'abbé Corblet, associé correspondant de la Société, décédé, à Versailles, le 30 avril 1886.

Messieurs,

La Société vient encore de perdre un de ses membres correspondants, M. l'abbé Corblet, qui s'était acquis une si grande et si légitime notoriété dans le domaine de la linguistique, de l'archéologie, de l'histoire de la liturgie et des beaux-arts. Il nous appartenait depuis 1852, et il se plaisait à nous envoyer la plupart des brochures publiées par lui dans différents recueils, notamment dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*

Digitized by Google

de Picardie, dont il était un des membres les plus laborieux et les plus savants. La liste de ses travaux est très considérable ; je ne puis citer, ici, que les principaux :

Le *Glossaire du patois picard* (1849), qui, sans être à l'abri de la critique, est remarquable de sagacité et de science ; et une étude sur les *proverbes et dictons picards ;*

Le *Manuel d'archéologie nationale*, publié en 1852, et qui eut une 2e édition en 1873 ;

L'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, en 5 volumes (1869-1874), œuvre de bénédictin, comme on l'a caractérisée, où une ferme critique éclaire des documents du plus grand intérêt ; l'Institut lui a décerné en 1879 pour ce beau travail une mention honorable.

Fondateur en 1857 de la *Revue de l'art chrétien*, M. Corblet a traité dans les 32 volumes de ce recueil, ornés de planches, une foule de questions relatives à l'histoire et à l'archéologie religieuses.

Enfin, il a commencé, sans pouvoir l'achever, une *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique des Sacrements*, dont 2 volumes seulement, sur le Baptême, ont été publiés.

M. l'abbé Corblet était correspondant du ministère de l'Instruction publique et de la Société des Antiquaires de France, membre d'un grand nombre de Sociétés françaises et étrangères, officier d'Académie et chevalier de la Légion-d'Honneur.

Né à Roye en 1817, il meurt à soixante-neuf ans, trop tôt pour la science qui attendait encore beaucoup de son ardente activité, trop tôt pour les nombreux amis qu'il s'était faits partout par son caractère bienveillant et aimable.

C'est une grande perte ; elle excitera de sincères regrets parmi les sociétés savantes, qui doivent beaucoup à ses travaux. La société archéologique de l'Orléanais ne pouvait manquer de s'associer au deuil commun par ce court hommage.

— M. le Président annonce que M. Stein, associé correspondan et secrétaire de la Société archéologique du Gâtinais, a reçu, dans l'assemblée générale de la Sorbonne, les palmes d'officier d'académie.

Digitized by Google

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale comme hommage à la Société une notice intitulée : *Découvertes gallo-romaines au Guimier* (commune d'Herbault), près Blois, par M. Guignard, associé correspondant, un des lauréats de notre dernier concours ;

Dans la *Gazette des beaux-arts* (1er mai 1886), un article sur l'Exposition posthume des œuvres de M. Baudry, par M. G. Lafenestre, qui a consacré quelques lignes aux esquisses que le grand artiste avait faites comme études sur Jeanne d'Arc, qu'il avait été chargé de peindre sur les murs du Panthéon ;

Dans la *Revue de l'histoire des religions*, un article de notre savant compatriote, M. Charles Ploix, sur *les Mythes de Kronos et de Psyché ;*

Dans la *Revue critique* d'avril, un sommaire de notre XXe volume de *Mémoires*, fait par M. Ruelle, bibliothécaire à Sainte-Geneviève, associé correspondant de la Société ;

Enfin dans les *Annales de l'Académie de Belgique* (Anvers), un long et savant Mémoire sur les voies romaines en Belgique, avec carte, et dans le *Bulletin* de la même Société une étude sur les sépultures gauloises et franques.

— M. le Président rend compte verbalement des différentes lectures, relatives à l'histoire et l'archéologie, qui ont été faites à la réunion des Sociétés savantes.

Il signale, à côté des mémoires ou notes présentés par MM. Loiseleur, Vignat, Tranchau, Baguenault de Puchesse, Boucher de Molandon, membres titulaires de la Société, les deux lectures faites par notre associé correspondant, M. Grellet-Balguerie, sur l'*Histoire d'un manuscrit* et sur un document inédit des *Rôles gascons*.

Il signale enfin une étude lue, à la section des beaux-arts, par M. Eudoxe Marcille, sur Lavallée, secrétaire-général du Musée du Louvre de 1804 à 1816.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique réclamant une communication de la Société pour concourir au *Catalogue des manuscrits appartenant aux Sociétés savantes*. Une commission, composée de MM. Basseville, Jarry, Baguenault, Desnoyers et

Digitized by Google

Gaston Vignat, est nommée pour inventorier et décrire, s'il y a lieu, les manuscrits qui appartiennent à la Société.

— M. Baguenault de Puchesse dit avoir vu, au Salon, le portrait de M. le comte de Pibrac, peint par un de ses fils, et exprime le désir que cette toile, remarquable de ressemblance, serve de modèle au portrait que la Société fait tirer habituellement pour honorer ses membres décédés.

— Au nom de la Commission des publications, M. Basseville propose l'impression du *Bulletin* du premier trimestre de 1886.

— M. le Président donne la parole à M. Grellet-Balguerie, pour faire l'analyse d'un des deux Mémoires qu'il a lus en Sorbonne : *Histoire d'un manuscrit d'origine française.*

M. Grellet-Balguerie essaie de démontrer que la célèbre épopée de *Gauthier d'Aquitaine,* ou de Walter, a une origine exclusivement française, et que les prétentions de l'Italie et de l'Allemagne à la paternité du Walter ne reposent sur aucun fondement sérieux ou n'ont pour elles que d'invraisemblables conjectures. Il croit que ce poème fut composé entre 986 et 989, à l'époque du soulèvement de l'Aquitaine, par un jeune moine bénédictin de Fleury-sur-Loire, Giraud, ami de son abbé Abbon et d'abord disciple d'Archambault de Sully, archevêque de Tours... Les érudits allemands ont voulu attribuer la composition du Walter à Ekkehard Ier de Saint-Gall, sur la foi suspecte d'un écrivain de la fin du XIe siècle. Ekkehard Ier n'avait laissé qu'une ébauche informe, en mauvais latin tudesque, qu'Ekkehard IV prétend avoir reprise.

C'est par des dates, des faits et des documents incontestables que M. Grellet-Balguerie entend réfuter les prétentions de l'Allemagne sur le *Walter d'Aquitaine,* œuvre de Giraud, de Fleury, et patrimoine exclusif de la France.

La Société remercie vivement M. Grellet-Balguerie de cette communication, qui a pour elle un intérêt tout local.

Digitized by Google

Séance du vendredi 28 mai 1886.

Présidence de M. Tranchau, *président.*

M. le Président annonce la mort de M. le baron de Koehne, archéologue et numismate, membre correspondant étranger de notre Société depuis 1852.

M. de Koehne, né à Berlin, en 1817, s'était établi, vers 1842, en Russie, où il devint conseiller privé de l'empereur et conservateur de la section de numismatique au musée de l'Ermitage. Ses travaux occupent une place considérable dans les *Mémoires* de la Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

— M. Herluison, comme éditeur, offre à la Société un exemplaire du *Panégyrique de Jeanne d'Arc* prononcé, le 8 mai 1886, dans la cathédrale d'Orléans, par M. l'abbé Vié, directeur du Petit Séminaire de La Chapelle et membre de l'académie de Sainte-Croix.

— M. Lucien Auvray, élève de l'école française à Rome, fait hommage d'un opuscule intitulé : *Notice sur le manuscrit ottobonien 2988*, et principalement sur le *Cartulaire de Notre-Dame-de-Bourg-Moyen, à Blois*, document inédit dont il fait ressortir l'intérêt.

Des remercîments sont adressés à M. Herluison et votés à M. Auvray.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1re et 2e livraisons de 1886) une *notice sur la vie et les travaux d'Étienne Martellange*, architecte des jésuites (1589-1641), qui fut l'architecte de la chapelle du Collège d'Orléans et des transepts de notre cathédrale. A ce sujet, un membre rappelle qu'un de nos collègues, M. G. Vignat, a écrit une notice sur ce même personnage (1);

(1) *Le frère Martellange, jésuite, architecte des transepts de la cathédrale d'Orléans.* (T. VI des *Bulletins*, p. 101.

Digitized by Google

Dans la *Revue historique*, un compte-rendu des Mémoires de Durfort, comte de Cheverny, personnage qui intéresse l'Orléanais puisqu'il fut lieutenant-général du Blésois et résida à Cheverny près Blois ; — un autre, relatif à l'étude de M. Loiseleur sur l'*Université d'Orléans à sa décadence*.

— M. le Président annonce que M. François Bonnardot, associé correspondant, vient de publier le t. I du *Registre des délibérations de la ville de Paris ;* que M. Georges Picot, membre honoraire élu, a déjà revu dix-sept feuilles de la collection (in-4°) des *Ordonnances des rois de France à partir de François Ier*, travail dont l'initiative et la mise à exécution font le plus grand honneur à M. Picot, secrétaire de la Commission ; que M. Auvray est à la veille d'éditer à Rome le *Registre de Grégoire IX*, d'après les manuscrits originaux du Vatican, et qu'il fait des recherches sur les manuscrits de Fleury ; enfin que M. Ruelle vient de terminer par un quatrième fascicule sa *Bibliographie générale des Gaules*.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique annonçant l'envoi de deux ouvrages de M. Edmond Le Blant : *Étude sur les sarcophages chrétiens de la ville d'Arles, les Sarcophages chrétiens de la Gaule*.

Ces deux ouvrages font partie de la collection des *Documents inédits*.

— A propos de cette collection si précieuse, M. le Président fait remarquer que des quatre volumes qui composent le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, et qui ont été envoyés par le ministère, le premier volume a disparu depuis bien des années de notre bibliothèque, ainsi que les *Éléments de paléographie* de M. de Wailly. Il invite chacun de ses collègues à bien rechercher s'il n'aurait pas jadis emprunté ces volumes en oubliant de les restituer.

— Il donne connaissance d'une lettre de M. Eugène Vignat, qui déclare se prêter volontiers à la proposition de soumettre sa *cloche des morts* à la Société des antiquaires de France ;

D'une lettre de M. Grellet-Balguerie appelant l'attention de la So-

Digitized by Google

ciété sur l'église de Saint-Benoît-sur-Loire, où le mauvais état de la toiture compromet la restauration et la conservation même du monument.

M. le Président dit qu'il a vu, à ce sujet, M. Lisch, lequel déplore son impuissance en présence de la diminution du crédit affecté aux monuments historiques.

Il propose de lui écrire pour jeter un nouveau cri d'alarme, et en même temps d'adresser une lettre pressante à M. le Ministre des beaux-arts, au nom de la Société.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

— Lettre de M. le comte de Pibrac, pour l'informer qu'il mettra volontiers à la disposition de la Société la photographie du portrait de son père, afin qu'il puisse être reproduit par une épreuve photographique au charbon ou autre procédé.

— M. le Président présente à titre de membre correspondant, conjointement avec MM. Patay, Jarry, de Molandon et Cochard, M. Lucien Auvray, archiviste paléographe, élève de l'École française de Rome.

— Lettre de M. l'abbé Maître relative à la découverte d'une citerne gallo-romaine à Pithiviers-le-Vieil.

La Société décide qu'elle attendra une étude plus complète pour se prononcer.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. l'abbé Audouard, curé de Trinay, sur une tombe découverte dans sa paroisse.

Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

— M. le Président lit un document qui lui a été communiqué par M. Paul Ratouis. C'est une lettre de Mgr D'Elbène, évêque d'Orléans, écrite, en 1656, à la reine-mère Anne d'Autriche, au sujet de deux chanoines qu'il avait pourvus de bénéfices, faveur qui avait soulevé les plaintes des jésuites à cause des opinions jansénistes attribuées auxdits chanoines. Cette lettre est extraite d'un journal rédigé par la Mère Nourrisson, dite de Jésus, qui fut prieure, en 1661, de la maison des Ursulines, établie, en 1622, rue de la Bretonnerie et qui eut une succursale fondée par Mgr D'Elbène, non loin des Capucins,

Digitized by Google

près Saint-Jean-le-Blanc, sous le vocable de Saint-Charles (caserne actuelle). C'est de cette succursale que la Mère Nourrisson était prieure.

La lettre, très digne et très ferme, dans laquelle l'évêque justifie son choix, est-elle inédite? M. le Président dit qu'il s'en assurera en le demandant à l'écrivain qui passe pour connaître le mieux l'histoire du jansénisme, M. Gazier, maître de conférences à la Sorbonne.

Séance du vendredi 11 juin 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président dépose sur le bureau les deux ouvrages de M. Edm. Le Blant, envoyés par le ministère : *Les Sarcophages chrétiens.*

— Il relève dans le *Bulletin* de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (XXXIXe vol., 1885) une *Étude sur les mœurs et coutumes de l'ancien Sénonais*, par E. Vaudin ; et une brochure de M. Milsand intitulée : *Objet, division et plan d'une bibliographie départementale.*

— M. le Président fait savoir qu'une communication officieuse lui permet d'annoncer que M. le Ministre des beaux-arts a mis à la disposition de M. le Préfet du Loiret la somme de 15,000 fr., pour continuer la restauration de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire.

— M. Auvray écrit qu'il s'occupe de copier un dossier, relatif à la collégiale de Saint-Pierre-Empont, qui fait partie de la bibliothèque vaticane. Un membre fait observer que ce dossier avait déjà été signalé, à la Société, par notre collègue M. G. Vignat. (V. *Bulletin* n° 42, IVe volume.)

— La Société historique de l'État de Nébruska (Amérique du Nord)

Digitized by Google

demande, en envoyant le 1er fascicule de ses publications, un échange avec les nôtres.

Cette motion, mise aux voix, est, quant à présent, ajournée.

— La Société académique de l'Aube, admise à l'échange, dans la séance du 9 avril dernier, pourra recevoir nos *Mémoires* et nos *Bulletins* depuis le troisième volume.

— Un questionnaire sur les dolmens, adressé à la Société par M. Gaillard de Ploubarnel, est renvoyé à M. L. Dumuys, afin qu'il y réponde, s'il y a lieu.

— M. Gazier, maître de conférences à la Faculté de lettres de Paris, à qui M. le Président avait demandé si la lettre de Mgr D'Elbène, communiquée par M. Ratouis et lue dans la dernière séance, était inédite, répond qu'il la possède en manuscrit et se propose de la publier intégralement.

— M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle Madame Egger remercie la Société de « l'excellente notice » sur M. Egger qu'elle vient de recevoir.

La Société décide que cette lettre, si flatteuse pour l'auteur de la notice et si honorable pour la Société, sera insérée au procès-verbal.

Paris, 29 mai.

Monsieur,

J'ai reçu ce matin l'exemplaire que vous avez bien voulu m'envoyer et je m'empresse de vous en remercier. J'ai eu une véritable satisfaction à tenir entre mes mains cette excellente Notice que j'avais appréciée comme elle le mérite, il y a déjà plusieurs mois, à la voir accompagnée des appendices que M. Bailly a si judicieusement choisis, à voir enfin la Bibliographie, si bien exécutée malgré la difficulté que présentent tant de chiffres et de caractères différents.

C'est une consolation pour moi, au milieu d'un deuil que le temps ne diminue pas, que la chère mémoire de M. Egger soit

Digitized by Google

honorée comme elle l'est par ses confrères et amis de la Société archéologique de l'Orléanais. Le monument qu'ils lui ont élevé par cette belle *Notice* ne le cède en rien à celui que nous allons inaugurer demain, et arrive à point pour le compléter.

Veuillez bien, Monsieur, être, à la prochaine occasion, l'interprète de ma reconnaissance auprès de la Société archéologique et agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

El. Egger.

— L'ordre du jour appelle la question relative à l'ouverture des vacances, déjà mise en discussion l'année dernière ; il est décidé qu'elles comprendront désormais les mois d'août et de septembre et que les séances reprendront en octobre.

— En ce qui concerne le projet d'une séance générale annuelle des trois Sociétés savantes d'Orléans, le Président est invité à se mettre en communication avec MM. les Présidents de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, et de l'académie de Sainte-Croix, pour rédiger un projet de règlement et aviser aux mesures d'exécution, s'il y a lieu.

— M. de Molandon lit la notice nécrologique dont il s'était chargé comme hommage à notre regretté collègue, M. le comte de Pibrac.

La Société, à l'unanimité, en vote l'insertion dans le prochain *Bulletin*.

— M. le Président dépose sur le bureau une très intéressante collection d'épigraphie romaine en Algérie, achetée par M. l'abbé Desnoyers pour en faire don à la Société. Elle contient les inscriptions relevées, dessinées et reproduites au lavis par M. Delamare, capitaine d'artillerie, et par M. Leclère, chirurgien-major, de 1841 à 1852, à Biskra et dans ses environs.

Des remerciments sont votés au généreux donateur.

— M. de Molandon lit un compte-rendu de la cérémonie célébrée, à Janville, le 23 mai, pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc devant la façade de l'hospice. Ce récit est mêlé de détails historiques

Digitized by Google

sur cette petite ville si pleine de souvenirs, et se termine par le vœu de voir respectueusement conservé le donjon du vieux château.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

Séance du vendredi 25 juin 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président dépose sur le bureau diverses brochures : *La Maison de Jeanne d'Arc à Domrémy,* hommage de l'auteur, M. Alexandre Sorel, Président du tribunal civil de Compiègne ;

M. l'abbé Mérault, par M. l'abbé Mouillé, directeur du Grand Séminaire d'Orléans, offert par M. l'abbé Cochard ;

Des vases et des ustensiles eucharistiques de feu M. l'abbé Corblet, extrait de la *Revue de l'art chrétien ;*

Deux volumes in-8°, la *Coalition de 1701 contre la France,* offerts par l'auteur, M. le marquis de Courcy, membre titulaire non résidant; M. Baguenault de Puchesse, sur la demande du Président, veut bien se charger de présenter le compte-rendu de cet ouvrage important;

Deux épreuves photographiques de trois vues des travaux de Sainte-Croix, en 1623, dessinées par le P. Martellange, jésuite, offertes par M. Gaston Vignat.

La Société prie M. Vignat de vouloir bien rédiger sur ces curieux dessins une note explicative.

Des remercîments sont adressés à tous ces donateurs.

— M. le Président signale dans la *Chronique de la Gazette des beaux-arts* une lettre de M. Eudoxe Marcille sur les dons nombreux et importants faits récemment au musée d'Orléans, entre autres plusieurs grandes toiles décoratives d'Amaury Duval ;

Dans le *Bulletin des bibliothèques et des archives,* une circulaire du Ministre de l'instruction publique sur un catalogue à faire des incunables des bibliothèques de France. Parmi ceux qui sont men-

Digitized by Google

tionnés pour modèles d'inventaire à dresser ; figure le *Manipulus curatorum*, dont la traduction en français par maistre Guy de Montrocher fut imprimée, à Orléans, en 1490, par Mathieu Vivian, dont l'atelier, a-t-on dit, était sous la Salle des Thèses.

— Lecture est donnée de deux lettres de M. le Ministre de l'instruction publique: l'une qui demande à la Société des questions à inscrire sur le programme du Congrès de la Sorbonne en 1887 ; l'autre relative à un *Questionnaire sur le prix des denrées dans un certain nombre de communes en 1886 et à différentes époques depuis 1800 ;*

D'une lettre de M. Quévillon, d'Orléans, commandant d'état-major au Hâvre, demandant les *Statuts* de la Société;

D'une lettre de M. le vicomte de Pibrac autorisant à se servir des notes par ordre chronologique que son père avait recueillies pour composer un travail sur l'Hôtel-Dieu d'Orléans. M. le Président ajoute qu'il met à la disposition de la Société, pour compléter, s'il y a lieu, ce travail, les notes recueillies par M. Lecomte. son beau-père, ancien Recteur de l'académie d'Orléans et ancien administrateur des hospices.

L'examen des notes de MM. de Pibrac et Lecomte est renvoyé une commission, dont les membres sont: MM. de Molandon, de Beaucorps, Thillier, docteur Patay, G. Vignat et l'abbé Cochard.

— Le Président communique une lettre de M. Armand Bourgeois, vice-président de l'Académie champenoise. sollicitant de la Société une médaille pour un concours littéraire ouvert par cette académie en l'honneur de Jeanne d'Arc.

La Société, toujours empressée de s'associer aux hommages rendus à Jeanne d'Arc, vote une médaille de vermeil.

— MM. Tranchau, de Molandon, de Beaucorps, Patay, présentent M. Alexandre Sorel comme membre correspondant.

— MM. Tranchau, Patay, Thillier, Basseville, Desnoyers et Cochard, présentent, comme membre honoraire, M. Bardoux, ancien ministre de l'instruction publique, qui récemment a été, au Sénat, le

Digitized by Google

rapporteur éloquent du projet de loi pour la conservation des monuments et objets d'art.

— M. le Président présente deux spécimens de pots funéraires trouvés dans les fouilles qui se font actuellement au pied de la Tour de ville, dont la solidité inspirait quelques inquiétudes et qui vient d'être l'objet de travaux considérables pour en consolider les fondations.

Sur cette tour s'appuyait autrefois une des chapelles de l'église Sainte-Catherine démolie en 1791. Le sol est plein d'ossements et de débris de cercueils contenant ces petits pots. Le musée historique en a reçu une dizaine.

— M. Fournier jeune signale la découverte, dans une maison située rue d'Escures, n° 8, et appartenant au Séminaire, d'une série de blasons peints de la famille de Chalus, dite Chaludet ; il annonce qu'ils seront relevés et feront l'objet d'un rapport spécial.

— M. Basseville, au nom de la Commission des publications, lit une note rédigée, pour le *Bulletin*, d'après la communication de M. l'abbé Audouard, sur la découverte, à Trinay, d'une tombe antique.

« M. l'abbé Audouard, membre correspondant de la Société, signale la découverte faite, le 10 mars dernier, près du bourg de Trinay, sur les dépendances de la ferme du moulin de Trinay, d'une tombe en forme d'auge, paraissant avoir été dégrossie en carrrière et terminée sur place, renfermant des ossements qui ont été reconnus pour être ceux d'une femme.

« Près de cette tombe ont été trouvées, il y a quelques années, une hache en silex, mesurant cinq centimètres de longeur, cinq autres haches et une dague. »

— M. Basseville, au nom de la Commission des publications, rend compte du travail de M. de Molandon sur l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc à Janville et propose de le publier dans le prochain *Bulletin*.

Digitized by Google

JANVILLE

SON DONJON, SON CHATEAU, SES SOUVENIRS DU XVe SIÈCLE

MONUMENT ÉRIGÉ A JEANNE D'ARC

LE 23 MAI 1886

NOTICE

PAR

M. BOUCHER DE MOLANDON

Ancien Président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais
Membre non résidant du Comité des travaux historiques
au Ministère de l'Instruction publique.

ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1886

Digitized by Google

(Extrait du Bulletin 129 de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

Digitized by Google

445

JANVILLE

SON DONJON, SON CHATEAU, SES SOUVENIRS DU XVe SIÈCLE

MONUMENT ÉRIGÉ A JEANNE D'ARC

(23 mai 1886)

Un éloquent admirateur de la Pucelle disait naguère, que, partout où l'héroïque et sainte enfant avait laissé trace de ses pas, un monument commémoratif devrait en perpétuer le souvenir.

Cette patriotique pensée tend à se réaliser de nos jours.

Orléans, tout d'abord, par son imposante et religieuse solennité, depuis quatre siècles et demi renouvelée chaque année, offre à la vierge de Domremy un des plus magnifiques hommages dont l'histoire ait recueilli le souvenir.

Dans une sphère plus modeste, Chécy a consacré par un monument épigraphique et célèbre, depuis trente ans, par de publiques actions de grâces, son heureux privilège d'avoir, le 28 avril 1429, rendu les premiers hommages à la libératrice de la France, de l'avoir, le premier, abritée sous un toit orléanais, et accueillie au pied de ses autels.

Beaugency, rendu à la France le 17 juin 1429, a solennisé par une belle verrière le souvenir de sa délivrance.

Patay, par un vitrail aussi, vient de rappeler les deux immortelles journées qui porteront à jamais son nom : — le 18 juin 1429, jour d'incomparable triomphe ; le 2 décembre 1870, jour de deuil ; mais d'un deuil aussi glorieux qu'une victoire.

Jargeau, la noble cité, prise d'assaut par la Pucelle, commence à s'émouvoir.

Digitized by Google

Et, le 23 mai dernier, une des petites capitales de notre Beauce orléanaise honorait, par l'inauguration d'une statue, la part qui lui revient dans le grand épisode du XVe siècle.

Janville (1), chatellenie féodale au moyen âge, ceinte de fossés et de remparts, était défendue à l'intérieur de ses murs par un château muni d'une grosse tour, « en manière de donjon », *fortissima turris*, disent nos vieux chroniqueurs.

Cette tour, signe du rang qu'occcupait cette petite place fortifiée dans la France militaire d'alors, commandait les plaines d'alentour, et plus d'une fois servit de prison d'État.

L'infortuné chambellan de Philippe III, Pierre de la Brosse, dont le sort est encore enveloppé de tant de mystères, y fut enfermé en 1277, puis mis à mort quelque temps après, au gibet de Montfaucon. *Petrus de Brocia*, dit Guillaume de Nangis (2), *apud Janvillam in Belsia ductus fuit, ibidem in turri fortissimâ collocatus.*

Dans la dernière phase de la guerre de Cent-Ans, si glorieusement terminée après tant de désastres, Janville eut sa part des souffrances de l'invasion et des glorieuses délivrances opérées par la Pucelle.

Salisbury, après s'en être emparé le 19 août 1428, y mit garnison et institua son propre neveu, lord Grey, pour gouverneur. Il enferma dans le donjon ses prisonniers de guerre, dont la rançon figure dans les comptes rendus par ses héritiers après sa mort, et conservés aux archives d'Angleterre (3).

Le 15 décembre 1428, deux chevaliers anglais, Jehan Popham, conseiller du roi d'Angleterre, et Jehan Hauford, capitaine du château du bois de Vincennes, recevaient mission de se rendre à Janville et d'en inspecter la garnison en même temps que

(1) Aujourd'hui chef-lieu de canton du département d'Eure-et-Loir.

(2) Guillaume de Nangis, mort vers 1302 : *Gesta Philippi III, audacis dicti.* (*Recueil des historiens des Gaules et de la France,* t. XX.)

(3) Joseph Stevenson, *Letters and papers... Henry the sixth king of England,* London, 1861.

Digitized by Google

celles de Meung, de Beaugency, de Jargeau et de la Bastille des Tourelles (1).

Janville était ainsi, du côté nord, l'un des sommets du triangle de forteresses dont l'habile stratégie du général anglais enlaçait la vaillante cité qu'il voulait assiéger : Jargeau l'étreignait au levant ; Montpipeau, Saint-Sigismond, Meung, Beaugency, à l'occident et en aval de la Loire.

Un cercle plus restreint de bastilles et de boulevards devait, peu après, l'enserrer plus étroitement encore, formidable ceinture que Jeanne d'Arc allait bientôt briser, en trois coups de son invincible épée.

Après l'investissement d'Orléans, lord Grey, comme la plupart des capitaines des places conquises par l'Angleterre, vint, de sa personne, prendre rang dans l'armée assiégeante, laissant à son lieutenant le commandement de Janville et de la garnison. Il fut tué le 3 mars 1429, par l'habile canonnier Jean le Lorrain, d'un coup de sa couleuvrine, dans une sortie des Orléanais contre le boulevard de la Croix-Boissée.

« Les Anglais, dit le journal du siège, en firent grand regret, parce qu'il estoit de grande hardiesse et vaillance. »

Il n'eut pas de successeur dans le commandement de la forteresse ; son lieutenant en continua les fonctions.

Pendant que Janville était aux mains des ennemis de la France, de graves évènements s'y accomplirent du 13 au 18 juin 1429.

Orléans avait été délivré le 8 mai, Jargeau emporté d'assaut et son commandant Suffolk fait prisonnier le 11 juin, Meung et Beaugency serrés de près par la Pucelle.

Le régent, duc de Bedford, effrayé de cette série d'échecs, envoya, en toute hâte, un de ses meilleurs généraux, John Falstolf, porter secours aux villes assiégées, avec des troupes d'élite concentrées à Janville.

Plusieurs officiers de distinction l'accompagnaient.

(1) *L'armée anglaise au siège d'Orléans* (collection particulière de l'auteur).

Digitized by Google

Jean de Wavrin, auteur bourguignon et lieutenant de Falstolf dans cette expédition, donne en sa chronique, avec l'autorité d'un témoin oculaire, sur ce grave incident de la campagne de 1429 d'intéressants détails que nous regrettons d'être forcé d'abréger.

« ..... Nouvellement retourné, dit-il, des marches de l'Orlyennois, avec Philippe d'Aigreville, capitaisne de Nemours, m'en vins à Paris devers le Regent, lequel me retint au service du roy Henry, dessous messire Jehan Fastre (Falstolf), grand maistre d'hostel dudit régent, auquel il ordonna aller au pays de Beauce, pour bailler secours aux assiégés dedans Beaugency.

« Et partismes en la compaignie dudit Fastre..., environ cinq mille combatants, aussi bien prins que j'eusse oncque veu ou pays de France, en laquelle brigade estoient messire Thomas de Rameston, et plusieurs autres chevalliers et escuiers natifs du royaulme d'Angleterre, qui, tous ensemble,... allâmes gésir à Estampes... puis cheminasmes parmi la Beauce, tant que nous vinsmes à Janville, qui est une assez bonne petite ville; *ou par dedans a une grosse tour, en manière de donjon* (1), laquelle avoit été prinse par le conte de Salisbury, dedans laquelle ville feusme quatre jours, attendant encore plus grande puissance qui, par le duc de Bethfort, nous devoit être envoyé, car, en Angleterre, en Normandie et à tous, avoit mandé secours et ayde (2)... »

Talbot, de son côté, après la prise de Jargeau, avait quitté les bords de la Loire avec sa compagnie d'hommes d'armes et d'archers, et s'était également rendu dans la petite forteresse de Beauce, pour se concerter avec les autres chefs sur ce qu'il convenait de faire en de telles circonstances.

« ... Les capitaines anglois estant à Jenville, continue Jean de Wavrin (3), se mirent en conseil pour avoir advis tous ensemble

(1) Cette formelle affirmation d'un témoin oculaire que le donjon de Janville attenait au château et était à l'intérieur de la ville réfute péremptoirement l'opinion de quelques savants qui, nous ne savons à quel titre, veulent que ce donjon fût situé hors des murs.

(2) *Mémoires de Jean de Wavrin.* (QUICHERAT, t. IV, p. 411 et 414.)

(3) *Ibidem*, p. 414.

Digitized by Google

et ainsi comme ils estoient en ce conseil, entra en la ville le seigneur de Thalbot a tout environ quarante lanches et deux cents archiers, de la venue duquel furent les Anglois moult joyeux car on le tenoit, pour ce temps, estre le plus sage et vaillant chevallier du royaume d'Angleterre.

« ... Quand ledit seigneur de Thalbot fut descendu en son hostel, messire Jehan Falstolf, messire Thomas Rameston et les autres seigneurs Anglois l'allèrent révérencier... et, après disner tous ensemble, entrèrent en une chambre à conseil, où maintes choses furent débattues, car messire Jehan Falstolf, que l'on tenoit moult sage et vaillant chevalier, fist maintes remontrances au seigneur de Talbot et aux autres, disant comment ils sçavoient la perte de leurs gens devant Orliens, Gergeau, et pour lesquelles choses estoient ceulx de leur parti moult amatis et effraez, et leurs ennemis, au contraire, moult s'en exaltoient et resvigoroient, pourquoi il conseilloit de non aller plus avant, et laisser faire aux assiégés de Beaugency le meilleur traitié qu'ils pourroient avoir et se tirassent entre eulx, ès villes, chasteaux et forteresses, tenant leur party et qu'ils ne combattissent point leurs ennemis jusqu'à ce que... leurs gens feussent à eulx venus, que le duc de Bedfort régent leur debvoit envoier.

« Lesqueles remonstrances faites en iceluy conseil par ledit messire Jehan Falstolf ne furent pas bien agréables à aulcuns des aultres capitaines, en espécial au seigneur de Thalbot, lequel dit que s'il n'avoit que sa gent et ceulx qui le volroient ensievir, si les yroit il combattre à l'aide de Dieu et de monseigneur saint-Georges... »

Ces débats, continués durant la nuit, recommencèrent avec une égale vivacité le lendemain.

Ils ne soupçonnaient pas, ces fiers capitaines, que les résolutions qu'ils prenaient en ce vieux castel de Janville préparaient, à leur insu, la victoire de Jeanne d'Arc à Patay, la glorieuse issue de la guerre de Cent ans et, à bref délai, la libération de la France.

Digitized by Google

Falstolf, en général expérimenté, redoublait vainement d'efforts pour faire prévaloir des mesures de sage prévoyance; l'orgueil britannique et la vaillance des capitaines s'indignaient de ces conseils. Falstolf dut céder, et, le 17 au matin, « il commanda aux estandars qu'ils prensissent le droit chemin vers Meung. « ... Si veissiés de toutes parts en cette Beauce qui est ample et « large les Anglais chevaulcher en très belle ordonnance... »

La confiance était telle, disent les chroniqueurs, que nombre d'Anglais, en partant, baillèrent leur argent, en garde, aux habitants de Janville pour le reprendre au retour.

Les Anglais, pour leur malheur, avaient compté sans la Pucelle.

A peine arrivés à Meung, ils apprennent que Beaugency vient de capituler entre les mains du duc d'Alençon et de Jeanne, et que la garnison se replie sur Janville, en se dirigeant par Coinces et Patay.

L'armée de Falstolf et de Talbot dut rétrograder également en bonne ordonnance et en suivant la même route.

Mais Jeanne, dans son héroïque ardeur, insiste pour qu'on se lance après l'ennemi. « Les Anglais seront déconfits, avait-elle dit, et il faudra de bons éperons pour les poursuivre. »

Avec la petite armée royale, elle les suit à la piste, les rejoint après quelques heures, les bat à plate couture dans les champs de Coince et de Patay, couche deux mille cinq cents soldats dans la poussière, fait cinq cents prisonniers, et parmi eux les principaux chefs : Talbot, Lord Scales, Thomas Rameston, etc. (1),

(1) Lord Suffolk, Lord Scales et Talbot étaient les trois illustres capitaines placés, par le régent duc de Bedford, à la tête de l'armée réunie sous les murs d'Orléans, après la mort du comte de Salisbury, le 27 novembre 1428.

Suffolk avait été pris au siège de Jargeau, Scales et Talbot à la bataille de Patay. Ainsi la jeune héroïne de dix-huit ans, après avoir brisé en quelques jours la ceinture de forteresses anglaises, chef-d'œuvre de la tratégie d'alors, tenait entre ses mains les trois généraux en chef.

On comprend quelle humiliation et quelle haine durent fermenter au cœur de ces orgueilleux insulaires : le bûcher de Rouen en fut la cruelle conséquence.

Digitized by Google

contraint Falstolf, après une inutile résistance, à fuir devant elle, avec les débris de son armée et le poursuit l'épée dans les reins jusqu'aux portes de Janville.

C'était la première victoire en rase campagne que gagnait la France depuis les sanglantes défaites de Poitiers et d'Azincourt.

Courbés sous le joug de l'étranger, les habitants de Janville étaient restés Français par le cœur. Au bruit de la victoire de Jeanne, ils fermèrent leurs portes aux restes, encore redoutables, de l'armée vaincue.

« ... Les bonnes gens d'Yenville, dit une chronique du temps, ermèrent leurs portes contre les Anglois qui fuyaient et montèrent sur leurs murailles à leur défense. Pour lors, estoit au chastel, à peu de compagnie, un escuier anglois, lieutenant du capitaine qui avoit le chastel en garde, lequel, cognoissant la desconfiture des anglois, traita avec les bonnes gens de rendre ledit chasteau, sa vie saulve, et fist serment d'estre bon et loyal François, à quoy ilz le receurent.

« Il demeura grand avoir en icelle ville, qui y avoit esté laissé par les Anglois à leur partir, pour aller à la bataille, avec grande quantité de traicts, de canons, et autres habillements de guerre, de vivres et marchandises. Et tantôt ceux de ladite ville d'Yenville se réduisirent en l'obéissance du roy... (1) .»

Ce fut ainsi, sous le regard de la Pucelle et dans le rayonnement de sa victoire, que Janville, par l'énergie de ses habitants, recouvra son indépendance et replaça sur son fier donjon le drapeau français, qui ne devait plus en descendre.

La petite forteresse du moyen âge a, depuis le XVe siècle, notablement changé ses habitudes et son aspect. Devenue l'un des centres les plus fréquentés du commerce de la Beauce, elle a comblé ses fossés, abaissé ses remparts, ouvert ses places et ses rues aux transactions et aux paisibles solennités de la culture.

(1) *Chronique de la Pucelle.* (*Recueil de Denys Godefroy*, et QUICHERAT, IV, p. 244.)

Digitized by Google

Son vieux château, siège d'un dépôt de sel et d'une importante gestion des gabelles, d'où son surnom de *Janville-au-sel*, abrita successivement des institutions judiciaires, administratives ou militaires.

L'hospice communal, dont les anciens bâtiments servent aujourd'hui de salle d'asile pour l'enfance, y a été transféré en 1879. D'utiles modifications l'ont approprié au service médical, en donnant à son aspect extérieur un caractère d'élégante simplicité.

Les sœurs de la *Présentation* sont chargées du soin des malades (1).

La légitime préoccupation des intérêts actuels n'a pas toutefois effacé du cœur des habitants un passé dont ils ont droit d'être fiers.

Une femme vénérable est venue parmi eux, dont l'esprit distingué a voulu honorer ce passé comme il mérite de l'être.

Madame de Saint-Guilhem, en religion sœur Saint-Henri, supérieure de l'hospice, n'a pas vécu en vain au milieu des souvenirs historiques que cet antique château rappelle.

Elle a désiré que la libératrice de Janville y reçût l'hommage d'un monument public; elle le lui a érigé de ses deniers personnels.

Au pied du perron de l'hospice, une large pelouse descend en

(1) Les Sœurs de la Présentation avaient des titres légitimes à ce témoignage de confiance.

Cette charitable institution prit naissance, en 1684, à Sainville, en Beauce, près Auneau (Eure-et-Loir). La maison où elle fut fondée, y est conservée.

Peu de temps après, elle fut chargée du soin des malades dans l'hospice de Janville.

Lors de la Révolution, la maison-mère s'y réfugia. — Les religieuses furent contraintes de quitter leur habit monastique; mais on ne put arracher de leur cœur leur noble dévoûment aux infirmes et aux pauvres; et, comme simples infirmières, elles restèrent au chevet de leurs malades.

En 1803, un gouvernement mieux inspiré leur accorda son appui; les autorisa à reprendre le costume de leur ordre, et sur la demande du Préfet d'Eure-et-Loir, attribua 15,000 fr. à leur installation.

En 1812, la maison-mère a été transférée de Janville à Tours. Elle y est encore aujourd'hui.

Digitized by Google

453

pente adoucie jusqu'à la grille monumentale qui sépare de la voie publique le jardin de l'établissement.

Vers le milieu de ce tapis de verdure, au centre de deux vasques superposées, s'élève, sur un piédestal, une copie de la *Jeanne d'Arc* de la princesse Marie.

Cette statue de fonte bronzée, au galbe pudique et religieux, placée au seuil d'un établissement charitable, est du plus gracieux effet.

La population de Janville s'est associée à cette pensée toute française, avec une sympathie qui lui fait un véritable honneur.

La solennité de l'inauguration avait été fixée au 23 mai, jour de la fête du Comice agricole.

Sur une estrade officielle ont pris place les notabilités locales, les députés du département, le maire et son Conseil municipal, les présidents du Comice, les représentants et délégués des diverses institutions communales.

Autour d'eux se pressait la population de la ville et des communes environnantes.

D'excellents discours ont été prononcés; nous aimons à reproduire quelques passages de l'allocution de M. Paul Deschanel, député d'Eure-et-Loir.

« ..... Nous sommes ici, Messieurs, a dit l'orateur, à l'une des stations de cette marche triomphante d'Orléans à Reims, si rapide, et pourtant si pleine de gloire qu'elle éclaire à jamais toute l'histoire de notre race.

« Que ces lieux soient bénis ! Car l'enfant naïve et sublime, l'humble fille du laboureur de Domremy, ne fut pas seulement le sauveur de la France; elle en fut la personnification.

« Et quand, bien des années après, sur ce même champ de bataille de Patay où Jeanne avait vaincu l'envahisseur, les zouaves de Charette, les mobiles du Maine-et-Loire et nos troupes d'Afrique tombèrent sous les coups d'un autre ennemi, l'âme de la Pucelle combattait avec eux.

« Nous voyons dans sa douce et fière image tous les traits essentiels du caractère national : la finesse avec la vaillance,

Digitized by Google

l'enthousiasme dans le bon sens, un inexprimable mélange de raison et d'exaltation, de sagesse, d'esprit et d'héroïque folie, l'amour de l'humanité et de la paix jusque dans les horreurs de la guerre.

« Veuillez donc, Madame la Supérieure, recevoir l'hommage de notre gratitude. Votre cœur ne vous a point trompée ; car l'inspiration première de Jeanne, la source de son courage fut la charité, l'immense pitié qu'elle ressentit pour la France malheureuse et pour le prince faible et persécuté qui en soutenait la cause. Il appartenait bien à une femme telle que vous, à une femme de dévoûment et de sacrifice, d'élever, dans le lieu même où vous accomplissez votre admirable mission, cette statue à la Vierge immortelle, à la sainte du peuple et de la patrie.

« Soyez sûre que votre générosité ne sera point perdue : car, dans cette figure adorée, nous ne trouvons pas seulement le génie de la France et le souvenir de la Lorraine, c'est-à-dire ce que nous avons de plus cher au monde, nous y trouvons aussi une raison de croire et d'espérer...

« Que le passé nous inspire; ne nous laissons pas abattre par des malheurs passagers si cruels qu'ils puissent être, et que l'âme de Jeanne soit toujours avec nous... (1). »

(1) Nous sommes d'autant plus heureux de reproduire, ici, les belles et religieuses paroles de M. le député d'Eure-et-Loir, qu'elles sont, en quelque sorte, la publique réparation d'une omission certainement involontaire, mais profondément regrettable, en la solennité du 23 mai.

A Orléans, à Rouen, à Chécy, partout où le souvenir de Jeanne d'Arc est dignement honoré, on sait, avec les Jules Quicherat, les Michelet, les Wallon, les Siméon Luce, avec tous les hommes éminents qui ont mûrement apprécié cette incomparable jeune fille, qu'en elle la foi chrétienne et l'amour de la France étaient unis par un lien indissoluble.

Une fête *exclusivement* laïque et civique, en l'honneur de la Pucelle, nous semble donc un contre-sens historique.

Aussi la noble et savante cité de Jeanne d'Arc, dans sa fête séculaire, a-t-elle constamment associé la religion et ses ministres à la magistrature, à l'armée, à l'administration, en un commun hommage de gratitude et de respect aussi imposant que conforme aux convenances et à l'histoire.

Digitized by Google

A ces mots, le voile qui enveloppait la statue s'est abaissé, le canon a retenti, la Société musicale a fait entendre ses plus chaleureux accents, les applaudissements ont éclaté de toutes parts.

L'administration municipale de Janville, par son dévoué concours à l'inauguration du monument de la Pucelle, a droit, sauf le regret qui vient d'être exprimé, à d'unanimes éloges. Sa tâche, toutefois, ne semble pas encore complètement remplie.

Janville a l'heureuse fortune de posséder, dans un bon état de conservation, l'antique donjon qui personnifie les traditions historiques de la cité : son importance féodale et militaire au moyen âge, le rang qu'elle occupait parmi les places fortifiées d'alors, les sièges qu'elle a subis, sa délivrance par l'énergie de ses habitants et l'aide de la Pucelle, puis les institutions qui constatent son existence administrative et sociale.

On sait apprécier aujourd'hui, mieux qu'on ne la comprenait naguère, la valeur des antiques monuments, témoins de la vie publique de nos pères.

Rouen, si riche pourtant en trésors historiques, rachetait généreusement, il y a peu d'années, le donjon de son château féodal, où Jeanne d'Arc, plusieurs fois interrogée, fut menacée de la torture; et cette tour massive, restaurée avec une intelligente simplicité, est devenue l'objet d'un religieux respect.

Paris, après avoir conservé les restes mutilés des thermes de Julien et reconstitué, sur le pavé de la cour du Louvre, le tracé du donjon de Philippe-Auguste, fait en ce moment d'énormes sacrifices, pour acquérir et remettre au jour les débris enfouis des arènes de Lutèce.

Orléans, où de récents travaux ont occasionné des destructions si douloureuses, a respectueusement transporté dans le jardin de son hôtel-de-ville et réédifié, à grands frais, l'élégante façade de la chapelle Saint-Jacques, et, de plus, conservé dans les sous-sols de ses nouveaux marchés, en les rejointoyant avec

Digitized by Google

soin, de nombreux fragments des murs gallo-romains de sa première enceinte militaire.

Il serait digne de l'administration municipale de Janville de s'inspirer de ces louables exemples et de montrer que son respect pour nos antiquités nationales ne le cède en rien aux sentiments dont s'honorent nos grandes cités.

Les dévastations qui ont si douloureusement amoindri la richesse monumentale de la France ont rendu fort rares aujourd'hui les vieux donjons avec leurs toits coniques, d'un aspect si pittoresque.

La grosse tour de Janville attenant aux constructions du nouvel hospice pourrait, semble-t-il, sans dépenses considérables, être convenablement restaurée et utilement appropriée à quelque service de l'établissement charitable. Cette association du passé aux institutions modernes de la cité serait pleine de convenance, et la conservation d'un des rares donjons de notre Beauce mériterait la gratitude de tous ceux qui attachent quelque prix aux traditions historiques de notre Orléanais.

Imp. Georges Jacob, — Orléans.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR :

Étude sur une bastille anglaise du XVe siècle, retrouvée à Fleury (près Orléans). — Carte du siège de 1429 et plan de la bastille. — RAPPORT à la Société archéologique de l'Orléanais par M. A. COLLIN, ingénieur en chef des ponts et chaussées, etc. Orléans, A. Jacob, 1858.

Note de Guillaume Giraut, notaire au Châtelet d'Orléans, sur la levée du siège de 1429, inscrite de sa main, sur son registre de minutes, le 9 mai 1429, avec *fac-simile*. Orléans, A. Jacob, 1858.

Nouvelles études sur l'inscription romaine récemment trouvée à Mesves (Nièvre) ; — CONSÉQUENCES DE CETTE DÉCOUVERTE POUR LA DÉTERMINATION GÉOGRAPHIQUE DE GENABUM. — Réduction gravée de l'inscription lapidaire et carte des voies romaines aboutissant à *Genabum*. Paris, Imprimerie impériale, 1868. — 2e édit., Orléans, Jacob.

Charte d'Agius, évêque d'Orléans au IXe siècle. — **L'ancienne chapelle Saint-Aignan** (église Notre-Dame-du-Chemin), avec *fac-simile* de la charte d'Agius. Orléans, G. Jacob, 1868.

La salle des Thèses de l'Université d'Orléans, 2e édition, entièrement refondue, augmentée de plusieurs documents inédits. Dessins de M. Ch. PENSÉE. Orléans, Herluison, libraire, 1872.

Station préhistorique aux bords de l'Essonne, commune de Buthiers, près Malesherbes : notice et dessins. Orléans, Herluison, 1874.

Première expédition de Jeanne d'Arc, le Ravitaillement d'Orléans. Nouveaux documents, plan du siège et de l'expédition. Orléans, Herluison, 1874.

Note sur un gros tournois de saint Louis, trouvé à Reuilly, commune de Chécy (Loiret). Dessin. — Orléans, Herluison, 1875.

La famille de Jeanne d'Arc, son séjour dans l'Orléanais, d'après des titres nouvellement découverts. Orléans, Herluison, 1878.

La Citadelle de la Porte Bannier et le capitaine Caban, commandant de cette forteresse. Orléans, Herluison, 1879.

Les comptes de la ville d'Orléans des XIVe et XVe siècles. Transcription littérale. Période de 1384 à 1460. Orléans, Herluison, 1880.

Antoine Brachet, sa mort en 1504, son monument funéraire retrouvé à Pavie en 1879. Dessin. Orléans, Herluison, 1880.

Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste : Statuts des tisserands ; La Tour-Neuve, etc. Orléans, Herluison, 1881.

Élections communales d'Orléans du 6 mars 1485. Paris, Imprimerie nationale, 1881.

Inventaire des livres, joyaux, ornements, etc., de l'église Saint-Paul d'Orléans, fait à la requête des gagiers, le 28 janvier 1462. Paris, Imprimerie nationale, 1882.

La délivrance d'Orléans et l'Institution de la fête du 8 mai, chronique anonyme du XVe siècle, récemment retrouvée au Vatican et à Saint-Pétersbourg. — Jean de Mascon, etc. Orléans, Herluison, 1883.

Inscriptions tumulaires des XIe et XIIe siècles à Saint-Benoît-sur-Loire. Calque de ces monuments épigraphiques. — Orléans, Herluison, 1884.

Jacques d'Arc, père de la Pucelle. — Sa notabilité personnelle, [illegible] Orléans, Herluison, 1885.

Complainte orléanaise du XIIIe siècle, avec sa notation musicale retrouvée par M. L. DELISLE. Orléans, Herluison, 1886.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

M. l'abbé Rocher, chanoine, vice-président de la Société, 1868.

M. Alfred de Puyvallée, mort en 1870, victime de son dévoûment pour les blessés. Orléans, Ernest Colas, 1871.

M. Maupré, archiviste du Loiret, membre de la Société, 1876.

M. Alfred Giraud, député de la Vendée, membre de la Société, 1880.

M. l'abbé Patron, chanoine, membre de la Société, 1882.

M. A. du Faur de Pibrac, membre de la Société, 1886.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

GERMAIN - PHILIPPE - ANATOLE

C^TE DU FAUR DE PIBRAC

Élève de l'École polytechnique,
Conseiller municipal et administrateur des Hospices d'Orléans,
Officier d'académie,
Membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,
de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts,
de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, etc.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

LUE EN SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Par M. Boucher de Molandon

Ancien Président de la Société, membre non résidant
du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique.

Messieurs,

Les premiers jours de cette année ont été attristés par un deuil aussi funeste à nos travaux que douloureux à nos cœurs.

Un de nos confrères les plus justement aimés, un des plus studieux enfants de notre province, M. le comte Anatole de Pibrac, soudainement atteint par la mort, a été prématurément enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.

Assis au milieu de nous, le 22 décembre 1885, il prenait part au renouvellement annuel du bureau de notre Compagnie. Peu de jours après, le 8 janvier 1886, il avait cessé de vivre. Le digne Président, qu'avec tant de joie il avait concouru à placer à notre tête, inaugurait ses fonctions en nous conviant à de tristes obsèques, et les premières paroles prononcées à la séance du 15 janvier 1886 furent consacrées à ce funèbre souvenir.

Digitized by Google

Tous, nous nous rappelons, Messieurs, la touchante allocution dont les accents émus et les délicates appréciations répondaient si bien à nos sentiments unanimes.

Ce fut pour notre vénéré collègue un hommage digne de sa mémoire : nulle parole, en effet, ne pouvait retracer avec une fidélité plus exquise les belles qualités que nous aimions en lui, la noblesse de ses sentiments, son goût si pur, son dévouement à la science, la dignité de son caractère et la régularité de sa vie (1).

Mais fidèles aux traditions qui sont l'honneur de notre Compagnie, vous avez émis le vœu que des détails plus précis sur les nombreux travaux auxquels M. de Pibrac consacra sa laborieuse existence, fussent consignés dans nos recueils.

Il vous a paru que la série de ses érudites recherches, de quelque manière qu'elles eussent été publiées à l'origine, se rattachaient par des liens si étroits au but spécial de nos études, qu'elles appartenaient à notre propre domaine, et constituaient l'indivisible patrimoine du savant qui, durant vingt années, siégea parmi nous.

Germain-Philippe-Anatole du Faur de Pibrac, né à Orléans, le 3 février 1812, appartenait à une famille de noblesse parlementaire qui compte avec une légitime fierté des évêques, des abbés commendataires, des présidents à mortier, dont deux au Parlement de Paris, des présidents aux enquêtes, des conseillers d'État et au Conseil privé, des maréchaux de camp et lieutenants-généraux aux armées du Roi, des ambassadeurs, des gouverneurs de villes, etc.

La branche aînée eut sa principale résidence dans le midi de la France, à Toulouse et en Armagnac, bien que plusieurs de ses

(1) Voir *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (n° 128, 1er trimestre de 1886, pp. 405-408). — Allocution de M. Tranchau, inspecteur d'Académie honoraire, élu Président de la Société.

Digitized by Google

membres aient occupé de hautes fonctions à Paris. Quelques-uns ont laissé des souvenirs historiques en notre province (1).

Ainsi le célèbre auteur des quatrains, Guy du Faur de Pibrac, chancelier de Navarre, grand chancelier de Pologne, sous Henri III, conseiller au Parlement de Toulouse, puis président au Parlement de Paris, ambassadeur de France au Concile de Trente, assistait à Orléans, le 13 décembre 1560, aux États-Généraux ouverts par Catherine de Médicis. Les doléances qu'il y fit entendre, au nom du Tiers-État, ont été recueillies par l'histoire.

Un de ses proches, Jérôme du Faur de Pibrac, abbé de Mici-Saint-Mesmin en 1692, fut nommé en 1706, sur la présentation du duc d'Orléans, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire. Il fit introduire la cause de béatification de Germaine Cousin (née à Pibrac), par l'intermédiaire de son neveu Guy, comte de Pibrac, maréchal de camp et ambassadeur à Rome. Il mourut à Saint-Benoît en 1733. Son épitaphe, échappée aux dévastations révolutionnaires, s'y lit encore aujourd'hui.

La branche cadette s'établit au XVIe siècle en notre Orléanais. Un de ses membres, Jean du Faur de Saint-Jorry, seigneur de Cormont et de Courcelles, près Châtillon-sur-Loire, avait un commandement dans l'armée royale qui, sous les ordres d'Henri III et du roi de Navarre (Henri IV), fit, en 1589, le siège de Jargeau.

A la prise de la ville, il en fut nommé gouverneur, et déploya une remarquable activité à relever les brèches et à réparer les remparts.

Ses descendants se fixèrent parmi nous, et y acquirent bientôt, par leurs fonctions et leurs alliances, un rang des plus honorables.

Vers 1780, la branche aînée, à qui le château de Pibrac appartenait depuis le XVIe siècle, était à la veille de s'éteindre;

(1) Voir *Notice sur la famille Du Faur*. Orléans, Alexandre Jacob, sans date. — Et Pibrac, *Histoire de l'église, du village et du château*. Toulouse, Édouard Privas, libraire-éditeur, 1882.

Digitized by Google

Jérôme-François du Faur de Pibrac, conseiller au Parlement de Toulouse, et ses sœurs étaient avancés en âge et n'avaient pas contracté d'alliances.

Le chef de la branche cadette, Daniel du Faur de Cormont, qui habitait Gien, se rapprocha du dernier rejeton de la tige aînée de sa famille, et fit reconnaître sa parenté par Jérôme-François et par ses sœurs. Après la mort de leur frère, elles lui transmirent par testament, en 1788, le château de Pibrac avec obligation d'en porter le nom.

Daniel-Germain du Faur de Pibrac, fils de Daniel du Faur de Cormont, député suppléant de la noblesse aux États-Généraux de 1789, chevalier de Saint-Louis, fut, en 1814, adjoint à la mairie d'Orléans et administrateur des hospices. Il montra, dans cette dernière fonction, un dévouement digne d'éloges, lors de la terrible épidémie qui dévasta si douloureusement alors nos hôpitaux des Capucins et de Saint-Charles.

Son petit-fils, Germain-Anatole, notre regretté Collègue, doué des plus brillantes qualités de l'intelligence et du cœur, devait ajouter un nouveau lustre au nom qu'il portait.

Il fit ses études au Petit-Séminaire d'Orléans, puis au Collège Stanislas, fut admis en 1832 à l'École polytechnique, et en 1835 entra dans l'artillerie.

Un vif attrait vers des travaux d'un autre ordre lui fit bientôt abandonner cette carrière pour suivre, à titre d'élève libre, les cours de l'école des Chartes, et se livrer tout entier à l'étude de la paléographie, des antiquités et de l'histoire, et en même temps à celle du dessin, qu'il cultivait avec un remarquable talent.

Une alliance des plus honorables l'unit, en 1842, à une épouse digne de ses vœux par sa naissance, ses grâces personnelles et la noblesse de son cœur, Mlle Claire de Renepont, fille du marquis de Pons-Renepont.

Dès 1837, une étude sur l'*origine du calendrier*, publiée dans le journal *l'Orléanais* et devenue fort rare aujourd'hui, révéla ses préférences pour les recherches archéologiques.

Digitized by Google

Un débat plus retentissant, une double lutte sur deux questions d'épigraphie monumentale, mit en relief vers 1843 et 1844, la souplesse et la solidité de son talent.

Un religieux de Saint-Benoît-sur-Loire avait, au XIe siècle, sculpté, sur un chapiteau du magnifique péristyle de son église abbatiale, une scène empruntée à l'apocalypse, puis, au-dessus, ce passage du livre sacré : *Gladii ex ore Domini exite,...* (Johan.) *tremite* : « Glaives, sortez de la bouche du Seigneur... Tremblez. »

Plus loin, deux anges tenaient un livre ouvert, sur lequel on pouvait lire, sans trop de difficulté : *Quæ videris et audieris scribe in libro* : « Ce que tu auras vu et entendu, écris-le dans ce livre. »

Huit siècles s'étaient écoulés, lorsqu'en 1827, un antiquaire orléanais, mal inspiré, eut l'étrange pensée, en modifiant des mots, en supposant des abréviations, en intercalant des lettres, d'imaginer et surtout d'imprimer que le texte comminatoire de la première inscription voulait dire :

Mort du normand Deorednus, vaincu par Giadisophe, et défaite de toute l'armée normande, par saint Benoît, en l'honneur du Christ (1).

Continuant ce libre procédé de lecture, il imagina et imprima dans le même ouvrage (2) que la seconde inscription : *Quæ videris et audieris, scribe in libro*, signifiait : *Par les mérites de saint Benoît et de sainte Marie, Deorednus a été vaincu et pendu par Giadisophe.*

A cette incroyable aberration, où l'on eût pu voir une inconvenante dérision sans l'imperturbable sérieux de l'auteur, les hommes respectueux du passé jetèrent un cri de surprise indignée. Et lorqu'en 1838 M. Marchand fit paraître ses *Souvenirs historiques de Saint-Benoît-sur-Loire* (3), notre vénérable et

(1) *Album du Loiret*, par M. Vergnaud-Romagnési. Orléans, 1827.

(2) *Ibidem.*

(3) *Souvenirs historiques de l'ancienne abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, dédiés à Mgr Brumauld de Beauregard, par Marchand. Orléans, Gatineau, 1838.

Digitized by Google

savant évêque, Mgr Brumauld de Beauregard, sous le nom de son jeune collaborateur, fit justice avec sévérité des élucubrations par trop fantaisistes de M. Vergnaud.

Si le malencontreux traducteur eût, simplement, reconnu sa faute, on la lui eût pardonnée peut-être : *Errare humanum est.*

Il eut la fâcheuse faiblesse d'y vouloir persister : *Perseverare diabolicum.* Ce fut alors qu'entra dans la lice un nouveau lutteur armé de toutes pièces, le jeune Anatole de Pibrac.

En quelques pages étincelantes de bon sens, de science solide et de verve caustique, il démontra jusqu'à l'évidence que M. Vergnaud avait foulé aux pieds la théologie, l'histoire, la paléographie et la grammaire.

Nulle réplique n'était possible, et notre spirituel épigraphiste eut à la fois, pour lui, les savants et les rieurs (1).

Une nouvelle joûte, à l'encontre du même adversaire, vint bientôt se greffer sur la première.

La cloche de Beaune-la-Rolande, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montargis, porte à son bord inférieur une légende en relief. Un inconnu entreprit de la transcrire; puis, cette besogne tant bien que mal accomplie, il transmit son texte à M. Vergnaud-Romagnési, qui, inspiré cette fois encore comme il l'avait été pour son Giadisophe, eut la malheureuse pensée de s'en constituer éditeur responsable, tout en déclarant qu'il n'avait pu ni le déchiffrer, ni le comprendre.

M. Vergnaud, au lieu, ce qui eût été sage, d'en vérifier préalablement l'exactitude sur l'original, en adressa des copies, soi-disant exactes, à tous les érudits de l'Europe savante : à la Société des antiquaires de France, et à celle d'Édimbourg, à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, à la Société des antiquaires de Rome, à l'Institut de Saint-Pétersbourg, etc.

Ces corps éminents perdirent, oserions-nous dire, leur latin

(1) *Giadisophe ou Commentaire de M. Vergnaud-Romagnési sur quelques inscriptions de Saint-Benoît-sur-Loire*, par M. A. du Faur de Pibrac. Orléans, Gatineau, 1845.

Digitized by Google

à chercher une lecture acceptable et un sens possible à ce bizarre assemblage de caractères fantastiques et de mots absolument inintelligibles.

Mais quelques-uns, comme le cardinal Mezzofante et M. Éloy Johanneau des *Antiquaires de France*, ne se refusèrent pas quelques sarcasmes, à l'adresse des paléographes orléanais dupes, peut-être, d'un lecteur ignorant, ou d'une irrespectueuse mystification.

Piqué au vif de ces ironies, dont il avait sa part, M. de Pibrac, à peine remis de sa lutte avec M. Vergnaud sur les inscriptions de Saint-Benoît, vint de nouveau lui demander compte du bruit qu'il suscitait, comme auteur ou complice, à propos de notre cloche orléanaise.

Plus avisé que son adversaire, il se rendit à Beaune, tout d'abord, monta sans peine au clocher, s'approcha sans difficulté du bronze objet de tant de débats, déchiffra l'inscription à première vue et en prit une estampage qu'il publia sans retard.

L'inscription portait simplement, en caratères gothiques : la date, *1538 ;* — le nom du fondeur, *P. Vandard ;* — et celui du patron *S.-Sébastien.*

Toute difficulté disparut comme par enchantement devant cette révélation aussi complète qu'inattendue.

La Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans avait, dès 1843, ouvert ses portes au jeune et spirituel antiquaire. Le mémoire, aussi solide que malin, qu'il lui adressa sur l'inscription et les antiquités de Beaune-la-Rolande, obtint du rapporteur, M. de Buzonnière, des éloges bien mérités et accrut la considération qui déjà s'attachait à son nom (1).

En 1852, l'administration municipale d'Orléans fit appel à

(1) *Mémoires sur quelques antiquités de Beaune-la-Rolande en Gâtinais,* par M. A. du Faur, vicomte de Pibrac. — Rapport de M. Léon de Buzonnière. (*Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*)

Digitized by Google

nos Sociétés savantes pour que l'ornementation de l'ancien Hôtel du bailli Groslot nouvellement restauré, et devenu l'Hôtel-de-Ville, rappelât dignement ses glorieux souvenirs. Ce fut à M. de Pibrac que la commission nommée pour répondre à ce témoignage de déférence confia la rédaction du rapport. Ce travail a été publié. Ses conclusions, dictées par un patriotisme éclairé et une connaissance approfondie de notre histoire locale, furent favorablement accueillies et réalisées pour la plupart (1).

L'appréciation des ruines gallo-romaines découvertes en 1856 à Verdes (Loir-et-Cher), près des limites du département du Loiret, fut également remise à ses soins par la Société des Sciences, à qui elles avaient été signalées (2).

Des fouilles effectuées avec intelligence, jointes à une sérieuse étude des objets recueillis et spécialement d'une magnifique mosaïque, permirent à M. de Pibrac d'établir, dans un excellent rapport, que ces débris remis en honneur étaient les restes d'un établissement thermal affecté soit à l'usage d'une population aujourd'hui disparue, soit à l'une des splendides villas où les Romains vainqueurs étalaient, au sein de la Gaule opprimée, leur opulence et leur orgueil.

De fidèles dessins complétèrent le mémoire qu'il soumit à la Société.

Au printemps de 1857, M. de Pibrac était revenu visiter à Verdes les ruines gallo-romaines qu'il avait explorées l'année précédente, avec l'affectueux concours du propriétaire, M. le marquis de Courtarvel.

Il traversait Beaugency, à son retour, lorsqu'il apprit que des ouvriers carriers, en déblayant, pour l'exploitation d'un

(1) *Rapport sur l'ornementation de l'hôtel-de-ville d'Orléans*, par M. le vicomte DU FAUR DE PIBRAC. Orléans, Pagnerre, 1852.

(2) *Mémoires sur les ruines gallo-romaines de Verdes*, par M. A. DU FAUR DE PIBRAC. (*Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 1857.)

Digitized by Google

four à chaux le rocher calcaire sur lequel est assis le joli village de Vernon, y avaient rencontré une vingtaine de cavités cylindriques, en forme de puits, peu distantes les unes des autres, et contenant, toutes, de la cendre, des pierres calcinées, des ossements d'animaux et des débris de poterie grossière.

Il pressent instinctivement une importante découverte, ajourne son départ, interroge les ouvriers, examine les débris qu'on lui présente, et ouvre, sur ce fait singulier, une enquête scientifique.

Quelques semaines après, muni d'une petite subvention obtenue de l'administration municipale d'Orléans, et avec la bienveillante autorisation du propriétaire de la carrière, M. Huet, il revint étudier lui-même cette antique nécropole si inopinément mise au jour.

Il y découvrit quatre nouveaux puits, et les explora, non comme l'avaient fait les ouvriers, en les éventrant perpendiculairement par le flanc, mais en descendant graduellement de l'orifice au fond de la cavité. Il put constater alors que les puits avaient uniformément 1m50 environ de diamètre à l'ouverture, puis s'élargissaient en forme de cône, sur une profondeur de 3 à 4 mètres.

Au-dessous de quelques couches superficielles et alternatives de terre végétale et de pierres calcinées, ils offraient constamment un lit inférieur d'ossements, soit épars, soit à l'état de squelette, appartenant, pour la plupart, à des animaux domestiques, à de petits vertébrés, même à des oiseaux, mêlés à des cendres et à des débris de poterie grossière.

Tout au fond, une sorte de petite cuvette creusée dans le roc contenait le vase funéraire, plein de cendres et d'os calcinés, généralement brisé par l'infiltration dissolvante des eaux pluviales, et le poids des couches supérieures.

Les vingt-six puits, rencontrés dans un espace restreint et qu'on eût vraisemblablement trouvés en plus grand nombre si les recherches eussent pu se faire sur un périmètre plus étendu, ainsi que la similitude des dispositions intérieures, autorisèrent M. de Pibrac à penser qu'il venait de mettre en

Digitized by Google

lumière un cimetière celtique d'une forme jusqu'à présent inconnue dans nos contrées.

Après avoir soigneusement recueilli tous les détails de sa découverte, il voulut la compléter par l'étude des faits analogues antérieurement constatés. Il consulta les savants particulièrement voués à ces sortes de recherches, tout spécialement l'auteur de la *Normandie souterraine*, l'érudit abbé Cochet; puis il se rendit à Paris pour puiser aux meilleures sources des notions précises sur les rites funéraires de l'antiquité. De ces informations personnelles et de ces consciencieuses investigations, il put conclure qu'il venait de révéler à la science un mode d'inhumation soupçonné peut-être, mais qui jusque-là n'avait pas été scientifiquement constaté (1).

Le résumé de ces travaux, inscrit par lui à la suite et comme corollaire de son mémoire, n'en est pas la partie la moins intéressante. Cette justice lui fut rendue par le membre distingué de la Société chargé du rapport (2).

L'élan était donné. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, des découvertes analogues ne tardèrent pas à se produire.

Peu après, M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, en Vendée, trouvait à la métairie de Troussepoil les puits funéraires auxquels ses publications et le savant rapport de M. Quicherat au Comité des travaux historiques donnèrent tant de notoriété (3).

Plus tard, d'autres puits furent trouvés encore. M. le docteur Charpignon et notre jeune confrère M. Léon Dumuys en signalèrent à Orléans près de l'antique enceinte de *Genabum* (4).

(1) *Mémoire sur un cimetière celtique trouvé à Beaugency*, par M. A. du Faur, vicomte de Pibrac. Orléans, 1860, 52 pages et planches. (Extrait des *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*.)

(2) *Rapport de* M. Dupuis *sur les puits celtiques de Beaugency et le travail de M. de Pibrac*. (*Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. IV, p. 145. 1859.)

(3) *Revue des Sociétés savantes*.

(4) *Puits funéraires de Genabum*, par M. Léon Dumuys. (*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVIII.)

Digitized by Google

Nous-même en avons reconnu un, dans un banc de marne calcaire de la commune de Donnery (Loiret), non loin du tumulus celtique de Reuilly (1).

Mais M. J. Quicherat, M. l'abbé Cochet, M. l'abbé Baudry, tous ceux enfin qui s'occupèrent de ce curieux usage funéraire, reconnurent, d'une voix unanime, que l'honneur de la première découverte appartenait, sans conteste, à M. de Pibrac.

Par une déférence pleine de délicatesse, M. l'abbé Baudry adressa à notre Société, dont il était correspondant, un rapport spécial où il rendait un loyal hommage à la priorité de son heureux prédécesseur (2).

Cet épisode archéologique mit en plein relief les traits caractéristiques du talent de notre savant collègue : son flair d'antiquaire, don naturel comme le diagnostic l'est au médecin, puis sa studieuse persévérance à faire jaillir d'un fait acquis toutes les conséquences qu'il est permis d'en déduire. Nulle difficulté ne l'arrêtait, en effet, nul péril n'effrayait son courage.

L'exploration du puits des Minimes, à Orléans, en janvier 1864, lui offrit une nouvelle occasion de révéler ses rares qualités d'investigateur.

Une institution ecclésiastique occupe depuis une trentaine d'années l'ancien couvent des Minimes, sis rue d'Illiers, dans la circonscription de la troisième et dernière enceinte de la ville.

Le Supérieur, M. l'abbé Renaudin, voulut, en janvier 1864, déblayer, jusqu'au sol primitif, un puits d'extraction des vieilles carrières sur lesquelles sont assis les bâtiments de cet ancien monastère. Ce puits, situé au milieu d'une cour intérieure, servait de temps immémorial de puisard et de perte d'eau et s'était peu à peu comblé de débris de toutes sortes.

(1) *Notice sur le tumulus celtique de Reuilly, près d'Orléans*, lue à la section d'archéologie des réunions de la Sorbonne, le 29 avril 1886.

(2) *Fosses gallo-romaines de Troussepoil, commune du Bernard (Vendée)*, par M. l'abbé Baudry, membre correspondant. (*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VI, p. 460.)

Digitized by Google

Informé que quelques fragments de poterie sigillée s'étaient rencontrés parmi les déblais, M. de Pibrac obtint de M. le supérieur que les travaux fussent suspendus. Accompagné d'un ouvrier intelligent et dévoué, il descendit, à plusieurs reprises, dans le puisard. Malgré la gêne occasionnée par le peu d'élévation des galeries souterraines qui le contraignait à demeurer courbé sur lui-même, il fit remuer sous ses yeux, à *tranchée ouverte* et jusqu'au sol, ces débris entassés depuis des siècles, et durant des journées entières poursuivit ce pénible travail.

Son énergique persévérance obtint pour récompense de nombreux fragments de poterie antique, soit commune, soit fine et sigillée, parfois ornée d'élégantes arabesques et de figures en demi-relief, une hache celtique en pierre calcaire, d'autres en silex ou en bronze, une lame de fer oxydée, quelques médailles romaines, etc.

Mais de même que les puits celtiques de Beaugency nous avaient valu une excellente étude sur les usages funéraires de l'antiquité, le mémoire sur le puits des Minimes contient un intéressant traité sur la céramique romaine, sur sa fabrication, son ornementation et son classement rationnel (1).

Cette année 1864, si courageusement inaugurée, fut une des plus fécondes de la laborieuse existence de notre dévoué collègue. En même temps qu'il rédigeait le compte-rendu de cette dernière fouille, son crayon savant et délicat préparait pour l'Académie de Sainte-Croix, récemment fondée et dont il avait été élu secrétaire, un gracieux jeton de présence, chef-d'œuvre d'ornementation symbolique, d'élégance et de bon goût, que les sociétés les plus haut placées envient à cette Compagnie.

Le juste renom de sa science d'antiquaire et de son talent d'explorateur l'appela cette même année, par un vote unanime,

(1) *Mémoires sur les fouilles du puits des Minimes*, par M. de Pibrac. (Extrait des *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts*, 1864.)

Digitized by Google

au sein de notre Société, et ses intéressantes communications lui créaient, dès le premier jour, un rang considérable parmi nous.

A peine, en effet, son étude du puits des Minimes était-elle achevée, qu'il entreprenait au nord de l'église Saint-Euverte, sous les auspices de l'administration municipale, une de ses plus importantes explorations.

Il pressentait depuis longtemps, plusieurs fois il avait affirmé qu'un cimetière antique devait exister au levant de notre *Genabum*, au nord de la grande voie celtique, parallèle au cours de la Loire, qui reliait l'*Emporium* de la tribu Carnute avec les cités riveraines du fleuve : d'un côté *Belca* (Bonnée?), *Brivodurum* (Briare), *Massava* (Mesve); de l'autre *Cæsarodunum* (Tours), etc. de la carte de Peutinger.

Il saisit donc avec empressement l'occasion de vérifier ses conjectures. Il eut la joie de les voir dépassées. Et si ces pénibles recherches lui coûtèrent bien des fatigues, si même elles l'exposèrent à de graves périls (1), la lumière qu'il en fit jaillir pour la science archéologique et pour notre histoire locale fut du moins une glorieuse compensation.

La Société suivait ses travaux avec une vive sollicitude; elle aimait à consigner dans les procès-verbaux des séances avec quel intérêt elle écoutait ses rapports (2).

Ce n'était pas, en effet, une seule nécropole que retrouvait M. de Pibrac, mais trois cimetières superposés par suite de la surélévation successive du sol, révélant chacun, par la nature de son mobilier funéraire, les dates approximatives de ces inhumations.

A la plus grande profondeur se rencontraient les ornements et bijoux tumulaires qu'offrent habituellement les sépultures gallo-romaines : des lacrymatoires et coupes en verre, des col-

(1) En voulant pénétrer, une bougie à la main, dans une galerie souterraine, obstruée par des décombres, la bougie s'était subitement éteinte, et M. de Pibrac avait failli être asphyxié.

(2) Voir le *Bulletin* de la Société, n° 45, séances des 26 février, 12 mars, et 8 avril 1864.

Digitized by Google

liers, des bracelets, des fibules, des épingles en bronze ; des statuettes de Pan et de Vénus en terre blanche ; des lampes, des clefs, des fragments de poterie sigillés, des monnaies romaines, etc.

A un mètre environ au-dessus de cette couche inférieure, les objets mêlés aux ossements étaient d'origine mérovingienne ou carlovingienne : c'étaient des sarcophages en pierre, des vases non percés de trous, des plaques de ceinturons ciselées ou étamées, etc.

Dans les sépultures supérieures, plus rapprochées du sol actuel, se trouvaient des ustensiles relativement modernes : des cachets à légende, des bagues à chaton, des vases à charbon et à encens, percés de trous, des bijoux du XIIe et du XIIIe siècles, une broche niellée du XVIe, une petite cuillère à parfums du XVIIe, etc.

L'emplacement et la disposition de ces nécropoles, le nombre des objets recueillis et déposés à notre musée historique, le courage et le talent du savant investigateur, donnèrent à cette exploration un légitime retentissement.

En 1865, l'éminent directeur de la Société française d'archéologie exprima le désir que le rapport adressé au maire d'Orléans par M. de Pibrac fût lu au Congrès des sociétés savantes, ouvert sous sa présidence. Notre Compagnie, heureuse de s'associer au légitime honneur fait à l'un de ses membres et qui rejaillissait sur elle-même, s'empressa d'acquiescer au vœu de M. de Caumont.

Un an après les fouilles de Saint-Euverte, une découverte d'un plus haut intérêt que celles qui déjà faisaient tant d'honneur à M. de Pibrac vint couronner en quelque sorte sa carrière archéologique.

Lors des travaux exécutés en 1846, pour l'établissement du chemin de fer de Vierzon, à un kilomètre nord d'Orléans, au point d'intersection du faubourg Saint-Vincent avec l'ancienne voie romaine de *Genabum* à Lutèce, quelques ouvriers trouvèrent, dans les déblais, une dalle de marbre blanc, brisée à ses

Digitized by Google

deux extrémités et mesurant 77 centimètres de hauteur, sur 67 à sa plus grande largeur, et 8 à 9 d'épaisseur. Quelques mots y étaient gravés.

N'attachant à ce fragment aucune importance, ils le déposèrent dans la cour d'un vigneron dont la maison était proche. Il y resta dix-neuf ans, menacé de nouvelles mutilations, exposé à tous les outrages, dédaigné de ceux qui jetaient sur lui un regard inattentif.

Le 3 mars 1865, M. de Pibrac instruit, depuis quelque temps, de son existence, et sur les indications de M. le docteur Charpignon, son collègue à la Société des sciences, guidé surtout par cet instinct d'antiquaire qui le trompait rarement, vint le visiter à son tour.

Il le retrouva dans la cour, à la porte d'un hangar, couvert de moisissures et de poussière. Il le fit laver, l'examina attentivement, y reconnut un texte latin gravé en magnifiques caractères, et ne put en croire ses yeux, quand, à la quatrième ligne, il lut sans difficulté le glorieux nom de *Cenabum*. C'était la première fois depuis près de deux mille ans que ce nom historique apparaissait sur un monument public.

Transporté de joie, il se hâte d'acheter ce marbre d'inappréciable valeur, le fait conduire en sa demeure, l'étudie à loisir, en envoie de fidèles estampages à l'Académie des inscriptions et à quelques notabilités scientifiques, puis, le 10 mars, à la première séance de notre Société, lit une excellente notice sur les incidents de sa précieuse découverte, et sur ses tentatives de restitution du texte mutilé, les morceaux manquant à la dalle n'ayant pu être retrouvés (1).

Dans la séance suivante (24 mars), notre savant collègue, M. Loiseleur, apportait un nouvel essai d'interprétation, plein d'érudition et de sagacité (2).

Mais tandis que la Société accueillait avec un vif intérêt les

(1) *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n° 47, 1865, p. 234, t. IV.
(2) *Ibidem*, p. 244.

Digitized by Google

érudites études élaborées dans son sein, l'éminent épigraphiste M. Léon Renier (de l'Institut), saisi de la question par l'Académie des inscriptions, proposait à son tour, avec sa haute et légitime autorité, un projet de lecture, fort rapproché de ceux de nos deux collègues, et qui fut universellement accepté :

[*Lucius Corn*]*elius Mag*[*nus*, — *Ate*]*pomari* [*Filius*, — *Civi*]*s Senoni*[*us*, — *Curato*]*r. Cenab*[*ensium*, — *Vi*]*vos* (pour *Vivus*) *Sibi*...

Dans son rapport à l'Académie, M. Léon Renier, après avoir discuté et justifié sa restitution, et fixé la date de l'inscription au premier siècle de l'ère chrétienne, fit ressortir la haute valeur du monument épigraphique retrouvé par M. de Pibrac et décerna de justes éloges aux essais de lecture de nos deux collègues (1).

Par un singulier à-propos, l'inscription de *Cenabum*, après dix-huit siècles d'oubli, reparaissait au grand jour, au moment précis où quelques savants, avec plus de zèle, il faut l'avouer, que de sérieuses études, s'épuisaient d'efforts à raviver les prétentions, un peu vieillies, de la ville de Gien sur l'héritage historique du célèbre *Emporium* Carnute.

La discussion s'animait, quand la découverte de M. de Pibrac vint éclater comme une bombe au milieu du débat.

L'effet en fut considérable. M. Léon Renier, avec une sage discrétion, avait dit dans son lucide rapport que, si ce texte épigraphique ne résolvait pas absolument la question, au moins apportait-il, en faveur d'Orléans, les plus graves probabilités.

Mais il était réservé à l'année 1865 de clore définitivement cette discussion géographique depuis si longtemps engagée. Quatre mois après, en juillet 1865, dans une petite paroisse du département de la Nièvre, sur la rive droite de la Loire, à *Mesve*, l'antique *Massava* de la carte de Peutinger, la terre,

(1) *Sur une inscription récemment retrouvée à Orléans.* (Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, par M. Léon Renier, 1865.)

Digitized by Google

qui tient tant de secrets en réserve, révélait à l'intelligente attention du curé, M. l'abbé Boëre, un nouveau texte épigraphique, contenant une solution péremptoire.

L'inscription lapidaire de Mesve, par l'identité des distances anciennes entre *Genabum* et *Massava*, et des distances actuelles entre Orléans et Mesve, constate sans hésitation possible que, là où est aujourd'hui Orléans, là était autrefois *Genabum*.

Les inductions tirées de la découverte de M. de Pibrac se trouvaient ainsi pleinement confirmées, et la question, d'après M. de Caumont et nos plus éminents géographes, résolue à toujours et sans appel (1).

Notre généreux collègue s'était empressé de faire don de son marbre épigraphique à notre musée historique. Près de lui est un moulage de l'inscription de Mesve (2). Ils constituent par leur ensemble les titres les plus précieux et les plus irrécusables de l'antique origine de notre cité.

Les investigations archéologiques et les études artistiques n'absorbaient pas exclusivement le zèle infatigable de M. de Pibrac. Des travaux d'un autre ordre offrirent, à partir de 1860, un nouvel aliment à son activité.

Son rapport sur l'ornementation de l'hôtel de ville avait permis de l'apprécier ; et en diverses circonstances, l'administration municipale avait fait appel à son intelligence et à son goût éprouvé.

Elle y recourut de nouveau pour résoudre les difficultés soulevées par l'abaissement du sol de l'Étape et pour doter l'hôtel de ville d'un mobilier digne de la cité.

M. de Pibrac apporta à ces œuvres communales l'actif dé-

(1) Voir sur cette grave solution : *Nouvelles études sur l'inscription romaine de Mesve. Conséquences de cette découverte pour la détermination géographique de Genabum*. Orléans, Herluison, 1868. (*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI, 1868.)

(2) L'original de l'inscription de *Mesve* est conservé au Musée lapidaire de Nevers.

Digitized by Google

vouement que nul ne trouva jamais en défaut. Ses avis ne furent pas inutiles pour raccorder convenablement la place avec les rues environnantes et pour orner un de ses côtés de perrons et de balustres.

Quant au riche mobilier, en chêne sculpté aux armes de la ville, pour le grand salon et la salle du conseil, et aux beaux chenets de la cheminée monumentale, exécutés plus tard sur ses dessins, avec le concours de l'habile sculpteur Allelit, il n'y eut qu'une voix pour rendre hommage à la parfaite convenance, à la correction de style, et à l'élégance artistique de ce magnifique ameublement.

La population orléanaise tint compte à M. de Pibrac de son talent et de son dévouement si gracieusement offerts à la ville; aux élections de 1865, elle l'appela, dès le premier tour de scrutin, à faire partie du Conseil municipal.

Peu après, il fut nommé membre de la commission des bâtiments civils.

Il sut, dans ces diverses fonctions, justifier la confiance dont on l'avait honoré. De remarquables rapports témoignèrent, en de nombreuses circonstances, que les préoccupations administratives s'alliaient toujours en lui au culte des souvenirs historiques.

En 1865, le Conseil, sur sa proposition, votait 3.500 fr. applicables au payement des bronzes de Neuvy-en-Sullias, achetés 7.080 fr. pour le musée historique, par M. Mantellier, son éminent directeur.

En 1866, conformément à ses conclusions, le Conseil associait la ville au rachat de la tour de Jeanne d'Arc à Rouen.

En 1867, d'accord avec l'administration municipale, il appuyait le projet d'une loterie pour subvenir à la restauration et à l'agrandissement de notre musée de peinture. La proposition fut adoptée par le conseil; des circonstances ultérieures s'opposèrent à sa réalisation.

Dès 1864, avant son entrée au conseil municipal, M. de Pibrac avait été appelé à la commission administrative des

Digitized by Google

hospices. Durant quatre années, il rappela, par son zèle charitable, les souvenirs qu'y avait laissés son aïeul lors de l'épidémie de 1814. Fidèle à ses constantes habitudes, il voulut profiter de son libre accès dans les archives hospitalières pour en étudier les trésors. Il avait conçu la pensée d'écrire l'histoire de cet établissement charitable, fondé au XIIe siècle par le chapitre cathédral, doté d'âge en âge par nos évêques et les principales familles de notre ville.

Quatre années d'infatigables labeurs lui permirent d'inventorier, d'analyser en quelques lignes et de classer méthodiquement sur trois mille fiches, les titres et registres conservés dans ce riche dépôt, bien que sa vue affaiblie par ces lectures paléographiques les lui rendît plus difficiles et plus pénibles.

Sa mort inattendue le priva d'ériger ce monument à la charité orléanaise; mais il lui sera tenu compte d'en avoir, au prix de bien des fatigues, posé les premières assises et préparé le désirable achèvement.

Tel s'était révélé M. de Pibrac dans les fonctions administratives de la grande cité, tel il se montra dans le village de Saint-Ay, qu'il habitait durant la belle saison.

Il y avait accepté les humbles fonctions de trésorier de la fabrique et de capitaine des pompiers; mais, là, comme toujours, l'artiste et l'antiquaire restèrent inséparablement unis au fonctionnaire rural, et ce séjour de villégiature devint une des principales étapes de ses infatigables labeurs.

L'église paroissiale réclamait, au dehors, des travaux considérables et d'utiles appropriations à l'intérieur; son active coopération aida puissamment à la réfection de l'édifice; sur ses dessins furent restaurés les boiseries du chœur et du banc d'œuvre et les rétables des autels.

Ce n'était pas assez pour son zèle. Cet antique village, coquettement assis sur le coteau de la Loire, a des traditions qui lui sont chères. Son patron, *Agylus* (Agyle ou Ay), gouverneur d'Orléans au VIe siècle, issu d'une noble famille du pays,

Digitized by Google

y vécut saintement. Atteint par la mort, au retour d'un pèlerinage, il voulut reposer au pied de l'autel où il avait prié, parmi ceux qu'il avait aimés durant sa vie. L'église fut placée sous son vocable et ses restes y étaient vénérés.

En 1562, dans l'effervescence des luttes religieuses, sa sépulture fut violée, ses ossements dispersés et, depuis trois siècles, l'oubli s'était fait sur ce qu'ils avaient pu devenir.

Une telle recherche devait tenter notre pieux investigateur. Il se mit à l'œuvre, et après plusieurs jours de travaux effectués sous ses yeux, il eut la consolation de porter la lumière sur ces longues incertitudes. Au point indiqué par les traditions et les légendes, il rencontra la tombe du saint, et ses ossements que les sectaires du XVIe siècle avaient seulement jetés hors du sarcophage. Il eut de plus l'heureuse fortune de découvrir, dans les registres de l'état-civil, un titre pleinement justificatif.

Ce fut une de ses joies les plus douces de voir l'autorité religieuse, après mûr examen, sanctionner ses affirmations et rendre à la vénération publique les restes du patron de la paroisse, retrouvés par ses soins. Sur la sépulture restaurée, il put faire graver cette inscription commémorative : *Defunctum anno 593 — Violatum anno 1562 — Restitutum anno 1860* (1).

L'heureux succès des fouilles de Saint-Ay encouragea M. de Pibrac à tenter, quelques années plus tard, une exploration du même genre dans l'Église collégiale de Meung-sur-Loire, limitrophe de Saint-Ay.

Lyphard, contemporain d'Agylus, comme lui d'origine orléanaise, investi de hautes fonctions judiciaires sous les rois mérovingiens, après avoir vécu dans le monde, avait embrassé la vie religieuse à Saint-Mesmin-de-Mici. Il mourut en 550,

(1) *Découverte du tombeau mérovingien de saint Ay, vicomte d'Orléans*, par A. du Faur de Pibrac. (Extrait du tome V des *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 27 pages et 2 planches.) Orléans, 1861.

Digitized by Google

dans l'abbaye qu'il avait fondée à Meung-sur-Loire, et y fut inhumé.

Ses restes, vénérés depuis lors, temporairement déplacés, vers le XIe siècle, furent, au XIIe, solennellement réintégrés dans l'Église qui portait son nom.

Au XVIe siècle, les sectaires de la Réforme violèrent sa sépulture comme ils avaient fait à Saint-Ay et à Cléry, et, selon la tradition, les ossements, livrés aux flammes, auraient été presque entièrement consumés.

Les évêques d'Orléans possèdent, à Meung, un château féodal et une résidence; l'un d'eux, Germain de Gueslis, fut, en 1587, inhumé dans cette Église.

Diverses questions restaient dès lors indécises.

Les restes de saint Lyphard avaient-ils été complètement détruits par les flammes en 1562, hormis ceux, en petit nombre, qu'une pieuse femme parvint à soustraire à la profanation et que l'on vénère encore aujourd'hui?

La sépulture de Germain de Gueslis occupe-t-elle identiquement la place où fut autrefois celle de saint Lyphard?

M. de Pibrac fut prié d'aider de son érudite expérience la vérification de ces faits archéologiques et religieux. Après une étude approfondie des documents, il entreprit, à l'intérieur de l'église, des fouilles méthodiquement dirigées.

La lumière se fit complètement. Il fut constaté :

En premier lieu, que la tombe mérovingienne de saint Lyphard avait été brisée au XVIe siècle;

Puis que ses ossements, rompus d'abord, avaient ensuite été brûlés près du pilier d'angle du transept et de la nef; les assises inférieures, calcinées par le feu, rendent aujourd'hui encore, de cette indigne profanation, un témoignage accusateur;

En second lieu, que le corps de Mgr Germain de Gueslis reposait, non dans la tombe de saint Lyphard, brisée en 1562, mais dans le caveau où elle avait été originairement déposée.

Le mémoire en lequel notre docte collègue rendait compte de ses recherches documentaires et des fouilles opérées sous sa direction fut, en avril 1866, lu, par lui, à la réunion des délé-

Digitized by Google

gués des Sociétés savantes, à la Sorbonne, au nom de notre Compagnie. La parfaite érudition, la discussion méthodique, le style sobre et élégant de ce remarquable travail, lui obtinrent un légitime succès. Avec quelques autres morceaux d'élite, il fut publié à l'imprimerie nationale, par décision et aux frais du Comité des travaux historiques (1).

Dans les communes limitrophes du village où notre laborieux confrère allait, pendant la belle saison, chercher quelque repos, nul incident archéologique n'échappait à sa vigilance, tout souvenir historique sollicitait ses études.

Il apprend qu'une ancienne église des environs de Beaugency est menacée d'être transformée en abattoir ; sa plume alerte e incisive vient en aide au vieil oratoire, défend sa cause et lui évite une douloureuse profanation.

Le château de Voisins, situé près de son habitation, rappelait incessamment à sa pensée la célèbre abbaye de femmes, de l'ordre de Citeaux, qu'un siècle écoulé n'a pu faire oublier dans la contrée, où elle prospéra si longtemps.

Placé, pour ainsi dire, au foyer de ces souvenirs monastiques, si curieux pour notre histoire orléanaise, il conçut le projet de les recueillir. Il se mit donc à compulser les documents, à déchiffrer les chartes, à interroger les traditions, puis à coordonner tout l'ensemble. Après vingt ans de travail, en 1882, il fit paraître son *Histoire de l'abbaye de Voisins*, l'un, assurément, de ses meilleurs écrits, digne de servir de prolégomènes au précieux cartulaire que possèdent nos archives départementales, et que notre Société va prochainement publier.

Dans un récit plein d'attrait se déroule la série des faits historiques et religieux qui constituent l'existence de ce monastère, depuis sa fondation en 1215 jusqu'à son extinction en 1778 :

(1) *Découverte de la sépulture de saint Lyphard, magistrat orléanais du VIe siècle*, par M. le comte de Pibrac, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, avec planches. — Imprimerie Impériale, 1867.

Digitized by Google

les donations qui successivement l'enrichirent, les noms de ses bienfaiteurs, la biographie sommaire de ses abbesses, les incidents anecdotiques dont s'émaille parfois la gravité de ses annales, les dissensions qui, aux temps agités du Jansénisme, troublèrent la paix de ses cloîtres, la diminution successive du nombre des religieuses, la résistance des rares survivantes qui, réduites à trois, puis à deux, puis à une seule, ne pouvaient se résigner à voir leur chère abbaye mourir, enfin la suppression du monastère par décision épiscopale et l'attribution de ses biens à l'abbaye blaisoise de *Notre-Dame du Lieu*.

Des tableaux synoptiques dressés avec soin, des documents originaux extraits du cartulaire, des détails archéologiques appuyés de plans et de dessins, donnent à cette étude historique un véritable intérêt (1).

Notre illustre évêque Mgr Dupanloup honorait M. de Pibrac d'une vive affection. Dans un de ses voyages à Rome, il voulut déposer lui-même aux pieds du Souverain-Pontife un exemplaire manuscrit de cette histoire encore inédite de l'abbaye de Voisins, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque du Vatican. Un Bref des plus flatteurs, adressé à l'auteur le 2 mars 1864 et signé de la main de Pie IX fut la digne récompense de cet hommage filial (2).

Une vie si généreusement dépensée au service de la science historique, de si persévérants travaux et de si belles découvertes, semblaient assurer à M. de Pibrac les distinctions que les études sérieuses peuvent légitimement espérer.

Il n'en fut pas ainsi : notre vénéré collègue eut l'honneur de mériter ces hautes récompenses, il n'eut pas l'heureuse fortune de les recueillir.

Le 7 avril 1866, à l'une des solennités de la Sorbonne, peu

(1) *Histoire de l'abbaye de Voisins, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans*, par A. du Faur, comte de Pibrac. Orléans, 1882.

(2) Voir le *Bref* à l'Appendice.

Digitized by Google

après les fouilles de Saint-Euverte et l'inscription de *Genabum*, il reçut de M. le Ministre de l'instruction publique les palmes d'officier d'Académie. Il n'obtint jamais rien de plus.

Ses amis, justes appréciateurs de son mérite, s'affligeaient, plus que lui, d'un inexplicable délaissement.

Les témoignages multipliés d'une considération justement acquise purent du moins l'en dédommager.

Les Sociétés savantes tenaient à honneur d'inscrire son nom sur leurs listes.

En 1843, on l'a dit plus haut, la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, l'accueillait dans son sein.

Lorsqu'en 1863, Mgr Dupanloup voulut renouer l'ancienne tradition des Écoles et des Académies épiscopales, et réunit autour de lui, sous la belle devise : *Christianæ veritatis et litterarum concordia*, un groupe d'hommes instruits, dévoués à la fois à la religion et aux lettres, M. de Pibrac fut l'un des premiers inscrits sur sa liste de fondateurs.

L'année suivante (1864), ce fut à notre tour de l'accueillir en notre Compagnie.

Le 25 mai 1865, la Société des antiquaires de France lui conférait le titre de correspondant national.

L'Académie des sciences et belles-lettres de Toulouse, et la Société archéologique du Midi de la France, l'associaient également à leurs travaux.

Dans ces nombreuses réunions, vouées, sous des points de vue divers, à de sérieuses études, M. de Pibrac avait toujours une place considérable ; sa parole, grave et toujours bienveillante, était respectueusement écoutée, ses communications accueillies avec empressement.

Les suffrages de ses concitoyens, de hautes amitiés, d'affectueuses déférences, s'unissaient aux sympathies des Sociétés savantes.

Enfin l'insigne faveur que le souverain Pontife daigna lui accorder fut, pour son cœur profondément religieux, la consolation d'un douloureux oubli.

Digitized by Google

Dévoué, comme l'était M. de Pibrac, aux souvenirs de sa ville natale, il ne pouvait demeurer indifférent à ceux de sa propre famille. Aussi le culte de cette part si précieuse à ses yeux de son patrimoine héréditaire fut-elle l'objet constant de ses pensées.

Allié de près au vénérable fondateur de notre musée de peinture, il consacra, en 1855, à son digne fils, le comte Adrien de Bizemont, une notice nécrologique où la délicatesse des appréciations s'inspire des plus nobles sentiments du cœur.

Il professait pour le célèbre auteur des quatrains un respect quasi-filial ; il recueillait avec une pieuse sollicitude ses portraits, ses manuscrits et les nombreuses éditions de ses œuvres.

Le vieux manoir de Pibrac, possédé depuis le XVIe siècle par sa famille, lui était également cher. Sa restauration, dirigée par les éminents conseils de M. Viollet-Leduc, le préoccupait constamment.

Pour l'honorer plus encore, il entreprit d'en retracer l'histoire, et cette monographie, œuvre de sa vieillesse, n'est inférieure à aucun de ses meilleurs écrits.

Après avoir déduit de titres authentiques que l'administration religieuse du village fut durant 700 ans, de 1128 à 1789, confiée aux Frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont un Grand Prieur résidait à Toulouse, et respectueusement rappelé le nom vénéré de la sainte bergère de Pibrac, Germaine Cousin, dont les restes, retrouvés en 1661, furent depuis lors conservés dans la sacristie de l'église paroissiale, il retrace la série des faits historiques où sa famille prit une large part.

Ce petit fief de Pibrac mouvait, à l'origine, de la puissante seigneurie de l'Isle-Jourdain. En 1323, il entra dans le domaine royal par la condamnation à mort du sire de l'Isle-Jourdain, et la confiscation de ses biens.

(1) PIBRAC, *Histoire de l'église, du village et du château*, par DU FAUR, comte DE PIBRAC. In-8°, 66 pages, 1882. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*.)

Digitized by Google

En 1515, le château advint à la famille du Faur par le mariage de Pierre du Faur avec Causide Douce, fille de Jean Doux, seigneur de Pibrac. Ils le réédifièrent complètement en 1540.

Leur cinquième fils, Guy du Faur de Pibrac, chancelier de Navarre, le meubla somptueusement, y reçut des hôtes illustres, le Président de Thou, le savant Pierre Pithou et Catherine de Médicis, qui, se rendant aux conférences de Nérac, y coucha le 10 novembre 1579. Guy de Pibrac y composa ses quatrains, publiés pour la première fois en 1574 et devenus si populaires, ainsi que son poème sur *les plaisirs de la vie rustique*. Son cabinet est conservé dans une des tours et contient des boiseries Renaissance d'un merveilleux travail.

Après la mort du chancelier de Navarre en 1584, le château resta en la possession de ses descendants jusqu'à l'extinction de sa ligne en 1788. A cette époque, il advint par testament à la branche cadette, qui le possède aujourd'hui.

A ce résumé d'actes authentiques, l'auteur a joint des détails d'un réel intérêt, puisés dans des inventaires de famille, sur l'ameublement d'une habitation seigneuriale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Cette étude historique, publiée en 1882, suscita dans la studieuse capitale du Languedoc une touchante manifestation envers son vénérable et sympathique auteur.

Le 23 mai 1882, les membres de l'Académie des sciences et belles-lettres, et ceux de la Société archéologique de Toulouse, vinrent, en une sorte de pèlerinage, au vieux manoir du conseiller de Catherine de Médicis et de Henri IV. On visite respectueusement son cabinet de travail et la chambre de la reine Catherine; on examine les travaux déjà terminés et ce qui reste encore à faire; et les feuilles locales, en publiant le récit de cette solennité toute provinciale, rendirent en termes chaleureux un égal hommage au bon goût de la restauration et à la gracieuse urbanité de l'arrière-neveu de Guy de Pibrac.

Ainsi s'écoulaient les dernières années du collègue aimé que

Digitized by Google

nous devions bientôt perdre. L'âge, en blanchissant ses cheveux, ne portait nulle atteinte aux brillantes qualités de sa jeunesse, et semblait, au contraire, leur imprimer plus de vigueur et de maturité. Soutenu dans les inévitables épreuves de la vie par le sentiment d'une considération justement acquise, la fermeté de ses religieuses croyances, la tendresse de sa digne épouse et la respectueuse affection de ses fils, la mort, qui l'atteignit presque à l'improviste, le trouva préparé au suprême sacrifice.

Selon le vœu de la Société, j'ai tâché, dans la mesure de mes forces, de remettre sous vos yeux, avec quelques détails, la vie laborieuse de notre regretté collègue. Mais cette incomplète esquisse ne saurait dignement retracer les dons précieux qui nous le rendaient si cher. Vos cœurs, Messieurs, suppléeront à mon insuffisance, et le nom de M. de Pibrac vivra longtemps parmi nous.

D'autres hommages, d'ailleurs, y perpétueront son souvenir.

Déjà, sur une toile magistrale, honorée des plus hauts suffrages, l'habile pinceau d'un de ses fils, noblement inspiré par le respect et l'affection, a su faire revivre, avec une rare fidélité, la grave physionomie où se reflétaient, à la fois, l'élévation des pensées et l'austère dignité qui devaient caractériser, semble-t-il, les magistrats et les lettrés contemporains de son illustre ancêtre.

Nous avons aussi la confiance que son laborieux dépouillement de nos archives hospitalières ne demeurera pas stérile. Un membre de notre société, dont mieux que personne je connais les aptitudes spéciales, mais dont seul je ne puis faire ici l'éloge, tentera, nous l'espérons, au prix de longues études, d'asseoir sur ces bases l'histoire de nos hospices séculaires.

Peut-être serait-il permis de désirer plus encore.

Les amis de notre archéologie provinciale, dévoués, comme l'était M. de Pibrac, au culte de ces vieux souvenirs, verraient,

Digitized by Google

avec bonheur, ses intéressants mémoires, épars dans des recueils divers, parfois difficiles à rencontrer aujourd'hui, se grouper, en faisceau, dans une publication nouvelle, méthodiquement coordonnés pour se fortifier l'un par l'autre. Ce recueil tout orléanais serait un précieux mémorial des principales découvertes faites, en notre temps, dans le riche trésor de nos antiquités locales. Il serait un légitime hommage au savant dont le nom en est inséparable.

Si ces vœux venaient à s'accomplir, l'homme excellent, dont la perte nous est si douloureuse, ne nous serait pas ravi tout entier. Ses traits nous seraient conservés dans une fidèle peinture ; sa belle intelligence revivrait dans les œuvres qui furent l'objet de ses chères études, le tribut de son patriotisme et l'honneur de sa vie.

Digitized by Google

APPENDICE

BREF DU PAPE PIE IX (1)

PIUS : P. P. IX.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Quanto nos prosequaris amore et obsequio non minus litteræ tuæ significarunt nobis, quam oblata historia Viciniensis monasterii diuturno labore accurataque solertia a te elucubrata et uti pignus animi addictissimi submissa nobis per eximium Episcopum tuum fratrem nostrum. Multiplices equidem gravissimæque curæ nostræ nondum nos frui siverunt ejus lectione. Verum hujus modi opera quæ per latentia aut rarissima monumenta a bibliothecis vel tabulariis eruta chronologiam restituunt, præteritarum ætatum mores hominumque memoriam et gesta in lucem educunt, quæque monasticarum institutionum beneficia objiciunt oculis, ac detrimenta abolitionis illarum, causasque recensent undè ortum, incrementa declinationem, exitium duxerunt. Sicuti non parum prodesse putamus historiæ, sic haud levi emolumento, iis esse posse arbitramur qui non temere et è præconceptis opinionibus, sed experientia duce de factis et rerum indole decernere cupiunt. Gratulamur itaque tibi quod, dum patrio ductus amore, illustrandam suscepisti sedem nobilis olim asceterii, hujus modi contuleris beneficia historiæ cultoribus. Simul vero gratum tibi significamus animum nos-

(1) Voir page 479.

Digitized by Google

trum. Cujus ut pignus habeas indubium, sicut et paternæ quâ te complectimur benevolentiæ, benedictionem apostolicam tibi totique familiæ tuæ peramanter impertimus. — Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 2 martii 1864, Pontificatus nostri anno XVIII.

PIUS P. P. IX.

Dilectio filio Germano Philippo Anatolio du Faur Comiti Pibracensi.

Aurelianis.

Imp. Georges Jacob, — Orléans.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 130.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1886.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 130.

TROISIÈME TRIMESTRE DE 1886.

Séance du vendredi 9 juillet 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale : *Les Juifs dans les États français du Saint-Siège au moyen âge*, par M. René de Maulde, hommage de l'auteur. Il relève dans la *Chronique des arts* un article sur l'*École du Louvre*, dans lequel on fait l'éloge du cours professé par M. G. Lafenestre, notre compatriote, membre correspondant de la Société ; — dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans* (t. XV, n° 4), un travail intitulé : *Documents d'épigraphie orléanaise*, par M. L. Dumuys, et le *Rapport* sur ce travail par M. l'abbé Cochard ; — dans la *Revue archéologique*, une note de M. Germain Bapst sur le tombeau de saint Martin par saint Éloi, et une de M. Paul Tannery sur les chiffres arabes dans les manuscrits grecs ; — enfin dans le *Bulletin de la Société de l'histoire*

Digitized by Google

de France, la réélection de M. Baguenault de Puchesse comme membre du conseil avec MM. V. Duruy, L. Gautier, G. Picot.

La Société apprend avec une vive satisfaction le nouvel honneur conféré à un de ses membres. Ce même *Bulletin* contient un discours du président, M. G. Picot, qui rend hommage à la mémoire de M. Egger.

— Lecture est donnée de plusieurs lettres :

1° De M. de Maulde, sollicitant une souscription à la *Revue de la Société d'histoire diplomatique et internationale,* qui vient de se fonder.

La Société décide qu'elle échangera, s'il y a lieu, ses publications avec celles de la nouvelle Revue et ajourne, quant à présent, la question d'abonnement.

2° De M. Grellet-Balguerie, annonçant l'envoi d'un mémoire sur *Saint Dagobert III,* martyrisé à Stenay ;

3° De M. l'abbé Berton, demandant en quoi consistaient *Les droits de justice des chevaliers du bailliage d'Orléans,* en leurs terres et seigneuries ;

4° De M. Pierre d'Arc, demandant la publication dans nos *Mémoires* d'une *Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc,* qu'il vient de composer.

La Société, considérant, d'une part, qu'un travail de même nature fait par un autre de ses membres correspondants, M. Stein, est à la veille de paraître, et, d'autre part, que, d'après ses statuts, elle doit avoir entendu et renvoyé à la commission des publications tout travail destiné à ses *Mémoires,* ne croit pas pouvoir accueillir cette proposition. M. le Président se charge d'expliquer cette décision à M. Pierre d'Arc.

La parole est ensuite donnée à M. G. Baguenault de Puchesse, qui a bien voulu se charger de rendre compte de l'important ouvrage de M. le marquis de Courcy, intitulé : *La Coalition de 1701 contre la France.*

Voici le résumé de la note lue par lui :

La fin de la guerre de la succession d'Espagne, les décisives victoires de Villars, ses négociations à Rastadt avec le prince

Digitized by Google

Eugène, son rival de la veille sur les champs de bataille, le rétablissement de l'équilibre européen par les traités d'Utrecht, tel est le vaste sujet de cet ouvrage, où se révèlent les meilleures qualités de l'historien avec la compétence marquée de l'ancien diplomate.

Ce qui fait surtout le mérite de ce grand et beau travail, c'est le nombre considérable de documents inédits que l'auteur a tirés du dépôt des archives des Affaires étrangères. Il a pu, grâce à cette mine précieuse qui contient tant de richesses inexplorées, retracer avec des détails tout nouveaux les péripéties de ces négociations laborieuses, tant de fois rompues et renouées.

On rencontre fréquemment, surtout dans le deuxième volume, de longs et très intéressants fragments de correspondances restées secrètes ou imparfaitement connues.

On y suit, exposées avec beaucoup d'art et de finesse, les phases d'un vrai duel diplomatique entre les deux plus grands hommes de guerre de ce temps. Le portrait des deux personnages est tracé de main de maître ; rien de leur physionomie, de leur caractère, de leurs habitudes, n'a échappé au peintre.

Villars a-t-il été aussi habile négociateur que grand et heureux général ? S'est-il au contraire laissé duper par l'apparente bonhomie du prince Eugène ? Si le débat, depuis longtemps ouvert sur ce point, n'est pas absolument clos par le livre de M. le marquis de Courcy, toujours est-il qu'on trouve réunis pour la première fois tous les éléments nécessaires pour un examen minutieux de la question.

Cette étude approfondie d'une période si importante de notre histoire militaire et diplomatique lui fait le plus grand honneur, et ajoute à la notoriété qu'il avait déjà acquise par un livre composé au retour d'un séjour fait en Chine comme secrétaire d'ambassade : *l'Empire du milieu.*

Notre honoré collègue nous permettra de joindre à nos compliments un regret, celui de ne pas recevoir plus souvent de sa plume habile des travaux spécialement consacrés à notre province et à notre Société.

Digitized by Google

— La commission nommée pour l'examen des notes concernant l'Hôtel-Dieu d'Orléans, recueillies par M. le comte de Pibrac, rend compte, par l'organe de son président, M. de Molandon, de sa délibération. Notre honorable collègue annonce que M. de Beaucorps, sur les instances de la commission, a bien voulu se charger de les étudier à son temps, et de les prendre pour guide dans un travail historique qu'il avait depuis longtemps en vue sur cette maison hospitalière.

La Société, reconnaissante des intentions de M. de Beaucorps, l'en remercie vivement.

— M. de Beaucorps entretient la Société de plusieurs objets antiques trouvés à Melleray, commune d'Oinville, canton de Janville (Eure-et-Loir), savoir : une balle de fronde, un buste du dieu Risus en terre cuite, quelques fragments de poterie rouge.

— M. de Molandon communique, de la part de M. Francis Pérot, de Moulins, une double note tirée des *Archives de l'Allier :*

1° Copie d'un envoi de poudre, d'argent et pièces d'artillerie, de Moulins à Orléans, pendant le siège de 1429;

2° Un article de compte par lequel, en 1676, le trésorier de la ville de Moulins a payé à Louis Roy, maître jardinier à Orléans, la somme de 150 livres, pour prix de 200 arbres destinés aux plantations faites pour les promenades de cette ville, — preuve que les pépinières d'Orléans étaient déjà célèbres à cette époque.

Séance du vendredi 23 juillet 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président annonce en ces termes la mort de M. Jourdain, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société depuis 1875.

Digitized by Google

Messieurs,

Notre Société a une nouvelle perte à déplorer. Le 20 juillet est mort, à soixante-neuf ans, un de ses membres honoraires les plus éminents, M. Charles Jourdain, qui nous appartenait à ce titre depuis 1875. Né en 1817, il a parcouru une laborieuse et brillante carrière comme professeur de philosophie, inspecteur général de l'Université, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, président de l'Association pour l'encouragement des études grecques, etc.

Les ouvrages de M. Jourdain sont nombreux; la plupart se rattachent à ses études approfondies en philosophie; ainsi : *La Philosophie de saint Thomas*, une édition des Œuvres philosophiques d'Arnauld, de Nicole et d'Abélard. Le plus célèbre au point de vue littéraire est l'*Histoire de l'Université de Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Il a publié, en outre, un grand nombre de Mémoires dans beaucoup de recueils, surtout le *Journal des Savants* et le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, dont il a rappelé les services et les travaux dans une très intéressante notice en 1884. M. Jourdain tenait une grande place dans l'érudition française. Il honorait notre Société d'une particulière bienveillance, et nous adressait la plupart de ses brochures. La collection complète en serait d'un très grand prix pour notre bibliothèque.

Nous adressons à la famille de M. Jourdain l'hommage de notre plus respectueuse sympathie.

— Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale :

1° Le discours de M. le Ministre de l'Instruction publique à la Sorbonne, 1886.

2° Le *Cartulaire de Lyon* (1er vol.), par M. Guigue, documents

Digitized by Google

antérieurs à 1255, hommage de l'Académie de Lyon, qui envoie en même temps le XXIIIe volume de ses savants Mémoires (section des lettres);

3° *Documents d'épigraphie orléanaise*, par M. Léon Dumuys, et *Rapport sur ce travail*, par M. l'abbé Cochard, hommage de l'auteur et du rapporteur.

Des remercîments sont votés aux donateurs.

— M. le Président relève, dans le n° 69 des *Bulletins de la Société dunoise*, un mémoire intitulé : *Épîtres farcies pour les fêtes de saint Étienne et de l'Épiphanie*, par M. Cuissard, d'Orléans, épîtres tirées des manuscrits de Fleury, n° 97 de la Bibliothèque d'Orléans, et un article de notre collègue, M. l'abbé Sainsol, intitulé : *Testament d'une noble damoiselle*, Hélène de Beaufils, châtelaine de Villepion; — dans la *Chronique des Beaux-Arts*, l'histoire de la découverte de la momie authentique du grand Sesostris (Ramsès II), par M. Maspero; — dans le *Polybiblion*, un article de notre collègue, M. Baguenault de Puchesse, sur l'ouvrage du comte de Baillon, *Henriette-Anne d'Angleterre;* l'annonce de la mort du savant historien allemand, Léopold Ranke, auteur d'œuvres magistrales : *Les Papes romains, leur Église et leur État aux XVIe et XVIIe siècles; Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme, Histoire de Prusse, Histoire de France aux XVIe et XVIIe siècles*, etc.; la publication prochaine par M. René de Maulde d'un *Recueil des Capitulaires et des Ordonnances des rois de la troisième race relative à l'étranger;* — enfin, dans le *Bulletin de Saint-Omer*, le compte-rendu de la thèse soutenue par M. Loth, à savoir que la musique de la *Marseillaise* est non pas de Rouget de l'Isle, mais de J.-B. Grisons, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Omer.

— M. le Président annonce que M. Wilbois, commandant de gendarmerie à Orléans, a bien voulu se charger de faire un compte-rendu des travaux publiés en langue russe dans les beaux volumes de Mémoires que nous adresse l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, et aussi qu'un jeune Suédois, de passage à Orléans, a proposé de signaler à notre attention les plus intéressants des travaux archéolo-

Digitized by Google

giques du Recueil très considérable que nous envoie régulièrement l'Université de Lund. Des remercîments seront adressés par le Président à ces deux bienveillants collaborateurs.

— Lecture est donnée : 1° d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant la concession, après demande du Président, de la collection des comptes-rendus des réunions de la section des beaux-arts à la Sorbonne depuis 1877 ; 2° d'une circulaire par laquelle M. le Ministre demande l'avis de la Société sur la question de transférer de la semaine de Pâques au lundi de la Pentecôte la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

La Société se prononce pour le maintien de la date adoptée dès l'origine et invite son Président à transmettre son avis à M. le Ministre.

3° D'une lettre de M. Armand Bourgeois, président du concours littéraire de Reims sur Jeanne d'Arc, remerciant la Société de la médaille de vermeil qu'elle a votée en envoyant le programme du concours.

— M. le Président lit une note de M. Loiseleur relative à la découverte d'une feuille d'un palimpseste appartenant au fonds des manuscrits de Fleury à la Bibliothèque d'Orléans et dans laquelle un savant allemand, le docteur Hauler, a retrouvé des fragments des *Histoires* de Salluste.

La Société décide que la lettre et la traduction de l'article qui explique l'importance de cette découverte seront insérées au *Bulletin* du troisième trimestre.

— M. le Président lit une note concluant à la reprise du projet déjà ancien de dresser une *Carte générale archéologique du département du Loiret*. La Société accueille avec faveur cette proposition et nomme une nouvelle commission chargée d'étudier la question et de chercher les moyens pratiques de la mettre à exécution. Des cartes cantonales, apportées par le Président, sont mises à la disposition de chaque membre pour préparer d'abord, sur une carte de canton choisie à la convenance de chacun, le travail d'ensemble qui serait fait ensuite

Digitized by Google

pour tout le département. Feront partie de la commission : MM. de Molandon, Desnoyers, Jarry, Patay, Vignat, Fournier et Cochard.

— Enfin, M. le Président propose de déposer dans la salle des Thèses un registre sur lequel les visiteurs seraient invités à écrire leurs noms, et aussi un tableau (dont la matière et la forme seraient à étudier) destiné à recevoir les noms des fondateurs et des donateurs de la Société. Ces propositions sont adoptées, sauf examen des moyens d'exécution pour la seconde.

— M. Jarry lit une notice sur Jean Grancher, connu jusqu'ici sous le nom de Jean d'Orléans, peintre des rois Charles VI et Charles VII et du duc de Berry. Grâce à des actes inédits, découverts dans les actes du tabellionage d'Orléans, chez M. Fauchon, l'auteur établit que le village de Traînou est le lieu d'origine de Jean Grancher et que l'on peut considérer comme Orléanais cet excellent artiste de la vieille école française. M. Jarry demande et la Société vote l'insertion immédiate de cette notice au *Bulletin* en cours d'impression.

Digitized by Google

A M. le Président de la Société archéologique de l'Orléanais.

CHER PRÉSIDENT,

Au mois de mars 1885, j'ai eu l'honneur de communiquer à notre Société archéologique, qui l'a insérée dans son *Bulletin* n° 124, une lettre à moi adressée par M. Léopold Delisle, et où l'illustre administrateur de la Bibliothèque nationale signalait les curieuses observations que lui avaient suggérées deux feuillets du manuscrit n° 169 de la Bibliothèque d'Orléans.

Ce même manuscrit vient de donner lieu à une découverte des plus intéressantes. Il se compose de 55 feuillets de dimensions inégales, dont plusieurs ont jadis servi de gardes à d'anciens manuscrits et portent des extraits d'écrits des Pères de l'Église. Au mois de mai dernier, je l'envoyai de nouveau à M. Léopold Delisle qui voulait bien le communiquer à un jeune savant allemand, le docteur Hauler, chargé par l'Académie de Vienne de faire à Paris l'examen de divers manuscrits qui doivent servir à la publication d'un *Corpus scriptorum ecclesiasticorum*. A force de retourner les feuillets, et en les exposant à tous les jours, M. Hauler, guidé par les observations qu'avait déjà faites à ce sujet M. le professeur Brandt, de Heidelberg, put se convaincre que certains d'entre eux, appartenant aux 5e et 7e fragments, folios 15, 18 et 20, étaient palimpsestes. Sous le texte du commentaire de saint Jérôme sur Isaïe qu'ils contiennent, il découvrit de nouveaux fragments de la grande *Histoire* de Salluste. Il suppose même que l'un des feuillets est *ter scriptus*, c'est-à-dire que deux écritures auraient été successivement superposées sur la primitive.

En m'instruisant de cette curieuse découverte par lettre du 2 avril dernier, M. Delisle me disait : « Depuis environ quarante ans, la Bibliothèque royale de Berlin possède un feuillet sur lequel M. Pertz a jadis fait un mémoire, et que M. Hauler prouvera être le frère de celui de vos feuillets dont il s'agit. Le

Digitized by Google

feuillet de Berlin a dû être arraché dans votre volume. On croyait jusqu'à présent qu'il venait de Tolède, en Espagne; mais il y a là, selon toute apparence, une erreur intentionnelle qu'un brocanteur aura mise en circulation pour donner le change sur un méfait commis à Orléans. »

Dans une lettre du 15 mai suivant, M. Delisle complétait ces renseignements en ces termes : « Je suis fort impatient de connaître le résultat des patientes investigations du docteur Hauler sur votre feuillet palimpseste. C'est décidément un morceau de Salluste, frère des feuillets qui sont à Berlin et à Rome. Le tout a servi de garde à des manuscrits de l'Abbaye de Fleury.

M. le professeur von Hartel, que je crois membre de l'Académie de Vienne, a publié, en mai dernier, dans le n° XI de l'*Indicateur de la section de philosophie et d'histoire*, un compte-rendu détaillé de la précieuse découverte de M. Hauler, lequel a eu l'obligeance de me le communiquer. Il m'a paru assez intéressant pour trouver place dans le *Bulletin* de la Société archéologique de l'Orléanais. C'est à M. l'abbé Rocher, professeur d'histoire à la pension des Minimes, que je dois la traduction de cet article, laquelle présentait d'assez grandes difficultés. Je suis heureux de consigner ici l'expression de ma gratitude.

Tout courts que soient les passages déchiffrés, au prix d'un travail de plusieurs mois, par le jeune savant autrichien, ils ont cependant un grand prix. La grande *Histoire* de Salluste, qui embrassait les événements accomplis dans une partie du VIIe siècle de l'ère romaine, est perdue, ainsi que sa description du Pont-Euxin. On n'en connaît que des fragments, nombreux il est vrai, et presque tous épars dans les anciens grammairiens latins et les vieux glossateurs; en sorte que toute découverte nouvelle qui ajoute à ce qu'on possède déjà de cette œuvre importante du célèbre narrateur de la guerre de Jugurtha est une véritable conquête pour la science historique.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'expression de mes affectueux sentiments.

J. Loiseleur.

Digitized by Google

TRADUCTION

DE L'ARTICLE MENTIONNÉ DANS LA LETTRE QUI PRÉCÈDE

M. le professeur W. von Hartel fait part de la découverte par M. le docteur E. Hauler de nouveaux fragments des *Histoires* de Salluste, dans un manuscrit d'Orléans ; ces indications sont destinées à l'*Anzeiger* (l'Indicateur).

« Je voudrais donner ici, en passant, un court aperçu des intéressantes découvertes d'un jeune savant autrichien avec lequel j'ai eu, sur ce sujet, une correspondance suivie. Ces découvertes se rapportent aux nombreux restes de manuscrits patristiques contenus dans le *Codex aurelianensis* n° 169. Les travaux préparatoires sur le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum* ont plus d'une fois appelé notre attention sur ce *Codex*, et M. le professeur Brandt, de Heidelberg, nous en a donné une connaissance plus précise, grâce à la description exacte que nous lui devons, description publiée dans les procès-verbaux de cette section. M. Brandt, en effet, a pu, en 1884, à Paris, avoir quelques instants entre ses mains ce manuscrit qu'il était impossible d'envoyer à l'étranger. Il avait reçu de M. Gundermann des indications plus précises sur les fragments patristiques, et lui-même remarque, dans la description qu'il en donne (page 171), la présence de palimpsestes (1). »

Un examen plus attentif a été fait dernièrement de ce même manuscrit par M. le docteur E. Hauler, à la Bibliothèque de Paris, grâce à l'entremise de M. Léopold Delisle, qui favorise avec une rare bienveillance tous les travaux relatifs au *Corpus scriptorum ecclesiasticorum*. M. E. Hauler, après un travail de plusieurs mois, eut le bonheur de découvrir et de déchiffrer sous le texte de saint

(1) Page 171, remarque 1 : « Il serait à désirer qu'on recherchât les feuilles de palimpseste dans les fascicules 5 et 7 ; malheureusement le temps nous a manqué pour ce travail, à M. le docteur Gundermann et à moi. M. Gundermann ayant lu dans un endroit du fragment 7 le mot *Quirites*, on en pourrait induire qu'il y a là un discours. »

Digitized by Google

Jérôme (fragments 5 et 7, folios 15, 18 et 20) de nouveaux fragments des *Histoires* de Salluste.

Le dernier fragment, plus facile à lire sur sa face antérieure (fol. 20ᵃ), non seulement montre, sous le rapport de la mutilation de l'écriture, des lignes et du nombre de colonnes du palimpseste, une ressemblance frappante avec le fragment de Berlin (*Berolinense* Jordan's Sallust-Ausgabe, 2, S 124), mais encore il complète ce dernier, car sa première et sa quatrième colonne trouvent leur achèvement dans les restes de lettres que présentent les feuilles IV et I de l'édition de Jordan.

On a pu ainsi retrouver en même temps, dans le fragment de Berlin acheté par le docteur Heine, en 1847, chez un libraire de Tolède, pour le professeur Pertz, la seconde petite feuille du Codex d'Orléans, perdue mais indiquée par les données de la couverture de notre fragment. Ce qui reste de cette page est encore très visible dans ce même manuscrit d'Orléans, et montre qu'elle en a été arrachée (peut-être par Libri) dans un moment où la surveillance a manqué.

Le texte de ce fragment met définitivement à néant l'opinion de Pertz (Académie de Berlin, 1847, page 221 et suivantes), et d'autres savants prétendant que ce fragment appartenait à Tite-Live ; il confirme l'hypothèse de Bergk et de Roth (Rhein. Mus., VIII, p. 433 et suivantes), savoir que ce fragment présente le commencement du discours de Cotta dans les *Histoires* de Salluste.

L'ensemble de ces textes permet, de plus, maintenant, de corriger plusieurs leçons de Pertz et autres dans le palimpseste de Berlin, qui, aussitôt après sa découverte, est devenu presque illisible par suite de l'emploi de la teinture de Gioberti. Les mots qui précèdent le discours de Cotta nous aident à rétablir la relation existant entre la dangereuse démonstration du peuple contre les consuls de l'an 75 av. J.-C. (C. Cotta et L. Octavius) et le discours conservé en entier dans le manuscrit 3864 du Vatican.

Le fragment plus étendu du folio 20ᵇ, qui complète la première colonne dans Jordan et précède l'autre, traite de l'entrée en fonction des mêmes consuls et donne un court mais frappant portrait de ces deux personnages peu connus de nous. La prochaine livraison des *Wiener Studien* présentera une dissertation abrégée sur ce fragment et sur la photographie que nous a si aimablement prêtée M. Omont.

Digitized by Google

Le second fragment est beaucoup plus étendu (folios 15-18); la parfaite ressemblance de l'ancienne et de la nouvelle écriture qu'il renferme nous la montre comme appartenant au même manuscrit. Ce qui rend cette supposition tout à fait vraisemblable, c'est que, là aussi, Salluste se retrouve sous le couvert de saint Jérôme. Ce que l'on a déjà lu de ce fragment dissipe tous les doutes. En effet, deux colonnes présentent des parties de la lettre de Pompée au Sénat; l'historien se sert habilement de cet antique et remarquable *Bulletin*, en en tournant la vérité à l'avantage de son héros, pour faire ressortir la capacité de Pompée.

Un fragment plus considérable (mais difficile à lire) relate les débats occasionnés par cette lettre dans le Sénat. Plusieurs autres contiennent des scènes intéressantes de la lutte de Pompée et de Sertorius en Espagne, ainsi que sur les campagnes et les succès de Servilius Isauricus contre les pirates. Ces fragments sont tous complets, ayant le même nombre de lignes (21), quelques-uns même sont intacts. Ainsi se trouve résolue la question de la longueur du fragment mutilé du Salluste du Vatican, fragment dont la provenance, la complète ressemblance de l'écriture (Cf. E. Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, planche LI), l'orthographe et les abréviations démontrent qu'il appartient au même manuscrit.

Sans doute la lecture du fragment 5 présente, en certaines parties, de plus grandes difficultés que celle du plus petit. Les quinze siècles qui ont passé sur ces feuilles depuis la copie du texte de Salluste, surtout l'action visible du feu et de l'humidité, ont enlevé aux belles capitales leur couleur primitive. Mais le moine du VIIe ou du VIIIe siècle qui brisa les vieux volumes (Quaternions) en coupa les feuilles pour y copier les commentaires de saint Jérôme et chercha, en grattant, à faire disparaître le texte profane, ce moine y a contribué pour sa bonne part.

De plus, l'on aperçoit, par ci par là, entre les lignes faiblement marquées du texte de Salluste, une capitale semblable qui ressort par-dessous et lui ôte encore de l'éclat. Ainsi donc ces feuilles appartenaient à un *Codex ter scriptus*, comme le manuscrit du *British-Museum*, avec ses fragments des annales de Granius Licinianus.

Les petites caractéristiques (*charakteristika*) d'une rangée de capitales qui sont souvent couvertes de nouvelles lignes courant dans la même direction, les fautes de copies qui s'y mêlent, fautes

Digitized by Google

dues en partie à l'inadvertance de l'ancien copiste, en partie à l'incorrection de l'archétype, toutes ces difficultés rendent extrêmement laborieuse la lecture, surtout du dernier fragment.

Malgré tout, la persévérance et le soin que M. le docteur E. Hauler met dans cette lecture, et le déchiffrement déjà avancé de ces ragments donnent presque la certitude que dans peu de temps, (grâce en particulier à une publication du numéro de mai de la *Revue de philologie*) tout ce qu'un œil bien armé et habitué à cette écriture peut, sans l'emploi de réactifs, reconnaître de ces précieux restes de cette histoire renommée de l'écrivain romain, sera rendu accessible aux recherches de la philologie historique. »

(Tiré de l'*Anzeiger*, l'Indicateur de la section de philosophie et d'histoire du 5 mai 1886, nº XI, et reproduit à part.)

Digitized by Google

HUGUES LE BOUTELLIER

ET LE MASSACRE DES CLERCS A ORLÉANS EN 1236

Note pour faire suite à la *Complainte orléanaise du XIIIe siècle*, découverte par M. Léopold DELISLE, à Florence (1).

I

Un texte de Mathieu Paris, dans son « *Historia Major* (2), » était le seul monument connu, jusqu'à nos jours, de la grande et sanglante sédition orléanaise de 1236. Ce texte, d'une importance et d'une signification considérables, n'avait pas échappé à la patiente et sûre érudition de Le Nain de Tillemont, qui l'avait commenté dans son *Histoire de saint Louis* (3). Une récente découverte de l'éminent M. Léopold Delisle vient d'ajouter à ce temoignage du chroniqueur anglais un second témoignage non moins précieux. Je veux parler de la « complainte orléanaise du XIIIe siècle » retrouvée dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, et que M. Boucher de Molandon, mon honoré et savant ami, vient de publier avec le consentement du Maître lui-même (4). La conformité la plus complète existe entre le

(1) *Bulletin de la Soc. archéol.*, 3e trimestre, 1885, n° 126.
(2) Tome II, p. 432, in-fol. Londres, 1640.
(3) Tome II, p. 288.
(4) *Complainte orléanaise du XIIIe siècle.* Orléans, H. Herluison, 1886. Plaquette de 16 pages, suivie d'une reproduction de la notation musicale. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. VIII, p. 349.)

Digitized by Google

récit du moine et « les transparentes objurgations du poète » (1). Il est indubitable que la cantilène s'applique au massacre de 1236, massacre qui fut causé par une femmelette, dit Mathieu Paris (2) et coûta la vie à des enfants des plus hautes familles du Royaume, les maisons de la Marche, de Champagne, de Bretagne et de Bourbon.

Une heureuse rencontre me permet d'apporter un troisième élément historique et de compléter le récit de l'annaliste et les indications de la complainte. Cette rencontre est d'autant plus heureuse qu'elle va nous donner le nom du chef de la révolte et nous faire connaître l'expiation que la justice de saint Louis imposa à ce personnage.

II

La grande maison des Boutellier de Senlis est bien connue. De Louis VI à Louis VIII, pendant plus de cent années, elle exerça la haute charge dont elle prit le nom. Elle possédait dans l'Orléanais des fiefs nombreux. Hugues, fils de Guarin et d'Eremburge, neveu d'Algrin Le Boutellier, chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, et d'Hugues, qualifié de « Chevalier le Roi » sous Philippe-Auguste, était l'un des seigneurs les plus puissants de la première moitié du XIIIe siècle. Il comptait parmi ses domaines, les Ruées et Loury, tout le territoire de Sully-la-Chapelle, Saint-Germain-de-Luyères, les Hayes, etc. Il avait épousé Eustachie, veuve de Renaud de Beaune, et en eut une fille du même nom qu'il donna pour femme à Étienne de Pithiviers. Il était mort en 1249, comme il appert d'une charte de Guillaume de Bussy (3). Hugues était l'un des serviteurs les

(1) *Complainte orléanaise du XIIIe siècle*, p. 11.

(2) « *Muliercula.* »

(3) *Cartulaire de Voisins*, par Jules Doinel, n° 74, p. 76-78. — Cf. *Cartulaire de la Cour-Dieu*, et L. Jarry, *Histoire de la Cour-Dieu*, p. 71-72. Hugues possédait encore des biens à Poinville-en-Beauce. Voir plusieurs chartes du *Cartulaire de Voisins*, n° 3.

Digitized by Google

plus fidèles et les plus aimés de la reine-douairière, veuve de Philippe-Auguste, Ingeburge de Danemarck. On sait que cette princesse, très attachée à l'ordre de Citeaux, combla de ses dons l'abbaye de la Cour-Dieu. Hugues suivit l'exemple de sa souveraine (1). Ingeburge possédait à Chécy, une maison qui, paraît-il, existe encore; elle l'avait achetée à Hugues afin de la donner à l'abbaye (2). Les moines avaient placé le nom du chevalier d'Ingeburge parmi ceux de leurs bienfaiteurs. Ils célébraient son obit le III des kalendes du mois d'août.

Or, ce personnage si charitable envers les églises va nous apparaître sous un jour inattendu, grâce à la découverte de huit chartes inédites du fonds de Sainte-Croix, série G de nos archives départementales.

Je dois expliquer comment et dans quelles circonstances j'ai fait cette découverte, ou plutôt comment j'ai été amené à remarquer ces chartes et à constater leur valeur documentaire.

III

Au mois d'avril 1875, quand je pris possession de ma charge, mon premier soin fut de me rendre compte du contenu du dépôt confié à mon administration. Le premier fonds que j'explorai fut celui du chapitre collégial de Sainte-Croix d'Orléans. En classant les chartes du XIIIe siècle, j'en distinguai quelques-unes que je rangeai dans un dossier spécial, sous ce titre provisoire : « Affaire de Hugues Le Boutellier. »

Ces pièces offraient, selon moi, un intérêt puissant, à cause d'une phrase du texte ainsi conçue : *De occisione clericorum.* J'eus tout d'abord l'idée qu'il s'agissait de quelque violence exercée sur des prêtres, dans l'intérieur de l'église ou du cloître, et je mis le dossier à part, me réservant de l'examiner à

(1) L. Jarry, *ibidem.*

(2) Décembre 1231. *Cartulaire de Cour-Dieu,* 33, II. Cette charte a été reproduite par M. L. Jarry, p. 198-199.

Digitized by Google

mon loisir. Le dossier dormit dix années dans un tiroir, *grande mortalis ævi spatium*. Vers la fin de 1885, M. Boucher de Molandon me parla d'une découverte de notre maître commun, M. Léopold Delisle. Il s'agissait de la complainte rappelant le meurtre des clercs en 1236. Je discutai avec mon savant interlocuteur sur le sens qu'il fallait attribuer au mot *clerus* de la cantilène (1). M. de Molandon pensait que ce vocable désignait les écoliers. Je prétendais qu'il s'appliquait au clergé. Je n'étais pas dans le vrai.

Quand M. de Molandon m'apporta, avec sa bonne grâce habituelle, la plaquette qu'il avait publiée, j'eus, en la lisant, comme une rapide et victorieuse intuition. Je pris le dossier, je le relus et j'eus la joie de constater, *cum pleno lumine*, que l'affaire d'Hugues Le Boutellier et l'événement de 1236 ne faisaient qu'un, et que tout prouvait qu'Hugues était le premier instigateur du massacre dont Mathieu Paris nous a conservé le dramatique récit.

Que dit Mathieu Paris? Citons le récit de M. de Molandon en renvoyant le texte en note (2).

« Vers l'année 1230, sous la régence de Blanche, mère de saint Louis, des troubles survenus en l'Université de Paris firent affluer aux grandes écoles d'Orléans un nombre considérable d'écoliers et de professeurs; mais l'esprit d'insubordination qui régnait alors les y accompagna, et vers la Pentecôte de l'an 1236, une violente dissension éclata entre les habitants de la

(1) « Fuso *cleri* sanguine. »

(2) « Discordia inter cives Aurelianenses et clericos.

« Anno quoque eodem (1236) circa dies Pentecostes orta est dissentio lamentabilis in civitate Aurelianensi inter clerum et cives, muliercula quadam incentivum seminariumque discordiæ suscitante. Eatenus quoque cœpit tumultus ventilatus incrementum, quod occisi sunt in civitate à civibus, scholares juvenes illustrissimi et genere præclari. Nepos scilicet comitis *de Marchia*, nepos comitis *Campaniæ*, scilicet regis *Navarræ*, propinquusque consanguineus comitis *Britanniæ*, et quidam alius propinquus consanguinitate nobili Baroni Erkenwado de *Burbune* (*Archambault de Bourbon*), et alii multi; quorum aliqui in flumine *Ligeri* sunt submersi, alii trucidati, alii vero, qui evaserunt, vix in speluncis et vineis

Digitized by Google

ville et les turbulents élèves des grandes écoles au sujet d'une jeune femme qui suscitait entre eux la discorde. Plusieurs étudiants poursuivis par les Orléanais s'enfuirent ou se cachèrent dans les bois d'alentour. — D'autres furent précipités dans la Loire et s'y noyèrent. — Des fils de puissantes familles : les neveux des comtes de la Marche et de Champagne, des alliés du comte de Bretagne et d'Archambault de Bourbon, etc., furent ainsi massacrés. Les parents de ces jeunes seigneurs vinrent, à leur tour, venger leur mort par de terribles représailles, entrèrent dans la ville et passèrent au fil de l'épée une foule d'habitants et même de paysans et de marchands inoffensifs.

« A cette nouvelle, le pieux évêque d'Orléans, Philippe Berruyer, excommunia les meurtriers, frappa la ville d'interdit, et durant quelque temps s'en éloigna lui-même. La main ferme et équitable de saint Louis put seule mettre un terme à ces désordres. »

Tel est le fait. La cantilène le confirme absolument. La voici, telle que M. Delisle l'a publiée :

(F° 437 v° du manuscrit de Florence.)

Aurelianis civitas
Te replevit iniquitas
Novo pollutam scelere.
Amnis qui prius aureus,
Factus torrens sanguineus
Ex innocentum funere.

et diversis latibulis delitescentes à mortis discrimine sunt erepti. Quo audito, Episcopus civitatis, accinctus zelo justiciæ, exiit a civitate, et ipsis malefactoribus excommunicatis, civitatem ipsam supposuit interdicto. Insuper magnates prænominati, audientes suorum stragem consanguineorum, ingressi hostiliter civitatem, multos civium, sine judicii expectatione, in ore gladii trucidarunt. Alios quoque dum à quibusdam nundinis remearent, clitellis et sarcinis oneratos, ensibus adhuc cruentatis, in itinere detruncarunt. « Nec cessavit mota seditio, donec Regium mandatum per utrarumque partium voluntates, factis compositionibus, tumultum prudenter temperaret... » (Mathæi Parisiensis, monachi Albanensis, Angli, historia major, t. II, p. 432. In-fol. *Londini*, 1640.)

Digitized by Google

Sancte crucis exaltata
Triumphali nomine,
Passione renovata,
Fuso cleri sanguine.
Sanctum nomen polluisti,
Occidisti servos Christi,
Quos servare debuisti
A turbarum turbine.

Plange, civitas sanguinum,
Indigna crucis titulo,
Pro gravitate criminum
Digna crucis patibulo;
Nomen perdis sancte crucis,
Digna cruce pene trucis,
Capitali piaculo.

Urbs beata Parisius,
In qua si peccet impius,
Ultione redimitur
Quidquid inique gesserit;
Studio locus proprius,
Civis clero propitius,
Ad quem reddire cogitur
Quisquis ab ea fugerit.

Il est acquis dès maintenant que le récit du moine anglais donne au mot *clerus* de la cantilène sa signification vraie. *Clerus* veut dire les clercs, étudiants, la clergie scolaire. Et il ne reste plus qu'à trouver le promoteur de cette épouvantable sédition.

Voici les huit précieux témoins que j'ai à produire.

IV

1° Lettres missives de Louis IX, données à Villoiseau, près Montargis, au mois d'août 1236, adressées à l'évêque d'Orléans et au chapitre de Sainte-Croix, et appliquant les 12 livrées de revenu imposées sur le domaine de Hugues Le Boutellier *à la construction d'un autel* PRO CLERICIS INTERFECTIS, dans la basi-

Digitized by Google

lique d'Orléans. Le roi ajoute cent livres à prendre sur le bien *de Jean Gastin*, lesquelles seront consacrées à l'achat de livres et d'ornements (1).

2° Sentence rendue par Jean, dit Poulet (*Pullus*), clerc-le-Roi et Adam Le Panetier, bailli d'Étampes, en application d'une condamnation infligée par Louis IX à Hugues Le Boutellier, pour l'expiation d'un *forfait énorme* commis par ce dernier en *tuant les clercs d'Orléans*. Le Roi avait saisi sur les domaines du coupable douze livrées de revenu annuel, pour les appliquer à l'œuvre d'une chapellenie dans l'église d'Orléans, *pour le repos de l'âme des victimes*. Les mandataires du Roi assignent ces revenus sur 48 arpents de terre, moins un quart, sis à Luyères, entre Saint-Germain et la forteresse de Luyères, près des Haies. Hugues Le Boutellier déclare qu'il consent à cette sentence. Guillaume Le Boutellier, son seigneur direct, l'approuve, et la reine Ingeburge, dame souveraine de ces domaines, la sanctionne. Eustachie, femme du meurtrier, donne également son approbation.

Fait à Orléans, en décembre 1236 (2).

3° Charte de Hugues Le Boutellier, donnée en décembre 1236, sanctionnant la sentence précédente (3).

4° Charte de la reine Ingeburge, sanctionnant la sentence ci-dessus. Donnée à la Cour-Dieu, en décembre 1236 (4).

5° Charte de la reine Ingeburge, confirmant la sanction donnée par Guillaume Le Boutellier à l'assignation des 48 arpents ci-dessus mentionnés. Donnée à la Cour-Dieu, décembre 1236 (5).

6° Charte de Nicolas, abbé de la Cour-Dieu, donnée en décembre 1236, abandonnant le quint qui lui appartenait par don de Hugues Le Boutellier, sur les 48 arpents précités (6).

(1) *Pièce justificative* n° 1.
(2) *Pièce justificative* n° 2.
(3) *Pièce justificative* n° 3.
(4) *Pièce justificative* n° 4.
(5) *Pièce justificative* n° 5.
(6) *Pièce justificative* n° 6.

Digitized by Google

7° Charte du roi Louis IX, donnée à Meulant en janvier 1237, nouveau style, vidimant la charte par laquelle Hugues Le Boutellier, approuvait l'abandon de la terre sur laquelle étaient assises les 12 livrées de revenu (1).

8° Charte d'Eudes, doyen de Sainte-Croix, approuvant la vente des 48 arpents de terre, faite par Étienne, chapelain de l'autel des Saints-Innocents, à Giraud, de Luyères, à Adam Talbert et à Yves Arpin, pour 10 livres parisis. Donné en décembre 1255. La cote ancienne de cette charte prouve que la chapellenie fondée par Hugues Le Boutellier était celle des Saints-Innocents (2).

V

De ces documents il ressort que Hugues Le Boutellier, assisté de Jean Gastin, fut le promoteur du massacre; que saint Louis le frappa d'une saisie terrienne dont le produit était applicable à la fondation et à l'entretien d'une chapelle dite des Saints-Innocents, créée en souvenir des victimes. Bien que les chartes ne mentionnent pas ce titre des Saints-Innocents, il est hors de doute qu'il appartient à cette chapelle expiatoire, puisque les chartes faisaient partie de l'ancien fonds inventorié sous ce vocable, comme il appert de cotes des XVe, XVIe et XVIIe siècles, mises au dos des documents (3).

Il est vrai que nos chartes ne nous disent pas dans quelles circonstances s'éleva ce grave tumulte. Mais tout au moins, possédant le nom de l'instigateur de ce tumulte, pouvons-nous ha-

(1) *Pièce justificative* n° 7.

(2) *Pièce justificative* n° 8.

(3) Il nous parait utile et équitable de faire remarquer ici que dans le savant ouvrage de Mlle de VILLARET, intitulé : *Recherches historiques sur l'ancien chapitre de l'église d'Orléans*, et couronné par la *Société archéologique* au concours de 1880, le fait de fondation de la chapelle des Innocents est mentionné tout au long (p. 49), et que le nom d'Hugues le Boutellier y est cité comme étant celui du fondateur. Mlle de Villaret n'ayant pas connu nos chartes, ne pouvait savoir le sens que comportait

Digitized by Google

sarder quelques timides conjectures, et dire ce qui nous paraît résulter du fait même de la part prise par un grand seigneur, comme Hugues Le Boutellier, à une exécution aussi sanglante.

On remarque dans le texte de Mathieu Paris ce membre de phrase : *Muliercula quadam incentivum seminariumque discordiæ suscitante.* Une femme qualifiée de *Muliercula*, c'est-à-dire femme de condition douteuse, est à la tête de ce mouvement. Par quels liens cette femme tenait-elle à Hugues Le Boutellier? Nous l'ignorons. Peut-être, et ce n'est là qu'une hypothèse, peut-être cette femme lui était-elle chère et avait-elle été recherchée, ou insultée, par quelque clerc marquant, tel que l'un de ces fils de maisons princières que mentionne le texte du chroniqueur? Dans ces conditions, Hugues, assisté de ce Jean Gastin, dont le nom apparaît dans la lettre-missive de saint Louis, aurait-il suscité la colère des bourgeois d'Orléans, toujours animés contre les écoliers? Cela est probable, possible, sinon certain. En tous cas, l'événement eut assez d'importance pour amener l'intervention royale. Saint Louis, dont l'esprit de justice ne reculait devant aucune considération secondaire et ne fléchissait pas devant la puissance, la fortune ou l'influence, sut contraindre le fier seigneur, que protégeait une reine, à se courber devant ses juges et à couvrir de son or l'autel expiatoire élevé en souvenir des clercs assassinés.

L'autel des Innocents demeura comme monument authentique du repentir du coupable et de la sévérité du prince.

Jules Doinel.

le mot *clerici*, qu'elle semble identifier avec l'appellation de *clergé*. Mlle de Villaret fait observer très justement, selon nous (note 2, p. 49), que si Hubert a attribué à un autre Boutellier le meurtre du sous-doyen Archambaud, en 1130, 106 ans avant l'attentat de 1236, c'est très-vraisemblablement par suite d'une erreur de date, due au *Répertoire* de Sainte-Croix, et par une confusion des faits due à la plume du savant chanoine. Nous nous rangeons pleinement à l'avis fort sagace de Mlle de Villaret.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

De XII libratis terre assignatis pro interfectione clericorum Aurelianis.

Ludovicus, Dei gratia Francorum rex, dilecto et fideli suo, episcopo, et dilectis suis, decano et capitulo Aurelianensibus, salutem et dilectionem. Noveritis quod bene volumus et placet nobis, quod ille duodecim librate redditus, que debent capi in terra Hugonis Buticularii, militis, ponantur in ecclesia Aurelianensi, in quodam altari quod ibi statuetur in perpetuum, pro clericis interfectis; et quod de ducentis libris que debent levari de rebus Johannis Gastin, capiantur centum libre ad ornamenta et libros emendos, ad opus altaris supradicti. Actum apud Villam-Oiselli juxta Montem-Argi, anno Domini M° CC° XXX sexto, mense Augusto.

II

De XL octo arpentis terre assignatis per Johannem Pullum et Adam Penetarium pro interfectione clericorum Aurelianis.

Magister Johannes dictus Pullus, clericus domini Regis, et Adam Panetarius, baillivus Stampensis, universis presentes litteras inspecturis, in domino salutem. Notum facimus quod cum Karissimus dominus noster Ludovicus, rex Francorum illustris, occasione enormis forisfacti quod super occisione clericorum facta Aurelianis, Hugoni Buticulario, militi, imponebatur, per dictum suum et ordinationem suam retinuit de terra eiusdem Hugonis Buticularii, militis, duodecim libratas annui redditus, ad opus cuiusdam capellanie Aurelianis faciende, pro animabus ipsorum clericorum occisorum et aliorum fidelium; Nos, de voluntate et speciali mandato eiusdem

Digitized by Google

domini Regis, quadraginta et octo arpenta terre, uno quarterio minus, sita apud Luères, inter sanctum Germanum et fortericiam de Lueriis, iuxta Haias, pro dictis duodecim libratis annui redditus, ad opus prefate capellanie assignavimus et tradidimus capitulo Aurelianensi, in quadam pecia continua, sicut, nobis presentibus, mensurata fuerunt et metata. Hanc autem assignationem et traditionem factam capitulo memorato, voluit et concessit idem Hugo Buticularius, coram nobis, promittens fide prestita corporali, quod in prefatis quadraginta et octo arpentis terre, nichil per se, vel per alium, de cetero reclamabit. Hanc etiam assignationem et traditionem Willelmus Buticularius, miles, a quo dictus Hugo, dictam terram, nullo intermedio, tenebat in feodum, coram nobis concessit, voluit et laudavit. Karissima etiam domina Isenburgis, Francorum regina illustris, a qua idem Willelmus, feodum dicte terre, ratione dotalicii sui, immediate tenebat, prenominatam assignationem et traditionem concessit, voluit et laudavit. Eustachia etiam, uxor dicti Hugonis Buticularii, sepedictam assignationem et traditionem voluit et concessit, fide prestita corporali promittens, quod ratione dotalicii vel alia quacumque ratione, nichil de cetero, in dicta terra, per se, vel per alium reclamabit. Actum Aurelianis, anno Domini M° CC° tricesimo sexto, mense decembri.

III

Ratihicatio Hugonis Buticularii, super assignatione xl octo arpentorum terre sue, pro occisione clericorum, Aurelianis.

Ego Hugo Buticularius, miles, notum facio universis presentes litteras inspecturis, quod cum Karissimus dominus meus, Ludovicus, rex Francorum illustris, occasione cuiusdam facti quod super occisione clericorum Aurelianis facta, michi imponebatur, per dictum et ordinationem suam, duodecim libratas terre mee, ad opus cuiusdam capellanie, Aurelianis faciende, retinuerit, et dilecti mei, magister Johannes dictus Pullus, clericus eiusdem domini regis et Adam Panetarius, baillivus Stampensis, de mandato ipsius domini Regis, pro dictis duodecim libratis annui redditus, ad opus dicte capellanie, assignaverint et tradiderint capitulo Aurelianensi, quadraginta et octo arpenta terre, uno quaterio minus, sita apud Luières, inter Sanctum Germanum et fortericium de Luières, iuxta Haias; ego, in

Digitized by Google

mea libera potestate constitutus, tam ordinationem ab ipso domino Rege factam, quam etiam assignationem et traditionem a prenominatis J. et A. factam capitulo memorato, ratam habeo pariter et acceptam ; promittens et fidem corporalem prestans, quod in dictis quadraginta et octo arpentis terre, uno quarterio minus, nichil per me, vel per alium, de cetero reclamabo. Eustachia etiam, uxor mea, ad preces meas, tam ordinationem premissam, quam etiam assignationem et traditionem supradictam, spontanea voluit et concessit, promittens et fidem corporalem prestans, quod in dicta terra, sicut dictum est, assignata et tradita, ratione dotalicii, vel alia quacumque ratione, per se, vel per alium, nichil de cetero reclamabit. In cuius rei testimonium, presentes litteras sigilli mei munimine roboravi. Actum anno Domini M° CC° tricesimo sexto, mense decembri.

IV

Laudatio facta ab Isenbergi regina, super quadraginta et octo arpenta terre assignatis capellanie facte pro occisione clericorum.

I. Dei gratia Francorum regina, universis ad quos littere presentes pervenerint, salutem in Domino. Notum facimus quod cum Karissimus noster Ludovicus, rex Francorum illustris, occasione enormis facti quod pro occisione clericorum Aurelianis facta, dilecto nostro Hugoni Buticulario, militi, imponebatur, per dictum suum et ordinationem suam, retinuerit duodecim libratas terre eiusdem Hugonis, ad opus cuiusdam capellanie Aurelianis faciende; et dilecti nostri, magister Johannes dictus Pullus, eiusdem Regis clericus, et Adam Panetarius, baillivus Stempensis, ad opus dicte capellanie, pro duodecim libratis annui redditus, assignaverint et tradiderint capitulo Aurelianensi, quadraginta et octo arpenta terre, uno quaterio minus, sita apud Luières, inter Sanctum Germanum et fortericiam de Luieriis, iuxta Haias, de voluntate ipsius Regis et nostra ; Nos, de cuius feodo dicta terra, ratione dotalicii nostri, movet, dictam assignationem et traditionem gratam habemus, volumus et laudamus. In cuius rei testimonium, presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum. Actum apud Curiam Dei, anno Domini M° CC° tricesimo sexto, mense decembri.

Digitized by Google

V

LAUDATIO QUAM FECIT HUGO BUTICULARIUS DE XLª OCTO ARPENTA TERRE ASSIGNATIS CAPITULO A MAGISTRO JOHANNE PULLO ET ADAM PANETARIO, BAILLIVO STAMPENSI, PRO INTERFECTIONE CLERICORUM AURELIANIS.

I. Dei gratia Francorum regina, universis ad quos littere presentes pervenerint, salutem in Domino. Notum facimus quod dilectus et fidelis noster Willelmus Buticularius, miles, in nostra presentia constitutus, assignationem et traditionem quadraginta et octo arpentorum terre, uno quaterio minus, de feodo suo moventium, que fuerunt Hugonis Buticularii, militis, quam dilecti nostri, magister Johannes dictus Pullus et Adam Panetarius, baillivus Stampensis, fecerunt capitulo Aurelianensi, de speciali mandato Karissimi nostri Ludovici, regis Francorum illustris, concessit, voluit et laudavit, et cum proprium sigillum non haberet, Nos rogavit ut presentibus litteris sigillum nostrum apponeremus. Nos vero ipsius precibus annuentes, in huius rei testimonium, presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum. Actum apud Curiam Dei, anno Domini Mº CCº tricesimo sexto, mense decembri.

VI

DE TERRA COLLATA PRO INTERFECTIONE CLERICORUM AURELIANENSIUM.

Universis presentes litteras inspecturis, frater N. dictus abbas Curie Dei, totusque eiusdem loci conventus, salutem in Domino. Notum facimus quod cum Hugo Buticularius, miles, quintam partem in quadraginta et octo arpentis terre site, uno quarterio minus, que de mandato domini Regis, ad opus cuiusdam capellanie faciende Aurelianis, occasione clericorum interfectorum, capitulo Aurelianensi assignata sunt et tradita, nobis in elemosinam contulisset; Nos, ad preces dicti Hugonis, quitavimus penitus quintam partem terre superius memorate, capitulo supradicto. In cuius rei testimonium, presentibus litteris, sigillum nostrum duximus apponendum. Actum anno Domini Mº CCº tricesimo sexto, mense decembri.

Digitized by Google

VII

De xii libratis redditus assignatis apud Luères, pro occisione clericorum. Ludovicus rex.

Ludovicus, Dei gratia Francorum rex, notum facimus quod Nos, litteras Hugonis Buticularii, militis, vidimus in hec verba. [Suit la charte n° III.] Nos autem, prenominatam assignationem et traditionem dicte terre que de nostro movet feodo, factam capitulo Aurelianensi a prefatis Johanne, clerico nostro et A. Panetario nostro, tunc ballivo Stampensi, volumus et approbamus. In cujus rei testimonium, presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum. Actum apud Mellentum, anno Domini M° CC° tricesimo sexto, mense januario.

VIII

Traditio terrarum de Luières ad censum x librarum pro altari Innocentium.

Universis presentes litteras inspecturis, Odo, decanus, totumque capitulum Aurelianense et officialis curie Aurelianensis, salutem in Domino. Noverint universi quod in nostra presencia constitutus Stephanus, capellanus altaris sanctorum Innocentium, in ecclesia Aurelianensi, quadraginta et octo arpenta terre arabilis que dictus capellanus habebat in parrochia de Lueriis, ad dictum altare pertinencia, tradidit et concessit Giraldo cousturario de Lueriis, Ade dicto Talebert et Yvoni dicto Arpin et eorum heredibus et successoribus, imperpetuum de cetero possidenda, pro decem libris Parisiensium; videlicet quolibet arpento pro quatuor solidis et duobus denariis annui census, reddendis singulis annis, dicto capellano et eius successoribus, Aurelianis, videlicet centum solidos Parisiensium in crastino Omnium Sanctorum et residuos centum solidos dominica Brandonum; ita tamen quod, etc. (*Suivent les conditions du bail.*) Datum anno Domini Millesimo ducentesimo quinquagesimo quinto, mense decembri.

(Fonds de Sainte-Croix, série G, chapelle des Saints-Innocents, *In primo scrinio capellarum.*)

Digitized by Google

JEAN GRANCHER

DE TRAINOU

DIT

JEAN D'ORLÉANS

PEINTRE DES ROIS CHARLES VI ET CHARLES VII
ET DE JEAN, DUC DE BERRY

(Documents inédits)

I

La *Gazette des Beaux-Arts* a publié, dans ses livraisons des mois de février, avril et mai 1884, un travail magistral de M. Léopold Delisle, sous ce titre : *Les Livres d'heures du duc de Berry*. Il avait déjà consacré à la superbe bibliothèque du frère de Charles V un chapitre de son *Cabinet des Manuscrits*. Mais, en restreignant son sujet aux livres d'heures de Jean de Berry, M. Delisle a pu s'attacher davantage aux manifestations artistiques de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle, dont la collection princière, la principale du temps, offre des modèles très remarquables.

Ces études sont un double service rendu aux savants et aux artistes. Pour les premiers, la publication des inventaires fait revivre, par la pensée, des trésors qui ne sont plus, ou dont la description permettra d'exhumer de temps à autre quelques épaves.

Digitized by Google

Pour les peintres, les critiques d'art, les collectionneurs; M. Delisle leur indique, avec une attribution certaine, date, nom d'auteur, un véritable état-civil en un mot, des chefs-d'œuvre de notre vieille école française, si brillante par d'exquises qualités, et dont les défauts même, avec leur naïve inexpérience, ne sont pas exempts d'un certain charme.

L'administrateur général de la Bibliothèque Nationale a reconnu environ le tiers des manuscrits du duc de Berry, 89 sur environ 300 ; et, pour les livres d'heures, où s'est particulièrement exercé l'art des calligraphes et des enlumineurs, il permet de les retrouver avec leur numéro d'ordre dans l'immense dépôt qui lui est confié, sur les rayons d'une bibliothèque quasi-royale, dont une généreuse donation vient d'enrichir le premier corps savant de la France, et chez quelques amateurs privilégiés.

Comme celui de tous les initiateurs, ce travail engendrera certainement de nouvelles recherches et des découvertes, par conséquent. C'en est une bien modeste, en ce genre, que nous venons signaler.

Il est presque banal de dire, pour la France surtout, que les noms de nos plus anciens artistes sont presque tous inconnus, et que, parmi ceux que l'on a fait surgir en assez grand nombre; depuis quelques années, beaucoup ne furent jamais que d'obscurs artisans. A la vérité, c'est chose difficile que de les distinguer les uns des autres, puisque les plus renommés peintres du moyen-âge s'astreignent souvent aux besognes les plus vulgaires ; ils font tout ce qui concerne leur métier.

Le nom patronymique et la qualification de peintre, retrouvés dans un article d'archives ou un registre de notaire, ne suffisent donc pas toujours à désigner, à coup sûr, un artiste. Quant à la découverte d'un « marché d'œuvres » intéressant, c'est le *rara avis* au commencement du XVe siècle.

Nous devons donc nous estimer heureux d'avoir rencontré le nom de Jehan Granchier avec la qualification de « peintre de Monseigneur le duc de Berry » sur un acte en apparence dénué d'intérêt. Bien qu'il soit complètement ignoré des écrivains qui

Digitized by Google

ont pris la tâche de dresser la liste de tous les noms d'artistes français, comme M. Émile Bellier de la Chavignerie, la désignation ci-dessus est suffisante pour qu'on le range parmi les peintres qui ont travaillé pour le duc de Berry, et dans les meilleurs; c'est déjà une illustration, pour un artiste, que d'avoir été attaché à la personne de ce protecteur éclairé des arts.

Il a certainement, en apparence, un désavantage, c'est qu'on ne connaît aucune de ses œuvres; mais peut-être en découvrira-t-on plus tard. Que savait-on, il y a un siècle, d'André Beaunepveu, de Jacquemart de Hesdin, de Pol de Limbourg? Pas même leur nom, sauf peut-être quelque savant archiviste de la Chambre des Comptes. Le nom de Granchier survit aujourd'hui; prenons patience pour ses œuvres, elles se révèleront aussi.

Les trois artistes ci-dessus sont désignés par M. Delisle, d'après les inventaires, comme ayant peint les heures du duc de Berry. Comme beaucoup de peintres et de verriers à cette époque, ils étaient d'origine flamande; le nom de deux d'entre eux l'indique assez, et Beaunepveu, le plus célèbre des trois, parce qu'il fit aussi des œuvres de sculpture pour Charles V, était de Valenciennes.

Notre Granchier a donc sur eux un avantage à son tour, celui d'être Français; et l'intérêt s'augmente encore pour nous qui le croyons Orléanais. Les documents suivants semblent l'établir suffisamment :

« Le venredi VIe jour de juing (mil IIII^c et X),

« Jehan Granchier, *pintre de Mons. le duc de Berry*, vent et transporte à touzjours à Michau Josse, de la parroisse de Trino (1), pour lui, ses hoirs, etc., une masure, vergier, vigne et terres que led. vendeur disoit avoir assis en ladicte parroisse de Trino, au lieu de l'Orme au Creux, en plusieurs pièces, tout contenant deux arpens et demi d'éritaige et tout l'éritaige que led. vendeur avoit, povoit et devoit avoir aud. lieu de l'Orme,

(1) C'est la forme du nom de Trainou au XVe siècle.

Digitized by Google

tenans à Jehan Granchier de Trino, d'une part, et à Jehan Peguin, d'autre part. A telx cens, etc., Ceste vente faicte pour huit livres tournois paié, etc., quict, etc., dessaisi, etc., saisi, etc., Promectant non venir contre, garentir, etc., Oblig., etc.

« Led. vendeur doit aud. acheteur lesd. VIII livres tournois pour autre cause, à paier moitié à la Toussains prochaine venant et moitié à la Toussains ensuivant, nonobstant, etc. Cous, etc., plége Jehan Peguin, de Trino. Obl. lesd. debteur et plége chacun pour le tout.

« Jehan Granchier, *de la parroisse de Trino*, donne et transporte à touzjours à *Jehan Granchier, son filz*, pour lui, ses hoirs, etc., les héritaiges qui ensuivent assis en la parroisse de Trino ; c'est assavoir : Une pièce de terre contenant ung arpent, estant à la masure aux Roys, tenant au chemin qui vient de Lory et va à Jargueau, d'une part ; aux marches de l'Orme aux Creux, d'autre part ; à Gilet Courte, d'autre part, et à la rue de ladicte masure, d'autre part. It. une autre pièce de terre, contenant ung tercier à ladicte masure, tenant à Thenot Bonnet, de deux pars, et à ladicte rue de la masure, d'autre part, en la censive de Chapitre de Sainte Croix d'Orléans, lesquelles deux pièces de terre led. donneur a naguères achetées de Jehan Sohier et Belon, sa femme. It. une autre pièce de terre, contenant trois quartiers assis ou clos au Soudant, tenans à Michau Josse, d'une part, et aud. Gilet Courte, d'autre part. Réservé l'usuffruit desd. héritaiges à les tenir et prendre par led. donneur et par Jehanne, sa femme, leurs vies et du seurvivant durans seulement. Cest don fait pour Dieu et en aumosne, etc., et en avansement de succession, etc., dessaisi, etc., saisi, etc., Promett. non venir contre, obl. et par foy, etc. »

(6e Registre de Guillaume Giraut, notaire à Orléans.) (Étude Fauchon.) — (1).

(1) Nous adressons tous nos remerciments à M. Fauchon, titulaire de l'étude de Guillaume Giraut, pour nous avoir laissé prendre copie de ces actes.

Digitized by Google

II

.De tout temps, les artistes ont été prodigues et les pères indulgents. Jehan Granchier n'avait certes pas fait fortune; les actes qui précèdent le prouvent abondamment. Mais il n'y a qu'un père pour donner à son fils, qui vend son bien pour payer ses dettes, d'autres héritages destinés, sans nul doute, à suivre le même chemin. Aussi stipule-t-il qu'il le fait « pour Dieu, en aumône et en avancement de succession ».

Or, Jehan Granchier, le père, est désigné par les actes comme étant « de la parroisse de Traînou ». Connaissant l'adhérence au sol des famillles rurales, surtout au moyen âge, nous nous croyons autorisé à voir dans ce village, situé à 6 lieues nord-est d'Orléans, le pays où vivaient les Granchier et, par conséquent, le lieu d'origine de Jehan Granchier, le fils; et à réclamer ce dernier, comme artiste orléanais. Il est ainsi tout proche voisin, à deux cent cinquante ans de distance, de notre graveur Antoine Masson, né à Loury en 1636, et mort à Paris en 1700.

Notre artiste, dans ces actes authentiques, comparaît avec son véritable nom; et nous avons constaté qu'il est complètement inconnu. Mais n'aurait-il pas, comme beaucoup de ses confrères et de même qu'un grand nombre de ses contemporains de tout ordre, été tenté de prendre un nom de guerre, un surnom? Traînou, même avec sa forme Trino, sonne assez mal à l'oreille, et ne dit rien à l'imagination. Mais ce village est à proximité d'Orléans.

Or, on est effrayé et dérouté tout à la fois, dans les recherches, en voyant le nombre de gens qui prennent, comme sobriquet, le nom de leur province ou de sa capitale.

Digitized by Google

Nous avons vu plus haut Pol de Limbourg et Jacquemart de Hesdin; à la même époque vivaient Colart de Laon, Ancelet de Sens; et, un siècle plus tard, Colin d'Amiens.

La liste de ces exemples serait trop longue. Limitons-nous à Orléans, qui n'échappe pas à la loi commune, et restreignons-nous seulement aux artistes. Dès 1292, on trouve « Jehan d'Orliens le paintre » au *Rôle de la Taille de Paris en 1292*, publié par M. Géraud, dans la *Collection des documents inédits;* et sa femme dans le rôle de 1313 publié, pour les peintres seulement, par M. V. Dufour.

Les peintres cités dans ces rôles portent surtout des prénoms, auxquels on joint l'indication du métier; presque tous ceux qui ajoutent des noms les empruntent à la ville ou à la province dont ils sont originaires.

Au siècle suivant, se pressent : Girart d'Orliens, peintre et valet de chambre du roi Jean, qui le suivit en Angleterre (les actes le concernant vont de 1344 à 1379); Jehan d'Orléans, qui remplit les mêmes fonctions auprès de Charles V et de Charles VI. La carrière de celui-ci fut longue, de 1364 à 1426; à moins qu'on ne doive compter successivement deux personnages du même nom, pour cette durée de temps. Son fils, François d'Orléans, le remplace près du roi, en l'an 1408, avec les mêmes attributions et les mêmes gages. Un autre François d'Orléans avait déjà peint, pour le roi, en 1365.

Faut-il citer Simon et Raoulet d'Orléans, copistes et enluminieurs célèbres au XIVe siècle; et, pour le nom de Jean seul : Jean d'Orléans, chirurgien du roi en 1486, Jean d'Orléans, charpentier, employé à la construction de l'hôtel de ville de Bourges en 1487, et encore Jean d'Orléans, peintre à Bourges en 1506?

Pour tous ces artistes, les documents abondent; ils ont été publiés dans les *Anciennes* et *Nouvelles Archives de l'art français*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, les *Ducs de Bourgogne*, l'*Histoire du Berry*, la *Gazette des Beaux-Arts*, le *Cabinet des manuscrits* et les *Mandements de Charles V*, sous les noms, qui reviennent toujours à la

Digitized by Google

plume quand il s'agit d'histoire de l'art, de MM. de Montaiglon, Vallet de Viriville, de Laborde, de Girardot, Ul. Robert, Grandmaison, J. Guiffrey, L. Delisle.

Revenons à Jean d'Orléans, dont nous avons dit quelques mots. De 1364 à 1408, il est peintre en titre des rois de France et leur valet de chambre. Dans cette condition, il n'exécute pas seulement des tableaux pour le roi et les nombreux présents offerts à l'entourage, il décore en outre les châteaux et les appartements royaux et s'occupe même du mobilier, des *chaeres* pour le sacre et des *bers* pour les enfants de France. Ce n'en est pas moins un des plus célèbres maîtres de notre vieille école française.

En 1408, il disparaît de la cour, où son fils François d'Orléans le remplace officiellement dans ses fonctions. En 1416, le 15 juin, Jean, duc de Berry, meurt à l'hôtel de Nesle, à Paris ; c'est un Jean d'Orléans, peut-être le même, qui préside, le 21, au service funèbre, et décore de peintures et d'écussons une chapelle provisoire construite aux Augustins ; et, le 27, avec des détails analogues, figure à la cérémonie de Bourges.

Jehan Granchier, peintre du duc de Berry, en 1410, ne devait-il pas être chargé de ce soin, alors qu'André Beaunepveu est déclaré *feu* dans un inventaire de 1413 ?

On voit qu'un Jehan Gauchier, clerc des joyaux du duc de Berry, reçoit des petites heures manuscrites pour avoir fait l'inventaire des biens du duc. Y a-t-il lieu d'insister sur cette similitude de noms, peut-être fortuite, avec ce Gauchier, qui rappelle toute une famille de peintres exerçant à Orléans aux XVe et XVIe siècles ? doit-on l'identifier avec Jehan Granchier ?

Nous préférons appeler l'attention sur un autre rapprochement.

M. l'abbé Valentin Dufour, Parisien, à qui l'on doit tant de brochures curieuses sur l'histoire de sa ville, a rassemblé et coordonné les documents et pièces originales, déjà publiés partout ailleurs, sur Girard d'Orléans, les Jean d'Orléans et François d'Orléans, dans une charmante brochure de 164 pages, intitulée : *Une famille de peintres parisiens.*

Digitized by Google

Il y aurait bien, si l'on voulait, quelques chicanes à faire sur une lecture un peu négligée des textes originaux; sur les liens étroits dont l'auteur rattache à une même famille tous ces membres épars, en exceptant Jean (II) et François d'Orléans, dont la filiation est parfaitement justifiée; sur le titre même de l'ouvrage, où l'écrivain, *Parisien* un peu exclusif, accapare pour *Paris* des artistes qui portent tous le nom ou le surnom d'*Orléans*. N'y regardons pas de trop près; nous souscrivons volontiers, pour notre part, à l'attribution faite à Jean d'Orléans, plutôt qu'à Colart de Laon, de la scène où Louis d'Orléans est représenté dans la chapelle des Célestins, et de la danse macabre du Charnier des Innocents.

Mais ce dont nous sommes surtout reconnaissant à M. l'abbé Valentin Dufour, c'est, après avoir rapporté tout ce qu'on doit à notre confrère, le regretté baron de Girardot, sur le séjour de Jean d'Orléans à Bourges jusqu'en 1426, d'ajouter, à la page 127, cette note, que nous voulons reproduire in-extenso :

« M. H. Boyer, bibliothécaire de la ville, dont il connaît bien « l'histoire, nous a dit avoir trouvé notre Jehan d'Orléans, sur- « nommé Grangier; ce qui prouverait qu'il était propriétaire et « bourgeois de Bourges. »

Ne semble-t-il pas, sauf que nous disons le contraire, que nous soyons bien près de nous entendre avec M. l'abbé V. Dufour? D'après lui, Jean d'Orléans aurait porté le surnom de Grangier. Nous croyons, nous, que Jean Granchier, de Traînou, s'est fait nommer Jean d'Orléans. Conclusion : l'un et l'autre ne feraient qu'un même personnage.

Nous n'avons pas voulu traiter la question dans tous ses détails, en reprenant à nouveau toutes les mentions relatives aux travaux de Jean d'Orléans; ce sera peut-être l'objet d'un autre travail. Nous avons seulement présenté des hypothèses qui nous semblent toucher de bien près la vérité.

La parole est maintenant à M. A. de Champeaux, inspecteur des beaux-arts, à la haute compétence duquel, sur la demande de M. Delisle, nous renvoyons les documents sur Jean Granchier, pour l'étude qu'il prépare concernant les travaux d'art

Digitized by Google

exécutés par les ordres du duc de Berry. Nous serions heureux de l'avoir mis sur la voie d'une importante découverte artistique.

III

Nous en étions à ce point de nos recherches où, après s'être avancé prudemment, comme le voyageur sur un sentier presque disparu, l'on s'arrête hésitant; lorsque deux excellents guides sont venus nous assurer que nous étions dans le bon chemin.

MM. de Champeaux et H. Boyer furent consultés tout naturellement sur le problème qui s'offrait à nous, et dont nous pensions entrevoir la solution. Leur réponse, inspirée par une parfaite obligeance, ne laisse rien à désirer.

C'est une véritable moisson que, pour nous, M. Boyer a bien voulu récolter dans ses archives du Cher. Qu'on en juge par les extraits suivants; nous ne pouvons mieux faire que de citer textuellement les termes de sa lettre :

« En 1410, deux actes, l'un de la Sainte-Chapelle, l'autre du Chapitre du Château, montrent : l'un, — Johannes Grancher, *aliàs* d'Orléans, pictor; — l'autre, — Johannes Grancherii, *aliàs* de Aurelianis, — acquérant des immeubles, l'un desquels doit servir d'emplacement à l'hôtel qu'il fit bâtir alors.

Nous devons faire amende honorable, pour l'accusation de prodigalité que nous avons légèrement portée plus haut contre Jean Granchier. S'il vendait ses immeubles de Traînou pour payer des dettes, en 1410; la même année, il en achetait d'autres à Bourges, dans le but de se construire un hôtel !

« Cet hôtel existe encore derrière celui du Bureau des finances et presque à égale distance de l'hôtel Jacques-Cœur et du Palais ducal ou plutôt de la Sainte-Chapelle du duc Jean de Berry. »

Digitized by Google

Ici une légère contradiction, du moins en apparence; car on peut être propriétaire d'une maison et locataire d'une autre. M. de Champeaux cite, de mémoire, à la date de 1430 ou environ, « une quittance du trésorier de la Sainte-Chapelle portant remise à — Johannes Grangier, *aliàs* d'Orléans, — d'une somme de trois écus qu'il devait à titre de locataire d'une maison située rue Secrétain, en considération des démarches qu'il avait faites pour faire confirmer le chapitre dans la possession d'une tour qui dépendait de cette maison. »

M. Boyer reprend :

« Il est encore nommé — Granchier — dans un titre de vente du fonds du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier (de Bourges), en date de 1417.

« Mais un mandat du trésorier de la Sainte-Chapelle, de 1433, le nomme — Johannes Grangier, *aliàs* de Aurelianis. —

« Des lettres-patentes de Charles VII, du 28 avril 1432 (n. st.), en faveur de la Sainte-Chapelle et tirées de ce fonds, portent : — Nostre amé varlet de chambre Jehan Grancher dit d'Orleans.

« Enfin, dans le registre des comptes de la Sainte-Chapelle, pour l'exercice 1458-59, figure encore — Jehan Granger, *aliàs* d'Orléans, peintre, — tandis que dans l'exercice de 1462-63, (les intermédiaires manquent), il est remplacé par Guillaume.

« Un acte de vente des minutes du notaire Rivière, du 2 janvier 1467, mentionne — l'ostel des héritiers feu Jehanny Gaulcher dit d'Orléans, — et dit que cet hôtel appartient à son fils, Guillaume d'Orléans, demourant à Yssouldun ».

Ce nom de Jean Gaucher, qui décidément nous poursuit, semble ici mis par erreur pour Jean Grancher, remplacé vers la même époque, à cause de son décès probablement, par son fils, appelé Guillaume dans les deux documents.

A l'aide de ces extraits de documents authentiques, notre base s'est bien élargie, semble-t-il, depuis le commencement de cette notice et n'en est devenue que plus solide. On peut essayer, du moins, de trouver des solutions plus satisfaisantes aux questions qui viennent de se présenter.

Digitized by Google

Le nom de l'artiste, comme dans les actes de M. Fauchon, s'écrit presque toujours Granchier; ce que traduit fidèlement le latin : *Grancherii*. Le mot Grangier n'en est que la forme adoucie, *ch* en *g*, par le langage vulgaire. En outre, au XVe siècle, on écrivait volontiers *ier* la finale des noms en *er;* ainsi : Fouchier, Bouchier, pour Foucher, Boucher. Nous écririons actuellement Grancher et Granger.

Quant à l'identité de Jean Grancher avec Jean d'Orléans, elle est absolument tranchée par les nombreuses citations de M. Boyer : Jehan Granchier, *aliàs* d'Orléans; c'est également l'opinion de nos honorables correspondants.

En ce qui concerne la durée de la vie de Jean Grancher, l'embarras ne fait qu'augmenter.

M. l'abbé V. Dufour, qui donne généreusement, mais sans preuves, à Girart d'Orléans Jean d'Orléans pour fils, attribue à ce dernier un exercice allant de 1364 à 1426, années extrêmes, fournies par les documents connus alors qu'il publiait son volume. Cela est déjà bien raisonnable, car le peintre devait être dans la maturité de son talent, ainsi que l'auteur le constate, pour être chargé, par Charles V, et comme peintre du roi, de certains travaux du Sacre.

Mais ce système n'est plus soutenable, en présence des nouveaux faits produits par M. Boyer, puisqu'il faudrait encore prolonger cette longévité durant trente-quatre ans, de 1426 à 1460. En effet, le savant archiviste du Cher nous fait justement remarquer que, dans les registres de la Sainte-Chapelle de Bourges, Jean figure encore en 1458-59; mais il est remplacé, au compte de 1462-63, par son fils Guillaume. Il mourut donc vers 1460.

Il faut alors, de toute nécessité, reconnaître l'existence de deux personnages surnommés Jean d'Orléans, pour le moins. Mais comment les distinguer?

Cela serait facile, peut-être, si l'on mettait un jour à exécution l'excellente idée, émise par M. J. Guiffrey, de publier intégralement tous les Comptes royaux du XVe siècle; et il en reste encore un bon nombre d'inédits, ou que l'on a déflorés seule-

Digitized by Google

ment en partie et sans méthode, même au point de vue exclusif de l'histoire artistique.

Jusqu'à l'accomplissement de ce vœu, que nous appelons de toutes nos forces, notre indécision n'aura sans doute pas lieu d'être fixée.

Nous observons bien, avec M. V. Dufour, une longue lacune de seize ans, dans les articles des Comptes royaux relatifs à Jean d'Orléans, de 1392 à 1408; et l'on peut se demander si cette lacune n'est pas, précisément, la limite de la carrière des deux peintres; le second étant seulement au service de Charles VI, du duc de Berry et de Charles VII.

C'est le parti que nous adoptons, sur le titre de cette notice, sans en être bien satisfait.

On observera, en effet, que Jean Grancher, cédant à son fils le titre de peintre du roi, en 1408, et mourant en 1460, aurait encore joui d'une longue existence; même en admettant que l'un et l'autre aient été doués d'un talent assez précoce pour occuper, tous deux dans leur jeunesse, un office qui exigeait de l'expérience et du talent.

Quoi qu'il en soit; nous pouvons revendiquer, en toute certitude, comme peintre orléanais, Jean Grancher, originaire de Traînou, bien qu'il ait passé une partie de sa vie à Paris et à Bourges, où il mourut.

Quant aux autres artistes portant aussi le surnom d'Orléans, malgré la présente découverte et les graves présomptions qui en sont la conséquence naturelle, nous croyons qu'il sera toujours sage de s'appuyer sur un document analogue à ceux du registre de M. Fauchon, avant de réclamer, pour eux, une sorte de rectification d'état-civil, dans les annales de l'art français.

L. JARRY.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

TOME VIII.

N° 131.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1886.

ORLÉANS,
H. HERLUISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
17, rue Jeanne-d'Arc, 17.

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

N° 131.

QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1886.

Séance du vendredi 8 octobre 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale : 1° *Le deuxième volume de l'Inventaire sommaire des archives départementales du Loiret,* offert à la Société par M. l'archiviste au nom de l'administration.

2° Un don de M. le Préfet de la Seine : le tome III du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale,* avec le volume de planches d'écritures anciennes, parmi lesquelles le fac-similé du fameux copiste Raoulet, d'Orléans; le tome III de *la Topographie historique de Paris,* Région du bourg Saint-Germain. (Collection de documents inédits publiés sous les auspices de la ville de Paris.)

3° *Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry,* don de l'auteur, M. René de Maulde.

Digitized by Google

4° Un exemplaire de la *Notice des manuscrits de F. Libri*, conservés à la Laurentienne, par M. Léopold Delisle, et offert par l'auteur.

5° *La Bibliographie générale des Gaules*, 4e livraison, par M. Em. Ruelle.

6° *Janville*, monument érigé à Jeanne d'Arc ; tirage à part de la *Notice* publiée par M. Boucher de Molandon.

7° *Les Chartreux d'Orléans*, avec plan de ce monastère au XVIIIe siècle, par M. l'abbé Cochard.

8° *Néris, recherches sur ses monuments*, par M. Fr. Esmonnot, suivi d'un compte-rendu de cet ouvrage, par M. Francis Pérot, et offert au nom de l'auteur.

9° *La Seigneurie de Courcelles-le-Roi* (*Loiret*), par M. l'abbé Bernois, don de l'auteur.

10° *Vie de Saint-Pol de Léon*, d'après un manuscrit de Fleury. — *L'abbaye de l'Aumône ou le Petit-Cîteaux* (*1102-1776*). — *Épîtres farcies pour les fêtes de saint Étienne et de l'Épiphanie*. — *La terre de la Jambe* (paroisse de Saint-Péravy-la-Colombe). — *La musique dans l'Orléanais*. — *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans* (fonds de Fleury), ouvrages de M Cuissard et dons de l'auteur.

Diverses autres brochures, dont la liste est à la fin de ce *Bulletin*, ont été offertes par M. de Dion. La Société reçoit ces divers envois avec reconnaissance et vote des remercîments aux donateurs.

Elle décide l'échange de ses publications avec celles de la Société de Borda à Dax.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant l'envoi de l'ouvrage intitulé : *Les procédures politiques du règne de Louis XII*, par M. de Maulde.

Il signale dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (3e livraison) le catalogue, dressé par M. Bouchot, des dessins d'Étienne Martellange, architecte des Jésuites, dont le n° 36 est une « Veue d'une partie des ruines de l'intérieur de l'église Sainte-Croix d'Orléans en 1623 », dessin en deux parties dont nous avons la bonne fortune de posséder la photographie, grâce à notre collègue M. G. Vignat ;

Dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXII,

Digitized by Google

une étude de M. Le Clert sur l'emplacement du *Campus Mauriacus, lieu de la défaite d'Attila.*

— La Société accepte la proposition faite par un de ses membres correspondants, M. Pierre d'Arc, d'échanger la collection de ses publications contre trente-cinq exemplaires de la *Bibliographie de Jeanne d'Arc* en cours de publication. L'auteur se propose de faire hommage d'un exemplaire de son travail à chaque membre titulaire résidant.

— M. l'abbé Desnoyers énumère des objets antiques trouvés à Saint-Aignan-des-Gués, à Viglain et à Isdes. — L'insertion de sa note est votée.

SAINT-AIGNAN-DES-GUÉS, CANTON DE CHATEAUNEUF.

Les enfants de l'école, en jouant dans un champ, situé près de la maison, ont trouvé une bague en argent, plate et sans chaton : elle porte sur la tige, en lettres du XIIIe siècle : *Ave Maria.* Des croix séparent les mots.

Je l'ai acquise pour le Musée, grâce à l'obligeance de M. Berton, curé de Saint-Martin-d'Abbat.

VIGLAIN, CANTON DE SULLY.

Le travail des champs, en mai et juin 1886, a fait venir en ma possession les objets suivants :

Époque préhistorique.

Hache en silex blond taillé.
Fragment de hache en silex brun poli.
Quatre nucleus en silex blond et brun.

Époque gallo-romaine.

Deux cubes de mosaïque.
Fragment de mortier stuqué en rouge.
Six débris de vases gris et noirs.

Digitized by Google

Fragment de vase gris orné de mouchetures.

Embouchure de lagène en terre blanche.

Deux clés en fer.

Charnière en bronze.

Deux aiguilles plates en bronze.

Époque franque.

Boîte en plomb.

Lampe en terre cuite noire, avec pédoncule, pour être placée dans un chandelier.

Couteau en fer.

13 médailles.

Néron, moyen bronze. — ℞. Femme debout.

Lucille, grand bronze. — ℞. Fruste.

Antonin, grand bronze. — ℞. Femme debout.

Antonin, grand bronze. — ℞. L'Abondance assise.

Antonin, grand bronze. — ℞. Antonin et Marc Aurèle se donnant la main.

Antonin, grand bronze. — ℞. Fruste.

Faustine, grand bronze. — ℞. Fruste.

Adrien, grand bronze. — ℞. *Restitutori Asiæ :* l'empereur relevant une femme.

Adrien, grand bronze. — ℞. L'empereur relevant une femme.

Constantin Ier, petit bronze. — ℞. Deux enseignes entre deux soldats.

Constantin Ier, petit bronze. — ℞. Tête de l'empereur casquée.

Magnus Maximus, petit bronze. — ℞. *Victoria Augusti :* l'empereur debout, tenant le labarum et une Victoire : marque LVGD, frappé à Lyon.

Constans Ier, petit bronze. — ℞. L'empereur debout tenant le labarum et un aigle dans un vaisseau conduit par la Victoire.

Gauloise bronze globuleuse, tête à gauche. — ℞. Aigle éployé.

Colonie de Nisme.

Digitized by Google

Vespasien, grand bronze. — ℞. La Justice debout : *Justitia Augusti.*

Antonin, grand bronze. — ℞. L'Espérance debout.

Marc Aurèle, grand bronze. — ℞. Femme sacrifiant.

Constans, petit bronze. — ℞. Victoire : *Reparatio reipublicæ.*

Constantius, moyen bronze. — ℞. Deux Victoires tenant un bouclier vot. X : *Victoria cæsarum nostrorum.*

Constantius(?) petit bronze. — ℞. Génie debout.

ISDES, CANTON DE SULLY.

En mai 1886, les champs d'Isdes ont fourni les objets suivants :

Époque préhistorique.

Hache en silex blond.

Silex blond taillé.

Époque gallo-romaine.

Un palet très épais en verre.

Col d'amphore en terre blanche.

Fragment de la partie inférieure d'un vase en terre blanche.

Deux fragments de bol en terre rouge, ornements sur le bord.

Fragment de mosaïque.

Agrafe.

Cinq objets en bronze indéterminés.

Époque franque.

Quatre clés en fer.

Moyen âge.

Petit boulet en pierre.

Deux aiguillettes en cuivre.

Extrémité en fer d'une flèche.

Éperon en fer.

Couteau en fer.

Digitized by Google

40 médailles.

Une gauloise bronze. Fruste.

Auguste, moyen bronze. Fruste.

Vespasien, moyen bronze. — ℞. Femme debout.

Domitien, moyen bronze. — ℞. La Justice debout : *Æquitas Augusti.*

Domitien, moyen bronze. — ℞. Femme debout.

Antonin, moyen bronze. — ℞. Femme tenant un gâteau et des épis de blé.

Faustine Ire, moyen bronze. — ℞. Femme assise.

Marc Aurèle, moyen bronze. — ℞. Femme assise.

Faustine II, grand bronze. — ℞. Femme sacrifiant.

Trajan, moyen bronze. — ℞. Fruste.

Trajan, moyen bronze. — ℞. Femme assise.

Trajan, moyen bronze. — ℞. Femme debout.

Trajan, grand bronze. — ℞. Femme sacrifiant.

Adrien, grand bronze. — ℞. Femme debout.

Philippe II, billon. — ℞. Femme debout.

Postume, moyen bronze. — ℞. Soldat debout.

Gallien, petit bronze. — ℞. Cerf.

Gallien, petit bronze. — ℞. La Liberté debout : *Libertas Augusti.*

Gallien, petit bronze. — ℞. Apollon-Centaure.

Gallien, petit bronze. — ℞. Panthère.

Victorin, petit bronze. — ℞. La Providence debout : *Providentia Augusti.*

Tetricus, petit bronze. — ℞. L'Abondance debout.

Tetricus, petit bronze. — ℞. La Paix debout : *Pax Augusti.*

Claude le Gothique, petit bronze. — ℞. Soldat debout.

Claude le Gothique, petit bronze.— ℞. L'Abondance : *Annona Augusti.*

Claude le Gothique, petit bronze. — ℞. La Paix debout.

Constantin Ier, petit bronze. — ℞. Castre prétorienne.

Gratien(?), petit bronze. — ℞. La Victoire debout : *Victoria Augusti.*

Digitized by Google

Valens(?), petit bronze. — ℞. L'empereur traînant un captif. Dix moyens et petits bronzes illisibles.

— M. le Président lit une lettre de M. Le Roy, membre correspondant, dont il avait sollicité la collaboration pour le travail de préparation de la carte archéologique départementale.

Notre honorable collègue répond, en accusant réception des cartes cantonales de l'arrondissement de Montargis, qu'il se met à la disposition de la Société.

Sa lettre renferme quelques observations fort judicieuses sur le tracé des voies Romaines, et quelques lignes qu'il nous semble utile d'enregistrer :

« M. Victor Duruy avait suivi, dit-il, l'erreur commune sur l'emplacement de *Vellaunodunum* et de *Genabum* dans son *Histoire des Romains*. Je me suis permis de lui signaler cette erreur. Il l'a très loyalement reconnue et a promis de la rectifier si son ouvrage a une nouvelle édition. « C'est, m'a-t il répondu, à ceux qui sont sur place, « aux Sociétés locales, qu'il appartient de fixer ces points. »

— M. Herluison offre à la Société des fiches sur les lieux-dits du département du Loiret rédigées par M. de Vassal, quand il était archiviste du Loiret.

La Société, considérant que ces fiches, au nombre de plusieurs milliers, seront d'une très grande utilité pour le *Dictionnaire topographique du Loiret*, adresse au donateur d'unanimes remerciments.

— M. le Président lit : une lettre de M. Fr. Pérot, de Moulins, accompagnée de notes avec dessins sur le dolmen de la *Pierre hachée* à Erceville, le *Tronc de Boulay* et des *Silex trouvés à Isdes*, près Sully (Loiret) ; une autre lettre du Secrétaire de l'Alliance française annonçant au Président qu'il a été nommé, à ce titre, « membre annuel » de cette Société.

Digitized by Google

Séance du vendredi 22 octobre 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Guignard, associé correspondant, qui assiste à la séance pour y donner lecture d'un travail relatif à de récentes découvertes par lui faites à Blois.

Parmi les ouvrages reçus, il signale deux brochures, dont l'auteur, M. Guignard, fait hommage :

1° *Origine du bourg de Chouzy (Loir-et-Cher) au point de vue celtique et gallo-romain ;*

2° *Influence de l'art gaulois sur le portail de l'église de Mesland (Loir-et-Cher).*

— M. Tranchau fait don à la bibliothèque d'un bel ouvrage de M. Morel, accompagné d'albums fort remarquables et intitulé : *La Champagne souterraine.*

— Mme la comtesse du Faur de Pibrac et M. Robert du Faur de Pibrac adressent à la Société leurs remercîments pour sa décision relative à la gravure du portrait de notre régretté collègue, M. le comte Anatole du Faur de Pibrac.

— MM. Cochard, Desnoyers, Herluison, présentent, à titre de membre correspondant, M. l'abbé Prévost, curé de Germigny-des Prés.

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'une note relative à des découvertes faites, rue d'Illiers, n° 92, et cloître Sainte-Croix, n° 8, à Orléans (1). La Société décide que cette note sera insérée dans le prochain *Bulletin.*

— M. Guignard donne lecture d'un mémoire intitulé : *Blois gallo-*

(1) Voir plus loin, page 545.

Digitized by Google

romain, sur de récentes découvertes faites dans la ville de Blois; il montre à l'appui divers échantillons de poterie recueillis au cours de son travail d'exploration.

Des remercîments sont adressés à notre honorable collègue, et son travail est renvoyé à la Commission des publications.

Séance du vendredi 12 novembre 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. le Président annonce que l'Académie champenoise a décerné un diplôme d'honneur à la Société, pour la remercier d'avoir accordé en prix une médaille de vermeil au grand concours littéraire en l'honneur de Jeanne d'Arc, concours dont les lauréats ont été proclamés le 3 octobre 1886.

Il dépose sur le bureau les brochures suivantes offertes par leurs auteurs :

Jean Granchier de Traînou dit Jean d'Orléans, peintre du duc de Berry, notice tirée de documents inédits, par M. L. Jarry; diverses brochures de M. Stein, associé correspondant : Notice biographique sur *Edmond Michel ; Les archives municipales de Saint-Germain-en-Laye ; Les manuscrits du musée Plantin Moretus*, à Anvers ; *Le sculpteur Claude Vassé*.

— M. Camille Gaillard, rédacteur en chef de *Montargis-Revue*, fait hommage des six premiers numéros de cette publication.

Des remercîments sont votés aux donateurs.

— M. le Président relève, dans la *Chronique des arts* (n° 53), un article intitulé : *Découverte au Musée britannique des dessins originaux d'Androuët du Cerceau sur les plus excellents bâtiments de France*, 2 vol. in-folio.

— En réponse à une lettre qui lui a été adressée par le Président,

Digitized by Google

M. Frédéric Moreau, auteur de la célèbre collection de Caranda, exprime à la Société ses regrets de ne pouvoir compléter sa collection en lui envoyant les fascicules qui lui manquent.

— Sur la proposition d'un membre, la Société décide que les noms des auteurs des *Mémoires* non couronnés au Concours de 1885 pourront être insérés dans le rapport, mais seulement s'ils en expriment le désir.

— M. le Président annonce qu'il a reçu de M. l'abbé Maître une note intitulée : *Remarques sur l'enquête relative aux limites de la juridiction de l'Évêque d'Orléans à Pithiviers.* Elle sera lue dans une prochaine séance.

Lecture est donnée : 1° des trois notes de M. Pérot sur des antiquités trouvées ou étudiées par lui à Isdes, à Erceville et Boulay.

La Société prie M. le Président de demander à M. Pérot les silex qu'il a recueillis dans la première de ces localités (1).

2° D'une note de M. Moreau, ancien instituteur de Chuelles, contenant copie de l'acte d'inhumation de la mère de Girodet, décédée à Chuelles, en 1787.

La Société décide que cette pièce sera insérée au *Bulletin* (2).

— M. le Président rend compte des études faites par la Commission de la carte archéologique départementale. Il soumet la liste des signes indicatifs quelle a adoptés. La Société y donne son approbation, et décide que cette liste sera autographiée à 100 exemplaires et que l'ancien questionnaire, revu et modifié, sera adressé aux membres correspondants de la Société, à MM. les curés, instituteurs et agents voyers du département.

— M. Camille Gaillard, de Montargis, est présenté comme candidat au titre d'associé correspondant.

— M. le Président rend compte de la visite qu'il a faite, avec M. Léon Dumuys, à Fréville, le 11 novembre.

(1) Voir plus loin, page 546.
(2) Voir plus loin, page 549.

Digitized by Google

Une note insérée au *Journal du Loiret* avait signalé, dans cette localité, la découverte de tombes en pierre. Les renseignements fournis par M. Poirier, instituteur communal, et mieux encore l'exploration des lieux, permettent de supposer qu'on est en présence d'un champ de sépultures mérovingiennes.

La Société, après avoir écouté avec intérêt cette communication, décide qu'il y aurait lieu de poursuivre les fouilles en temps opportun et de les étendre jusqu'à un chemin dallé signalé comme existant près de là par les habitants du pays.

MM. Fournier jeune et Dumuys sont désignés pour entreprendre ces travaux de recherche.

— M. Tranchau signale encore la présence, dans le clocher de l'église de Fréville, de plusieurs statues de bois d'un travail ancien et grossier, mais présentant toutefois un certain intérêt. L'une d'elles, notamment, est un saint Martin à cheval partageant son manteau avec un indigent à genoux derrière lui.

M. Desnoyers veut bien se charger de faire les démarches nécessaires auprès de l'administration préfectorale pour obtenir le dépôt de ces curiosités archéologiques dans les collections du Musée départemental.

— La Société décide que le portrait de M. de Pibrac sera gravé à l'eau-forte.

— M. Guignard annonce à la Société quelques nouvelles découvertes archéologiques faites à Blois.

— M. le Président propose qu'après la publication du XXIe volume de nos *Mémoires*, soit rédigée une table générale des *Mémoires* et des *Bulletins*, qui serait précédée de la liste alphabétique de tous les membres honoraires, titulaires et correspondants qui ont fait ou font partie de la Société.

Cette proposition est adoptée.

Digitized by Google

Séance du vendredi 26 novembre 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. Herluison fait hommage à la Société de l'*Histoire d'Orléans*, par M. René Biémont.

Des remercîments sont adressés à notre collègue.

— Plusieurs membres présentent, au titre de membre associé-correspondant, M. Bourgeois, percepteur à Pierry (Marne), vice-président de l'Académie champenoise, et M. Bazot, professeur de rhétorique au collège d'Épernay.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. Georges Picot annonçant la prochaine publication du Ier volume de la continuation des *Ordonnances des rois de France ;*

Et de M. Guignard faisant savoir à la Société qu'il se tient à sa disposition pour lui soumettre deux *Mémoires*, savoir :

1° *Des cimetières et des rites funéraires chez les principaux peuples de l'antiquité et des temps modernes ;*

2° *De la méthode expérimentale pour la découverte des hiéroglyphes des dolmens tant français qu'étrangers.*

— M. l'abbé Desnoyers donne lecture d'une notice nécrologique sur M. Mantellier, membre fondateur de notre Société.

La Société adresse des remercîments à l'auteur et décide, séance tenante, l'impression de son travail au *Bulletin*.

— Sur la proposition de M. Boucher de Molandon, la Société vote une somme de cent francs pour contribuer à la reproduction, par la gravure à l'eau-forte ou la photogravure, du portrait de M. Mantellier.

— MM. Maxime Beauvilliers, Pinsard et Moreau, en réponse à une lettre du Président, font savoir qu'ils verraient volontiers leurs noms

Digitized by Google

figurer sur le rapport du Concours de 1885, bien qu'ils n'aient pas reçu de récompenses pour les travaux qu'ils y ont présentés.

— M. Boucher de Molandon fait un rapport verbal sur le travail de M. l'abbé Maître intitulé : *Remarques sur l'enquête relative aux limites de la juridiction de l'évêché d'Orléans à Pithiviers.*

La Société prie M. le rapporteur de vouloir bien rédiger un résumé de ce travail en vue de son insertion au *Bulletin*.

Séance du vendredi 10 décembre 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. Herluison fait hommage d'une composition musicale de M. Jules Brosset, artiste orléanais, intitulée : *Le vieux Noël de la ville de Blois.* — La Société l'en remercie.

— M. Delaune, de Romorantin, membre associé correspondant, prévient la Société qu'il poursuit son travail sur la *Féodalité en Sologne*, et propose de lui soumettre la transcription qu'il a faite du *Cartulaire de Notre-Dame du Lieu*, sous réserve que ce manuscrit lui serait rendu dans le cas où l'impression n'en serait pas votée.

Cette proposition est adoptée.

— La Société s'associe à une pétition adressée à M. le Ministre de l'instruction publique, sur l'initiative de M. Butor, Président de la Société des antiquaires de la Morinie. Cette pétition a pour but d'obtenir l'ouverture des Musées et Bibliothèques publiques pendant la durée du séjour de MM. les délégués des Sociétés savantes des départements, réunis annuellement à la Sorbonne. Une lettre sera adressée à cet effet au Ministre de l'instruction publique.

— M. Léon Fernand Quévillon, natif d'Orléans, chef de bataillon

Digitized by Google

d'infanterie, commandant d'armes à Eu, membre de plusieurs Sociétés savantes, sollicite le titre de membre associé correspondant de la Société. Il sera procédé à l'élection suivant les statuts.

— M. Tranchau donne connaissance du projet de règlement rédigé par les Présidents des trois Sociétés savantes d'Orléans en vue de la réunion générale annuelle, qui est encore à l'état de projet.

La Société adopte les deux propositions suivantes qui lui sont soumises :

1° Chaque Société recevra, à son tour, les autres Sociétés dans le local ordinaire de ses séances ;

2° Un jeton sera offert à chaque assistant.

Il reste entendu, d'ailleurs, qu'il sera fait une rédaction définitive du règlement de cette séance annuelle d'un commun accord entre les trois Sociétés.

— M. le Président rend compte des travaux de la Commission de la carte archéologique, qui a achevé la rédaction de son Questionnaire.

— M. Baguenault de Puchesse fait don à la Société des quatre numéros de la *Revue des questions historiques* parus en 1886.

Le même membre offre également l'ouvrage, récemment couronné par l'Académie, de notre compatriote, M. Miron de Lépinay : *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV*. Notre honorable collègue lit une note destinée à faire ressortir les liens qui unissent la famille Miron à l'Orléanais.

L'insertion de cette note au *Bulletin* est aussitôt votée et des remercîments sont adressés au donateur. Voici cette note :

Cet ouvrage contient peu de documents d'histoire locale; mais l'auteur est fils et petit-fils de magistrats bien connus dans notre ville. C'est au XVIe siècle que la famille Miron, originaire de Catalogne, d'autres disent de Naples (*Miro* ou *Myro*), est venue de Perpignan à Paris, dans le Nivernais et à Orléans. Le premier de ses représentants qui intéresse notre province est l'oncle de celui dont l'histoire vient d'être écrite avec une grande

Digitized by Google

abondance de recherches et une vraie piété filiale. Il s'appelait Robert Miron et fut maître des comptes, conseiller d'État, intendant des finances en 1584, et enfin contrôleur général. Il épousa Marie Vallée, héritière du domaine de Chenailles, près Châteauneuf; et c'est par la propriété de cette terre seigneuriale qu'il devint Orléanais. Nous trouvons ses descendants unis par des mariages à la plupart des vieilles familles de la province, aux Mariette, aux de Loynes, aux Vandebergue, aux Seurrat, aux d'Aussy, aux Barbot du Plessis, aux Courcy, aux Crignon.

C'est assez dire que ce volume est digne, à tous points de vue, de figurer avec honneur dans la bibliothèque de notre Société.

— La Société décide l'insertion au *Bulletin* du résumé d'une note de M. l'abbé Maître, demandé dans une réunion précédente à M. Boucher de Molandon (1).

— M. Desnoyers signale, en ces termes, la récente découverte faite à Coinces de deux monnaies d'or gauloises dont l'une est semi-globulaire.

On a trouvé et j'ai acquis, à Coinces, une monnaie gauloise en or, de petit module, globuleuse; elle ne porte rien sur la partie convexe; elle porte, sur la partie concave, un aigle éployé.

Une autre monnaie gauloise en or a été trouvée à Nids, hameau de Tournoisis; elle est de petit module, tête à droite.

℞. Aigle éployé et une croix.

Toutes deux appartiennent aux Carnutes.

— M. le Président lit une note déjà ancienne dans laquelle M. Moreau, ancien instituteur de Chuelles, décrit deux roches sises sur le territoire de cette commune et considérées, à tort ou à raison, comme des monuments de l'âge de pierre.

Cette note est renvoyée à la Commission des publications (2).

(1) Voir plus loin, page 551.
(2) Voir plus loin, page 549.

Digitized by Google

Séance du mardi 21 décembre 1886.

Présidence de M. TRANCHAU, *président.*

M. Herluison dépose sur le bureau un certain nombre d'épreuves avant la lettre du portrait de M. le comte du Faur de Pibrac, destinées aux membres titulaires résidants. M. le Président, au nom de tous les membres présents, remercie notre collègue d'avoir confié ce travail à un jeune artiste orléanais aussi distingué que M. Ruet, à qui son œuvre fait le plus grand honneur. M. Ruet a fait ses premières études au Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin.

— Sur la proposition de M. Boucher de Molandon, la Société décide que le portrait de M. Mantellier, l'un des fondateurs de la Société, pourra être exécuté dans le format in-4° colombier, et confirme l'allocation de 100 fr. votée pour subvenir à une partie des frais que nécessitera ce travail. Le même membre annonce que quelques personnes amies du défunt s'offrent à concourir par une souscription à l'hommage que lui rend la Société ; elle les en remercie d'avance.

— M. Guignard, associé correspondant, fait hommage à la Bibliothèque de deux brochures dont il est l'auteur et intitulées : *Découverte dans l'église de Saint-Secondin (Loir-et-Cher)* et *Excursion dans le vieux Blois.*

— M. le Président relève, dans le rapport annuel fait par M. le Préfet du Loiret au Conseil général, dans la session d'août 1886, quelques faits particulièrement intéressants pour la Société :

1° M. l'archiviste y signale l'avancement du travail de dépouillement des registres paroissiaux de la ville d'Orléans déposés aux archives municipales ;

2° La décision prise par le Conseil général au sujet de l'exécution d'une carte routière pour chaque canton du département.

Digitized by Google

M. le Président fait observer que cette carte pourrait servir de base à celle que prépare la Compagnie au point de vue archéologique et historique.

M. Danton signale, dans ce même rapport, le vote de crédits accordés par l'État pour l'entretien de l'église abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire et l'hôtel de ville de Lorris. Il ajoute que le projet de restauration de celui de Beaugency est pris en considération.

— M. le Préfet du Loir-et-Cher envoie son rapport annuel. On y remarque la décision relative au transfert des archives départementales dans la chapelle Sainte-Marie-de-Blois, à la suite d'un rapport présenté par notre collègue, M. Basseville, conseiller général pour le canton de La Motte-Beuvron.

— M. le Président signale, dans le *Bulletin archéologique*, un travail de notre savant collègue, le Père C. de la Croix, *Sur les Sarcophages* et *Cimetières mérovingiens du Poitou.*

— M. le Préfet de la Seine adresse à la Société le premier volume d'un grand ouvrage de M. René de Lespinasse, intitulé · *Métiers et corporations de la ville de Paris.*

— La Société procède à l'élection de plusieurs membres présentés à différents titres :

MM. Bardoux et Flouest sont nommés membres honoraires.

MM. Auvray, Sorel, abbé Prévost, Bourgeois, Bazot et C. Gaillard, sont élus membres associés correspondants.

— Conformément à l'art. 13 de ses statuts, la Société procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1887.

MM. Tranchau et de la Rocheterie, tous deux rééligibles, sont maintenus dans leurs fonctions de Président et Vice-Président.

M. Pommier est élu Trésorier en remplacement de M. Thillier, sortant et non rééligible.

MM. Cochard et Dumuys conservent leurs fonctions de Vice-Secrétaire archiviste et de Secrétaire.

Digitized by Google

M. Guerrier est élu membre de la Commission des publications en remplacement de M. Basseville, membre sortant non rééligible.

MM. Baguenault de Puchesse et Vignat, élus en décembre 1885, conservent leurs fonctions dans la même commission.

La Commission de la Bibliothèque reste composée de MM. Herluison, Delorme et Jarry, sortant et réélu.

M. Tranchau remercie la Société du témoignage de confiance et d'estime qu'elle vient de lui donner. Il exprime toutefois l'opinion que la durée de la présidence serait utilement réduite à une année, conformément à l'usage établi dans toutes les Sociétés savantes de Paris et quelques-unes de province.

Comme aucune proposition ne lui est expressément soumise à ce sujet, la Société estime qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, d'examiner la question.

Digitized by Google

NOTE DE M. DESNOYERS

SUR DEUX DÉCOUVERTES FAITES A ORLÉANS.

Je porte à la connaissance de la Société deux faits qui sont liés à l'histoire romaine de notre ville.

Le premier consiste dans la découverte d'un four romain, cloître Sainte-Croix, n° 8, dans une maison appartenant à M. Huet. Un effondrement ayant eu lieu, au mois de juin, dans la cour de cette maison, le propriétaire voulut consolider les murailles qui étaient ébranlées et atteindre leurs fondations. A la profondeur de quinze pieds, les ouvriers trouvèrent un sol pavé de larges et épaisses briques, les fragments d'une meule à blé en matière volcanique, une grande quantité de blé carbonisé et des fragments de poterie rouge vernie; je fus appelé pour constater ce fait par le propriétaire, qui a bien voulu me remettre les objets trouvés dans cette fouille. Vous savez, Messieurs, que, dans une brochure, j'ai signalé la découverte faite, en 1875, d'un atelier de charnières romaines, dans la maison du même cloître Sainte-Croix, n° 10, à la profondeur de dix-huit pieds, et je disais en ce même travail que, dans une autre maison de ce cloître Sainte-Croix, n° 6, existe le cintre d'une porte romaine. D'autre part, aux mois de juin et juillet 1881, d'autres découvertes avaient été faites dans le sous-sol de ces mêmes immeubles au cours de travaux de terrassements nécessités par des affouillements produits par des pluies torrentielles.

M. Dumuys, qui suivit alors les fouilles, constata, sous l'immeuble récemment acquis par M. des Francs et annexé à ceux de l'œuvre de Saint-Joseph, deux puits ou fosses non maçonnés d'un mètre environ de diamètre, s'ouvrant à 4 mètres de profondeur et descendant jusqu'aux carrières, c'est-à-dire à 40 pieds

Digitized by Google

environ. Ces puits, remplis de terre noirâtre mêlée de tessons de poterie rouge et noire, fournirent plusieurs charretées d'ossements d'animaux de diverses espèces (ovine, bovine, porcine, etc.). Voilà donc bien acquise la cité romaine d'Orléans.

Un second fait confirme le premier : au mois de septembre, en pratiquant des travaux, rue d'Illiers, 92, dans une maison occupée par M. Thelia, on a trouvé, à une profondeur de quinze pieds, une demi-douzaine de vases gallo-romains en terre cuite, une dent de sanglier et un moyen bronze d'Auguste au revers d'un autel. M. Thelia a généreusement offert tous ces objets au Musée historique. Cette découverte nous rappelle ce qu'un puits de l'ancien couvent des Minimes, aujourd'hui le Petit-Séminaire de Sainte-Croix, a fourni de poteries gallo-romaines sur lesquelles M. de Pibrac a lu un travail à la Société des Sciences et belles-lettres.

DESNOYERS.

NOTES DE M. F. PÉROT, DE MOULINS.

SILEX TROUVÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Époque paléolithique.

Les silex ci-dessous indiqués proviennent tous de Isdes, canton de Sully, arrondissement de Gien.

Nucleus en silex roux du grand Pressigny (Indre-et-Loire), vulgairement nommé langue de chat ou livre de beurre ; un seul enlevage sur la face médiane, et petits enlevages pour obtenir un tranchant sur chaque côté.

Tête de lance acheuléenne en silex fortement cacholonné ; le tranchant porte des traces d'usage.

Hachettiforme en beau silex blanc, très fortement cacholonnée en blanc ; le taillant est ébréché par l'usage.

Digitized by Google

Belle hache en pétrosilex parfaitement polie et d'un travail soigné.

Hache en diorite verdâtre d'un beau poli, et altérée par l'usage.

Instrument en forme de navette, en grès rouge ferrugineux, arrondi sur une face et plat sur l'autre ; ce côté porte une rainure ronde, longitudinale.

J'ai trouvé des éclats de silex à Fleury-aux-Choux, à Ingré, à Montabuzard, à la Justice, à La Fossière et à Olivet.

LE DOLMEN DE LA PIERRE-HACHÉE,

Entre Boisseaux et Erceville (Loiret).

Ce beau dolmen complet, mais fouillé à une époque qui paraît déjà bien éloignée, porte aussi le nom de *Pierre Kéloué ;* il est édifié entre les communes de Boisseaux et d'*Erceville,* canton d'Outarville, au centre de quatre allées qui divisent un bouquet d'arbres, véritable oasis au milieu de ces vastes plaines.

Il est à remarquer que le village de Boisseaux porte le nom de Boisseaux-la-*Marche,* ou limite, et l'on sait que beaucoup de monuments mégalithiques ont été élevés sur les limites, soit des territoires, soit aussi des peuples.

Ce dolmen est formé d'une table aux proportions colossales ; elle est légèrement inclinée vers l'est ; elle est supportée par trois énormes blocs ; le quatrième, qui formait la chambre sépulcrale, a été renversé au moment de l'enlèvement de la butte de terre qui recouvrait le monument, et c'est de ce temps que date sa violation ; la culture a fait disparaître les dernières traces du monticule.

Les grandes surfaces des blocs sont brutes, tandis que certains bords accusent un travail rudimentaire ; c'est le premier exemple de taille que j'ai reconnu sur les blocs employés pour les constructions mégalithiques.

La longueur de la table mesure près de 4 mètres, sa largeur

Digitized by Google

est de 2m 70, son épaisseur est d'environ 80 centimètres, son poids peut être estimé à 20,000 kil. La pierre du fond mesure 4m 35, les côtés ont un peu plus de 2 mètres, la hauteur totale du monument est de 3m 90, sans y comprendre les parties enfoncées dans le sol.

Ce mégalithe est en grès d'Étampes; près de là est un énorme bloc qui a reçu un travail très grossier; il doit provenir des environs de Vierzon ou de Graçay; des roches semblables de silex laminaire existent dans ces localités.

Non loin du dolmen s'élève, du côté de l'Ouest, la *butte d'Halemont,* qui doit recouvrir un semblable dolmen; c'est un immense parallélogramme aux côtés arrondis, et de forme conique avec plate-forme supérieure.

Ces deux monuments doivent appartenir à la fin de la période du bronze.

La tradition rapporte que Gargantua nettoya ses sabots en cet endroit et en a formé la butte d'Halemont, puis, une autre fois, se sentant blessé par des cailloux qui s'étaient introduits dans ses souliers, il les quitta pour se débarrasser d'eux : c'est l'origine du dolmen.

Ne serait-ce point les populations barbares des premiers siècles de notre ère qui auraient imaginé ces légendes pour indiquer un peuple supérieur capable d'édifier ces monuments? C'était, pour ces populations, une race de géants! Rabelais n'aurait donc rien inventé ni de Gargantua, ni de Grand-Gousier; il n'a fait que rajeunir en son style une légende qui, de son temps, était encore empreinte de son caractère d'originalité.

Dans le Berry, le Bourbonnais, la Bourgogne, l'Auvergne et le Forez, l'on retrouve ces mêmes traditions, mais avec des variantes qui n'en altèrent pas le fond (1).

(1) Nous regrettons de n'avoir pas pu publier plusieurs dessins accompagnant cette note.

Digitized by Google

LE TRONC DE BOULAY.

Dans la commune de Boulay, entre les Barres et Saint-Péravy-la-Colombe, existe une butte conique complètement isolée, connue sous le nom de Tronc-de-Boulay, à cause des offrandes que l'on avait l'habitude d'y déposer autrefois; la même légende de Gargantua nettoyant ses sabots est attachée à cette butte comme à celle d'Halemont.

FRANCIS PÉROT.

NOTES DE M. MOREAU

INSTITUTEUR A COURTENAY.

I

La mère de Girodet habitait à Chuelles, canton de Châteaurenard, le château du Verger. C'est dans le cimetière de cette commune qu'elle fut inhumée. Voici l'acte d'inhumation :

« Le vingt et un octobre mil sept cent quatre-vingt-sept, j'ai soussigné, inhumé dame Anne-Angélique Cornier, veuve de Antoine-Florent Girodet, directeur et receveur de l'apanage des ducq d'Orléans, décédée d'hier en son château du Verger, âgée d'environ cinquante-cinq ans, en présence des sieurs Anne-Louis Girodet de Roussy, son fils, élève de l'Académie royale de peinture et sculpture; sire Antoine-François Cornier, son neveu, bourgeois de Châtillon-sur-Loing; de sieur Louis-Hector Becquerel de la Chevrotière, aussi son neveu à cause de Anne-Philippe Cornier, sa femme, controlleur des guerres, et de maître François Descarie, ancien procureur au Châtelet de Paris, qui ont signé avec nous. »

L'acte est signé : BECQUEREL DE LA CHEVROTIÈRE, CORNIER, DESCARIE, GIRODET DE ROUSSY et HERVIEU, vicaire.

Digitized by Google

II

DEUX ROCHES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE CHUELLES.

1° Au hameau de la Duranterie. — Cette roche est tout à fait digne de remarque. On ne saurait admettre, lorsqu'on l'examine, qu'elle est là par l'effet du hasard. Elle est placée dans un endroit sans doute autrefois couvert de bois, à en juger du moins par la contrée avoisinante, et auprès d'une mardelle assez profonde. Cette pierre est parfaitement perpendiculaire, et mesure 3 mètres de hauteur sur 1m 50 de largeur.

A son pied, en avant, règne une sorte de galerie grossière ayant l'aspect d'une petite enceinte. Cette galerie a 1 mètre de haut, et se tient à 50 centimètres du monument principal. La terre, qui forme comme un remblai en arrière, ne permet pas de distinguer si cette enceinte en fait complètement le tour. Toujours en avant, mais un peu à droite, une solution de continuité présente comme un passage donnant accès au pied du monolithe. D'autres roches, que l'on voit à une distance variant entre 5 et 12 mètres de la pierre centrale, forment pour ainsi dire une seconde enceinte. Il est à croire que cette pierre, fort curieuse, est un monument celtique comme il s'en trouve dans nos environs.

2° Au bois de la Roche. — Au centre de ce bois, se trouve une deuxième pierre, moins remarquable que la première, mais qui paraît digne d'intérêt.

Ses dimensions sont d'environ 2 mètres de large et 1m 80 de hauteur verticale. Il faut observer qu'en réalité sa hauteur est plus considérable, puisqu'elle est inclinée suivant un angle de 45 degrés environ. En l'examinant de près, on voit que, dans sa position inclinée, elle a été consolidée de main d'homme. Il y a donc lieu de croire que, là aussi, on se trouve en présence d'un monument celtique (?).

Digitized by Google

Plusieurs raisons viennent à l'appui de cette supposition. D'abord, la commune n'offre que peu ou point de ces roches, et là où l'on en voit, elles sont à fleur de terre. Encore faut-il ajouter que la chose est fort rare. En second lieu, Triguères, jadis siège d'un établissement celtique fort important, est limitrophe de Chuelles, et la voie celtique de Gien à Sens, devenue plus tard voie romaine, et dite dans le pays Chemin du Diable, Chemin ferré (aujourd'hui chemin vicinal ordinaire entretenu par Triguères et Chuelles), étant à proximité des deux roches très sommairement décrites ci-dessus, il est permis d'en déduire que cette roche a une origine celtique.

C. MOREAU,
Ancien instituteur de Chuelles.

NOTE SUR UN TRAVAIL DE M. L'ABBÉ MAITRE.

(Séance du 26 novembre 1886.)

Nos évêques d'Orléans jouissaient, depuis le commencement du XIe siècle, d'une juridiction féodale sur la ville et la banlieue de Pithiviers.

Une enquête relative à ces droits épiscopaux a été récemment retrouvée dans le plus ancien monument de notre chancellerie royale, le *Registrum veterius* de Philippe-Auguste, sorti à une époque inconnue de nos Archives nationales pour entrer dans le riche dépôt du Vatican.

La date de cette enquête et le registre dans lequel elle fut consignée autorisent à penser qu'elle eut lieu à l'occasion de la saisie faite par Philippe-Auguste du temporel de l'évêque d'Orléans, Manassès II, lorsque ce prélat et Guillaume d'Auxerre, son frère, se refusèrent à ce que leurs vassaux servissent dans l'armée royale quand elle n'était pas commandée par le roi en personne.

Digitized by Google

Nous croyons devoir reproduire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, le sommaire de ce curieux document, textuellement publié par nous dans le XVIIIe volume des *Mémoires* de la Société (1).

« Les chevaliers et sergents de la Châtellenie de Piviers et de Yèvre ont déclaré par serment que la baillie de l'évêque d'Orléans à Piviers avait pour bornes : le pont de l'abbaye, le pont de Bondarroy, le chemin de Bruerant, le pont Hournois, l'Orme-des-Pendus et l'Orme de feue Milisende. Au delà de ces points, l'évêque et son prévôt n'ont ni droits ni pouvoir. »

A l'aide de renseignements dus à la bienveillance de personnes considérables et autorisées (2), nous nous étions efforcés de reconstituer dans leurs dénominations actuelles les points délimitatifs inscrits dans l'information du XIIIe siècle.

Notre érudit collègue, M. l'abbé Maître, actuellement fixé à Pithiviers, a étudié à son tour les indications par nous proposées, et a consigné ses recherches dans une notice récemment adressée à la Société.

Il remarque judicieusement tout d'abord que les chevaliers et sergents de Pithiviers et ceux d'Yèvre-le-Châtel représentaient contradictoirement, selon toute vraisemblance, les uns, l'évêque, haut justicier de la ville, les autres le roi, seigneur du château féodal.

Il se déclare en complet accord avec nous en ce qui touche la date de l'enquête, le *pont de l'abbaye,* qui, dit-il, séparait la justice de l'évêque de celle du prieuré de Saint-Pierre, le *pont de Bondarroy*, près du village qui a donné son nom à l'une de nos familles les plus recommandables, et le *pont Hournois* (*pont Horreneis*), aujourd'hui, par altération populaire, pont Tournois.

Mais quant au chemin de Bruerant, il incline à le reconnaître

(1) *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste,* par M. Boucher de Molandon. (*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* tome XVIII, p. 83, Herluison, Orléans, 1881.)

(2) Spécialement M. l'abbé de la Taille, doyen du chapitre cathédral d'Orléans, et M. Sosthène de Fougeroux.

Digitized by Google

dans le chemin de Saint-Mathurin, servant de limite entre Pithiviers et Pithiviers-le-Vieil.

Selon lui, l'*Orme-des-Pendus* aurait été dans le voisinage de Bellecour, entre le pont Hournois et l'abbaye, la série des points délimitatifs lui paraissant décrire une ligne circulaire entre l'abbaye et le faubourg gâtinais.

Enfin, l'*Orme de feue Milisende* devrait, à ses yeux, être placé non loin du pont de l'Abbaye, point de départ des limites de juridiction constatées dans l'enquête.

Bien que ces appréciations de notre dévoué collègue ne reposent, comme les nôtres, que sur de simples hypothèses, elles ne doivent pas moins être accueillies avec une juste déférence, car elles tendent à projeter d'utiles lumières sur des détails intéressants de notre histoire locale au moyen âge.

BOUCHER DE MOLANDON.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. MANTELLIER

DE MONTRACHY

Correspondant de l'Institut,
Membre, et l'un des fondateurs de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

MESSIEURS,

Il en est des Sociétés comme des individus; la Providence a voulu que leurs jours s'écoulent de la même façon et subissent les mêmes lois; les joies comme les tristesses doivent donc entrer dans leur existence et en partager tour à tour les douces ou fatigantes époques. Vous avez eu, Messieurs, vos jours de joie, car de glorieux succès ont embelli vos trente années de travail; vingt volumes de bulletins et mémoires rendent témoignage de votre brillante vitalité, et la Sorbonne a couronné justement les efforts qu'elle ne voyait pas au même degré dans les autres Sociétés françaises; mais vous avez eu également vos jours de tristesse, lorsque l'inexorable faucheuse est venue, plusieurs fois déjà, enlever du milieu de nous nos compagnons de travail et nos amis de longues années: une tristesse, récente encore, est entrée dans vos âmes à peine consolées, et vous m'avez demandé de vous parler quelque peu de celui dont le souvenir vivra longtemps parmi nous, car M. Mantellier était pour nous un de ces hommes dont le sillon dans la vie a trop de profondeur pour être facilement effacé.

J'aurais dû, Messieurs, exécuter plus tôt votre désir; mais vous connaissez l'obstacle impérieux qui en arrêta l'accomplissement: il m'est devenu possible aujourd'hui de

Digitized by Google

vous donner satisfaction, et je veux qu'une des premières séances de l'année soit consacrée à un hommage envers M. Mantellier.

Nous sommes des antiquaires, Messieurs, et surtout des antiquaires orléanais. Toute autre science, quelle que soit sa splendeur, doit être pour nous, non pas indifférente et étrangère, mais placée dans une attention simplement respectueuse. Je ne viens donc pas vous parler de M. Mantellier comme magistrat, vous dire quelle fut sa belle carrière dans les travaux de la justice ; il me faut taire sa science des lois, la sûreté de son jugement, son estime pour les nobles devoirs qu'impose la magistrature : d'autres l'ont dit et l'éloge du légiste n'a pas eu de contradicteurs.

C'est de l'archéologue que je parlerai et j'aime à le faire, car j'ai été trop longtemps, trop souvent placé près de M. Mantellier pour n'avoir pas su apprécier ce qu'il était dans les travaux de science historique. La Providence avait richement doué notre collègue d'une rare pénétration de coup d'œil, d'une remarquable solidité de jugement, d'une grande tenacité de travail, et il montra ces précieuses qualités dès son début dans les sciences archéologiques, car, en 1844, il fit paraitre, jeune encore, une excellente monographie de la monnaie de Trévoux et de Dombes, dont la valeur rangea bientôt M. Mantellier parmi les meilleurs numismates : l'épuisement rapide de cet ouvrage témoigna trop vite l'estime qu'ils lui accordaient ; c'était effectivement vers la science des médailles que ses goûts l'attiraient plus particulièrement, et durant toute sa vie il la cultiva avec prédilection. Cependant son goût pour la numismatique n'avait en aucune façon nui à un autre penchant qui se développa puissamment chez notre collègue : la science archéologique dans sa brillante étendue et ses nobles explorations trouva chez M. Mantellier un ouvrier intelligent, dont la perspicacité rapide, l'appréciation sûre, lui ouvrirent une carrière où nous l'avons vu marcher glorieusement jusqu'à la fin de sa vie.

Digitized by Google

De si heureuses qualités devaient conduire M. Mantellier vers quelque chose de plus que les pensées ordinaires et les lui faire accueillir avec la joie des âmes élevées. C'est le moment, Messieurs, de vous raconter l'histoire de la fondation de la Société archéologique de l'Orléanais : votre histoire, Messieurs, l'écrivain de cette notice l'a vue de près, de bien près ; il a vu le premier instant de l'humble naissance de cette Société aujourd'hui si vigoureuse, et j'aime à vous en rappeler les intéressants détails.

C'était au mois de décembre 1847, la journée était froide, pluvieuse et ne présageait rien d'agréable ; je songeais uniquement à éviter au coin du feu le froid et sa dangereuse humidité, car aucun visiteur ne me semblait possible : tout à coup, j'entends retentir la sonnette tout étonnée, je pense, de recevoir une main sur laquelle elle ne comptait guère. Cette main était celle M. Mantellier ; je le vis entrer de meilleure humeur que le temps. Après l'échange de quelques paroles indifférentes, il me dit sans préparation : « Si nous fondions une Société archéologique ? qu'en pensez-vous ? » Il connaissait depuis son arrivée à Orléans, en 1842, comme substitut du Procureur général, mes habitudes archéologiques, et plusieurs fois nous avions mis en commun nos goûts et nos études. La réponse ne fut pas longue : « Oui, lui répondis-je aussitôt, la fondation est à faire, exécutons-la », et sans ajourner le projet, nous jetâmes de suite, au coin du feu, les premières bases de la future Société, avec les quelques noms appelés à devenir ceux de nos collègues futurs. Cependant il nous parut que deux ouvriers pourraient être insuffisants pour construire une œuvre dont nous pressentions l'agrandissement ; un troisième nous parut nécessaire, et notre choix tomba sur M. de Buzonnière, que ses études archéologiques désignaient pour cette adjonction : quelques séances suffirent pour étudier, former et bientôt produire l'œuvre qui allait enrichir Orléans d'une nouvelle Académie. Nous nous entourâmes de l'expérience des Sociétés

Digitized by Google

semblables qui déjà fonctionnaient en France ; nous choisîmes parmi nos concitoyens ceux qui nous paraissaient pouvoir être de fermes appuis et de bons travailleurs pour l'accomplissement de notre projet ; tout était disposé pour que le mois de mars 1848 vît paraître au grand jour la Société archélogique, lorsque la tempête du 24 février éclata brusquement. Les sciences et les arts, Messieurs, n'aiment pas les orages politiques ; ils s'épanouissent durant les jours d'ordre, de calme et de sérénité ; mais, lorsque le ciel des âmes est troublé violemment, comme les fleurs, ils se replient tristement et attendent le retour de meilleures journées. Ces jours n'arrivèrent qu'au mois de mars 1849 : les mauvais furent cependant employés, dans l'ombre, à consolider le projet et à chercher de nouveaux associés dont le dévoûment ne nous ferait pas défaut.

Enfin le 29 février 1849, à trois heures du soir, rue du Cloître-Sainte-Croix, n° 4, une première séance préparatoire se tint dans le cabinet de travail de l'auteur de cette notice, le règlement fut lu et adopté, puis le bureau ainsi constitué : M. Lacave, maire de la ville, président ; M. Desnoyers, vice-président ; M. Mantellier, secrétaire ; M. de Buzonnière, trésorier.

C'est le 9 mars 1849, dans le même lieu et avec quelques membres nouveaux conquis depuis le 29 février, que, dans une séance définitive, votre historien adressa aux membres présents, tous gens d'étude et de vaillance, quelques paroles expliquant le but de la nouvelle Société ; le règlement fut de nouveau adopté et le premier bureau confirmé dans son existence ; MM. Dupuis, de Vassal, de Torquat, furent nommés membres de la Commission des publications ; les séances, régulièrement tenues, eurent lieu successivement : dans la salle de lecture de la Bibliothèque de la ville, mise à notre disposition par M. Lacave ; chez M. de Buzonnière, rue Croix-de-Malte ; chez M. Mantellier, rue du Bourdon-Blanc ; enfin dans un des appartements de la seconde cour de la Préfecture, où

Digitized by Google

M. Pereira nous offrit un lieu de réunion ; la Société y siégea jusqu'en janvier 1882, où, la Salle des thèses ayant été restaurée, nous y transportâmes nos séances et nos ardents labeurs, pour ne plus jamais, je l'espère, chercher un autre asile. Nous y entrâmes en prononçant le nom de M. Mantellier, qui, par ses ardentes réclamations, avait contribué à conserver l'existence de la salle menacée de destruction.

Telle est, Messieurs, l'histoire de votre naissance : comme toute œuvre élevée et vigoureuse, appelée à de grandes choses, la Société a d'abord été petite, mais vivace; puis, grandissant sous le souffle du travail et de la confiance en l'avenir, elle est devenue ce que vous la voyez aujourd'hui, une des belles Sociétés de notre France; ses mains sont aguerries au labeur et son front porte couronne.

M. Mantellier avait donc trouvé ce qui convenait à ses riches aptitudes et son intelligence respirait à l'aise dans le nouveau milieu qu'il s'était créé : son secrétariat a été heureux d'exactitude, de précision et de clarté, et depuis cette époque il n'a cessé de donner à nos Mémoires et au monde savant des travaux fort appréciés par tous. Son Mémoire sur le *Prix des denrées*, son *Histoire des Marchands fréquentant la Loire*, lui ont valu des récompenses flatteuses (1), et l'*Histoire des bronzes de Neuvy-en-Sullias* l'entrée à l'Institut en qualité de correspondant (1869); vous lui avez confié plusieurs fois les charges les plus importantes de la Société, et il les remplit toutes, surtout celle de président, avec distinction, fermeté et savoir.

Je viens de parler, Messieurs, des bronzes de Neuvy-en-Sullias; c'est dans l'acquisition de cet incomparable trésor, au profit du Musée, que M. Mantellier s'est révélé tout entier l'homme d'appréciation, d'activité et de savoir-faire;

(1) 1862, Médaille d'or de l'Académie des sciences ; 1866, Médaille d'or de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; 1869, Prix de 1,000 fr. pour le meilleur travail d'histoire publié par les sociétés savantes du ressort de l'Académie de Paris.

Digitized by Google

c'est grâce à ses démarches, à ses instances, à son habileté, que cette trouvaille sans précédent est entrée dans notre Musée et en fait la principale gloire. M. de Langalerie, directeur de notre Musée de peinture, a le premier, sans doute, signalé l'importance de cette découverte, et je le vois encore entrer chez moi, radieux, triomphant, et ce n'était pas sans raison, m'annoncer la découverte de Neuvy, dont il fut le premier instruit ; mais M. Mantellier, une fois saisi de cette découverte, n'épargna ni soin, ni voyage, ni correspondance, ni démarches pour négocier l'acquisition de nos bronzes, et il réunit enfin, avec le concours du Conseil général et de notre municipalité, la somme de sept mille francs, dont le versement au propriétaire du terrain et aux ouvriers le rendit, en 1864, au nom de la ville, possesseur d'un trésor avec lequel aucun Musée ne peut rivaliser.

Le Musée historique ne lui était pas, il est vrai, étranger. Lorsque cet établissement commença à devenir plus sérieux, sa direction fut distraite, en 1855, de celle des tableaux, que M. de Langalerie continua à régir, et confiée à M. Mantellier. Bientôt, grâce à ses soins, la salle contenant les objets d'art et d'histoire devint trop étroite ; il obtint du Conseil municipal, en 1862, l'achat de l'hôtel de Farville, rue des Albanais, et quelque temps après la construction d'une salle dans les maisons Lorraine et Lambron. Le départ de M. Mantellier pour Paris où, après avoir été Premier Président à Orléans (1875), il devint, en 1877, conseiller à la Cour de cassation, ne lui permit pas de voir la construction de cette salle indispensable pour une organisation sérieuse du Musée. C'est elle qui a donné au nouveau directeur de cet établissement, en 1877, la possibilité de faire un classement méthodique : quatre salles, abondamment remplies, permettent maintenant au visiteur de suivre et d'étudier successivement les travaux de l'homme aux différentes époques de sa vie sociale. Notre Musée est aujourd'hui un lieu d'études et s'est placé au rang des plus riches Musées de la France. Pour nous, Orléanais, une

Digitized by Google

cinquième salle complète les précédentes, celle qui contient, commune par commune, les objets concernant notre histoire; c'est un livre plus sûr encore que celui de nos historiens, car un monument, quel qu'il soit, ne peut tromper : la parole de ce narrateur est vraie et sans appel.

Je m'adresserais, Messieurs, un sévère reproche, si je ne parlais pas du dévouement de M. Mantellier à la mémoire de Jeanne d'Arc. Il a voulu que notre ville ne se bornât pas aux pompes reconnaissantes du 8 mai, mais que cette reconnaissance fût de chaque jour, par un établissement spécial où notre libératrice reçût un hommage continuel : c'est l'origine du musée de Jeanne d'Arc, où trois salles réunissent tout ce que les arts ont produit et produisent encore en l'honneur de la vierge de Domremy. Grâce à sa pensée et à celle d'un autre collaborateur, Orléans, par les milliers de pièces placées dans les trois salles, peut bien dire à la France que, si elle est la *reine du monde*, notre cité est la ville de Jeanne d'Arc.

C'est encore le dévouement si français de M. Mantellier qui l'a fait choisir, en 1855, pour organiser les fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de l'érection, sur la place du Martroi, de la statue de Jeanne d'Arc par Foyatier. Cette organisation fut très remarquable par sa science historique. M. Mantellier se livra, pour en assurer le succès, à de vastes recherches dont j'ai été le témoin, et qu'il a consignées dans un livre fort savant intitulé : *Le 456e anniversaire de la délivrance d'Orléans*. C'est également à l'occasion de l'érection de cette statue qu'il demanda et obtint du Maire d'Orléans, M. Genteur, l'institution d'une cérémonie commémorative de la levée du siège d'Orléans le 7 mai, représentant l'entrée de Jeanne d'Arc et de ses troupes victorieuses, le soir, après la prise du fort des Tourelles. Vous savez, Messieurs, tout ce qu'il y a d'émouvant dans l'entrée de la garnison, les voix triomphales de la musique, les splendeurs des torches, l'illumination des tours de la Cathédrale, la remise de la bannière de Jeanne d'Arc à

Digitized by Google

l'évêque, les flots enthousiastes de la population, toujours fidèle, depuis quatre cents ans, à la mémoire chérie de sa libératrice. Tout cela est beau, Messieurs ; aussi quand reviendra, chaque année, le soir du 7 mai, donnez un remerciment à M. Mantellier et dites avec le Tityre de Virgile :

. . . . . *Nobis hæc gaudia fecit.*

Les plus heureuses intelligences doivent, Messieurs, comme les plus vulgaires, subir les inflexibles lois de la Providence ; ces lois vinrent donc atteindre M. Mantellier peu de temps après son séjour à Paris, et ses amis virent progressivement décroître sa santé. Notre collègue envisagea cette décroissance sans murmure et sans faiblesse, car M. Mantellier n'était pas de ces hommes qui se croient ou se disent forts contre Dieu ; il avait trop de bon sens et de lumière pour ne pas regarder cette prétendue force comme une audace insensée. Il s'était donc accoutumé à demander à la religion ce qui soutient durant les épreuves de la vie et les approches de la mort : cette messagère de l'immortalité vint une dernière fois visiter celui qu'elle avait plusieurs fois averti, et le 7 décembre 1884 M. Mantellier entra dans le véritable monde des âmes perfectionnées et de la science complète.

D'autres ont regretté et justement loué le jurisconsulte et le magistrat, en saluant dans les journaux son départ prématuré. Nous, Messieurs, nous donnerons nos regrets, nos louanges et nos souvenirs fidèles au savant, à l'érudit, à l'archéologue qui a laissé un profond sillon dans le champ de la science, et en regardant le portrait qui orne notre salle, nous sentirons tout ce qu'il y a de pur, de noble, d'élevé dans l'étude sérieuse de notre histoire sur la terre, et nous apprendrons par son exemple à travailler sans fléchir, et à mourir, s'il le faut, les armes à la main.

DESNOYERS.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'ORLÉANAIS

QUESTIONNAIRE

Commune d

Canton d

Arrondissement d

Noms anciens de la commune

Étymologie du nom

Que sait-on des origines de la commune?

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS.

MONSIEUR,

Notre Société travaille depuis longtemps à recueillir toutes les indications relatives aux monuments et à l'histoire de la province orléanaise, dans la pensée de composer un *Répertoire archéologique*, et, s'il se peut, un *Dictionnaire topographique* de notre département.

Elle a déjà publié le *Répertoire de la ville d'Orléans et du canton d'Olivet*. Les renseignements qu'elle a réunis sur les autres cantons du Loiret ont besoin d'être complétés. Il importe qu'elle connaisse dans le plus minutieux détail les monuments de toutes sortes que le passé a légués à notre pays, depuis l'époque mégalithique jusqu'à 1789.

La Société voudrait tout d'abord dresser une *Carte archéologique* du Loiret, qui pût permettre de retrouver facilement, et d'embrasser comme d'un coup d'œil, au moyen de signes conventionnels, les divers monuments ou vestiges antiques dont notre région est abondamment pourvue.

C'est dans ce but qu'elle a rédigé le questionnaire ci-joint.

Elle vous prie instamment, Monsieur, de vouloir bien y répondre sur ce cahier. Si certaines questions exigent des développements auxquels ne suffirait pas l'espace laissé

Digitized by Google

en blanc, nous espérons que vous voudrez bien, dans ce cas, écrire vos réponses sur des feuillets annexés où serait répété le numéro du questionnaire.

C'est avec confiance que la Société sollicite votre coopération à ses travaux ; il suffit qu'elle invoque votre amour du pays et votre zèle éclairé pour tout ce qui touche notre province, et, en particulier, notre département.

Les membres titulaires non résidants de la Société et ses associés correspondants s'empresseront particulièrement de lui donner, en cette occasion, le témoignage de leur intérêt pour l'œuvre qu'elle poursuit.

Nous vous serions bien reconnaissants, Monsieur, si vous pouviez faire parvenir votre réponse dans un délai de trois mois à l'un des membres de la Commission de la *Carte archéologique*, savoir :

MM. l'Abbé Desnoyers, *Directeur du Musée historique*
Boucher de Molandon ;
Abbé Cochard, *Archiviste de la Société ;*
Léon Dumuys, *Secrétaire ;*
Fournier jeune,
Herluison ;
L. Jarry ;
Dr Patay.
Tranchau,
G. Vignat.

Veuillez, Monsieur, recevoir d'avance nos remerciements, et agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président,

TRANCHAU,

Inspecteur d'Académie honoraire
du département du Loiret.

Digitized by Google

I. — Monuments primitifs.

1. Existe-t-il dans la commune des pierres monumentales placées de main d'homme? . . . . .
   Sont-elles isolées ou réunies? Quel nom leur donne-t-on?. .
   S'y attache-t-il quelque croyance superstitieuse, quelque pratique locale?. . . . . .

2. Existe-t-il des mottes, tombelles ou monticules faits de main d'homme? . . . . . .
   Indiquer leur nom, leur forme, leurs dimensions. Sont-ils entourés de fossés? . . . . . .

3. Existe-t-il des souterrains d'origine ancienne? Sont-ils maçonnés? . . . . . .

4. A-t-on trouvé des sépultures primitives? isolées ou groupées? des puits funéraires? . . . .

5. Y a-t-on découvert des ossements, des objets en pierre, terre, métal, verre, émail? (Haches, colliers, fibules, bijoux, poteries, armes, médailles.). . . . . .

II. Monuments Gallo-Romains.

6. Y a-t-il trace de chaussée ou de chemin pavé dénommé voie romaine, chemin de César ou autrement?. . . . . .

7. Remarque-t-on des terrains entourés de fossés ou de talus et connus sous le nom de camp romain, camp de César, etc.?.

Digitized by Google

8. Y a-t-il des restes de pont? de gué pavé? des débris de murailles en pierres de grandeur égale et d'un appareil régulier? des vestiges de substructions? de thermes? d'aqueducs? d'amphithéâtre?. . . .

9. Rencontre-t-on des bornes milliaires? Portent-elles des lettres ou des figures? . . . . . .

10. A-t-on trouvé des tombes? monolithes ou maçonnées? Leur forme? Que contenaient-elles?

11. A-t-on découvert des fragments de mosaïque, de marbres, des tuiles à rebord, de la poterie rouge ou grise, des verroteries, des armes, des médailles, des objets de mobilier, etc.? Préciser l'emplacement des découvertes . . . . . .

III. Monuments du Moyen âge, de la Renaissance et des Temps modernes.

12. L'église est-elle ancienne? Connaît-on un titre authentique de sa fondation? Où se trouve-t-il mentionné? Si elle est de construction récente, de quelle date était l'ancienne? . . . .
A quel saint est-elle dédiée? Indiquer, autant que possible, ses dimensions. . . . . .

13. A-t-elle une crypte ou chapelle souterraine? La décrire . . .

14. La voûte est-elle portée par des piliers ou des colonnes? . . .

Digitized by Google

15. Est-elle en plein cintre ou en ogive? en pierre, bois ou brique? . . . . . .
Les fermes sont-elles apparentes à l'intérieur? . . . . . .

16. Quelle est la forme des fenêtres? S'il y a des vitraux, sont-ils anciens ou modernes? . . . . .

17. Les portes de l'église sont-elles carrées? en plein cintre? en ogive? en arc surbaissé? Sont-elles accompagnées de colonnes ou de pilastres? N'ont-elles qu'une ouverture, ou un pilier sépare-t-il les deux vantaux? . . . . . .
Y a-t-il des porches? en bois ou en pierre? . . . . . .

18. Voit-on, au dehors ou à l'intérieur, des statues ou des sculptures antiques?. . . . .
S'y trouve-t-il des peintures murales, des tableaux, des tapisseries, des stalles, des reliquaires anciens, ou quelque objet remarquable servant au culte? . . . . . .

19. Y a-t-il des pierres tumulaires, des inscriptions sur pierre ou sur cuivre?

20. Les fonts baptismaux et les bénitiers sont-ils anciens? . . . .

21. Existe-t-il une tour ou un clocher? Le [illegible] est-il en pierre [illegible]? Où est-il placé? S'[illegible] sur les quatre [illegible]? . . .
Les cloches sont-elles anciennes? Donner les inscriptions. . .

22. L'église est-elle un lieu de pèlerinage? A-t-elle conservé de vieilles [illegible] sous-[illegible] de confrérie ou corporation? .

23. Existe-t-il dans le pays quelque chapelle isolée? Est-elle l'objet d'une dévotion particulière? . Décrire sa forme et sa décoration.

24. A-t-il existé sur le territoire de la commune un monastère? d'hommes ou de femmes? un prieuré? un chapitre? un hospice? une léproserie ou maladrerie? une commanderie? . .

25. Les bâtiments, cloîtres, etc., sont-ils encore debout en tout ou en partie? A quel usage servent-ils? . . . . . .

26. Connaît-on le sceau de ces divers établissements? Y a-t-il dans le pays quelque objet réputé leur avoir appartenu? . . . .

27. Voit-on, dans le cimetière ou ailleurs, quelque croix ancienne, objet d'une légende ou d'une dévotion spéciale? une lanterne des morts? . . . . .

28. Le cimetière renferme-t-il quelque tombeau ou monument de date ancienne, ou élevé à un personnage marquant? A-t-il une chapelle funéraire consacrée au culte des morts? . . . . .

29. Existe-t-il une enceinte fortifiée, des murs, des portes, des tours, ou des restes de ces constructions? . . . . . .

30. La commune possède-t-elle quelque [illegible]? Quels en ont été les [illegible]? . . . S'il est [illegible], en reste-t-il des ruines? [illegible] des souterrains sous le [illegible]? Quels souvenirs s'y rattachent? . . .

31. La commune a-t-elle un hôtel de ville de date ancienne? . . . .

Digitized by Google

32. Existe-t-il quelque maison remarquable par sa construction ou sa décoration (sculptures, inscriptions, écusson seigneurial, enseigne, etc.)? . . . .

33. Y a-t-il dans le château, la mairie, les maisons, quelque tableau, portrait, tapisserie, meuble, objet d'art, manuscrit, livre ou titre ancien? . . . .

34. Signalez les maisons, fermes, champs, lieux-dits, dont le nom peut faire supposer qu'un établissement intéressant ait existé sur le territoire de la commune? . . . . . .

35. Y trouve-t-on des fontaines, puits, pierres, arbres, etc., consacrés par des idées religieuses ou des pratiques superstitieuses? . . . . . .
A-t-on recueilli dans les fontaines ou puits des monnaies, médailles, épingles, etc.?. . .

36. Existe-t-il, sur le territoire de la commune, des moulins à eau? Indiquer leur nom, leur situation . . . . . .

37. Y a-t-il quelque usage particulier, croyance, superstition, cérémonie religieuse ou civile, relatives aux mariages, aux décès, etc.?. . . . . .
Connaît-on la date de leur origine, les causes qui les ont fait naître ou adopter?. . . . . .

38. Mentionner les légendes, les proverbes, les dictons propres au pays? . . . . . .

39. Quelque événement notable s'est-il passé dans la commune antérieurement au XIXe siècle (siège, bataille, etc.)? . . . .

Digitized by Google

40. La contrée a-t-elle donné naissance à quelque homme célèbre dans les arts, les lettres, les sciences, etc.? . . . . . .

41. Existe-t-il quelque corporation de métier ayant laissé des registres ou procès-verbaux? . . .
Connaît-on d'anciens chefs-d'œuvre de maître ou d'apprenti conservés chez quelque habitant?. . . . . .

42. Y a-t-il encore, dans la contrée, quelque fabrique, usine ou atelier de produits artistiques? Indiquer leur nature (poterie, tapisserie, vitraux, etc.). . . .

43. Peut-on signaler dans la commune quelque personne possédant une collection d'objets d'art, une bibliothèque importante au point de vue historique, des archives de famille, etc., ou se livrant à des recherches d'histoire ou d'archéologie?. .

44. Les archives de la mairie renferment-elles encore des documents anciens ou des pièces relatives à l'histoire du pays?

La Société sera très reconnaissante à ses correspondants de tous les renseignements qu'ils voudraient bien lui transmettre en dehors de ce questionnaire, qui, malgré sa longueur, est loin d'être complet.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1886.

I. — DONS DE L'ÉTAT.

M. le Ministre de l'Instruction publique. — *Rapports sur les Musées et les Écoles d'art industriel*, par Marius Vachon, 1885.

— *Réunion des Sociétés savantes et des Sociétés des beaux-arts des départements à la Sorbonne (1877-1885)*, 9 vol. in-8°.

— *Gazette des Beaux-Arts :* les 12 numéros de l'année 1886.

— *Chronique des Arts :* année 1886.

— *Répertoire des travaux historiques*, t. IV, nos 1 et 2.

— *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, par R. de Lasteyrie, 2e liv., 1886.

— *Revue historique*, année 1886.

— *Revue archéologique*, années 1885 et 1886.

— *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques :* année 1885, nos 2, 3 et 4 ; 1886, 1, 2, 3.

— *Bulletin historique et philologique*, année 1885, nos 3 et 4 ; 1886, 1 et 2.

— *Revue des travaux historiques*, t. V, nos 10 et 11.

— *Bulletin des Bibliothèques et des Archives*, année 1885, 4 numéros avec table.

Journal des Savants, année 1886.

Association pour l'encouragement des études grecques. *Annuaire* de 1885.

II. — DONS ET HOMMAGES.

M. le Préfet de la Seine. — *Topographie du vieux Paris. Région du bourg Saint-Germain*, par Berty.

Digitized by Google

— *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. III, et un volume de planches d'écritures anciennes.

M. le Préfet du Loiret. — *Rapports et procès-verbaux du Conseil général, avril et août 1885 et 1886.*

— *Inventaire sommaire des Archives du Loiret*, par J. Doinel, 2e vol.

M. le Préfet de Loir-et-Cher. — *Rapports de la session du Conseil général de 1885 et 1886.*

M. H. Stein. — *Le sculpteur L.-L. Vassé.*

— *Les manuscrits du Musée Plantin.*

— *Inventaire des Archives municipales de Saint-Germain-en-Laye.*

— *Notice nécrologique sur M. Edmond Michel.*

M. Tranchau. — *La Champagne souterraine.* Atlas in-folio de 36 planches et 4 livraisons de texte explicatif, par M. Morel.

M. Casati. — *Épigraphie de la numismatique étrusque.*

— *Fortis Etruria.*

M. Porcher (l'abbé). — *M. de Vineuil.*

— *Entretiens sur la conversion d'un gentilhomme hollandais.*

M. Van Drival (le chanoine). — *Histoire de Charlemagne.*

M. Siméon Luce. — *Jeanne d'Arc à Domremy*, 1 vol. in-8°.

M. d'Arc (Pierre). — *Compte-rendu sur Jeanne d'Arc à Domremy*, par Siméon Luce. (Extrait de la *Bibliographie catholique*, mars, 1886.)

M. Corblet (l'abbé). — *Élévation du Saint-Sacrement.*

M. Bonnardot. — *Documents sur le droit coutumier à Metz* (XIIIe et XIVe siècles).

— *Documents sur le siège de Metz en 1552.*

M. Pérot (Francis). — *Inventaire des découvertes archéologiques dans l'Allier.*

M. Guerrier. — *Madame Guyon*, 1 vol. in-8°.

— *Le divorce de Louis VII*, brochure in-8°.

M. Fournier. — *La verrerie de Portieux.*

— *La commune de la Bresse-en-Vosges.*

M. Lemerle (l'abbé). — *Essai de bibliographie raisonnée de Jeanne d'Arc : les Éloges et les Panégyriques.*

Digitized by Google

M. Esmonnot. — *Recherches sur Néris*. Moulins, 1885, in-4°.

M. Cochard (l'abbé). — *Cartulaire sénonnais*, par Taveau. (Échange.)

— *Documents d'épigraphie orléanaise*, par M. L. Dumuys, et *Rapport sur ce Mémoire*, brochure in-8°.

— *Les Chartreux d'Orléans*, brochure in-8°, avec planches, 1886.

M. Cuissard. — *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans.*

— *Vie de saint Paul de Léon.*

— *La Terre de la Jambe, paroisse de Saint-Péravy.*

— *L'abbaye de l'aumône.*

— *Épitres farcies.*

— *Étude sur la musique à Orléans.*

M. Bernois (l'abbé). — *La seigneurie de Courcelles-le-Roi.*

M. Sorel. — *La maison de Jeanne d'Arc à Domremy*, brochure n-8° avec planches, 1886.

M. Michel (Edmond). — *Inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans. Archidiaconé d'Orléans*, in-4°, planches.

M. L. Jarry. — *Jean Granchier de Traînou*, dit *Jean d'Orléans*, brochure in-8°.

M. Guignard. — *Origine du bourg de Chouzy au point de vue celtique, gallo-romain et franc.*

— *Origine de l'art gaulois sur le portail de l'église de Mesland.*

— *Une excursion dans le vieux Blois.*

— *Découverte dans l'église de Saint-Secondin.*

M. Boucher de Molandon. — *Janville, son donjon, son château.*

— *Nouveau témoignage relatif à Jeanne d'Arc.*

M. A. de Dion. — *Les seigneurs de Breteuil*, 6 brochures.

— *Sur la date de l'église de de Saint-Germer-de-Flay (Oise).*

— *Lettre sur le château de Gisors.*

— *Faits divers du vieux Montfort.*

— *Description des monnaies trouvées à Montfort-l'Amaury.*

— *Le Puiset aux XIe et XIIe siècles.*

M. Delisle (Léopold). — *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc.*

— *Mémoire sur l'école de calligraphie de Tours au IXe siècle.*

Digitized by Google

— *Notice sur des manuscrits du fonds Libri, conservés à la Laurentienne, à Florence*, in-4°.

M. de Maulde. — *Jeanne de France, duchesse d'Orléans.*

M. G. Baguenault de Puchesse. — *Revue des questions historiques* (année 1886).

— *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV*, par A. Miron de l'Épinay.

M. Deseilles. — *Les antiquités au pays Boulonnais*, brochure in-8°.

M. Herluison. — *Sennely et son ancien prieuré*, par M. Guillard.

— *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, par Mgr Thomas, archevêque de Rouen, 1884.

— *Orléans*, par René Biémont.

— *Le vieux Noël de la ville de Blois.*

M. C. Gaillard. — *Montargis-Revue*, 8 numéros.

III. — PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Abbeville. — Société d'émulation. — *Bulletins*, année 1885. Table analytique.

Agen. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Recueil des travaux*, t. IX, 1885.

Alby. — Société archéologique du Tarn. *Revue du département du Tarn :* nos 11 et 12, novembre et décembre 1885; — nos 1 à 10, janvier à août 1886.

Amiens. — Société des antiquaires de Picardie. *Bulletin* n° 1 et 2 de 1886. — *Mémoires*, 3e série, t. VIII, 1885.

Angers. — Académie des sciences et belles-lettres. *Mémoires*, t. XXXVII, 1882.

Angoulême. — Société archéologique et historique de la Charente. *Bulletin*, t. VIII, 1886.

Arras. — Académie des sciences, lettres et arts. *Mémoires*, t. XVI.

Autun. — Société éduenne. *Mémoires*, t. XIV, 1885.

Auxerre. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. *Bulletin*, t. XL, 1886.

Digitized by Google

Besançon. — Société d'émulation du Doubs. *Memoires*, 5e série, t. IX, 1884.

Béziers. — Société archéologique, scientifique et littéraire. *Bulletin*, 2e série, t. XIII, 1re livr., 1885.

Bone. — Académie d'Hippone. *Bulletin* no 21, fascicules 2, 3, 4.

Bordeaux. — Société archéologique. *Bulletins*, t. IX.

Boulogne-sur-Mer. — Société académique. *Bulletins*, t. XIII.

Bourg. — Société d'émulation de l'Ain. *Annales*, 3 livr. de 1886.

Bourges. — Société des antiquaires du Centre. *Mémoires*, t. XIII et XIV, 1885 et 1886.

Brives. — Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. *Bulletin*, t. VII, 4 livr. de 1885; t. VIII, 1886.

Chambéry. — Académie des sciences, arts et belles-lettres de la Savoie. *Mémoires*, 3e série, t. XI.

— Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires* et *Documents*, t. XXIV, 1886.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir. *Bulletins*, nos 172 à 175. — *Mémoires*, t. IV et V. *Monographie de la cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau.

Châteaudun. — Société archéologique dunoise. *Bulletin*, nos 67 à 70.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique. *Annales*, année 1884.

Clermont-Ferrand. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Bulletin*, nos 1 à 5, 1886.

Dax. — *Société de Borda*, années 1878, 1879, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886.

Dijon. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon*, années 1886 (6 livraisons).

Douai. — Société d'agriculture, sciences et arts du Nord. *Mémoires*, 3e série, t. Ier.

Draguignan. — Société d'études. *Bulletin*, t. XV, 1884-1885.

Épinal. — Société d'émulation des Vosges. *Annales*, année 1886.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gâtinais. *Annales*, 2e, 3e et 4e trimestres de 1885.

Digitized by Google

Gap. — Société d'études des Hautes-Alpes. *Bulletin*, les 4 numéros de 1886.

Le Havre. — Société d'études diverses. *Recueil des publications*, 1880 à 1883, année 1884, 4 fascicules.

Langres. — Société historique et archéologique. *Bulletin*, t. II, nos 31, 32, 33, 34.

Limoges. — Société archéologique du Limousin. *Bulletin*, t. XXXIII, 1re et 2e livr.

Lons-le-Saulnier. — Société d'émulation du Jura. *Mémoires*, 4e série, 1er vol., 1885.

Lyon. — Musée Guimet. *Revue de l'histoire des religions*, t. XIV. — *Annales du Musée*, t. XI, XII, XIII.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine. *Revue*, t. XVII, XVIII et XIX.

— Société philotechnique du Maine. *Bulletin*, 4e année, 3e fascicule.

Mâcon. — Académie. *Annales*, 2e série, t. V.

Montbéliard. — Société d'émulation. *Mémoires*, t. XVI et XVII.

Montauban. — Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne. *Bulletin*, les 4 de 1885, t. XIII.

Montpellier. — Académie des sciences et lettres. *Mémoires*, t. VII, 3e fascicule, 1883-1884 (section des lettres).

Nancy. — Société d'archéologie lorraine. *Journal*, 1885, 1886. — *Mémoires*, 3e série, XIIIe et XIVe vol., 1885.

— Académie de Stanislas. *Mémoires*, 5e série, t. III, 1885.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure. *Annales*, t. VI et VII de la 6e série, 1885.

— Société archéologique. *Bulletin*, t. XXV, 1886.

Nevers. — Société nivernaise des lettres, sciences et arts. *Bulletin*, 4e fascicule, 1886.

Nice. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, *Annales*, t. X, 1885.

— Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation. *Bulletin*, année 1886.

Nîmes. — Académie du Gard. *Mémoires*, 8e série, t. VII, 1884.

Orléans. — Académie de Sainte-Croix. *Mémoires*, t. V.

Digitized by Google

Paris. — Société française de numismatique et d'archéologie. *Annuaire*, les 4 trimestres de 1885.

— Société de l'histoire de France. *Annuaire-Bulletin*, année 1886, t. XIII (8 cahiers).

— Société des études historiques. *Revue*, 4e série, t. II (50e année), 1885.

— Bibliothèque de l'École des chartes, année 1886, 4e liv. (XLVIIe volume).

— Société des antiquaires de France. *Mémoires*, t. XLV.

Pau. — Société des sciences, lettres et arts. *Bulletin*, 2e série. t. XIV, 1884-1885.

Périgueux. — Société historique et archéologique du Périgord. *Bulletin*. les 6 livraisons du t. XIII, 1886.

Poitiers — Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletin*, les trois premiers trimestres de 1886. — *Mémoires*, 1886, t. VII.

Rambouillet. — Société archéologique, t. VII, 2e fascicule, 1886.

Rennes. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. *Mémoires*, t. VII, 1re partie.

Rouen. — Académie des sciences, belles-lettres et arts. *Précis analytique des travaux de l'Académie*, 1884-1885.

— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. *Bulletin*, t. VI, 3e livr., 1885.

Saint-Omer. — Société des antiquaires de la Morinie. *Bulletin*, livr. de 137 à 140. — *Mémoires : Les chartes de saint Bertin*.

Saintes. — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. *Bulletins*, t. VI, 4 livr., 1886.

— Société archéologique. *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques*, 3e série, t. I ; 4 livraisons, 1886.

Senlis. — Société archéologique. *Comptes-rendus* et *Mémoires*, 2e série, t. IX, 1885.

Soissons. — Société archéologique, historique et scientifique. *Bulletin*, t. XV, 1884.

Toulon. — Société des sciences, belles-lettres et arts du Var. *Bulletin*, t. XII, 1885, 2e fascicule.

Toulouse. — Société archéologique du midi de la France. *Bulletin*

Digitized by Google

des séances, du 25 novembre 1884 au 21 juillet 1885. — *Mémoires*, t. XII, 3e livr., 1885.

Tours. — Société archéologique de la Touraine. *Bulletin*, t. VI, année 1885, 3e et 4e trimestres 1885.

Troyes. — Société académique du département de l'Aube. *Mémoires*, t. XXII de la 3e série, 1885.

Valence. — Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. *Bulletin*, année 1886, 4 livraisons.

— *Bulletin d'histoire ecclesiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence*. Livraisons : 1885, de 33 à 35 ; 1886, de 37 à 42.

Valenciennes. — Société d'agriculture, sciences et arts. *Revue*, t. XXXVIII, XXXIX.

Vannes. — Société polymathique du Morbihan. *Bulletin*, année 1886.

Vendôme. — Société archéologique du Vendômois. *Bulletin*, t. XXIV.

Versailles. — Commission de l'*Inventaire des richesses d'art*, 5e et 6e fascicules.

IV. — SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie archéologique de Bruxelles. *Bulletins*, de 1 à 7 ; t. XXXVIII, 1882 ; t. XXXIX, 1883 ; t. XL, 1886.

— *Cartes des voies romaines de la Gaule*. Belgique.

Bruxelles. — Société royale de numismatique belge. *Revue de numismatique*, 1886, 42e année, 4 livr., avec planches.

— Commission royale des monuments d'art et d'archéologie. *Bulletins*, 23e année, 1884 ; 24e année, 1885.

Genève. — Société de géographie. *Le Globe*, t. V. — *Bulletin*, 1 et 2, 1886.

— Institut national genevois. *Mémoires*, t. XVI, 1883-1886. — *Bulletin*, t. XXVII, 1885.

Gorlitz. — Commission de la Société des belles-lettres de Haute-Lusace, 61e vol., 1re partie, 1885.

Digitized by Google

Liége. — Institut archéologique liégeois. *Bulletin*, t. XXVIII, 1848, 2e et 3e livraisons.

Lund. — *Universitas Lundensis. Acta universitatis*, t. XXI.

Luxembourg. — *Institut royal grand ducal*, t. XV et XVI.

Metz. — Académie. *Mémoires*, 3e série, années 1881-1882, 1882-1883.

Namur. — Société archéologique. *Annales*, t. XVI, 3e livr., 1885. — *Bibliographie namuroise*, par Doyen, 1re partie, 2e livr.

Vienne. — Société impériale et royale de géographie. *Communications de la Société géographique* (en allemand), t. XXVIII.

Washington. — Smithsonian institution. 3e Rapport du *Bureau d'ethnologie*, 1881-1882. — *Annual report of the board of Regents*, 1884.

Zagreb (Agram). — Société archéologique croate. *Viestnik*, VIII, les 4 livr. de 1886.

V. — ACQUISITIONS.

Livret de l'École des chartes, 1879.

VI. — ABONNEMENTS.

Alliance française. Bulletin, nos 13 et 14.

Bulletin de la Société bibliographique, les 12 livraisons de 1885.

Polybiblion, partie littéraire et partie technique, année 1886.

Revue critique, année 1886.

Belfort. — *Revue d'Alsace*, les 4 livraisons de 1885, t. XIV.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Signes conventionnels.

Monuments primitifs, Gaulois, Romains

1. Menhir .....
2. Dolmen .....
3. Cromlech .....
4. Tumulus .....
5. Antiquités Pierre .....
6. Antiquités Bronze .....
7. Antiquités Fer .....
8. Voie romaine .....
9. Camp ancien .....
10. Vestiges de construction romaine ..
11. Amphithéâtre .....
12. Thermes .....
13. Aqueduc .....
14. Mosaïque .....
15. Cimetière payen .....
16. Puits funéraire .....
17. Borne milliaire .....

Monuments du moyen-âge.

18. Cimetière chrétien .....
19. Paroisse .....
20. Chapelle .....
21. Chapitre ou Collégiale .....
22. Crypte .....
23. Croix isolée .....
24. Abbaye d'hommes .....
25. Abbaye de femmes .....

Digitized by Google

Signes conventionnels.

(Suite)

26. Prieuré d'hommes ..... f
27. Prieuré de femmes ..... f
28. Bénédictins ..... O.S.B.
29. Citeaux ..... O.C.
30. Prémontré ..... O.P.
31. St Augustin ..... O.S.A.
32. Cluny ..... O.Cl.
33. Grandmont ..... O.G.
34. St Dominique ..... O.D.
35. St François ..... O.S.F.
36. Minimes ..... O.M.
37. Célestins ..... O.Cel.
38. Hôtel-Dieu ..... H
39. Leproserie ou Maladrerie L
40. Commanderie ..... ✠
41. Pèlerinage célèbre ..... ✠
42. Fontaine V
43. Châtellerie royale ..... ♚
44. Château ..... ♖
45. Hôtel-de-Ville ..... H
46. Ruine féodale ..... ♜
47. Moulin 1° à eau, 2° à vent (?) ..... ✲ ✲
48. Haute-Justice ..... ⚖
49. Souterrain ..... ⚱
50. Pont ..... M
51. Champ de bataille ..... ⚔

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LE HUITIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins nos 116 à 131. — 1883-1886.)

Note sur le plan de l'ancien cloître Sainte-Croix, par M. E. Bimbenet 27

Documents relatifs à l'Orléanais conservés aux Archives des Affaires étrangères. 31

Notice sur Courtemaux, par M. l'abbé Eug. Berton. 35

Liste des Dominicains d'Orléans, reconstituée à l'aide des documents, par M. J. Doinel 59

Liste des Étudiants scandinaves à l'Université d'Orléans, par M. J. Doinel. 63

Notice sur un contre-poids gallo-romain, par M. l'abbé Desnoyers 79

Documents concernant le Livre Rouge de Sainte-Croix, publiés par J. Doinel. 81

Découverte d'un pot, lors de la démolition de la chapelle Saint-Jacques, par M. l'abbé Desnoyers. 91

La maison de Jeanne d'Arc à Domrémy et Nicolas Gérardin, son dernier possesseur, par M. Boucher de Molandon. . . 95

Les larcins de M. Libri à la Bibliothèque d'Orléans, par M. Loiseleur. 117

Note sur une peinture murale du grand Cimetière d'Orléans, par M. Tranchau 127

La Nécropole de Cé (Allier), communication de M. Pérot. . . 181

Digitized by Google

Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit qui se rattachent à l'histoire de l'Orléanais, par M. TRANCHAU. 195

Le bas-relief de la rue du Poirier, par M. BOUCHER DE MOLANDON. 201

Jean Godeffroy, voyageur orléanais au XVIe siècle, par H. Stein, avec note additionnelle, par M. TRANCHAU. 205

Sentence du bailly de Vouzon, relative au droit seigneurial de Banvin (22 avril 1324), par M. Delaune. 209

Adieux aux vieux quartiers d'Orléans, par M. TRANCHAU . . . 215

Note sur une vue à vol d'oiseau de l'abbaye de Ferrières, par M. G. VIGNAT 229

Les Audran à Louzouer, par M. J. DOINEL 234

Les antiquités de Courbanton, par M. E. BESNARD. 284

Sur un catalogue des manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire appartenant à la Société archéologique, par M. TRANCHAU. . 288

Le collège de Champagne à Orléans, par M. E. DE BARTHÉLEMY 295

Une thèse de droit au XVIIe siècle, par M. TRANCHAU. 299

Monnaies trouvées à Tournoisis en 1884, par M. l'abbé DESNOYERS. 308

Lettres de MM. LOISELEUR et L. DELISLE, relatives aux manuscrits volés par Libri. . . . . 312 et 495

Note sur la découverte d'un *æquipondium*, faite à Marcilly (Loiret), par M. L. DUMUYS. 326

Sur une découverte de monnaies de Charles VI, communication de M. E. DAVOUST 328

La tour du Heaume et la seconde enceinte d'Orléans, par M. BOUCHER DE MOLANDON 329

Deux publications : *Lettres de Catherine de Médicis* et *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par M. BAGUENAULT DE PUCHESSE. 337

Sépultures anciennes de Sully-la-Chapelle, par M. L. JARRY. . 342

Complainte orléanaise du XIIIe siècle, avec sa notation musicale, retrouvée par M. Léopold DELISLE. 349

M. le comte du Faur de Pibrac, par M. TRANCHAU. 405

Digitized by Google

Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc, communication faite à l'Académie des Inscriptions par M. L. Delisle, par M. Boucher de Molandon. 417

Notice sur M. Edmond Michel, par M. Tranchau. 427

Janville, son donjon, son château, ses souvenirs du XVe siècle, monument érigé à Jeanne d'Arc, par M. Boucher de Molandon. 445

Notice sur M. du Faur de Pibrac, par M. Boucher de Molandon. 457

Hugues le Boutellier et le massacre des clercs à Orléans en 1236, par M. J. Doinel. 501

Jean Grancher de Traînou, dit Jean d'Orléans, peintre de Charles VI, Charles VII et de Jean, duc de Berry, par M. L. Jarry. 515

Notice sur M. Mantellier, par M. l'abbé Desnoyers. 555

Notice sur M. Émile Egger, par M. A. Bailly. (Cette notice, portant une pagination séparée, peut être mise à la fin du volume ou en être distraite.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME

A

ABBAYE (Pont de l'), p. 552, 553.

ABBON (Saint), moine de Saint-Benoît, p. 359, 435.

ABAILARD, p. 315.

ACADÉMIE CHAMPENOISE, p. 443, 535.

ACADÉMIE FRANÇAISE, p. 242, 516, 540.

ACADÉMIE DE SAINT-PÉTERSBOURG, p. 492.

ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX d'Orléans, p. 372, 374, 468, 480.

ACADÉMIE de Vienne, p. 495, 496.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, p. 282, 417, 424, 462, 471, 491, 559.

ACADÉMIE DES SCIENCES, p. 559.

ACADÉMIE DES SCIENCES de Toulouse, p. 480, 482.

ACCIONNA, divinité, p. 343.

ACQUISITIONS faites pour la Société, p. 260, 580.

ADAM LE PANETIER, bailli d'Étampes, p. 507, 510, 511, 512, 513, 514.

ADIEUX aux vieux quartiers d'Orléans, par M. Tranchau, p. 215.

ADRAMALECK, p. 275.

AGYLE (Saint), gouverneur d'Orléans, p. 475, 476.

AIGNAN (Église SAINT-), p. 358, 359.

AIGREVILLE (Philippe d'), capitaine, p. 448.

AIGUILLERIE (Rue de l'), p. 28.

AIMOIN, chroniqueur, p. 14. Son épitaphe, 21.

ALAGUEULE, p. 275.

ALBANAIS (Rue des), p. 560.

ALEMBERT (D'), p. 305.

ALENÇON (Duc d'), p. 423, 450.

ALGÉRIE, p. 441.

ALLEAUME (Famille), p. 208, 346.

ALLÉLIT, sculpteur, professeur à l'École municipale d'Orléans, p. 474.

ALLEMAGNE, p. 435.

ALLIANCE FRANÇAISE UNIVERSELLE (Société), p. 373, 533, 580.

ALLIER (Département de l'), p. 415.

ALTIN (Saint), évêque d'Orléans, p. 320.

AMAURY-DUVAL, p. 442.

AMBERT (Abbaye d'), p. 223.

AMBOISE, p. 338.

AMIENS, p. 410, 433.

Analecta juris pontificii, p. 191.

ANCELET DE SENS, p. 520.

Digitized by Google

André de Fleury, auteur de la *Vie de Gauzlin*, p. 362.

Andrieux, graveur en médailles, p. 171.

Androuet du Cerceau (dessins de cet artiste), p. 535.

Anglais, p. 419, 447, 449, 450, 451.

Anglebermes (Jean d'), p. 371.

Angleterre, p. 282, 350, 355, 446, 447, 448, 449, 520.

Angoumois, p. 243.

Annales de l'Académie de Belgique, p. 434.

Anne d'Autriche, p. 438.

Annonciade (Hôtel de l'), p. 202.

Antiphonaire, p. 351, 352, 361.

Antiquaires de France (Société des), p. 428.

Antiquaires du Centre (Société des), p. 401.

Antiquaires de Picardie (Société des), p. 410.

Antiquités découvertes à Orléans, p. 545; — à Saint-Aignan-des-Gués, à Viglain, Isdes, p. 529, 533.

Antiquités et Médailles, p. 333, 334, 335, 336, 342, 344.

Antiquités et Arts (Commission des) de Seine-et-Oise, p. 240.

Antoine de Bourbon, p. 337, 340, 341.

Anvers, p. 434, 535.

Auziani, bibliothécaire à Florence, p. 351.

Aquitaine, p. 435.

Arc (Jean d'), frère de la Pucelle, p. 103.

Arc (Pierre-Lanéry d'), présenté comme membre correspondant, p. 54; — élu, p. 107; — ses dons à la Société, p. 408, 409, 410, 429, 488, 529.

Archambault de Bourbon, p. 504, 505, 509.

Archambault de Sully, p. 435.

Architecture militaire, 404.

Archives de l'Art français, p. 520.

Archives des Affaires étrangères (Dépôt des), p. 489.

Archon-Desperouses (Prix), p. 242.

Ardon, p. 224.

Arfeuille, p. 243.

Argant (L'abbé), p. 189, 192.

Arles, p. 437.

Armagnac, p. 458.

Arpin (Yves), p. 508, 514.

Artenay (Sceau aux contrats d'), p. 203, 337.

Ashburnham (Lord), possesseur des manuscrits détournés par Libri, p. 118, 238, 362.

Assarhadan, p. 275.

Asselineau (P.), imprimeur orléanais, p. 371.

Assemblées de Communautés d'habitants, p. 404.

Assyriens, p. 421.

Atepomarus, p. 472.

Attigny, p. 285.

Attila, p. 529.

Aube (Société académique de l'), p. 440, 528.

Audouard (L'abbé), curé de Trinay, membre correspondant. Note sur une tombe trouvée à Trinay, p. 438, 444.

Audran (Les), peintres et graveurs, p. 221, 223, 224, 234, 235, 236, 428.

Augustin (Saint), manuscrits Libri, p. 313, 314, 315, 316.

Augustins (Les) de Paris, p. 521.

Aumale (Duc d'), p. 516.

Digitized by Google

AUMONE (Abbaye de L'), p. 528.

AUNEAU, p. 452.

AUVERGNE, p. 548.

AUVRAY (L.), p. 378; ses dons, p. 436, 437; est présenté comme membre correspondant, p. 438, 439; est élu, p. 543.

AUXERRE, p. 285.

AUXY (Objets trouvés à), p. 111.

AVENUM (Bourg d'), p. 391.

AVRANCHES (Saint-Paterne d'), p. 172.

AY (SAINT-) (Loiret), p. 475.

AYMON (Jean), p. 316.

AYROLLES (Le R. P.), auteur de *Jeanne d'Arc sur les autels*, p. 409.

AZINCOURT (Défaite d'), p. 451.

B

BABEAU (A.), Président de la Société de l'Aube, p. 430.

BACCON (Loiret). Découverte d'un tombeau de l'époque gauloise, p. 243, 248.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), prend possession du fauteuil présidentiel et prononce une allocution, p. 11; — signale le travail de M. Bimbenet, *Montaigne et Montesquieu*, p. 13; — signale les recherches sur l'ancien chapitre de Sainte-Croix, par Mlle de Villaret, p. 17; — annonce la mort du baron de Girardot, p. 49; — signale une traduction de M. Ruelle sur la *Rhétorique d'Aristote*, p. 53; — réélu président, p. 115; — membre du conseil d'administration de la Société de l'Histoire de France, p. 188, 221; — se propose de lire une note sur la famille d'Escures, p. 222, 223; — offre : notices et documents publiés par la Société de l'Histoire de France, p. 225; — condoléances de la Société à l'occasion de la perte de sa femme, p. 238; — retenu par son deuil, adresse ses remercîments à la Société pour le témoignage de sympathique condoléance qu'elle lui a adressé, p. 240, 243; — réélu président, p. 245, 276; — donne lecture de son travail sur la campagne du duc de Guise dans l'Orléanais en 1587, p. 277, 279, 280, 281; — lettre à lui adressée par M. Loiseleur au sujet des manuscrits Libri, p. 312, 318; — rend compte de la correspondance de Catherine de Médicis et de Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, par de Ruble, p. 337, 341; — communique une lettre de M. Lallemand, p. 369; — annonce la mort de M. Egger et lit une note sur ce savant, p. 369, 370; — son allocution à la séance générale des trois sociétés savantes, le 27 novembre 1885, p. 372, 373; — communique à la Société le vœu émis par l'Académie de Sainte-Croix d'une réunion annuelle des trois sociétés savantes, p. 374; — son allocution à l'expiration de sa présidence, p. 374, 376; — élu membre de la Commission des publications, p. 377; — ses dons, p. 378, 398, 404, 405, 412, 540; — lit une note sur l'expédition des Allemands en France, p. 413; — délégué à la Sorbonne, p. 414, 434, 435, 436, 442; — élu membre du conseil de la Société de l'Histoire de France, p. 488; —

Digitized by Google

rend compte de l'ouvrage du marquis de Courcy, *La Coalition contre la France*, p. 488, 489; — son compte-rendu de l'ouvrage de M. le comte de Baillon, *Henriette d'Angleterre*, p. 492; — lit une note sur l'ouvrage *François Miron*, p. 540, 544.

BAGUENAULT DE VIÉVILLE (Gabriel), p. 402.

BAILLET, ses observations sur les inscriptions de Saint-Benoît, p. 87; — restitution d'une inscription tumulaire, p. 186, 412, 414.

BAILLON (Comte de), p. 492.

BAILLY (Anatole), sa communication relative à l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, p. 239; — lit une notice sur *M. Egger*, p. 370, 373; — notice sur *M. Egger* insérée après les pages 344 et 426. (NOTA. — Cette notice, coupant deux fois la pagination du bulletin, devra, pour la reliure, être reportée à la fin du volume.) Remerciements de Mme Egger, p. 440.

BALZAC (Charles de), p. 197.

BALZAC (François de), p. 197.

BALZANI (Comte), signale un manuscrit du Vatican où il est question de Jeanne d'Arc, p. 371, 418.

BANDINI, p. 351.

BANNIER (La PORTE-), p. 331, 332.

BANNIÈRE de Jeanne d'Arc, p. 561.

BAPST (Germain), sa note sur saint Martin, insérée dans la *Revue archéologique*, p. 487.

BARAC, p. 421.

BARBACANNES (Impasse des), p. 27.

BARBIER DE MONTAULT (Mgr), p. 173, 281, 378.

BARBOT DU PLESSIS (Famille), p. 541.

ARDOUX, sénateur, ancien ministre de l'instruction publique, directeur des Beaux-Arts, est présenté au titre de membre honoraire, p. 343; — est élu, p. 543.

BARRES (LES), p. 549.

BARTHÉLEMY (E. de), communique, par l'entremise de M. Jarry, une note sur le Collège de Champagne à Orléans, p. 244, 273, 295; note sur le Collège de Champagne, p. 298, 321.

BAS-RELIEFS de la rue du Poirier, p. 201.

BASSEVILLE (A.), propose l'impression du travail de M. Bimbenet sur les *Nations de Champagne et de Picardie à l'Université d'Orléans*, p. 226; — délégué au Congrès de Blois, p. 226; — élu secrétaire, p. 245; — membre de la Commission de la Bibliothèque, p. 245; — de la Commission des publications, p. 377; — ses dons, p. 378, 398, 409, 414, 434, 435, 443; — note sur une découverte faite à Trinay, p. 444, 543, 544.

BATTOIR-VERT (Rue du), p. 28.

BAUDRY (Paul), peintre, auteur d'études sur Jeanne d'Arc, p. 434.

BAUDRY (L'abbé), p. 466, 467.

BAYLE, p. 374.

BAZOT, p. 538, 543.

BÉATIFICATION DE JEANNE D'ARC, p. 424.

BEAUCE, p. 276, 446, 448, 450, 451, 452.

BEAUCORPS (Max. de), est élu vice-secrétaire archiviste, p. 115, 245; — membre du jury pour le concours de 1885, p. 246; — lit la notice sur *Saint-Péravy-la-Colombe* par M. l'abbé Maître, p. 283; — lit un travail de M. Doinel, p. 431, 443, 490.

BEAUFILS (Hélène de), p. 492.

BEAUGENCY, p. 282, 407, 445, 447,

Digitized by Google

448, 449, 450, 464; — son cimetière celtique, p. 466, 478; son hôtel de ville, p. 543.

BEAUNE-LA-ROLANDE, p. 462, 463.

BEAUNEPVEU (André), peintre, p. 517, 521.

BEAUVILLIERS (Maxime), p. 538.

BEAUVILLIERS (Duchesse de), p. 303.

BECHANS (M. M.), p. 235.

BECQUEREL (Louis-Hector), p. 549.

BEDE (Le vénérable), p. 121.

BEDFORD (Duc de), régent d'Angleterre, p. 447, 449, 450.

BEGON (Michel et Marie), p. 303.

BEL-AIR, nom de lieu à Tournoisis, p. 280.

BELLAGUET (L.), sa mort, p. 171.

BELLECOUR, p. 553.

BELLIER DE LA CHAVIGNERIE (E.), p. 517.

BELON, p. 518.

BÉNARD (Agricol), élu associé correspondant, p. 114.

BÉNÉDICTION DE BONNE-NOUVELLE, p. 291.

BENGY DE PUYVALLÉE (A.), offre au musée des monnaies gauloises, p. 224.

BENOÎT-SUR-LOIRE (SAINT-), catalogue des manuscrits, détruit par Libri, p. 122; — 238, 286, 288, 294; — note de M. Tranchau sur les manuscrits volés par Libri, p. 312, 314, 315.

BERGK, p. 498.

BERLIN, p. 436.

BERNARD (Le), Vendée, p. 466, 467.

BERNAULT, p. 174.

BERNE (Bibliothèque de), p. 360.

BERNIER, historien de Blois, p. 302.

BERNOIS (L'abbé), offre sa notice sur *Courcelles-le-Roi*, p. 528.

BERRUYER (Ph.), évêque d'Orléans, p. 356, 505, 506.

BERRY, p. 494, 515, 516, 517, 520, 548.

BERRY (Duc de), p. 535.

BERS (Berceaux), p. 521.

BERTHELÉ, archiviste des Deux-Sèvres, p. 184, 241.

BERTON (L'abbé), sa notice sur *Courtenay*, p. 25, 35, 488, 529.

BERTRAND (Alex.), élu membre honoraire, p. 45; — son livre sur les voies romaines de la Gaule, p. 401.

BERTRAND DE POULENGY, p. 423.

BESNARD (B.), élu titulaire non résidant, p. 107; sa notice sur *Courbanton*, les antiquités découvertes, p. 174, 244, 274, 284-287.

BETHFORT, p. 448.

BÈZE (Théodore de) (Épigramme sur), p. 374.

BEZONVILLE (Château de), p. 24.

BIBLE DE THÉODULPHE, p. 349, 358.

BIBLIOGRAPHIE DES GAULES, par M. Ruelle, p. 437, 528.

BIBLIOGRAPHIE ORLÉANAISE, p. 402.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, p. 371, 417, 424, 520.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS, p. 297, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 495, 516.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'ORLÉANS, p. 238, 312, 316, 495, 558.

BIBLIOTHÈQUES qui reçoivent les publications de la Société, p. 397, 398.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BERLIN, p. 495, 496, 498.

BIÉMONT (René), auteur du livre : *Orléans*, p. 538.

BIMBENET (Eugène), reçoit la visite de Mgr Coullié, p. 13; — lit

Digitized by Google

une note relative à l'ancien cloître Sainte-Croix, p. 19, 23, 27; — lit un travail sur la restitution de l'ancienne librairie de l'Université d'Orléans, p. 49, 57, — 226, 243; — président de la Société, p. 372, 401, 402, 408.

BIMBENET (Daniel), p. 307.

BISKRA, p. 441.

BIZEMONT (Adrien de), p. 481.

BLANCHARD (L'abbé), membre correspondant, sa mort, p. 221.

BLANCHE DE CASTILLE, p. 356, 504.

BLOIS (Les ÉTATS DE), p. 286, 302, 303, 434, 437, 534, 535, 542, 543.

BOECE (Manuscrit sur), p. 293.

BOERE (L'abbé), curé de Mesve, p. 473.

BOILLEVE DE DOMCY (P. E. R.), p. 222.

BOILEAU, numismate blésois, p. 285.

BOISGIBAULT (Château de), p. 224.

BOISSEAUX, p. 547.

BOISSEVIN, marchand d'estampes, p. 206.

BONCOURT (Collège de), à Paris, p. 295.

BONDAROY, p. 552.

BONNARDOT, associé correspondant, p. 412, 415, 416; — éditeur du registre des délibérations de Paris, p. 437.

BONNÉE, p. 469.

BONNET (Thénot), p. 518.

BONNONIAU (Benoît), p. 419.

BORDA (Société de), p. 528, 576.

BORDE (Claude), imprimeur, p. 299.

BORDE (Veuve), p. 299.

BOUCHER (La famille DU), p. 38.

BOUCHER DE MOLANDON, sa note sur la chronique du siège, p. 14; — dépose un plan de l'ancien cloître Sainte-Croix, p. 17, 18; — documents orléanais du règne de Philippe-Auguste, p. 45; — ses dons, p. 45, 46; — dépose un plan de la porte de la première enceinte d'Orléans, p. 47; — offre une copie de la *monodie*, p. 55; — inscription de Saint-Benoît, p. 56, 57; — note sur un tableau, p. 90; — mémoire sur des épitaphes de Saint-Benoît, p. 109; — ses dispositions pour le concours de 1885, p. 173, 188; — est chargé de la notice nécrologique de M. l'abbé Cosson, 227, 238, 244; — membre du jury chargé d'examiner les travaux présentés au concours de 1885, p. 246; — résume le travail de M. l'abbé Maître sur *Saint-Péravy-la-Colombe*, p. 246-273; — lit une notice sur *Jeanne d'Arc*, p. 277, 278, 279, 280, 281; — est nommé chevalier de la Légion d'honneur, p. 317, 318; — fait connaître la conclusion de la Commission du concours, p. 319, 320; — donne lecture de son rapport sur le concours, p. 321, 322; — lit une note sur les restes d'une tour de la deuxième enceinte d'Orléans, p. 322; — note sur cette tour, p. 329-332; — signale le *Bulletin mensuel* de la Bibliothèque nationale sur lequel figure un livre dû aux presses d'un imprimeur orléanais, p. 371; — donne lecture d'un document orléanais trouvé par M. Léopold Delisle, p. 371 — 404, 408; — lit une notice de M. Léon Delisle : *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc*, p. 411, 412; — délégué à la Sorbonne, p. 414; — offre sa brochure *Complainte orléanaise*, p. 415; — lit sa note sur Jeanne d'Arc et sa mission, p. 416, 417, 425, 438; — sa notice sur M. du Faur de Pibrac, p. 441, 457-486; — lit un compte-rendu de

Digitized by Google

la fête de Jeanne d'Arc célébrée à Janville, p. 441, 443, 444; — son travail sur Janville, p. 445, 456; — rend compte des notes sur l'Hôtel-Dieu délaissées par M. de Pibrac, p. 490; — membre de la Commission de la carte archéologique du Loiret, p. 494-501, 504; offre sa notice sur Janville, p. 528, 538; — rapport verbal sur la note de M. l'abbé Maître, p. 539, 541; — note sur le travail de l'abbé Maître, p. 551, 553; — communication au sujet du portrait de M. Mantellier, p. 542.

BOUCHOT, notice sur le portrait du duc Louis d'Orléans, p. 411, 528.

BOULAY, p. 533, 536, 549.

BOUCLY, procureur du roi, p. 116.

BOULLÉ, premier président de la cour d'appel d'Orléans, offre son discours d'installation, p. 378.

BOURBON (Maison de), p. 502, 504, 505.

BOURBON (Comte ARCHAMBAULT DE), p. 356.

BOURBONNAIS, p. 548.

BOURDON-BLANC (Rue du), p. 331.

BOURGEOIS (Armand), p. 443, 493, 538, 543.

BOURGES, p. 326, 520, 521, 522, 523, 526.

BOURGOGNE (Ducs de), p. 520.

BOURNON, archiviste de Loir-et-Cher, p. 412.

BOUTELLIER (Famille LE), p. 501, 514.

BOUZONVILLE, p. 322, 336.

BOYER (H.), libraire à Bourges, p. 522, 523, 524, 525.

BRACHET (Antoine), p. 173.

BRACQUEMOND (DE), p. 415.

BRANDT (professeur), p. 495, 497.

BRAUX (G. DE), présenté comme associé correspondant, p. 53; — est élu, p. 107; — offre à la Société une note bibliographique sur une pièce d'Alphonse de Rambervilliers, p. 378.

BREBIETTE (P.), marchand d'estampes à Paris, p. 306.

BREF DE PIE IX à M. de Pibrac pour son *Histoire de l'abbaye de Voisins*, p. 485, 486.

BRETAGNE (Maison de), p. 502, 504, 505.

BRETONNERIE (Rue de la), p. 438.

Brevarium historiale, p. 418.

BRIARRE-SUR-ESSONNE, p. 414.

BRIARE, p. 469.

BRILHAC (François de), p. 174.

BRITISH-MUSEUM (Bibliothèque du), p. 499.

BRIVODURUM (Briare), p. 469.

BROSSET (Jules), p. 539.

BRUERANT, p. 552.

BRUMAULD DE BEAUREGARD (Mgr), évêque d'Orléans, p. 123, 461, 462.

BRUNET (Le colonel), p. 187.

BUCHET, son travail sur l'ouvrage en terre, de Sermaise, p. 14.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE, p. 543.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR, p. 374.

BULLETIN DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, p. 377.

BULLETIN HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE, p. 377.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, p. 488.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ pour 1886, p. 398.

BUSSY (Guillaume de), p. 502.

BUTOR, président de la Société des antiquaires de la Morinie, p. 539.

BUZONNIÈRE (DE), p. 463, 557, 558.

Digitized by Google

C

CALLIGRAPHES, p. 516.

CAMBOUT DE COISLIN (DU), évêque d'Orléans. Son autobiographie découverte par M. Tamizey de Larroque, p. 223.

CANDÉ (Comtesse de), née de Bizemont, offre un tableau au musée d'Orléans, p. 99.

CAPUCINS (Couvent des), p. 438, 460.

CARANDA (Fouilles de), p. 536.

CARNUTES (Monnaies), p. 541.

CARNUTE, p. 469, 472.

CARRÉ (l'abbé), de Gien, p. 292.

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DU LOIRET, p. 536, 540.

CARTE ROUTIÈRE DU LOIRET, p. 542, 543.

CARTULAIRE DE N.-D. DE PARIS, p. 437.

CARTULAIRE DE BOURG-MOYEN, p. 436.

CASATI, présenté au titre d'associé correspondant, p. 411, 413; — élu, p. 415, 416; — ses dons à la Société, p. 409, 410.

CATALOGNE (La), p. 540.

CATALOGUE des manuscrits de la Société, p. 434; — de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, p. 288, 294; — de l'exposition de la salle des thèses, p. 318.

CATHÉDRALE D'ORLEANS, p. 436, 507, 511, 512, 513, 514, 561.

CATHERINE (Rue SAINTE-), p. 28.

CATHERINE DE MÉDICIS (sa correspondance), p. 322, 337, 338, — 459, 482.

CAUMONT (M. DE), p. 470, 473.

CAVES DE LA REINE BLANCHE, p. 26.

CÆSARODUNUM (Tours), p. 469.

CÉ (Allier), sa nécropole, p. 181.

CÉLESTINS (Chapelle des) de Paris, p. 522.

CENAB. ou GENAB. (Inscription romaine relative à), p. 406, 407.

CENT ANS (Guerre de), p. 446, 449.

CERTAIN (DE), p. 282.

CHABOUILLET, p. 193.

CHAERES (Chaises), p. 521.

CHALUS ou CHALUDET (Famille), p. 444.

CHAMBRE DES COMPTES, p. 517.

CHAMPS-AUX-NONNAINS, commune de Chanteau, p. 223, 225.

CHAMPDÉ (Chapelle de), à Châteaudun, p. 280, 282, 318.

CHAMPAGNE (Maison de), p. 502, 504, 505.

CHAMPAGNE (Collège de), à Orléans, p. 226, 295.

CHAMPAGNE (Comtes de), p. 356.

CHAMPAGNE (Province de), p. 296, 297.

CHAMPEAUX (DE), inspecteur des beaux-arts, p. 522, 523.

CHAMPION, instituteur à Coulmiers, présenté à titre de correspondant, p. 282; — est élu, p. 319, 325.

CHAMPOLLION-FIGEAC, p. 282.

CHANTEAU, p. 223, 243.

CHANTECOQ, p. 26, 36, 243.

CHANTONNAY, p. 340.

CHAPELAIN (Jean), p. 242.

CHAPELLE DES SAINTS-INNOCENTS au cimetière d'Orléans, p. 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514.

Digitized by Google

CHAPELLE SAINT-JACQUES, à Orléans, p. 455.

CHAPELLIER. Étude sur la véritable nationalité de Jeanne d'Arc, p. 411.

CHAPITRE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS, p. 506, 510, 518.

CHAPITRE DU CHATEAU DE BOURGES, p. 523, 524.

CHARETTE (Le général), p. 453.

CHARLEMAGNE, p. 301, 349, 358, 359, 410.

CHARLES-LE-CHAUVE, p. 284.

CHARLES-LE-SIMPLE, p. 286.

CHARLES V, p. 515, 517, 520, 525.

CHARLES VI, p. 328, 494, 515, 520, 526.

CHARLES VII, 287, 494, 403, 423, 515, 524.

CHARLES IX, p. 337.

CHARMONT, p. 322, 334.

CHARNIER DES INNOCENTS à Paris, p. 522.

CHARPENTIER (P.), se présente comme candidat au titre de membre résidant, p. 17, 412 ; — son désistement, p. 414.

CHARPIGNON, p. 466, 471.

CHARRON (Guillaume), p. 302, 303.

CHARRON (Jacques), p. 302.

CHARRON (Jean), p. 302.

CHARRON DE MENARS, p. 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306.

CHARTRES (N.-D. DE), p. 282, 408.

CHARTRES, p. 244, 277, 280.

CHARTRES (VIDAME DE), p. 341.

CHARTREUX D'ORLÉANS, notice sur ce monastère, p. 528.

CHASSEVAL, fief situé près Courtenay, p. 38.

CHASSEVAL (M. DE), seigneur échangiste de Courtemaux, mort en 1783, p. 38, 39.

CHASTEL (Jean), p. 225.

CHATEAU DES 80 FENÊTRES, p. 343.

CHATEAUDUN, p. 280, 282, 401.

CHATEAUNEUF, p. 529, 541.

CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS, p. 411.

CHATEAURENARD, p. 549.

CHATELAIN, p. 499.

CHATELET (LE) D'ORLÉANS, p. 330.

CHATILLON-SUR-LOING, p. 459, 549.

CHAUTARD, de Vendôme, p. 411.

CHAZAL (DOM), p. 122, 288, 291.

CHÉCY, p. 445, 454, 503.

CHEMIN DE CÉSAR, p. 343.

CHENAILLES (Domaine de), p. 541.

CHÉRUEL, sur la corporation des éperonniers, p. 28 ; — histoire de l'administration en France, p. 302.

CHEVERNY, p. 437.

CHEVILLARD (F.), p. 132.

CHEVILLY, p. 224.

CHEVROTIÈRE (BECQUEREL DE LA), p. 549.

CHINE, p. 489.

CHINON, p. 420.

CHOUPPE, est nommé officier de l'instruction publique, p. 87 ; — offre une aquarelle représentant une *Lanterne des morts* au Moustier (Loire-Inférieure), p. 371, 378.

CHOUZY (Loir-et-Cher), p. 319, 320, 534.

CHRISTINE DE SUÈDE, p. 417.

CHRONIQUE DES ARTS, p. 377.

CHUELLES (Loiret), p. 273, 536, 541, 549, 550, 551.

CIMETIÈRES antiques et à incinérations, p. 404, 407.

CIRCULAIRE du Ministre de l'instruction publique relative au congrès des Sociétés savantes en

Digitized by Google

1884 et pour 1886, p. 151, 363, 368.

Ciseaux (Rue des Grands-) ou de la Petite-Horloge, p. 28.

Citeaux (Ordre de), p. 503.

Cléry, p. 477.

Cloche des Morts, p. 437.

Cloître Sainte-Croix, p. 27, 545.

Clousterie (Rue de la), p. 28.

Cochard (L'abbé), donne sa démission de membre titulaire résidant, p. 14; — son travail sur les caves du couvent du Sacré-Cœur, p. 240; — titulaire résidant, pose sa candidature pour la place vacante, p. 280; — — communique une note relative à Jargeau, p. 318; — sa motion relative au mémoire auquel est attribué le premier prix au concours, p. 320; — présente l'abbé Porcher, p. 346; — est élu vice-secrétaire archiviste, p. 377, 398; — fait partie de la Commission pour la carte des voies romaines, p. 401-404; — ses dons à la Société, p. 431, 442, 443, 492, 528; — présente M. Auvray, p. 438; — son rapport sur le mémoire : *Documents d'épigraphie orléanaise*, p. 487; — membre de la Commission de la carte archéologique du Loiret, p. 494; — présente M. l'abbé Prevost, p. 534, — 543.

Cochet (L'abbé), p. 466, 467.

Coinces (Loiret), p. 243, 248, 450, 541.

Colardeau, p. 276.

Colart de Laon, p. 520.

Colas de Brouville, docteur en l'Université d'Orléans, p. 301.

Colas des Francs (L.), p. 330, 545.

Colbert (J.-B), p. 303, 307.

Coligny (Amiral de), p. 340.

Colleville (Vicomte de), offre une brochure, p. 378.

Collège d'Orléans, p. 412, 432, 436.

Comité des Travaux historiques, p. 466, 478.

Comité des Beaux-Arts des départements, p. 428.

Compaing (Madeleine), p. 208.

Compiègne, p. 346, 410, 442.

Complainte orléanaise trouvée à Florence par M. Léoppold Delisle, p. 347, 349, 362, 415, 501, 514.

Comptes royaux du XVe siècle, p. 525, 526.

Concours sur l'histoire et les antiquités de l'Orléanais, p. 173, 177, 178, 319, 320, 321, 324, 536, 539.

Condé, p. 339, 340, 341.

Congrès des Sociétés savantes, programme, p. 239, 249.

Constantin, p. 359.

Contrepoids (Notice sur un), par M. l'abbé Desnoyers, p. 79.

Coquille (Maison dite de la), p. 216.

Corblet (L'abbé), fait don d'une brochure, p. 379, 413; — sa mort, p. 432, 433, 442.

Cordelière (Maison de la), p. 216.

Cordeliers (Les), de Paris, p. 236.

Cormier (Anne-Angélique), mère de Girodet, son acte de décès, p. 536, 549.

Cormont, p. 459, 460.

Corneille (P.), p. 305.

Cornelius Magnus (Lucius), p. 472.

Cornier (Anne), p. 549.

Corporations d'Arts et Métiers, p. 403.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum, p. 495, 497.

Cosson (L'abbé), ancien membre

Digitized by Google

titulaire de la Société, sa mort, p. 226, 227.

COTTA, p. 498.

COULLIÉ (Mgr), évêque d'Orléans, informe S. S. Léon XIII de la découverte faite par M. L. Delisle dans la bibliothèque du Vatican d'un nouveau témoignage relatif à Jeanne d'Arc, p. 424.

COURAJOD, p. 230.

COURBANTON (Loir-et-Cher), découvertes d'antiquités, p. 112, 244; — notice par M. Besnard, p. 284, 287.

COURCELLES, p. 459.

COURCELLES-LE-ROI, p. 528.

COUR-CHEVERNY (Loir-et-Cher), p. 303.

COURCY (Famille DE), p. 541.

COURCY (Le marquis DE), auteur de l'ouvarge : *La Coalition de 1701 contre la France*, l'offre à la Société, p. 442, 488, 489.

COUR-DIEU (La), p. 343, 502, 503, 507, 512, 513.

COURTARVEL (Marquis DE), p. 464.

COURTE (Gilet ou Gilles), p. 518.

COURTEMAUX (Loiret) (notice sur), p. 35; — la cloche de l'église fondue en 1520, p. 40; le nom de ses curés, p. 41.

COURTENAY, p. 549.

COURTIN (Henri), p. 175.

COURTISSON, p. 285.

COUSIN (Germaine), p. 459, 480.

COUSIN (Victor), p. 315.

COUSSEMAKER, p. 360.

CRIGNON (Famille), p. 541.

CROCHET (L'abbé), curé de Ferrières, p. 172.

CROISSANDEAU (J.), p. 431.

CROIX (Le R. P. de la), élu associé correspondant, p. 13; — examine un débris de poterie trouvé à Épieds, p. 15; — conservateur des ruines de Sanxay, p. 169, 174, 192, 543.

CROIX-BOISSÉE (Boulevard de la), p. 447.

CUISSARD, professeur à Orléans, est présenté au titre de titulaire résidant, p. 17, — 288, 289; — obtient le premier prix au concours de 1885, p. 320; — demande son manuscrit, p. 324; — son travail sur la musique dans l'Orléanais, p. 360; — son inventaire des manuscrits de Saint-Benoît-sur-Loire, p. 362.

CYPIERRE (Casimir DE), auteur d'un tableau offert au musée d'Orléans, représentant *la Maison de Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 97.

D

DAGOBERT (SAINT), p. 488.

DANGER (Mlle), son legs à la Société, p. 107.

DANTON, a signalé la découverte dans la Loire d'objets des XVe et XVIe siècles, p. 16; — sur une vieille tapisserie, p. 54; — fait part d'une découverte faite à Tournoisis, p. 280, 281, 282, 308 à 311; — au sujet du crédit voté par l'État pour Saint-Benoît, Lorris et Beaugency, p. 543.

DAUBLEINE, curé de Courtemaux, p. 43; nommé au concordat curé de Chantecoq, p. 44.

DAVEZAN, docteur en l'Université d'Orléans, p. 301.

DAVOUST (E.), accepte de dessiner

Digitized by Google

un nouveau diplôme pour la Société, p. 23; — soumet deux croquis du diplôme, p. 25 ; — signale une médaille de Lucius Verus, p. 170, 184; — membre du jury chargé d'examiner les travaux du concours de 1885, p. 246; — sa note sur une découverte de monnaie de Charles VI, p. 328.

DAX, p. 526, 576.

DEBORA, p. 421.

DEBROU (Paul), présenté au titre de titulaire non résidant, p. 187; — élu, p. 192, — 415.

DÉCOUVERTES faites à la chapelle Saint-Jacques, p. 91; — dans la Loire, p. 203.

DEFER, graveur, p. 306.

DE LA CROIX, p. 430.

DELAGEULLE DE COINCES, p. 222.

DELALANDE (J.), recteur à l'Université d'Orléans, p. 300.

DELAMARRE (Le capitaine), p. 441.

DELAUNE, p. 190; — adresse copie d'actes relatifs au servage, p. 244, — 274; — prépare la publication du cartulaire de N.-D. du Lieu, p. 539.

DÉLÉGUÉS à la Sorbonne, p. 539.

DELISLE (Léopold), p. 45; — offre à la Société sa brochure sur les manuscrits de lord Ashburnham, p. 88, — 109; — auteur de l'introduction au *Monasticum gallicanum*, p. 230; — sa visite à la bibliothèque d'Orléans à propos des manuscrits volés par Libri, p. 238; — offre sa brochure : *Les plus anciens manuscrits du miroir de saint Augustin*, p. 238; — sa lettre sur les manuscrits de Saint-Benoît, p. 283, 313, 316, — 288, 289, 291, 292, 293; — découvre en Italie un cartulaire orléanais du XIIIe siècle, p. 347, — 349, 350, 351, 353, 354, 355, 357, 361, 362; — trouve au Vatican un document sur Jeanne d'Arc, p. 371 ; — fait don du volume : *Les collections Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale*, p. 379; — offre sa notice : *Nouveau témoignage relatif à Jeanne d'Arc*, p. 409; — sur l'*École calligraphique de Tours au IXe siècle*, p. 410; — son mémoire : *Nouveau témoignage relatif à Jeanne d'Arc*, p. 417 à 425, — 495, 496, 497, 501, 504, 505, 515, 516, 517, 520, 521, 522, 527, 528.

DELOCHE, p. 403.

DELOINCE (Marie), femme de Jean Lepage, p. 42.

DELORME, p. 171, 245; — élu membre de la Commission des publications, p. 377; — de la Commission de la bibliothèque, p. 544.

DENYS GODEFROY, p. 451.

DEPPING, p. 286, 287.

DESCARIE (François), p. 549.

DESCHANEL (Paul), député d'Eure-et-Loir, p. 453, 454.

DESERVILLIERS (Comte de), p. 412.

DESCHANS (J.), p. 213.

DESFRICHES, p. 246, 275.

DESJARDINS, sa géographie de la Gaule, p. 401.

DESNOYERS (L'abbé), annonce la découverte à Nids, près Coinces, d'une médaille des Boïens, p. 15-16; — donne lecture d'un travail sur une clochette trouvée à Orléans, p. 16; — lit deux notes sur des objets gallo-romains, p. 19; — énumère les monnaies romaines trouvées à Montigny, et lit une note sur un poids en terre cuite trouvé à Orléans, p. 48, 49; — sur un pot trouvé dans la chapelle Saint-Jacques, p. 51; — présente une fibule gallo-romaine et une croix du

Digitized by Google

XIIe siècle, p. 54, 55; — expose divers objets romains, p. 89, 90; — est élu vice-président, p. 115; — entretient la Société d'un don fait au musée d'Orléans, p. 116; — offre le catalogue du musée historique, p. 169; — propose d'ouvrir un crédit à M. L. Dumuys, pour des fouilles à faire à Gémigny p. 171; — offre un plan de la garde de Neuville, p. 174; — fait part d'une découverte de monnaies, p. 224, 238, 240, 248; — offre sa brochure : l'*Exposition d'Orléans*, p. 241; — annonce la mort de M. Mantellier, et est chargé de sa notice nécrologique, p. 243; — réélu vice-président, p. 245; — membre du jury pour le concours de 1885, p. 246; — sa communication relative à la rue Desfriches, p. 246, — 273; — signale une brique provenant de Ninive, offerte au Musée historique, p. 275, 276; — offre un manuscrit : *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 276, — 280, 282, 299, 300, 307; — rend compte d'une trouvaille faite dans la Loire, p. 318; — énumère les objets antiques trouvés dans diverses localités, p. 322, 346, 347, 348, 377, 379, 400, 401, 404, 405, 434, 441, 443; — membre de la Commission de la carte archéologique, p. 494; — sa note sur les antiquités découvertes à Saint-Aignan-des-Gués, Viglain, Isdes, p. 529-532, 534, 537; — lit sa notice sur M. Mantellier, p. 538; — notice, p. 555-562; — note sur deux découvertes faites à Orléans, p. 541, 545, 546.

DESNOYERS (Jules), p. 307.

DESSAIGNES, p. 411.

DESVIGNES (Dom Pierre).

DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE, p. 402.

DIDIER, p. 413.

DION (DE), ses dons à la Société, p. 528.

DOCUMENTS orléanais conservés aux archives des affaires étrangères, p. 31.

DOINEL (Jules), l'impression de son travail sur le maréchal d'Ancre est votée, p. 13; — dépose une liste des Dominicains au XVIe siècle, p. 18, 59-62; — sa liste des étudiants scandinaves à l'Université d'Orléans, p. 24, 63-77; — lit un travail sur Anne du Bourg, p. 50; — donne la description du Livre rouge du chapitre de Sainte-Croix, livre disparu, p. 52; — communique une charte de Philippe-Auguste, appartenant à la mairie de Ferrières (Gâtinais), p. 53; — la chapelle Saint-Sulpice à la Neuville, p. 58, 59; — lit une note sur les Audran, p. 223, 224; — un mémoire sur les champarts de Beauce, p. 226; — sa note sur les Audran à Louzouer, p. 234-236; — termine la lecture de son mémoire sur les champarts de Beauce, p. 240, 241; — entretient la Société d'une découverte faite à Saint-Georges de Rex (Poitou), p. 273; — à propos d'une charte concernant Guillaume de Lorris, p. 274, 275; — ses observations au sujet du nom porté par la rue Neuve, p. 275, 276; — donne sa démission, p. 278, 279, 280, — 290; — adresse à la Société une note relative à Jean de Creil, maître de l'Œuvre de Saint-Vrain de Jargeau, p. 318, — 324, — 414; — son travail sur Hugues le Bouteiller, p. 431, 501-514; — offre le volume : *Inventaire des archives du Loiret*, p. 527, 542.

DOLMEN de la pierre hachée, p. 533, 547.

DOMBES (Les), p. 556.

DOMINICAINS d'Orléans (Liste des)

Digitized by Google

dressée par M. Doinel, du XVIe siècle à 1775, p. 59-62.

DOMRÉMY, p. 346, 442, 445, 453, 561.

DONNERY (Loiret), p. 467.

DONS, p. 377-386.

DORMANS, p. 413.

DOUCET (Camille), p. 242.

DOYEN, notaire au Châtelet de Paris, p. 225, 236.

DREUZY (Roland DE) offre au Musée historique un petit buste en bronze trouvé à Marcilly, p. 326.

DRIVAL (Le chanoine Van) offre à la Société son *Histoire de Charlemagne*, p. 410.

DUBEY, p. 275.

DUCHALAIS, p. 278.

DUCHATEAU (L'abbé), lauréat du concours de 1885 pour son *Histoire du diocèse d'Orléans*, p. 320, 324.

DUCHEMIN (Charles-Pierre-Augustin), sieur de Chasseval, p. 39.

DUFOUR (L'abbé Valentin), p. 520, 521, 522, 525, 526.

DUMAS (M.), premier président de la cour d'appel d'Orléans, sa mort, p. 243.

DUMESNIL (J.), p. 321.

DUMONT (Albert), membre de l'Institut, est élu membre honoraire, p. 45; sa mort, p. 226.

DUMUYS (Léon), présente un débris de poterie gauloise trouvé à Épieds, p. 15; — son excursion archéologique à Neuvy-sur-Loire et à Chantecoq, p. 26; — reproduit la théorie du R. P. de la Croix sur les découvertes de Sanxay, p. 46; — a visité les ruines du château de Chantecoq, des sépultures franques à Briare-sur-Essonne, les ruines de la chapelle Saint-Sulpice à la Neuville, une cave du XIIe siècle à Boësse, p. 51-52; — note sur les découvertes dans le quartier nord d'Orléans, p. 173; — mémoire sur un moule à patène mérovingien, p. 170, 175, 176; — obtient une médaille pour ses reproductions photographiques à l'Exposition des arts appliqués à l'industrie, p. 223, 229; — ses dons à la Société, p. 243, 279, 379; — élu membre de la Commission des publications, p. 245; — fait un rapport sur la notice de M. Tranchau : *Une Thèse de droit*, et sur une pièce communiquée par M. Delaune, p. 274; — lit une note de Mgr Barbier de Montault sur les clochettes d'église, p. 281; — lit une note sur un buste en bronze et un *Œquipondium* découverts à Marcilly-en-Villette, p. 321, 326, 327; — est élu secrétaire, p. 377, 398, — 404; — adresse sa démission de secrétaire, qui n'est point acceptée, p. 430, — 440, 466; — son travail : *Document d'épigraphie orléanaise*, p. 487; — sa visite à Fréville, p. 536, 537, — 543, 545.

DUPANLOUP (Mgr), évêque d'Orléans, p. 479, 480.

DUPLESSIS (Don), bibliothécaire, p. 291.

DUPRÉ, archiviste de Loir-et-Cher, p. 302, 303.

DUPUIS (F.), p. 402, 466, 556.

DURAND, p. 282.

DURANTIÈRE (LA), hameau, p. 550.

DURFORT DE CHEVERNY, ses mémoires, p. 437.

DURUY (V.), membre de l'Institut, p. 488, 533.

DUSSERRE, architecte, p. 412, 413.

Digitized by Google

E

Écoles (Les grandes) de France, p. 352.

Écoles (Les grandes) d'Orléans, p. 347, 349, 350, 353, 354, 356, 362.

Écu-d'Or (Rue de l'), p. 331.

Edelinck (Gérard), graveur, p. 307.

Egger (Émile), membre de l'Institut, p. 175; — notice sur ce savant par M. A. Bailly, entre les pages 344 et 345; — appendice entre les pages 426 et 427; — sa mort et lettre du président de la Société à son fils à cette occasion, p. 369, 370, 372, 373, 376, — 410, — 488.

Egger (Max.), p. 272, 373.

Egger (Mme), sa lettre à la Société pour remercier de la notice sur M. Egger, p. 440, 441.

Eginhart, p. 358.

Église Saint-Hilaire d'Orléans, découverte de vases funéraires sur son emplacement, p. 346.

Église de Saint-Ay, p. 475, 476.

Église Saint-Éloi, p. 28.

Ekkehard, seigneur de Saint-Gall, p. 435.

Elbène (Mgr d'), évêque d'Orléans, p. 438, 439, 440.

Engenville, p. 322, 335.

Enlumineurs, p. 516, 520.

Éperonniers (Rue des), p. 28.

Épervier (Auberge de l'), p. 27.

Épitres farcies, p. 528.

Erceville (Loiret), p. 535, 536, 547.

Ermitage (Musée de l'), à Saint-Pétersbourg, p. 436.

Escures (Famille d'), p. 404.

Escures (Rue d'), p. 444.

Esmonnot (F.), p. 528.

Espagne, p. 340, 341, 496, 499.

Estampes, p. 548.

Esther, p. 421.

Estouy (Découvertes à), p. 175.

Estuvée (Fontaine l'), 343.

Étampes (Ville d'), p. 448, 507, 510, 511, 512, 513, 514.

Étape-au-Vin (Place de l'), p. 29.

États-Généraux d'Orléans, p. 459.

Étienne, chapelain de l'autel des Saints-Innocents, p. 514.

Étienne de Pithiviers, p. 502.

Étudiants scandinaves (Liste des) à l'Université d'Orléans, p. 63-77.

Eudes, p. 284, 286.

Eudes, doyen de Sainte-Croix, p. 508, 514.

Eugène III, pape, p. 36.

Eugène de Savoie (prince), p. 489.

Eure-et-Loir, p. 401.

Eustachie de Beaune, p. 502, 507, 511, 512.

Euverte (Famille de saint), p. 406, 407.

Euverte (Église Saint-), p. 469, 470, 479.

Évêques d'Orléans, p. 319, 551, 552.

Évreux, p. 285.

Exposition rétrospective universitaire et typographique installée dans la salle des thèses, son programme et appel aux collectionneurs, p. 158; — ouverte en présence de M. le préfet et de M. le maire, p. 189, 299, — 375.

Ézéchias, p. 275.

Digitized by Google

F

FABRE (Don), p. 123, 290, 291.

FALSTOLF, général anglais, p. 447-451.

FARVILLE (Hôtel de), aujourd'hui Musée historique, p. 560.

FAUCHON, notaire, p. 494, 525, 526.

FAUCONNERIE (Tour de la), p. 331.

FAUR DE PIBRAC (DU), famille, p. 459, 534.

FAUR DE PIBRAC (DU) (Anatole), p. 534, 537, 540, 542, 546.

FAUR DE SAINT-JORRY (Jean DU), capitaine, p. 459.

FAUSSE, p. 229.

FÉLIBIEN (André), sa description des châteaux du Blaisois, p. 303.

FÉLIBIEN (Jacques), p. 415.

FEMME MORTE (Le bois dit de la), p. 342, 344.

FÉODALITÉ (La) en Sologne, p. 539.

FERRIÈRES (Abbaye de), p. 35, 225, 229-233.

FERRY (Jules), p. 119.

FÊTE commémorative de la levée du siège d'Orléans, p. 561.

FINES, p. 343.

FLEURY-AUX-CHOUX, p. 547.

FLEURY-SUR-LOIRE ou FLEURY-SAINT-BENOÎT, p. 414, 435, 493, 496, 528.

FLOQUET, histoire du Parlement de Normandie, p. 302.

FLORENCE, p. 347, 349, 350, 351.

FLOUEST, ancien procureur général à Orléans, est nommé membre honoraire, p. 543.

FOIRES (Anciennes), p. 403.

FONTAINEBLEAU, p. 236.

FOREZ (LE), p. 548.

FOSSIÈRE (LA), p. 547.

FOUCHER, pharmacien à Beaugency, présenté, p. 282; — est élu membre correspondant, p. 319.

FOUGEROUX (Sosthène DE), p. 552.

FOUGEU D'ESCURES (Mme), offre à la Société le buste de P. Fougeu d'Escures et deux épitaphes concernant cette famille, p. 222.

FOURNIER jeune, candidat, p. 17; — est élu membre titulaire, p. 19; — présente des plans, p. 47, 108, 112, — 188, — 225, 229, 230, 233; — offre les plans d'une cave, p. 240, 273, 280; — lit un projet de lettre relative à la chapelle de Champdé, p. 282, 317, 322, 332, 373, 412, 413, 444; — membre de la Commission de la carte archéologique, p. 494.

FOYATIER, p. 561.

FRANCE, p. 282, 420, 423, 435, 448, 449, 451, 453, 454.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, peintre, p. 520, 521, 522.

FRANÇOIS II, roi de France, p. 282, 337, 340, 341.

FRÈRES hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, p. 481.

FREVILLE, p. 536, 537.

FRONDE (LA), p. 302.

FROUARD (La croix de), p. 20.

Digitized by Google

G

GAILLARD (Camille), p. 535, 543.
GAILLARD DE PLOUHARNEL, p. 440.
GALLERAND, p. 342, 343.
GARGANTUA, p. 548, 549.
GARNOT (Edme), sieur de Senneville, p. 235, 236.
GASTIN (Jean), p. 507, 508, 509, 510.
GATINAIS (Le), p. 236, 401, 428.
GATINAIS (Société historique du), p. 18, 428.
GAUCHIER (Jean), peintre, p. 521.
GAULE (La), p. 404, 464.
GAUTHIER D'AQUITAINE (L'épopée de), p. 435.
GAUTIER (Léon), p. 488.
GAUZLIN, moine de Saint-Benoît, p. 359, 361.
GAZETTE DES BEAUX-ARTS, p. 377, 434, 515, 520.
GAZIER, p. 439, 440.
GENABUM, p. 466, 469, 470, 533.
GENÊTS (La maison des), p. 413.
GENÈVE (Bibliothèque de), p. 417.
GENEVIÈVE (Bibliothèque SAINTE-), p. 307.
GENTEUR, maire d'Orléans, p. 561.
GERARDIN (Nicolas), possesseur de la maison de Jeanne d'Arc, p. 95; — nommé chevalier de la Légion d'honneur, p. 96, — 244.
GERAUD, p. 520.
GERMAIN (Léon), sa brochure sur la croix de Frouard, p. 20.
GERMAIN (Don), auteur du *Monasticon gallicanum*, p. 229-230.
GERMAIN DES LUYÈRES (Saint), p. 502, 507, 511, 512.
GERMIGNY DES PRÉS, p. 534.
GEROU (Don), p. 291, 292.
GESLIN, p. 416.
GIADISOPHE, p. 461, 462.
GIEN (Loiret), p. 229, 239, 324, 460, 472, 546, 551.
GILLES DE RAIS, p. 430.
GIOBERTI, p. 498.
GIRARDOT (Le baron de), p. 428, 521, 522.
GIRART d'Orléans, p. 520, 521, 525.
GIRAUD, moine de Saint-Benoît, p. 435.
GIRAUD, p. 508, 514.
GIRAULT (Guillaume), notaire, p. 518.
GIRODET (Anne-Angélique Cormier, mère de), son acte de décès, p. 536, 549.
GIRODET (Antoine-Florent), p. 549.
GIRODET (Anne-Louis), peintre, p. 549.
GLOSSAIRE de la langue orléanaise au XIIIe siècle, p. 319.
GOBELETS (Rue des), p. 28, 414.
GOBELINS (Les), à Paris, p. 235.
GOBERT (Prix), p. 242.
GODEFROY (Jean), voyageur orléanais, p. 192, 205, 207.
GODEFROY (Denis), p. 207.
GODOU (Alex.), avocat, obtient une mention honorable pour son travail présenté au concours : *A propos de deux chartres du XIIIe siècle*, p. 321, 324.
GONNOR (DE), p. 338.
GOUGEON, curé de Coinces, p. 176.
GRAGAY, p. 548.

Digitized by Google

GRANCHER (Jean), dit Jean d'Orléans, p. 494; — notice sur ce peintre par M. Jarry, p. 515, 516, 535.

GRANCHER (Jean), père, p. 518, 519.

GRANCHER (Jeanne), p. 518.

GRANDS-CHAMPS (Rue des), p. 373.

GRAND-COUR (La), p. 36.

GRANDGOUSIER, p. 548.

GRANDS-LÉGERS (Le domaine des), p. 36.

GRANDMAISON, p. 521.

GRANDPERRET, sénateur, p. 321.

GRASSAY, p. 211.

GRÉGOIRE IX (Registres de), p. 437.

GRÉGOIRE DE TOURS, p. 358.

GRELLET-BALGUERIE, écrit à propos de son travail : Épitaphe d'Aimoinus, p. 14; — nommé associé correspondant, p. 18; — remercie la Société, p. 21; — envoie l'estampage d'une inscription de Saint-Benoît, p. 21; — son opinion sur Aimoin combattue par M. D. Ramée, p. 21, — 432, 434; — analyse les deux mémoires qu'il a lus à la Sorbonne, p. 435, 437; — adresse un mémoire sur le reliquaire de Saint-Mommolenus, p. 238; — sa lettre au sujet d'un masque de Reginald et de l'épitaphe d'Aimoin, p. 281.

GREY (Lord), gouverneur de Janville, p. 446, 447.

GRISON, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Omer, premier auteur du chant *la Marseillaise*, p. 492.

GROSLOT (Hôtel), p. 464.

GUELIS (Germain DE), évêque d'Orléans, p. 477.

GUERDON, notaire au Châtelet de Paris, p. 236.

GUERRES de la succession d'Espagne, p. 488.

GUERRIER, offre son livre sur Mme Guyon, p. 410; — sur le divorce de Louis VII, p. 410; — candidat, p. 412; — élu membre de la Société, p. 415; — membre de la Commission des publications, p. 544.

GUESSARD, p. 282.

GUÉTÉ ou GUÉTTÉ (Famille), p. 130, 131.

GUI D'AREZZO, p. 360.

GUIDE de l'étranger à Orléans, p. 191.

GUIFFREY (J.), p. 521, 525.

GUIGNARD (Ludovic), p. 223, lauréat du concours pour son histoire de Chouzy, p. 320; — présenté au titre de membre correspondant, p. 322, 324; — est élu, p. 325; — ses dons à la Société, p. 434, 534, 542; — lit une notice sur Blois gallo-romain, p. 534, 535, 537, 538.

GUIGNE, p. 491.

GUILHERMY, p. 282, 428.

GUILLARD (Eusice), auteur de l'*Histoire de Sennely*, p. 412.

GUILLAUME D'AUXERRE, p. 551.

GUILLAUME DE LORRIS, p. 274, 275.

GUILLAUME DE NANGIS, p. 446.

GUILLAUME D'ORLÉANS, p. 524.

GUIMIER (LE), p. 434.

GUISE (Duc de), p. 338, 340, 371.

GUNDERMANN, p. 497.

GUTEMBERG-JOURNAL, p. 191.

GUYON (Mme), quiétiste, sa vie, p. 410.

Digitized by Google

H

HABERT (Veuve), p. 36.

HACCA (Général), p. 321.

HAGEN (Hermann), élu membre correspondant, remercie la Société, p. 13; — fait don de deux brochures, p. 379.

HALEINE (Messire), p. 42, 43.

HALEMONT (Butte d'), p. 548, 549.

HALLEBARDE (Rue de la), p. 331.

HALTAUDIÈRE (LA), commune de Saint-Viatre, découverte de monnaies, p. 321, 328.

HANNEQUINS ou des HENNEQUINS (Rue des), p. 27.

HARTEL (Von), professeur, p. 496, 497.

HAUFORD (Jean), capitaine anglais, p. 446.

HAULER (Le docteur), p. 493, 495, 496, 497, 500.

HAUTIN (L'abbé), président de l'Académie de Sainte-Croix, p. 372.

HAUVETTE-BESNAULT, p. 191.

HAVET (Julien), p. 119.

HAVRE (Le), p. 338, 443.

HAYES (Les) ou HAIES, p. 502, 507, 511, 512.

HEIDELBERG, p. 495, 497.

HEINE (Le docteur), p. 498.

HENAULT (L'abbé), offre son ouvrage : *Recherches historiques sur la fondation des églises de Chartres, Sens, Troyes, Orléans*, p. 379; — lauréat du concours, p. 320, 431.

HENRI III, roi de France, p. 301, 459.

HENRI IV, roi de France, p. 222, 282, 459, 482.

HENRI, roi d'Angleterre, p. 448.

HENRI-LE-LIBÉRAL, comte de Champagne, p. 352.

HENRY, préfet du Loiret, p. 380.

HERBAULT, p. 434.

HERLUISON (H.), propose d'organiser dans la salle des thèses une exposition rétrospective relative à l'Université et à la typographie orléanaise, p. 108; — ses dons à la Société, p. 50, 222, 240, 241, 278, 379, 409, 411, 412, 416, 429, 431, 436, 533, 534, 538, 539, 540, 542; — est délégué au congrès scientifique de Blois, p. 226; — son livre : *Actes d'état-civil d'artistes français*, p. 234; — est élu membre de la Commission de la bibliothèque, p. 245, 544; — membre du jury du concours de 1885; p. 246, — 282; — son livre : *Recherches sur les imprimeurs et libraires d'Orléans*, p. 299; — auteur avec M. Jarry du *Catalogue de l'exposition de la salle des thèses*, p. 318; — présente M. l'abbé Porcher, secrétaire de Mgr l'évêque de Blois, au titre de membre correspondant, p. 346; — 371, — 402; — représente la Société aux obsèques de M. Edmond Michel, p. 429-430, 473, 501; — offre à la Société 10,000 fiches formant le *Dictionnaire des noms de lieux du Loiret*, p. 533, 534, — 552; — membre de la commission pour la carte archéologique du Loiret, p. 565.

HERVET (Gentien), d'Olivet, chanoine de Reims, p. 295; — son discours sur les pilleurs d'églises, p. 296, 297, 298.

HERVET (Simon), p. 296.

Digitized by Google

HERVIEU, vicaire de Chuelles, p. 549.

HESDIN (Jacquemart DE), peintre, p. 517, 520.

HISTOIRE des marchands fréquentant la Loire, p. 559.

HISTOIRE du diocèse d'Orléans, p. 319.

HOLOPHERNE, p. 421.

HONNERVOG, graveur, p. 306.

HORDEVILLE (Ferme d'), p. 343.

HORLOGE (Rue de la PETITE-), p. 28.

HORT, professeur à l'Université de Cambridge, p. 238.

HOSPICES D'ORLÉANS, p. 475.

HOTEL DE VILLE D'ORLÉANS, p. 464, 473, 474.

HOTEL-DIEU D'ORLÉANS (travail de M. de Pibrac sur), p. 407, 443.

HOTELLERIES- (Rue des) SAINTE-CATHERINE, p. 330, 331.

HOURNOIS (Le pont), ou pont TOURNOIS, p. 552, 553.

HUBERT (Robert), chanoine de Saint-Aignan d'Orléans, historien orléanais, p. 509.

HUBERT (Roger), notaire à Montargis, p. 236.

HUET, p. 465, 545.

HUGUES-CAPET, roi de France, p. 358, 359.

HURAULT DE CHEVERNY, gouverneur d'Orléans, p. 195.

HYPOGÉE-MARTYRIUM des dunes de Poitiers, p. 174.

I

INGEBURGE DE DANEMARK, p. 503, 507, 511, 512.

INGRANNES, p. 343.

INGRÉ, p. 547.

INSCRIPTION DE GENABUM, p. 470, 471, 472, 473, 479.

INSCRIPTIONS du diocèse d'Orléans, par Edmond Michel, p. 428.

INSTRUCTIONS rédigées par le Comité des travaux historiques, p. 145.

INTENDANTS d'Orléans, p. 302.

ISAÏE, p. 495.

ISDES, p. 529, 533, 536, 546.

ISLE-AUX-BŒUFS (Paix de l'), p. 338.

ISLE JOURDAIN (Seigneurie de l'), p. 481.

ISRAÉLITES, p. 421.

ITALIE, p. 424, 435.

J K

JABIN, p. 421.

JACOB (Alexandre), p. 122, 238, 288, 290, 459.

JACQUEMIN, huissier à la Selle-sur-le-Bied, p. 39.

JACQUES (Découverte faite à la chapelle SAINT-), p. 91.

JACQUES-CŒUR (Hôtel), à Bourges, p. 523.

JACQUES D'ARC, frère de la Pucelle, p. 239, 277, 279.

JAHAN (Henri), membre correspondant, sa mort, p. 323.

JAMBE (Terre de la), p. 528.

Digitized by Google

JANSÉNISME, p. 438, 439, 479.

JANVILLE (Eure-et-Loir), notice par M. Boucher de Molandon, p. 441, 444, 445-456, 490, 528.

JARGEAU (Église SAINT-VRAIN DE), p. 318, 343.

JARGEAU, p. 445, 447, 448, 449, 518.

JARRY (Louis), lit un mémoire de M. l'abbé Crochet : *Recherches sur Saint-Paterne d'Avranches*, p. 115 ; — dépose la Table du VIIe volume des *Bulletins*, p. 172 ; — sa note sur les origines de l'imprimerie à Orléans, p. 187, — 224, 225, 241 ; — lit une note de M. de Barthélemy sur le collège de Champagne à Orléans, p. 244 ; — membre de la Commission de la bibliothèque, p. 245 ; — fait un rapport sur trois mémoires, p. 273, 274 ; — se propose de publier le catalogue des manuscrits de Saint-Benoît d'après l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque publique d'Orléans, p. 274, 277 ; — fait un rapport sur le travail de M. Baguenault : *La Campagne du duc de Guise*, p. 280, — 289, 281 ; — rapport sur le travail de M. Champion, instituteur : *Un Manuscrit de musique religieuse au XVIIe siècle*, p. 346 ; — rédige avec M. Herluison le Catalogue de l'exposition faite dans la salle des thèses, p. 318 ; — donne lecture d'une note de M. Davoust relative à des monnaies trouvées à Saint-Viatre, p. 321, 328 ; — note sur des sépultures anciennes de Sully-la-Chapelle, p. 341-344, 377-411, 434, 438 ; — membre de la Commission de la carte archéologique, p. 494 ; — lit une note sur Jehan Granchier, p. 494, 502, 503 ; — notice sur Jehan Granchier, p. 515, — 526, 535, 544.

JAURÉGUIBERRY (Amiral), fait appel au concours de la Société pour la statue de Chanzy, p. 53.

JEAN DE BERRY, p. 494, 515, 516, 517, 521, 523, 526.

JEAN DE CREIL, maître de l'Œuvre de Saint-Vrain de Jargeau, p. 318, 324.

JEAN D'ORLÉANS, peintre, p. 494, 515 à 526, 535.

JEAN D'ORLÉANS, charpentier, p. 520.

JEAN D'ORLÉANS, chirurgien, p. 520.

JEAN LE LORRAIN, canonnier au siège d'Orléans, p. 447.

JEAN (Le roi), p. 520.

JEANNE D'ARC, sa maison à Domremy, tableau de M. de Cypierre, p. 95, — 224, 239, 241 ; — inscription placée sur sa maison à Domremy, p. 347, 362, 371, 375, 408, 410, 411, 413, 414, 416, 417 à 425, 429, 436 ; — statue élevée à Janville en son honneur, p. 441, 442, 443, 445, 446, 447, 449 à 455 ; — concours sur l'héroïne, p. 493 ; — bibliographie des ouvrages relatifs à la Pucelle, p. 535, — 561.

JEANNE D'ALBRET, p. 323, 340.

JEANNE DE FRANCE, p. 242.

JÉRÔME (SAINT), p. 495, 499.

JÉRUSALEM, p. 421.

JÉSUITES, p. 438.

JETON de l'Académie de Sainte-Croix, p. 468.

JODELLE (Étienne), son épitaphe de Clément Marot, p. 373 ; — quatrain sur Théodore de Bèze, p. 374.

JOHANET, p. 171.

JOHANNEAU (Éloy), p. 463.

JOLLOIS, p. 329, 330, 332, 343, 401.

JORDAN, p. 498.

JOSSE (Michau), p. 517.

JOURDAIN (Ch.), de l'Institut, membre honoraire, ses dons à la So-

Digitized by Google

ciété, p. 221; — sa mort, p. 490; — ses ouvrages, p. 491.

JOUY-EN-PITHIVERAIS (Objets gallo-romains trouvés à), p. 108, 110.

JUDITH, p. 421.

JUGURTHA, p. 496.

JUIFS, p. 421.

JULLIEN (L'empereur), ses thermes, p. 455.

JULLIOT, fondeur de cloches, p. 222.

JUSTICE (LA), p. 547.

KOEHNE (baron de), archéologue, membre correspondant, sa mort, p. 436.

L

LABORDE (Mgr), évêque de Blois, p. 321.

LABORDE (DE), *les ducs de Bourgogne*, p. 520, 521.

LACAVE, maire d'Orléans, président d'honneur de la Société, p. 558.

LA CHAPELLE DU NOYER, p. 222.

LA CHAPELLE SAINT-MESMIN, p. 436, 542.

LACROIX, membre correspondant, p. 239.

LAFENESTRE (Georges), p. 434, 487.

LA FERRIÈRE-PERCY (Comtesse DE), p. 337.

LA HOVE, amateur d'estampes, p. 306.

LALLEMAND, offre à la Société son *Histoire des Enfants abandonnés*, p. 369, 379.

LAMBRON, p. 560.

LA MOTTE-BEUVRON, p. 543.

LA MOTTE-DES-RUÉS, p. 343.

LA MOTTE-MAINDRAI, p. 171.

LANDOLPHE DE COLONNE, p. 418.

LANFARNAU (Le sieur de), p. 38.

LANGALERIE (DE), directeur du Musée de peinture, p. 560.

LANGÉNIEUX (Mgr), archevêque de Reims, p. 321.

LANGLOIS, graveur et marchand d'estampes, p. 306.

LAON, p. 520, 522.

LA ROCHETERIE (Max. DE), élu vice-président de la Société, p. 377, 398.

LA SAUSSAYE (DE LA), membre de l'Institut, p. 401.

LASTEYRIE (Robert DE), membre du Comité des travaux historiques, est présenté à titre de membre honoraire, p. 318; — est élu, p. 321; — remercie la Société, p. 322.

LAURENT (Église SAINT-), à Florence, p. 351.

LAURENTIENNE (Bibliothèque), p. 347, 349, 351, 501, 528.

LAVALLÉE, p. 434.

LAVALLIÈRE (M. DE), demande à être autorisé à faire des fouilles dans la forêt de Russy, p. 21; — l'administration des forêts l'autorise, p. 24.

LE BERCHE, docteur en l'Université, p. 301.

LE BLANC (Charles), auteur du *Manuel de l'amateur d'estampes*, p. 307.

LE BLANC (Edmond), p. 437, 439.

LEBLOND, marchand d'estampes, p. 306.

LE BOUTELLIER (Hugues), p. 431.

LECLÈRE, p. 441.

LECLERT, p. 529.

Digitized by Google

LECOMTE, ancien recteur de l'Académie d'Orléans, son travail sur les hospices, p. 443.

LE NAIN DE TILLEMONT, p. 354, 501.

LENORMANT (François), annonce de sa mort, p. 112; — allocution de M. le président à cette occasion, p. 113.

LÉON XIII (Le pape), p. 424.

LEOUVILLE (Objets trouvés à), p. 110, 111.

LEPEAU, menuisier à Chantecoq en 1784, p. 44.

LE ROY, p. 533.

LESPINASSE (René DE), p. 543.

LESUEUR (Eustache), peintre, p. 307.

LE TELLIER, p. 307.

LHUILLIER (R. P.), dominicain, p. 275.

LHUILLIER (M.), ancien instituteur, offre au Musée historique une brique provenant de Ninive, p. 275.

LIBLIN, directeur de la *Revue d'Alsace*, p. 431.

LIBRI, auteur du détournement de manuscrits à la bibliothèque d'Orléans, p. 88, 89, 117, 362, 498, 528.

LIBRI CARUCCI, p. 116.

LICINIANUS GRANIUS, p. 499.

LIEU (Abbaye du), p. 190, 479.

LIMBOURG (POL DE), peintre, p. 517, 520.

LINCHAMPS (Ardennes), p. 296.

LION ROUGE (La Maison du), p. 216.

LIPHARD (SAINT-), p. 406.

LIS (Jean DU), p. 103, 104.

LIS (Pierre DU), p. 103.

LISCH (Just), architecte, p. 281, 404, 413, 438.

LISTE des membres de la Société archéologique, p. 261, 272, 387, 393.

LIVRE ROUGE de Sainte-Croix, p. 81.

LIVRE DE RAISON, p. 403.

LIVRES D'HEURES, p. 516.

LOIRE (La), p. 285, 286, 303, 354, 356, 357, 447, 448, 469, 472, 475, 504, 505.

LOIRET (Département du), p. 546.

LOIR-ET-CHER, p. 464, 534.

LOISELEUR (J.), ses articles sur l'ingratitude de Charles VII, p. 89; — sur les larcins de Libri, p. 117, 125; — sur le catalogue des manuscrits de Saint-Benoît, p. 283, 312, 316; — offre sa brochure : *L'Université d'Orléans*, p. 379, — 402, 403, 404, 412, 413, 415, 416, 434, 437, 471; — sa note sur un palimpseste, p. 493, 495, 496.

LORIN DE CHAFFIN, ses dons à la Société, p. 278, 379.

LORRAINE (Le cardinal DE), p. 295, 296, 297.

LORRAINE (La), p. 454, 560.

LORRIS (Hôtel de ville de), p. 543.

LORY (Louis DE), p. 518.

LOTH (A.), p. 492.

LOTTIN, auteur des *Recherches sur Orléans*, p. 28.

LOUIS Ier LE DÉBONNAIRE, p. 358.

LOUIS II, p. 286.

LOUIS VI, p. 502.

LOUIS VII, p. 282, 410, 502.

LOUIS IX, p. 301, 350, 352, 353, 354, 356, 504, 505, 506, 508 à 514.

LOUIS XI, p. 242.

LOUIS XII, p. 242, 413, 528.

LOUIS XIV, p. 301, 303, 307.

LOUIS D'ORLÉANS, p. 411, 424, 522.

LOUNAY, p. 235.

Digitized by Google

LOUR (Eugène), offre à la Société un plan de Beaugency dont il est l'auteur, p. 278, 346, 379.

LOURY, p. 502, 519.

LOUVRE (Musée du), p. 434.

LOUZOUER (Loiret), p. 224, 234, 235, 236.

LOYNES (Famille de), p. 541.

LUCE (Siméon), membre de l'Institut, présenté au titre de membre honoraire, p. 318 ; — est élu, p. 321 ; — remercie la Société, p. 322 ; — auteur de *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 408, 429, 454.

LUND (Université de), p. 493.

LUTÈCE (Voie romaine de), p. 470.

LUYÈRES, p. 502, 507, 508, 511, 512, 513, 514.

LUYNES (Duchesse de), p. 303.

LYCÉE D'ORLÉANS, p. 372.

LYON, p. 235, 295, 491.

LYPHARD (SAINT), patron de l'église de Meung, p. 476, 477, 478.

M

MACAIRE, moine de Saint-Benoît, p. 359.

MACÉ DE VEZINES (Dlle), p. 103.

MACON, p. 239.

MAINE-ET-LOIRE (Mobiles de), p. 453.

MAITRE (M. l'abbé), ses travaux d'intérêt local, p. 24 ; — sa lettre relative à la famille Alleaume ; — son mémoire sur Saint-Péravy-la-Colombe, p. 239, 241, 246, 277, 283, 409, 438.

MAÎTRISES d'Orléans, p. 359.

MALADRERIE de Saint-Lazare, p. 240.

MAMERS, p. 286.

MANASSÈS II, évêque d'Orléans, p. 551.

MANDEMENT de Charles V, p. 520.

Manipulus curatorum, p. 186, 443.

MANS (LE), p. 285.

MANTELLIER, son portrait, p. 280, — 286, 402, 403, 409 ; — sa notice nécrologique, p. 538, 542, 555, 562.

MARCHAND, offre son *Histoire de Gien et ses seigneurs*, p. 328, 379, — 461.

MARCHAND (André), gouverneur d'Orléans, p. 404.

MARCHE (Maison de LA), p. 502, 504, 505.

MARCHE (Comtes de LA), p. 356.

MARGILLE (Eudoxe), directeur du Musée d'Orléans, lit à la Sorbonne une note sur Lavallée, secrétaire général du Musée du Louvre sous le premier empire, p. 434 ; — sa lettre à la *Chronique des Arts* relative à des dons faits au Musée d'Orléans, p. 442.

MARCILLY-EN-VILLETTE, p. 326.

MARCK (Charlotte DE LA), p. 296.

MARCOUSSI, marchand d'estampes, p. 306.

MARIE DE MÉDICIS, p. 244, 277, 280.

MARIE D'ORLÉANS (Princesse), sa statue de Jeanne d'Arc, p. 453.

MARIE STUART, p. 341.

MARIE-THÉRÈSE, p. 301.

MARIETTE (Famille), p. 541.

Digitized by Google

MARIETTE, graveur et marchand d'estampes, p. 306.

MARIN (Arnoul), intendant d'Orléans, p. 302.

MAROLLES (Michel DE), amateur, p. 306.

MAROT (Clément), son épitaphe, p. 373, 374.

MARSEILLAISE (LA), p. 492.

MARSY (M. DE), directeur de la Société française d'archéologie, p. 346, 430.

MARTELLANGE (le P. Étienne), architecte, p. 436 ; — vue des travaux de Sainte-Croix, p. 442, 528.

MARTELLIÈRE, p. 174, 412.

MARTIN (SAINT), statue en bois à Fréville, p. 537.

MARTIN-DE-LA-MINE (Rue SAINT-), p. 28.

MARTIN, p. 285.

MARTIN (Henri), historien, p. 286, 287.

MARTROI (La place du), p. 329, 331.

MASPERO, professeur au collége de France, p. 492.

MASSACRE des clercs à Orléans, p. 501 à 514.

MASSAVA (Mesve), p. 469, 472, 473.

MASSÉNAT, associé correspondant, p. 227.

MASSON (Antoine), graveur, p. 519.

MATHIEU PARIS, chroniqueur, p. 351, 357.

MAULDE (R. DE), lauréat de l'Académie française, p. 242 ; — ses dons à la Société, p. 379, 487, 488, — 492, 527, 528.

MAURIACUS (Campus), p. 529.

MAVES (Loir-et-Cher), p. 303.

MAZARIN (Le cardinal), p. 303, 307, 316.

MÉDAILLES trouvées à Chevilly, Saint-Aignan-des-Gués, Viglain, Isdes, p. 224, 530, 532.

MÉDICIS (Les), p. 351, 352, 353.

MELLEBAUDE (L'abbé), son tombeau, p. 430.

MELLERAY (Eure-et-Loir), p. 490.

MÉMOIRE sur les bronzes de Neuvy-en-Sullias, p. 559.

MÉMOIRE sur les denrées et marchandises d'Orléans, p. 559.

MÉMOIRES adressés pour le concours de 1885, p. 273, 278.

MENARS (Loir-et-Cher), p. 301, 302, 303.

MER (Loir-et-Cher), p. 303.

MERAULT (L'abbé), p. 442.

MERINVILLE (Loiret), p. 229.

MERLET (Lucien), sa note sur les chevaliers de Papeguay, p. 411.

MERY (Dom), p. 291.

MESCHINET DE ROCHEMOND, p. 105.

MESLAUD (Église de), Loir-et-Cher, p. 534.

MESMIN (SAINT-), p. 338.

MESVE, p. 469, 472, 473.

METAIS (L'abbé), curé de Saint-Rimay, p. 411 ; — offre son travail sur les pèlerinages de la Sainte-Larme de Vendôme, p. 412.

MÉTIERS ET CORPORATIONS de la ville de Paris, par R. de Lespinasse, p. 543.

METZ (Ville de), p. 415.

MEULANT, p. 285, 508, 514.

MEUNG-SUR-LOIRE, fouilles dans l'église, p. 406, 476, 477, — 447, 450.

MEZZOFANTE (Le colonel), p. 463.

MICHEL (Edmond), offre sa brochure sur les Audran, p. 221, — adresse la copie d'une inscription campanaire relevée à la

Digitized by Google

Chapelle-du-Noyer, p. 222, 225, 226, 232, 234, 235, 236; — annonce de sa mort et notice nécrologique sur ce savant, par M. Tranchau, président, p. 427, 428, 429, — 535.

MICHELET, p. 454.

MICHELET-FILLEUL, p. 104.

MICHIELI, p. 340.

MICQUEAU (Jean-Louis), professeur à Orléans, auteur d'une *Réponse à Gentien Hervet* et de divers autres ouvrages, p. 295, 296, 297, 298.

MICY, p. 358, 359, 459, 476.

MIGNARD, peintre, p. 307.

MIGNE (Collection), p. 314.

MILSAND, plan d'une bibliothèque départementale, p. 439.

MINGUY, p. 236.

MINIMES d'Orléans (Couvent des), p. 407, 467, 468, 546.

MINISTRE de l'Instruction publique, p. 528, 539.

MIROIR (Le) de saint Augustin (Manuscrit du), p. 238.

MIRON (Famille), p. 540, 541.

MOLIÈRE, p. 413.

MOMMOLENUS (SANCTUS), abbé de Fleury (Reliquaire de), p. 238, — 414.

Monasticon gallicanum de don Germain, p. 225, 230 à 233.

MONNAIES (Découvertes de), à Courbanton, Tournoisie, etc., p. 244, 247, 248, 280, 281, 284 à 287, 308 à 311.

MONSTRUD (DE), p. 339.

MONTABUZARD, p. 547.

MONTAIGLON (A. DE), critique d'art, p. 521.

MONTARGIS (Ville de), p. 234, 236, 462, 506, 510.

MONTAURON (DE), p. 365.

MONTESPAN (Louis-Antoine de Gondrin, marquis de), p. 197.

MONTFAUCON (Gibet de), p. 446.

MONTMORENCY (Connétable de), p. 340.

MONTPIPEAU, p. 447.

MONTRIEUX (Loir-et-Cher), p. 284.

MONTROCHER (Guy de), p. 443.

MONUMENTS du Gâtinais, par Edmond Michel, p. 225, 226, 232.

MOREAU (Frédéric), auteur des *Fouilles de Caranda*, p. 536.

MOREAU, instituteur à Chuelles, adresse copie de l'acte d'inhumation de la mère de Girodet, p. 536, 538, 549, — 541, 549-555, 551.

MOREL FATIO, don à la Société, p. 380.

MOREL, *la Champagne souterraine*, p. 534.

MORIN (Don), sur la seigneurie de Courtemaux, p. 35.

MORINS (Objets appartenant à la tribu des) trouvés à Yèvre-le-Châtel, p. 19, 20.

MORT (La) aux Juifs, p. 37.

MORTEMART (Duchesse de), p. 303.

MOSAÏQUE de Verdes, p. 464.

MOULINS, p. 491, 533.

MOULLIÉ (L'abbé), offre sa brochure sur M. Mérault, p. 442.

MUSÉE BRITANNIQUE, p. 535.

MUSÉE HISTORIQUE d'Orléans, p. 224, 406, 442, 444, 546, 560.

MUSIQUE (La) dans l'Orléanais, p. 358, 359, 360, 361, 528.

MYRMIDONS, p. 421.

MYSTÈRE du siège d'Orléans, p. 282.

MYSTÈRES joués à Orléans et à Saint-Benoît, p. 360.

Digitized by Google

N

NABRUSKA (Société américaine de), p. 439.
NABUCHODONOSOR, p. 420.
NANTES (Congrès de), p. 430.
NANTEUIL (Robert), graveur, p. 307.
NAPLES, p. 540.
NEMOURS, p. 448.
NÉRAC (Conférences de), p. 482.
NÉRIS, p. 528.
NESLE (Hôtel de), p. 521.
NESROCH, p. 275.
NEUSTRIE (La), p. 286, 287.
NEUVE (Rue), p. 246.
NEUVY-EN-SULLIAS (Bronzes antiques trouvés à), p. 474, — 559, 560.
NEVERS (Musée lapidaire de), p. 473.
NICOLAS, abbé de la Cour-Dieu, p. 507.
NIÈVRE (Département de la), p. 472.
NIMOURYS (Bois des), à Marcilly, p. 326.
NINIVE, p. 275.
NIVERNAIS, p. 540.
NOGUET (Pierre), loue en 1750 la recette de la seigneurie de Courtemaux, p. 35.
NOEL de Blois, p. 539.
NORMANDS (Les), p. 286.
NORMANDIE, p. 302, 448, 466.
NOUEL (E.), professeur au lycée de Vendôme, p. 411.
NOURRISSON (La Mère), dite de Jésus, prieure du couvent des Ursulines de Saint-Charles, p. 438, 439.
NOYERS (Rue des), p. 246.
NOZIEUX (Loir-et-Cher), p. 302, 303.

O

OCTAVIUS, p. 498.
OIMPUITS (Découverte à), p. 175.
OINVILLE (Eure-et-Loir), p. 490.
OLIVET, p. 401, 547.
OMONT, p. 124, 498.
ORDONNANCES des rois de France, p. 538.
ORLÉANAIS, p. 31, 32, 33, 236, 447, 448, 456, 502, 505, 510, 511, 512, 513, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526.
ORLÉANAIS (Journal L'), p. 460.
ORLÉANS, p. 273, 274, 275, 276, 277, 284, 285, 286, 289, 295, 301, 319, 320, 321, 322, 323, 326, 337, 340, 341, 343, 347, 349, 352, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 401, 430, 443, 444, 447, 449, 450, 453, 454, 455, 458, 459, 466, 470, 472, 473, 494, 496, 497, 498, 501, 502, 503, 504, 505, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526.
ORLÉANS (Duc D'), p. 459.
ORLÉANS (Administration municipale d'), p. 463, 465.
ORLÉANS (Siège d'), p. 419.
ORME-AU-CHEUX (L'), p. 517, 518.

Digitized by Google

Orme-des-Pendus, p. 552, 553.
Orme de Milisende, p. 552, 553.
Osmont, p. 290.
Outarville, p. 547.
Ouvrages offerts à la Société, p. 135, 252 à 260, 572 à 575.
Ozon (Famille), p. 37, 38.

P

Palais ducal de Bourges, p. 527.
Paléographie de Natalis de Wailly, p. 437.
Paléographie des Classiques latins, p. 499.
Palimpseste, p. 493, 495, 496, 497.
Palustre, p. 185.
Panthéon, p. 434.
Paris, p. 235, 236, 282, 301, 303, 355, 356, 413, 427, 448, 455, 458, 459, 466, 495, 497, 506, 519, 520, 521, 522, 526.
Paris (Louis), p. 282.
Paris (Mathieu), p. 501, 502, 504, 505, 509.
Parisiens, p. 520, 521, 522.
Parisis (Porte), p. 28.
Parlements (Les) de Paris et de France, p. 301, 302.
Parseval (Charles de), p. 190.
Pasteur, p. 430.
Patay (Dr), p. 13; — don à la Société, p. 222; — donne sa démission de membre du concours, p. 279, — 346, 438, 443; — membre de la Commission de la carte archéologique, p. 494.
Patay (La journée de), p. 445.
Patay, p. 449, 450, 453.
Paterne (Saint-), p. 172.
Patron (L'abbé), prononce le panégyrique de Jeanne d'Arc à Domremy, p. 101.
Pavie, p. 173.
Pays messin, p. 302.
Peguin (Jean), p. 518.
Peigné-Delacourt, p. 230.
Peintres des XIVe au XIXe siècles, p. 415.
Pelletier (Le chanoine Victor), remet aux archives des documents pour la bibliographie orléanaise, p. 18, 402.
Pellieux, p. 278.
Penthésilée, p. 421.
Pépinières d'Orléans, p. 490.
Péravy- (Saint-) la-Colombe, p. 528.
Pereira, préfet du Loiret, p. 559.
Perigois, député de l'Indre, offre un volume à la Société, p. 324, 380.
Perot (Francis), associé correspondant, envoie un silex, p. 108, — 175, 176; — sa communication sur la nécropole de Cé (Allier), p. 181; — ses dons à la Société, p. 238, 243, 380, 415; — note sur un envoi de poudres de Moulins à Orléans, p. 490, — 528, 533; — note sur des antiquités trouvées à Isdes, Erceville, Boulay, p. 536, 546-549.
Perpignan, p. 540.
Pertz, p. 495, 498.
Petit-Citeaux (Le), p. 528.
Petite-Dieu (La), p. 343, 344.
Petit-Semonville, bibliothécaire, p. 123.
Peutinger (Carte de), p. 469, 472.

Digitized by Google

PHILIPPE II, p. 340, 350, 455, 502, 503, 551, 552.

PHILIPPE III, p. 446.

PHILIPPE-LE-BEL, p. 352.

PHILIPPE-DE-GRÈVE, chancelier de l'Église de Paris au XIIIe siècle, p. 353.

PHILIPPONET, p. 343.

PIBRAC (Château de), p. 25, 407, 481, 482.

PIBRAC (Comte Anatole DE), notice nécrologique par M. Tranchau, président, p. 405-408; — notice biographique, par M. Boucher de Molandon, p. 457, — 484; — son portrait, p. 435, — 490.

PIBRAC (Famille DE), p. 438, 443, 458, 459, 460, 482.

PICARDIE (Étudiants de la nation de, p. 226, — 410.

PICOT (Georges), membre de l'Institut, préside comme président d'honneur la séance du 9 mars 1883, p. 20; — expose le projet du Comité des travaux historiques, p. 21-22; — offre sa brochure : *Le Dépôt légal*, p. 24; — est élu membre honoraire, p. 45; — éditeur des ordonnances des rois de France à partir de François Ier, p. 437, — 488, 538.

PIE IX (Bref adressé par S. S.) à M. le comte de Pibrac, p. 479, 480.

PIERRE DE LA BROSSE, chambellan de Philippe III, p. 446.

PIERRE-LENTIN (Église SAINT-), p. 29.

PIERRE-LE-PUELLIER (SAINT-), à Bourges, p. 524.

PIERRY (Marne), p. 538.

PILLON (Ernest), p. 402.

PITAN, doyen du Gâtinais, p. 42.

PITHIVIERS (Loiret), p. 343, 347, 536, 539, 551, 552, 553.

PITHIVIERS-LE-VIEIL, p. 20, 438.

PITHOU (Pierre), p. 481.

PLANCHES hors texte : Pot trouvé dans la démolition de la chapelle Saint-Jacques, entre les pages 90 et 91. — Peintures murales du grand cimetière, entre les pages 126 et 127. — Nécropole de Cé, *Furca ærumna*, entre les pages 180 et 181. — Bas-relief de la rue du Poirier, en regard de la page 201. — Plan et coupe d'une cave d'une maison sise rue des Hôtelleries, entre les pages 216 et 217. — La tour du Heaume, d'après le plan censier conservé aux archives du Loiret, entre les pages 332 et 333. — Notation musicale d'une cantilène du XIIIe siècle trouvée par M. Léopold Delisle, entre les pages 356 et 357. — Signes conventionnels pour la carte archéologique du Loiret, entre les pages 562 et 563.

PLANTIN (Musée), à Anvers, p. 535.

PLIQUE (Dr), offre une brochure à la Société, p. 380.

PLOIX (Charles), auteur d'un travail sur les Mythes de Kronos et de Psyché, p. 484.

POINVILLE, p. 502.

POIRIER, instituteur, p. 537.

POITIERS, p. 418, 420, 430; — bataille de Poitiers, p. 451.

POITOU (Cimetières mérovingiens du), p. 543.

POLLUCHE, p. 210.

POLYBIBLION, p. 492.

POMMIER (A.), élu trésorier, p. 543.

POMPÉE, p. 499.

PONS-RENEPONT, p. 460.

PONT-EUXIN, p. 496.

PONT-LEVOY, p. 74.

POPHAM (Jean), p. 446.

PORCHER (M. l'abbé), chanoine honoraire, secrétaire de Mgr La-

Digitized by Google

borde, évêque de Blois, est présenté comme associé correspondant, 346; — est élu, p. 377; — don à la Société, p. 415.

POTHIER (Robert-Joseph), jurisconsulte, p. 222.

POTTIER (M. le chanoine), p. 281.

POULET (Jean), p. 507, 510, 511, 512, 513.

POUSSIN (Nicolas), peintre, p. 307.

POUTIL (Château du), p. 222.

POUY, p. 307.

PRÉFECTURE du Loiret, p. 558.

PRÉFET de Loir-et-Cher, p. 543.

PRÉFET de la Seine, fait don de volumes à la Société, p. 543.

PRELINI (Le chanoine) de Pavie, p. 187, 189.

PRESSIGNY (LE GRAND), p. 546.

PRÉVOST (L'abbé), curé de Germigny-des-Prés, est présenté au titre de membre correspondant, p. 534; — est élu, p. 543.

PRIAM, p. 421.

PROCÉDURE politique du règne de Louis XII, p. 528.

PROGRAMME du Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne et circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique, p. 249 à 252.

PROQUEAU (P.), prêtre, p. 235.

PROUSTEAU (Guillaume), fondateur de la bibliothèque d'Orléans, p. 291, 301.

PUISARD, p. 538.

PUITS funéraire de Genabum, par L. Dumuys, p. 466.

Q

QUENTOVIC, p. 285.

QUESNEL, dessinateur, p. 306.

QUESTIONNAIRE archéologique adressé aux membres, aux curés, aux maires et instituteurs, p. 563-571.

QUEVILLON (Fernand), chef de bataillon, p. 443; — pose sa candidature, p. 539, 540.

QUICHERAT (Jules), p. 193, 423, 448, 451, 466, 467.

R

RABELAIS, p. 548.

RABSACÈS, p. 275.

RADULFUS, professeur, p. 21.

RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), offre sa brochure sur J.-E. Vaslin, p. 380; — membre du jury chargé d'examiner les mémoires présentés au concours de 1885, p. 246.

RAIMBERT (J.-S.), prêtre, p. 222.

RAINCY (DE), notaire au Châtelet de Paris, p. 235.

RAMÉ (Alfred), p. 21, 430.

RAMESTON (Thomas DE), chevalier anglais, p. 448, 449.

RAMOLU, p. 322, 333.

RAMSÈS II, p. 492.

RANKE (L.), p. 492.

RAOUL TORTAIRE, professeur à Saint-Benoît-sur-Loire, p. 21.

RAOULET d'Orléans, p. 520, 527.

RAPPORT du Préfet du Loiret au Conseil général, p. 542.

Digitized by Google

RASTADT (Congrès de), p. 488.

RATOUIS (Paul), communique une lettre de Mgr d'Elbène, évêque d'Orléans, p. 428, 440.

RAUCOURT, p. 296.

RAYMOND DE MARTUIL, p. 36.

RECUEIL des ordonnances des rois de France, p. 22.

REGISTRES paroissiaux d'Orléans, p. 542

Registrum veterius de Philippe-Auguste, p. 551.

REGNAUD, chef des Normands, p. 286.

REIMS (Ville de), p. 235, 295, 296, 297, 419, 453, 492.

RENAUD DE BEAUNE, p. 502.

RENAUDIN (L'abbé), supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Croix, p. 467.

RENIER (Léon), membre de l'Institut, sa mort, p. 323, — 406; —

REVUE D'ALSACE, p. 431.

REVUE CRITIQUE, p. 434.

REVUE DE L'ART CHRÉTIEN, p. 433, 442.

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, p. 434.

REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE, p. 488.

REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES, p. 466.

RICHELET, auteur du Dictionnaire, p. 28.

RICHELIEU (Le cardinal de), p. 302.

RICHOU, *Traité des archives publiques*, p. 324.

RISUS (Le dieu), terre cuite, p. 490.

RIVIÈRE, notaire à Bourges, p. 524.

RIVIÈRE (Edme), recteur de l'Université d'Orléans, p. 300, 301.

RIVIÈRE (Edmond), étudiant en droit en l'Université, sa thèse de docteur, p. 299, — 306.

ROBERT-LE-PIEUX, p. 358, 359.

ROBERT (Ulysse), p. 521.

ROBICHON (Prix), décerné à M. Edmond Michel, p. 428.

ROCHAMBEAU (Marquis de), p. 411.

ROCHE (Bois de la), p. 550.

ROCHEPLATTE (Le comte de), maire d'Orléans, p. 96.

ROCHER (L'abbé), aumônier des prisons, p. 496.

ROCHETERIE (M. DE LA), p. 411, maintenu vice-président.

ROCHEU, arpenteur à Gien au XVIIe siècle, p. 229, 230.

ROHAN (Le cardinal de), p. 306.

ROLLON, duc de Normandie, p. 286.

ROMAINS (Les), p. 464.

ROMAN DE LA ROSE (Le), p. 275.

ROMANIA (La), p. 377.

ROME, p. 358, 362, 371, 417, 418, 419, 420, 423, 437, 459, 496.

ROMÉE (Isabelle), mère de Jeanne d'Arc, p. 103.

ROMORANTIN, p. 539.

ROTH, p. 498.

ROUEN, 410, 416, 454, 455, 474.

ROUGET DE L'ISLE, p. 492.

ROULLIN (A.), p. 235.

ROUSSEAU (Sylvain), p. 276.

ROY (Louis), maître jardinier à Orléans, p. 490.

ROYALE (Rue), p. 331.

ROYE, p. 433.

ROYS (Masure aux), lieu dit, p. 518.

RUBLE (DE), son *Histoire de Jeanne d'Albret*, p. 323, 337, 340.

RUÉS (Les), p. 502.

RUELLE (E.), auteur d'une *Bibliographie des Gaules*, p. 434, 437.

RUET, artiste graveur, p. 528, 542.

Digitized by Google

S

SACRÉ-CŒUR D'ORLÉANS (Couvent du), p. 240.

SAINSOT (L'abbé), élu associé correspondant, remercie la Société, p. 13; — rend compte dans le *Bulletin* d'Eure-et-Loir du tome XIX des *Mémoires* de la Société d'archéologie de l'Orléanais, p. 374.

SAINT-AIGNAN-DES-GUÉS (Découverte archéologique à), p. 529.

SAINT-AVIT (Cartulaire de), p. 360.

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, p. 281, 283, 358, 359, 360, 362, 438, 439, 459, 461, 462, 463, 543.

SAINT-CHARLES (Couvent de), p. 439, 460.

SAINTE-BEUVE, traité de théologie manuscrit, p. 292.

SAINTE-CATHERINE (Église), p. 444.

SAINTE-CHAPELLE de Bourges, p. 523, 524, 525.

SAINTE-CROIX, cathédrale d'Orléans, p. 354, 355, 357, 442, 502, 503, 506, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 528.

SAINTE-CROIX (Ancien cloître), p. 27.

SAINT-DIÉ-SUR-LOIRE, p. 302.

SAINT-ESPRIT (Ordre du), p. 195.

SAINTE-GENEVIÈVE (Bibliothèque), p. 434.

SAINT-GEORGES DE REX (Poitou), découverte d'une tombe), p. 273.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, p. 535.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (Abbaye) p. 236, 315.

SAINT-GUILHEM (Mme de), religieuse, 452.

SAINT-JEAN-LE-BLANC, p. 439.

SAINT-JOSEPH (Œuvre de), p. 545.

SAINT-LOUP, p. 36, 42.

SAINTE-MARIE de Blois (Chapelle), p. 543.

SAINT-MARTIN-DE-LA-MINE (Rue), p. 29.

SAINT-MARTIN-SUR-HOREY, p. 235.

SAINT-MATHURIN (Chemin de), p. 553.

SAINT-MICHEL (Église), p. 29.

SAINT-OMER, p. 492.

SAINT-PAUL, p. 331.

SAINT-PÉRAVY-LA-COLOMBE, p. 239, 241, 246, 283, 409, 549.

SAINT-PÉTERSBOURG, p. 436.

SAINT-PIERRE (Prieuré de), p. 552, 553.

SAINT-PIERRE (Église), p. 331.

SAINT-PIERRE-EMPONT (Église), p. 29, 439.

SAINT-POL DE LÉON (Vie de), p. 528.

SAINT-SAMSON (Tour de), p. 330, 331, 332.

SAINT-SÉBASTIEN, p. 463.

SAINT-SECONDIN (Loir-et-Cher), p. 542.

SAINT-SIGISMOND, p. 447.

SAINT-SIMON (Le duc de), son opinion sur le marquis Charron de Menars, p. 306.

SAINVILLE (Beauce), p. 452.

SALIMBÈNE (Le frère), chroniqueur, p. 352.

SALISBURY, p. 446, 447, 450.

SALLE des thèses, p. 225, 281, 299, 375, 443, 494, 497, 498, 499, 559.

Digitized by Google

SALLUSTE, p. 493, 495, 496.
SANTEAU (Loiret), p. 243, 247, 248.
SANTEUIL, poète, p. 303, 304.
SANXAY, p. 169, 184, 185, 192, 241.
SAOSNE, p. 286.
SARCOPHAGES chrétiens et païens, p. 404, 437, 439.
SARGON, p. 275.
SARRAZAR, p. 275.
SAUMERY (Hôtel), à Blois, 303.
SAUSSAYE (L. DE LA), p. 285.
SCALES (Lord), capitaine anglais, p. 450.
SCANDINAVES (Étudiants), p. 63.
SECRETAIN (Rue), à Bourges, p. 524.
SEDAN, p. 296.
SÉMINAIRE de La Chapelle Saint-Mesmin, p. 436.
SÉMINAIRES d'Orléans, p. 448.
SEMOI (Rue de), p. 28.
SENLIS, p. 562.
SENNACHERIB, p. 275.
SENNELY, p. 412.
SENONAIS (Coutumes du), p. 439.
SENS (Ville de), p. 235, 343, 551.
SENTENCE du bailli de Vouzon, p. 209.
SEPTIER (L'abbé), p. 121, 123, 238, 292, 293, 294.
SÉPULTURES gauloises, p. 407.
SERTORIUS, p. 499.
SERVILIUS ISAURICUS, p. 499.
SESOSTRIS, p. 492.
SEURRAT (Famille), p. 541.
SIGISMOND, empereur, p. 419.
SILEX taillés, p. 546, 547.
SIMON d'Orléans, peintre, p. 520.
SIMON (Gabriel), président du tribunal à Gien, présenté au titre de membre correspondant, p. 239; — est élu, p. 277, 278.
SIPIERRE, gouverneur d'Orléans, sa lettre à Catherine de Médicis, p. 338, 340.
SOCIÉTÉ archéologique du Vendômois, p. 411.
SOCIÉTÉS savantes à la Sorbonne, p. 403, 413, 478, 493.
SOCIÉTÉS savantes d'Orléans, p. 441, 540.
SOCIÉTÉ archéologique de l'Orléanais, p. 466, 473, 480, 501, 557, 558.
SOCIÉTÉS savantes de Paris, p. 539, 544.
SOCIÉTÉ des Antiquaires de France, p. 437, 480.
SOCIÉTÉ de l'Histoire de France, p. 347, 349, 350, 351.
SOCIÉTÉ d'Émulation des Vosges, p. 183.
SOCIÉTÉ Française d'Archéologie, p. 430, 470.
SOCIÉTÉ d'Archéologie Lorraine, p. 411.
SOCIÉTÉ dunoise, p. 282, 318.
SOCIÉTÉ des Amis des Sciences, p. 430.
SOCIÉTÉ des Antiquaires de Picardie, p. 415, 432.
SOCIÉTÉ archéologique de Toulouse, p. 482.
SOCIÉTÉ des Sciences d'Orléans, p. 372, 463, 464, 471, 480, 487.
SOCIÉTÉS correspondantes (Liste des), p. 394-397, 575-580.
SOHIER (Jean), p. 518.
SOISSONS, p. 285.
SOLOGNE, p. 539.
SORBONNE, p. 403, 406, 413, 491, 555; — réunion des sociétés savantes, p. 431, 477, 479.
SOREL (Alexandre), président du tribunal de Compiègne, offre à

Digitized by Google

la Société sa brochure sur *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 442; — est présenté au titre de membre correspondant, p. 443; — est élu, p. 543.

SOUDANT, p. 518.

SOUDAY, p. 411.

STANISLAS (Collège), p. 372.

STEIN (Henri), secrétaire de la Société archéologique et historique du Gâtinais, sa note sur Jean Godefroy, p. 190 — ses communications relatives à la famille de Jeanne d'Arc, p. 239; — est élu membre correspondant, p. 240; — lecture de son travail sur les préparatifs faits à Chartres en 1608 pour l'entrée de Marie de Médicis, p. 244, — 277, 280; est nommé officier d'académie, p. 433; — auteur d'une bibliographie relative à Jeanne d'Arc, p. 488; — ses dons à la Société, p. 535.

STENAY, p. 488.

STEVENSON (J.), p. 446.

STOCKOLM (Académie royale de), p. 416.

SUÈVRES (Loir-et-Cher), p. 303.

SUFFOLK, capitaine anglais, p. 447, 450.

SULLY, p. 529, 533.

SULLY-LA-CHAPELLE, p. 342, 344, 502.

SURIANO, p. 340.

T

TANNERY (Paul), p. 487.

TEMPLIER (Étienne), son livre sur Germain de Ganay, évêque d'Orléans, p. 371.

TERTRE (LE), commune de Courbanton (Loir-et-Cher), découvertes de monnaies, p. 285.

TESTIMONIA S. GREGORII, p. 119.

THELIA, ses dons au Musée historique, p. 546.

THÉODULPHE, évêque d'Orléans, p. 349, 358.

TABLES des mémoires et des bulletins de la Société, p. 537.

TAILLE (DE LA), doyen du chapitre d'Orléans, p. 552.

TAILLEBOIS (Nicolas et Catherine). p. 207.

TALBERT (Adam), p. 508, 514.

TALBOT, général anglais, p. 448, 449, 450.

TAMIZET DE LARROQUE, élu membre honoraire, p. 45, — 223; — ses dons à la Société, p. 224; — lauréat de l'Académie française, p. 242.

THERMES (Le maréchal de), p. 340.

THÈSE DE DROIT (Une), note par M. Tranchau, p. 299, 306.

THEVET (André), p. 411.

THILLIER, élu trésorier, p. 16, 115; — fait don à la Société d'un titre du XVIe siècle, p. 223, 225; — membre du jury chargé d'examiner les travaux du concours de 1885, p. 246; — rend les comptes de l'exercice 1884, p. 276, — 318, 322, 398; — fait connaître la situation financière, p. 410; — membre de la Commission chargée d'examiner les notes laissées par M. de Pibrac, p. 443, 543.

THIVÉ, p. 343.

THOMAS (Mgr), archevêque de Rouen, p. 416.

THOMAS (J.), p. 235.

Digitized by Google

THOU (Le président DE), sa bibliothèque, p. 303, 306.

TISCHBEIN (Les), peintres, p. 428.

TOLÈDE, p. 496, 498.

TOMBES en pierre à Fréville, p. 537.

TOPOGRAPHIE de Paris, p. 527.

TORQUAT (L'abbé de), p. 190, 558.

TOULOUSE, p. 407, 458, 459, 460, 481, 482.

TOUR DU PIN (M. DE LA), est présenté comme membre titulaire non résidant, p. 24; — est élu, p. 48; — offre une brochure à la Société, p. 243; — sa mort, p. 346.

TOUR (La) de ville, p. 444.

TOUR de Jeanne d'Arc à Rouen, p. 474.

TOUR DU HEAUME, p. 322, 329, 332; — son plan : entre les pages 332 et 333.

TOUR-NEUVE (Rue de la), p. 331.

TOURAINE, p. 302, 401.

TOURELLES (Les), bastille, p. 447.

TOURELLES (Fort des), p. 561.

TOURNOISIS, p. 280, 308, 541.

TOURS, p. 285, 286, 435, 452.

TOUVENT (Château de), à Fontenay-sur-Loing, p. 427.

TRAINOU, p. 343, 490, 517, 518, 519, 522, 523, 526, 535.

TRANCHAU, demande la reproduction au *Bulletin* de la médaille commémorative de la salle des thèses, p. 12; — son rapport sur un travail de M. Siméon Luce, p. 13; communique son travail sur la corporation des boulangers orléanais, p. 19; — rend compte des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, p. 46; — lit une note sur une peinture murale du grand cimetière, p. 115; — note insérée, p. 127; — remplace M. G. Vignat à la Commission des publications, p. 115; — propose l'insertion au *Bulletin* d'une note sur le cimetière de Cé, p. 169; — lit un mémoire sur les chevaliers du Saint-Esprit, p. 170, 171, 195; — son rapport sur un travail de M. L. Dumuys, p. 190; — ses adieux aux vieux quartiers d'Orléans, p. 194; — signale la publication du livre de M. Fabre, sur Jeanne d'Arc, p. 224; — lit un rapport sur une note de M. Vignat, relative à une vue de Ferrières, p. 225; — lit un article sur une verrière relative à Jeanne d'Arc, p. 227; — lit une note sur le catalogue des manuscrits de Saint-Benoît, p. 239, 241, 242; — lit deux notices intitulées : *Souvenir des États-Généraux d'Orléans* et une *Thèse de droit soutenue à l'Université*, p. 244; — est nommé vice-secrétaire archiviste, p. 245; — membre du jury pour les travaux présentés au concours de 1885, p. 246, 273; — lit un rapport sur la monographie de St-Péravy-la-Colombe, de l'abbé Maître et sur l'entrée de Marie de Médicis à Chartres, de M. Stein, p. 277; — propose l'impression dans les *Mémoires*, du travail de M. de Molandon sur Jacques d'Arc, p. 279, — est chargé de rédiger un projet de lettre au Ministre de l'instruction publique pour la conservation des monuments historiques, p. 282; — sa note sur un catalogue des manuscrits de Saint-Benoît, p. 288, 294; — sur une thèse de droit au XVIIe siècle, p. 299, 307, 318, 322; — lit un travail de M. Champion sur un manuscrit de musique religieuse daté de 1601, p. 325; — est élu président de la Société, p. 377, 398; — son allocution en prenant le fauteuil de la présidence, p. 399; — sa notice nécrologique sur M. le comte de Pibrac, p. 405-

Digitized by Google

408; — donne la situation des publications en réserve, p. 410, 411, 412; — lit le mémoire de M. Loiseleur : *Les privilèges de l'Université de lois d'Orléans*, p. 413, 414, 415, 416; — délégué à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, p. 414; — fait part de la mort de M. Edmond Michel, p. 417; — lit une notice nécrologique sur cet archéologue, p. 427 — 429, 430, 431; — présente un aperçu de son étude : *Représentations théâtrales au collége d'Orléans*, p. 482; — rend hommage à la mémoire de l'abbé Corblet, p. 432; — rend compte des lectures faites à la Sorbonne, p. 434, 435; — annonce la mort de M. le baron de Koehne, archéologue russe, et signale une notice sur Étienne Martellange, p. 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 457, 458, 487, 490; — lit une note nécrologique sur M. Jourdain, membre de l'Institut, p. 490-491, — 492, 493; — propose la continuation de la carte archéologique du Loiret, p. 493, 494, 527, 528, 533; — fait don de l'ouvrage de M. Morel : *La Champagne souterraine*, p. 534 à 541.

TRÉVOUX, p. 556.

TRIBALLE (La rue), p. 216.

TRIGUÈRES, p. 551.

TRINAY, p. 438, 444.

TRINO (Voy. Traînou), p. 517, 518.

TRINITÉ (La) de Vendôme, p. 411, 412.

TRONC de Boulay, p. 549.

TROUSSEPOIL (Vendée), p. 466, 467.

TROYES (Société académique de), p. 430.

TURENNE (Henri DE), duc de Bouillon, p. 296.

U

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, p. 226, 375, 413, 414, 415, 416, 437, 505.

UNIVERSITÉ DE PARIS, p. 504.

URSULINES D'ORLÉANS, p. 438.

V

VACHER, p. 412.

VALENCIENNE, p. 517.

VALENTINE DE MILAN, p. 424.

VALLÉE (Marie), p. 541.

VALLET DE VIRIVILLE, p. 521.

VALLIÈRE (DE LA), offre sa brochure sur *La Motte Maindray*, p. 172.

VALET, marchand d'estampes, p. 306.

VANDARD (P.), maître fondeur, p. 463.

VANDEBERGUE (Famille), p. 541.

VASSAL (DE), archiviste, auteur d'un dictionnaire du Loiret, p. 533, 558.

VASSÉ (Claude), sculpteur, p. 535.

VATICAN (Le), p. 371, 437.

VATICAN (Bibliothèque du), p. 360, 362, 417, 418, 479, 551.

Digitized by Google

VAUDIN, p. 439.

VELLAUNODUNUM, p. 533.

VENDÉE, p. 466.

VENDÔME, p. 401, 411.

VENDÔMOISES (Épigraphie et iconographie), p. 412.

VENISE, p. 340, 345.

VERDES (Loir-et-Cher), ses ruines romaines, p. 464.

VERDIER DE PENNERY, conseiller général, p. 38.

VERGER (Château du), p. 549.

VERGNAUD ROMAGNESI, donne l'étymologie de Hennequin, p. 27, — 329, 330, 332; — son interprétation d'une inscription de Saint-Benoît-sur-Loire, p. 461, — 463.

VERNINAC (Dom), p. 290, 291.

VERNON (Cimetière celtique de), p. 465, 466.

VÉRONIQUE (Rue de la), p. 28.

VEZINES (Jean DE), p. 103.

VIATRE (SAINT-), Loir-et-Cher, p. 321, 328.

VIÉ (L'abbé), auteur du panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé en mai 1886, p. 436.

VIERZON, p. 548; — chemin de fer de Vierzon, p. 470.

VIGLAIN, p. 529.

VIGNAT (Eugène), est présenté au titre de membre non résidant, p. 273; — est élu, p. 278; remercie de son élection, p. 279; — une médaille hors concours lui est décernée pour son ouvrage : *Les Lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont Carmel*, p. 319; — don à la Société, p. 380; — lit un mémoire sur une clochette des morts, p. 432; — lettre au sujet de sa cloche des morts, p. 437.

VIGNAT (Gaston), titulaire résidant, dépose un croquis de pierre tombale, p. 54; — sa note sur le plan de l'abbaye de Ferrières, p. 229, 233; — membre du jury chargé d'examiner les travaux du concours de 1885, p. 246, 273, — 360; — communique une copie de l'épitaphe de Clément Marot et un quatrain sur Théodore de Bèze, p. 373, 374; — élu membre de la Commission des publications, p. 377, 398; — délégué à la Sorbonne, p. 412, 414; — propose l'insertion du mémoire de M. Baguenault de Puchesse sur l'*Expédition des Allemands en France en 1575*, p. 414; — lit une note sur un débris d'inscription romaine trouvée à Orléans, p. 430; — propose l'insertion au *Bulletin* du travail de M. Doinel, p. 431; — présente une note à la Sorbonne, p. 434; — membre de la Commission chargée d'inventorier les manuscrits de la Société, p. 435; — auteur d'une notice sur le F. Martellange, jésuite architecte, p. 436, — 439; — don à la Société, p. 442; — membre de la Commission chargée de l'examen des notes laissées par M. de Pibrac, p. 443; — membre de la Commission de la carte archéologique du Loiret, p. 491; — offre la photographie d'un dessin de Martellange, p. 528, — 544.

VILLARET (Mlle DE), auteur du livre : *Les Antiquités de Saint-Paul*, p. 172-174; — une médaille lui est décernée pour son livre sur les Antiquités de Saint-Paul, p. 320; — remercie pour la médaille qui lui a été décernée hors concours, p. 322; — auteur de recherches sur l'ancien chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, p. 508, 509.

VILLARS (Le maréchal DE), p. 488, 489.

Digitized by Google

VILLEMAIN, p. 116.
VILLENEUVE-LE-ROI, p. 322, 335.
VILLENEUVE (Loir-et-Cher), p. 284.
VILLEPION, p. 492.
VILLEROY (Nicolas de Neufville, marquis de), p. 196, 225.
VILLOISEAU, p. 506, 510.
VINCENNES, p. 446.
VINCENT (Faubourg SAINT-), à Orléans, p. 470.
VINEUIL (DE), p. 415.
VIOLLET-LEDUC, p. 218, 481.
VISITANDINES de Montargis, p. 234, 236.
VIVIAN (Mathieu), imprimeur orléanais, p. 443.
VOISINS (Abbaye de), p. 407, 478, 479, 502.
VOLTAIRE, p. 305.
VOSGES (Les), p. 239.
VOSGES (Société d'émulation des), p. 183.
VOUZON (Le bailli de), p. 209 à 213.

W

WAGNER (William), de Philadelphie, envoie des silex taillés d'Amérique, p. 225.
WALLON, auteur de la *Vie de Jeanne d'Arc*, p. 454.
WALTER (Épopée de), p. 435.
WAVRIN (Jean DE), chroniqueur, p. 448.
WEYEN (L. Hermann), graveur d'une thèse, p. 306, 307.
WILBOIS (DE), commandant de gendarmerie à Orléans, commence un compte rendu des travaux publiés en langue russe par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, p. 492.

Y

YÈVRE-LE-CHATEL, objets trouvés en 1865, p. 19, — 552.
YONNE, p. 439.
YSSOUDUN, p. 524.
YVES ARPIN, p. 508, 514.

FIN DE LA TABLE DU TOME VIII DES BULLETINS.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

ÉMILE EGGER

Digitized by Google

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

d'après un Cliché de Liebert

Digitized by Google

NOTICE

SUR

ÉMILE EGGER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

SA VIE ET SES TRAVAUX

PAR

Anatole BAILLY

PROFESSEUR AU LYCÉE D'ORLÉANS

MEMBRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE PARIS

Lecture faite le 27 novembre 1885
dans une séance de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,
en présence des trois Sociétés savantes d'Orléans.

ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉMILE EGGER

SA VIE ET SES TRAVAUX

MESSIEURS [1],

POUR parler du professeur, de l'académicien, du savant illustre que la France vient de perdre, je n'ai aucun titre, et, succédant aux témoins autorisés (2) qui ont raconté déjà cette belle vie, je me

(1) La présente Notice a été lue, le 27 novembre 1885, dans une séance de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à laquelle M. Egger appartenait comme membre honoraire. Les membres des deux autres sociétés savantes d'Orléans (la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, et l'Académie de Sainte-Croix), dont M. Egger faisait également partie, les autorités universitaires et les professeurs du lycée, avaient été conviés et ont assisté à cette lecture. La séance était présidée par M. Gustave Baguenault de Puchesse, docteur ès lettres, ancien élève et ami de M. Egger, et Président de la Société archéologique. La famille de M. Egger était représentée par le second fils de l'illustre helléniste, M. Max Egger, professeur au collège Stanislas.

(2) Voyez, vers la fin de cette Notice, la liste des discours prononcés aux obsèques de M. Egger.

Digitized by Google

hâte d'invoquer ma seule excuse : c'est d'avoir été jadis, à l'École normale, un de ceux auxquels M. Egger a ouvert la voie, qu'il a conseillés et soutenus plus tard dans des travaux auxquels il n'a pas dédaigné de s'associer, un de ceux surtout qui ont connu son bon cœur et joui de son amitié. Ai-je besoin de dire que je ne prétends pas à retracer en détail une existence si remplie, ni à porter un jugement sur tant de travaux dans des directions si diverses? Le simple exposé de ce qu'a fait, tenté ou conseillé M. Egger suffira sans doute à intéresser le lecteur, et je m'assure qu'après avoir pénétré dans son intimité, ceux qui ne connaissent en lui que l'homme public conviendront que l'homme privé n'est pas moins digne de respect, et qu'une telle vie mérite d'être offerte en exemple.

Pour nous d'ailleurs, orléanais, M. Egger est presque un compatriote. Son père était originaire d'Orléans, qu'une partie de sa famille habite encore. Lui-même y vint plusieurs fois dans sa jeunesse et y contracta des relations qu'il ne cessa d'entretenir, qu'il étendit même par la suite. Enfin membre de nos trois sociétés savantes, il s'honorait de ce lien nouveau qui le rattachait plus étroitement encore à la ville paternelle. Je n'ai pas à rappeler qu'en 1864 la Société archéologique, sur la proposition et grâce aux libéralités, devenues maintenant perpétuelles, d'un de ses membres (1), décida la création d'un concours quinquennal à la suite duquel seraient décernées des récompenses. C'est M. Egger

(1) M. Boucher de Molandon, membre et à plusieurs reprises Président de la Société archéologique, membre et ancien Président de l'Académie de Sainte-Croix, bien connu par ses dons généreux à la Société archéologique.

Digitized by Google

qui vint présider la séance solennelle où furent proclamés, en 1869, le 8 mai (notre date sainte, la date commémorative de notre Jeanne d'Arc), les résultats du premier de ces concours. Bien que ce souvenir date de seize ans, plus d'un parmi nous se rappelle l'allocution charmante où M. Egger loua le zèle de ceux qu'il appelait ses confrères pour l'étude des inscriptions, des chartes, de tous les documents authentiques, étude facile dans une cité où les collections renommées ne sont pas rares (1) et où de généreuses donations ont fait de notre dépôt public un des plus riches musées provinciaux (2). Nous l'avons revu deux fois depuis : en 1875, encore le 8 mai; il nous parla d'antiquités, comme toujours, nous adjurant de recueillir avec un soin pieux nos vieux mots orléanais, ces débris d'un passé qui se survit dans les noms de nos rues ou de nos églises, et dans le parler de nos campagnes. « Un peu orléanais par ma naissance (et j'aime à m'en faire honneur), nous disait-il, je ne parcours pas ce pays sans y relever dans la bouche du peuple quelques-uns de ces mots qu'on regrette de voir tomber d'usage parmi les gens du monde poli (3). »

(1) Il suffira de citer celles de M. l'abbé Desnoyers, vicaire général, membre de nos trois sociétés savantes, plusieurs fois Président de la Société archéologique (voy. la note suivante), et les collections de livres, de monnaies et de médailles de M. Louis Jarry, membre de nos trois sociétés savantes.

(2) M. l'abbé Desnoyers a fait don à notre ville, en 1868, d'une collection de livres aujourd'hui déposée à la Bibliothèque publique, et, plus tard, d'une collection d'objets d'art maintenant exposée dans les salles du Musée historique.

(3) E. Egger, *Tradition et Réformes*, p. 222. Les deux autres allocutions, du 8 mai 1869 et du 8 mai 1880, ont été également recueillies

Digitized by Google

Comment furent accueillis ses conseils, donnés avec tant d'esprit et de bonne grâce, je n'ai pas à vous en faire souvenir. Une dernière fois il a reparu parmi nous, en 1880, le 8 mai toujours. L'âge était venu ; avec l'âge les infirmités, hélas ! nous le retrouvions aveugle ! et avec les infirmités bien des chagrins. Il nous parla encore, toujours avec la même bonne grâce, mais plus sérieuse, presque grave, oserais-je dire avec un accent de tristesse ? Il nous félicita de notre culte constant pour les antiquités, souhaitant que l'étude n'en fût jamais séparée de celle des lettres proprement dites. Nous aurions dû le revoir cette année à notre dernier concours. Pour la première fois, et malgré d'instantes et affectueuses sollicitations, nous avons été privés de sa présence. La Société du moins sait ce qu'elle doit à l'homme éminent qui comptait dans son sein plus d'un ami personnel, et qui lui a donné tant de marques d'affection : elle recueillera son souvenir, n'oubliant pas que, si ce Musée dont je parlais tout à l'heure conserve son image (1), c'est à nous, qui l'avons entendu jadis et applaudi, de garder vivants au fond de nos cœurs sa spirituelle et cordiale parole, non moins que les enseignements précieux de sa vie.

Émile Egger, ainsi désigné sur l'acte de l'état-civil, et prénommé Auguste-Émile sur l'acte de baptême (2),

in extenso par M. Egger dans le même ouvrage, p. 208 et suiv. et p. 225 et suiv.

(1) Le musée d'Orléans possède le buste de M. Egger par M. Cougny, de Versailles.

(2) Quelques-uns de ses premiers ouvrages, par exemple le *Latini sermonis vetustioris Reliquiæ selectæ* (février 1843), l'*Epigraphices græcæ Specimina selecta* (1844), portent comme nom d'auteur A. E. Egger. De bonne heure, M. Egger prit l'habitude de ne signer

Digitized by Google

naquit à Paris, le 18 juillet 1813, d'une famille devenue française, mais originaire de Carinthie en Autriche (1). Son arrière-grand-père, maître tailleur à Strassburg, petite localité aujourd'hui de 2,000 âmes environ, à 30 kilomètres nord de Klagenfurt, avait eu au moins (2 quatre enfants : un fils, Maximilien Egger, vraisemblablement l'aîné de la famille, né vers 1746, qui vint s'établir en France vers 1764, et trois filles qui se marièrent dans leur pays, et dont la descendance existe encore, disséminée à Vienne, à Gratz, à Tropau et à Klagenfurt. Comme dans beaucoup de familles nombreuses, la fortune de ces quatre enfants a été bien diverse. Tandis que les deux sœurs cadettes se mariaient à des maîtres tailleurs, l'aînée épousait en 1775 un docteur en médecine nommé Vest, que l'empereur Joseph II anoblit en 1782, et dont un fils, le docteur Lorenz Otto von Vest, fut lui-même un médecin renommé. En 1875 il restait de la descendance de cette aînée un grand nombre de petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants, dont cinq mineurs sous la tutelle d'un capitaine autrichien, leur parent, qui avait fait la campagne du Mexique

que de son prénom d'Émile, le seul sous lequel il soit en général connu.

(1) Les renseignements qui concernent les origines de M. Egger sont empruntés à des papiers de famille, en particulier à des notes de la main de M. Egger, et que Mme Egger a bien voulu me communiquer.

(2) Une lettre de Marie-Anne de Vest, sœur de Maximilien, à sa belle-sœur, Marguerite Bellanger (13 janvier 1805), parle de deux autres frères d'ailleurs inconnus. Les dates qui suivent semblent résulter de renseignements fournis par la même lettre. M. Egger, dans ses notes biographiques, dit simplement, et sans doute d'après des souvenirs vagues, que son grand-père « vint s'établir vers 1770 en France ».

Digitized by Google

avec l'infortuné Maximilien. La seconde fille eut quatre enfants, dont un devint prélat (abbé mitré) des Bénédictins de Saint-Paul à Klagenfurt. La troisième n'a pas laissé de postérité connue. Quant au fils émigré, c'est à Orléans qu'il était venu se fixer, d'abord comme ouvrier, puis comme maître tailleur. Après la mort d'une première femme, il s'y remaria le 25 janvier 1774 avec une Orléanaise, Marguerite Bellanger. De ce mariage, qui fut célébré à l'église Saint-Pierre-Ensentelée (1), naquirent six enfants, quatre filles et deux fils.

Le père, très estimé, et qui était un homme d'ordre et de sens, autant qu'on peut l'induire de sa correspondance, avait un bon atelier, rue d'Illiers, au n° 121 d'alors (2), dans la maison portant aujourd'hui le n° 14 et où demeure notre confrère M. Chouppe. C'est là que sont nés les six enfants. Mme Chouppe, qui habitait la maison contiguë (n° 16 d'aujourd'hui), avait connu particulièrement la famille Egger, et, lorsque plus tard les membres de cette famille se dispersèrent, elle conserva des relations avec eux, surtout avec le père et une des tantes de M. Egger. Maximilien mourut en 1804, laissant aux siens une modeste aisance. De ses six enfants, trois au moins se trouvent représentés encore aujourd'hui, l'aînée par une fille, septuagénaire et aveugle, à Versailles; une autre par une fille aussi, octogénaire et depuis peu paralytique, à Orléans, et dont les descendants sont également orléanais; un troisième en-

(1) Proprement : « Saint-Pierre en sente lée » (*in semita lata*).

(2) Cette indication résulte d'une lettre adressée de Paris, le 15 nivôse an XIII (5 janvier 1805), par Jean de Vest, fils aîné de Marie-Anne de Vest, à sa tante Marguerite Bellanger, veuve de Maximilien Egger.

Digitized by Google

fant, le second par ordre de primogéniture (1), était un fils, Gaston-Maximilien, né le 14 août 1779, baptisé à la même église Saint-Pierre-Ensentelée, et qui fut le père du célèbre helléniste. Gaston-Maximilien fut placé dans un collège d'Orléans, où il commença des classes que la Révolution interrompit; mais il garda toujours le goût de l'étude sans pouvoir presque jamais s'y livrer librement. Soustrait au service militaire, grâce aux sacrifices que son père s'imposa pour le faire remplacer, il alla en 1797 se fixer à Paris, où il épousa, le 1er octobre 1802, Anne-Victurnienne Decors, et où il ne tarda pas à s'établir comme tapissier. De son mariage il eut, lui aussi, six enfants, trois garçons et trois filles. Quatre moururent jeunes. Seuls, Émile et sa sœur, Anne-Ida, plus âgée de quatre ans et demi (elle était née le 30 décembre 1808), devaient survivre à leur père. Ce père était un homme remarquablement doué; dessinateur habile et d'un goût délicat pour les travaux de sa profession, il a laissé, paraît-il, des modèles charmants de meubles et de tentures; par surcroît, d'un esprit inventif, et, selon l'expression de M. Egger, de « quelque génie pour la mécanique » (2). Des notes autographes de son fils assurent qu'il avait apporté certains perfectionnements à

(1) Dans ses notes autobiographiques, datées de 1854, M. Egger a écrit : « Mon grand-père eut plusieurs enfants, dont mon père était l'aîné. » Soit oubli, soit méprise sur les dates de naissance, ce renseignement est inexact, à moins qu'on n'entende « le fils aîné ». D'un tableau généalogique dressé avec un grand soin par Mme Egger sur des indications envoyées d'Autriche, en 1875, par un ami de la famille, il résulte que le premier enfant fut une fille née en 1776, et qui mourut en 1842; Gaston-Maximilien, né en 1779, fut le second.

(2) *Le papier dans l'antiquité et dans les temps modernes*, par

Digitized by Google

des appareils orthopédiques; il s'occupait aussi de la direction des ballons; surtout il avait imaginé un système pour la construction des tentes mobiles qui fut admis à l'Exposition des produits de l'industrie en 1827. Les jours de congé, le fils allait assister le père sous la tente-modèle exposée dans la cour du Louvre (1). Parfois même, suppléant l'inventeur absent, il expliquait au public le mécanisme de l'appareil. On voit qu'il fit jeune son apprentissage de professeur. Ce souvenir a dû se représenter souvent à son esprit, lorsque, plus tard, nous menant de l'École normale à ce même Louvre pour nous faire admirer quelque statue ou déchiffrer quelque inscription récemment acquise, il se voyait suivi dans les salles par les visiteurs qui se joignaient à notre petit groupe. En 1830, nouvelle invention : il s'agit d'un moteur à vent d'un mécanisme ingénieux et simple, au dire du fils, qui en a conservé les dessins et l'explication manuscrite. Malheureusement, et comme tant d'inventeurs, notre compatriote poussait le désintéressement jusqu'à l'imprudence : il n'avait pas pris de brevet pour ses appareils d'orthopédie; pour son moteur à vent, il contracta avec un capitaliste des engagements qui ne lui furent pas avantageux. Même dans la direction de son commerce, universellement aimé et estimé de ses confrères aussi bien que de sa clientèle, il semble avoir apporté, comme l'a écrit son fils, avec une probité sévère, une médiocre

E. Egger, Paris, 1866 (page 44). Dans ses notes autobiographiques M. Egger a écrit de même : « Avec une vive prédilection pour la mécanique et la physique, où il apportait un véritable génie d'inventeur, etc. »

(1) Elle a été déposée avec les dessins et les notes explicatives au Conservatoire des arts et métiers.

Digitized by Google

aptitude. Plus qu'à demi ruiné, en 1815, par le départ d'un grand fonctionnaire de l'Empire auquel il avait fourni un ameublement somptueux qui ne fut pas payé, il avait beau donner tout le jour aux soins de sa profession, et le soir, à dix ou onze heures, c'est son fils qui l'atteste, « reprendre le crayon, la plume et le compas pour tracer des plans, faire des calculs et mettre au net les projets dont sa tête était sans cesse occupée », il n'avançait pas. Sa santé s'épuisait dans cette lutte continue. L'excès de travail, la déception que lui causa le succès insuffisant de son système de tentes dont les dépenses furent à peine couvertes, enfin le chagrin de ses démêlés au sujet du moteur à vent, déterminèrent une maladie longue et douloureuse qui l'emporta à l'âge de cinquante ans, le 30 avril 1830. Cette période d'épreuves avait laissé dans l'esprit du fils, devenu jeune homme, une impression pénible qui ne s'effaça jamais. « C'est un des plus tristes souvenirs de ma vie, a-t-il écrit dans ses notes, mais un des plus nobles aussi ; car je ne songe pas sans quelque orgueil à cette généreuse confiance de l'inventeur (1), » qui croyait assurer l'honneur de son nom et l'indépendance de sa famille.

Le père mort laissait dans la gêne sa veuve et les deux seuls enfants survivants, la fille, alors âgée de vingt-deux ans, et son frère, qui en avait dix-sept à peine. Avant tout il fallait pourvoir aux nécessités de la vie. La fille avait appris la peinture, et si l'on se reporte aux temps éloignés où nous placent ces événements de famille, et qu'on se rappelle en quel discrédit était alors dans certaines classes la profession d'artiste, on sera frappé que les parents aient songé pour leur fille

(1) Notes autobiographiques.

Digitized by Google

à lui réserver ce moyen d'assurer son avenir; mais le goût de l'étude, des arts, des lettres fut toujours en honneur dans cette famille dont le chef, on l'a vu, n'était assurément pas un esprit vulgaire. Quoi qu'il en soit, la jeune artiste se mit courageusement à l'œuvre. Elle avait reçu les leçons du célèbre Redouté. Entre plusieurs de ses tableaux, M. Chouppe possède encore le premier qu'elle ait peint dans l'atelier du maître, une simple rose. Elle était d'ailleurs réputée comme l'une de ses meilleures élèves. Un témoignage du temps (1), que confirment les souvenirs de familles orléanaises qui l'ont connue, nous apprend qu'elle avait du goût et du talent, et que ses productions furent souvent remarquées aux expositions annuelles du Louvre : à ceux qui ont fréquenté plus tard la maison de M. Egger, où se voient encore plusieurs tableaux de sa sœur, ces marques d'estime paraîtront sans doute justifiées. Tout en produisant, elle donnait des leçons de peinture dans des pensions de jeunes filles, dans des familles riches; elle en donna à Mme Villemain : elle contribua ainsi, par le produit de ses leçons et la vente de tableaux de fleurs, à introduire quelques

(1) A l'occasion d'une pièce de vers intitulée : *Les cinq petits tableaux de ma chambre*, et qui commence ainsi :

Trois clochettes d'Ida, bouquet délicieux,
Toujours plein de fraicheur, que la rosée inonde;
Un beau myosotis, fleur de l'âme et des yeux,

l'auteur, Charles Auguste Chopin, dont il sera question plus loin dans cette Notice, ajoute en note : « *Volubilis*, peint par Mlle Ida Egger, jeune talent enlevé à la peinture par une mort prématurée, et dont les productions ont été souvent remarquées au Louvre. » Le *Myosotis* du dernier vers était un *Bouquet d'après Redouté*. (*Au coin du feu*. Paris, imprimerie Crapelet, janvier 1844, p. 95.)

Digitized by Google

ressources dans la maison. M. Egger ajoute qu'elle était un modèle de grâce et de vertu, et nous verrons qu'en effet elle fut la plus tendre des sœurs et la plus dévouée.

Quant au fils, il avait sans doute montré tout enfant de la bonne volonté et d'heureuses dispositions pour l'étude; car il aimait à raconter qu'un vieil ami de sa famille, parlant de lui (il avait alors sept ans), disait à ses parents : « Voilà un petit gaillard qu'il faut faire travailler ; il sera un jour pair de France. » — « Depuis ce temps, ajoutait gaiement M. Egger, trois Chambres de pairs ont passé sous le pont, et je n'ai fait partie d'aucun de ces naufrages. » Le vieil ami s'était-il à ce point trompé ? Il y a des pairies de plus d'une sorte, et celle de la république des lettres n'a jamais été la moins enviée, ni peut-être la moins enviable; elle ne passe pas, dans tous les cas, pour la plus accessible. Ce qui est sûr, c'est que le conseil fut suivi : les parents hésitaient à y faire honneur; mais l'enfant avait une tante, Anne-Élisabeth, née à Orléans en 1789, qui mourut à Paris en 1849, et qui aimait l'étude comme presque tous les membres de sa famille. Elle était alors directrice d'études dans la pension très florissante de Mme Place, rue de Vaugirard. C'était une personne excellente, aimée et vénérée de ses élèves, et que sa bonté avait fait surnommer « Maman Egger » : j'en ai recueilli le témoignage jusqu'à Orléans dans la famille Gombault et près de nos confrères, MM. Tranchau et Chouppe. Sur ses instances, l'enfant fut placé au collège Saint-Louis, dont il suivit les cours comme externe depuis 1823 ; il y fut bientôt renommé comme l'un des meilleurs élèves. De 1823 à 1830, en effet, ses succès ne se démentent pas, constants et ré-

Digitized by Google

guliers plutôt que brillants. Les palmarès mentionnent son nom dans toutes les facultés, en histoire et en mathématiques comme en latin et en français, mais, ce qui est remarquable, pas plus en grec que dans le reste : un 2e accessit de version grecque en cinquième, un 5e en quatrième, un 1er en troisième, un 3e en rhétorique : voilà pour le grec la part du futur helléniste. Sa faculté de prédilection paraît avoir été les vers latins : il y obtient le 6e accessit en quatrième, le 2e en seconde, le 1er prix en rhétorique, et, dans ces deux dernières classes, c'est surtout pour les vers latins qu'il est envoyé au Concours général où il remporte, en seconde, un 3e accessit, en rhétorique un 8e avec un 1er accessit de version latine (1). Trente ans plus tard, le souvenir de ses solides études n'était pas effacé, et, lorsque se fonda, en 1860, l'Association des anciens élèves de Saint-Louis, c'est à M. Egger que ses camarades de 1823 à 1830 vinrent offrir la présidence de l'œuvre.

A la mort de son père, le jeune Émile achevait sa rhétorique. N'était-ce pas une imprudence, quand la famille était dans la gêne, et l'avenir incertain, de continuer des études ? Ne valait-il pas mieux que le jeune homme fît son apprentissage dans quelque atelier pour attendre l'âge de succéder à son père ? Sans aller au devant de cette résolution extrême, le pauvre collégien, par respect pour le nom et la profession paternels, se résignait. Heureusement une parente qu'il faut nommer (car elle a bien mérité de la science par la résolution qu'elle inspira), Mme Duverdy, remontra que l'écolier était

(1) Le principal lauréat de la classe était M. Ernest Havet, qui préludait par les plus brillants succès de collège à sa belle carrière de savant et d'écrivain, et qui resta l'ami de M. Egger.

Digitized by Google

d'apparence débile, peu propre à des travaux manuels, qu'il faisait honneur à ses études, que l'exemple du père n'était pas d'ailleurs tellement encourageant (1). Bref, il fut décidé que les études seraient poursuivies. Du moins le courageux rhétoricien voulut-il ne pas être à charge aux siens, et doué déjà de cette force de volonté dont il devait donner tant de preuves dans sa carrière, il s'arrangea, tout en faisant sa philosophie comme externe au collège Henri IV, pour avoir quelques élèves en répétition.

Vers la fin de 1831, ses études étaient terminées et le jeune philosophe reçu bachelier (1er août). Il avait dix-huit ans. L'École Normale s'offrait naturellement à la juste ambition d'un tel humaniste. Mais se faire admettre à l'École, c'était s'interdire ou à peu près les répétitions fructueuses qui assuraient pour une part le bien-être de sa famille. Il y renonça. L'École y perdait un élève qui lui eût fait honneur : elle devait se dédommager huit ans après en l'appelant dans son sein comme maître, et vingt-huit autres années plus tard en accueillant à son tour comme élève son fils aîné. Au reste, l'indépendance qu'il avait dû se réserver ne fit pas tort à ses succès. Tout en perfectionnant ses études littéraires, il suivit une année encore divers cours de sciences, celui de mathématiques élémentaires, où il obtint deux accessits, au collège Henri IV, et, à la Faculté des sciences, les cours de Thénard, de Dulong et de Pouillet. Parlant aux élèves du lycée Louis-le-Grand à la distribu-

(1) Mme Duverdy possédait, rue d'Enfer, à la hauteur de la place Médicis actuelle, une maison où avaient demeuré deux universitaires, V. Cousin et Lefébure de Fourcy, et professait un grand respect pour la science et les savants.

Digitized by Google

tion des prix de 1876, il rappelait avec gratitude le souvenir « du bon Despretz (1) » et des maîtres éminents qui l'avaient initié à l'étude des sciences expérimentales. On verra plus loin que cet apprentissage scientifique ne fut pas perdu. Pour le moment, pressé par d'autres devoirs, il continua de rechercher des leçons. Sa réputation de lauréat et son grade de bachelier lui ouvrirent successivement les portes de deux établissements, l'institution Vauthier, située au n° 37 de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève sur l'emplacement de l'ancien collège de la Marche, où il donna des répétitions de grec et de latin, d'octobre 1831 à juin 1836, et l'institution Michelot, rue de Vaugirard, où il enseigna le français à partir de 1834 (2). En même temps, il aborda les examens et les concours d'ordre littéraire. Toute cette série d'épreuves, qui effraient à bon droit les plus courageux et dont chacune exige d'ordinaire une longue préparation, il la parcourut en trois années : bachelier à dix-huit ans (1er août 1831), il était licencié à dix-neuf (27 juillet 1832), docteur à vingt (27 juillet 1833), agrégé à vingt et un (12 septem-

(1) *Tradition et Réformes*, p. 97.

(2) Par suite de renseignements forcément hâtifs et qui n'avaient pu être vérifiés à temps, il a été dit au lendemain de la mort de M. Egger qu'il avait donné des leçons dans les deux institutions Barbet (il faut dire Vauthier) et Michelot tout en faisant sa philosophie. Les carnets de recettes et de dépenses que M. Egger tenait à jour dès cette époque, et dont j'ai des extraits sous les yeux, font foi que les relations avec l'institution Vauthier datent seulement d'octobre 1831 (M. Vauthier délivra même, en 1836, un certificat en règle constatant la durée du séjour de M. Egger comme répétiteur dans sa maison), et, avec l'institution Michelot, de 1834. Au reste, je ne sais si la législation universitaire d'alors aurait permis à des chefs d'institution d'avoir comme répétiteur un maître non bachelier.

Digitized by Google

bre 1834). A la licence comme à l'agrégation, il fut reçu le premier. Au concours d'agrégation, sa pièce de vers latins charma le président, M. Villemain. Le sujet était un *Songe d'Ennius*. Le vieux poète racontait qu'Homère lui était apparu, l'exhortant à laisser de côté les imitations grecques et à chanter dans un poème d'inspiration nationale les rudes combats des Romains et la gloire de Rome. Pour faire parler son héros, le candidat avait eu l'idée d'emprunter à Ennius lui-même quelques-uns de ses archaïsmes : sa pièce avait ainsi par endroits comme une saveur de vieux latin. M. Villemain fut ravi de l'originalité de cet essai, où l'érudition ne faisait tort ni à la noblesse des idées ni à l'ampleur de l'imagination, et l'on verra plus loin qu'il conçut le projet d'utiliser pour le bien des études latines le précoce savoir du nouvel agrégé. Les épreuves orales du même concours avaient offert au candidat une autre occasion de faire apprécier sa science : interrogé par M. Villemain sur le Collège des Augustales, à peine défini par les historiens latins, mais mieux connu depuis la découverte, alors récente, d'inscriptions nombreuses, le candidat avait montré une telle connaissance de la question que le président, surpris et presque déconcerté par l'étonnante érudition de son justiciable, crut devoir mentionner cet incident dans son rapport.

Pour l'examen du doctorat, qu'il subit, contrairement aux habitudes universitaires, avant l'agrégation, M. Egger avait choisi comme sujet de thèse française une *Étude sur l'éducation, et particulièrement sur l'éducation littéraire chez les Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'aux guerres de Marius et de Sylla*. La thèse latine avait pour titre : *De Archytæ*

Digitized by Google

tarentini, pythagorici, vita, operibus et philosophia disquisitio. Ces deux opuscules étaient de courtes dissertations comme toutes les thèses d'alors, l'une de 46 pages in-8°, l'autre de 67. A l'inverse de l'usage qui a prévalu, la thèse latine est la plus développée. C'est à cet examen que M. Victor Le Clerc ouvrit la séance par ces mots qui causèrent quelque émoi, paraît-il, dans l'auditoire : « Enfin, Monsieur, voilà des thèses qui nous apprennent quelque chose. » — « Sans doute, remarque M. Egger (1), il regrettait un peu de s'être montré trop facile dans quelques-uns des précédents doctorats. » Une autre particularité signala cette soutenance : ce fut la dernière fois que deux candidats subirent l'épreuve le même jour. Celui qui succéda à M. Egger devant le célèbre tapis vert de la Sorbonne fut M. Lafaye (2), l'auteur du *Dictionnaire des synonymes français,* et qui enseigna la philosophie dans notre collège royal de 1833 à 1837 (3). M. Le Clerc, jugeant que la nécessité d'argumenter en un même jour sur quatre thèses se conciliait difficilement avec une discussion approfondie, décida qu'il n'y aurait plus de soutenance dans une même journée

(1) *Tradition et Réformes*, p. 338.

(2) De son vrai nom Lafaist (P.-B.), ainsi appelé dans les palmarès du collège, et désigné sous les deux noms dans le *Catalogue général de la librairie.*

(3) Sous le provisorat de M. Lecomte, dont il suffit de citer le nom, et dont un des gendres, notre confrère M. Tranchau, est lui-même devenu plus tard proviseur du lycée. On n'apprendra pas non plus sans intérêt, à Orléans, que le successeur de M. Lafaye fut, de 1837 à 1839, M. Francisque Bouillier, ancien Inspecteur général de l'Instruction publique, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Digitized by Google

que pour un candidat. Cette simple innovation n'a pas été sans influence sur le développement qu'ont pris dans la suite les thèses de doctorat.

Docteur et agrégé, le jeune professeur pouvait maintenant prétendre aux plus hautes chaires de collège. M. Villemain, qui avait conçu pour son justiciable de l'agrégation une grande estime, lui proposa la rhétorique de Rouen. Mais le débutant souhaitait ardemment ne pas quitter Paris, où le retenaient d'impérieux devoirs de famille, et où ses brillants succès lui donnaient quelque droit de prétendre. Le ministre eut égard à son désir en l'appelant (12 novembre 1834) aux fonctions modestes et peu lucratives d'agrégé suppléant au collège Saint-Louis pour les classes de lettres. Les premiers mois furent pénibles. A vingt et un ans, diriger d'emblée une classe nombreuse d'élèves qui ne sont plus des enfants n'est pas chose facile : tous ceux qui ont l'expérience de l'enseignement l'ont plus ou moins éprouvé. M. Egger eut besoin de toute son habileté autant que de son énergie naturelle. Il réussit, « mais non, dit-il lui-même, sans laisser derrière lui un souvenir de ses premiers échecs qui gêna fort son avancement » (1). Ce n'est que trois ans et demi après (15 mai 1838) qu'il fut chargé de la rhétorique supplémentaire (sorte de cours préparatoire au baccalauréat ès lettres pour les élèves destinés aux écoles spéciales) et des conférences de rhétorique au collège Henri IV. Le 25 septembre de la même année on lui confiait, avec avancement, la deuxième division de seconde au même collège, et l'année suivante il devenait agrégé divisionnaire au collège Charlemagne. Parmi les élèves qui ont passé par sa

(1) Notes autobiographiques.

Digitized by Google

classe dans ce dernier établissement, il se souvenait particulièrement de M. Geffroy, devenu son collègue en Sorbonne, et membre de l'Académie des sciences morales et politiques, qui racontait naguère que l'exemple de ce maître, déjà renommé à l'âge où la plupart entrent dans la carrière, avait décidé de sa propre vocation.

Avec le traitement d'agrégé, la position conquise n'assurait pas plus de 1,900 fr., auxquels s'ajoutait heureusement le produit de leçons particulières. Même avec cet appoint, les ressources étaient médiocres. Un trait à noter, c'est que néanmoins le jeune professeur prélevait régulièrement sur son gain quelques petites sommes pour des achats de livres. J'ai sous les yeux un extrait de ses carnets de dépenses tenus à jour, dès ce moment, avec cet esprit d'ordre dont il ne devait jamais perdre l'habitude : dès 1831, l'année de son baccalauréat, il se procure un *Dictionnaire français-grec*, une *Géographie de Letronne*, un *Suétone*, un *Sophocle*, une *Cyropédie*, un *Térence*, d'autres ouvrages encore. Ces acquisitions continuent en 1832; elles deviennent plus importantes en 1833, l'année de son doctorat. Sur le conseil de M. Le Clerc il achète un *Forcellini*. Ce sont les commencements de cette bibliothèque qui deviendra peu à peu si riche, et dont il sera si justement fier plus tard. Sans doute, parmi ceux qui liront ces lignes, il y aura peu d'universitaires licenciés ou docteurs de 1840 à 1876, à qui elles ne rappellent quelque prêt, fait par le maître, et toujours régulièrement inscrit par lui sur le registre où il notait les sorties et les rentrées des volumes qu'il communiquait si libéralement.

Au moins l'avenir était-il assuré. Le jeune agrégé

Digitized by Google

pouvait attendre un avancement certain; mais surtout sa mère et sa sœur étaient désormais, et, pour une large part, grâce à lui, à l'abri du besoin. Il semble qu'après tant d'épreuves, ces années autour de 1835 aient été pour la famille comme une courte période d'apaisement. L'intérieur se ressent de l'aisance que consolide le travail de tous, de la joie que causent les succès du frère et de la sœur, et que troublent seulement des inquiétudes naissantes pour la santé de la jeune fille. Quelques amis viennent y causer d'art et de littérature. C'est le temps des Lamartine, des Hugo, des Musset. Comme tant d'autres, alors, on s'essaie timidement à les imiter : de cette période sont datées la plupart des petites pièces de vers que signe l'un des familiers de la maison, Charles-Auguste Chopin, avocat, futur bienfaiteur de M. Egger, et qui ont été réunies, en 1844, sous le titre : *Au coin du feu* (1). Dans quelques-unes se lit le nom d'Ida Egger; d'autres sont dédiées à deux jeunes hommes qui devaient rester les amis de la famille, M. Auguste Robert, auteur lui aussi de quelques opuscules poétiques (2), et un Orléanais, M. Médéric Fontaine, seul survivant aujourd'hui de ce petit cénacle. A cinquante années de distance, on se représente les joies discrètes de ces réunions intimes, et l'impression revit d'un intérieur où les vulgarités de la vie sont parfois oubliées pour les pures jouissances de l'esprit.

La période scolaire terminée, le laborieux professeur

(1) Voyez les notes des pages 10, 28, etc.

(2) *Le Connétable de Bourbon*, drame en cinq actes, en vers, honoré d'un prix de l'Académie française (épuisé); *Louis XI en belle humeur*, Paris, Ollendorf, 1879; etc.

Digitized by Google

employait ses vacances à donner des leçons dans de riches familles, trop heureuses d'avoir pour leurs fils un répétiteur d'un tel mérite, et que son âge rapprochait naturellement des jeunes gens qu'on lui confiait. C'est ainsi qu'en 1837 il accompagna, dans un voyage de vacances à Dunkerque, la famille Cochin, dont le chef, Denys Cochin, le célèbre fondateur des Salles d'asile, lui avait demandé son assistance pour ses deux fils : l'un d'eux était Augustin Cochin, qui devint membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et préfet de Seine-et-Oise en 1871, et qui ne cessa d'entretenir avec son ancien maître des relations affectueuses. De même encore et à deux reprises (du moins les notes personnelles de M. Egger portent deux fois cette mention), nous le retrouvons à Orléans, où nous pouvons recueillir sur son caractère et ses goûts des renseignements précieux. Il y vint, en effet, passer les vacances de 1833 et de 1836 au château du Buisson, sur la commune de Mézières (Loiret), appartenant à la famille Gombault. M. Gombault père, banquier à Paris, avait connu Gaston-Maximilien Egger, qu'il employait comme tapissier ; il s'était intéressé aux succès du jeune Émile, devenu si rapidement un des professeurs renommés des collèges parisiens. Son fils, M. Charles Gombault, ne crut mieux faire que de remettre, pendant les vacances, à ce maître éprouvé la direction des études de son propre fils. Lui-même était d'ailleurs instruit, membre d'une de nos sociétés savantes orléanaises (1), où je l'ai rencontré dans sa vieillesse, et possesseur

(1) La Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. La *Table générale des matières contenues dans les Bulletins, Annales et Mémoires* de la Société mentionne diverses études de M. Gombault

Digitized by Google

d'une bibliothèque composée avec goût et d'une très belle collection d'estampes. Dans cette maison Émile Egger se fit aimer de tous pour son obligeance et sa conversation aimable, autant qu'estimer pour ses goûts studieux et sa passion pour la lecture. Lui-même avait gardé de ce temps lointain et des bontés du galant homme qui l'accueillait le meilleur souvenir. Il s'en montra toujours reconnaissant, s'intéressant à son tour aux succès de tous les membres de cette famille, et conservant avec eux des relations amicales (1). Chaque fois qu'il venait parmi nous, il n'oubliait jamais d'aller revoir ses anciens hôtes, soit à Orléans, soit dans leur nouvelle propriété de Villecante, sur la commune de Dry (Loiret). M. Gombault, de son côté, ne manquait guère, aux séances académiques où je le voyais fréquemment, de me demander des nouvelles d' « Émile », dont la brillante fortune l'avait réjoui sans le surprendre.

Au moins une fois, la sœur accompagna le frère dans un de ces voyages de vacances. Elle s'établit quelques jours dans une petite campagne que possédait la famille Chouppe, à Saint-Pryvé, près Orléans, et, en retour de l'hospitalité qui lui était offerte, elle y peignit un petit tableau de fleurs que notre confrère a conservé. Le jeune Émile venait de temps à autre dans la maison, et parfois s'essayait, lui aussi, à dessiner :

sur l'*Acclimatation des plantes exotiques* (p. 35), sur le *Robina Acacia viscosa et hispida* (p. 52). La Notice nécrologique que lui a consacrée l'ancien président de la Société, M. de Sainte-Marie, a été insérée au tome XV, p. 125, des *Mémoires de la Société* (6 juin 1873).

(1) On sait que les plus proches descendants ou représentants de cette famille à Orléans sont aujourd'hui, outre Mme Albert Gombault, veuve de l'ancien élève de M. Egger, et ses fils, M. et Mme de Montmarin, gendre et fille de M. Charles Gombault, et leurs enfants.

Digitized by Google

M. Chouppe a gardé le souvenir d'une tête d'Énée que son ami esquissa sans la finir. On voit que, même dans le choix de ses modèles, il n'était pas infidèle à l'antiquité grecque. Il s'en tirait d'ailleurs avec un médiocre succès, et la conversation du savant, racontant les aventures de son héros, était plus intéressante, paraît-il, que son ébauche d'artiste. M. Egger n'avait pas oublié non plus ces vieilles relations. Au voyage qu'il fit parmi nous, pour le mariage du regretté Albert Dumont, auquel il servait de témoin, il me demanda de le conduire chez Mme Chouppe, alors presque nonagénaire et aveugle. Il éprouvait une joie filiale à la pensée de revoir la maison où avaient vécu ses grands-parents et où son père était né. Il charma la pauvre aveugle en lui rappelant quelques noms amis d'autrefois, et, comme elle le questionnait sur les devoirs de sa profession, il trouva le moyen de l'égayer en lui racontant diverses anecdotes sur quelques examens légendaires du baccalauréat.

Bien que pourvu de tous ses grades, notre professeur ne se croyait pas tenu, pour cela, de se reposer. Dès ce temps, il avait de la science et des devoirs d'un maître l'opinion que nous l'entendrons bien souvent exprimer : c'est qu'il faut apprendre pour savoir, et non pour emmagasiner, en vue d'un examen, un fonds de connaissances sur lequel on vivra ensuite. Pour cette science de commande, vieillie presque aussitôt qu'acquise, il avait une sorte d'aversion. Se tenir au courant du perpétuel *devenir* de toutes les questions, même de celles qui semblent résolues, lui a toujours paru la première obligation d'un professeur. Aussi, quel souci d'informations ! quel soin pour se renseigner ! Lectures continuelles, la plume à la main ; visites aux biblio-

Digitized by Google

thèques et aux collections; acquisition, dans la mesure où le lui permettaient ses ressources à l'origine si modiques, de livres et de revues; choix des nouvelles publications savantes que, plus tard, les grands libraires étrangers de Paris lui envoyaient chaque mois et où il faisait son tri, il ne négligeait rien. Jusqu'à la fin de sa vie il a conservé incessant ce besoin d'être informé. Il n'y a guère plus d'un an qu'ayant rencontré dans un texte des *Géorgiques,* proposé au concours d'agrégation, un certain *vere suo* (1), simple au premier abord, mais qu'à la réflexion on ne sait trop comment entendre, je lui en parlai, comme il m'arrivait souvent. Rien ne l'intéressait comme cette sorte de difficultés. A quelques-uns de ses anciens élèves il ne craignait pas, lui, le maître par excellence, de demander des consultations de ce genre, et il aimait qu'on lui en demandât. Il s'y attachait avec la ténacité d'un esprit exigeant qui veut avoir raison de l'énigme, et c'était une jouissance de le voir mettre en jeu, avec sa vaste science, sa pénétration d'esprit et son étonnante mémoire. Il était bien rare que de cette lutte avec un texte difficile ne jaillît pas quelque lumière inattendue. Ma question piqua sa curiosité. Le lendemain il me donnait une solution à laquelle n'avait songé aucun commentateur. Cela même ne lui suffit pas : il écrivit à M. Reinhold Dezeimeris, de Bordeaux, correspondant de l'Institut, qui a commenté avec une autorité particulière certains passages des *Géorgiques* (2), et qui à son tour envoya une réponse d'une nouveauté imprévue.

(1) *Géorgiques*, IV, 22.

(2) Dans ses *Corrections et remarques sur le texte de divers auteurs*, Bordeaux, 1883.

Digitized by Google

Si tel il était à soixante et onze ans, on peut se figurer ce qu'il devait être à vingt-cinq. En fait, les années qui s'écoulent de 1834 à 1840, où commencera pour lui un rôle nouveau, paraissent avoir été par le jeune maître singulièrement mises à profit. De quelque côté qu'on se tourne, vers la Sorbonne, le Collège de France, les journaux universitaires, les revues savantes, on retrouve sa trace. Son temps se partage entre le soin de sa classe, les leçons particulières qu'il n'avait pas le droit de négliger, l'assiduité aux grands cours publics, la fréquentation d'une *Société des Méthodes d'enseignement,* présidée par M. de Lasteyrie, dont il devint lui-même un des administrateurs (11 janvier 1837), et où il raconte plaisamment qu'en peu d'années on avait inscrit quatre-vingts méthodes nouvelles pour l'enseignement de la lecture (1), enfin le séjour presque quotidien dans les bibliothèques. On le voit auditeur attentif de Letronne, d'Eugène Burnouf, de Fauriel, de Victor Le Clerc, suivant leurs cours en prenant des notes, rédigeant leurs leçons, si bien que plusieurs nous sont aujourd'hui connues uniquement par les comptes-rendus qu'il en a faits. Justement, M. Dubois, futur directeur de l'École normale et Conseiller de l'Université, venait de lui ouvrir l'accès au *Journal général de l'Instruction publique.* Il en profita pour y publier, dans une série de douze articles, le résumé des mémorables leçons de Fauriel sur l'épopée homérique (2). Les grands travaux d'érudition trouvaient en lui un critique toujours prêt à

(1) *Tradition et Réformes*, p. 310 et suiv.

(2) Ce compte-rendu a été résumé par M. Talbot, professeur au lycée Condorcet, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 14e année, 1880.

Digitized by Google

en faire apprécier l'intérêt. C'est lui, par exemple, qui rendit compte dans le même journal du classique mémoire de M. Le Clerc sur les *Journaux chez les Romains* et sur les *Annales des Pontifes ;* du traité de Dureau de la Malle sur l'*Économie politique des Romains,* de la *Nouvelle méthode latine,* publiée par J. L. Burnouf, des *Oracles Sibyllins,* édités par Alexandre. De la variété même de ces sujets on peut induire combien son savoir était déjà étendu, combien souple devait être son talent d'écrivain.

Mais de tous les cours deux surtout l'attiraient, ceux de Hase et de Boissonade. Hase faisait à l'École des langues orientales vivantes, depuis 1819, un cours de grec moderne, auquel il avait adjoint plus tard des notions de paléographie grecque ; il était réputé pour sa science de grammairien et d'épigraphiste. Boissonade, titulaire de la chaire de littérature grecque à la Faculté des lettres, avait succédé le 28 décembre 1812 à l'helléniste Larcher. Mais nommé par surcroît en 1828 professeur au Collège de France, en remplacement de Gail, il s'était fait suppléer à la Sorbonne par Guigniaut (1828-1830), puis par J. David, fils du grand peintre, qui conserva cette suppléance jusqu'en 1840. En 1833, Boissonade professait donc seulement au Collège de France ; on vantait son érudition et la finesse de sa critique philologique et littéraire. A ce moment (1833) il achevait la publication de ses *Anecdota.* C'est à ces deux maîtres, d'un savoir égal, mais d'aptitudes diverses, que s'attacha notre agrégé. Tous deux contribuèrent surtout à le former. « A l'un, dit M. Bréal (1), il dut son pen-

(1) Article nécrologique sur M. Egger, dans le journal *Le Temps* (numéro du 6 septembre 1885).

Digitized by Google

chant pour la grammaire, la paléographie, l'archéologie, les inscriptions ; l'autre lui inspira l'amour de la langue grecque, de la poésie grecque. » Ajoutons qu'ils n'eurent pas seulement une influence certaine sur le développement de son esprit ; c'est encore auprès d'eux, surtout auprès de Boissonade, que se décida pour une grande part la destinée de M. Egger. C'est en écoutant son illustre maître qu'il se prépara à recueillir sa suppléance ; c'est autour de sa chaire qu'il rencontra une élite de jeunes hommes avec lesquels il se lia d'une vive amitié, et qu'il retrouva ou qui vinrent le rejoindre plus tard à l'Institut : Laboulaye, de Longpérier, Berger de Xivrey, surtout Brunet de Presle, qui fut dans la suite l'un de ses amis préférés, enfin l'excellent Dehèque dont il allait devenir peu d'années après le fils d'adoption.

Tout en recevant ces enseignements précieux, le studieux professeur travaillait pour son compte. C'est dans cette période de sa vie que se place la publication des trois premiers ouvrages qui attirèrent sur lui l'attention des érudits : l'édition du traité attribué à Longin, et auquel il ajouta un appendice inédit (1837) ; la même année, l'édition du livre de Varron *De lingua latina ;* en 1838, celle des fragments de Verrius Flaccus, avec le fragment de S. Pompeius Festus. Le choix de ces textes semblait indiquer la voie où M. Egger allait s'engager : deux grammairiens et un des rhéteurs qui ont le mieux interprété l'art de la composition, quels écrivains pouvaient mieux convenir aux débuts du savant, grammairien lui-même, qui devait être en même temps un des maîtres de la critique littéraire ? En 1837 l'Académie des inscriptions ayant mis au concours pour 1839 un *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste,* M. Egger résolut de concourir.

Digitized by Google

Après avoir réuni et classé tous les matériaux de son travail, il se disposait à le rédiger et déjà même avait commencé cette rédaction, lorsqu'il tomba et se cassa le coude du bras droit (1). Le terme fixé pour le concours approchait; tout le labeur de deux années de recherches et de méditations allait être perdu : sa sœur prit la plume et écrivit sous sa dictée le célèbre mémoire qui obtint le prix (2). Il le publia en 1844 avec une épigraphe empruntée à Sénèque : *Per multa impedimenta eluctatus*, allusion tout à la fois au regrettable accident qui avait failli l'empêcher de concourir, et au malheur de famille dont je vais bientôt parler.

L'administration voulut récompenser le jeune lauréat : M. Cousin, alors ministre, l'appela (27 août 1839) à l'École normale, comme chargé de la conférence de grammaire, et peu après (7 septembre) au jury d'agrégation de grammaire, présidé par l'Inspecteur général J. L. Burnouf. Une démarche délicate de M. Rinn, alors maître de conférences à l'École, qui n'avait cependant aucune relation personnelle avec M. Egger, avait fait décider la première de ces deux nominations.

Tant de succès furent attristés par un deuil. Le 22 janvier 1840 M. Egger perdit sa sœur, cette compagne des mauvais jours, qui l'avait aidé à relever la fortune de la famille, et qui eut au moins la consolation d'entrevoir pour son frère tout un avenir de sécurité et

(1) Notes autobiographiques.

(2) On sait que ce mémoire contient une remarquable étude du *Monument d'Ancyre*. Sur ce texte célèbre, dont la première copie exacte est due à M. Georges Perrot, ancien professeur de rhétorique à notre lycée (1860), aujourd'hui membre de l'Académie des inscriptions et directeur de l'École normale supérieure, voyez l'*Exploration archéologique de la Galatie*, etc. Paris, Didot, 1862-1872.

Digitized by Google

d'honneurs. Elle s'éteignit doucement à l'âge de trente-deux ans, minée par la consomption (1). En apprenant

(1) Cette mort inspira au poète Auguste Chopin, l'ami de la famille, dont j'ai déjà parlé, les deux pièces de vers suivantes :

Sur la mort de Mlle Ida E***

Sonnet dédié à sa mère.

Une femme au front pâle, à la joue amaigrie,
Du chevet de son lit contemplait tristement
Dans une urne fêlée, où l'onde était tarie,
Une rose penchant son front languissamment,

Quand du sein de la fleur vers son âme attendrie
Une voix, s'exhalant comme un gémissement :
« Jeune femme, pitié pour la rose flétrie !...
« Pour la rose qui va mourir dans un moment !...

« Ton art peut lui donner une nouvelle vie...
« Ah ! pour voir à la mort son image ravie,
« Peintre que j'aime... adieu !... Je reviendrai demain ! »

Et tu semblas sourire, et de ta faible main
Tu cherchas ton pinceau... Mais la rose infidèle
S'effeuilla tout à coup... et tu mourus comme elle !

1840.

Saison d'hiver.

A feu Ida *** et Élisa ***, mes sœurs en poésie.

Au printemps, quand tout rit, ciel d'azur, bois, champs verts,
Dans les champs et les bois errant à l'aventure,
Silencieusement je t'admire, ô nature !
Sans songer à chanter ta beauté dans mes vers.

Mais plus tard, quand revient la saison des hivers,
Que les champs et les bois ont perdu leur verdure,
Les oiseaux leurs chansons, les sources leur murmure,
Et qu'un morne silence attriste tes déserts,

C'est alors que les voix dans ma lyre cachées
S'éveillent pour pleurer les feuilles desséchées,
Les oiseaux envolés, le printemps qui n'est plus...

Alors que je vous chante, ô mes pauvres sœurs mortes,
Frêles rameaux brisés de secousses trop fortes,
Mais que ma foi rattache à l'arbre des élus !

Novembre 1840.

Digitized by Google

cette mort, M. Villemain, qui savait toutes les marques de dévouement dont le frère était redevable à la sœur, lui rappela une belle page de Fourier sur la collaboration de miss Herschell aux magnifiques travaux de son frère, le grand astronome. « A part l'importance de ces travaux mêmes et l'illustration d'Herschell, écrivait à ce propos M. Egger, il n'y a rien que de vrai dans la comparaison. L'heureux souvenir de M. Villemain me toucha jusqu'aux larmes, et je ne le rappelle pas sans une nouvelle émotion. »

Quelques mois après (5 septembre), Émile Egger était nommé suppléant dans la chaire de seconde au collège Saint-Louis. Une ambition bien naturelle le poussait vers l'enseignement des Facultés, pour lequel il se sentait mûr malgré son jeune âge. Peu auparavant (24 mars) une ordonnance royale, rendue sur le rapport de M. Cousin, venait justement d'instituer pour le recrutement des professeurs de Facultés une agrégation nouvelle. Les épreuves de ce concours étaient destinées à mettre en relief, outre le savoir des candidats qui devaient être docteurs, leur méthode de discussion et leur talent de parole. M. Egger se fit inscrire. Le concours de 1840 est demeuré célèbre; les contemporains en ont gardé le souvenir comme du « plus remarquable peut-être qui ait été » (1). Les juges étaient (2) : Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres, président; Alexandre, Inspecteur général de l'Université; Fauriel, professeur de littérature étrangère à la Faculté des

(1) M. Vacherot. (Notice sur M. Berger, dans le *Mémorial de l'Association des anciens élèves de l'École normale*, p. 293.)

(2) Les renseignements qui suivent sur ce concours sont empruntés au *Bulletin universitaire*, organe alors officiel des actes du Ministère de l'instruction publique, t. IX, année 1840, nouvelle série.

Digitized by Google

lettres ; Patin, professeur de poésie latine à la même Faculté ; Ampère, professeur de littérature française au Collège de France. Huit docteurs ès lettres se présentaient, parmi eux quelques-uns des maîtres les plus en renom de ce temps, Berger, Demogeot, Ozanam. Par de tels adversaires les premières places ne pouvaient qu'être chaudement disputées. Le concours s'ouvrit le 16 septembre. Après quinze jours d'une lutte publique, dont le bruit attira dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne une foule extraordinaire de professeurs et de lettrés, le jury rendit son jugement le 2 octobre : Ozanam était reçu premier ; Egger, second ; Berger, qui, paraît-il, ne l'avait cédé à aucun de ses adversaires dans les deux épreuves de l'explication et de l'argumentation, fléchit dans la leçon et fut classé troisième. Voici comment le président appréciait dans son Rapport au ministre les résultats du concours : « Trois concurrents, disait-il, ont paru prendre dès l'abord dans ces diverses épreuves une supériorité qui leur a été quelquefois disputée vivement, mais qu'ils ont cependant presque toujours conservée.

« M. Ozanam, déjà connu comme ses deux rivaux, dont les noms suivent, par les plus honorables épreuves devant notre Faculté, a semblé au jury mériter le premier rang, moins par ses connaissances classiques, fort étendues sans doute, mais égales peut-être chez d'autres, que par sa manière large et ferme de concevoir un auteur ou un sujet, par la grandeur de ses commentaires et de ses plans, par ses vues hardies et justes, et par un langage qui, alliant l'originalité à la raison et l'imagination à la gravité, paraît éminemment convenir au professorat public. Seul des candidats, il a fait preuve d'une étude grammaticale et littéraire des quatre langues

Digitized by Google

étrangères indiquées au programme, l'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

« M. Egger, qu'un prix remporté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et des services distingués dans les collèges de Paris avaient signalé de plus près à notre attention, est avant tout un philologue très savant et très habile; mais la rapidité de sa pensée, la vivacité de sa parole, et l'immense avantage qu'il a obtenu dans la composition française qui a fait partie de ce concours, prouvent qu'il est appelé à joindre au mérite de savoir beaucoup le talent d'être écouté.

« M. Berger, esprit plus calme et plus froid, aussi incapable de commettre une faute de goût que de se tromper dans l'interprétation d'un texte difficile, porte à un degré singulier la netteté et la précision du langage; on ne peut appliquer aux lettres avec plus d'art et d'élégance la rigueur des études philosophiques.

« Vous me permettrez, Monsieur le Ministre, de vous rappeler que ces trois concurrents, qui ont si dignement inauguré une institution nouvelle et mérité de vous être proposés unanimement pour le titre d'agrégés de notre Faculté des lettres de Paris, avaient conquis leur diplôme de docteur devant le tribunal sévère de cette Faculté même, dans ces longues et graves séances de doctorat dont vous connaissez et dont vous avez souvent partagé les travaux.

« S'il était possible d'accorder le même titre à un quatrième concurrent, qui, dans un concours moins fort, aurait pu être le premier, à M. Demogeot, professeur instruit, d'une élocution ingénieuse et ornée, qui a très bien expliqué l'italien et l'anglais, ce serait peut-être le dédommager avec justice des efforts qu'il a dû faire

Digitized by Google

pour combattre, sans trop d'inégalité, contre des rivaux si redoutables (1). »

Ce que le rapport ne pouvait pas dire, c'est que M. Egger avait fait preuve dans ce concours d'une générosité vraiment chevaleresque, et pour ceux qui n'ont pas connu l'homme ce trait suffirait à le faire apprécier. Les épreuves étaient déjà fort avancées, et de l'aveu du public, comme sans doute dans l'opinion des juges, le seul concurrent qui pût disputer la première place à M. Egger était Ozanam. Celui-ci tire au sort le sujet de la leçon qu'il devait faire le lendemain, après vingt-quatre heures de préparation. Le président donne lecture du billet : *Histoire des Scholiastes grecs et latins.* Ici je laisse la parole à Ozanam lui-même. « Ceci, écrivait-il à un ami, semblait une méchanceté du sort, et l'on savait si bien que je n'étais nullement au courant de ces spécialités philologiques que la lecture du billet fut accueillie par un rire général de malice... Je me croyais perdu, et, bien qu'un de mes rivaux, M. Egger, avec beaucoup de générosité, m'eût fait passer d'excellents livres, cependant après une nuit de veilles et une journée d'angoisses, j'arrivai plus mort que vif au moment de prendre la parole. Bref, votre ami parla sur les Scholiastes pendant sept quarts d'heure avec une assurance, une liberté, dont il s'étonnait lui-même ; il parvint à intéresser, à émouvoir même, à captiver non pas seulement ses juges, mais l'auditoire, et se retira avec tous les honneurs de la guerre, ayant mis les rieurs de son côté (2). » — « Heureux M. Ozanam ! écrivait à ce propos un journaliste contemporain (3); plus heureux M. Eg-

(1) *Bulletin universitaire*, t. IX, année 1840, nouvelle série.
(2) *Lettres d'Ozanam* (lettre du 14 octobre 1840), t. I, p. 304.
(3) *Écho de l'Instruction publique* (n° du 18 octobre 1840).

Digitized by Google

ger ! puisqu'il a montré une admirable générosité dans des circonstances où l'on a souvent à déplorer les effets d'une jalouse et basse rivalité. »

En revanche, et le rapport ne pouvait rien en dire davantage, M. Egger avait failli subir un désagrément dont tout autre que lui se fût trouvé déconcerté, mais qu'avec son extraordinaire possession de lui-même il sut tourner à son profit. Il venait de commencer sa leçon, qui devait durer, comme celle d'Ozanam, une heure et demie, et il parlait déjà depuis dix minutes, lorsque à d'imperceptibles indices il croit s'apercevoir qu'il ne s'empare pas de l'esprit de ses juges. Il avait préparé une leçon savante et méthodique, remplie de faits, touffue d'érudition ; sa parole en demeurait comme alourdie, et il sentait qu'elle ne prenait pas son essor habituel. Il s'arrête alors, se recueille quelques instants ; par un effort presque incroyable de concentration d'esprit, il change de fond en comble le plan de son exposition, abandonne ses notes, et reprenant la parole la garde une heure et demie durant, charmant ses juges et l'auditoire.

On aura sans doute remarqué le passage du rapport où M. Le Clerc signale « l'immense avantage » que M. Egger a obtenu dans la composition française. Le sujet était : *De l'autorité qu'on doit accorder dans le jugement des faits et des caractères au témoignage des Oraisons funèbres de Bossuet.* M. Egger avait conservé une copie de sa composition, qui reste intéressante, même à un demi-siècle de distance et après tant de travaux critiques sur le génie et les œuvres de Bossuet.

Agrégé des Facultés, M. Egger avait franchi tous les degrés de la hiérarchie des concours. Il ne lui restait plus qu'à recueillir le fruit de tant d'efforts. Déjà, en 1838,

Digitized by Google

Fauriel, qui lui témoignait une grande estime, lui avait proposé de le faire agréer comme suppléant dans sa chaire de littérature étrangère. Mais M. Egger, se défiant de sa connaissance insuffisante des langues et des littératures modernes, et préférant d'ailleurs se consacrer aux lettres anciennes qui l'attiraient, déclina l'honneur d'une succession qu'il jugeait périlleuse (1). Quelques mois après le concours d'agrégation, la récompense s'offrit enfin : Boissonade ayant proposé au jeune helléniste sa suppléance en Sorbonne, celui-ci accepta avec reconnaissance. Le 29 octobre, il recevait l'investiture ministérielle. Il avait vingt-sept ans. C'est à cet âge, où souvent on cherche encore sa voie, qu'Émile Egger prenait pied comme professeur dans cette Sorbonne qu'il ne devait plus quitter et dont il n'allait pas tarder à devenir l'une des forces.

Il y retrouvait comme doyen l'homme savant et bon qui venait de l'apprécier, et qui ne cessa de lui témoigner une affection presque paternelle. En même temps il entretenait avec un autre personnage, alors ministre de l'instruction publique, et qui a fait grande figure dans cet âge d'or de l'Université, M. Villemain, des relations singulièrement honorables à la fois pour le débutant et pour celui qui se faisait son protecteur. M. Villemain avait conservé le meilleur souvenir du jeune agrégé de 1834, devenu si rapidement l'une des espérances du haut enseignement public. En 1842 (6 août), il le désigna pour siéger à son tour au jury de cette même agrégation des lettres, et, se rappelant la pièce de vers latins qu'il avait remarquée, il proposa à l'ancien candidat devenu maître l'idée d'un livre que

(1) Notes autobiographiques.

Digitized by Google

M. Egger composa sous le titre de *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ*, et qui fut alors une nouveauté originale (février 1843). Pour beaucoup de lettrés qui ne connaissaient guère de la langue et de la littérature latine que les grands classiques, ce choix de textes archaïques fut comme la révélation d'une littérature inconnue. En tête du livre, dédié, comme c'était justice, au ministre qui en avait suggéré la pensée et tracé le plan, l'auteur avait placé une préface, sorte de tableau des origines de la langue latine, des institutions et du génie de l'ancienne Rome. L'ouvrage fut accueilli avec faveur par la presse universitaire. Malheureusement M. Egger, pressé par le ministre de publier son livre, et n'osant pas modérer l'impatience de son protecteur, s'était trop hâté; il n'avait pas pris le loisir de soumettre ces textes difficiles et peu connus à une récension critique et il avait laissé dans son recueil un certain nombre de leçons mauvaises ou suspectes. On le lui reprocha avec raison, mais en termes si âpres qu'il en conçut un vif chagrin. Le souvenir de cet incident n'a pas peu contribué à le rendre par système indulgent pour les ouvrages qu'il appréciait. « J'ai toujours préféré, écrivait-il à ce sujet dans ses notes intimes, la critique qui encourage à celle qui dénigre... Dans ce monde, si peu de gens vivent de la vie des lettres que la petite société des philologues ferait bien de vivre en paix avec elle-même. Les discussions d'ailleurs ne gagnent rien à devenir des disputes, ni les objections à laisser une blessure au cœur de nos confrères. » Ces lignes sont de 1854 : elles ont leur commentaire dans ce souvenir que rappelle M. Bréal (1):

(1) Journal *Le Temps*, nº du 6 septembre 1885.

Digitized by Google

comme il était un jour question devant M. Egger d'une polémique acerbe entre deux savants : « et que deviennent, dit-il, dans tout cela, les *humaniores litteræ?* »

M. Villemain ne se laissa pas émouvoir par ces critiques. Loin de là, il conçut le projet d'une entreprise autrement vaste et hardie, celle d'un *Recueil général d'épigraphie latine* sur le modèle du *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœckh, dont la publication venait d'être commencée en Allemagne. Il institua à cet effet une commission où figurent les plus grands noms de la science française d'alors, Letronne, Naudet, J. L. Burnouf, Le Clerc, Hase, Dureau de la Malle, Patin, Giraud, d'autres encore, et où son protégé, auquel il destinait un rôle particulièrement actif dans le travail commun, eut l'office de secrétaire. Le 10 juillet 1843, le ministre réunissait la commission et lui exposait ses vues; moins d'un mois après (3 août), M. Egger lisait le Rapport qu'il venait de rédiger et où étaient exposés le plan et les principales divisions du recueil projeté. A peine annoncée au monde savant, l'entreprise recueillit l'adhésion des plus illustres représentants de la science épigraphique en Europe : Borghesi promit son concours; Freund, Mommsen, écrivirent à M. Egger pour offrir leur collaboration. On ne songe pas sans douleur que tout ce zèle fut stérile pour la France. M. Villemain ayant quitté le ministère, l'entreprise fut abandonnée. L'Académie de Berlin, comme on sait, la reprit pour son compte et sut la mener à bonne fin. M. Egger ne s'est jamais consolé de l'avortement de ce dessein, duquel il avait espéré quelque renom pour lui-même et un grand honneur pour son pays.

Digitized by Google

Vers ce moment sa vocation semble se décider pour les études grecques. Bien que suppléant de Boissonade, il était resté jusqu'alors latiniste autant qu'helléniste : à partir de 1844 l'hellénisme va l'occuper presque sans partage. Cette année même, il publie une *Méthode pour étudier l'accentuation grecque,* rédigée avec la collaboration d'un ami, M. Galuski, et où se trouvait exposée sur la nature de l'accent circonflexe une théorie neuve et ingénieuse, puis le recueil intitulé : *Epigraphices græcæ specimina selecta,* choix de 49 pièces rares ou intéressantes empruntées surtout au riche trésor de Bœckh, et que l'auteur proposa en 1844 comme sujet d'explication aux auditeurs de son cours pour les initier à l'étude des inscriptions grecques. Ce fut, pour ainsi parler, le premier pas fait en France dans une voie où l'étranger, comme souvent, a fini par nous distancer, et où de jeunes savants en ce moment même nous aident à regagner le terrain perdu (1).

Plus que par ces livres modestes, M. Egger donnait par son cours en Sorbonne une vive impulsion aux études d'antiquité grecque. En 1844, il professait déjà depuis quatre ans. Dès le début, son enseignement eut le caractère d'originalité qui devait le distinguer parmi tant d'autres cours diversement célèbres. Boissonade, que M. Egger suppléait, on se le rappelle, ne s'attachait

(1) M. Salomon Reinach, ancien élève de l'École normale, ancien membre de l'École d'Athènes et agrégé de l'Université, qui vient de publier un excellent *Traité d'épigraphie grecque*, 1 vol. gr. in-8° de xxxiii-560 p., Paris, Ernest Leroux, 1885; et M. René Cagnat, ancien élève de l'École normale, chargé de cours à la Faculté des lettres de Douai, qui vient également de faire paraître un très utile *Cours élémentaire d'épigraphie latine*, 1 vol. grand in-8°, Paris, Ernest Thorin, 1885.

Digitized by Google

guère qu'à l'analyse philologique et grammaticale des textes. A peine de loin en loin un mot bref, échappé pour ainsi dire à l'attention du professeur, révélait comme à la dérobée le fin critique et le lettré délicat. M. Egger pensa qu'il y avait profit à inaugurer « des leçons d'un intérêt général où le mouvement des idées, la diversité des phases de la poésie et de l'éloquence, les progrès de la science dans le sein de l'hellénisme, seraient exposés avec ensemble (1) ». Mais trop grammairien lui-même pour abandonner les traditions de son maître, il proposa à Boissonade, qui n'y contredit pas, de dédoubler en quelque sorte son enseignement : il ferait chaque semaine deux leçons, l'une d'analyse philologique, l'autre de critique littéraire, l'une et l'autre se prêtant un mutuel secours et l'explication philologique servant comme de support au développement des idées générales. Ce fut l'origine de ce qu'on a appelé *la grande et la petite leçon*, que M. Egger mena de front jusqu'à la fin de sa carrière, devançant ainsi dès ses débuts une réforme dont l'esprit n'a pénétré officiellement dans le régime des Facultés que vers 1879 (2).

Même dans la leçon oratoire, le lettré n'écartait jamais les préoccupations de l'antiquaire et du savant. C'est ce mélange de l'érudition et de la critique littéraire qui a marqué son enseignement d'une empreinte originale. Pour louer ou blâmer, il voulait d'abord être sûr d'avoir compris, et, pour comprendre, il s'aidait de toutes les

(1) *Tradition et Réformes*, p. XXII.

(2) Les *conférences* instituées vers 1879 diffèrent de la *petite leçon* en ce que cette dernière était publique, comme la grande, et que le professeur y prenait seul la parole, tandis que la conférence est fermée et ne comprend que des étudiants régulièrement inscrits et soumis à un régime de travaux écrits et d'exercices oraux.

Digitized by Google

ressources de la science : philologie, inscriptions, objets d'art, monuments figurés, tout lui était bon; il ne faisait fi d'aucun débris de l'antiquité, pas même des plus humbles objets de la vie usuelle. Aux inscriptions surtout il aimait à demander le commentaire des récits d'historiens ou des harangues d'orateurs. Quelle plus naturelle illustration des belles pages de Plutarque sur la construction de l'Acropole que le registre des dépenses qui nous a été conservé par un décret ? Comment comprendre certains discours de Démosthène sans les états officiels de la marine athénienne, tels que nous les font connaître des inscriptions célèbres ? Le bronze d'Olympie retrouvé en 1815 dans le cours de l'Alphée, les tables de Chaléion et d'Œanthéa, la grande et mémorable inscription de Gortyne sur laquelle s'exerce, à l'heure où je parle, la sagacité de toute l'Europe hellénisante, tant d'oraisons funèbres, de correspondances administratives, de pièces de poésie, gravées sur la pierre ou le bronze, ou écrites sur le papyrus, qu'est-ce sinon la vie antique saisie sur le fait, dans sa vérité et sa pureté ? Et comment se flatter de faire revivre nos textes classiques sans le secours de ces témoins des vieux âges ? Ainsi faisait-il, et ce perpétuel témoignage de l'érudition communiquait à ses jugements une autorité particulière. C'est pour habituer ses auditeurs à l'emploi de cette méthode qu'il publia, en 1844, le choix d'inscriptions grecques dont j'ai parlé tout à l'heure. De même, professeur de collège, il avait eu, dès 1836, la pensée d'améliorer le *Conciones* en l'illustrant de textes épigraphiques, de fragments de sénatus-consultes, des *Tables de Claude*. Il avait exposé ses idées sur ce sujet dans un article du Journal général, et, pour justifier sa hardiesse, il n'avait pas craint de blâmer l'abus qu'on fai-

Digitized by Google

sait dans les classes de la rhétorique pure. Lui-même a raconté (1) qu'entrant deux jours après dans le cabinet de M. Le Clerc, en Sorbonne, il eut à subir pour sa témérité un reproche amical : « Monsieur Egger, dit le bon doyen, vous avez médit du *Conciones;* cela vous portera malheur, et vous aurez un jour à faire le discours latin pour la distribution des prix du Concours général. » — « La prédiction n'eut point d'effet, ajoute M. Egger, et j'entrai, en 1840, comme suppléant, à la Faculté des Lettres, sans avoir eu l'honneur périlleux de prononcer le fameux discours latin. Ce qui vaut mieux, c'est que le *Conciones*, quelques années après, se trouvait amélioré dans un sens conforme à mes vues (2). »

Une autre singularité de ce cours est que M. Egger lisait ou récitait le grec selon la prononciation des modernes Hellènes. Il aurait voulu faire pénétrer cette réforme jusque dans les lycées, et, s'il n'y a pas réussi, ce n'est pas faute de s'y être employé. Mais ni le bon exemple qu'il donnait, ni le zèle de quelques philhellènes, MM. Dehèque et d'Eichthal (3) entre tous, n'ont pu prévaloir contre une tradition trois fois séculaire.

Quant à la doctrine de ce cours, à la distance où nous en sommes (je parle surtout des leçons du début et de la période de maturité), aujourd'hui que les théories qui en formaient la substance sont entrées dans le courant de l'enseignement même secondaire, il faut un effort pour se représenter ce qu'elle avait alors de neuf et

(1) *Tradition et Réformes*, p. VII.

(2) Par M. Julien Girard, alors professeur de rhétorique, aujourd'hui proviseur au lycée Condorcet.

(3) Voir le mémoire sur cette question dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 3e année, 1869, p. 65.

Digitized by Google

d'original. La vérité est que le professeur, soit en exposant ses idées personnelles, soit en propageant parmi nous ce qu'il y avait de meilleur dans les travaux de la critique allemande, contribuait, pour une grande part, à renouveler, presque sur toutes les questions, notre connaissance de la littérature grecque.

Par exemple, il est de ceux qui ont le mieux fait comprendre, après Fauriel et Guigniaut, le caractère de la poésie homérique. Le temps était loin où l'on voyait dans le vieil Homère une sorte de poète moderne alignant les vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* la critique hardie de Wolf soutenait, au contraire, qu'il n'y avait jamais eu d'Homère et que les deux célèbres poèmes étaient d'anciens chants d'auteurs inconnus et d'époques diverses, artificiellement ajustés les uns aux autres. M. Egger se ralliait à l'avis de ceux qui admettent l'unité de composition primitive, par suite l'existence d'un poète supérieur, dont l'œuvre, achevée dans ses parties principales, aurait été ensuite profondément modifiée par des remaniements successifs. Aux objections de Wolf, se refusant à voir dans ces vieux chants, jusqu'à l'époque alexandrine, autre chose que des fragments épars et des textes flottants, M. Egger, appuyant les idées, alors nouvelles, de Lehrs, opposait la preuve que, dès le VIe siècle avant Jésus-Christ, les Grecs connaissaient les poèmes d'Homère presque tels que nous les possédons aujourd'hui. Quant à reconstituer le texte primitif, il n'y faut pas songer, et, si la critique moderne parvient à remonter jusqu'à un Homère, déjà certainement transformé, mais fort ancien, qu'elle ait le bon sens de ne pas vouloir davantage. Ces conclusions n'ont pas été contredites dans leur généralité : les recherches entreprises sur l'épopée au moyen âge les ont plutôt

Digitized by Google

confirmées sur certains points par de curieuses analogies.

C'est à l'occasion des poèmes homériques que le professeur émit l'ingénieuse idée que, pour en faire passer chez nous la grâce naïve, la simplicité et la force, notre langue n'aurait jamais offert plus de ressources qu'au XIIe ou XIIIe siècle. « On le voit bien aujourd'hui, disait-il, par ces nombreuses chansons de geste qui sortent de la poussière de nos bibliothèques : c'est le même ton de narration sincère, la même foi dans un merveilleux qui n'a rien d'artificiel, la même curiosité de détails pittoresques; des aventures étranges, de grands faits d'armes longuement racontés, peu ou point de tactique sérieuse, mais une grande puissance de courage personnel, une sorte d'affection fraternelle pour le cheval, compagnon du guerrier, le goût des belles armures, la passion des conquêtes, la passion moins noble du butin et du pillage, l'exercice généreux de l'hospitalité, le respect pour la femme tempérant la rudesse de ces mœurs barbares : telles sont les mœurs vraiment épiques auxquelles il n'a manqué que le pinceau d'un Homère. » — « Rien n'est plus vrai, et on ne saurait mieux dire, » ajoutait Littré après avoir reproduit ce passage (1). M. Egger revint plus tard sur cette idée pour l'appliquer à nos vieilles traductions d'Hérodote, de Xénophon, de Plutarque, qu'il jugeait fort supérieures aux traductions modernes par une sorte de fidélité générale au ton et à la couleur du style de ces historiens. « Jamais tant d'auteurs grecs ne furent traduits, disait-il en parlant du XVIe siècle, ni de plus considérables, et, j'ose le dire au risque de causer quelque surprise,

(1) *Histoire de la langue française*, t. I, p. 314.

Digitized by Google

jamais peut-être on ne les traduisit plus heureusement (1). »

C'est encore une des nouveautés par lui mises en circulation que son explication de la célèbre théorie d'Aristote dans la Poétique sur la purgation des passions par le drame. On sait en quoi consiste cette théorie. L'âme a en elle-même un besoin d'émotions auquel ne saurait satisfaire la vie de chaque jour avec son cortège d'habitudes vulgaires ou d'intérêts infimes. Il lui faut pourtant de temps à autre y donner satisfaction : le théâtre répond à ce besoin. Tel, qui a le cœur tendre, prompt à s'émouvoir, voit représenter des aventures terribles; il tremble et il pleure : il est soulagé du besoin qu'il éprouve de trembler et de pleurer. Tel autre, chez qui déborde la gaîté, se soulage pareillement du besoin de rire en écoutant une pièce de Molière ou de Regnard. Telle est cette simple explication, qui ne fut pas admise sans conteste à l'origine, tant elle déroutait les opinions reçues, mais que confirma, par un rapprochement inattendu et décisif, un autre passage d'Aristote lui-même qu'on avait jusqu'alors négligé, si bien qu'elle est aujourd'hui presque généralement adoptée (2).

Aristote et sa doctrine sur le drame amenaient naturellement le professeur à parler des trois unités. Il le fit avec sa pénétration d'esprit habituelle, et c'est encore lui qui a le premier et le mieux montré comment la *Logique* de ce grand esprit avait en quelque sorte consacré le nom d'Aristote pendant le moyen âge, comment,

(1) *L'Hellénisme en France*, I, p. 260.

(2) Voyez *L'Hellénisme en France*, t. II, p. 216, et l'édition de la *Poétique d'Aristote*, par E. Egger (Paris, 1874, Hachette), p. 87.

Digitized by Google

par suite, l'autorité de son œuvre philosophique, s'étendant à son œuvre de critique, l'avait fait accepter comme le code suprême de l'épopée et de l'art dramatique. M. Egger expliqua ainsi, par des raisons qui n'avaient pas encore été déduites avec cette rigueur ni même entrevues avec cette sagacité, la domination persistante de l'influence aristotélique en Italie et en France, plus de deux siècles après la Renaissance.

Une des questions où il a fait le plus de lumière dans l'étude du théâtre grec est celle du drame satyrique, dont on croyait alors que le *Cyclope* d'Euripide était le seul exemple complet parvenu jusqu'à nous. D'un texte publié par G. Dindorf en 1834, et que la critique avait à peu près négligé, M. Egger tira la conclusion que l'*Alceste* du même poète était un autre et non moins curieux spécimen du même genre dramatique. Ainsi s'expliquait le mélange bizarre, que les anciens eux-mêmes avaient signalé dans cette pièce, de la terreur et de la gaîté. Toutefois, comment se faisait-il que la pièce eût un caractère si touchant, qu'à l'encontre des règles du drame satyrique, l'élément comique y était comme relégué au second plan? Dans une étude des plus délicates M. Egger montra comment peu à peu le drame satyrique s'était élevé à une sorte de dignité tragique, si bien qu'il fallait juger l'*Alceste* non comme une tragédie qu'aurait déparée la vulgarité de certains sentiments, mais comme un drame satyrique ennobli. « Ce n'est plus pour nous, concluait-il, la tragédie qui s'abaisse, mais le drame satyrique qui s'élève en se purifiant (1). »

Il serait difficile, dans une simple Notice, de donner

(1) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 7e année, 1873, p. 57.

Digitized by Google

même une idée des nombreuses leçons que M. Egger a consacrées, durant la périodicité de ses cours, au théâtre grec. Il suffira de dire que le professeur s'attachait avec une prédilection visible à l'analyse des caractères et aux mœurs des personnages. Par ses observations morales, empreintes d'un sentiment profond du fatalisme antique et des idées religieuses des Grecs, il avait l'art d'intéresser ou d'émouvoir son auditoire. Dans la comédie, la même préférence pour les études morales lui a inspiré quelques leçons charmantes, en particulier sur Ménandre. Enfin, c'est encore à la même tendance de son esprit qu'il faut rapporter ses belles leçons sur les Œuvres morales de Plutarque. Il avait une sorte de faible pour cette philosophie tolérante et si vraiment humaine, et chaque fois que l'y ramenaient les obligations de son cours, il y revenait avec une sorte d'empressement.

De ces leçons, qui représentent un travail de recherches considérable, M. Egger n'a publié en général que des résumés ou de courts fragments. Il en réunissait les matériaux avec un soin extrême, préparait l'ordonnance de son développement et jetait sur le papier en quelques lignes l'esquisse générale ; puis, pour le détail de l'élocution, il se fiait à son extraordinaire facilité de parole. Fort des textes qu'il avait sous les yeux, et tout plein non seulement du sujet spécial qu'il traitait, mais de la connaissance de l'antiquité entière, il soutenait sans fatigue, presque sans effort, pendant plus d'une heure, l'attention de son auditoire. Toutes les notes qu'il a recueillies pour ces leçons de chaque semaine sont aujourd'hui classées dans une série de cartons que connaissent bien ceux qui fréquentaient son cabinet de travail ; les leçons mêmes ne vivent plus que dans le

Digitized by Google

souvenir de ses auditeurs. Quelques-unes ont été analysées par lui-même, ou sous sa direction, dans la *Revue des cours littéraires* (depuis *Revue politique et littéraire*) ou dans le *Journal général de l'Instruction publique ;* d'autres ont été insérées sous forme de Mémoires dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*. Deux fois seulement, il s'est départi de cette réserve, pour son cours de 1840-1841, celui de ses débuts, et pour celui de 1867-1868. Son cours de 1840 n'est autre que le célèbre *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, qui fut publié en 1849, et dont une nouvelle édition s'imprime en ce moment même ; c'est dans ce livre que furent exposées quelques-unes des questions dont j'ai parlé sur la poésie homérique, et sur les théories dramatiques d'Aristote.

Le cours de 1867, qui fut imprimé l'année d'après, sous la forme des leçons professées en Sorbonne, est le beau livre si connu, qui demeure le véritable ouvrage classique sur le grand sujet dont il traite, l'*Hellénisme en France*, et qui restera peut-être le titre littéraire le plus considérable de M. Egger à l'estime de la postérité. Recherchant quelle avait pu être sur le développement de l'esprit français et de la langue française l'influence de l'ancienne Grèce, l'auteur montrait, contrairement à une opinion jusqu'alors assez répandue, mais inexacte, que le grec n'a laissé dans le fonds national de notre langue aucune trace ; au contraire, grâce à l'autorité des doctrines aristotéliques au moyen âge, et des idées platoniciennes à partir du XVIe siècle, grâce aux traductions d'auteurs grecs, à l'étude de la poésie homérique, à l'imitation des tragiques, au sentiment de plus en plus juste de cette civilisation merveilleuse, le génie français se laissait pénétrer peu à peu par l'influence du génie

Digitized by Google

grec, et recevait de lui, pour une grande part, ce sentiment de la mesure et cette perfection du goût qui sont les deux traits essentiels de l'un et de l'autre. Il terminait son ouvrage par ces lignes, qui montrent bien sa pensée sur l'influence que l'hellénisme, même en dehors du domaine des arts et de la littérature, a exercée dans le monde: « Plus nous apprécions les grandes civilisations qui se sont développées en dehors de la civilisation gréco-romaine, plus nous comprenons qu'elles ne font rien perdre au peuple grec de ses droits à notre reconnaissance.... C'est bien lui qui, dans l'ensemble de sa tradition savante et de son histoire, nous représente l'image la plus complète de l'humanité toujours en voie de progrès. Nulle nation n'a plus varié les expériences de la vie sociale, ni plus médité sur la théorie des gouvernements; nulle n'a plus fait pour fonder la méthode générale des sciences et pour préparer ainsi l'avènement des sciences mêmes qu'elle n'a pas connues. Avec Rome, avec Jérusalem, au-dessus d'elles à quelques égards, Athènes est reconnue comme la grande institutrice du genre humain (1). » On peut rapprocher de ce passage les conclusions par lesquelles il terminait, il y a quelques mois à peine, sa nouvelle édition de l'*Histoire de la critique chez les Grecs*, et qui ont été lues dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 24 octobre 1885. « Ce qui est certain, dit-il, c'est que. .. rien ne peut diminuer les droits de la Grèce antique à la reconnaissance des peuples dont elle a été presque l'unique institutrice dans le domaine de la philosophie et des beaux-arts. Avant elle, aucun peuple ne peut prétendre pour nous à cette maîtrise. Après elle, aucune

(1) *L'Hellénisme en France*, t. II, p. 39.

Digitized by Google

des nations de l'Occident n'a contribué autant qu'elle à l'éducation de la grande famille européenne. »

Si laborieuse que fût la préparation de ce cours, elle était loin de suffire à l'activité du professeur. Depuis qu'il appartenait à la Faculté des lettres (1840), il avait ouvert chez lui une conférence préparatoire à la licence. Les professeurs titulaires, n'ayant pas encore à se débattre contre les envahissements du baccalauréat, suffisaient sans peine aux examens de licence et de doctorat; par suite, les suppléants, qui ne participaient point au jugement de ces épreuves, pouvaient y préparer des aspirants. Même, en ce temps où les débuts dans la carrière de l'enseignement étaient si difficiles, c'était rendre aux jeunes gens laborieux un service sans prix. Tous n'entraient pas à l'École normale (l'École, d'ailleurs, n'a jamais été fort accessible) et, parmi ceux qui échouaient ou qui se dirigeaient tardivement vers l'Université, combien se décourageaient faute de conseils! Pour ces débutants M. Egger fut, selon l'expression de M. Renan, « le meilleur des introducteurs dans la carrière des travaux utiles (1) ». J'ai sous les yeux une liste de ceux qui ont suivi cette conférence de 1846 à 1848; j'y relève bien des noms connus, universitaires ou autres : Talbot, de Blignières, Pierron, Gérardin, Cuvillier, Magnabal, Chatel, Baudry, Malvoisin, Pélissier, Ruelle, Allaire et Francis Monnier, qui furent précepteurs, l'un du comte de Paris, l'autre du prince impérial; Francis Meunier, Guillaume Guizot, l'abbé Cruice, qui devint plus tard évêque de Marseille, Lefèvre-Pontalis. C'est à cette conférence, on le sait, que se présenta vers la fin de 1845 un inconnu, qui ne devait pas tarder à faire du

(1) *Journal des Débats*, n° du 4 septembre 1885.

Digitized by Google

bruit dans le monde, M. Renan, tout récemment sorti du séminaire de Saint-Sulpice. M. Egger aimait à rappeler la surprise de ses élèves, lorsque le nouveau venu donna lecture de sa première dissertation, sur Quintilien considéré comme critique : plus d'un se risquait déjà à entrevoir, pour leur nouveau condisciple, de hautes destinées. C'était un des plus vivants souvenirs que M. Egger eût conservés de ce temps, et c'est d'alors que date entre les deux illustres savants cette amitié qui ne s'est pas un instant démentie, et dont M. Renan, au lendemain de la mort de son ancien maître, parlait en termes si nobles et si touchants (1).

Ce qu'était la conférence, il est difficile de se le représenter aujourd'hui. A parcourir seulement la liste des sujets traités et des leçons faites (elle a été conservée pour l'année 1846), on devine un enseignement initiateur et d'une attrayante variété, rayonnant dans tous les sens, touchant à toutes les questions de littérature ancienne et moderne, même de la littérature de ce temps (j'y vois par exemple une étude sur le *Génie lyrique de Lamartine ;* on demande *Si les anciens ont connu une évolution littéraire analogue à celle de notre Romantisme*), de morale, de philosophie, de grammaire. Quant au maître, on peut être assuré qu'il était là ce qu'il a toujours été, attentif, silencieux pendant les lectures ou les argumentations, sobre d'éloges, avertissant plutôt que louant. Ce « prenez garde ! » par lequel il corrigeait d'ordinaire les méprises ou les exagérations de ses interlocuteurs, les étudiants de sa conférence ont dû souvent l'entendre. C'était une raison de confiance et d'attachement : on se sentait dirigé, soutenu ; on

(1) *Journal des Débats,* même numéro.

Digitized by Google

prenait pied peu à peu. M. Jules Simon disait naguère de Mignet, qu'il était « aimable avec beaucoup de franchise (1) ». On le peut dire de M. Egger. Il n'a jamais loué pour plaire : il ne disait pas toujours tout le bien qu'il pensait des gens ; mais ce qu'il en disait, on savait qu'il le pensait et sa réserve même était souvent accueillie comme un encouragement. Au reste, voici sur cette conférence le témoignage des acteurs eux-mêmes : M. Talbot d'abord, qui nous montre le maître « éclairant de ses conseils et de son expérience les discussions philologiques et les dissertations littéraires, animant de son zèle les vocations hésitantes, charmant son auditoire par les saillies de son esprit, et par les jets lumineux de son érudition, formant pour l'Université des maîtres d'un savoir éprouvé et amassant pour lui-même des trésors inépuisés de confiance, de gratitude et de dévouement amical (2) ». M. Renan, de son côté, apporte ce témoignage d'un accent si personnel : « Le mot d'élève, avec lui, avait une signification sérieuse. Son enseignement n'était pas la parole jetée au vent, et que personne ne recueille. C'était une œuvre de communication personnelle, une transmission sérieuse de quelque chose de vrai (3). » Un trait bien caractéristique et qui suffirait à montrer combien était profonde l'action du maître sur les disciples, c'est que presque tous sont demeurés ses amis. Tel qui n'était venu que pour apprendre un peu de grec ou de latin était pris par la bonne grâce affectueuse et la cor-

(1) *Éloge de Mignet*, prononcé à l'Académie des sciences morales et politiques dans la séance du 7 novembre 1885.

(2) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 12e année, 1878 (p. XCI).

(3) *Journal des Débats*, n° du 4 septembre 1885.

Digitized by Google

diale franchise de l'homme. De là tant de dévouements qui lui sont restés fidèles jusqu'au dernier jour. Quel commentaire de cette « communication personnelle » dont parle M. Renan !

Quelques années plus tard, M. Egger accepta de faire, à l'École ecclésiastique des Carmes, des examens littéraires mensuels, analogues à ceux que subissent périodiquement dans nos lycées les candidats aux écoles militaires. En cela il était d'accord, si je ne me trompe, avec M. Victor Le Clerc. Ces deux savants hommes, dont le caractère et le talent offrent, avec des nuances à la vérité sensibles, plus d'un trait commun, se ressemblaient en particulier par un zèle égal pour l'avancement de la science. Préparer des licenciés et des docteurs pour leur Faculté leur semblait presque œuvre pie, et ils s'y employaient de tout leur bon vouloir. Au clergé, qui commençait à rechercher les grades universitaires, M. Le Clerc témoignait à dessein aux examens de licence ou de doctorat une bienveillance particulière, et M. Egger s'appliquait à seconder ces intentions libérales. Il appréciait d'ailleurs le directeur de l'École, l'abbé Cruice, ancien étudiant de sa conférence, et qu'il assista dans la préparation d'une thèse sur les *Philosophumena* du Pseudo-Origène. Surtout, et il faut lui en faire grandement honneur, à ceux qui sollicitaient son assistance, M. Egger n'a jamais demandé d'où ils venaient ni ce qu'ils pensaient. Aimer la science, être honnête et laborieux lui tenait lieu de tout. Il était de cette race d'esprits libres et élevés qui respectent toutes les croyances sincères, et personnellement attaché de cœur à l'Université où son esprit de tolérance n'était pas pour déplaire, il n'en accueillait pas moins les membres du clergé au même

Digitized by Google

titre et pour les mêmes raisons qu'il avait encouragé M. Renan à ses débuts.

A son cours de Sorbonne, à sa conférence privée, à ses examens des Carmes s'ajoutait toujours une collaboration active à diverses publications ou revues. De cette période datent, par exemple, les articles qu'il rédigea pour le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, et qui touchent non à la doctrine, mais à l'histoire de la philosophie, par exemple les articles *Philosophie gnomique* et *Diogène Laërce*. Il continuait d'écrire dans le *Journal général*. Au journal de pédagogie *L'Enseignement* et à la *Revue française* il donnait pareillement des articles sur des sujets bien divers, car à côté d'un morceau sur l'*Égypte et la Grèce* (1838), on est presque étonné de rencontrer un article sur *Versailles* et une *Histoire du château de Versailles* (1837). Dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont le caractère tout littéraire ne se prête guère aux travaux d'érudition, il fit paraître sur Aristarque un article, réimprimé depuis dans les *Mémoires de littérature ancienne* (1), et dans lequel il exposait les vues du critique allemand Lehrs sur l'épopée homérique. La variété de ces comptes-rendus montre avec quelle facilité son talent se pliait à l'analyse des travaux les plus divers. Il serait facile d'en multiplier les exemples, car sa collaboration s'étendit peu à peu à un grand nombre de recueils d'érudition ou de littérature, depuis l'*Athenæum français*, la *Revue archéologique*, la *Revue des cours littéraires*, la *Nouvelle Revue encyclopédique*, jusqu'aux *Mémoires de la Société de linguistique*, à l'*Annuaire pour l'encouragement des études grecques en France*, au *Bulletin de correspondance hellénique*, au

(1) P. 126 et suiv.

Digitized by Google

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio, au *Journal des Débats* et même, plus tard, au *Magasin d'éducation et de récréation.*

M. Egger avait, au moment où nous voici parvenus (1844), trente et un ans. Sa réputation, déjà grande dans l'Université, commençait à se répandre dans le public, qu'attiraient à son cours sa jeunesse, ses précoces succès, l'éclat d'un enseignement où la solidité de l'érudition et l'ingénieuse nouveauté de la doctrine s'alliaient à une élégante facilité de parole. Il vivait toujours avec sa mère, lui continuant ces soins dévoués dont il ne devait jamais se départir, et la soutenant de ses ressources encore restreintes, car son double enseignement à la Faculté et à l'École était alors peu rétribué (1). Un événement, pénible d'ailleurs, qui eut pour lui une suite heureuse, améliora la situation du ménage. En janvier 1844 mourait, à trente-trois ans, Auguste Chopin, l'avocat poète dont j'ai déjà parlé, et qui était devenu l'hôte familier de la maison. « C'était, dit M. Egger dans ses notes intimes, une âme noble et délicate, s'il en fut jamais (2). » Il partagea sa fortune entre des

(1) A la Faculté, où le traitement fixe était alors de 5,000 francs, il recevait comme suppléant un peu moins de 2,400 francs par an; à l'École normale, son traitement annuel de Chargé de la conférence de grammaire (1839-1843) avait été de 1,500 francs; maître de conférences à partir de 1843, il eut 3,000 francs. Le total de ses deux traitements s'élevait donc, en 1844, à 5,400 francs environ.

(2) M. Egger, qui a toujours conservé à son ami une reconnaissance bien méritée, honora sa mémoire en écrivant, en tête du petit volume de vers anonyme que Chopin éditait au moment de sa mort et qu'il n'eut même pas la joie de voir publié, la courte préface suivante :

« Nous déposons sur une tombe ce modeste recueil, dont la publication devait couronner une joyeuse fête de convalescence. L'auteur en a

Digitized by Google

parents pauvres et ses deux plus chers amis. L'un d'eux était M. Egger, dont la mère, par la volonté expresse du mourant, fut mise en possession d'un héritage suffisant pour ses modestes besoins. M. Egger, plus libre de disposer pour lui-même de son traitement, mais sans se séparer pourtant de la pauvre veuve, qui vécut jusqu'à sa mort auprès de lui, se maria. Depuis longtemps il entretenait d'affectueuses relations avec la famille Dehèque, dont il avait connu le chef, on s'en souvient, aux cours de Hase et de Boissonade. M. Dehèque, érudit délicat, helléniste distingué, homme affable et bon, qu'une sorte de destinée contraire détourna toujours de l'enseignement où le portaient ses goûts, était alors secrétaire chef des bureaux à la mairie du Xe arrondissement (plus tard le VIIe), mais sans renoncer à des travaux qui lui valurent en 1859 le titre d'académicien libre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il avait fait au jeune savant, qui le recherchait et que la communauté de leurs études rapprochait de lui depuis tant d'années, un accueil empressé. C'est dans cette maison, où les lettres étaient aimées et honorées, que M. Egger apprécia la distinction d'esprit, la haute raison, les vertus aimables de celle

lu d'un œil mourant les dernières épreuves. Il avait réglé d'avance la distribution des exemplaires entre *ses parents et ses amis :* sa volonté sera suivie avec respect. Ainsi, quelques vers simples et vrais, livrés au demi-jour d'une publicité intime, et le souvenir de nombreux bienfaits, voilà tout ce qui restera de trente-trois années qui furent sans tache, mais non sans nuage, vie trop courte et pourtant bien pleine des mérites qu'une autre vie peut seule récompenser.

« Paris, 26 janvier 1844. »

Ce petit volume, qui n'a pas été mis dans le commerce, a pour titre : *Au coin du feu, Vers dédiés à mes amis.* Paris, imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, no 9. Janvier 1844.

Digitized by Google

qui devait être, pendant plus de quarante ans, la compagne de sa glorieuse vie, et, quand vinrent les épreuves, le soutien et la consolation des dernières années. Le mariage eut lieu le 25 mars 1845. Un mois après (27 avril), M. de Salvandy, alors ministre, envoyait au jeune professeur la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Au milieu des événements qui vinrent troubler la France, M. Egger demeura fidèle aux habitudes de sa vie studieuse. Tout entier à ses devoirs de savant, il se fit toujours une loi de rester à l'écart des querelles religieuses comme des luttes politiques; non par indifférence : il se tenait au courant des incidents de chaque jour, s'acquittait ponctuellement de ses devoirs civiques, volontiers même, dans l'intimité, donnait son avis sur les hommes et sur les choses, mais il ne se laissa jamais entraîner plus loin : homme de science, il se réservait pour la science. Lui-même a raconté qu'en 1848 il fut abordé, à la fin d'une leçon sur Platon, par un petit vieillard d'aspect vénérable, qui lui offrit de le « porter candidat aux prochaines élections politiques ; tout fier d'être devenu électeur depuis un mois, en quoi, ajoute M. Egger, j'avais le même honneur que lui, il osait me promettre de recruter dans son département au moins deux mille voix ! A vrai dire, il en aurait, je crois, fallu quarante mille pour réussir, ce qui ôte à mon refus tout mérite de modestie (1) ». A des sollicitations semblables en 1874, M. Egger opposa la même abstention. En revanche il ne refusait aucun des services qui pouvaient être réclamés du savant. C'est ainsi qu'en 1848, lorsque fut fondée l'École d'administration, il accepta d'en être

(1) *Tradition et Réformes*, p. 323.

Digitized by Google

nommé membre de la commission d'examen; surtout, lorsqu'en 1852 fut inauguré dans le nouveau régime d'études des lycées l'enseignement de la grammaire comparée, c'est à lui que le ministre demanda d'en tracer le plan et d'en rédiger le programme. M. Egger, qui avait ainsi l'honneur de créer dans nos collèges un enseignement jusqu'alors confiné à la Sorbonne ou dans des ouvrages d'érudition, fit plus : il écrivit en quelques semaines un petit traité sur la matière, les *Notions de grammaire comparée*, qui fut le premier de ce genre, et qui a rendu de grands services. L'auteur y exposait avec méthode et clarté les principes généraux de cette science alors peu connue en France. Le nouvel enseignement fut malheureusement enveloppé dans le juste discrédit qui atteignit le système Fortoul; mais le livre survécut, et tenu à jour par des révisions successives, il est parvenu à sa 8e édition, rare fortune pour de tels ouvrages (1)!

Comme la plupart de ses collègues de Sorbonne, M. Egger fit partie, de 1850 à 1853, des jurys de délégation qui alors se transportaient en province pour les examens du baccalauréat. C'est ainsi qu'il alla à Douai en 1850 et 1853, à Orléans et à Reims en 1851.

(1) Au sujet de la 7e édition, M. Bréal a très finement montré (*Revue critique* du 3 avril 1875, p. 209) que « l'originalité de ce livre est dans l'intime et utile mélange des données de la linguistique avec les enseignements de la grammaire gréco-latine... Également éloigné de l'engouement et des exclusions systématiques, il fait aux découvertes nouvelles leur part sans renoncer aux théories consacrées par l'expérience ». Cet ouvrage a été traduit en italien en 1853 et en hongrois en 1883.

Digitized by Google

L'autorité de M. Egger était devenue très grande. A la Faculté des Lettres, il commençait à être l'un des conseillers les plus recherchés de tous ceux qui poursuivaient les hauts grades. Bien peu se seraient risqués à affronter les épreuves de la licence sans s'être aguerris auprès de ce maître éprouvé, et presque tous, avant de s'engager dans les longs travaux préliminaires au doctorat, allaient lui soumettre ou lui demander un sujet de thèse. Il en avait toujours à offrir, jugeant avec une sorte de flair ce qui pouvait le mieux convenir au postulant, à sa capacité d'intelligence ou de savoir, mieux encore, le dirigeant dans ses recherches, l'assistant de sa propre science, de ses notes, de ses livres, qui étaient, on peut le dire, au service de ses élèves et de ses amis autant qu'à son propre usage. Combien ont gravi l'escalier de la maison si connue de la rue Madame pour s'épargner quelque longue station à la Bibliothèque de l'Université, et toujours rapportant chez eux le volume désiré, avec quelque mot aimable par surcroît ou quelque avis précieux! Entre tant de licenciés ou de docteurs dont je pourrais produire le témoignage, je n'en citerai qu'un, notre président, qui a reçu de M. Egger, au cours de la préparation de son doctorat, des marques de bon vouloir dont il conserve avec reconnaissance la preuve écrite (1).

A l'École normale, l'activité du maître de conférences n'était pas moindre, ni son action moins féconde. M. Dubois, l'ancien Directeur de l'École, a pu attester qu'il y avait « pour ainsi dire créé » (2) l'enseignement de

(1) M. Gustave Baguenault de Puchesse a été reçu devant la Faculté de Paris licencié ès lettres en 1866, et docteur ès lettres en 1870.

(2) *Mémorial de l'Association des anciens élèves de l'École normale*, p. 85.

Digitized by Google

la grammaire. Le mot n'est que juste, et, si les études grammaticales ont pris en France depuis ce temps une importance qu'entrevoyaient à peine les meilleurs esprits d'alors, M. Egger est au premier rang de ceux auxquels il en faut reporter l'honneur. Pénétré de la doctrine de Bopp et de notre Eugène Burnouf, il ouvrait à ses élèves des vues toutes nouvelles pour eux sur l'origine, la formation et le développement des langues. Ce n'était pas l'aride nomenclature de quelques formules abstraites, mais bien la vie même du langage se révélant par l'étude des mots, de leurs racines, de leurs fonctions, de leurs produits. Rien n'était fécond comme cet enseignement, qui, partant du langage, se ramifiait dans toutes les directions : arts, histoire, archéologie, grec, latin, français, idiomes de tous les temps et de toutes les races, le maître explorait tout, se laissant conduire aux rapprochements les plus imprévus, et cela avec la richesse d'information d'un esprit toujours en éveil, qui se tenait au courant des moindres progrès de la science. Il inspirait vraiment le goût de ces nobles études, et plusieurs, qui sont aujourd'hui des maîtres, ont senti leur vocation se décider ou s'affermir dans cette conférence, des linguistes comme M. Bréal, des antiquaires comme MM. Perrot et Heuzey, des épigraphistes comme M. Foucart, des philologues comme M. Benoist, et combien d'autres! sans parler de ceux que leur goût propre portait ailleurs, mais qui se faisaient honneur, à l'occasion, de quelque maître travail de grammaire : telle cette leçon sur l'*Article* qu'avait rédigée le philosophe M. Lachelier, et que M. Egger, qui en avait gardé la copie, citait volontiers comme un des meilleurs souvenirs de sa conférence. Parmi tant de titres de ce savant à la reconnaissance de l'Université, ce

Digitized by Google

n'est là ni le moindre, ni le moins considéré de ceux qui ont pu recueillir ces leçons précieuses.

Au reste, à l'École non plus qu'à la Faculté, il ne se croyait libre de sa tâche quand il avait terminé la conférence ou la leçon, et, si quelque doute était resté dans l'esprit d'un auditeur, ou si à lui-même la pensée était venue, chemin faisant, d'une vérification ou d'une addition, il conviait ceux qui l'écoutaient à le venir voir. Il était né professeur, comme on l'a dit souvent, et ne se lassait pas d'enseigner : dans son cabinet comme dans sa chaire, avec le ton familier d'une causerie comme sous la forme oratoire d'une leçon, il enseignait sans cesse. C'était pour lui un plaisir de réunir chez lui, le dimanche matin, dans une sorte de cercle intime, quelques visiteurs, auditeurs de son cours ou élèves de l'École : il était heureux de se voir entouré, écouté, surtout de sentir qu'il rendait à la science l'inappréciable service de la faire respecter et aimer.

Cependant, il avait commencé discrètement à songer à l'Institut. Professeur en Sorbonne, maître de conférences à l'École normale, lauréat de l'Académie des inscriptions, il pouvait se préparer à devenir le confrère des savants qui l'appréciaient déjà comme un des maîtres de l'érudition. Il s'était créé un nouveau titre à leurs suffrages par la publication, en 1849, d'un ouvrage dont j'ai déjà dit un mot, l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, auquel il joignit une édition de la *Poétique d'Aristote* et d'*Extraits de ses Problèmes*, avec traduction française et commentaire. Un livre important sur le grammairien grec Apollonius Dyscole, où il appréciait avec sa science et sa sûreté de jugement habituelles la valeur des doctrines grammaticales de l'antiquité, accrut encore l'estime des juges compétents. Cette même année

Digitized by Google

(1854), la mort de l'académicien Guérard ayant ouvert une vacance, M. Egger se présenta et fut élu (28 avril). Un an après, de même que la mort de sa sœur avait presque coïncidé avec sa nomination en Sorbonne, et comme s'il était dans sa destinée que chacun de ses grands succès fût compensé d'une douleur, il perdit sa mère (15 avril 1855). Elle avait eu la consolation de voir son nom honoré du plus haut titre qu'un savant puisse envier, récompense suprême bien due au dévouement du fils comme à la courageuse tendresse de la mère. Un autre motif de confiance avait adouci l'amertume des derniers moments : Boissonade ayant informé le ministre de sa résolution de se retirer, M. Egger avait reçu la promesse de la chaire, où il fut appelé, en effet, le 4 juillet suivant; sa mère, sur son lit de mort, put lui exprimer sa joie de le voir enfin parvenu au terme des deux plus hautes ambitions qu'il pût concevoir.

A l'Institut, M. Egger fut dès l'abord ce qu'il devait être trente années durant, académicien laborieux, assidu aux séances, attentif à ses confrères, participant aux discussions où sa vaste science trouvait de fréquentes occasions d'intervenir. « Sa présence, a dit sur sa tombe son confrère M. Desjardins, suffisait pour tenir le lecteur sur ses gardes et le bureau en haleine : il y avait toujours à gagner à l'entendre, et son silence était certainement une approbation; car il croyait que la louange était le plus souvent stérile, et il avait bien raison. Tel nous l'avons vu, nos anciens pendant trente ans, et moi pendant dix. »

Il ne m'appartient pas de porter sur l'œuvre de M. Egger, académicien, un jugement pour lequel l'autorité me fait défaut. Il suffira, dans cette courte Notice, d'en donner une idée générale. Les Mémoires qu'il sou-

Digitized by Google

mit au jugement de ses confrères pendant sa longue carrière académique traitent des sujets les plus divers : problèmes philologiques, recherches d'antiquité, études littéraires, il a tour à tour abordé ces différents ordres de questions, et toujours avec une science consommée unie à la plus élégante précision de style. Bien qu'il se fût de préférence et depuis longtemps attaché à l'antiquité grecque, on n'est pas surpris de rencontrer dans la liste de ses travaux une *Notice sur un document inédit pour servir à l'étude des langues romanes* (1857) (1) ; car on sait qu'il suivait avec une vive curiosité le progrès des recherches sur ce groupe de langues. Son goût pour les mêmes études lui a inspiré le *Mémoire sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néolatins* (1864) (2). Le grammairien, toujours diligent, avait remarqué que certains substantifs français, auxquels on rattachait d'ordinaire comme dérivés les verbes correspondants, procédaient au contraire de ces verbes, si bien que le rapport de parenté se trouvait renversé, le substantif provenant du verbe et non le verbe du substantif, tels sont : *cri* de *crier*, *défi* de *défier*, *dédain* de *dédaigner*, *chauffe (surface de)* de *chauffer*. Une fois sur cette piste, il dirigea avec méthode des recherches qui lui firent découvrir par centaines des produits de ce genre. C'est le résultat de ce travail qu'il consigna dans son mémoire académique. Il le réimprima en 1874 dans la *Revue des langues romanes* sous le titre plus précis : *Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif*, et avec de nouveaux exemples.

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI, 1re partie.
(2) *Ibid.*, t. XXIV, 2e partie.

Digitized by Google

Toutefois la plupart de ses mémoires traitent de l'antiquité grecque ou romaine. Deux ont un intérêt littéraire capital, l'un sur quelques nouveaux fragments inédits du discours d'Hypéride contre Démosthène dans l'affaire d'Harpalos, l'autre sur les *Œconomica* attribués à Aristote. Le premier (1870) (1) est un modèle de sagacité : non seulement M. Egger parvint à restituer, de façon à mériter l'approbation des juges compétents, le texte de trois lambeaux de papyrus récemment retrouvés en Égypte (1866), mais encore, s'autorisant d'une magistrale étude de M. Jules Girard, consacrée à ce procès célèbre, et couronnée en 1861 par l'Académie des inscriptions, il essaya de refaire l'argumentation de l'orateur, tâche périlleuse où sa pénétration d'esprit et sa grande connaissance de l'éloquence judiciaire à Athènes trouvèrent également leur emploi. Dans le mémoire sur les *Œconomica*, lu en 1879 devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis devant l'Académie des sciences morales et politiques, publié peu après dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, et enfin dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions (2), il s'agit d'un ouvrage en dix chapitres longtemps attribué à Aristote, que la critique moderne lui refusait dans son ensemble, tenant pour apocryphes les quatre derniers chapitres, et qu'une découverte récente avait démontré tout entier authentique, mais comme ayant pour auteur Théophraste. Cependant l'attribution n'était pas tellement sûre qu'il ne restât quelque doute. M. Egger examina de près cette curieuse question de propriété littéraire, et pour diverses raisons, surtout à

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVI, 2e partie.
(2) T. XXX, 1re partie.

Digitized by Google

cause des caractères du style, qui lui parut tout aristotélique, il conclut au maintien du traité tout entier parmi les œuvres du Stagirite.

Deux autres mémoires touchent à des questions qui concernent la vie publique ou privée des anciens, mais qui ne sont pas sans intérêt pour les modernes. L'un est une histoire des *Traités publics dans l'antiquité* (1861) (1). Il en conçut la pensée à l'occasion du Congrès de Paris, qui termina, comme on sait, la guerre de Crimée. Remontant jusqu'aux plus anciennes conventions connues, il montrait le droit des gens, contrairement à l'opinion commune qui lui attribuait une origine plus récente et toute chrétienne, pratiqué en Orient, en Grèce, à Rome; il se complaisait à énumérer les plus vieux traités dont les historiens grecs nous ont conservé la mention, traités de paix, de guerre, de commerce, à parcourir la hiérarchie des diplomates de tout grade qui composaient une ambassade athénienne, depuis l'ambassadeur et les hérauts jusqu'aux officiers inférieurs, sorte d'attachés et de secrétaires de légation, à décrire enfin l'instrument des conventions et les précautions prises pour en assurer le caractère authentique. Ce mémoire, que goûtèrent beaucoup de lecteurs étrangers d'ordinaire aux recherches d'antiquité, fut réimprimé par l'auteur en 1866 et est regardé comme le traité classique sur cette matière. L'autre est une étude sur *Les Historiens officiels et les Panégyristes des princes dans l'antiquité* (1873) (2). De même que les cours modernes ont connu sous le nom d'*historiographes* des écrivains chargés officiellement d'enregistrer les hauts

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIV, 1re partie.
(2) *Ibid.*, t. XXVII, 2e partie.

Digitized by Google

faits du roi, de même l'auteur démontrait qu'il y avait eu dans le monde ancien des flatteurs officiels tenus de célébrer la vie publique ou privée des princes. Il suivait leur trace depuis la cour des rois de Macédoine, où Philippe et surtout Alexandre entretenaient auprès de leur personne comme une académie de lettrés, jusqu'à Rome, où les empereurs ont rencontré tant d'historiens complaisants qui, à la vérité, leur faisaient parfois expier dans quelque *Histoire secrète,* comme il advint pour Justinien et Théodora, les mensonges de leur histoire officielle.

On voit d'ici le genre d'intérêt de tels travaux, où les usages de la vie antique étaient mis en parallèle avec des usages presque semblables dans nos sociétés modernes. M. Egger aimait ces rapprochements; loin de les éviter, il les recherchait presque : il pensait que de si curieuses analogies, même en tenant compte de différences inévitables, nous aident à mieux comprendre le monde ancien. Il lui semblait d'ailleurs qu'en éveillant par ces piquantes études la curiosité des gens du monde il rendait service à la cause des lettres antiques. En général, lorsqu'il devait parler soit dans une séance publique à l'Institut, soit dans quelque conférence littéraire, il choisissait un sujet de ce genre, mettant une sorte de coquetterie de bon goût à rendre intéressante par cette comparaison avec le monde moderne l'étude des sociétés grecque ou romaine. De cette pensée sont nés tant d'attrayants chapitres de ses œuvres, l'étude sur *La profession d'avocat chez les anciens, Un ménage d'autrefois,* le court mémoire lu à la Société des antiquaires de France sur un sénatus-consulte contre les industriels qui spéculent sur la démolition des édifices, à peu près comme chez nous les fameuses *Bandes*

Digitized by Google

noires. Dans ce travail, développant cette idée que les anciens ont connu beaucoup d'usages que nous croirions volontiers modernes, il prenait plaisir à en rappeler quelques-uns déjà signalés par d'autres savants ou par lui-même, l'emploi des pigeons voyageurs pour l'échange des communications, celui des chiffres convenus pour dérober aux cabinets noirs des Grecs et des Romains le secret des correspondances; l'usage d'une sorte de sténographie pour la rédaction des procès-verbaux du sénat romain, l'idée d'une véritable télégraphie militaire, l'habitude des voitures de louage, les ventes au rabais pour cause de liquidation, l'institution d'une lettre de crédit, des assurances mutuelles, des expositions publiques d'objets d'art. Toutes ces révélations érudites étonnaient autant qu'elles charmaient. Même à l'Institut, où ses auditeurs étaient mieux préparés à de telles surprises, on lui savait gré, tout en goûtant sa science, de la forme agréable dont il savait l'enve lopper.

Une des publications importantes auxquelles il a pris part dans les recueils de l'Académie est celle des *Papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque nationale*. On sait que Letronne, qui s'en était chargé, mourut (1848) sans avoir pu l'achever. Brunet de Presle, à qui l'Académie avait confié le travail, demanda plus tard, pour mener l'entreprise à bonne fin, le concours de M. Egger. Celui-ci eut à rédiger les tables, besogne modeste en apparence, mais délicate, qui l'obligea de réviser le texte entier, parfois la traduction, et dont il s'acquitta si utilement pour l'entreprise commune que le principal auteur crut devoir, dans l'Avertissement placé en tête du volume, lui exprimer sa reconnaissance.

Digitized by Google

Ce sont là ses grands travaux à l'Institut. Je n'entreprends pas de donner même une idée de ses lectures moins importantes. L'analyse en serait impossible dans cette Notice, tant est grande la variété des questions étudiées ou signalées. Les *Comptes-rendus* de l'Académie en conservent du moins le souvenir. Ce qu'on peut dire, c'est que, durant les trente années de sa vie académique, il n'y a guère de séance où M. Egger n'ait pris la parole soit pour communiquer quelque brève observation sur un sujet d'antiquités, soit pour présenter de la part d'un auteur tel ouvrage dont il faisait valoir l'intérêt de nouveauté ou le mérite d'érudition.

Il est naturel que l'Académie ait tenu constamment à profiter de tant de zèle uni à tant de savoir. Aussi, M. Egger n'a-t-il cessé de faire partie des commissions les plus importantes, celles de l'École d'Athènes ou des Antiquités de la France, qui l'ont plus d'une fois élu comme rapporteur; la Commission des travaux littéraires, chargée, comme on sait, de la direction des grandes collections publiées par l'Académie; la Commission permanente des inscriptions et médailles, où son habileté de latiniste et d'épigraphiste a rendu plus d'un service. Dans toutes M. Egger était un collaborateur recherché, et dans les délibérations intimes, où se discutent les intérêts de l'Académie pour le recrutement de ses membres ou l'ordonnance de ses travaux, M. Renan atteste que ses confrères appréciaient les qualités de son judicieux esprit, de sa parole claire et correcte (1).

Pour achever de marquer son rôle à l'Académie des inscriptions, je dois ajouter qu'elle le choisit plusieurs

(1) *Journal des Débats*, n° du 4 septembre 1885.

Digitized by Google

fois comme lecteur dans ses séances publiques, notamment en 1861 (9 août), où il parla de *L'État-civil chez les Athéniens*, en 1862 (14 août), où il lut des *Observations sur un papyrus grec contenant des fragments d'un orateur inconnu;* tout récemment, il venait d'être désigné pour lire, dans la séance publique annuelle des cinq académies (24 octobre 1885), les conclusions de sa nouvelle édition de l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*. En 1874, l'Académie le délégua avec M. le baron de Witte pour la représenter aux fêtes anniversaires de la fondation de l'Académie royale de Belgique. Enfin elle l'élut son vice-président le 8 janvier 1864 et son président le 6 janvier 1865. Au cours de sa présidence il porta la parole pour l'Académie aux funérailles de V. Le Clerc (14 novembre 1865), de même que, plus tard, pour la Faculté des lettres, à celles de Saint-Marc Girardin (avril 1873) et à celles de Patin (20 février 1876).

Les autres classes de l'Institut reçurent également de lui diverses communications. A l'Académie des sciences morales et politiques, il lut, en 1879, des *Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants,* rédigées pendant les tristes loisirs de la Commune, et qui furent alors insérées dans les Comptes-rendus de l'Académie (1). A l'Académie des sciences, quelques confrères lui demandaient à l'occasion, pour la création de termes de physique ou d'histoire naturelle, des conseils que sa double compétence d'helléniste et de grammairien habitué à la formation des mots lui permettait de donner. Nul n'excellait comme lui à trouver le composé grec ou latin qui répondait le mieux au sens de telle découverte, à l'intention de

(1) Réimprimées depuis en 1 vol. in-12 (4e édition, 1883). Paris, Picard.

Digitized by Google

tel inventeur. Ces consultations l'amenèrent, en 1871, pendant le premier siège, à rédiger des *Observations critiques sur l'emploi des termes empruntés à la langue grecque dans la nomenclature des sciences.* S'autorisant d'exemples trop nombreux de mots scientifiques mal formés, *hectomètre, hectolitre, pluviomètre, rhéomètre, parallélipipède,* ou de mots qui, bien formés grammaticalement, ne répondent pas à l'idée qu'ils veulent traduire, *endosmose, exosmose, théodolite,* etc., il réclamait en faveur des règles étymologiques méconnues. Il est revenu plusieurs fois sur l'inconvénient de ces formations vicieuses : dans une conférence à la Société philotechnique, par exemple, il prit à partie le microphone récemment inventé. « Puisqu'il a l'oreille si fine, je lui dirai volontiers, avec toute sorte de respects pour le physicien, son père, qu'on l'a mal baptisé; car *microphone* veut dire *instrument à petite voix,* et c'est justement à grossir la voix que le microphone doit s'employer (1). » Les *Observations* de 1871, lues à l'Académie des sciences, furent insérées dans les *Comptes-rendus* d'avril ; elles ont été reproduites en Appendice avec diverses corrections ou additions à la fin de la 8e édition des *Notions de grammaire comparée.* A la suite d'une discussion courtoise provoquée par cette Note dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* (2), et au cours de laquelle M. le Dr Dechambre avait contesté certaines étymologies, M. Egger revint sur le même sujet avec de nouveaux développements dans un article *Étymologie* destiné au *Dictionnaire encyclopédique des sciences mé-*

(1) *Revue politique et littéraire,* 1878.
(2) Année 1873, pages 47 et 413.

Digitized by Google

dicales (1), où il paraîtra prochainement. Les services qu'il rendait aux savants par ces conseils autorisés l'avaient déjà fait désigner en 1864 (17 juillet), comme membre du Comité de l'association scientifique pour l'avancement de l'astronomie, de la physique et de la météorologie. M. Egger entretenait d'ailleurs avec plusieurs membres de l'Académie des sciences, Bienaymé, Lamé, les frères Sainte-Claire Deville, surtout Michel Chasles, des relations personnelles amicales, et je ne jurerais pas qu'au fond dans ce commerce affectueux, auquel il se prêtait avec un empressement visible, il n'y eût en lui comme un secret sentiment de juste fierté à traiter de pair, lui, le fils de l'obscur inventeur de 1827, avec les hommes de science les plus renommés de son temps. Au reste, son esprit lucide ne répugnait pas à la rigueur du raisonnement mathématique : on se souvient que dans sa jeunesse il avait suivi volontairement certains cours de sciences, et ceux qui ne connaissent en lui que l'helléniste n'apprendront pas sans surprise qu'à sa sortie du collège, en 1832, il avait imaginé un nouveau pendule compensateur, dont le mathématicien Vincent, le futur membre de l'Institut, l'aida plus tard à rédiger la formule. Ce petit travail, communiqué par Vincent à la Société philomatique de Paris, dans la séance du 29 juillet 1843, a été réimprimé en appendice au volume *Tradition et Réformes*.

Cependant divers changements s'étaient produits dans la situation officielle de M. Egger. Devenu professeur titulaire à la Faculté des lettres, et dès lors participant

(1) Ce n'est pas le seul article que M. Egger ait écrit pour ce grand recueil : il rédigea également dans les derniers temps l'article *Encyclopédie*, qui ne tardera pas à y être publié.

Digitized by Google

aux examens de licence, il avait dû fermer sa conférence privée et cesser ses interrogations périodiques à l'École des Carmes. Rien ne s'opposait à ce qu'il gardât son poste à l'École normale. Mais sa vie était maintenant d'autant plus laborieuse qu'aux obligations du professeur en Sorbonne s'ajoutaient pour lui depuis quelques années les devoirs de l'académicien. Désireux d'ailleurs de laisser la voie libre à un maître, grammairien déjà fort renommé, M. Charles Thurot, professeur à la Faculté des lettres de Clermont, et son futur confrère à l'Institut, il demanda le 5 novembre 1861 un congé d'inactivité, prélude d'une retraite définitive. Le 4 novembre de l'année suivante, il se retirait en effet avec le titre de Maître de conférences honoraire : même dans sa retraite il continua de se rendre utile à l'École pour les examens de classement annuel.

A cette époque (1861) M. Egger était placé par l'opinion de ses collègues et de ses confrères au premier rang des philologues et des hellénistes. Dans le domaine spécial des études de grammaire et d'antiquités, il allait devenir comme le chef reconnu de toutes les fondations et de tous les travaux. C'est à ce titre qu'en 1866 il participa comme président aux débuts officiels de la Société de linguistique (1), qu'il devait présider encore en 1870-1871 et en 1876; en 1869, comme membre correspondant, à ceux de la Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier. Dans le même ordre d'études son nom demeure associé à diverses publications

(1) Fondée en 1864 par l'initiative de MM. de Charencey et d'Abbadie, elle avait eu ce dernier pour président dès la fondation; mais elle ne fut reconnue qu'en 1866, année où M. Egger inaugura la nouvelle série des présidences.

Digitized by Google

savantes qui datent de cette période, et qui allaient populariser en France les nouvelles doctrines grammaticales. Par exemple, M. Egger est un de ceux qui encouragèrent la traduction de la *Grammaire* de Bopp, et à la fin de la Préface du premier volume, M. Bréal remercia publiquement son ancien maître, qui avait « prêté à ce travail, commencé sur son conseil, l'attention affectueuse et le concours efficace que trouvent auprès de lui toutes les entreprises utiles aux lettres (1) ». A de moindres travaux M. Egger ne prêtait pas un concours moins actif : je citerai seulement le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de M. Brachet, pour lequel il écrivit une Préface (1869), et le *Manuel pour l'étude des Racines grecques et latines* (1869), que je m'excuse de mentionner ici ; mais je ne puis oublier que je dois aux conseils et à l'entremise de M. Egger de l'avoir publié, de même que la *Grammaire grecque* qui parut en 1873. C'est encore auprès de M. Egger, dans de continuels entretiens, avec le secours de sa riche bibliothèque, que Francis Meunier poursuivit ses belles recherches sur le Pronom latin (2), sur les Composés syntactiques en grec (3), sur les Mots grecs à déclinaison double (4). Jusqu'à la fin de sa vie M. Egger continuera ainsi d'assister les travailleurs, M. Boucherie pour la publication des Ἑρμηνεύματα et de la Καθημερινὴ ὁμιλία attribués par l'éditeur à J. Pollux

(1) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, par M. François Bopp, traduite par M. Michel Bréal. Paris, 1866 (t. Ier, p. LVII). Une 2e édition en a été publiée en 1882.

(2) *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. Ier, p. 14.

(3) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 6e année, 1872, p. 245.

(4) Même *Annuaire*, 7e année, 1873, p. 61.

Digitized by Google

(1872) (1), M. Decharme, qui lui a dédié son beau livre *Mythologie de la Grèce antique* (1879, 2e édit. 1885), M. Edon, qui lui a demandé plus d'un avis pour ses consciencieux travaux sur l'*Écriture et la prononciation du latin* (1882), M. Choisy, dont les importantes *Études épigraphiques sur l'architecture grecque* (1884) lui sont dédiées, bien d'autres encore. Et ce n'est pas là, dans sa vie de savant, le trait le moins original : M. Egger a beaucoup produit; il n'a guère moins aidé à produire, et il restera certainement un des érudits qui auront le plus contribué au progrès de la science à la fois par ses travaux propres et par ceux qu'il a suscités.

Les derniers ouvrages que j'ai rappelés nous ramènent à son œuvre d'helléniste. C'est surtout comme helléniste en effet que M. Egger exerça une sorte de suprématie. On a dit avec raison que la Grèce lui était comme une seconde patrie : il en aimait tout, non pas la langue seulement, mais le génie, les arts, la civilisation. Son active intelligence se sentait comme attirée vers cette race hellénique dont l'esprit curieux avait abordé toutes les questions et sondé tous les mystères, ceux de l'âme comme ceux de la science ; de même, éloigné en toutes choses du parti-pris et de l'exagération, il goûtait cette mesure exquise qui fait du génie grec, parmi les variétés de l'esprit humain, une exception merveilleuse et unique. Aussi n'en parlait-il qu'avec une sorte de gravité et d'émotion. « Nous n'avons pas vécu une vie d'homme, nous autres Grecs, et nous sommes nés pour faire l'éternel étonnement des hommes à venir (2). » Ce mot du grand ora-

(1) *Notices et Extraits des manuscrits*, publiés par l'Institut national de France, t. XXIII, IIe partie, et t. XXVII, IIe partie.

(2) *Athènes et Paris ou l'Éducation par les musées*. Paris, Delagrave (page 3).

Digitized by Google

teur athénien, ne dirait-on pas qu'en le citant il se l'approprie ? et ne croirait-on pas entendre le patriote justement fier des destinées de sa race ? Et plus bas, il rappelle (avec quel sentiment de vénération presque religieuse !) le mot de Mme de Staël à Herculanum, en présence de quelques fragments de papyrus grecs : « Devant ces fragiles débris, on n'ose respirer, car on craint que le moindre souffle ne disperse cette poussière où de nobles pensées sont encore empreintes (1). » Aussi, même en dehors de la Sorbonne, il ne manquait jamais une occasion de parler de l'objet de son culte : la Grèce, l'art grec, le génie grec, c'est là le sujet presque constant des conférences qu'il a faites ou des discours qu'il a prononcés devant les auditoires les plus divers. Quant à la langue, il la possédait à fond ; il en avait plus que la science que donne le maniement des auteurs, mais le sentiment en quelque sorte naturel. Que de fois, feuilletant nos dictionnaires grecs qui enregistrent les mots sans la mention d'un texte ou d'un nom d'écrivain, et flairant quelque terme suspect, mal fait ou de formation récente, il se plaisait à en deviner, presque toujours avec une étonnante sûreté, la date ou l'auteur ! Aussi, parmi tant de sujets d'étude, c'était toujours au grec qu'il revenait de préférence : arts, littérature, institutions, il en connaissait tout, les auteurs classiques comme les byzantins, le grec ancien comme le moderne, le sacré comme le profane. Et ce sera là, parmi les hellénistes éminents dont la France peut s'honorer dans notre siècle, sa marque distinctive. Sans être de préférence, dans les choses grecques, antiquaire plutôt que lin-

(1) *Athènes et Paris ou l'Éducation par les musées*. Paris, Delagrave (page 5).

Digitized by Google

guiste, ou critique d'art ou de littérature, il était cependant maître en chacune de ces spécialités d'étude : passionné pour le grec de l'antiquité comme un Beulé, épris du grec contemporain comme un Brunet de Presle, érudit comme Hase et fin lettré comme Boissonade, il aura eu la gloire d'embrasser dans son admirable intelligence la science et comme le sentiment de l'hellénisme entier. Il était ainsi devenu comme le patron reconnu et en quelque sorte officiel des études grecques en France. Tous ceux qu'attiraient ces études pouvaient s'adresser à lui, sûrs d'un bon accueil, savants de profession ou gens du monde, magistrats comme M. Plougoulm ou M. Dareste, prêtres comme l'abbé Cruice ou l'abbé Thénon, hommes de science comme le docteur Fournier ou M. l'ingénieur Choisy. De là sont nées pour lui bien des relations précieuses qu'il savait tourner au profit de la science, avec le duc de Clermont-Tonnerre, le ministre de la Restauration, bien connu comme helléniste par sa traduction d'Isocrate (1); avec le duc d'Albert de Luynes, son confrère à l'Institut, et si magnifiquement secourable aux savants et aux artistes; avec le comte Sclopis de Salerano, qui présida le Conseil arbitral de Genève dans l'affaire de l'Alabama (1872); avec le savant et libéral empereur du Brésil, qui ne laissait guère passer l'annonce

(1) *Notice historique sur le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur des œuvres d'Isocrate*, par E. Egger, 2e édition. Paris, 1866. On sait que le général comte Aynard de Clermont-Tonnerre, troisième fils du duc, mort en 1884 au château de Bezonville, près Sermain (Loiret), et que nous avons vu à Orléans chef d'état-major du général commandant le 5e corps d'armée, avait conservé les tradi-

Digitized by Google

d'une découverte notable en épigraphie ou en littérature grecque sans lui demander quelque surcroît d'information. « J'attends avec impatience, lui écrivait le souverain, quelque travail sur la grande inscription trouvée à Délos. Je regrette infiniment que mes occupations ne me permettent pas d'étudier un peu plus l'archéologie grecque..... » Et le 1er septembre 1879 : « Vous avez eu l'occasion de connaître personnellement mon amour pour les lettres grecques et combien je vous estime : vous trouverez donc bien naturel qu'en lisant dans un compte-rendu de votre Académie, que l'on venait de découvrir des vers d'Euripide, d'Eschyle et deux belles épigrammes, j'aie eu l'idée de vous prier de m'en faire partager la jouissance le plus tôt possible. Je lis toujours vos articles si intéressants dans le *Journal des Savants*, et je vous prie de ne pas me retarder la lecture de vos travaux et de me croire toujours

« Votre bien affectionné,
« D. Pedro d'Alcantara. »

Enfin trois ans plus tard (14 décembre 1882) : « L'inscription athénienne me semble d'un haut intérêt; mais je n'ai pas encore pu l'étudier. Ne publierez-vous pas vos conférences à la Sorbonne? Je me rappelle vous avoir entendu sur l'*Anabasis*. Ces études-là sont un grand soulagement pour mon esprit et la lecture de

tions paternelles : il parlait couramment le grec moderne et fut, de 1878 à 1881, membre du Comité de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

Digitized by Google

bien des noms me rappelle vivement mon séjour à Paris.

« Comptez toujours sur la sincère estime de

« Votre affectionné,

« D. Pedro d'Alcantara. »

« Bien des souvenirs à tous vos confrères qui ont été si accueillants pour moi. »

On a plaisir à recueillir de tels témoignages, si honorables pour le savant qui les inspire comme pour le souverain qui les envoie.

Passionné pour les choses grecques, bienveillant à tous ceux qui s'en occupaient, à plus forte raison devait-il être hospitalier aux Hellènes établis à Paris ou qui le visitaient en passant. En effet, il ne venait guère en France de Grec notable qui ne tînt à honneur de le saluer. Tous lui étaient reconnaissants de son affection pour leur pays, de son zèle à les servir, des conseils qu'il leur donnait, alors même qu'ils ne les suivaient pas toujours. Selon le mot d'un de ses plus vieux amis, M. Saripolos, il était vraiment leur « proxène (1) ». On ne saurait mieux dire, ni marquer d'un mot plus expressif la communauté de bons offices qui unissait aux Hellènes de la vraie Grèce l'illustre Hellène français. Aussi son nom était-il populaire en Grèce : tous les lettrés le connaissaient et s'empressaient à lui faire hommage de leurs écrits ; tous les bureaux de revues ou d'associations savantes se faisaient comme un devoir de lui envoyer leurs publications. Dès 1856 (13 juin), le roi de Grèce, reconnaissant de tant de services rendus à l'hellénisme, lui fit remettre la croix de Chevalier de

(1) *Discours prononcé sur la tombe de M. Egger.*

Digitized by Google

l'Ordre du Sauveur; onze ans après (20 avril 1867) M. Egger était promu officier, et neuf années encore plus tard (18 novembre 1876) commandeur.

Cette sorte de suprématie lui valut en deux occasions en France même l'honneur d'une désignation bien flatteuse, la première fois en 1867, lorsque fut fondée l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Pour présider à l'institution naissante il fallait un choix de noms qui rallîât toutes les bonnes volontés, celles des gens du monde comme des hommes du métier, des littérateurs comme des érudits. Parmi tant d'hellénistes diversement connus, ce fut le vénéré M. Patin, alors doyen des hellénistes français, que les fondateurs élurent comme président, en lui adjoignant comme vice-présidents MM. Egger et Beulé. Dès l'année suivante M. Egger devenait président à son tour : nous le verrons bientôt à l'œuvre dans cette fonction où il a rendu tant de services (1). Presque en même temps, et à l'occasion de l'Exposition universelle, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, avait eu l'heureuse pensée de faire retracer en une série de tableaux une image des progrès accomplis chez nous depuis trente ans dans chaque ordre de sciences. C'est à M. Egger qu'il demanda, comme au juge le plus autorisé, le Rapport sur l'état des études de langue et de littérature grecques en France (2). M. Duruy n'avait pas attendu ce travail pour récompenser le savant et le professeur : dès le 13 août 1866, M. Egger avait été promu officier de la Légion d'honneur.

(1) Sur la fondation et le développement de l'Association jusqu'en 1877, voir une Notice de M. Gustave d'Eichthal dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 11e année, 1877 (pages 1 et suiv.).

(2) Réimprimé dans l'*Hellénisme en France*, t. II, p. 441.

Digitized by Google

Sa renommée était alors considérable et dépassait de beaucoup les limites de l'Institut et de l'Université. Un grand nombre de sociétés savantes se l'étaient adjoint. Membre de la Société de l'Histoire de France, où il avait été admis le 8 janvier 1844, et qui devait l'élire en 1870 (4 mai) membre de son Conseil administratif, il était entré dans la Société des Antiquaires de France le 5 mai 1858, puis s'était agrégé successivement à la Société des Antiquaires de Normandie, à celles de Caen, du Hâvre, d'Amiens, de Dunkerque, d'Aix. Chez nous, et bien que ses attaches orléanaises fussent peu connues (pour ma part elles ne m'ont été révélées que bien après ma sortie de l'École normale), il fut l'objet d'égards particuliers, et nos trois Sociétés l'adoptèrent l'une après l'autre, la Société archéologique, dès 1861 (14 novembre), il y a de cela vingt-cinq ans, tout un quart de siècle, dont l'illustre M. Léopold Delisle demeure désormais parmi nos membres honoraires appartenant à l'Institut le seul représentant; l'Académie de Sainte-Croix en 1873 (14 mars); la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts en 1876 (8 janvier). A l'étranger même, il eut l'honneur d'être associé aux Académies royales de Berlin et de Belgique, et à diverses Sociétés d'Athènes.

Les grandes administrations ne négligeaient pas davantage le concours d'un auxiliaire si zélé pour toutes les entreprises utiles : en 1862, il fut nommé membre du Comité des souscriptions aux œuvres de littérature ou de science, comité fondé par le Ministère d'État d'alors. transféré depuis au Ministére de l'Instruction publique, et où M. Egger n'a jamais cessé de siéger. Deux ans après (6 mai 1864) il remplaçait M. Hase au Comité des impressions gratuites près l'imprimerie alors impériale.

Digitized by Google

Durant quelques années, il avait même accepté de figurer dans la Commission consultative de l'Institution des Sourds-Muets (6 mars 1861); mais sa vie de savant lui imposait trop de devoirs et de trop laborieux pour qu'il pût suffire utilement à des obligations si diverses : en 1865 il se démit de sa fonction à l'Institution des Sourds-Muets. Il se réservait au moins d'apporter à toutes les œuvres charitables, comme était celle-là, le concours de sa parole.

En effet, il accueillait volontiers comme un hommage à la science, autant et plus qu'à sa personne, toutes ces marques d'estime; mais il ne déclinait aucune des charges qu'elles imposent. Partout où l'appelait l'intérêt des études ou le souci d'une bonne œuvre, il était toujours prêt à porter la parole : orateur de conférences à la Salle Saint-André, à l'Asile de Vincennes, à l'Association polytechnique; de distributions de prix au collège Charlemagne, au lycée Louis-le-Grand, à l'institution libre de Saint-Vincent à Senlis; de sociétés savantes à Caen, à Orléans, à Aix, à Marseille, partout il acceptait de présider ou de parler, et partout il avait l'art d'intéresser tant d'auditoires divers. Il se pliait sans effort au degré de leur intelligence ou de leur savoir, parlant à chacun le langage qui convenait, d'une cordialité paternelle pour les jeunes gens, plein d'égards pour le zèle des érudits provinciaux, prévenant surtout pour les illettrés qu'il se faisait une fête d'entretenir. Pour se faire entendre d'eux il n'y avait pas de précaution qu'il ne prît, et ce besoin de faire la lumière, qui est peut-être la marque la plus certaine d'un esprit supérieur, il ne l'éprouvait jamais plus vif ni plus impérieux que devant un auditoire d'ouvriers. En 1866, à l'asile de Vincennes, dans une des conférences insti-

Digitized by Google

tuées par l'impératrice, voulant faire comprendre ce qu'était le papyrus (1), il avait eu le soin d'apporter avec lui une tige du précieux roseau, et assisté de M. André, le jardinier principal de la Ville de Paris qui la lui avait procurée, après avoir expliqué ce qu'était ce végétal, où il croissait, de quelle manière on en utilisait les diverses parties pour en fabriquer des cordes, des tissus, des corbeilles (comme celle où fut déposé le petit Moïse), des calames, il fit couper devant son auditoire une partie de cette tige, montra de quelle façon on en rapprochait les lamelles, quelle préparation on leur faisait subir, comment enfin on obtenait un feuillet propre à recevoir l'écriture. Ce mode de fabrication une fois compris, voulant montrer l'objet même préparé, il fit circuler enfermés entre deux verres des fragments de papyrus antique. Quelle explication, même donnée par lui, eût valu cette leçon de choses? Mais en même temps quel sentiment délicat des égards que l'on doit aux humbles !

Le sujet de ces entretiens était d'ailleurs des plus variés : ici le papyrus, là une comparaison entre Athènes et Paris ; ailleurs le bon usage de la langue française ou l'utilité qu'on peut tirer des inscriptions. Mais partout, et quel que fût l'auditoire, c'était au culte du passé qu'il conviait les esprits et les cœurs, le passé de la France comme celui de Rome ou de la Grèce. « Un des signes de la supériorité morale des races auxquelles nous sommes fiers d'appartenir, disait-il (2), c'est le souci de se survivre à soi-même. Celles-là n'ont point d'avenir

(1) Conférences populaires faites à l'Asile de Vincennes : *Le Papier dans l'antiquité et dans les temps modernes*, par E. Egger. Paris, Hachette, 1866. Voyez particulièrement p. 13 et suiv.

(2) *Tradition et Réformes*, p. 206.

Digitized by Google

pour qui le passé n'est rien, et qui, selon la belle expression de Plutarque, laissent chaque jour tomber dans un gouffre d'oubli le trésor de leurs sentiments et de leurs pensées. La civilisation est une chaîne qu'il ne faut pas laisser rompre, et à laquelle chaque génération doit ajouter un anneau. C'est ce qui donne à l'histoire, à l'étude des antiquités, un si noble rôle dans les sociétés humaines vraiment dignes de ce nom. »

Partout aussi, et quel que fût le sujet, il savait le rendre agréable par un tour de franchise et presque de bonhomie spirituelle. C'est encore là un des traits de sa physionomie de savant : nul n'a été plus érudit et chez nul autre l'érudition n'a paru plus attrayante. Il détestait le pédantisme, qui ne choquait pas seulement son bon sens et son esprit de mesure, mais qui lui semblait comme une atteinte à la sincérité de la science. Par exemple, il ne pouvait souffrir l'emploi de ces termes modernes, savants et prétentieux, qu'il est presque toujours si facile de remplacer par un de nos vieux mots. Nul n'a plus fait que ce grand helléniste pour écarter de notre langue le flot de mots grecs qui la déparent et l'alourdissent, même quand ils sont bien faits, qui finiront par lui donner un air exotique, et dont ce n'est pas le moindre tort de contribuer à faire prendre le grec en aversion. Il ne manquait jamais une occasion de railler cette manie de parler grec en français. « Nous possédions déjà le Kaléïdoscope, le Phénakistiscope, dit-il, quelque part (c'était au moment de l'Exposition universelle de 1878, où il semblait que la Grèce eût été conviée au baptême de toutes les inventions de ce temps), et tant d'autres noms bien faits pour écorcher la langue des enfants qui n'y voient rien qu'une variété de la vieille lanterne magique. Voici maintenant le Praxinoscope et le

Digitized by Google

Lamposcope, deux termes à faire frémir et les Hellènes et les hellénistes... Quelque temps avant l'ouverture de l'Exposition, n'est-on pas venu me demander un bel et bon mot grec pour un briquet perfectionné, un autre encore pour je ne sais quel instrument destiné à battre la crême et à faire du beurre (1) ! » Aussi, à l'inverse de tant de conférences savantes, les siennes étaient goûtées, même des femmes, comme un des plus agréables délassements de l'esprit; et de ces entretiens familiers l'impression qu'emportait l'auditoire était que jamais la science n'avait été plus spirituelle sans cesser d'être exacte, ni plus française tout en demeurant imprégnée de l'antiquité.

C'est au cours de cette existence honorée et studieuse que la guerre de 1870 surprit M. Egger. Il approchait alors de la soixantaine. Bien que sa vie de savant ne l'eût guère préparé au maniement du fusil, il n'hésita pas un instant, et comme tant d'autres hommes d'étude éminents, qui firent alors simplement et sans bruit leur devoir, il résolut de s'enfermer dans la ville menacée. Il ne pouvait songer à braver les fatigues qu'affrontaient avec un élan viril tant d'hommes plus jeunes; mais, tandis que Mme Egger emmenait à Étretat sa fille, son jeune fils et ses parents trop âgés, M. Egger se faisait inscrire sur les registres des Vétérans chargés de la garde de l'intérieur de Paris. C'est ainsi qu'il passa les cinq longs mois du siège, isolé du monde extérieur comme tous ses concitoyens, et sans nouvelles des siens jusqu'au jour où l'une des rares dépêches qui pénétraient dans Paris vint lui annoncer la mort subite de M. Dehèque,

(1) Conférences de l'Association scientifique, dans la *Revue politique et littéraire*, numéro du 15 février 1879 (page 774).

Digitized by Google

en décembre 1870 (1). Dans une famille si étroitement unie, et dont les membres se trouvaient séparés par la rigueur des événements, c'était pour les uns et pour les autres un coup doublement cruel. Sans s'associer aux espérances que des esprits généreux persistaient à entretenir, mais sans se laisser atteindre par le découragement, M. Egger ne déserta aucune de ses obligations, partageant ses loisirs forcés entre les devoirs civiques et ses habitudes de travailleur. Le marquis de Saint-Hilaire, dans sa Notice sur Brunet de Presle, raconte (2) avoir vu un jour M. Egger avec son ami en faction devant une boucherie de la rue de Rennes, les pieds dans la boue, et faisant prendre patience à la file des femmes qui venaient attendre leur maigre nourriture. M. Egger ne parlait jamais des tristesses de ces mauvais jours sans rappeler la résignation, presque la bonne humeur de ces pauvres gens, durant les longues stations en plein air, au plus fort des intempéries : un mot viril, une boutade spirituelle, suffisaient à relever les cœurs, et ces gardes nationaux, qui s'appelaient Duruy, Egger ou Brunet de Presle, ne se faisaient pas faute d'employer le remède. Ils se souvenaient d'avoir été professeurs, de l'être encore à l'occasion, et de tous les bienfaits de leur enseignement, ils n'étaient pas loin de croire que le meilleur était peut-être encore le reconfort de leur chaude

(1) Voir, sur M. Dehèque, une Notice par M. Léon Heuzey, de l'Institut (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 5e année, 1871, p. 180), et, dans le même volume (p. XLVII), deux pages de Brunet de Presle, enfin, dans la *Revue des cours littéraires* (no du 19 août 1871), un article d'Albert Dumont.

(2) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 9e année, 1875, p. 364.

Digitized by Google

parole et du bon exemple qu'ils donnaient. D'autres fois, c'était en travaillant que ces vaillants hommes, même au corps de garde, trompaient les ennuis du service : il y a, près de la rue de Vaugirard, un poste de police, devant lequel nous ne passions guère sans que M. Egger me rappelât qu'il y avait corrigé telle épreuve ou préparé telle lecture. En effet, à l'exception des cours de la Sorbonne, que le manque d'étudiants ne permettait pas de rouvrir, ni l'Institut ne vaquait, ni les sociétés savantes n'avaient suspendu leurs réunions. L'Association pour l'encouragement des études grecques, par exemple, tenait régulièrement ses séances chez Brunet de Presle. Le marquis de Saint-Hilaire a retracé avec émotion, dans cette même Notice sur Brunet de Presle, le souvenir de ces soirées, « où tous les assistants étaient en uniforme et venaient ou de la garde des remparts ou des postes les plus éloignés (1) », et où, devant sept ou huit auditeurs (mais quels auditeurs ! MM. Patin, Egger, Duruy, Caro, Brunet de Presle, Chassang, marquis de Saint-Hilaire), M. Gidel lisait, le 5 janvier 1871, premier jour du bombardement, « au bruit du canon qui tonnait et des bombes qui éclataient non loin de là, un mémoire sur un manuscrit grec, contenant une apocalypse de la Vierge Marie, qui fut inséré dans l'Annuaire en 1871 (2) ». Pareillement, c'est chez son président d'alors, M. Egger, que s'était réfugiée la Société de linguistique, et c'est dans le salon hospitalier de la rue Madame que furent lues, pendant ces jours néfastes, bien des notes curieuses, dont quelques-unes se ressentent des

(1) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 9e année, 1875, p. 365.

(2) *Id.*, *ibid.*

Digitized by Google

préoccupations du moment, la note de Francis Meunier, par exemple, sur l'étymologie des mots « cartouche, gargousse, giberne », lue à la séance du 19 novembre 1870 (1). A l'Institut, M. Egger n'avait manqué non plus à aucune des séances hebdomadaires. Parmi les travaux qu'il poursuivit au milieu de cette période de deuil public, je citerai seulement la Note communiquée à l'Académie des sciences sur la formation des mots scientifiques (2), le mémoire intitulé : *Des mots qui, dans la langue grecque, expriment le commandement et la supériorité*, et qui fut lu à l'Académie des inscriptions et devant la Société de linguistique (3), surtout une série d'articles insérés, en 1871, au *Journal des Savants*, sous le titre : *Des principales Collections d'inscriptions grecques :* c'est l'histoire des grands recueils d'épigraphie publiés en Allemagne, en Grèce ou en France. Après en avoir apprécié la méthode, l'auteur en faisait comprendre l'intérêt, et, revenant sur une idée qui lui était chère et qu'il ne se lassait pas de développer, il exprimait le vœu que des régions de l'érudition académique et du haut enseignement l'épigraphie descendît et prît place dans les livres d'enseignement secondaire. En tête du recueil de ces articles, il écrivit un court Avant-Propos qui se terminait par ces mots : « Quant à la rédaction, elle est d'un temps où les douleurs et les devoirs de la vie civique laissaient à un Français, resté volontairement dans Paris, bien peu de

(1) *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 3. Juillet 1871.

(2) Voyez ci-dessus, p. 68.

(3) *Comptes-rendus* de l'Académie (1870) et *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 3. Juillet 1871.

Digitized by Google

calme et de liberté d'esprit pour les travaux littéraires. Mais n'était-ce pas un devoir aussi de disputer aux douleurs du moment et de consacrer au pur culte de la science le peu d'heures que ne réclamaient pas impérieusement d'autres services ? D'ailleurs, je puis dire que, dans mes jugements sur les œuvres de l'érudition allemande, on ne trouvera pas trace de la moindre impression qui pût altérer les sentiments de la plus sincère équité ; et je souhaite que tous ceux qui, en Allemagne, apprécient nos travaux français se puissent rendre le même témoignage (1). » Belles paroles qu'on aime à relire à quinze ans de distance, et qui montrent de quels sentiments étaient animés les hommes qui représentaient alors, dans Paris assiégé, la science française.

Lorsque la paix eut ramené le calme dans les esprits, on sait de quelle ardeur s'éprit le pays tout entier pour la réforme de notre système d'éducation. Ce n'étaient que projets de réorganisation, associations pour l'étude des questions pédagogiques, fondations de toute sorte. Dans cette mêlée d'opinions, il était impossible que l'expérience d'un maître comme M. Egger ne fût pas utilisée : elle le fut d'abord au Conseil supérieur de l'instruction publique, où l'envoya siéger, dès 1873, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis dans un des postes où son activité d'esprit, toujours en quête de progrès, et sa compétence reconnue de grammairien attentif aux découvertes de la science pouvaient rendre le plus de services aux études. M. Dutrey, qui présidait l'agrégation de grammaire depuis la mort de J. L. Burnouf, venait de mourir (1870) : M. Egger fut chargé de le remplacer. Une fois de plus, il témoigna, dans cette

(1) *Ibid.*, p. II.

Digitized by Google

nouvelle fonction, de l'esprit d'initiative qui avait toujours animé son enseignement. Sans faire violence aux programmes, et en s'inspirant tout à la fois de l'esprit nouveau qui commençait à circuler dans l'Université et de la lettre du règlement interprété au sens le plus large, il introduisit dans l'épreuve orale certaines innovations, entre autres une courte exposition doctrinale sur un point de grammaire grecque ou latine, à l'occasion des textes expliqués. Si nos jeunes maîtres se sont initiés peu à peu aux méthodes grammaticales, que la France demeurait presque seule à ne pas pratiquer, on le doit, pour une part sans doute, à la publication de livres nouveaux qui, à ce moment, popularisèrent ces méthodes, mais pour une grande part aussi à l'initiative résolue du président du concours d'agrégation. Sur un autre point, l'étude du vieux français, son action n'a pas été moins efficace. C'est M. Egger qui, le premier, fit inscrire au programme le texte de Joinville. Pour la première fois, les candidats étaient invités à justifier d'une connaissance étymologique de la langue française. L'épreuve donna les meilleurs résultats. Beaucoup de maîtres prirent goût à cette étude nouvelle ; tous s'initièrent aux principes d'analyse qu'elle suppose. Une fois entrée dans les habitudes du concours, l'innovation s'établit, protégée, comme toutes celles qu'avait inaugurées M. Egger, par l'esprit élevé et libéral du Président qui lui succéda en 1875, M. Chassang (1). Ce qui prouve, d'ailleurs, que ces deux améliorations répondaient à un besoin des études, c'est que le principe vient d'en être consacré par la sanction du Conseil supé-

(1) Aujourd'hui Inspecteur général de l'enseignement secondaire, vice-président du jury pendant la durée de la présidence de M. Egger.

Digitized by Google

rieur (1). Même il s'en est fallu de peu que la haute assemblée n'adoptât une proposition faite depuis longtemps par M. Egger, je veux parler de la fusion en une seule des deux agrégations de lettres et de grammaire. De même que dans son cours en Sorbonne il s'était toujours préoccupé d'associer à l'étude littéraire des textes certaines notions d'antiquités ou de philologie, de même il regrettait que nos professeurs d'humanités privassent leurs élèves et se privassent parfois eux-mêmes de ce secours, et comme il jugeait les professeurs de grammaire en général trop peu littérateurs, il souhaitait de voir les professeurs de lettres un peu plus grammairiens : il demandait donc qu'on imposât aux uns certaines épreuves littéraires, aux autres certaines épreuves grammaticales. De là à ne constituer qu'une agrégation il n'y avait qu'un pas : M. Egger n'hésitait pas à franchir la distance. Je n'entre pas plus avant dans l'examen de ce projet, dont la pensée repose sur un principe incontestablement juste, mais sans tenir peut-être assez de compte d'objections diverses, et qui, en tout cas, se heurterait dans la pratique à des difficultés presque insurmontables. M. Egger eut du moins la satisfaction de voir le Conseil réaliser une partie de son désir : le Statut qui vient d'être arrêté dans la dernière session, celle de juillet 1885, introduit dans l'épreuve écrite de l'agrégation de grammaire une composition de littérature, dans celle de l'agrégation des lettres deux compositions grammaticales.

(1) Dans la session de juillet 1885, où le Conseil, réformant le Statut des diverses agrégations, a inscrit au programme de l'agrégation de grammaire une explication de vieux français et des explications critiques de textes grecs et latins, qui supposent certaines notions de grammaire et de philologie.

Digitized by Google

C'est ainsi que cette vigoureuse intelligence marquait partout son empreinte. Presque au même moment, M. Egger donnait de la souplesse de son talent une autre preuve bien caractéristique. L'Association pour l'enseignement des jeunes filles, fondée en 1867, l'avait désigné comme président, pour remplacer M. Milne-Edwards, qui venait de résigner sa fonction (1875). Tâche délicate entre toutes : ne se pouvait-il pas faire que ce grand helléniste, ce grammairien éminent, familier avec tant de matières d'étude que ne comporte guère l'éducation, même la mieux ordonnée, des femmes, n'eût pour des élèves si nouvelles de trop hautes ambitions ? Ç'eût été le bien mal connaître, et pas un ne s'y méprit parmi les maîtres distingués qui le choisirent. Ce qu'en effet il apporta dans sa direction de bonne grâce tout ensemble et de ferme raison, de réserve délicate sans pruderie, d'esprit de nouveauté sans témérité, on peut le concevoir en relisant les allocutions qu'il prononça chaque année à la réouverture de ces cours (1). Aucun genre de connaissances, même philosophiques ou scientifiques, ne l'effraie, pourvu qu'on les dispense avec tact et mesure. Professeur de l'Association, de 1868 à 1875, avant d'en être le président, il avait donné l'exemple d'innovations heureuses, et, outre la littérature ancienne, on l'avait vu de 1871 à 1874 professer un cours d'histoire et de grammaire historique de la langue française (2). Le danger dont

(1) *Tradition et Réformes*, p. 100 et suiv.

(2) En 1867, date de la création des cours, l'enseignement comprenait huit cours : *économie domestique*, *littérature*, *histoire de France*, *géographie de la France*, *mathématiques*, *physique*, *chimie*, *histoire naturelle*. En 1882 (M. Egger exerça la présidence de 1875 à 1881), il y en avait quinze : *grammaire historique de la langue française*, *litté-*

Digitized by Google

il veut qu'on se garde n'est pas « de trop savoir, mais de mal savoir (1) »; ce qu'il redoute, ce n'est pas « le savoir qu'on possède, mais le méchant usage qu'on en fait (2) ». Du reste, toujours fidèle à sa vieille méthode, celle qu'il avait pratiquée pour lui-même, qu'il ne cessait de recommander, et qui peut être regardée comme la règle-maîtresse de son enseignement à tous les degrés : apprendre pour savoir; de l'examen n'avoir souci que pour adapter à ses exigences variables la science acquise. « N'arrive-t-il pas chaque jour, disait-il, que le succès couronne, comme c'est justice, ceux qui ont uniquement songé à faire de bonnes études, ceux qui ont aimé les choses qu'on leur enseigne, la société des grands hommes, le spectacle des grands événements, la méditation des nobles pensées, consacrées par l'autorité des chefs-d'œuvre classiques (3)? » Et encore : « Qu'importe que certaines connaissances ne soient pas représentées dans le programme de l'examen auquel on tend? Sont-elles pour cela moins utiles? Il y a des faits, il y a des idées qu'il faut avoir traversées une fois en sa vie pour être un homme com-

rature ancienne (grecque et latine), littérature française, histoire (ancienne, du moyen âge, moderne), géographie, arithmétique et géométrie, physique, chimie, zoologie, botanique, astronomie, beaux-arts (peinture et sculpture), beaux-arts (musique). En résumant ainsi le programme en juin 1882, M. le Vice-recteur Gréard annonçait que, l'année suivante, il y aurait, en outre, des cours de *littérature étrangère* et de *philosophie.* (L'*Enseignement secondaire des filles*, mémoire présenté au Conseil académique dans la séance du 27 juin 1882 par M. Gréard, membre de l'Institut, Vice-recteur de l'Académie de Paris. Paris, Delalain, p. 51.)

(1) *Tradition et Réformes*, p. 118.

(2) *Ibid.*, p. 126.

(3) *Ibid.*, p. 131.

Digitized by Google

plet, dût-on même n'y pas revenir. Il en reste dans l'esprit des impressions générales de rectitude et de justesse, qui ne paraissent point à la surface peut-être, mais qui forment le fond d'une raison solide, applicable plus tard dans toutes les carrières entre lesquelles vous aurez à vous partager; il en reste une sorte de curiosité généreuse pour tout ce qui honore et fortifie l'intelligence humaine (1). » Ces conseils, qu'il adressait aux fils et aux frères, il les répétait en toute occasion aux mères et aux sœurs. « Il y a profit pour la jeunesse à embrasser, au moins sommairement, dans leur ensemble, les vérités dont la possession fait l'honneur de l'esprit humain. C'est ainsi qu'elle s'élève au-dessus des petits intérêts de la vie vers les régions supérieures où aspire ce que M. Villemain appelait si noblement et si justement le divin patriotisme de l'âme (2). » Belles et judicieuses paroles que n'eût pas désavouées l'éminent auteur du mémoire si connu sur l'*Enseignement secondaire des filles,* M. le vice-recteur Gréard (3).

De ces années d'activité date l'entrée de M. Egger au *Journal des Savants :* il en était devenu *auteur* en 1871 (6 octobre), à la place de M. Patin, promu *assistant;* lui-même devint *assistant* à la mort de M. Naudet. Dès 1871 et pendant le siège, il avait communiqué à ses futurs collègues le travail, mentionné plus haut, sur les Recueils d'inscriptions; depuis, il ne cessa d'écrire dans le Journal tantôt des articles de critique littéraire, par exemple sur le Roman grec, à l'occasion des travaux de M. Erwin Rohde; sur la Poésie alexandrine que

(1) *Tradition et Réformes,* p. 97.
(2) *Ibid.,* p. 133.
(3) Voyez la note 2 de la page 89.

Digitized by Google

venait d'étudier M. Couat; le plus souvent des comptes-rendus d'éditions nouvelles d'auteurs grecs : tels les articles sur les grandes éditions savantes de la librairie Hachette, l'*Homère* de M. Pierron, le *Sophocle* de M. Tournier, l'*Euripide* et le *Démosthène* de M. Weil; tels encore les articles sur l'*Apollonius Dyscole* de Schneider et Uhlig, sur l'*Hérodien* de Lentz ou sur le *Babrius* de Rutherford; quelquefois des analyses d'ouvrages d'érudition, comme la traduction de la *Grammaire* de Bopp par M. Bréal, le livre de M. Baret sur la *Prononciation du grec,* le volume des *Mélanges* de Fr. Thurot, les *Opuscula* de Th. Vallauri, surtout les ouvrages de Corssen, de Schuchardt, de Brambach; quelquefois même enfin des dissertations originales, comme ses Observations concernant une inscription attique, récemment découverte sur l'Acropole d'Athènes, ou sa Note sur une inscription inédite de Dodone, curieuse à la fois par l'exemple presque unique qu'elle a conservé d'une sentence d'absolution intéressante, et par des singularités de langue tout à fait rares. Il traduisait parfois le texte étudié, et toujours avec l'élégante précision qu'on admire dans ses traductions de la *Poétique* d'Aristote, et de celles des *Odes* de Pindare qu'il a mises en français pour compléter une version inédite de Boissonade (1) qu'il publia lui-même en 1867.

Du même temps date sa collaboration régulière au *Journal des Débats.* Il y écrivait depuis fort longtemps : par exemple, il y avait inséré, dès 1857, une Notice

(1) La version retrouvée dans les papiers de Boissonade était incomplète : il y manquait sept odes et deux n'étaient pas achevées. M. Egger a marqué de ses deux initiales celles qu'il a traduites en totalité ou en partie.

Digitized by Google

nécrologique sur Boissonade. A partir de 1871, il y publia tantôt des notices du même genre, sur Fr. Monnier, le précepteur du prince impérial, que M. Egger avait contribué à désigner au choix du souverain, et qui lui conserva toute sa vie une grande reconnaissance, sur Fr. Meunier, sur A. Boucherie; tantôt des articles de pédagogie ou de littérature : « Le grec est-il mort? est-il mourant ? » — « Les méthodes, les livres, les professeurs. » — « Les cours ouverts et les cours fermés. » — « Grammairiens et littérateurs. » — « Notice sur les travaux de T. Vallauri », le célèbre latiniste italien.

En 1874, et de concert avec lui, l'objet de son enseignement en Sorbonne fut modifié : au lieu d'un cours unique de littérature grecque, on en créa deux, sur le modèle de l'enseignement depuis longtemps institué pour le latin, l'un d'éloquence grecque, qui fut confié à M. Egger, l'autre de poésie grecque dont le professeur fut M. Jules Girard, déjà connu par ses belles études sur Lysias, Hypéride et Thucydide, et qui publia depuis son ouvrage sur *Le sentiment religieux en Grèce,* une des œuvres maîtresses de la critique littéraire contemporaine, et qui devint le confrère de M. Egger à l'Académie des inscriptions.

Chargé de travaux si divers, professeur et académicien toujours ponctuel, membre actif de sociétés savantes et de comités au Ministère de l'instruction publique, collaborateur du *Journal des Savants,* du *Journal des Débats,* de revues d'érudition, président des associations pour l'encouragement des études grecques et pour l'enseignement des jeunes filles, orateur de conférences, auxiliaire de tant de travailleurs et conseiller de tant d'entreprises littéraires, par surcroît engagé dans une correspondance quotidienne avec des sa-

Digitized by Google

vants de tout pays ou des obligés de toute condition, et cependant ne négligeant aucun des devoirs qu'imposent les bienséances, on se demandera sans doute comment M. Egger pouvait suffire à tant d'occupations simultanées. Ceux-là seuls peuvent le comprendre qui vivaient dans l'intimité de cette existence laborieuse. Au travail dès le matin de bonne heure, il ne quittait guère son cabinet que pour se rendre où l'appelait l'alternance de tant de fonctions, même alors ne perdant pas une minute; si on l'abordait, emmenant avec lui jusqu'au Ministère, à la Sorbonne, à l'Institut, le visiteur de rencontre, ou, si l'entretien demandait un complément, assignant un rendez-vous prochain, toujours et partout exact, régulier, et cela sans paraître jamais affairé. Peu d'hommes ont su mieux régler l'emploi de leur temps; peu surtout ont autant travaillé, et, à côté des grands travailleurs de notre temps, les Le Clerc et les Littré, pour ne parler que des morts, il mérite d'avoir une place. Ces habitudes laborieuses, qu'il avait contractées dès sa première jeunesse, alors que le pressaient les nécessités de la vie, il les conserva jusqu'à la fin de sa vie, et quoique aveugle.

Joignez-y une extraordinaire facilité pour le travail. Il comprenait vite, même les questions qui lui étaient le moins familières, et une fois comprises elles demeuraient à tout jamais classées dans son cerveau. Non moins que cette aptitude naturelle, son immense lecture lui rendait plus aisée qu'à bien d'autres, même éminents, l'ordonnance rapide d'un sujet, la perception des grandes lignes et des points secondaires qui s'y pouvaient rattacher. Il avait tant lu, fait et mis en ordre tant d'extraits de livres de toute sorte, suivi, la plume à la main, les leçons de tant de maîtres, qu'il était, en

Digitized by Google

matière d'antiquité ou d'érudition, comme une sorte de bibliothèque ou de musée vivant. Il n'y avait pas, on peut le dire, dans cet ordre de sujets, une question qu'il ne connût, sur laquelle il ne pût rappeler l'opinion de tel ou tel, exposer son propre avis raisonné et motivé. De là venait en grande partie, et sans diminuer pour cela la part qu'il en faut attribuer à son talent naturel, l'abondance de sa parole ou l'aisance de son style. Comme orateur ou comme écrivain, sa facilité était extraordinaire, et l'on en pourrait citer bien des preuves caractéristiques : aux obsèques de Saint-Marc Girardin (mort le 1er avril 1873), M. Patin, qui devait parler au nom de la Faculté des lettres, se trouva indisposé. M. Egger, prévenu seulement au moment où commençait la cérémonie funèbre, prononça, après le duc de Broglie et M. Buffet, un discours qu'il venait d'improviser, et que toute l'assistance jugea vraiment éloquent. De même, en 1876, à l'ouverture des cours de jeunes filles, en Sorbonne, les élèves avaient été convoquées par erreur une heure trop tôt : le professeur chargé du cours, ignorant cette méprise, ne devait arriver qu'à l'heure réglementaire. M. Egger, se chargeant de faire patienter l'assistance, fit sur le *pédantisme,* après s'y être préparé une heure à peine, une de ses plus aimables et plus judicieuses causeries. Tout récemment enfin, quelques semaines avant sa mort, on sait qu'à l'Académie même, l'ordre du jour se trouvant épuisé, et la séance fort écourtée, M. Egger s'offrit à la remplir en improvisant d'intéressantes explications sur les origines latines de la langue roumaine. Cette abondance et cette facilité de parole, quelques-uns les trouvaient excessives. Mais on en peut penser ce que lui-même disait du système d'éducation qui procède, non toujours nécessairement par la

Digitized by Google

ligne droite, mais souvent par des échappées dans toutes les directions. « S'il y a de grandes routes, il y a aussi des chemins secondaires qu'il ne faut pas négliger; il y a des digressions qui portent bonheur et dont il ne faut pas trop se défendre (1). » Au reste, comme le fait remarquer M. Bréal, « il y avait beaucoup à apprendre dans ces sinuosités d'une pensée qui se circonscrit d'avance pour ne pas dépasser l'exacte vérité (2) ».

Ajoutons enfin son admirable mémoire, non pas tant la mémoire mécanique qui retient la lettre des choses, quoique celle-là aussi fût chez lui d'une sûreté étonnante, que cette mémoire du cœur ou de l'intelligence, comme on voudra l'appeler, qui parfois oublie le mot, mais retrouve l'accent et fait revivre le sens intime d'un vers, d'une pensée, d'un développement.

C'est à ces dons naturels et à cette judicieuse répartition de son temps qu'il devait de pouvoir mener de front tant d'occupations qui auraient écrasé un travailleur ordinaire. Encore se faisait-il une règle de ne jamais refuser sa porte : à quelque heure du jour qu'on lui vînt demander un conseil ou un service, si ses devoirs ne l'avaient pas appelé au dehors, il était toujours prêt à recevoir le visiteur, et cela sans paraître jamais regretter les heures que dérobait à ses occupations cette continuité d'entretiens; mérite rare et dont on devait savoir gré à un tel travailleur; car, si tous les hommes d'étude ont quelque raison d'être ménagers de leur temps, il aurait bien eu, lui, le droit d'en être avare.

Seulement, on s'explique ainsi que M. Egger ait peu

(1) *Tradition et Réformes*, p. 132.

(2) Article nécrologique sur M. Egger dans le *Temps* du 6 septembre 1885.

Digitized by Google

voyagé. Retenu sans cesse à Paris par une multiplicité de devoirs dont il tenait à ne négliger aucun, assidu à son cours de Sorbonne à ce point qu'en quarante-quatre ans il n'a manqué volontairement, je crois, qu'une leçon, celle du 8 mai 1875, où il était venu présider une de nos séances solennelles (encore l'autorisation de s'absenter lui fut-elle régulièrement accordée sur la demande adressée directement au ministre par notre président d'alors, M. Boucher de Molandon), il lui restait peu de loisir pour des déplacements lointains. Comme son ami Brunet de Presle, rencontre singulière entre deux savants également épris de la civilisation grecque, il n'a jamais vu la Grèce. En 1878 (17 mai, 1er juin) des lettres pressantes d'A. Dumont faillirent le décider à accepter la direction de l'École d'Athènes, que rendait vacante le retour en France d'A. Dumont lui-même. Après réflexion, il y renonça, bien qu'avec regret. Longtemps avant il avait eu la pensée d'assister avec M. Bréal aux fêtes préparées à Berlin en l'honneur de Bopp dont le premier ouvrage, le *Système de la conjugaison du sanscrit comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique* (Francfort-sur-le-Mein, 1816), atteignait sa cinquantaine; mais à ce moment même (1866) l'ébranlement commençait en Allemagne pour les préparatifs de mobilisation contre l'Autriche : les deux savants y renoncèrent. Sauf un voyage en 1841, avec un de ses anciens élèves, sur les bords du Rhin, un autre à Zurich, en 1844, pour certaines recherches en vue du *Recueil d'épigraphie latine* alors projeté, enfin le voyage en Belgique, au nom de l'Académie des inscriptions (v. p. 67), il ne fit en général que des excursions en France même. Du moins ne se refusait-il pas le loisir des villégiatures au temps des vacances, ou de rares distrac-

Digitized by Google

tions qu'il savait tourner au profit de son instruction personnelle; car cet actif esprit ne pouvait se résigner au repos : comme à beaucoup d'hommes d'étude le mot célèbre : « *nunquam minus otiosus quam cum otiosus* (1) » eût pu être sa devise : une visite à l'atelier d'Ingres, une promenade à travers les magnificences du château de Dampierre (Seine-et-Oise), dont le duc d'Albert de Luynes, son confrère, lui faisait les honneurs, une excursion jusqu'au Mesnil (Eure), où M. Ambroise-Firmin Didot, son confrère aussi, lui faisait admirer ses belles usines, tels étaient parfois ses délassements. Surtout, il ne s'interdisait pas d'aller dans le monde : il y était aimé pour sa vive franchise et son obligeance et recherché pour sa conversation instructive et spirituelle. Il en goûtait d'ailleurs les jouissances délicates et se récréait au commerce de tant d'hommes distingués que ses relations de savant l'amenaient à fréquenter. De 1872 à 1877, en particulier, il était un des hôtes habituels de la maison de M. Thiers, où il se rencontrait avec d'autres universitaires ou académiciens, Mignet, Giraud, Bersot, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Jules Simon; M. Thiers discutait volontiers avec lui sur des questions chères à l'homme d'État toujours passionné pour les lettres, sur Polybe, par exemple, dont tous deux s'accordaient à admirer le sens politique, mais pour lequel M. Thiers souffrait à peine que son interlocuteur, faisant de justes réserves, ne le mît pas comme écrivain au rang d'un Thucydide ou d'un Tacite. Autant que la parole alerte et le savoir varié de M. Egger, M. Thiers appréciait son caractère élevé et sûr; et il lui témoignait d'ordinaire une véritable ami-

(1) *P. Scipionem dicere solitum nunquam se minus otiosum esse, quam cum otiosus.* (Cicéron, *De officiis*, III, 1.)

Digitized by Google

tié : « Mille remerciements pour vos précieux envois, lui écrivait-il le 21 août 1875, à la veille de quitter Paris pour une absence prolongée. Je mets dans mon sac de voyage le volume relatif aux questions de littérature ancienne. C'est la place réservée à ceux de mes livres desquels j'attends les plus agréables distractions et les plus fructueuses.

« A revoir cet hiver, avec le même désir de vous retrouver souvent à mon foyer, au milieu des amis de choix.

« Tout à vous,
« A. Thiers. »

M. Egger lui-même aimait à recevoir toutes les semaines quelques amis, et plusieurs qui liront ces lignes ne se rappelleront pas sans émotion les soirées aimables de chaque dimanche auxquelles Mme Egger, assistée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Lereboullet, présidait avec une bonne grâce affable, et où les hôtes habituels, la plupart célèbres, d'autres aspirant à le devenir, voyaient arriver quelque étranger connu dans le monde savant, surtout quelque Hellène de marque. De ce salon hospitalier comme du cabinet de travail la politique était rigoureusement exclue; les lettres seules et les questions d'art défrayaient une conversation aimable et sans apparat. Aussi, même parmi les jeunes gens que M. Egger se plaisait à inviter, plus d'un se laissait-il gagner au charme de ces réunions simples et cordiales sans rien regretter de réceptions plus bruyantes ou plus fastueuses. Au milieu de cette famille qui l'entourait de tendresse, d'amis qui le comblaient de leurs égards, et dont quelques-uns lui rappelaient de chers souvenirs, M. Egger vieillissait doucement, heureux de tant de soins délicats, fier de se sentir respecté et honoré.

Digitized by Google

Les marques de considération, en effet, ne manquaient pas à cette existence modeste, mais non sans grandeur, et les plus illustres saisissaient avec empressement l'occasion de lui témoigner leur estime : « Mon bien cher confrère, lui écrivait encore M. Thiers le 18 août 1875, je vous remercie de me rappeler deux de vos écrits qui ont charmé tous les vrais érudits, et que je lirai avec le plus grand empressement. Malheureusement, je ne puis pas emporter beaucoup de livres, mais je fais chercher dans ma bibliothèque ce qui concerne les documents sur lesquels les historiens grecs ont fondé leurs récits. Ce ne sont pas des leçons de critique historique qu'on a à vous donner ; c'est à les recevoir qu'on doit se préparer, et c'est un plaisir bien réel que je ressens, toutes les fois que vous nous donnez un de vos moments.

Tout à vous de cœur,
« A. Thiers ».

Un an auparavant, le 5 mai 1874, présidant l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France à la place de M. Guizot empêché, M. Egger avait dû naturellement parler de celui qu'il suppléait ; il l'avait fait avec la déférence due à un tel nom. Quelques jours après il recevait le billet suivant : « Vous avez ramené mon nom, mon cher collègue, en termes bien nobles et bien aimables pour moi. L'absence perd ses tristesses, quand elle est ainsi suppléée et honorée. Je ne regrette que de n'avoir pas entendu moi-même vos charmantes paroles ; j'en aurais été presque embarrassé. De loin, je n'ai fait qu'en jouir. J'en emporte au Val-Richer un bien doux souvenir.

« Tout à vous,
« Guizot. »

Digitized by Google

Les distinctions, comme on le pense bien, étaient venues d'elles-mêmes : Officier de l'Instruction publique, de la Légion d'honneur, du Sauveur de Grèce, des Saints Maurice et Lazare, du Lion de Belgique, il avait été fait, par l'Empereur du Brésil, si bon appréciateur du mérite, si justement populaire dans le monde savant, et qui avait pour M. Egger, on l'a vu plus haut, une estime particulière, Commandeur de l'Ordre de la Rose (31 mars 1873). C'était le prélude de la double promotion de Commandeur, qu'il devait bientôt recevoir dans les deux ordres de la Légion d'honneur et du Sauveur.

Nous touchons au pénible incident du décanat. M. Patin, qui avait succédé, en 1865, à M. Le Clerc, comme Doyen de la Faculté des Lettres, étant mort en février 1876, les professeurs furent invités à élire son successeur. Ils décidèrent (14 mars) de désigner pour doyen celui d'entre eux qui avait à ce moment les plus longs services, et de n'évaluer ces services qu'à partir du jour où les professeurs avaient pris rang comme titulaires. Par suite de cette décision, les quinze années pendant lesquelles M. Egger avait suppléé Boissonade n'entraient pas en ligne de compte, et par là même il ne pouvait être élu. Il en ressentit un vif chagrin ; mais l'âme était trop vaillante pour s'abandonner ; il fut d'ailleurs soutenu par d'innombrables témoignages de sympathie, et quelques jours après (21 mars) le ministre, M. Waddington, l'appelait spontanément comme successeur de M. Patin au Comité consultatif de l'enseignement supérieur.

Peu après il recevait de l'Association pour l'encouragement des études grecques une récompense dont l'intention délicate le toucha vivement. Il lui avait rendu, au

Digitized by Google

cours des dix années écoulées depuis la fondation (1867-1877), des services de premier ordre, s'employant de tout son zèle à recruter des adhérents, à provoquer des dons, à surveiller les intérêts de l'Association, de concert avec le dévoué M. Ruelle. Son rôle pendant toute cette période, écrivait M. G. d'Eichthal, a été pour la Société celui « d'une sorte de Providence (1) ». L'Association, qui lui avait renouvelé trois fois l'honneur de la présidence, en 1868, 1871 et 1876, voulut perpétuer l'expression de sa gratitude, et créant pour lui une fonction que n'avaient pas prévue les Statuts, elle lui décerna le titre, dont cette exception même faisait une distinction insigne, de Président honoraire. Il ne s'était pas borné aux bons offices qui assuraient la prospérité de l'Association; il avait encore prêché d'exemple en publiant dans l'Annuaire des dissertations nombreuses. Ces mémoires attestent le goût d'études variées qui était un des traits caractéristiques de son esprit. Le critique littéraire rédige les *Observations sur l'Eroticos inséré, sous le nom de Lysias, dans le* Phèdre *de Platon* (1871, p. 17), les *Observations nouvelles sur le genre de drame appelé satyrique* (1873, p. 40), les travaux intitulés *Des documents qui ont servi aux anciens historiens grecs* (1875, p. 1), *Callimaque considéré comme bibliographe,* etc. (1876, p. 70); mais, dans un recueil consacré à l'encouragement des études grecques en France, le savant n'oublie pas de rendre hommage à une glorieuse famille d'érudits, les Estienne, hellénistes et imprimeurs de grec au XVIe siècle (1869, p. 1), et le philologue recueille des *Observations sur*

(1) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 11e année, 1877, p. 49.

Digitized by Google

le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens (1877, p. 138) ou édite un *Index du Commentaire de Boissonade sur les* Heroica *de Philostrate* (1876, p. 97). Devenu président honoraire il publia encore, en 1878 (p. 175), un travail qui a pour titre : *De la part qu'il convient de faire à l'histoire littéraire dans l'enseignement secondaire du grec et du latin;* en 1879 (p. 1), *Socrate et le dialogue socratique;* en 1880 (p. 1), un résumé, que M. Talbot rédigea, de ses comptes-rendus de 1835-1836 sur l'épopée homérique, d'après le cours de Fauriel; en 1883 (p. 1), un *Aperçu historique sur la langue grecque;* en 1884 (p. 79), une *Esquisse d'un examen critique de la* Théogonie *d'Hésiode.*

Les forces paraissaient, au moins pour le public, n'avoir subi aucune atteinte; pourtant ceux qui vivaient auprès de lui n'observaient pas sans inquiétude quelques symptômes, indices de la cruelle infirmité qui allait bientôt l'atteindre. Il passa ainsi les années qui suivirent (1877-1880), continuant de remplir ses devoirs de professeur en Sorbonne, assistant aux examens de baccalauréat et de licence, présidant parfois les séances de doctorat, et, quant à son cours, qu'il n'avait pas discontinué, « traînant de son mieux, comme il m'écrivait, par allusion à la *grande* et à la *petite* leçon, le char littéraire du lundi et la brouette philologique du samedi. » Mais son clairvoyant esprit ne se faisait point illusion : il se sentait vieillir; la cécité le menaçait de plus en plus; des pensées pénibles s'emparaient de lui. En 1878, il m'adressait à Orléans un distique latin de sa composition, et qui n'était autre qu'un projet d'épitaphe pour lui-même. Comme je le suppliais d'écarter de telles préoccupations, il insista, m'envoyant la traduction, en un

Digitized by Google

distique grec, des deux vers latins, et me prévenant que, le cas échéant, ce serait l'original latin qu'il faudrait seul graver.

Grâce à Dieu, le malheur n'était pas aussi proche, et sa vieille expérience devait rendre encore plus d'un service à la cause de l'enseignement. En 1880, lorsque se firent dans les corps savants les élections pour le Conseil supérieur réorganisé, M. Egger reçut de ses confrères de l'Académie des inscriptions le renouvellement du mandat qu'ils lui avaient déjà confié en 1873. On sait quelles graves questions furent soumises à la haute assemblée. Dans le conflit d'opinions qui se heurtèrent au sein du Conseil, M. Egger se montra ce qu'il avait toujours été, respectueux de ses adversaires et ouvert à toutes les idées de progrès. Il était trop vieil humaniste, surtout trop attaché à l'étude du grec, qu'il personnifiait en quelque sorte dans notre pays, pour ne pas s'efforcer de lui maintenir une place d'honneur dans le régime de nos études; mais, d'autre part, il était trop de son temps, qu'il avait tant de fois devancé, pour ne pas faire bon accueil au nouvel enseignement industriel; il souhaitait seulement que cet enseignement ne fût pas exclusif, qu'on le rattachât, par une étude au moins sommaire du latin, aux origines de notre langue et de notre civilisation, surtout qu'on lui ménageât, par des cours appropriés, par des visites aux collections et aux musées, quelques échappées vers l'histoire, les usages, les arts et les professions de l'antiquité. Les discussions de programmes le trouvaient moins accessible, presque indifférent: qu'on fixât tant d'heures pour les langues, l'histoire ou les sciences, il s'en inquiétait peu, trop peu sans doute, ne croyant guère à l'efficacité des programmes, et ne comptant pour le progrès des études que sur

Digitized by Google

l'intelligence et le bon vouloir commun des maîtres et des élèves. « Tant vaut le maître, tant vaut le programme » était une de ses maximes pédagogiques favorites. « Améliorons les livres et les méthodes, écrivait-il (1), à la bonne heure ; mais songeons avant tout, professeurs de tous les degrés, à compléter notre savoir et à perfectionner la méthode vivante par excellence, qui est et qui sera toujours notre esprit. Ne comptons pas trop sur la vertu des règlements et sur les secours d'en haut. » Une mesure, au moins, la création des bourses de licence et d'agrégation, qui furent instituées par un arrêté du 3 juin 1880 (2), lui causa une véritable joie : il se reportait par la pensée à sa jeunesse laborieuse, à ses débuts pénibles ; les obstacles qu'il avait su vaincre à force de talent et de volonté, il se demandait combien d'autres les avaient surmontés comme lui, et comparant des temps si dissemblables, il trouvait dans ce contraste, en même temps qu'un motif de fierté patriotique, une raison nouvelle d'avoir confiance.

Au moment où nous sommes parvenus, M. Egger était devenu aveugle. Sa vue n'avait jamais été bonne, et il avait achevé de l'user par d'incessantes lectures, par le déchiffrement des inscriptions et des papyrus. En dépit des soins dévoués qu'il trouvait dans sa propre maison, le mal avait fait de 1877 à 1879 des progrès alarmants ; la cécité était complète l'année suivante. Ce coup, qui aurait accablé plus d'un vieillard, et qui devait être surtout cruel à un homme d'étude, lui fut moins sensible qu'on ne devait le craindre : il s'y était peu à

(1) *Tradition et Réformes*, p. 315.

(2) Un arrêté du 5 novembre 1877 avait été comme un premier essai d'organisation des bourses de licence.

Digitized by Google

peu préparé, et, lorsque toute espérance fut perdue, après une courte crise d'un désespoir trop concevable, il accepta cette épreuve avec une sérénité touchante, réglant sa vie en conséquence, mais sans se dérober à aucun des devoirs qu'il jugeait impérieux, parfois même encore acceptant d'aller dans le monde, où sa bonne humeur, l'entrain de sa conversation, sa promptitude à reconnaître au son de la voix les invités qui venaient le saluer frappaient d'étonnement même ceux qui ne le connaissaient pas.

Autour de lui tous s'ingéniaient à lui alléger son infortune, sa compagne, dont le dévouement veillait avec une sollicitude de tous les instants sur cette précieuse vie, ses enfants, ses petits-enfants dont la tendresse imaginait mille prévenances ; ses amis, plus attentifs que jamais à l'entourer d'égards. Le plus difficile était de concilier avec la gêne d'une telle infirmité les besoins du savant. Pour sa correspondance, qu'il ne se résignait pas à cesser complètement, il eut à sa disposition un appareil ingénieux, qui lui permit de s'entretenir au moins avec ses amis les plus chers. Pour le reste, sans se priver des bons offices de son entourage, il se fit aider d'abord par le secrétaire instruit et dévoué, qu'il avait auprès de lui depuis 1878, M. Roger Peyre, qui dut malheureusement le quitter pour entrer dans l'enseignement public (1), et plus tard par M. Victor Prou, bon helléniste et habile mathématicien (2).

(1) Aujourd'hui professeur agrégé d'histoire au collège Stanislas.

(2) Né à Tours le 9 février 1831, mort en cette même ville le 2 août 1884, ingénieur civil, successivement attaché à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et à diverses sociétés industrielles, M. Prou a publié plusieurs ouvrages fort importants, entre autres une édition, avec

Digitized by Google

Mais les services mêmes que ses secrétaires lui rendirent seraient demeurés insuffisants sans sa mémoire vraiment extraordinaire, surtout sans les habitudes d'ordre qu'il avait toujours eues. Non seulement en effet M. Egger possédait avec une grande sûreté la plupart des auteurs de l'antiquité; mais en outre son cabinet de travail aurait pu être offert en exemple à bien des savants : il n'y avait pas un livre sur les rayons de cette riche bibliothèque, pas un papier dans ce trésor de notes accumulées depuis tant d'années, dont le possesseur ne sût exactement la place, et, s'il en fallait rechercher un, il indiquait avec une exactitude qu'on n'a jamais, je crois, trouvée en défaut, le carton qui devait le fournir. Ses familiers avaient fini par ne plus même le remarquer; mais, si d'aventure la recherche se faisait devant un visiteur de passage, c'était une cause d'indicible étonnement. Avec cela, d'une adresse singulière, maniant sans embarras ses objets de travail habituel, les déposant à la place accoutumée, faisant lui-même le tri des brochures

traduction française, commentaire et dessins, de la *Chirobaliste* d'Héron d'Alexandrie (insérée dans le tome XXVI, 1re partie, des *Notices et Extraits des manuscrits*, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres), un autre mémoire intitulé *Les Ressorts-battants de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie* (*Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXVI, 2e partie), le *Théâtre d'automates d'Héron d'Alexandrie*, avec version française et notes (Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie, 1re série, t. IX). A l'aide du premier de ces ouvrages, M. Albert Piat, mécanicien français, a pu faire exécuter dans ses ateliers une véritable restauration de la Chirobaliste, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1878, et qui est maintenant déposée au musée de Saint-Germain. (Renseignements extraits d'une Notice sur Victor Prou, par E. Egger, dans le *Biographisches Jahrbuch*, de Calvary, Berlin, 16 février 1885).

Digitized by Google

ou des papiers qu'il réservait pour ses amis, et les leur offrant de sa main.

Grâce à son industrie personnelle comme à tous ces secours étrangers, il put ne pas cesser de travailler : or, pourvu qu'il travaillât, la vie, au milieu des siens, lui était encore douce. C'est ainsi qu'il parvint à continuer son cours pendant cinq années (1880-1885), le préparant avec le même soin qu'autrefois, le renouvelant autant que le lui permettait la difficulté de ses recherches, et, chaque fois qu'il paraissait dans sa chaire, salué par d'unanimes applaudissements. Il s'était repris, en même temps, à ses travaux de cabinet, et dans le mouvement de son immense production, ces cinq années ne comptent pas parmi les moins actives. Par exemple, il n'avait pas cessé de collaborer aux *Débats* et au *Journal des Savants;* du même temps datent le mémoire sur les *Œconomica* (1), puis cette charmante histoire du Livre (2), qui a fait les délices de tant de lecteurs de tout âge, et qu'il avait d'abord publiée en une série de onze articles dans le *Magasin d'éducation et de récréation;* enfin l'ingénieux article, publié dans les Mélanges Graux (p. 35), et qui a pour titre : « *Question homérique : Manque-t-il un épisode dans le récit que fait Homère des voyages de Télémaque à la recherche de son père?* » C'est encore dans la même période qu'il commença, en collaboration avec le docteur Fournier, une traduction du *Traité des plantes* de Théophraste, dont le premier livre seul est achevé. Il ne se désintéressait pas davantage des questions de pédagogie, et c'est à lui

(1) Voyez p. 62.
(2) Publiée chez Hetzel, en un volume in-12.

Digitized by Google

que le ministre confia en 1882 (25 novembre) la présidence de la Commission chargée d'arrêter le plan et la méthode des Lexiques pour le Baccalauréat ès lettres à partir de la session de 1883.

Malgré la continuité de tant de travaux son infirmité lui était parfois plus pesante. A ces heures tristes, un de ses délassements favoris était de composer de petites pièces de poésie latine. Bien qu'il admît, comme beaucoup de bons esprits, que les nécessités du temps présent ne permettent guère de conserver aux vers latins leur ancienne place dans le cadre de nos études, il ne se résignait pas pour sa part à les délaisser tout à fait. Il leur était reconnaissant de quelques-uns de ses succès d'autrefois, et un peu pour cette raison, beaucoup par suite d'un goût naturel, il se laissait aller à versifier. Il y excellait d'ailleurs, enfermant sans effort dans un vers élégant et ferme une pensée ingénieuse ou élevée. C'est lui, par exemple, qui a composé pour l'Académie des sciences (1875), sur la demande du grand chimiste Dumas, le vers concis et spirituel, qui fut gravé sur la médaille commémorative du Passage de Vénus :

Quo distent spatio sidera juncta docent.

Plus d'un de ses amis a reçu ainsi la confidence de vers toujours faciles, souvent gracieux, et qui décèlent la main d'un artiste habile. Au cours de la dernière année il avait encore écrit plusieurs pièces, dont une fort touchante, adressée au plus ancien survivant de ses amis de jeunesse (l'orléanais M. Médéric Fontaine), et où il déplore les tristesses de son infirmité et l'isolement auquel trop souvent elle le condamne. Jusque dans les derniers jours il a versifié, et l'on se rappelle que

Digitized by Google

M. Renan venait de recevoir de son ami un distique auquel lui-même répondait, lorsque lui parvint de Royat la fatale nouvelle (1). Souvent M. Egger traduisait en vers grecs le distique ou la pièce qu'il avait tournés d'abord en latin, parfois même il composait ses vers tout de suite en grec, selon le goût et l'inspiration du moment. On ne se risque guère en supposant que, seul peut-être des savants de nos jours, du moins en France, il avait conservé cette aisance et cette grâce à se jouer avec la muse grecque. Involontairement on songe aux érudits du XVIe siècle, avec qui M. Egger avait plus d'un trait de ressemblance, la dignité de la vie, l'esprit de tolérance, l'amour de la libre recherche, le culte du grec, et auxquels il ressemble encore par ce goût pour la versification grecque et latine. Plus rarement il s'essayait à la poésie française: quelques amis se rappellent avoir lu de lui d'agréables vers « Ma photographie », puis « A mes soixante ans », d'autres encore composés pendant ses villégiatures, et qu'il ne produisait d'ailleurs, sans en tirer gloire autrement, que dans l'intimité.

Ces occupations mêmes ne suffisaient pas à son esprit demeuré toujours actif. Non seulement il se faisait lire les principaux articles de nos Revues savantes; mais si quelque travail lui paraissait, après une première lecture, d'un intérêt particulier, il en demandait une analyse exacte, notant les points qui lui semblaient d'importance, réclamant, s'il y avait lieu, un supplément d'information ou de preuves. Les questions universitaires ne sollicitaient pas moins sa curiosité : sur le mouvement des études dans nos lycées ou aux diverses agrégations,

(1) *Journal des Débats*, du 4 septembre 1885.

Digitized by Google

sur les travaux du Conseil académique de Paris, sur les mémoires que M. Gréard communique d'ordinaire au Conseil, et où sont agitées avec une si haute et lumineuse raison les questions d'éducation les plus délicates (1), il n'avait jamais assez de renseignements; d'ailleurs, toujours bienveillant, encourageant comme autrefois les travailleurs, ou, selon le degré de leur familiarité, les entretenant de ses propres travaux. Ceux qui fréquentaient en ces dernières années son accueillante demeure ne peuvent se rappeler sans attendrissement ce vieillard, presque toujours debout dans son cabinet, attentif au moindre bruit de la porte, la tête droite et le regard fixe comme s'il pouvait voir, cherchant à deviner le visiteur qu'on introduisait, le reconnaissant presque toujours au son de la voix, et, si ce visiteur était un ami, lui tendant la main vivement, comme pour faire comprendre qu'à défaut des yeux éteints le cœur restait bien vivant.

Sa vieillesse s'écoulait ainsi entourée d'hommages. Aux réunions annuelles de l'Association pour l'encouragement des études grecques, dont il était devenu, on s'en souvient, le président honoraire, les présidents qui se succédaient, M. Miller, son ami et son confrère à l'Institut, MM. les Inspecteurs généraux Glachant et Chassang, tous deux ses anciens élèves, le marquis de Saint-Hilaire, aimaient à le saluer en termes délicats de leurs respects et de leurs vœux. En 1883, quelques amis, se rappelant qu'il avait été reçu docteur cinquante

(1) Voir notamment *L'Enseignement secondaire spécial* (1881), *L'Enseignement secondaire des filles* (1882), déjà cité (p. 89, note 2, et p. 91 de la présente Notice), *La question des programmes dans l'enseignement secondaire* (1844), etc. Paris, Delalain.

Digitized by Google

ans avant, lui adressèrent leurs félicitations; il en fut vivement touché : c'était sa jeunesse, dont les promesses avaient été si bien tenues, qui revivait pour un instant devant lui, et, si ce souvenir était mêlé pour lui de bien des tristesses, il y retrouvait aussi, avec la conscience d'avoir fait tout son devoir, plus que son devoir souvent, quelque sérénité.

Cependant, en dépit de ces consolations et des soins pieux qui veillaient sur lui, il s'attristait. La mort de plusieurs amis chers avait ravivé en lui le sentiment de sa vieillesse éprouvée. Après le courageux Francis Meunier enlevé dès 1875, et dont la fin prématurée lui avait fait une vive impression, il vit disparaître, en quelques années, un de ses amis de prédilection, Brunet de Presle, le vénéré Michel Chasles, Auguste Robert, l'un des compagnons de sa jeunesse; puis des hommes dans la force de l'âge : Anatole Boucherie, âme douce autant que vaillante; l'abbé Thénon, cœur ferme et droit; Albert Dumont, ravi dans tout l'éclat d'une gloire naissante, et dont la mort foudroyante lui causa une véritable douleur; d'autres encore, plus obscurs ou plus jeunes. Malgré la juste fierté que lui avait fait éprouver sa promotion au grade de Commandeur de la Légion d'honneur (27 juillet 1879), malgré la joie qu'il ressentit d'heureux événements de famille, la renommée croissante de son gendre, M. le docteur Lereboullet; les succès de ses deux fils, l'aîné devenu docteur ès lettres avec une thèse remarquée sur *La Parole intérieure,* déjà signalé parmi les maîtres de la psychologie contemporaine, aujourd'hui professeur à la Faculté de Nancy, et dont un mariage récent venait de combler les vœux ; le plus jeune, reçu en quatre ans licencié ès lettres, agrégé de grammaire, agrégé des

Digitized by Google

lettres, et depuis appelé comme professeur de troisième au collège Stanislas, il avait comme le pressentiment d'une fin prochaine. Sans rien témoigner des pensées qui le préoccupaient, il voulut mettre en ordre divers travaux en réserve dans ses cartons. Revenant alors en arrière sur sa longue vie, il se mit en devoir de recueillir les écrits qui pouvaient le mieux faire comprendre ce qu'il avait souhaité, tenté ou accompli pour le bien de notre enseignement public. Déjà vingt ans auparavant, il avait publié deux recueils de morceaux ainsi choisis. Mais ses *Mémoires de littérature ancienne* (1862) et *de littérature ancienne et de philologie* (1863) avaient un caractère d'érudition pure. Ce qu'il avait le désir de faire cette fois, c'était, si je puis dire, son testament de professeur. Lui qui avait toujours et partout réclamé certaines innovations, et dont l'enseignement avait été la mise en pratique de ces idées de progrès, il avait à cœur de se redire à lui-même comment il avait compris son rôle d'éducateur. De cette pensée naquit le livre *Tradition et Réformes,* imprimé en 1883, et qui devait être le dernier ouvrage de lui publié de son vivant. Il mit en tête quelques pages adressées « au lecteur », où il rappelait brièvement ses longs services, ses débuts, sa carrière de professeur et d'écrivain. Ces pages, d'une gravité singulière, où l'on sentait une émotion contenue, furent comme l'adieu du vieux maître prenant congé de tant de disciples qu'il avait contribué à former, et devant eux se rendant le témoignage qu'il avait fait le possible pour bien mériter de l'Université et de son pays.

Sa conscience en repos de ce côté, il reprit à loisir un grand travail auquel il voulait mettre la dernière main, son *Essai sur l'histoire de la critique chez les*

Digitized by Google

Grecs, qu'il avait depuis longtemps projeté de réviser en vue d'une édition nouvelle. Pour suffire à cette tâche qu'il sentait devoir être laborieuse, il commença par décliner toute candidature au Conseil supérieur alors renouvelable (1884). Puis il demanda à M. Alfred Croiset, déjà maître de conférences à la Faculté des lettres, de le suppléer dans sa chaire. Pour la première fois libre de tout devoir professionnel, il se mit à l'œuvre, assisté (M. Prou venait de s'éteindre tristement au loin) d'un nouveau secrétaire, M. Crépin, aujourd'hui licencié ès lettres. Après un an d'un travail continu, la révision était achevée (1). Les derniers jours de l'année scolaire furent employés à l'achèvement d'un mémoire sur les *Couronnes chez les anciens,* commencé jadis avec le docteur Fournier, et destiné au *Dictionnaire des antiquités grecques* de MM. Daremberg et Saglio.

A ce moment (août 1885), M. Egger avait réglé l'emploi de ses vacances. Tandis que son plus jeune fils allait se distraire, dans un voyage en Suisse, des travaux d'une première année de professorat, lui-même, accompagné de Mme Egger, devait rejoindre à Royat M. et Mme Lereboullet qui s'y trouvaient installés avec leurs enfants, et de là, comme les deux années précédentes, aller demander au château du marquis de Saint-Hilaire, dans la Charente-Inférieure, une affectueuse hospitalité. Diverses préoccupations de famille retinrent M. et Mme Egger à Paris jusqu'au 22 août. Rien alors ne laissait pressentir le malheur prochain. Pendant toute la semaine qui précéda le départ, j'eus l'occasion de voir M. Egger presque chaque jour : son égalité d'humeur

(1) Le volume paraîtra avant peu à la librairie Pedone-Lauriel.

Digitized by Google

était toujours la même, comme toujours avec une nuance de tristesse qui n'excluait pas quelque enjouement. Il m'entretenait des travaux qu'il venait d'achever, de ceux qu'il comptait poursuivre tout en se reposant à Royat, et ne montrait guère d'appréhension que pour son retour qui devait coïncider avec la date des élections législatives et la rentrée scolaire : infirme comme il était, et bien que protégé par le dévouement qui veillait sur lui, il ne songeait pas sans ennui aux fatigues d'un long trajet et à l'encombrement des gares. Le vendredi 21, j'allai lui porter avec mes adieux mes souhaits d'heureux voyage. Il me fit quelques recommandations pour divers intérêts qu'il voulait bien me confier d'ordinaire, et je pris congé de lui. Je ne devais plus le revoir. Dix jours plus tard, j'apprenais avec stupeur la fatale nouvelle.

Il avait fait heureusement le voyage, et avait passé au milieu des siens, tranquille et gai, les derniers jours du mois. Le samedi 29 août, la journée avait été pluvieuse et maussade. Tandis que Mme Egger était allée jusqu'à Clermont pour quelques emplettes, M. Egger avait gardé le salon tout le jour, causant avec sa fille et son gendre, se reportant avec eux à des souvenirs lointains, leur rappelant quelques incidents de sa longue vie, s'entretenant de l'avenir de son plus jeune fils, donnant même à son petit-fils, Pierre Lereboullet, la leçon quotidienne. Cependant, Mme Egger était revenue, et, selon la touchante habitude du dîner de famille, deux des petites-filles de M. Egger étaient venues prendre chacune par une main leur grand-père, qu'elles menaient à sa place accoutumée avec une gravité presque religieuse. Lui, avec sa bonne grâce sérieuse, se laissait conduire, reconnaissant de ces soins tendres, mais sans

Digitized by Google

qu'on pût deviner son émotion autrement que par son silence même. La soirée s'était passée calme et heureuse comme la journée. Au matin, vers cinq heures, Mme Egger s'entend appeler : elle se lève et trouve son mari en proie à une crise de douleur vive vers le cœur. Depuis une heure, il souffrait, disait-il, à en crier; mais, craignant d'alarmer les siens, il avait étouffé son appel jusqu'au jour naissant. Son gendre accourant parvint à calmer la souffrance, et il y eut quelque apaisement jusque vers midi. A ce moment, le malade se leva, s'habilla en partie lui-même, et, comme il témoignait le désir de reposer, on l'installa dans un fauteuil, où il éprouva presque aussitôt un grand bien-être. Pour éviter que le moindre bruit troublât son sommeil, on se retira discrètement dans la chambre voisine. Peu après, Mme Egger crut entendre comme un long et bruyant soupir ; elle ouvrit doucement la porte: M. Egger était renversé sur son fauteuil, les bras pendants, le visage congestionné, les extrémités glacées; moins d'un quart d'heure après, en dépit des soins les plus énergiques et les plus dévoués, il était mort.

Il n'est que juste de dire que la France perdait en lui un des hommes qui l'ont le mieux servie et le plus honorée. Lorsque la triste nouvelle parvint à Paris, ce fut dans le monde savant une émotion générale. A l'Institut, à la Faculté des lettres, dans toutes les associations qui s'honoraient de l'avoir à leur tête ou dans leur sein, partout on eut le sentiment d'une grande perte, et le jour des obsèques, malgré l'absence de tant de familles alors éloignées de Paris, une foule émue se pressait dans l'église Saint-Sulpice. Au premier rang, les représentants de l'administration : au nom de l'Université, qu'ils avaient servie ensemble depuis tant d'années,

Digitized by Google

M. le directeur Zévort, l'un des plus considérables témoins de cette longue vie (1); pour le Ministre, son chef de cabinet, M. L. Robert; puis les délégations officielles : confrères, collègues, élèves, amis, obligés de tout âge et de toute condition, tous étaient venus, quelques-uns de fort loin, apporter un dernier hommage à l'homme bon, que tous avaient quelque raison de pleurer. Sur sa tombe, MM. Desjardins, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Himly, pour la Faculté des lettres; Hauréau, délégué du *Journal des Savants;* Jourdain, représentant de l'Association pour l'encouragement des études grecques; Saripolos, interprète des Hellènes de Grèce et de France, lui adressèrent les suprêmes adieux. La presse s'associa unanimement à ces regrets (2); même de l'étranger arrivèrent à Paris les plus touchants témoignages de l'estime qu'il inspirait partout, et jusque du Brésil l'empereur don Pedro, par une lettre qui vient d'être lue à l'Académie des inscriptions (3), a tenu à s'associer, en termes d'une grande noblesse, à ce deuil de la science et des lettres.

M. Egger méritait ces hommages et ces regrets. Depuis son humble et courageuse jeunesse jusqu'au

(1) On n'a pas oublié parmi nous que M. Zévort, Directeur de l'enseignement secondaire, et dont les attaches orléanaises sont bien connues, a débuté par la fonction d'Inspecteur d'Académie à Orléans (1er avril 1848) dans les services administratifs de l'Université, où il occupe aujourd'hui un si haut rang.

(2) Il suffira de citer les articles de MM. Renan (*Débats* du 4 septembre 1885), Bréal (*Temps* du 6 septembre), Huit (*Monde* du 9 septembre), Bigot (*Gagne-Petit* du 3 septembre), S. Reinach (*Biographisches Jahrbuch* de Calvary, Berlin). Voyez aussi le *Journal de Genève* (6 septembre), etc.

(3) Dans la séance du 30 octobre 1885.

Digitized by Google

dernier jour de sa vieillesse glorieuse, sa vie avait été un long exemple de dévouement à la science et au bien. A dix-sept ans, soutien de sa mère veuve et de sa sœur, déjà maître avant d'avoir cessé d'être élève; à vingt ans, professeur à Paris après les plus brillants et les plus précoces succès dont l'Université ait gardé le souvenir; à vingt-sept ans, professeur en Sorbonne et maître de conférences à l'École normale; membre de l'Institut à quarante, il n'avait dû cette fortune éclatante autant que rapide qu'à son travail et à son énergique volonté. Puis, quand cette fortune était venue, au lieu de se reposer comme bien d'autres, fidèle à ce sentiment profond du devoir qui a été la règle de sa vie, il avait continué de travailler sans relâche, honorant son pays par son enseignement populaire bien au-delà de la Sorbonne, par ses travaux appréciés à l'étranger non moins qu'en France; servant la science par tous les moyens, sous toutes les formes, dans toutes les associations où son nom était à la fois comme une force et un symbole respecté. Plus tard, lorsque vinrent les mauvais jours, on l'avait vu, après l'émotion du premier moment, supporter sa disgrâce avec une véritable noblesse d'âme, et, quand la plus cruelle des infirmités l'avait atteint, se soumettre à cette nouvelle épreuve avec une résignation sereine. Tant de courage, de dignité, de grandeur, lui avait valu d'universels respects, et c'était entouré des égards et de l'admiration de tous qu'il avançait en âge. Surtout, on l'aimait pour son exquise bonté. Humble de naissance, il avait conservé pour les humbles la sympathie d'un cœur généreux; il se plaisait avec eux, et, de tous les auditoires qu'il a instruits et charmés, on l'a bien souvent entendu dire qu'aucun ne l'avait jamais plus intéressé ni ému; pauvre

Digitized by Google

et sans appui, il avait trouvé dans sa jeunesse auprès d'hommes excellents les encouragements qui lui avaient ouvert la voie : il ne l'oublia jamais, et devenu capable à son tour de se faire écouter des puissants, il se montra secourable à tous ceux qui venaient lui demander un conseil ou une protection. Aux jeunes gens surtout, quand ils étaient laborieux, il aimait à frayer le chemin, et l'on a pu dire avec raison qu'il n'attendait pas pour cela d'être sollicité (1); de lui-même, discrètement, il les signalait pour un avancement ou une distinction, et parfois la récompense était déjà accordée que le titulaire se demandait avec étonnement d'où lui venait cette faveur imprévue. Que de surprises délicates il a faites ainsi ! et combien lui ont dû leur fortune de savant ou de professeur ! « S'il était possible à tous ceux qui ont été les obligés de M. Egger de suivre son cercueil, écrivait un journaliste au lendemain de sa mort, le convoi serait long (2) ! » — « S'ils parlaient tous aujourd'hui, disait un autre, si chacun venait raconter à son tour ce qu'il doit à M. Egger, le monde serait tout étonné de voir ce qui peut tenir de bienfaits dans une vie de professeur, et ce qu'il peut y avoir de bonté dans le cœur d'un savant (3). » S'il était tel pour ses auditeurs ou ses élèves, on peut se figurer ce qu'il devait être pour ses amis : à ceux qu'il avait ainsi choisis et comme adoptés pour siens il se donnait sans réserve, vivant, ce n'est pas une exagération de le dire, de leur vie, prenant sa part de leurs joies et de leurs peines, et,

(1) M. le doyen Himly, dans le discours prononcé sur la tombe de M. Egger.

(2) M. Ch. Bigot (*Gagne-Petit* du 3 septembre 1885).

(3) *Journal de Genève* du 6 septembre 1885.

Digitized by Google

quand ils étaient frappés, soit eux-mêmes, soit dans leurs plus chères affections, trouvant pour les pleurer ou s'associer à leur douleur des accents d'une tendresse pénétrante ! On l'a bien vu à la mort de Francis Meunier, d'Anatole Boucherie, d'Albert Dumont, d'autres encore. Quel mari, quel père devait être un tel homme, ceux-là seuls peuvent s'en faire une idée qui l'ont vu dans l'intimité de son foyer, entouré de sa compagne dévouée, si digne de le comprendre, de ses enfants dont il était fier, de son gendre qui était pour lui un autre sujet d'orgueil, de ses petits-enfants qui étaient la joie de sa vieillesse et qui ajoutaient au charme sérieux de cette patriarcale demeure la grâce de leur jeune âge.

Tel était l'homme. Mais son nom ne périra pas. Le souvenir n'est pas près de s'éteindre de ce long enseignement où, pendant plus de quarante années, il a fait aimer le nom de la Grèce, ses arts, sa civilisation ; où il a répandu dans l'âme de tant d'auditoires divers, de savants, de jeunes filles, d'illettrés, la semence de sa parole élégante et ingénieuse. De ses livres, on peut être assuré que la plupart lui survivront, et que, sans parler de tant de mémoires achevés, l'*Histoire de la Critique*, celle de l'*Hellénisme*, celle du *Livre*, d'autres encore, trouveront longtemps des lecteurs. Longtemps aussi, on se souviendra du patronat glorieux qu'il a exercé pendant plus de trente années sur toutes les choses de la Grèce dans notre pays, qui a fait de lui comme « le patriarche des études grecques (1) » en France, et qui lui a valu la reconnaissance et l'affection des Hellènes. Non moins que tout cela, ce qui préservera sa mémoire, ce sont les élèves qu'il a faits : parmi tant de savants

(1) M. Desjardins, dans le discours prononcé sur la tombe de M. Egger.

Digitized by Google

dont notre pays est justement fier, il aura eu cette gloire, enviable entre toutes, et plus rare qu'on ne pense, d'exercer une maîtrise, et il fallait bien que son enseignement fût fécond et sa parole généreuse, pour qu'il ait contribué à former, dans tant de directions diverses, des disciples dont quelques-uns sont devenus des maîtres célèbres à leur tour. C'est au milieu de ce cortège innombrable d'amis et d'obligés de toute condition, au milieu de ce groupe d'élèves choisis, qu'il peut se présenter à la postérité, et je ne crois pas que la reconnaissance ou l'amitié m'égarent, si j'ajoute que tant de mérites et de fortes vertus lui assurent parmi les plus savants et les meilleurs hommes de notre temps une des plus hautes places.

Encore ne le connaissions-nous pas tout entier. Sous ces dehors sévères que redoutaient seulement, comme on l'a si bien dit (1), ceux qui ne le connaissaient pas, se cachait, — cela nous le savions, — un fonds inépuisable de bonté ; mais cette âme tendre était encore une âme stoïque. En 1856, 1857, 1858, M. Egger avait souffert des commencements d'une maladie de cœur, et la douleur était parfois assez aiguë pour qu'il pût se croire, lui, seul survivant de ses cinq frères et sœurs, menacé à bref délai. Dans un de ces moments d'appréhension il avait rédigé des confidences intimes qu'on a retrouvées dans ses papiers, datées de novembre 1856, et qui contenaient ces mots : « J'ai le pressentiment d'une mort subite... Ce pressentiment m'afflige sans me troubler... Ma vie est en ce moment si heureuse que je dois la quitter avec regret ; la tâche d'ailleurs que j'ai à y remplir est loin d'être achevée, et j'ai toujours tenu à la vie plus encore pour ses devoirs que pour ses plai-

(1) M. le doyen Himly, dans le discours mentionné ci-dessus.

Digitized by Google

sirs. Mais je veux me défendre de toute faiblesse. Si je suis frappé subitement, que ma chère femme, que mes chers enfants, que tous mes amis sachent que l'âme du moins n'aura pas été surprise, qu'elle est depuis longtemps clairvoyante et résignée. La Providence a ses secrets où je me confie sans murmure... Les épreuves ne m'ont pas manqué ; puis-je être sûr de les avoir traversées sans erreur et sans fautes ? Mais la volonté du bien, une volonté constante, me fait espérer que Dieu me jugera avec indulgence, et que, s'il reste ici-bas quelque souvenir de moi, ce sera pour tous les miens un titre acquis à l'estime des honnêtes gens. » Et un peu plus tard, en avril 1857 : « Quel triste spectacle que celui de ce monde avec l'instabilité de nos fortunes et la brièveté de notre vie, si l'âme ne trouvait pas un appui hors d'elle-même et au-dessus d'elle-même... *Sursum corda*. Non, ces misères de la vie ne peuvent être une fin. Elles commencent au contraire quelque chose qu'elles n'achèvent pas. Les liens sacrés et doux qui m'attachent à ma famille, à mes amis, à mes élèves, ne peuvent être rompus sans retour par la mort. Il y a entre l'autre monde et celui-ci une communion des âmes où je m'attache avec ardeur. Dieu est, donc il est juste, et j'ai besoin de sa justice, non tant pour moi que peut-être il a comblé déjà, que pour ces milliers d'autres âmes plus éprouvées et plus malheureuses que la mienne. » C'est dans ce sentiment d'une fin toujours imminente, mais en même temps avec cette hauteur et cette fermeté d'âme qu'il a vécu, travaillant toujours, fidèle jusqu'au scrupule à tous ses devoirs, aux jours heureux comme aux jours sombres, toujours le même, tendre ou facile aux autres, dur à lui seul. Il y a seize ans, le 2 avril 1869,

Digitized by Google

Président de l'Association pour l'encouragement des études grecques, il saluait d'un dernier adieu, lors de l'assemblée générale, un de ses meilleurs amis, son confrère à l'Institut, M. Vincent : « Comme professeur, disait-il, et comme érudit, il a donné tous les bons exemples et surtout celui d'un admirable courage contre les souffrances du corps et contre celles de l'âme. Qu'il me soit permis d'en témoigner ici au nom des souvenirs d'une vieille amitié : ç'a été un spectacle à la fois triste et beau que la vie de cet homme de cœur... Avec la pensée des choses éternelles son âme, jusqu'au dernier moment, a vécu pour la famille, pour l'amitié, pour la science qui lui avait fait à l'Académie et, je puis dire aussi, parmi vous, une seconde famille. Combien on est heureux de croire, Messieurs, que ces fortes âmes ne quittent nos étroits horizons que pour en embrasser de plus larges et de plus purs, où brillera sans nuages devant elles la vérité si longtemps et si ardemment poursuivie au milieu des misères de ce monde! Et pourquoi chercherais-je une autre fin à ce discours que la religieuse impression de pareils souvenirs? Ils ont leur moralité consolante : sachons nous y arrêter sans molle tristesse. L'hommage que nous rendons à nos morts est plein d'augures heureux et fortifiants; il affermit en nous l'amour du devoir et la confiance en l'avenir par la certitude que nul bon exemple ne sera perdu et que l'œuvre commencée ne manquera jamais de continuateurs. D'ailleurs, si nous aimons tant l'antiquité classique, dont le culte nous rassemble ici, n'est-ce pas parce qu'elle abonde pour nous en leçons qui enseignent tous les genres de courage, et parce que son viril génie nous défend dans

Digitized by Google

les épreuves de la vie contre les défaillances de l'esprit et contre celles du cœur? (1) »

Qu'ajouterais-je à ces nobles paroles? Est-ce bien de son ami seul qu'il entendait parler? Lui, que hantait aussi la pensée des choses éternelles, qui écrivait dès 1856 ces confidences où se reflète son âme pure, qui composait vingt-deux ans plus tard la belle épitaphe qui sera bientôt gravée sur sa tombe :

Quantalibet cæcutit in his sapientia terris;
Jamdudum alterius lucis amore trahor,

en même temps que d'un confrère, d'un ami regretté, n'était-ce pas aussi de lui-même qu'il rendait par avance témoignage?

Orléans, le 27 novembre 1885.

ANATOLE BAILLY.

(1) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, 3e année, 1869, p. XLIII.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉAMBULE. 1

I. — Origines, enfance, études jusqu'aux examens et concours professionnels (1813-1832). 4

II. — Examens et concours professionnels (licence, doctorat, agrégation des lettres), enseignement dans les collèges; premières publications (1832-1840) 14

III. — Agrégation des Facultés; enseignement multiple (Sorbonne, École normale, conférence privée); travaux divers (1840-1854). 29

IV. — Période académique; M. Egger grammairien et helléniste (1854-1870). 59

V. — De 1870 à 1876 (décanat). 82

VI. — Dernières années, derniers travaux 101

VII. — Résumé. 116

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

PREMIÈRE PARTIE

APPENDICE LITTÉRAIRE (1)

I

CONCOURS UNIVERSITAIRES

Concours pour l'agrégation des collèges (agrégation des lettres, 1834). — V. la *Notice*, p. 15.

SONGE D'ENNIUS

Nostra Tarentinæ jam luserat æmula Musæ
Tentaratque graves si digne vertere posset
Musa choros, Græcumque imitari versibu'carmen.
Jam pronæ juvenum mentes, jamque ipsa senati
Majestas, dignata novis adsistere ludis,
Dulce insueta melos sensim auribus accipiebat.
Facta insperato nobis fiducia plausu
Major, inexpertos quæ corda citaret ad ausus ;

(1) Nous réunissons sous ce titre quelques travaux inédits de M. Egger (compositions scolaires pour les concours d'agrégation de 1834 et de 1840; pièces de vers latins ou grecs) et un choix de lettres soit de M. Egger, soit de personnages divers (académiciens, littérateurs, érudits) ; plusieurs de ces lettres complèteront utilement certains passages de la *Notice*.

Digitized by Google

Nescio quæ sensus tenuere injecta furoris
Semina sollicitos. Noctis mens pressa tenebris
Plenaque plaudentis grato rumore theatri
Cesserat in somnos. Oculis tunc magnus Homerus
Visus adesse mihi, propiorque adstare jacenti,
Elysio qualem sibi fingit Græcia campo
Heroum lætis cantus miscere choreis
Puraque divinæ decerpere gaudia vitæ.
Idem frontis honos, gravitate incedit eadem
Arduus ; ipsi alta quondam sub nocte natantes
Ignibu'nunc oculi redivivis acrius ardent.
Hoc mihi subridens vatum pater inclutus ore
Melliflua his tandem solvit præcordia verbis.
« Jam satis, o vates, veteris conamine Livi
Mæonium sonuit Romana per oppida carmen ;
Roma Sophocleis per te satis artibu'suevit.
Ipsa sibi indigenum poscit jam digna poetam
Æneadum proles. Dudum jacet obruta Veiens
Terra, decem annorum sævis exercita bellis,
Victa suique dolo tandem concessit Ulyssei.
Quidquid Volscus habet camporum et ferrea Martis
Progenies, Samnitis quod grave sentit aratrum
In rigidos docile ad pugnam curvarier enses,
Quod Locri tenuere solum, quod Parthenidarum
Invasit pubes et Græco nomine gaudet
Romani fecere suum. Nec finibus arctis
Itala conclusos tellus tenet : ausa per altum
Insolitis fragilem committere fluctibu'cymbam
Romulidùm petiit longinqua pericula virtus.
Jam, quæ tuta fuit quondam maris aggere vasto
Insula victori completur milite portus.
Surrexere urbi extremis e gentibus hostes ;
Puppibu'Carthago innumeris pontum, irrita volvens
Consilia, intravit : ponto quoque bellipotentes
Biliu'Romanos vult esse. En ipsa tumultu
Africa terra tonat, novaque in Carthagine Troja est.
Vix tandem capienda, novum ni ferret Achillem
Scipiadum fecunda domus ! Sed talia vate

Digitized by Google

Facta carere suo atque umbris obducier ævi
Fata vetant, et quæ nos immortale superne
Diva regit, sidens Parnassi in rupibus altis.
« Eia, age, divino quem numine Calliopæa
Sumere corda jubet Trojam celebrantis Homeri;
Tempus adest, Enni; cælestibus annue votis;
Ecce tuam mea vena subit divinitu' mentem,
Carmina ut Iliacis pangas æqualia fatis. »

Concours pour l'agrégation des facultés, 1840.
V. la *Notice*, p. 33.

Examiner quelle autorité on doit accorder dans le jugement des faits et des caractères au témoignage des *Oraisons funèbres* de Bossuet.

Bossuet écrit quelque part à un ami que la plus grande preuve de déférence qu'on pût lui demander, c'était une oraison funèbre. Il avait donc une conscience bien vive des difficultés d'un pareil genre de composition et des sacrifices qu'il impose parfois à la sévérité du saint ministère. L'antagoniste de Claude et de Paul Ferri, l'orateur des assemblées du clergé, le défenseur de toutes les vérités chrétiennes contre toutes les hérésies, même les plus innocentes; le persécuteur de ce Fénelon qu'il aima longtemps et qu'il estima toujours, le censeur de tant de livres où l'erreur fut soupçonnée avant même de devenir contagieuse, l'évêque auquel semble n'avoir manqué aucun genre de courage et qui sut, un jour, attaquer une princesse de sang royal dans l'abbesse irrégulière d'un cloître soumis à sa juridiction, pouvait-il accepter sans scrupule la mission de raconter, du haut d'une chaire chrétienne, la vie plus brillante que pure d'une jeune princesse, ou les scandaleux égarements d'une intrigante sans pudeur, ou la sèche histoire d'un administrateur égoïste et dur? Non, sans doute; cet aveu même nous l'apprend; mais c'est tout ce qu'il nous apprend, et rien n'autorise à y voir les regrets d'une conscience agitée.

Issu d'une famille sans noblesse, mais promptement élevé par ses talents aux premiers rangs de l'Église et du monde,

Digitized by Google

Bossuet fut admis de bonne heure au secret de plus d'une intrigue, et l'expérience des affaires seconda la précocité de son génie. Dans la carrière de l'éloquence sacrée, les fautes mêmes de ses prédécesseurs ne manquèrent pas à son instruction. Ainsi avait-il pu entendre cet éloge funèbre de Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV, où le panégyriste *ne dit mot de ce qu'il fallait dire, et dit précisément tout ce qu'il fallait taire.* (*Mémoires de la Grande Mademoiselle.*) Il savait bien aussi que l'oraison funèbre n'est pas toujours appelée à célébrer les modestes vertus d'un supérieur de congrégation, et que si elle s'élève avec son sujet, elle devient plus difficile et plus périlleuse ; car elle trouve alors à la cour et dans le public deux tribunaux également difficiles à satisfaire. Ajoutez qu'entre les héros du siècle, bien peu avaient traversé, purs de crimes ou d'erreur, les désordres d'une minorité orageuse qui avait confondu tous les droits et tous les devoirs. Ajoutez enfin, durant les vingt premières années du nouveau règne, ce singulier mélange de gloire et de fastueux scandales, où la religion, toujours honorée, restait trop souvent impuissante. Voilà ce que Bossuet connut, et de bien près sans doute, et cependant, précepteur du Dauphin, ou évêque résident de Meaux, il n'éluda jamais le devoir de prêter sa voix aux grands deuils de la monarchie. S'il ne put réformer cette brillante corruption, il ne craignit pas de la peindre au pied des autels et il espéra quelquefois de la faire rougir. Jamais peut-être pareille épreuve ne fut imposée à un orateur chrétien ; mais aussi jamais orateur chrétien n'en fut plus digne. Sa force croît avec les difficultés ; il ne les accepte pas seulement, il les domine. Rien dans ses sujets qui l'arrête, ni les souvenirs de Mazarin odieux à toute la cour, ni la rébellion d'un prince du sang, en présence de ceux dont elle compromit l'autorité, ni les souvenirs plus scabreux encore de la mission d'Henriette d'Angleterre, ni les honteux désordres de la princesse Palatine, ni la monotone simplicité des vertus d'une reine *qui occupa vingt ans le trône sans le remplir* (*Saint-Simon*) ; ni même (car il faut bien compter aussi parmi les oraisons funèbres le sermon pour les vœux de Mlle de La Vallière) l'étrange nécessité d'humilier une pénitente si près

Digitized by Google

du roi qui l'oubliait, en présence d'une reine qu'elle avait outragée. Son grand secret, au milieu de tant d'écueils, pour allier une noble franchise à de justes ménagements, c'est la religion, c'est la Providence qui rattache à ces têtes illustres le sort des nations entières, et pour dérouler ces ressorts, Bossuet a toutes les ressources d'un art plus qu'humain. Il a l'ardeur du Grand Condé avec la charité de Vincent de Paul : sur les champs de bataille, dans un hôpital, sous les réduits du pauvre malade, au milieu des conférences de nos ambassadeurs comme auprès de l'échafaud de Charles Ier ou du trône de Cromwel, c'est la même grâce dans les petites choses, la même noblesse dans les grandes, dans toutes, osons le dire, la même vérité ; non peut-être cette vérité de la biographie, qui doit tout raconter, tout juger, si elle peut, mais celle de l'éloquence religieuse qui prend du bien et du mal dans la vie de chacun ce qu'il en faut pour mettre au grand jour les lois de la justice divine, qui choisit sans doute, mais qui résume en le voilant ce qu'elle ne peut dire, et qui croit sa tâche remplie, quand elle a vivement frappé les imaginations et remué les cœurs.

Maintenant, viendrons-nous, avec les *Ana*, les lettres et les mémoires du temps, contrôler les faits et les caractères retracés dans les oraisons funèbres ? Demanderons-nous si la révolution d'Angleterre eut pour unique objet, dans les desseins de Dieu, la conversion d'une fille de Charles Ier, si la piété de cette princesse était vive et sincère autant que son esprit était aimable, et si en appelant l'*abbé* Bossuet auprès d'elle, on voulut seulement lui donner un confesseur *qui eût bon air à mettre dans la gazette ?* (*Mém. de Mademoiselle.*) Irons-nous chercher dans les mémoires d'une femme célèbre un plus exact détail de cette terrible scène ? Avec les naïves révélations de Mlle de Montpensier, écrirons-nous quelques noms propres sous les graves allusions que l'orateur a su faire aux dégoûtantes intrigues de la princesse Palatine ? Essaierons-nous de comparer le Condé de Bossuet à celui du cardinal de Retz ou de La Rochefoucauld, la magnifique description du mariage du roi avec les venimeuses médisances de Gui Patin ? Enfin, emprunterons-nous au duc de

Digitized by Google

Saint-Simon d'obscures et douteuses révélations sur les amours secrètes d'une reine à qui son époux a rendu au jour de sa mort un tardif, mais touchant témoignage d'estime et de respect? Travail curieux, sans doute, et que la diligence des éditeurs de Bossuet n'a pas encore épuisé, mais qui importe peu à l'appréciation de ses chefs-d'œuvre.

L'oraison funèbre, en effet, l'oraison funèbre chrétienne, comme Bossuet la comprend et comme il l'avait presque apprise à quelques-uns de ses pâles imitateurs, n'admet pas les timides procédés de la méthode historique. Sa critique, si je puis dire ainsi, est plus haute : elle ne dédaigne point les réalités de ce monde, mais elle s'élève au-dessus, et tout son art semble être de les tourner à l'effroi du méchant, à la consolation du juste, à la gloire de la religion. C'est par là qu'elle se distingue de ces monuments de l'éloquence païenne, où l'orateur, privé de grandes inspirations, tourne sans cesse dans les lieux communs et dans les subtilités d'un étroit patriotisme ; c'est par là surtout qu'elle se rattache à l'esprit général du grand siècle où Louis XIV et l'évêque de Meaux représentèrent si longtemps et si bien la majestueuse unité de l'État et de l'Église.

L'histoire a d'autres lois, d'autres conditions, qu'il ne faut pas imposer à l'oraison funèbre. Un homme qui fut éloquent par la science et pour elle, Georges Cuvier, l'a souvent répété : c'est une noble idée que celle qui nous réunit sur le bord d'une tombe pour y recueillir en silence les enseignements d'une vie illustrée par de grands malheurs, d'immortelles découvertes, par de grandes vertus ou même par de grandes fautes. Ces enseignements, il appartient à la religion de les ennoblir et d'y attacher de sublimes espérances. Plus tard viendra l'histoire qui parlera froidement à notre raison. L'éloge académique nous fait aimer la science et les douces récompenses qu'elle porte avec elle; l'oraison funèbre nous rallie aux vérités du Ciel par le spectacle du néant d'ici-bas. L'un et l'autre agrandissent les tableaux, épurent les portraits et les caractères : ce n'est pas là mentir à la vérité. Le Tacite qui écrira un jour l'histoire du siècle de Louis XIV ne cherchera pas dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet tous les

Digitized by Google

traits des illustres personnages que l'évêque de Meaux a si noblement pleurés ; mais il n'y trouvera pas d'erreurs volontaires, de honteuses falsifications. Après avoir recueilli, comparé toutes les dépositions de la médisance, comme tous les arrêts de la justice et tous les aveux de la bonne foi contemporaine, il aimera revenir à la contemplation de ces sublimes pages, et il trouvera que le génie, qui plane sur les faits pour en mieux saisir le sens et la profondeur, a bien aussi sa bonne foi, son exactitude et sa justice.

II

LETTRES DIVERSES

1° Lettre de Lamé, membre de l'Académie des sciences, au sujet de l'aérostat-poisson, imaginé par Gaston-Maximilien Egger, père de E. Egger. — V. la *Notice*, p. 8.

En janvier 1860, M. Egger, ayant lu dans un numéro du journal *Les Débats* la description d'un ballon inventé par un officier du génie, nommé Vert, qui l'avait baptisé du nom de *Poisson-Volant*, écrivit en marge du journal : « Cette idée d'un aérostat-poisson est celle même qu'avait eue mon père, et dont témoignent les dessins que j'ai conservés. E. Egger. » Il soumit ces dessins à son confrère, M. Lamé, membre de l'Académie des Sciences, qui demeurait dans la même maison que lui, rue Madame. M. Lamé répondit par la lettre suivante :

8 février 1860.

Cher et aimable voisin,

En plaçant les dessins dans un autre ordre, l'analogie et, conséquemment, la priorité, sont encore plus évidentes. Mais l'auteur de ces dessins a-t-il fait quelques expériences *en petit*, pour vérifier l'idée-mère ? C'est la réussite de cette idée qu'il importe surtout de constater.

Digitized by Google

Décidément la fièvre aérostatique apparaît périodiquement dans ce monde tous les trente-cinq à quarante ans : première période, Mongolfier et le ballon de Jemmapes; deuxième période, le vénérable inventeur que vous me signalez et plusieurs ingénieurs que j'ai connus vers 1825; troisième période, M. Vert et d'autres officiers du génie que le même sujet empêche de dormir.

La découverte de la navigation aérienne sortira-t-elle de là? C'est ce qu'on ne saurait prévoir. On peut, toutefois, affirmer que le grand problème serait résolu si l'on parvenait à obtenir un moteur de la force d'un cheval, et qui ne pèserait qu'un petit nombre de kilogrammes. Aussi travaille-t-on dans ce sens.

M. le baron de Séguier, membre libre de l'Académie des sciences, est très au courant de tous les essais plus ou moins fructueux qui ont été faits pour diriger les ballons. Si vous le connaissez, montrez-lui ces dessins.

LAMÉ.

2° Correspondance avec M. Reinhold Dezeimeris, de Bordeaux, correspondant de l'Institut, au sujet d'un passage des *Géorgiques*. — V. la *Notice*, p. 23.

Lettre de M. Egger.

Paris, 13 septembre 1884.

Cher correspondant et ami,

En relisant, il y a quelques jours, le IVe livre des *Géorgiques*, j'ai trouvé ou je crois avoir trouvé un sens nouveau pour les deux mots : *vere suo* (v. 22) qui ont tant embarrassé les commentateurs. Vous trouverez ci-incluses les preuves à l'appui de ma petite découverte que je vous soumets, après l'avoir fait approuver par quelques philologues de mon voisinage. . . . . .

E. EGGER.

P. S. — Vous devinez quel est mon sens nouveau : l'âge de juste maturité pour voler à travers champs.

Digitized by Google

Suivait une note ainsi conçue :

VARRON (*De re rustica*, III, 16, 11), parlant de deux apiculteurs romains, dit : « ..... Tum eos et velle expectare, ut *suo* potius *tempore* mercatorem admitterent, quam celerius alieno, etc. »

CICÉRON (*De lege agraria*, II, 2) : « ..... Petere consulatum *anno suo*. Et... me esse unum ex omnibus novis hominibus meminisse possimus, qui consulatum petierim, *cum primum licitum sit*. »

Q. CICÉRON (*De petitione consulatus*, VI) : « ..... Nedum ii quibus saluti fuisti, quos tu habes plurimos, non intelligant si hoc *tuo tempore* tibi non satisfecerint, etc. »

VIRGILE (*Georg.* IV, 190) :

> Post ubi jam thalamis se composuere, siletur
> In noctem, fessosque *sopor suus* occupat artus.

Servius explique le *vere suo* du v. 22, par : *vere grato, aptissimo?*

Réponse de M. R. Dezeimeris.

Loupiac, par Cadillac (Gironde), le 20 septembre 1884.

Cher et illustre maître,

Je vous remercie de tout mon cœur de ce bon souvenir que vous daignez m'envoyer et qui, pour m'être doux, n'avait pas besoin de tenir à Virgile.

Oui, certes, vous avez raison de croire que le vers 21 du Ier livre des *Géorgiques* a été mal expliqué par Servius, et que les corrections arbitraires qu'on a voulu y introduire sont à repousser.

D'un autre côté, votre relevé d'exemples sur l'un des emplois du mot *suus* est fort intéressant, et montre combien les mêmes instincts de race nous conduisent à des expressions

Digitized by Google

similaires, puisque dans notre propre langue nous avons des analogues passant pour des gallicismes.

Toutefois, je ne pense pas que ce sens de *suus* soit applicable dans le passage cité des *Géorgiques*, et je vais vous dire mes raisons.

D'après votre lettre, je crois que vous seriez porté à croire que, dans *vere suo*, le mot *vere*, employé au figuré, serait un qualificatif de l'abeille, et s'appliquerait à son âge propre, à son état de jeunesse adulte.

Mais, plus j'examine le passage (*Georg.*, IV, 18-24), et plus je vois la nécessité de conserver la mention du *printemps* proprement dit, de celui de la nature. Reste à expliquer le *suus* qui a offusqué les éditeurs et leur a fait chercher des variantes arbitraires. — A mon sens, ce qui a été la cause de la difficulté est l'oubli de ce fait que la répartition des saisons chez les Romains ne concordait pas avec la nôtre. Cette notion utile avait cependant été rappelée par J.-H. Voss, dans son excellent commentaire allemand. Notre printemps officiel commence à la fin de mars, et, ce moment même étant celui de la sortie ordinaire des abeilles, on s'est demandé pourquoi Virgile avait appelé printemps des abeilles, *vere suo*, ce qui, en somme, est le printemps de tout le monde. Mais les Romains faisaient commencer cette saison, non pas au 20 mars, mais au 9 février, en sorte que cette concordance de l'essaimage avec l'ouverture du renouveau n'existait pas pour eux. A l'entrée du printemps des Romains, il faisait froid. Virgile lui-même l'a dit, en commençant son poème (I, 43) :

> **Vere novo, gelidus canis cum montibus humor**
> **Liquitur.**

et Ovide l'a dit plus expressément encore (Fast. II, 149) :

> **Quintus ab æquoreis nitidum jubar extulit undis**
> **Lucifer, et primi tempora veris erunt.**
> **Ne fallere tamen, restant tibi frigora, restant,**
> **Magnaque discedens signa reliquit hiems.**

Ce n'est évidemment pas en cette période du *vere novo* que les abeilles songeraient à sortir, et, si elles le faisaient, elles

Digitized by Google

n'auraient pas alors, comme le constate le texte contesté (I, 23), à se protéger *contre la chaleur*, *decedere... calori.* Une telle condition ne se présente que vers la fin de mars ou dans le mois d'avril. Cette partie spéciale du printemps, c'est « le printemps des mouches à miel », *vere suo.* C'est parce qu'il fait déjà chaud alors qu'elles ont besoin de s'abriter contre les coups de soleil,... *calori;* mais comme on est encore en un temps où le feuillage est peu développé, il faut, près de leur ruche et pour leur fournir l'ombrage et l'abri, *obumbret*, un arbre à feuilles persistantes, *hospitiis frondentibus*, et Virgile propose pour cela l'olivier sauvage, *oleaster*, ou bien le palmier, *palma.*

Vous devinez, après tout ceci, pourquoi j'aurais peine à voir retirer de ce passage la mention du printemps, en tant que saison de l'année, puisque (si j'ai bien compris le poète) tout repose sur la notion des faits matériels relatifs à une partie spéciale de cette saison. A propos de *vere novo* (Georg. I, 43), Servius dit : « Anni quatuor sunt tempora, divisa in ternos menses, qui ipsorum temporum talem faciunt discretionem, ut, primo mense veris, *novum* dicatur *ver;* secundo, *adultum;* tertio, *præceps.* Sic enim Sallustius dicit ubique : *nova æstas;* — *adulta*, — *præceps*, etc. » Il me semble qu'en disant *vere suo*, Virgile n'a pas voulu faire autre chose que désigner par un des faits rustiques les plus connus cette troisième partie du printemps, *ver præceps.*

Je ne m'excuse pas de ne point appliquer ici votre ingénieuse et utile observation. Je sais que ce que vous recherchez avant tout, c'est la vérité; et ma qualité de paysan (presque du Danube) n'a d'autre compensation que de m'avoir fait remarquer bien des choses de la nature qui peuvent parfois servir à faire trouver cette vérité dans les *Géorgiques.* Je ne prétends pas l'avoir rencontrée cette fois; mais je serais assuré de l'avoir fait, si mon explication avait votre assentiment. Je serais bien heureux d'apprendre qu'il en fût ainsi.

Recevez, cher et illustre maitre, l'expression de mes sentiments les plus affectueusement respectueux.

R. Dezeimeris.

Digitized by Google

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Un homme qui fut l'héroïque ami de Roland et de Mme Roland, Bosc, observateur passionné et savant de la nature, a dit, dans un article sur les *Saisons* (*Dictionnaire d'agriculture* de 1823, t. XIII, p. 378) :

« Les astronomes divisent l'année en quatre saisons de trois mois chacune : le printemps qui commence au 20 mars ; l'été qui, etc... Mais pour l'agriculture, les saisons commencent à d'autres époques... A leur égard, le printemps, par exemple, commence lorsque la végétation commence à se développer... Dans cet ouvrage, c'est toujours le *printemps des agriculteurs*... que j'indique, lorsque je parle du printemps en général, etc. »

Ainsi Bosc a eu, comme Virgile, le dessein de spécifier certaines conditions spéciales de la division des saisons. Son « printemps des agriculteurs » (qui peuvent dire ainsi *ver nostrum*) comprend, comme celui des Romains, toute la période qui commence avec les premiers indices de végétation, et, comme cela ne peut correspondre avec l'émigration des abeilles, il faut que celles-ci aient leur printemps particulier dans le printemps général, *ver suum*.

Nouvelle lettre de M. Egger.

Château de Saint-Hilaire, par Soubize (Charente-Inférieure), 25 septembre 1884.

Mon cher ami,

Il fait bon d'écrire à un correspondant si bien préparé pour répondre en connaisseur, et, quant à moi, je réplique aujourd'hui avec d'autant plus de plaisir que je crois être, d'avance, à peu près d'accord avec vous.

Ma proposition n'était peut-être pas expliquée en termes assez clairs. Je ne prétends nullement enlever au mot *vere* son sens propre ; mais en le rapprochant des mots circonvoi-

Digitized by Google

sins : *Prima, novi reges*, et *juventus*, je demandais que l'on entendit *suo*, non pas seulement dans le sens vague de *grato*, mais dans celui de la *maturité* des jeunes essaims pour sortir de la ruche et vaquer au travail de leur industrie. De même qu'il y avait un âge de maturité légale pour les magistratures, à Rome, de même Virgile marque, pour la *juventus* des abeilles, le moment de l'année où leurs *novi reges* peuvent les conduire hors de la ruche, et quelles précautions encore cette jeunesse exige pour le succès de sa première campagne.

Ne sommes-nous pas bien près de nous accorder ? Cela ne m'empêche pas de vous dire : Merci, pour les précieux rapprochements que contient votre note. Je la rangerai en bon lieu, dans quelque cellule de ma ruche philologique.

Mon fils Victor est retenu à Nancy, pendant ces vacances, par les heureux soins d'une grossesse de sa femme. Son frère Max vient d'obtenir en Sorbonne un second titre d'agrégé, et nous sommes, justement à cette heure, en quête pour lui d'une fonction parisienne, fût-ce la plus modeste, qui lui permette de ne pas s'éloigner trop du foyer domestique, et de mon cabinet toujours studieux.

Ces renseignements et ces souvenirs vous sont écrits par la main de mon hôte et ami, le marquis de Saint-Hilaire, qui, redevenu possesseur du domaine patrimonial, en Saintonge, voudrait bien y avoir apporté votre expérience en agriculture.

A vous de cœur, mon cher *Servius Honoratus*.

E. Egger.

3° Lettres de Wladimir Brunet de Presle, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — V. la *Notice*, p. 26.

18 avril 1838.

Mon cher ami,

Je ne vois pas dans le recueil de Ross l'inscription que vous recherchez. Mais, de peur d'inadvertance de ma part, je vais remettre le livre à Mademoiselle votre sœur, si cela ne la

Digitized by Google

charge pas trop. Gardez encore les volumes de Bœckh dont vous tirez un si bon profit. Ces colosses d'érudition font sur moi l'effet des grands monuments de l'Égypte sur les pauvres fellah qui habitent à leurs pieds. Ils ne comprennent pas que ce soient des êtres de leur espèce qui aient pu les élever. Mais vous, vous ferez comme nos ingénieurs qui ont su transporter dans notre pays le plus précieux de ces chefs-d'œuvre. Pour moi, je m'occupe de chansons, et aussi de faire entrer les noms de quelques-uns de nos contemporains grecs dans l'encyclopédie. Bientôt il me faudra partir pour Brest d'où je reviendrai peut-être avec une fièvre de travail, après avoir été privé deux mois de tout commerce littéraire. S'il en est ainsi, j'en profiterai pour me mettre tout de bon à fouiller le sol égyptien. Mais je crains plutôt d'achever là-bas d'oublier grec et latin, à moins que vous ne soyez assez bon pour m'y adresser quelquefois de ces lettres cicéroniennes dont le fond et la forme sont faits pour ranimer le goût des études, même en Bretagne.

Tout à vous,

WLADIMIR.

Mardi 24 avril 1838.

Mon cher ami,

Je m'approchais de vous tout à l'heure uniquement pour vous remercier de m'avoir fait assister à une séance si intéressante pour tous les auditeurs et dont vos amis ont joui doublement. Vous m'avez demandé si j'avais quelque objection à vous faire. Je me serais gardé de vous les présenter devant l'assemblée ; car si quelque chose m'en a suggéré, c'est le succès même que vous avez obtenu. Cette masse de faits curieux habilement enchaînés, et exposés avec cette vivacité de débit qui peut à peine suffire à l'étendue de votre érudition, était bien faite pour faire comprendre tout l'intérêt de l'exégèse et de la critique. Aussi chacun a-t-il abondé dans votre sens, et même essayé d'étendre, s'il était possible, le cercle que vous veniez de tracer. Parmi les observations qui se sont produites, une m'a paru mériter surtout considération. Les

Digitized by Google

préceptes moraux, qui, réunis en corps de doctrine, seraient rarement écoutés, peuvent s'insinuer sous l'autorité des auteurs anciens. Cette idée a paru favorablement accueillie comme l'introduction de l'histoire des sciences, de la critique et de l'exégèse dans le cours des études. Qui pourrait contester, en effet, surtout après vous avoir entendu, l'intérêt d'observations de ce genre semées avec discernement au milieu de la tâche aride des pauvres écoliers. Ma seule objection, ma seule crainte est que l'intérêt de ces questions ne fasse négliger les études préliminaires indispensables. Peut-être l'abus est-il moins à craindre que je ne me le figure. Car il suppose dans le professeur une variété d'instruction peu commune. Et l'on ne trouvera pas beaucoup de professeurs, comme MM. Hase et Boissonade, dont les commentaires font oublier le texte. Vous, mon cher ami, vous êtes venu à leurs leçons, après des études arides, mais fortes, et vous avez regretté de n'avoir pas été initié plus tôt aux *aménités* de l'étude, et vous voulez en faire jouir vos successeurs. Pour moi, j'ai suivi leurs cours avant seize ans. Je suis un écolier gâté. Je n'étais alors pas assez instruit et pas assez raisonnable, et j'ai fait comme ces enfants gourmands qui ne mangent que l'assaisonnement des mets qu'on leur sert. Je me suis attaché aux questions de critique historique, géographique ou littéraire sur des auteurs dont je n'aurais pas toujours su faire l'analyse grammaticale. Aujourd'hui, je sens trop souvent que l'édifice pèche par la base, et je n'ai pas le courage de reprendre en sous-œuvre mon éducation. Eh bien! je crains qu'en voulant perfectionner l'éducation des collèges, on ne s'expose à un pareil danger. Songez qu'une question géographique ou de chronologie, amenée incidemment, exige, pour être comprise, des développements qui peuvent absorber une séance, et qu'il n'est pas de page des auteurs anciens qui ne présente matière à de semblables *excursus*. Restera-t-il assez de temps pour faire marcher l'explication verbale, qui n'offrirait en comparaison que peu d'intérêt aux élèves et au professeur? De pareils développements me semblent avoir leur place marquée dans l'enseignement supérieur de l'Université. Un professeur de la Faculté des lettres, qui les négli-

Digitized by Google

gerait, changerait la chaire en une succursale, assez inutile, de celles du collège, tandis qu'elle doit offrir un complément immédiat à l'enseignement qu'on y reçoit. Malheureusement, les cours de la Sorbonne ne sont plus guère suivis que par des auditeurs bénévoles, on pourrait presque dire par les oisifs de la science.

Pour conclure, car il est près de minuit, je crois qu'il faudrait resserrer les liens qui unissent les cours de la Faculté des lettres à l'enseignement des collèges, et tenir la main à ce que la critique et l'exégèse ne se perdent pas dans la première avant d'examiner s'il est possible, et s'il ne serait pas un peu dangereux, de les introduire dans la seconde. En un mot, si cela dépendait de moi, vous n'introduiriez pas l'exégèse au collège, mais vous la développeriez en Sorbonne.

Votre ami,

WLADIMIR.

P.-S. — J'ai été au moment de prendre la parole sur la question du Вѣбѣ, ayant suivi avec attention des troupeaux de moutons pour étudier leur prononciation.

4° Lettre de Villemain pour recommander le projet de l'ouvrage que M. Egger publia en 1843, sous le titre de *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ.* — V. la *Notice*, p. 35.

Je n'ai pas encore, Monsieur, répondu à l'envoi fort savant et fort curieux qui m'était obligeamment adressé de votre part (1). Mais je vous prie de croire que j'en ai senti tout le prix : non seulement vous êtes un habile éditeur ; mais ces études si approfondies que vous faites sur la langue latine vous mettront à portée de rendre de plus en plus instructif et piquant le travail dont nous avons parlé, et que je recommande toujours à votre zèle de philologue et d'homme de goût. Avec votre érudition et votre esprit, vous ne ferez pas

(1) La lettre n'étant pas datée, il est difficile de deviner avec certitude à quel ouvrage Villemain fait allusion. La suite de la lettre autorise à penser qu'il s'agit de l'édition de Varron (1837) ou de celle des fragments de Verrius Flaccus avec le fragment de J. Pompeius Festus (1838).

Digitized by Google

seulement une compilation, mais un livre qui manque à nos études et à l'histoire de la littérature latine. J'espère, Monsieur, que votre santé vous permet de mener de front cela et d'autres choses, et je serai toujours bien charmé d'en causer avec vous. Vous me trouveriez presque tous les soirs.

Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

VILLEMAIN.

Ce 21 janvier.

5° Lettres adressées à E. Egger par divers savants pour le projet de publication d'un *Recueil général d'épigraphie latine.* — V. la *Notice,* p. 36.

Lettre de F. Dübner (1).

Monsieur et cher collègue,

Je viens d'arriver et dans quel arriérage (*sic*)! Il faut que je me contente de vous écrire ces lignes à la hâte.

Quant aux inscriptions, tous les savants que j'ai vus, à leur tête MM. Jacobs et Hermann, sont enchantés de cette entreprise et désirent vivement qu'elle s'accomplisse. J'aurais désiré pouvoir leur communiquer votre rédaction du plan; mais ne l'ayant pas, j'ai dû plus de douze fois en faire l'exposition orale. A quelques petites remarques près, qui ne sont d'aucune portée pour l'ensemble, on en était généralement content. Si un cahier paraissait avec l'exposé du plan, l'ouvrage aurait le plus immense retentissement en Allemagne, et un nombre fort considérable de souscripteurs. Cette entreprise n'aurait pas d'égale en grandeur et en intérêt et tournerait tous les yeux vers elle. Il me semble que quelques *Inscriptions de la Gaule*, où probablement il n'y a pas grand'chose de nouveau à découvrir ou à déterrer par des fouilles, pourraient être exécutées sans trop grand retard; car je ne suis pas d'avis de lancer le plan sans une partie de l'exécu-

(1) Non datée; le timbre de la poste est du 9 novembre 1843.

Digitized by Google

tion : il y a dans ce temps trop de *promissores largo hiatu.* Sur tout cela, nous allons parler oralement : le temps ne me permet aujourd'hui que ces deux mots précipités.

Tout à vous, Monsieur, dévoué,

Fr. Dübner.

Lettre de Mommsen.

Monsieur,

Il y a quelques mois que les journaux allemands annoncèrent le projet d'une collection complète des inscriptions romaines, proposé par le ministère français de l'instruction publique. Ce vaste plan a démontré de nouveau aux étrangers que l'administration française savait apprécier et seconder les besoins de la science et se charger de ces ouvrages, qui ne peuvent pas être achevés par des individus ; il est digne de votre patrie de faire pour les monuments du peuple romain ce que l'Allemagne fait en ce moment même pour ceux de la Grèce. Aussi, je félicite bien sincèrement le pays où une pareille entreprise a été conçue, qui, pour moi en particulier, est des plus intéressantes. La science spéciale à laquelle je me suis voué, celle du droit romain, m'a fait bientôt sentir que pour l'approfondir il ne suffisait pas de connaitre les lois du *Corpus juris.* Ayant essayé de joindre à cette étude du droit la connaissance des mœurs romaines et de l'organisation de cette république, je n'ai pas tardé à en apercevoir l'influence favorable. Voyant que de toutes les sources dont ces études se nourrissent, celle des inscriptions était la plus négligée quoique une des plus abondantes, je me résolus de donner le temps qui me restait à étudier ces monuments et à les rapprocher de ma science. Des découvertes importantes furent ma récompense, dont quelques-unes se trouvent consignées dans l'ouvrage ci-joint, sur les corporations des Romains. Mais, en même temps, je me suis trouvé à même de juger des obstacles immenses qui s'opposent à l'usage des collections des inscriptions latines et de leur imperfection

Digitized by Google

sous tous les rapports. En commençant, j'eus l'intention de joindre à mon traité un exposé de celles des inscriptions qui se rapportent aux corporations romaines ; mais j'aperçus bientôt que, même avec l'application la plus consciencieuse, je ne faisais que feuilleter un livre qu'on ne pourrait lire en entier avant la publication d'un *Corpus inscriptionum latinarum*. Je renonçai ainsi à ce projet, sauf à y revenir, si cet ouvrage tant désiré venait à être recommencé par un gouvernement éclairé et hardi. Ce désir, exprimé fortement à la conclusion de mon livre, a été accompli par le gouvernement français plus tôt que je ne l'aurais attendu. Avant que j'en fusse instruit, je résolus de me charger moi-même de la partie de cet ouvrage qui ne saurait être bien traitée que par un légiste : je me proposais de recueillir les lois romaines qui ont été conservées en bronze, S. M. le roi de Danemark m'ayant accordé les moyens nécessaires pour séjourner quelque temps en Italie et réviser les textes sur les originaux avec le soin le plus scrupuleux. Maintenant le projet français, en comblant mes vœux, a renouvelé mon désir ardent de coopérer aux travaux relatifs à votre projet de collection. Dans ce but, j'ai voulu me mettre en rapport avec votre Comité ; peut-être que ses intentions se trouveront d'accord avec mes souhaits sous l'un ou l'autre rapport. Ne sachant pas de quelle manière on se propose d'exécuter le projet, je m'abstiens de m'expliquer davantage ; je ne demande pas mieux que de consacrer mes loisirs à un ouvrage indispensable pour les futurs progrès de la science. Le zèle et la patience ne me manqueront pas ; je suis étranger, mais je n'y vois pas d'obstacle, puisque vous n'invitez pas seulement vos compatriotes à participer à ces recherches. Les nations s'honoreront mutuellement, en s'entr'aidant dans leurs travaux réciproques. Puissé-je, par mon voyage, qui aura lieu dans trois mois, pouvoir contribuer au profit de votre projet !

Agréez, Monsieur, le témoignage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et dévoué

Th. Mommsen, *Dr iuris*.

Altona, le 6 juin 1844.

Digitized by Google

Lettre de Wilhelm Freund.

1er décembre 1844.

Monsieur,

Comme tous les philologues et amateurs de l'antiquité romaine, je prends le plus vif intérêt à la publication d'un nouveau *Corpus inscriptionum latinarum*, que Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, M. Villemain, a commandé l'année passée, et des labeurs presque herculéens duquel vous avez bien voulu vous charger : c'est pourquoi tous les savants, auxquels votre mérite littéraire est assez connu, vous feront un jour les remerciements les plus chauds et sincères.

En vertu de mes études philologiques, dont les fruits sont recueillis dans mon grand *Dictionnaire latin*, je m'occupe depuis bien des années, et quant à la grammaire et à la lexicographie, et quant à l'histoire et aux antiquités, des *inscriptions latines*, et j'ai amassé un apparat épigraphique bien étendu, chronologiquement disposé, depuis le chant des Frères Arvales jusqu'aux IVe et Ve siècles de notre ère.

C'est pourquoi j'éprouve le vif désir de pouvoir prendre part à la grande œuvre que vous préparez à présent, et à qui, j'espère, mes études épigraphiques seraient peut-être de quelque utilité. L'ordre géographique étant adopté, je voudrais bien me charger de la publication des inscriptions trouvées *in Italia superiore*, *in Germania*, *in Britannia*, aussi bien que d'un *Lexicon epigraphicum* le plus complet possible.

En m'appuyant sur la recommandation bienveillante de M. le professeur Hase, je me permets de vous demander, Monsieur, si vous voulez être assez bon de me donner la permission de prendre part, de la manière dont je viens de vous parler ou d'une autre, à la grande entreprise scientifique du *Corpus inscriptionum*. L'impression de mon dictionnaire latin sera achevée dans quelques semaines, et je serais alors prêt

Digitized by Google

si cela vous convenait, d'appliquer mon activité à l'ouvrage épigraphique.

Veuillez me répondre, Monsieur, sitôt qu'il vous sera convenable. Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite estime et considération.

Votre très humble,

Dr Wilhelm Freund.

Neue-Friedrich-Strasse no 47.

Berlin, 1er décembre 1844.

6o Correspondance de Boissonade avec E. Egger. — V. la *Notice*, p. 25 et suiv.

Lettre de Boissonade à E. Egger.

Jo. Fr. Boissonade Eggero viro doct. S. p.

Longinum curis tuis (1) perpolitum incredibili cum voluptate accepi, eumque mora quam brevissima interposita legam. Eum gestio legere. Is enim est Longinus auctor qui per se alliciat lectorem, et, libello raptim inspecto, intellexi multum esse in te eruditionis, diligentiæ multum. Inde te studiis nostris magnum adjumentum et ornamentum fore lætus auguror. Quod in fronte primæ pagellæ te meorum auditorum numero modeste accenseas, id per mihi jucundum fuisse fateor. Nam quid professori potest jucundius accidere quam si audiat juvenem eruditissimum e suis scholis potuisse nonnihil capere utilitatis? Spicilegio bibliographico addesis : « Remarks on the supposed Dionysius Longinus with an attempt to restore the treatise on Sublimity to its original state. » London. 1826, etc. Vale, Eggere doctissime ac mihi favere perge.

Lutet. prid. Id. Aug. 37.

(1) V. la *Notice*, p. 26.

Digitized by Google

Lettre d'E. Egger à Boissonade.

Eggerus Boissonado viro clarissimo S. p. (1).

Quod tibi librarii manu scribo, vir clarissime, id vel indicio erit me dexteræ usum desiderare. Et quidem pauci dies elapsi sunt, ex quo vici proximi stratis cubitum impingens tantum non fregi. Ne quid pejus accidat, ut pote maneo, medicus jubet me cubiculum servare. Nolui tamen facere moram quin debitum tibi solverem, promissoque non ita recenti facerem satis, præsertim cum nimis diu operæ Festum exire festinantem detinuerint. Habes igitur criticam historiolam miseri hujus libri quem a Verrio Flacco primum conditum, deinde a Pompeio Festo breviorem factum, a Paulo Diacono brevissimum flammæ et vetustas ultimo malo affecerunt. Habes præterea nova cura collectas Verrii Flacci reliquias, notulas perquam breves, indices non absolutos, sed accuratius compositos, præsertim in nominibus auctorum, monumentorum, etc. Qua in parte novissimi editoris diligentia maxime desiderabatur.

Quæ a benevolo lectore judicia me expectare sub finem præfationis significavi, tum de ratione perfectæ operæ, tum de proposito inchoandi laboris alius, ea me desiderare intelligas velim potissimum a te qui, etsi te in his grammaticorum latinorum litteris hospitem dictitas, id nemini justo disciplinarum tuarum arbitro persuadebis. Equidem ita tibi petitionem meam probari cupio non ut ad continuandum opus utcumque excitet, sed etiam, si æquum est, a progrediendo ulterius deterrear. Vale, vir eruditissime, et salubri severitate res meas juvare perge.

(1) Lettre non datée; mais la phrase d'envoi de Verrius Flaccus et la mention de l'accident survenu à l'auteur montrent qu'elle a dû être écrite vers la fin de 1838 (v. la *Notice*, p. 26 et 27).

Digitized by Google

Lettre d'E. Egger à Boissonade.

E. Egger Boissonado, viro summo S. p. (1).

Quod Psellum domi me legere et prælectionibus tuis doctissimis absentem interesse voluisti, cui eas audire vix jam liceret, valde tibi me obligatum profiteor, vir summe. Psellum equidem nomine tenus noveram, etsi fuerit homo scholasticus de nostra familia, quo majori studio excussi librum, ipse in cathedra recens, quique multa quotidie soleam effutire πρὸς τοὺς βραδύνοντας τῶν μαθητῶν, magnum opellæ meæ pretium laturus si per me tantum placeant discipulis nostris Plato et Herodotus, quantum commentariis tuis effecisti ut nugator iste Byzantinus doctis omnibus placeret. Vale, vir summe, nostris conatibus favere perge, Festum Pompeium expectans, qui ad finem jam properat, mox tuum judicis formidabit acumen.

XII kal. nov.

Lettre de Boissonade à E. Egger.

L'honneur que vous voulez bien me faire, Monsieur, vous et M. Galusky (*sic*) (2), je l'accepte avec reconnaissance, ce qui va sans dire, et aussi avec un vrai plaisir. Car j'y vois un témoignage d'intérêt et d'amitié qui me touche sensiblement. Il y a dans votre lettre de certains termes de *maître* et d'*élève* qui me flattent, mais que j'entends avec des restrictions con-

(1) Lettre sans millésime; l'édition des poésies de Psellus par Boissonade est de 1838.

(2) Exactement Galuski, comme l'écrit Boissonade lui-même (v. ci-dessous, p. 152). Il s'agit probablement dans cette lettre d'une dédicace offerte à Boissonade de la *Méthode pour étudier l'accentuation grecque,* publiée par MM. Egger et Galuski, en 1844. (V. la *Notice,* p. 37.)

Digitized by Google

venables. Il est un vers de comédie que je sais fort bien et dont j'ai eu souvent à faire l'application : Πολλοὶ μαθηταὶ κρείσσονες διδασκάλων.

Agréez, Monsieur, mon dévouement affectueux.

BOISSONADE.

3 novembre 1843.

Lettre de Boissonade à E. Egger.

Vos aperçus sur Voltaire et Lucien m'ont paru pleins de justesse, Monsieur, et comme tout ce que vous écrivez, d'un excellent style. Mais pourquoi parler même brièvement de Philostrate et de Psellus, etc. ? Laissons toutes ces misères dans l'oubli. Λάθε βιώσας est, a toujours été ma devise. Où voyez-vous donc qu'il y ait nécessité à revenir sur des livres de cette nature ? Employez mieux votre temps. Je vous prie bien instamment de renoncer à cette idée.

Votre dévoué et reconnaissant

BOISSONADE.

12 septembre 1845.

Il y a dans cet article sur Lucien, par vous cité trop obligeamment, je ne sais plus quelle confusion typographique ou autre, pour laquelle M. Michaud m'avait promis un carton, qu'il n'aura sans doute pas fait. Les libraires ont peu de mémoire pour ces promesses-là.

Lettre de Boissonade à E. Egger.

Ἐγγέρῳ εὖ πράττειν,

Τῷ φιλολόγῳ δῶρόν ἐστι πάντων χαριέστατον λόγος· οὐκοῦν, εἴ γε φιλολόγος ἐγώ, ὥς φασί τινες οἷς οὐ μάλα πείθομαι, τί ἂν ἑλοίμην ἢ λόγον, καὶ Ἐγγέρου λόγον ; οὐδείς ποτε καλανδικὰ ἔδωκέ μοι ἀρέσκοντα μᾶλλον· παιδείχν γὰρ ἅμα καὶ κομψότητα εἰς ἓν συνελθούσας βιβλιδάριον τὸ σὸν ἀναγνοὺς εὗρον.

Ἔρρωσο. Ὁ σὸς κατὰ πάντα,

Βοασσονάδης.

τῇ ἀῃ τοῦ ἰανουαρ. ,αψμς

1er janvier 1846.

Digitized by Google

Réponse d'E. Egger à Boissonade.

Ἔγγερος Βοασσονάδῃ εὖ πράττειν,

Τοιαῦτά μοι ἔπεμψας χαριστήρια, φίλτατε διδάσκαλε, ἃ χαριστηρίων καὶ αὐτὰ δεῖσθαι ἐδόκει. Ἐγὼ δὲ μάλ' ἠπόρουν πῶς ἂν ἀξίως ἀντεπιστείλω, εἴς τῶν ἐν ἡμετέρῳ τῷ Πανεπιστημείῳ οὐκ ἄγαν ἀττικιζόντων. Τολμητέον ὅμως τοῦ τε πρέποντος ἕνεκα καὶ ὅτι οὐ σκυθρωπόν σε τῶν συλλαβῶν δοκιμαστὴν, ἀλλὰ τὴν διάνοιαν, μᾶλλον δὲ τὴν ἔργῳ φιλοστοργίαν ἀττικῆς ἐκείνης τῆς ἐν λόγοις κομψότητος προτιμῶντα γιγνώσκω.

Ἔρρωσο, οὐκ ἄνευ Μουσῶν αἷς οὔποτε, ἡμῶν γ' ἕνεκα, πλέον τοῦ δέοντος ἐνασχολήσει.

τῃ θ'ῃ Ἰανουαρίου.

9 janvier.

Lettre de Boissonade à E. Egger.

Recevez, Monsieur, mes sincères compliments sur l'heureux événement dont vous me donnez la nouvelle (1). Si Mme Dacier, à laquelle vous avez pensé, eût assisté à la naissance de la petite nymphe Égérie, et que, pareille aux bonnes fées des vieux contes, elle eût voulu la douer, se rappelant que la science ne l'avait pas rendue très heureuse, elle eût dit, peut-être, non sans quelque pédanterie :

Ἐμοῦ γένοιο, θύγατερ, εὐτυχεστέρα,
Τὰ δ' ἄλλ' ὁμοία.

Je ferai aussi le pédant, en vous reprenant d'avoir, dans votre élégante étude sur Aristarque, fait de six étoiles ou de six poètes, la pléiade alexandrine qui, historiquement ou astronomiquement, en comptait sept. S'il y a variété sur les noms, il n'y en a pas, je crois, sur le nombre. La seconde

(1) M. Egger venait d'annoncer à Boissonade la naissance d'un premier enfant, sa fille Ida, aujourd'hui Mme Lereboullet.

Digitized by Google

pléiade alexandrine, formée sous les auspices du pape Alexandre VII, était aussi composée de sept poètes; et aussi de sept poètes la pléiade de Paris, où brillaient Rapin, Commire, Santeul, Ménage, etc. Les Anglais ont leur pléiade de grécistes, de sept grécistes : Bentley, Dawes, Markland, Taylor, Toup, Tyrwhitt et Porson.

Ceci établi, je vous accorde encore moins de composer une pléiade bucolique de trois poètes seulement, Bion, Moschus et Théocrite. Et pour vous contredire encore, j'ajoute par un amour de la vérité qui, en moi, surpasse l'amour-propre, que je ne puis en conscience accepter les titres de noblesse philologique que vous me faites l'honneur de m'accorder. Je n'appartiens pas du tout à l'illustre famille d'Aristarque, ou, si, par hasard, la parenté existe, je suis un collatéral si éloigné, si dégénéré, qu'il vaut mieux n'en pas parler.

Si jamais j'ai eu une grande surprise, et une très agréable surprise, c'est de trouver mon nom cité dans un article sur Schlegel. M. Galuski est pour moi plein d'indulgence, et cette indulgence est excessive. Dites-lui toute ma reconnaissance. Je suis aussi bien sensible à l'extrême complaisance du savant M. Havet.

Votre bien dévoué,

BOISSONADE.

4 mars 1846.

7° Lettre de Sainte-Beuve, de l'Académie française, à E. Egger.

Ce 25 décembre.

Monsieur,

Je suis bien sensible à votre flatteuse attention (1), et je vous en aurais déjà remercié, si je n'étais plus occupé que je

(1) Il s'agit d'une lettre que M. Egger avait écrite à Sainte-Beuve à l'occasion d'un article du célèbre critique sur Napoléon écrivain militaire (*Causeries du lundi*, t. I, p. 182), et dans laquelle M. Egger avait fait quelques réserves sur l'atticisme de Xénophon, tel que paraissait l'entendre Sainte-Beuve. Voici le passage visé dans la lettre de M. Egger et que Sainte-Beuve s'applique

Digitized by Google

ne puis dire. — Vous avez bien deviné en pensant que je n'avais voulu que toucher les différences qui séparent Napoléon, écrivain, des anciens que vous connaissez si bien. Ceux mêmes qui n'ont fait que les entrevoir ne peuvent méconnaître ces différences. Pour Xénophon, en parlant de son atticisme, je n'ai nullement entendu exclure par ce mot la simplicité, la familiarité et, au besoin même, la crudité de l'expression. Mais l'atticisme de diction, selon moi, réside plutôt dans le tour, dans la manière de dire, dans une certaine façon à la fois négligente, aisée et choisie. Xénophon si simple est tout plein de ces petits mots qui donnent à la pensée toutes ses nuances, et au fait toutes ses circonstances. Napoléon est plus positif et si brusque, qu'il a même supprimé, pour ainsi dire, la conjonction *et*.

Vous n'êtes pas trop *petit*, Monsieur, pour venir dans ces essais d'analyses; vous n'êtes que trop fort et trop savant : là est pour nous la difficulté. Je ne choisis point absolument mes sujets ; je les concerte avec la direction du *Constitutionnel;* je propose, j'insiste, j'ajourne; j'obéis enfin aux conditions nouvelles du mode de publication que j'ai accepté et où j'ai à vaincre des difficultés d'un nouveau genre. J'ai donc besoin de votre indulgence, non seulement pour ce que je dis, mais aussi pour ce que je diffère et que j'ajourne.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus obligés.

SAINTE-BEUVE.

à justifier : « Napoléon..... est simple et nu. Son style militaire offre un digne pendant aux styles les plus parfaits de l'antiquité en ce genre, à Xénophon et à César. Mais chez ces deux capitaines si polis la ligne du récit est plus fine ou du moins plus légère, plus élégante. Napoléon est plus brusque, je dirais plus sec, si de temps en temps les grands traits de son imagination ne faisaient clarté. Il a reçu, on le sent, une éducation moins attique, et il sait plus d'algèbre que ces deux illustres anciens. Sa brièveté a un cachet de positif. En général la volonté se marque dans son style. »

Digitized by Google

8° Fragments de lettres du duc d'Albert de Luynes, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — V. la *Notice*, p. 74.

A l'occasion de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc par Foyatier, la municipalité d'Orléans avait eu la pensée de faire frapper une médaille commémorative de cette cérémonie. M. Egger, consulté par M. Mantellier, alors Directeur du Musée historique d'Orléans (depuis Correspondant de l'Institut, et Conseiller à la Cour de cassation), avait écrit au duc de Luynes pour lui demander de vouloir bien désigner un graveur. Le duc de Luynes répondit par la lettre suivante, en date du 14 mai 1861 :

Je ne saurais répondre avec certitude à votre question sur le meilleur graveur à proposer au maire d'Orléans. Si la détestable statue équestre de M. Foyatier doit figurer sur cette médaille, le premier venu est bon pour la reproduire. Si l'on veut, au contraire, un graveur dont l'œuvre fasse, en quelque sorte, oublier un si malheureux monument, il faut le bien choisir, et surtout ne pas lui imposer des idées municipales. Dans les souvenirs que je puis recueillir, MM. Barre, Bovy et Oudiné sont restés les meilleurs. Ce que je connais de M. Bovy me le ferait préférer. Toutefois, le meilleur de ces artistes ne peut se comparer, préjugé à part, aux graveurs, auteurs des médaillons romains que j'ai vus dans la collection de M. Dupré il y a quelques jours. Mais on ne peut évoquer ceux-là, et il faut se contenter des vivants.

Le 4 janvier 1862, quelques mois aprés la mort de sa seconde femme (juillet 1861), le duc écrit d'Hyères :

Vous m'enseignez par votre exemple, mon cher confrère, que l'on peut dompter une poignante douleur et se consacrer avec une énergie nouvelle au bien de ceux que la cruelle mort a encore épargnés ; mais, je l'avoue, si autrefois je l'ai pu, aujourd'hui je n'en ai plus la force... Je crois qu'il y a

Digitized by Google

dans la vie des événements qui nous avertissent que son terme approche et qu'il est temps de tourner son esprit vers d'autres pensées.

D'Hyères encore, le 5 novembre 1865, il écrit, à propos de la notice composée par M. Egger sur le duc de Clermont-Tonnerre :

Comme dans tout ce que vous écrivez, j'y ai trouvé cette délicate appréciation du bien exprimée en termes élégants et simples, qui rehaussent le mérite de l'auteur et de son sujet. J'ignorais, je l'avoue, que M. de Clermont-Tonnerre fût aussi bon helléniste ; mais j'ai vu avec grand plaisir combien, en le louant, vous avez su faire aimer son caractère et la conduite de toute sa vie. Dieu nous donne dans ce qui était la noblesse beaucoup d'hellénistes semblables !

On a vu (Notice, p. 92) que M. Egger avait publié, en la révisant et la complétant, une traduction de Pindare par Boissonade. De concert avec MM. Paul et Gustave Boissonade, fils de l'illustre helléniste, l'ouvrage avait été dédié au duc de Luynes. En tête du petit volume et à la suite de la dédicace, l'éditeur avait fait imprimer en épigraphe le fragment de Pindare suivant, qui était une allusion délicate au généreux emploi que le duc faisait de sa grande fortune :

Ὁ πλοῦτος εὐρυσθενής,
ὅταν τις ἀρετᾷ κεκρα —
μένον καθαρᾶ βροτήσιος ἀνὴρ,
πότμου παραδόντος αὐτὸν ἀνάγῃ
πολύφιλον ἐπέταν.
(Pyth. V, 1.)

Cette citation était suivie d'un passage des Éphémérides de Boissonade ainsi conçu : « Le 13 avril 1855, M. le duc de Luynes, avec une grâce infinie, vient à ma place pour me demander de lui permettre de se charger des frais de mon édition de Lysias (1) ; il a une grande fortune et encourage magnifiquement les artistes et même les philologues. Cette offre absolument spontanée m'a sensiblement touché (2). Nous en devons

(1) Il s'agissait d'un travail de Boissonade sur le discours de Lysias, au sujet du meurtre d'Eratosthène. Ce travail est resté inachevé.

(2) C'était M. Egger qui avait signalé au duc de Luynes, lequel était entré aussitôt dans ses vues, ce service à rendre à Boissonade.

Digitized by Google

reparler, mais je n'accepterai pas : ses libéralités peuvent avoir maint emploi plus utile. »

Lorsque le volume fut imprimé, M. Egger alla à Dampierre l'offrir au duc auquel il se félicitait, disait-il, de procurer une visite où on lui donnait quelque chose sans rien demander. Le duc, qui avait accepté la dédicace par une lettre du 4 juin 1867, et cela dans des termes d'une extrême modestie, fit au visiteur le plus aimable accueil, et quelques jours après (19 août 1867), il envoyait à M. Egger une lettre où se lit le passage suivant :

J'ai écrit à M. Boissonade dès le lendemain de votre visite, mon cher confrère, pour lui témoigner la gratitude que je lui dois ainsi qu'à vous. La citation des Éphémérides de feu Monsieur son père et l'épigraphe tirée de Pindare m'ont profondément touché, et je vous prie de recevoir comme lui mes très vifs remerciements pour cette honorable dédicace et pour les sentiments qui vous l'ont inspirée. Je suis honoré de vous avoir cette obligation et vous en offre l'expression avec celle de l'attachement bien dévoué de votre très peu digne confrère.

D'ALBERT DE LUYNES.

Le 15 octobre 1867, le duc annonçait à son correspondant le mariage de son petit-fils Charles, duc de Chevreuse, avec la fille du duc de Bisaccia ; le duc de Chevreuse devenait duc de Luynes quelques mois après ; c'est le même qui mourut à Patay. Il avait pour frère le duc de Chaulnes, dont le nom est si connu par les douloureuses contestations entre la duchesse de Chevreuse, sa mère, et la duchesse de Chaulnes, sa veuve.

Par une dernière lettre du 21 octobre 1867, datée de Dampierre, le duc annonçait à M. Egger son départ pour Rome, où il mourut le 15 décembre suivant.

9° Lettres du duc de Clermont-Tonnerre. — V. la *Notice*, p. 74.

Monsieur,

J'ai trouvé, à mon retour des eaux d'Aix-la-Chapelle, l'intéressant travail dont vous avez eu l'extrême amabilité de

Digitized by Google

m'envoyer un exemplaire. Je me suis empressé de le lire et de le méditer, et j'ai hâte de vous remercier. C'est une vraie conquête pour la science littéraire et hellénique que la découverte du discours funèbre d'Hypéride en l'honneur de Léosthène et de ses compagnons d'armes, et c'en est une pour la littérature française que la traduction que vous en avez donnée, que j'ai comparée avec le texte, avec autant d'intérêt que d'attention, et à laquelle, bien qu'en ne vous refusant pas l'usage d'une indispensable liberté, vous avez donné des traits de ressemblance tels avec l'original, que ceux qui ne pourraient pas lire le texte pourront se dire qu'ils ont une véritable connaissance d'Hypéride, quand ils auront lu une traduction qui en est, pour ainsi dire, une contre-épreuve. J'ai principalement remarqué, Monsieur, avec quelle habileté et quel bonheur vous êtes parvenu à suppléer les nombreuses et regrettables lacunes que le temps avait produites dans le précieux papyrus qui, grâce à vous, se trouve nous avoir rendu dans son intégrité, après plus de deux mille ans, l'œuvre du grand orateur et avoir restitué à la mémoire du héros qu'il avait célébré les louanges qu'il avait méritées par ses exploits.

J'ai été frappé comme vous, Monsieur, du reflet d'Isocrate qui apparaît visiblement dans le discours d'Hypéride; mais à cela, comme vous, je ne vois rien qui doive surprendre, puisque Hypéride avait été le disciple d'Isocrate; les jeunes gens destinés à acquérir de la célébrité dans l'avenir, lorsqu'ils ont le bonheur de travailler sous la direction de quelque homme d'une grande supériorité, reçoivent de son génie une impression plus forte et plus durable que les autres, parce qu'appréciant mieux ses leçons, ils leur donnent une attention plus profonde et plus suivie. Or il était naturel qu'un effet de cette nature se produisît d'Isocrate à Hypéride, et Isocrate à coup sûr eût été loin de s'en plaindre, s'il eût vécu à cette époque, lui qui pardonnait à ses adversaires de se servir de ses arguments et de ses paroles, se réservant seulement le droit de se servir de ses propres richesses, si l'occasion s'en présentait.

Parmi les imitations d'Isocrate que renferme le discours

Digitized by Google

d'Hypéride, la plus remarquable est dans le rapprochement que fait Hypéride de la guerre lamiaque avec la guerre de Troie, de même qu'Isocrate avait rapproché cette dernière guerre de la guerre contre les Perses. L'objet commun des deux rapprochements ne pouvait être pris dans une sphère plus élevée, et les deux orateurs semblent s'être efforcés de déployer toutes les magnificences de leur génie. Or il semble qu'ici la supériorité doit appartenir évidemment au maître sur le disciple. Elle apparait dans le choix même du point commun de comparaison. En effet, on conçoit parfaitement qu'Isocrate n'ait pas craint de placer la guerre persique au regard même de la guerre de Troie : il n'existe pas dans l'antiquité une guerre plus noble et plus sainte dans son motif, plus glorieuse dans ses développements, plus grande dans ses résultats que la guerre persique, et les vérités qu'elle a fournies à l'histoire soutiennent la comparaison avec les fictions de la guerre des héros et des demi-dieux ; mais personne ne s'expliquera comment on a pu, si ce n'est pour faire ostentation de talent et d'éloquence, essayer d'assimiler la guerre lamiaque à la guerre de Troie. Les sentiments des chefs et des soldats étaient certainement les mêmes ; le but était aussi la gloire, la puissance, le salut de la Grèce ; mais la guerre de Troie était une guerre juste en même temps que politique, car elle punissait une grande injure, en même temps qu'elle prévenait un grand danger ; tandis que la guerre lamiaque, si elle était conforme à la politique absolue, en ce sens que la Macédoine était attaquée dans un moment où la guerre d'Alexandre la plaçait dans une situation périlleuse, était une guerre sans justice, puisque cette agression avait lieu pendant qu'on était en paix, et qu'aucune atteinte réelle n'avait été portée aux traités. Enfin, pour ce qui touche à l'importance des deux guerres, il est certain qu'il n'y a pas de comparaison à établir entre le siège de la petite ville de Lamia et celui de la capitale de l'Asie, entre une guerre qui dure un an et se termine par une défaite et une lutte de dix ans qui a pour résultat la destruction d'une puissance qui menaçait de soumettre la Grèce entière.

Quant à l'œuvre considérée en elle-même, on est heureux

Digitized by Google

d'y retrouver les principes de philosophie d'Isocrate: le respect des dieux, l'amour de la patrie et cette profonde conviction de l'immortalité de l'âme, comme de la justice divine, que professait aussi Platon; comme aussi tout le monde admirera l'élévation et la grandeur des pensées, la noblesse et l'énergie du style; seulement il est probable que quelques lecteurs regretteront qu'il n'ait pas été donné à Hypéride d'atteindre cette douceur harmonieuse par laquelle Isocrate rivalise avec les poètes et surpasse tous les orateurs.

Je m'arrête, et déjà, Monsieur, j'ai dépassé les limites que j'avais voulu me fixer. Permettez-moi de réclamer votre indulgence pour de simples aperçus que je soumets à votre jugement, et permettez-moi aussi, en vous renouvelant mes remerciements, de me féliciter avec vous, pour la science, de la découverte d'un si beau discours, considéré comme à jamais perdu depuis si longtemps.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Duc de Clermont-Tonnerre.

Glisolles, le 10 octobre 1858.

Dans la lettre suivante, en date du 21 novembre 1863, le duc, qui parlait facilement l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, explique comment il apprit le grec :

Quant au grec, dit-il, j'avais pris de bonne heure la résotion de l'étudier à la première occasion où j'en aurais la possibilité sans nuire à des choses de devoir, et, afin de m'obliger à tenir ma résolution, j'avais pris l'engagement avec moi-même de ne jamais lire Homère en français, afin de le lire pour la première fois dans l'original grec. J'avais tenu ma résolution, et ayant été nommé maréchal-de-camp et commandant de la brigade des grenadiers à cheval de la garde, je me trouvai assez de loisir pour étudier le grec. J'y mis de la suite et de l'ardeur : je continuai, autant que je pus, étant ministre, et par le conseil du savant M. de Pouqueville, qui m'honorait de son amitié, j'entrepris plus tard la traduction d'Isocrate.

..... Ce n'est pas en 1830, mais en 1828, que je me suis

Digitized by Google

trouvé éloigné des affaires par la dissolution du ministère de Villèle, dans lequel j'avais été successivement ministre de la marine et de la guerre, et je crus alors remplir un devoir de dire au bon roi Charles X, en lui témoignant mes regrets, que j'étais surtout affligé, parce que je craignais que notre ministère ne fût dans la nuance de royalisme la plus forte qui pût convenir à la France.

10° Lettres du comte Sclopis de Salerano. — V. la *Notice*, p. 74.

Turin, 19 mars 1871.

Cher ami et honoré confrère,

Il me faut absolument de vos nouvelles ; j'ai besoin de savoir comment vous vous trouvez, vous, cher ami, et toute votre famille, après ce que je n'hésite point à appeler un grand désastre politique et moral. J'ai été dans le temps effrayé en lisant dans les journaux que plusieurs obus étaient tombés rue de Madame ; cette rue est longue, et j'espère qu'ils auront éclaté loin du n° 48 (1). Mais encore Mme Egger et vos enfants n'ont-ils pas été trop vivement émotionnés ? Étaient-ils sortis de Paris avant l'investissement de la ville ? Vous-même, comment allez-vous ? Car après tout on peut bien braver les dangers, sans se mettre pour cela à l'abri des atteintes des influences malsaines provenant du mauvais air et de la mauvaise nourriture. Soyez donc assez bon pour me renseigner sur tout ce qui tient à vous. Je vous en remercie d'avance.

Au milieu de toute cette agitation, de tout ce fracas, de toutes ces anxiétés, la conduite tenue par l'Institut a été admirable ; c'est la tranquillité d'Archimède. Voilà encore un triomphe de la science, la supériorité morale prouvée matériellement.

Maintenant après ces rudes épreuves, ces énormes sacrifices, que se prépare-t-il chez vous ? J'ai la plus haute idée des forces de toute espèce que possède la France, et je ne doute point que sous peu elle se redresse complètement ; je

(1) Aujourd'hui n° 68.

Digitized by Google

ne crains pour elle que l'effet des dissensions politiques, les discordes civiles. On peut croire cependant que l'expérience du passé répondra de la sagesse de l'avenir. On se retrempe dans l'adversité. La fortune peut-être vous avait trop souri; vous avez abusé de ses avances; mais vous ne tarderez pas à vous appuyer sur quelque chose de plus solide : la fermeté des institutions et la vigueur de la discipline. Croyez, cher ami et honoré confrère, à la sincérité de l'intérêt que je prends au bonheur de votre noble patrie, et au dévouement affectueux que j'ai pour vous. Offrez, je vous prie, mes respects à Mme Egger, et recevez les compliments empressés de Mme Sclopis.

Frideric Sclopis.

Genève, hôtel de la Paix, 20 juillet 1872.

Cher et honoré ami,

Je ne pense pas que vous puissiez faire à mes collègues en arbitrage le tort de croire qu'ils n'apprécieraient point votre excellent travail sur les *Traités publics* chez les Grecs et les Romains. Nous ne sommes point des barbares, et si vous voulez nous faire cette largesse, vous pourriez être sûr de notre reconnaissance. Seulement, je vous dirai qu'outre les cinq arbitres (ou plutôt les quatre, car, pour ma part, j'ai déjà reçu ce présent), il y a les deux Agents d'Angleterre et d'Amérique, et ensuite quatre avocats, tous gens de beaucoup de mérite et très connus dans le monde diplomatique.

Je vous prie de présenter mes devoirs à Mme Egger et de me croire à vous de cœur.

Frideric Sclopis.

M. Egger ayant fait à tous les membres, agents et conseils du Tribunal d'arbitrage l'envoi indiqué dans la précédente lettre, le comte Sclopis lui en accusa réception par la lettre officielle suivante :

Genève, le 30 juillet 1872.

Monsieur,

Dans la séance tenue aujourd'hui par le Tribunal d'arbitrage, je me suis empressé d'offrir, d'après votre désir, et de

Digitized by Google

votre part, à chacun de MM. les arbitres, de MM. les agents des gouvernements américain et britannique et de leurs conseils respectifs, un exemplaire de vos « Études historiques sur les Traités publics chez les Grecs et chez les Romains, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne ».

Cette offre a été agréée par ces Messieurs avec les sentiments de la plus haute estime, due aux mérites bien connus de l'auteur, et avec tout l'intérêt que leur inspire ce genre de travaux qui se rattache particulièrement à leurs études habituelles.

C'est donc en leur nom que je vous adresse, Monsieur, les remerciements les mieux sentis.

Très flatté de devenir auprès de vous l'organe de ces sentiments, je vous remercie à mon tour de m'avoir procuré cette occasion de vous renouveler l'assurance de mes vives sympathies et de mon parfait dévouement.

Votre dévoué serviteur et confrère,

Frideric Sclopis.

A la lettre officielle était jointe la lettre particulière suivante :

Cher ami et très honoré confrère,

Après la lettre en grand format que je vous ai expédiée ce matin, *ex ædibus palatinis*, c'est-à-dire de l'Hôtel-de-Ville de la colonie des Allobroges, vous recevrez cette minuscule, qui vous parlera, comme toujours, avec effusion, de mon amitié, et vous renouvellera mes remerciements pour l'envoi des livres. J'étais fier de présenter en votre nom un excellent ouvrage, dont mes collègues feront sans doute leur profit.

Mme Sclopis a rempli la tâche que vous désiriez. Elle a écrit de sa main *nitide et diligenter* les noms des destinataires, avec l'hommage obligé de l'auteur. Pour que vous connaissiez bien les noms de ces Messieurs, la même main vous les écrira de nouveau. Tout ce monde-là est très bien pour moi, et nous continuons notre travail avec assiduité. Les jours où nous ne nous réunissons pas, nous faisons notre devoir chez nous, et

Digitized by Google

cela durera encore assez longtemps. En attendant, *et nunc et semper*, croyez à la sincérité de mes sentiments affectueux.

Frideric Sclopis.

Turin, 2 décembre 1872.

Cher et honoré ami,

Les deux exemplaires du mémoire de M. Le Blant sur *Le détachement de la patrie* me sont parvenus ainsi que votre aimable lettre du 25 du mois dernier. Je vous remercie de ce double témoignage de votre gracieux souvenir. L'Académie recevra avec reconnaissance le travail de M. Le Blant, qui appelle une attention particulière d'abord par le mérite de l'ouvrage, ensuite par la spécialité du sujet. Aurions-nous cru aux jours de notre jeunesse devoir être réduits à ce point de désorganisation morale d'avoir à plaider la cause de la nationalité et de la vraie patrie? L'Académie ne manquera certainement pas d'apprécier la haute portée des études auxquelles M. Le Blant se livre avec tant de succès...

Frideric Sclopis.

Turin, 23 mars 1877.

Oh! la bonne, l'aimable, la chère lettre que vous venez de m'écrire! Recevez donc tous mes remerciements, cher et illustre ami, du soin que vous avez pris de me tenir au conrant de vos études, de vos habitudes et même de vos mondanités...

J'aime à vous voir dans ce salon de M. Thiers, où j'ai si souvent, dans mes voyages alors fréquents à Paris, reçu un accueil si gracieux et si flatteur. Ne m'oubliez pas, je vous prie, quand vous serez au milieu de cette société d'élite. Dites à l'illustre maître de la maison que je ne cesse d'être son admirateur; parlez à ces dames du prix que j'attache à la bienveillance dont elles ont bien voulu m'honorer.

Vous me dites qu'il faut des ambitieux pour mener un peu les hommes, mais qu'il n'en faut pas trop. Je voudrais bien

Digitized by Google

voir quelque grand ambitieux capable et puissant nous tirer de l'état d'incertitude et d'angoisse dans lequel l'Europe s'épuise depuis bien des années.

..... Vous me parlez d'une esquisse d'une histoire générale de la langue grecque : c'est l'histoire tout entière qu'il faut dire. Vous en avez déjà, par vos travaux précédents, donné une grande partie. Qui mieux que vous pourrait comprendre et conduire à terme ce grand ouvrage? C'est vous qui pourrez alors vous écrier : *Exegi*, etc. A l'œuvre donc, cher et illustre confrère, et que je puisse encore vous applaudir.

..... Croyez à la sincérité de mon affectueux dévouement.

Frideric Sclopis.

11° Lettres de M. A. d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences. — V. la *Notice*, p. 68.

Cher confrère,

Votre dernier filleul est depuis deux jours chez le petit-fils du grand Herschel. Je ne sais encore si, tout entier à la construction de son appareil, il voudra élever votre créature et la présenter au monde savant en reniant son enfant mulâtre dit *gravimètre*.

Je vous remercie pour vos Notions élémentaires de grammaire comparée, et suis peu surpris d'en voir la 8e édition, car vous vous imposez au lecteur et je me suis donné le plaisir de vous relire. Permettez-moi à cet égard deux petites remarques : à la page 55, je voudrais supprimer le mot *tous* dans la 14e ligne, car les Anglais, même illettrés, disent toujours *she* (elle) en parlant d'un navire. Il est vrai que l'exception confirme la règle et que vous n'aviez pas à citer d'excep tions.

Venons à l'autre remarque. Il s'agit d'une *quæstio vexata* et tellement vexante pour moi, que j'ai oublié la très vraisemblable explication donnée par un auteur allemand pour l'origine de *théodolite*. Il citait tous les livres qui en ont parlé successivement, et concluait comme votre texte : « Mauvaise

Digitized by Google

composition et fautes d'impression. » Biot, dont je suivais le cours d'astronomie en 1831, donnait magistralement θεάομαι et δολιχός, mais comme Biot n'était point philologue, il resta court quand je lui demandai comment un χ peut se changer en *t*.

Je voudrais que votre appendice fût lu et relu par tous nos confrères, car la fièvre de l'hybridité s'étend d'une manière alarmante.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Antoine D'ABBADIE.

Paris, 1881, juillet 10.

Cher confrère,

En vous remerciant pour le don de vos « Notions de grammaire comparée », où vous châtiez à si juste titre la manie contemporaine des nouveaux mots hybrides comme *pluviomètre*, etc., permettez-moi d'ajouter quelques détails sur le *théodolite*, instrument dont j'ai fait grand usage en Afrique.

L'étymologie que vous citez pour ce terme est ancienne, car je l'ai entendu proposer, en 1831, par Biot dans son cours de la Sorbonne. J'objectai alors à cet astronome qu'un χ grec ne saurait se changer en *t*, mais Biot, n'étant pas philologue, ne fit pas cas de mes scrupules.

M. Radau, mathématicien français, vient de m'envoyer la note suivante qui jette un peu de lumière sur la question :

« De Morgan, auteur anglais, dit que le mot *théodolite* a été employé pour la première fois dans l'ouvrage de Leonard et Thomas Digges, intitulé : *Geometrical practise named pantometria* (London, 1571) ; il y signifie simplement un cercle divisé, muni d'une alidade. William Bourne, dans son *Treasure for Travailers* (1578), désigne le même instrument par les mots *horizontall or flatte sphere :* le mot *alidade* s'écrit chez lui, d'abord *alydeday*, ensuite toujours *athelida*. Il nomme *athelidated circle* ce que Digges appelle *theodolited circle*. On est donc tenté de supposer que *théodolite* a été formé, par corruption, du terme *alidade*. Le dictionnaire de Savérien, publié en 1753, dit que le théodolite est un instrument semblable à un graphomètre. Dans un brevet américain on

Digitized by Google

trouve le mot *théodolite*, dès l'année 1738. Ce brevet fut pris par Roland Houghton pour un *new theodolite by which land could be surveyed.* »

Je me plais à croire que vous vous joindrez à moi pour engager les érudits à faire pour les auteurs français une revue analogue à celle que de Morgan a effectuée pour les livres en langue anglaise. Il faudrait y énoncer le sens qu'on a attaché au terme *théodolite*. Chez nous, c'est une lunette munie de deux cercles divisés et perpendiculaires. Ailleurs, c'est tantôt une lunette mobile dans le sens vertical et munie d'un seul cercle horizontal; enfin, en Allemagne, dit-on, un théodolite est une lunette mobile au centre d'un cercle qui peut être établi à volonté dans une situation verticale ou horizontale.

Voilà beaucoup de mots à propos d'un seul : ils m'amènent au moins à vous renouveler l'expression de mes sentiments très distingués.

Antoine D'ABBADIE.

Abbadia, Hendaye, 1881, Xre 9.

12° Lettres d'Auguste Barbier, de l'Académie française.

Paris, 10 octobre 1872.

Monsieur et cher confrère,

J'ai bien des excuses à vous faire pour avoir si longtemps tardé à vous remercier de l'envoi de vos *Mémoires de littérature ancienne*. De la souffrance, divers déplacements, ont interrompu ma lecture de votre excellent livre, mais enfin j'en ai pris connaissance entière, et je puis vous exprimer tout le plaisir qu'il m'a causé. C'est un ouvrage si substantiel et si plein d'érudition, qu'il faudrait être un Boissonade ou un autre Egger, permettez-moi cette façon de dire, pour en discourir pertinemment. Je ne suis qu'un poète, un amoureux des Muses, prenant la fleur des choses et, partant, n'ayant guère compétence pour discuter le fond; n'importe, tous les points d'histoire littéraire ancienne élucidés par vous m'ont

Digitized by Google

paru l'être d'une manière profonde et piquante à la fois, et, tous, ils m'ont vivement intéressé. Vous avez rectifié dans mon esprit bien des idées trop légèrement acceptées, et je vous en remercie. Parmi vos doctes chapitres, ceux qui m'ont particulièrement attaché sont vos dissertations sur Homère et ses traducteurs, vos opinions sur le théâtre grec, sur la poésie pastorale, l'histoire et la poésie légendaire, et enfin votre charmant parallèle de Voltaire et de Lucien. Tous vos jugements me paraissent portés avec beaucoup de mesure et une grande finesse de pensée, et à ces mérites se joint une constante élégance de style. Il n'est pas difficile de retrouver dans votre œuvre et dans votre enseignement quelque chose de la tradition voltairienne. Vous tenez, à mon sens, au grand Arouet non par le fond entièrement, mais par la forme. En un mot, votre critique est bien française ; elle est claire, spirituelle, instruite et concise. Sous ces rapports, combien je la préfère à cette critique allemande, fort savante, il est vrai, mais si lourde, si diffuse, si chimérique parfois et toujours si pédante !

Je n'ai pas encore achevé la lecture du poème de votre ami, M. Robert, mais je compte bientôt lui dire quel est mon sentiment au sujet de cette haute et grave conception.

Veuillez, Monsieur et cher confrère, agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre bien dévoué,

Auguste Barbier,
de l'Académie française.

Paris, 9 octobre 1879.

Monsieur et cher confrère,

En revenant de la campagne, j'ai trouvé votre aimable envoi. Je vous remercie de ce bon souvenir. J'ai lu avec un vif intérêt votre dissertation sur *Socrate et le Dialogue socratique*. Il est possible, et je le crois avec vous, que cette forme de discours ait été employée avant le grand esprit qui en fit usage, mais ce qui me paraît certain, c'est que le génie de Platon la rattachera éternellement à Socrate.

Digitized by Google

Votre critique est de celles qui me plaisent le plus. C'est une investigation savante et judicieuse sous une forme précise, claire et élégante, en un mot, éminemment française. Votre nouvel opuscule contient un beau portrait du divin causeur d'Athènes, et j'applaudis de tout mon cœur à ce trait final : l'Atticisme, autrement dit la mesure et l'élégance, *était pour Socrate une seconde forme du patriotisme.*

..... Continuez, Monsieur et cher confrère, à nous montrer la route du beau et du bien; vous avez en moi un auditeur attentif.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Auguste Barbier.

III

CHOIX DE PIÈCES DE POÉSIE LATINES ET GRECQUES (1)

---

1. — Traduction en vers latins de l'inscription commémorative de la bataille de Leuctres (371 av. J.-C.). Épitaphe du béotarque Xénocratès et de ses deux compagnons, qui furent chargés de porter à Jupiter Trophonius le bouclier d'Aristomène.

Ξενοκράτης
Θεόπομπος
Μνασίλαος
Ἀνίκα τό Σπάρτας ἐκράτει δόρυ, τήνακις εἶλεν
Ξενοκράτης κλάρῳ Ζηνὶ τρόπαια φέρειν,
οὐ τόν ἀπ' Εὐρώτα δείσας στόλον οὐδὲ λάκαιναν
ἀσπίδα· Θηβαῖοι κρείσσονες ἐν πολέμῳ.
Καρύσσει Λεύκτροις νικαφόρα δουρὶ τρόπαια
οὐδ' Ἐπαμεινώνδα δεύτεροι ἐδράμομεν·

(1) Entre beaucoup de morceaux de ce genre, nous nous bornons à choisir une traduction d'une courte inscription grecque, et deux pièces, l'une

Digitized by Google

Traduction de M. Egger :

Lancea cum Spartæ regnaret, numine sortis
  Xenocrates jussus ferre tropæa Jovi
Sprevit ab Eurota missos et scuta Laconis
  Hostica : *Thebanis bellica palma venit.*
Proclamat Leuctris partum virtute tropæum,
  Nos Epaminondæ non præiere pedes (1).

2. — Vers composés en 1883.

Επτ' ἐτέων δεκάδας μικταῖς ἐτέλεσσα τύχαισιν,
Ἄλλοτε μὲν πένθους, ἄλλοτε δ' εὐφροσύνης.
Νῦν δὲ, πέλας θανάτοιο, μίαν, φίλοι, εὔχομαι εὐχήν.
Εἴθε νέων γενεαῖς ὄλβια πάντα ῥέοι.

3. — Vers composés en 1884 et envoyés par M. Egger à M. Médéric Fontaine, le seul survivant de ses amis de jeunesse, en août de la même année.

Quis mihi tot steriles horas pensabit, inersque
Otium et ingrato producta silentia sommo?
Dum viget ingenium, memorique in mente recursant
Et studia et fidis doctrina recondita chartis,
Quas oculata manus vigili versare labore
Gaudebat, quæssu cumulatas usque diurno.
Sedula quantumvis refovens me cura meorum
Solatur, pro me vigil atque industria, ne quid

en vers grecs, l'autre en vers latins, d'un caractère particulièrement touchant : la première est comme l'adieu du vieillard aux jeunes gens qu'il avait toujours aimés, accueillis et encouragés ; on ne peut se défendre d'une émotion bien naturelle en lisant dans la seconde les beaux vers où l'auteur, tout en déplorant la cruelle infirmité de ses dernières années, se console en évoquant les pieux souvenirs du passé et les espérances sereines de l'avenir.

(1) Publiée par E. Egger dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (II, p. 24), puis reproduite par M. Salomon Reinach dans son *Traité d'épigraphie grecque* (Paris, E. Leroux, 1885), p. 159.

Digitized by Google

Dispereat vitæ segni per inane veterno;
Sunt tamen in longis vacua intervalla diebus,
Scriptor ubi lectorque deest, ubi languet inermis
Dextra, jacetque animi sensim languentis imago.
Hinc sopor invadit sensus, hinc sæpe vagantur
Ante oculos passim falsæ ludibria musæ.
Rursus at ipse dolor rapit ad cœlestia fessum
Limina, functorumque pios mihi reddit amores;
Unde redux, ad vos, recreatæ pignora vitæ,
Deferor, atque novas conor mihi sumere vires;
Jamque meas pax illustrat divina tenebras.
Tum stylus auxilio est, qui docta subditus arte
Aptatur digitis, servus simul atque magister,
Quique regit docilem certo moderamine dextram,
Nec patitur nimium incomptos discurrere versus.
Sic percepta olim visu spectacula vivis
Redduntur tabulis, sic uno e pectore sensus
Pectus ad absentis norunt se tradere amici,
Grataque per cæcam commercia jungere noctem.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE M. E. EGGER [1]

SOMMAIRE

I

Ouvrages. — Opuscules.

II

ARTICLES DE REVUES ET DE JOURNAUX.

1834. *Journal général de l'Instruction publique*, Paul Dupont.
1837. *Revue française.*
1842. *Revue de l'Instruction publique*, Hachette et Cie.
1844. *Dictionnaire des Sciences philosophiques.*
1844. *Revue archéologique.*
1845. *Encyclopédie du XIXe siècle.*
1846. *Nouvelle Revue encyclopédique.*
1848. *Journal des Savants.*
1850. *Journal des Débats*, journal quotidien.
1850. *L'Ordre*, journal quotidien.
1852. *Nouvelle biographie universelle.*
1854. *Revue contemporaine.*
1855. *L'Athenæum français.*
1855. *Revue des Cours publics.*
1858. *Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*
1860. *Revue européenne.*
1860. *Gazette des Tribunaux*, journal quotidien.

(1) Cette bibliographie a été rédigée par Mme Egger, qui a bien voulu nous autoriser à la joindre à notre *Notice*.

Digitized by Google

1864. *Le Correspondant.*

1868. *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.*

1868. *Société de linguistique.*

1874. *Revue des langues romanes.*

1874. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.*

1877. *Bulletin de correspondance hellénique.*

1877. *Magasin d'éducation et de récréation.*

1879. *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux.*

Recueils et Journaux divers où *un seul* article se trouve inséré.

III

INSTITUT DE FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

a. — Mémoires.

b. — Lectures en séances publiques.

Académie des sciences.

Comptes-rendus hebdomadaires.

Académie des sciences morales et politiques.

Comptes-rendus de M. Vergé.

IV

Discours. — Conférences. — Collaborations.

OUVRAGES.

Thesis philosophica : De Archytæ tarentini pythagorici vita, operibus et philosophia disquisitio : in-8°, 67 pages. Parisiis, excudebant F. Didot fratres, 1833.

Thèse de littérature. Étude sur l'éducation, et particulièrement sur l'éducation chez les Romains, depuis la fonda-

Digitized by Google

tion de Rome jusqu'aux guerres de Marius et de Sylla, in-8°, 46 pages. Paris, imprim. de Didot frères, 1833.

Longini quæ supersunt græce, post edit. Lipsiensem a. MDCCCIX aucta et emendata. LXXVI-253 pages in-16. Paris, Bourgeois-Maze, 1837.

M. Verrii Flacci fragmenta post editionem augustinianam denuo collecta atque digesta. Sexti Pompei Festi fragmentum ad fidem ursiniani exemplaris recensitum. XXIV-358 pages in-16. Bourgeois-Maze, 1838.

Varronis librorum de lingua latina quæ supersunt juxta recensionem et cum argumentis C. O. Muelleri. Lipsiæ apud Michelsen, 1837, in-16, 249 pages.

Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ, in-8°, XXII-428 pages. Paris, Hachette, 1843.

Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste. Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, in-8° de 476 pages. Paris, Dezobry et Magdeleine et Cie, 1844.

Recherches sur les Augustales, suivies des fragments du testament politique d'Auguste connu sous le nom de Monument d'Ancyre. Paris, Dezobry et Magdeleine et Cie, 100 pages in-8°, 1844.

Essai sur l'Histoire de la Critique chez les Grecs, suivi de la Poétique d'Aristote, et d'*extraits de ses problèmes*, avec traduction française et commentaire, VIII-548 pages in-8°, 1849. Paris, A. Durand. (2e édition chez Pedone-Lauriel, mai 1886.)

Notions élémentaires de grammaire comparée, pour servir à l'étude des trois langues classiques, conformément au nouveau programme officiel, in-12, VIII-179 pages. Paris, Durand, 1852.

2e édition, VIII-179 pages (1852)-1853.

3e édition, VIII-216 pages, 1854.

4e édition, VIII-216 pages, 1854-1855.

5e édition, VIII-216 pages, 1856-1857.

6e édition, revue et augmentée de quelques notes, XI-226 p., 1865.

7e édition, revue, corrigée et augmentée, XV-231 pages. A. Durand et Pedone-Lauriel, 1875.

8e édition, XV-247 pages, 1880.

Traduit en italien par Diamilla Muller, in-12, 1853; Torino, Botta; Milano, Dumolard; Genova, Rossi.

Digitized by Google

Traduit en hongrois par Bartal Antal. Budapest, 1883, Hoffman és Molnar.

Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité, 349 pages in-8°, 1854. Paris, A. Durand.

Mémoires de littérature ancienne, in-8°, XXIII-520 pages, 1862. Paris, A. Durand.

Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, in-8°, XI-516 pages, 1863. Paris, A. Durand.

Étude historique sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne. 320 pages, Nouvelle édition in-8°. Paris, A. Durand, 1866.

L'Hellénisme en France. Leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française, 2 vol. in-8°. 1er vol., VIII-472 pages; 2e vol., 498 pages. Didier et Cie, 1869.

Aristote. Poétique, avec des extraits de la Politique et des Problèmes. — Texte grec, avec commentaires en français.

La première édition se trouve à la suite de l'*Histoire de la Critique*.

2e édition revue et corrigée, in-12, VII-141 pages, 1874.

3e édition revue et corrigée, in-12, VII-141 pages, 1874.

4e édition revue et corrigée, in-12, VII-141 pages, 1875.

5e édition revue et corrigée, in-12, VII-141 pages, 1876.

6e édition, XII-144 pages, 1878. Paris, Hachette et Cie et Pedone-Lauriel.

Aristote. Poétique, avec des extraits de la Politique et des Problèmes. — Traduction française, 2e édition revue et corrigée, in-12, VII-63 pages, 1874.

3e édition, 1875.

4e édition revue, corrigée et augmentée de la traduction des extraits de Proclus relatifs à la *Poétique*, VII-65 pages, 1878.

Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants. (Extrait du compte-rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques.)

1re édition, in-8°, 72 pages, 1879.

2e édition, in-12 ou in-18, 103 pages, 1880.

3e édition, 103 pages, 1881. Paris, Alphonse Picard.

4e édition, 1883.

Histoire du Livre depuis ses origines jusqu'à nos jours.

1re et 2e éditions, septembre 1880.

Digitized by Google

3e édition, octobre 1880.

4e édition, novembre 1883. Hetzel et Cie, in-12.

La Tradition et les Réformes dans l'enseignement universitaire. — Souvenirs et conseils, in-8°, XXIV-368 pages. Paris, G. Masson, 1883.

OPUSCULES.

Projets et rapports relatifs à la publication d'un *Recueil général d'épigraphie latine*, 1843, in-8°, 36 pages.

Epigraphices græcæ specimina selecta in usum prælectionum academicarum, 44 p. in-8°, 1844. Dezobry, Magdeleine et Cie.

Notice biographique. Catalogue composant la bibliothèque de M. Mauger, précedé d'une *Notice biographique* par E. Egger, VII-127 pages. Paris, Delion, 1862. *Notice*, I-VII.

Observations sur un fragment oratoire en langue grecque conservé sur un papyrus provenant d'Égypte. Paris, 1862, in-8°, 16 pages. Librairie académique Didier et Cie.

Notice historique sur le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur d'Isocrate. Paris, Lainé, 1865, in-8°, 43 pages.

2e édition, octobre 1866, 47 pages.

3e édition, 1868, 52 pages.

Traduit en anglais, imprimé et publié chez Lainé, 1867 (48 pages).

Notice nécrologique sur M. Casimir Leconte, in-8°, 7 pages. Paris, 1867, typographie Renou et Maulde.

Préface. A. Brachet. Dictionnaire étymologique de la langue française avec une préface par E. Egger, membre de l'Institut. Hetzel, Paris, 1868, CVII-560 pages. Préface 12 pages. — Réimprimé dans *Tradition et Réformes*, page 179.

Rapport sur les études de langue et de littérature grecque en France, 40 pages. Paris, 1868, imprimé par autorisation de Son Exc. le Garde des Sceaux, à l'Imprimerie impériale. — Réimprimé en Appendice dans l'*Hellénisme en France*, t. II, p. 442.

Appendice. — L'Iliade d'Homère, texte grec, etc., suivie de dissertations sur diverses questions homériques, par Alexis Pierron, 2 vol., 1869. Paris, Hachette et Cie. Appendice VII-584-592. Observations sur la plus ancienne rédaction des poèmes homériques, par E. Egger, membre de l'Institut. —

Digitized by Google

N. B. Cette dissertation n'est pas simplement la reproduction de ce qu'on lit p. 515-523, dans les NOTES de l'*Histoire de la Critique chez les Grecs*. M. Egger avait donné son texte revu, corrigé, augmenté, et tel qu'il l'avait préparé pour une impression future.

Les Substantifs Verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. Montpellier, au bureau des publications de la Société pour l'étude des langues romanes. Paris, chez Pedone-Lauriel, x-67 pages, 2e édition, revue, corrigée, augmentée, 1875. La 1re édition était un Mémoire académique. Voir plus bas.

Mélanges Graux. Paris, Ernest Thorin, LVI-823 pages, 1884, in-8°. QUESTION HOMÉRIQUE. Manque-t-il un épisode dans le récit que fait Homère des voyages de Télémaque à la recherche de son père? p. 35-39.

JOURNAUX ET REVUES.

Journal général de l'instruction publique. — Actes officiels. — Cours publics. — Littérature. — Sciences. — Beaux-arts. (Paul Dupont, imprimeur-éditeur.)

Volume III, n° 38, p. 181, 1834, 13 mars :

De l'enseignement de la grammaire en général.

N° 104, p. 340, 1834, 30 octobre :

(Premier article).

Revue philologique. — Objet de cette revue. — La philologie en Allemagne. — Scepticisme romantique. — Réaction. — MM. Lœrs, Knebel. — Une édition allemande. — MM. Klotz, Steigerthal, de Sinner. — Angleterre; M. G. Burges. — Tacite : M. Kiessling. — Nouvelle espèce de commentaire. — Une séance de l'Agora; le panégyrique de Trajan ; M. Stiévenart et M. Burnouf.

Vol. IV, n° 1, p. 2, 1834, 2 novembre :

Cours publics. — École royale des langues orientales. Cours de grec moderne et de paléographie grecque. M. Hase, professeur (premier article).

N° 7, p. 31, 23 novembre :

(Deuxième article).

Vol. IV, n° 17, p. 77, 1834, 28 décembre :

Revue philologique. (deuxième article). — L'ordre et le désordre dans les travaux philologiques. — Difficulté de

Digitized by Google

suivre dans cette revue une méthode constante. — Les livres classiques et élémentaires. — Plutarque : M. Vœgelin. — Tacite : M. Bœttiger. — Sophocle : M. Neue. — M. de Sinner : édition du Banquet de Platon. — Boissonade : opuscules de Théophylacte. — Nouvelle édition des œuvres complètes de saint Jean Chrysostome. — Considérations sur le choix et l'usage des manuscrits. — MM. Burnouf, Vanderbourg, Achaintre, E. Leo.

N° 47, p. 213, 1835, 12 avril :

Revue philologique. — Langues orientales; MM. E. Burnouf et Brosset. — Langues classiques. — Aperçu général sur l'étude des sources historiques. — Sources de l'histoire de la grammaire grecque. — Quelques-uns des travaux contemporains sur ce sujet. — Influence de Niebuhr; — MM. Classen, Ranke, Ritschl, Hésychius. — Thomas Magister. — Orus et Orion.

N° 51, p. 239, 1835, 25 avril :

Cours publics. — École des langues orientales : Cours de paléographie grecque; M. Hase, professeur. 1834-1835. Premier article.

N° 64, p. 315, 1835, 11 juin :

Premier semestre. — Deuxième article.

N° 66, p. 330, 1835, 18 juin :

Bibliographie de l'agrégation. — Classes de grammaire et classes supérieures des lettres. Indications nécessaires aux concurrents.

Volume IV, n° 74, p. 377, 1835, 16 juillet :

Revue des travaux universitaires. — Importance des livres classiques. — Abrégé d'histoire ancienne, par M. Bourgot. — Choix méthodique de l'Histoire naturelle des animaux, d'Élien, par M. Valatour. — Traduction de ce recueil, par M. Kumann.

N° 76, p. 390, 1835, 23 juillet :

Correspondance. — A propos d'une accusation dirigée contre l'étude des écrivains de l'antiquité (signé : un agrégé de l'Université).

N° 78, p. 403, 1835, 30 juillet :

Méthodes d'enseignement. — Tableau synoptique et comparatif des trois langues française, latine et grecque, dédié à mes éleves, par M. Th. Leturqle, maitre de pension à Rouen.

Volume IV, n° 80, p. 412. 1835, 6 août :

Doctrine du progrès. — La Boussole (à propos d'un article inséré dans le *Journal général*, de M. Bodin).

Digitized by Google

N° 81, p. 417, 1835, 9 août.

Examens de doctorat ès lettres. — Thèses de MM. Guigniaut, Gros et Schwalbé.

N° 83, p. 429; 1835, 16 août :

Littérature ancienne. — Du latin des premiers siècles littéraires de Rome; le grec moderne.

N° 87, p. 453, 1835, 30 août :

Revue classique. — Les préfaces et les commentaires. — Le chef-d'œuvre d'un inconnu. — Réaction nécessaire. — Choix d'élégies latines, avec des imitations françaises, par M. L. M... — Études grammaticales et littéraires de quelques morceaux de poésie latine, par M. Toussaint Révillon. — Comparaison de la forme et du but des prosodies en Allemagne et en France. — Deux prosodies nouvelles, de MM. Rel et Cabaret-Dupaty.

N° 91, p. 477, 1835, 13 septembre :

Littérature latine. — Une édition et un nouveau manuscrit du Dialogue sur les orateurs.

N° 99, p. 525, 1835, 11 octobre :

Histoire. — La Grèce moderne.

Volume V, n° 3, p. 19, 1835, 8 novembre :

Littérature. — Précis de l'histoire de la littérature en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Restauration, par M. Aigre.

N° 5, p. 36, 1835, 15 novembre :

Rhétorique. — Coup d'œil sur l'histoire de cet art, depuis les anciens jusqu'à nos jours. — De deux nouveaux traités de rhétorique. — Une réflexion générale.

N° 12, p. 94, 1835, 10 décembre :

Revue classique. — Grammaire grecque de M. Burnouf; influence de cet ouvrage sur les progrès de l'enseignement du grec; questions sur la grammaire grecque, — Cours de thèmes de MM. Le Bas et Régnier. — Grammaire latine de Lhomond. — Les idiotismes de Viger. — MM. Villemereux, Guéroult, de Blignières, Noël et de Fallens, et leur grammaire.

N° 15, p. 116, 1835, 20 décembre :

Archéologie. — De la peinture chez les anciens. (Résumé d'une dissertation de M. le professeur Tœpffer, de Genève, sur la peinture ancienne, etc.)

Digitized by Google

N° 18, p. 139, 1835, 13 décembre :

Revue classique. — Le théâtre grec et le théâtre latin. — Éditions de MM. Vendel-Heyl, de Sinner, Quicherat, etc.

N° 22, p. 169, 1836, 14 janvier :

Littérature latine. — Métamorphoses d'Ovide, traduction nouvelle, par M. Gros.

N° 23, p. 179, 1836, 17 janvier :

Revue classique. — Extraits des principaux monuments de l'éloquence profane et religieuse des anciens (1er article). Le Conciones.

N° 24, p. 190, 1836, 21 janvier :

Bibliographie. Histoire de l'éducation. — Commentatio de historia educationis et per nostram ætatem culta et in posterum colenda. — Scrps. Alexander Kappius archigymnasii Susatensis prorector Hammonæ, 1834, in-4°.

N° 30, p. 233, 1836, 11 février :

Philosophie morale. — *Les Devoirs des hommes*, discours à un jeune homme, par Silvio Pellico de Saluces, traduit de l'italien en grec moderne par Cébès de Thèbes. Paris, librairie J.-A. Macklein, 1835, in-12.

N° 33, p. 261, 1836, 21 février :

Revue classique. — Éloquence religieuse et profane des anciens ; extraits des orateurs attiques et de Cicéron, par M. Ragon (2e article).

N° 37, p. 295, 1836, 6 mars :

Biographie. — Notes de Vico sur l'art poétique d'Horace.

N° 44, p. 345, 1836, 31 mars :

Traditions tératologiques, ou récits de l'antiquité et du moyen-âge en Occident, sur quelques points de la fable, du merveilleux et de l'histoire naturelle, publiés d'après plusieurs manuscrits inédits grecs et latins et en vieux français, par B. de Xivrey. Paris, 1836.

N° 47, p. 371. 1836, 10 avril :

Faculté des Lettres. — *Cours de M. Fauriel.* — 1er article. — (Dans ce cours, M. Fauriel expose et discute les recherches et les opinions des littérateurs allemands sur l'histoire et l'authenticité des poèmes attribués à Homère.)

N° 52, p. 409, 1836, 28 avril :

Instruction supérieure. — De la monographie et du doctorat ès-lettres.

Digitized by Google

N° 52, p. 411, 1836, 28 avril :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Fauriel (2e article).

N° 63, p. 489, 1836, 5 juin :

Littérature grecque. — Collection des rhéteurs grecs publiés par M. Chr. Walz.

N° 64, p. 507, 1836, 9 juin :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Fauriel (3e article).

N° 65, p. 517, 1836, 12 juin :

Revue classique. — Extraits de Tacite et des historiens grecs. — Chrestomathie grecque. — Extraits d'Athénée.

N° 70, p. 556, 1836, 30 juin :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Fauriel (4e article).

N° 74, p. 588, 1836, 14 juillet :

Cours de M. Fauriel (5e article).

N° 81, p. 645, 1836, 7 août :

Cours de M. Fauriel (6e article).

N° 82, p. 653. 1836, 10 août :

Faculté des Lettres. — Épreuves du doctorat.

N° 86, p. 681, 1836, 25 août :

Philologie. — Coup d'œil sur quelques travaux de la philologie grecque contemporaine, en vue du programme publié par le conseil royal de l'Instruction publique, pour le concours d'agrégation de philologie.

N° 89, p. 708, 1836, 4 septembre :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Fauriel (7e article).

N° 92, p. 731, 1836, 15 septembre :

Cours de M. Fauriel (8e article).

N° 98, p. 783, 1836, 9 octobre :

Cours de M. Fauriel (9e article).

Volume VI, n° 4, p. 28, 1836, 27 novembre :

Cours de M. Fauriel (10e article).

N° 8, p. 62, 1836, 25 décembre :

Cours de M. Fauriel (11e article).

N° 10, p. 80, 1837, 8 janvier :

Revue classique. — Éloquence profane et religieuse des anciens (3e article). Démosthène. — Bibliographie de M. Becker. — Éditions de M. Régnier.

N° 12, p. 93, 1837, 22 janvier :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Fauriel (12e et dernier

Digitized by Google

article). [Cet article est signé et assure ainsi la détermination des articles antérieurs.]

N° 14, p. 108, 1837, 5 février :

Littérature grecque. — I. Collection des rhéteurs grecs de Walz : IX° et dernier volume. — II. Mémoire sur la rhétorique chez les Grecs, par M. E. Gros.

N° 28, p. 223, 1837, 14 mai :

Revue classique. — I. Selecta principum historicorum : Herodoti, Thucydidis, Xenophontis, Polybii illustres loci. — II. Plutarchi vitæ Demosthenis et Ciceronis. Delectu, præfatione, annotatione discipulorum institutioni accommodatis. Dan. Wyttembachii ed. passim aucta, et emendata.

Volume VII, n° 54, p. 313, 1838, 24 janvier :

Philologie. — Dictionnaire grec-français, par J. Planche, nouvelle édition par S.-A. Vendel-Heyl et Al. Pillon.

N° 124. p. 832, 1838, 22 septembre :

Littérature. — *Des journaux chez les Romains*, recherches précédées d'un mémoire sur les Annales des Pontifes, par J.-V. Le Clerc.

N° 149, p. 1025, 1838, 19 décembre :

Littérature. — *Des journaux chez les Romains*, etc., par J.-V. Le Clerc (2° article). Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 286.

Volume VIII, n° 14, p. 95, 1839, 16 février :

Publications. — Méthode systématique de l'enseignement des langues appliqué au grec ancien et moderne, par Etienne Marcello... première partie. Paris, 1828.

N° 15, p. 102, 1839, 20 février :

Littérature. — Traditions tératologiques de B. de Xivrey (2° article).

N° 46, p. 344, 1839, 8 juin :

Histoire et philologie. — Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycerinus, traduit de l'anglais et accompagné de notes par Ch. Lenormant.

N° 50, p. 375, 1839, 22 juin :

Géographie ancienne. — Périple de Marcien d'Héraclée, epitome d'Artemidore, Isidore de Charax, etc., supplément aux dernières éditions des petits géographes, d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque royale, par M. E. Miller. Paris, Imprimerie royale, 1839. 8°.

Digitized by Google

N° 60, p. 456, 1839, 27 juillet :

Littérature. — Essai d'histoire littéraire, par E. Gérusez, 1839, in-8°.

N° 81, p. 626, 1839, 9 octobre :

Concours d'agrégation pour les classes de grammaire.

N° 85, p. 662, 1839, 23 octobre :

Publications. — Le moyen-âge et le dix-neuvième siècle, ou analyse de la méthode systématique d'enseignement des langues appliquée au grec ancien et moderne, par E. Marcello.

N° 93, p. 722, 1839, 10 novembre :

Histoire de la philosophie. — Vico et l'Italie, par Jos. Ferrari. Paris, 1839, in-8°.

N° 96, p. 746, 1839, 20 novembre :

Philologie. — De l'accentuation grecque en général et du traité élémentaire de l'accentuation grecque, par M. V. Bétolaud.

Volume IX, n° 38, p. 283, 1840, 9 mai :

Archéologie. — I. Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la commission de Morée, et expliquées par Ph. Le Bas, t. I et t. II, 1835-39, in-8°. — II. Monuments d'antiquité figurée recueillis en Grèce par la commission de Morée et expliqués par le même, 1er et 2e cahiers, 1835-37, in-8°.

N° 41, p. 307, 1840, 20 mai :

Archéologie. — Inscriptions en vers du Musée d'Aix, suivies d'un appendice sur une statue antique récemment découverte aux environs de cette ville, 1839, in-8°.

N° 98, p. 686, 1840, 5 décembre :

Faculté des Lettres. — Cours de littérature grecque, M. Egger, suppléant. — Discours d'ouverture.

N° 99, p. 694, 1840, 9 décembre :

Discours d'ouverture (suite). Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne.

Volume X, n° 14, p. 82, 1841, 17 février :

Faculté des Lettres. — Cours de littérature grecque (1er article). — Division du cours. — Antécédents de la Poétique d'Aristote, première partie. — Origine de la critique. — Travaux entrepris sur les poésies traditionnelles, et en particulier sur les poésies d'Homère, au siècle de Pisistrate. — Interprétation philosophique. — Diascévastes. — Chorizontes. — Progrès de la critique sur le théâtre d'Athènes. — Diascève dramatique (rédigé par M. Sadous).

Digitized by Google

N° 16, p. 89, 1841, 24 février :

Philologie. — Le jardin des racines grecques, réunies par C.-F. Lancelot, et mises en vers par de Sacy. Nouvelle édition par M. Ad. Régnier.

N° 23, p. 129, 1841, 20 mars :

Histoire. — Économie politique des Romains, par M. Dureau de la Malle.

N° 27, p. 154, 1841, 3 avril :

Philologie. — Méthode pour étudier la langue latine, par J.-L. Burnouf.

N° 28, p. 162, 1841, 7 avril :

Faculté des Lettres. — Cours de littérature grecque (2e partie). — Critique dans la comédie grecque et particulièrement dans Aristophane. — Les Sophistes. — Esthétique de Platon. — Poésie, musique et philosophie dorienne, etc. (Réd. par A. Sadous.)

N° 32, p. 187, 1841, 21 avril :

Faculté des Lettres. — Cours de littérature grecque (3e article). — Aperçu de la biographie littéraire d'Aristote. Principes généraux de sa doctrine sur l'art, etc.

N° 33, p. 190, 1841, 24 avril :

Philologie. — Philodemi rhetorica; ex herculanensi papyro etc... restituit E. Gros.

N° 35, p. 202, 1841, 1er mai :

Philologie. — Question de philologie homérique. — Aristote lisait-il dans l'*Odyssée* un épisode de soixante-onze vers que nous y lisons aujourd'hui?

N° 39, p. 226, 1841, 15 mai :

Littérature grecque. — Fragment d'un examen critique de la Poétique d'Aristote.

N° 46, p. 269, 1841, 9 juin :

Faculté des Lettres. — *Cours de littérature grecque* (4e article). — Témoignages et théories d'Aristote sur les origines de la poésie. — Poésie populaire. — Poésie épique. — Le cycle épique. Les poèmes homériques faisaient partie du cycle épique. — Autorité d'Aristote dans la question homérique.

N° 49, p. 288, 1841, 19 juin :

Faculté des Lettres. — *Cours de littérature grecque* (5e article). — Origine du drame grec. — Tragédie. — Drame saty-

Digitized by Google

rique. — La comédie a-t-elle la même origine ? — Rapports de la tragédie avec le cycle épique; avec la civilisation contemporaine.

N° 52, p. 305, 1841, 30 juin :

Littérature grecque. — Les Néméennes de Pindare, traduction nouvelle avec le texte, par M. Obry, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

N° 60, p. 353, 1841, 28 juillet :

Philologie. — Philodemi de rhetorica liber quartus, ex volum. herculan. Oxonii, 1825, excussis, edid. Leonard Spengel.

N° 62, p. 367, 1841, 4 août :

Faculté des Lettres. — *Cours de littérature grecque* (6e article). — Histoire des développements de l'action dans le drame tragique. — Trilogie et tétralogie. — Trilogie tragique d'Eschyle. — Analyse de l'Orestia. — Les quatre autres tragédies d'Eschyle, caractères généraux de son théâtre.

N° 63, p. 371, 1841, 7 août :

Archéologie. — Recherches sur les monuments cyclopéens et pélasgiques, par L. C. F. Petit-Radel. Paris, 1841, in-8.

N° 66, p. 395, 1841, 17 août :

Faculté des Lettres. — *Cours de littérature grecque.* (7e article). — Argument : Progrès de l'art dans les drames de Sophocle. — Retour à Aristote. — Euripide. — De la tétralogie dans Euripide. — Caractère de ses tragédies rapprochées de la théorie aristotélique.

N° 70, p. 417, 1841, 1er septembre :

Philologie. — ΧΡΗΣΜΟΙ ΣΙΒΥΛΛΙΑΚΟΙ, *oracula sibyllina*, text. ad codices mss. recognit. a C. Alexandre. Vol. I. Paris, 1841, in-8.

N° 73, p. 437, 1841, 11 septembre :

Faculté des Lettres. — Cours de littérature grecque (8e article). — De la moralité au théâtre.

N° 86, p. 526, 1841, 27 octobre :

Faculté des Lettres. — *Cours de littérature grecque* (9e et dernier article). — Diverses opinions d'Aristote sur les poèmes en prose, sur la poésie lyrique, etc. — Revue des principaux ouvrages de critique antérieurs à la Poétique d'Aristote. — Conclusion.

N° 89, p. 543, 1841, 6 novembre :

Philologie. — I. Mémoire sur le système grammatical des

Digitized by Google

langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord, par M. Et. du Ponceau. Paris, 1838, in-8. — II. De lingua Othomitorum dissertatio auct. Emm. Naxera. Philadelphie, 1835. (Extrait du Ve tome, nouvelle série des mémoires de la Société américaine de philosophie). III. Synonymes français par Benj. Lafaye. Paris, 1841, 1 vol. gr. in-8.

No 101, p. 621, 1841, 18 décembre :

Cours publics. — Faculté des Lettres. — Analyse de la première leçon de littérature grecque (communiquée par M. Egger). — Réimprimée dans les mém. de litt. anc., p. 336.

Volume XI, no 10, p. 54, 1842, 2 février :

Cours de littérature grecque (1er article, signé C. G.).

No 17, p. 94, 1842, 26 février :

Cours de littérature grecque (2e article). — De la vérité historique; son caractère relatif. — Distinction de l'histoire, de la poésie et du roman. — Alliance nécessaire de l'histoire et de la poésie. — Du style historique. — Mélange du style scientifique et du style poétique. — De la vérité considérée comme loi du style historique : exemples, résumé.

No 26, p. 151, 1842, 30 mars :

Philologie. — Dictionnaire complet d'Homère et des Homérides, résumé des travaux de la critique tant ancienne que moderne, sur Homère et ses poèmes par MM. Theil et Hallez-d'Arroz. 1 vol. in-8.

No 35, p. 202, 1842, 30 avril :

Cours de littérature grecque (3e article). — Examen des thèses anciennes sur l'histoire. — Le symbolisme considéré comme première forme de l'histoire. — Des divers systèmes d'interprétation de la mythologie ancienne. — Examen critique de la Théogonie d'Hésiode. — Conclusion. (Signé C. G.).

No 41, p. 238, 1842, 21 mai :

Littérature grecque. — Théâtre d'Eschyle, traduction nouvelle en prose, par Alexis Pierron. Paris, 1841, in-12. — Fragment inédit de la traduction en vers du théâtre d'Eschyle par J. J. Puech.

No 52, p. 311, 1842, 29 juin :

Bibliographie. — Cours de littérature rédigé d'après le programme pour le baccalauréat, par E. Gérusez.

No 56, p. 333, 1842, 13 juillet :

Cours de littérature grecque (4e article). — De l'Iliade considérée comme œuvre historique; interprétations allégoriques

Digitized by Google

des anciens et des modernes; Paradoxes de Dion Chrysostome. — Réalité des événements racontés par Homère. Peinture des mœurs héroïques; de la nationalité hellénique. — Résumé.

N° 64, p. 377, 1842, 10 août :

Cours de littérature grecque (5e article). — De l'Odyssée considérée comme monument historique. — Caractères qui distinguent ce poème de l'Iliade. — Du bouclier d'Achille et du bouclier d'Hercule. — Du poème des Œuvres et des Jours. — Résumé. (Signé C. G.).

N° 71, p. 422, 1842, 3 septembre :

Question d'histoire littéraire. — De l'influence du papyrus égyptien sur le développement de la littérature grecque.

N° 100, p. 604, 1842, 14 décembre :

Cours de littérature grecque (6e article). — Premiers écrivains en prose. — Logographes connus par les seuls témoignages des critiques; logographes antérieurs à Hérodote, dont il reste quelques fragments. — Hécatée de Milet. — Acusilaus d'Argos, Charon de Lampsaque, Xanthus de Lydie.— Logographes contemporains d'Hérodote. — Hellanicus de Lesbos, Phérécide d'Athènes, etc.

Volume XII. n° 1, p. 3, 1843, 4 janvier :

Littérature. — Bibliothèque de l'École des Chartes. T. I, II et III.

N° 7, p. 39, 1843, 25 janvier :

Cours de littérature grecque (7e article). — Hérodote, sa biographie; préliminaires de la lutte des Perses et des Grecs. — Traits principaux de l'art historique dans Hérodote.

N° 22, p. 134, 1843, 18 mars :

Cours de littérature grecque (8e article). — Fin de l'histoire d'Hérodote, récit de la guerre médique. — De la vie d'Homère attribuée à Hérodote, etc. — Résumé du cours.

N° 33, p. 199, 1843, 26 avril :

Question d'histoire littéraire. — De la deuxième édition des Nuées d'Aristophane.

N° 56, p. 355, 1843, 15 juillet :

Bibliographie. — Histoire romaine par M. E. Dumont, professeur au Collège Saint-Louis. 3 vol. in-12.

N° 92, p. 917, 1844, 16 novembre :

Littérature grecque. — Βαβρίου μυθίαμβοι, Babrii fabulæ iam-

Digitized by Google

bicæ CXXIII, jussu summi educationis publicæ administratoris Abeli Villemain, viri excell. nunc primum editæ. Joh. Fr. Boissonade Litt. græc. pr. recensuit, latine convertit, annotavit, etc. Paris, 1844, Didot, gr. in-8. — II. Babrii fabulæ iambicæ CXXXI, gr. in-8. J. F. Boissonade recensuit, secunda editio novis curis expolita. Paris, 1844, in-8, Klinkcsieck. — III. Frid. Dübner : animadversiones criticæ de Babriis μυθιάμβοις (Lettre à M. Fred. Jacobs 1844, in-8). — IV. Fables de Babrius, traduites pour la première fois en français par A.-L. Boyer. Paris, 1844, Didot. In-8. (1er article).

N° 94, p. 927, 1844, 23 novembre :

Littérature grecque. — Fables de Babrius (2e et dernier article). — Articles réimprimés dans les Mém. de litt. anc., p. 487.

N° 103, p. 978, 1844, 25 décembre :

Faculté des Lettres. — Cours de littérature grecque (analyse de la 1re leçon, signé C. G.).

N° 104, p. 986, 1844, 28 décembre :

Des programmes pour les concours d'agrégation aux classes supérieures des Lettres et aux classes de grammaire.

Volume XIV, n° 3, p. 14, 1845, 8 janvier :

Oratorum romanorum fragmenta ab Appio Cæco et M. Porcio Catone, usque ad Q. Aurelium Symmachum, collegit atque illustravit H. Meyer. Ed. auctior et emendatior. Zurich, 1842, in-8. — Réimprimé dans les Mém. de litt. anc., p. 398.

N° 11, p. 62, 1845, 5 février :

Cours de littérature grecque (2e article). — Des écoles en Grèce et à Rome. — Organisation de l'enseignement public sous les empereurs. — Du stoïcisme. — Épictète. (Signé C. G.).

N° 38, p. 226, 1845, 10 mai :

Cours de littérature grecque (3e article). — Suite du stoïcisme. — Marc-Aurèle. — Influence de la doctrine stoïcienne sur les formes et les caractères du langage.

N° 53, p. 325, 1845, 2 juillet :

De quelques documents sur l'*Esclavage dans l'antiquité.*

N° 61, p. 379, 1845, 30 juillet :

Essai critique sur une inscription grecque de Cyme en Eolide. — Réimprimé dans les Mém. d'histoire ancienne et de philologie, p. 77.

N° 68, p. 437, 1845, 22 août :

Histoire ancienne. — Recherches sur les établissements

Digitized by Google

des Grecs en Sicile, jusqu'à la réduction de cette île en province romaine, par M. Brunet de Presle, 1 vol. in-8. Paris, 1845.

N° 73, p. 473, 1845, 10 septembre :

Littérature. — De Lucien et de Voltaire. — Réimprimé dans les Mém. de litt. anc., p. 473.

N° 76, p. 499, 20 septembre.

Littérature. — Cicéron, Des devoirs, traduction nouvelle par J. L. Burnouf, 1 vol. in-12, Paris, Delalain, 1845.

N° 91, p. 634, 1845, 12 novembre :

Philologie grecque. — I. Fragments des poèmes géographiques de Scymnus de Chio et du faux Dicéarque, par M. Letronne. Paris, 1840, in-8. — II. Theophylacti Simocattæ quæstiones physicas et epistolas ad codd. recensuit versione Kimedonciana et notis instruxit J. Fr. Boissonade. Paris, 1835, in-8. — III. Æneas Gazæus et Zacharias Mitylenæus, de immortalitate animæ, et mundi consummatione, ad codd. recensuit J. Fr. Boissonade. Paris, 1836, in-8. — IV. Michæl Psellus, de operatione dæmonum, cum notis Gaulminii curante J. Fr. Boissonade; acced. opuscula inedita Pselli, Nuremberg, 1838, in-8. — V. Philostrati epistolæ, quas rec. J. Fr. Boissonade. Paris et Leipzig, 1842, in-8. — VI. Anecdota nova descr. et annotavit J. Fr. Boissonade. Paris, 1844, in-8.

Volume XIV, n° 102, p. 722, 1845, 20 décembre :

Faculté des Lettres de Paris. — Cours de littérature grecque. — Leçon d'ouverture prononcée le 4 décembre 1845.

N° 103. p. 730, 24 décembre :

Suite de la leçon d'ouverture.

Volume XV, n° 20, p. 192, 1846, 7 mars :

Faculté des Lettres de Paris : Cours de littérature grecque, 2e article (signé A. Morel).

N° 23, p. 215, 18 mars :

Philologie. — Essai historique sur la littérature française (en grec moderne), par Jean Minotos, de Crète, tome I (Poésie), 1845, in-12.

N° 23, p. 216, 18 mars :

Faculté des Lettres : Cours de littérature grecque, 3e article (signé A. Morel).

N° 27, p. 246, 1846, 1er avril :

Philologie. — Olympiques de Pindare, traduites en vers français par J. Guichemerre, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

N° 30, p. 271, 1846, 11 avril :

Histoire. — Histoire romaine de Dion Cassius, traduite en français avec notes, texte en regard, etc., par E. Gros, t. I, contenant les fragments jusqu'à l'an de Rome 545. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 305.)

N° 34, p. 302, 1846, 25 avril :

Faculté des Lettres de Paris : Cours de littérature grecque, 4e article (signé A. Morel).

N° 40, p. 352, 16 mai :

Histoire de la poésie provençale. Cours fait à la Faculté des Lettres, par M. C. Fauriel. Paris, 1846, 3 vol. in-8°.

N° 58, p. 513, 18 juillet :

Faculté des Lettres de Paris : Cours de littérature grecque, 5e article. Argument : du Cycle épique. Signé A. Morel.

N° 73, p. 633, 1846, 9 septembre :

Note additionnelle à la dissertation de M. Th.-H. Martin sur les *Pentétérides athéniennes*, adressée à M. le Rédacteur du *Journal général.*

N° 77, p. 664, 1846, 23 septembre :

Philologie française. — Œuvres complètes d'Étienne de la Boétie, réunies pour la première fois, et publiées par M. Léon Feugère. (Signé X. R.)

N° 84, p. 783, 17 octobre :

Faculté des Lettres de Paris : Cours de littérature grecque, 6e article (signé A. Morel).

N° 93, p. 797, 18 novembre :

Philologie. — De la plus ancienne rédaction des poèmes homériques.

N° 100, p. 861, 12 décembre :

Faculté des Lettres. Cours de littérature grecque, 7e article. — Argument : Examen de l'Odyssée. — Les Chorizontes. — Biographies traditionnelles d'Homère.

Volume XVI, n° 6, p. 38, 1847, 20 janvier :

Philologie. — Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste, et pendant une partie du règne de Tibère, par M. Ch. Dezobry, nouvelle édition, 4 vol. in-8° (1er article).

N° 11, p. 80, 1847, 6 février :

Philologie. — I. Élite des monuments céramographiques,

Digitized by Google

matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par MM. Ch. Lenormant et J. de Witte, t. I et II, grand in-4°. — II. Observations philologiques et archéologiques sur l'étude des noms propres grecs, suivies de l'examen particulier d'une famille de ces noms par M. Letronne, 1 vol. in-8° (1er article).

N° 20, p. 162, 1847, 10 mars :

Idem (2e article).

Volume XVI, n° 26, p. 217, 1847, 31 mars :

Faculté des Lettres de Paris : Cours de littérature grecque, 8e et dernier article.— Conclusion sur les poèmes homériques. — Analyse de la dernière leçon du cours de 1845-1846, communiquée par le professeur. (Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 96.)

N° 63, p. 694, 1847, 11 août :

Faculté des Lettres de Paris : Cours de littérature grecque, 1er semestre de 1846-1847. — Leçon d'ouverture. — Analyse communiquée par le professeur. (Réimprimée dans les Mémoires de littérature grecque, p. 110).

N° 73, p. 768, 1847, 11 septembre :

Littérature. — Quelques observations nouvelles sur le traité du Sublime ordinairement attribué à Longin.

N° 85, p. 867, 1847, 23 octobre.

Philologie. — Rome au siècle d'Auguste, etc., par M. Ch. Dezobry (2e article).

Volume XVII, n° 4, p. 39, 1848, 12 janvier :

Archéologie. — Notice empruntée à l'un des derniers numéros de la *Revue archéologique*, sur une inscription latine : (1847, p. 197 et 797). Réimprimée dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 377.

N° 28, p. 192, 1848, 5 avril :

Publications. — Les Germains avant le christianisme. — Recherches sur les origines, etc., des peuples germaniques, par A.-F. Ozanam. Paris, 1847, in-8°.

N° 30, p. 208, 1848; 12 avril :

Idem (2e article).

N° 44, p. 272, 1848, 31 mai :

Publications. — Dictionnaire grec-français, composé sur un nouveau plan où sont réunis et coordonnés les travaux de H. Estienne, de Schneider, de Passow et des meilleurs lexico-

Digitized by Google

graphes et grammairiens anciens et modernes, etc., etc., par C. Alexandre, 11e édition (1er article).

N° 60, p. 357, 1848, 29 juillet :

Publications. — Dictionnaire grec-français, par C. Alexandre (2e article).

N° 73, p. 425, 1848, 13 septembre :

Publications. — *Cosmos*, Essai d'une description physique du monde, par Al. de Humboldt, 1re partie, traduite en français par M. Faye (1846); 2e partie, traduite en français par Ch. Galuski (1848), 1er article.

N° 76, p. 438, 1848, 23 septembre :

Cosmos (2e article).

N° 80, p. 466, 1848, 7 octobre :

Littérature contemporaine. — Ballanche, par J.-J. Ampère, 1 vol. in-12.

N° 100, p. 625, 1848, 16 décembre :

Notice bibliographique sur le programme des concours d'agrégation pour les classes de grammaire et pour les classes supérieures des Lettres (1er article). — I. Observations générales. — II. Auteurs grecs.

N° 104, p. 652, 1848, 30 décembre :

Nécrologie. — M. Ant.-J. Letronne. — Leçon en Sorbonne du 20 décembre. (Réimprimée dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 1.)

Volume XVIII, n° 2, p. 8, 1849, 6 janvier :

Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV, par le duc de Noailles.

N° 7, p. 33, 1849, 24 janvier :

Notice bibliographique sur les programmes des concours d'agrégation pour les classes de grammaire et les classes supérieures des Lettres (2e article). — III. Auteurs latins.

N° 9, p. 42, 1849, 31 janvier :

Même sujet (3e article). — Agrégation pour les classes supérieures des Lettres. — Auteurs grecs. — Auteurs latins.

N° 19, p. 94, 1849, 7 mars :

Cours de littérature grecque (1er semestre de 1848-1849). — Histoire des Lettres grecques au temps d'Alexandre, et des premiers Ptolémées.

N° 24, p. 121, 1849, 24 mars :

Littérature et antiquités grecques. — De quelques ouvrages récemment publiés à Athènes et à Constantinople.

Digitized by Google

N° 32, p. 170, 1849, 21 avril :

Cours de littérature grecque (2e et 3e leçons). — De la comédie après Aristophane. — Comédie moyenne. — Du chœur à Athènes. — Influence des révolutions politiques sur la comédie.

N° 51, p. 288, 1849, 27 juin :

Cours de littérature grecque (4e et 5e leçons). — De la tragédie athénienne après Euripide. — Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité (signé E. Chatel).

N° 55, p. 306, 1849, 11 juillet :

Cours de littérature grecque (6e leçon). — De l'éloquence avant Démosthène. (Signé E. C.).

N° 70, p. 390, 1849, 1er septembre :

Cours de littérature grecque (7e et 8e leçons). — Les Sophistes. — Etude sur les progrès de l'éloquence attique d'après des fragments de Gorgias, d'Isocrate, d'Isée et de Lycurgue. (Signé E. C.).

N° 82, p. 472, 1849, 13 octobre :

Cours de littérature grecque (9e, 10e et 11e leçons). — De l'éloquence grecque : Démosthène, Eschine, Hypéride, Démade, Dinarque et Phocion (signé Eug. Chatel).

N° 97, p. 581, 1849, 5 décembre :

Cours de littérature grecque (12e, 13e, 14e et 15e leçons). — Coup d'œil rétrospectif sur l'art historique chez les Grecs avant le siècle de Philippe et d'Alexandre. — Ephore et Théopompe (signé E. Chatel).

Volume XIX, n° 19, p. 154, 1850, 6 mars :

Cours de littérature grecque (16e et 17e leçons). — L'Orient au moment de la conquête macédonienne. — Histoire, légende, roman d'Alexandre (signé E. Chatel).

N° 30, p. 214, 1850, 13 avril :

Cours de littérature grecque (18e, 19e, 20e, 21e et 22e leçons). — Du style philosophique à Athènes. — Théophraste. — Eratosthènes. (Signé E. C.).

Volume XIX, n° 33, p. 230, 1850, 24 avril :

Faculté des Lettres de Paris. Cours de littérature grecque (23e et 24e leçons). — Suite de l'Ecole d'Alexandrie. — Poésie épique. — Introduction générale à l'étude de la poésie bucolique chez les Grecs.

N° 86, p. 530, 27 octobre.

Faculté des Lettres de Paris. Cours de littérature grecque (signé E. Chatel).

Digitized by Google

N° 92, p. 566, 1850, 16 novembre :

Histoire ancienne. — Nicolas de Damas et Velleius Paterculus.

N° 102, p. 626, 1850, 21 décembre :

Histoire ancienne. — Histoire romaine de Dion Cassius, traduite en français avec notes, texte en regard, etc., par E. Gros, tome II. Paris, 1848, in-8° (2e article). Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 305.

Volume XX, n° 4, p. 18, 1851, 11 janvier :

Cours de littérature grecque (deuxième article). — Des Septante. — Introduction de l'étude des littératures étrangères et particulièrement des littératures sémitiques chez les Grecs. — La littérature orientale jugée par les Grecs. — Méthode classique : Lowth. — Méthode romantique : Herder et Châteaubriant. — Littérature orientale traduite par les Grecs : méthode interprétative des Septante : méthode oratoire de Josèphe. — De la langue des Septante et de ses rapprochements avec l'atticisme ; de son influence sur les destinées générales de la langue grecque. Signé E. Chatel.

N° 5, p. 27, 1851, 15 janvier :

Cours de littérature grecque. — Polybe et Diodore de Sicile (cours de 1849-1850, troisième et dernier article). Signé Eug. Chatel.

N° 20, p. 126, 1851, 9 mars :

Littérature grecque. — Theonis Smyrnæi platonici liber de astronomia, cum Sorani fragm. ed. vert., etc. Th. H. Martin. Acced. G. Pachymeri e libro astronomico delecta fragmenta, acced. etiam Chalcidii locus ex Adrasto vel Theone expressus. Paris, 1849, in-8° de VIII-480 pages.

N° 48, p. 266, 1851, 14 juin :

Histoire. — Le Tcheou-li ou Rites des Tcheou, traduit du chinois par Ed. Biot. Paris, 1851, 2 vol. in-8°.

Volume XX, n° 77, p. 426, 1851, 24 septembre :

Cours de littérature grecque. — Introduction à l'histoire de la littérature grecque durant le siècle d'Auguste (analyse communiquée par M. Egger). Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 461.

N° 84, p. 480, 15 octobre :

Des autographes et des collections épistolaires dans l'antiquité, particulièrement au siècle d'Auguste.

Volume XXI, n° 46, p. 311, 1852, 9 juin :

Cours de littérature grecque, premier article (signé E. C.).

Digitized by Google

N° 53, p. 350, 1852, 3 juillet :

Cours de littérature grecque (deuxième article). — De la poésie au siècle des Antonins. — Inscriptions. — Epigrammes. — Babrius.

N° 69, p. 442, 1852, 28 août :

Cours de littérature grecque. — Coup d'œil sur la littérature grecque des premier et deuxième siècles de l'ère chrétienne. — Apollonius Dyscole. — Science grammaticale dans l'antiquité et chez les modernes. — Eug. Burnouf.

Volume XXII, n° 17, 116. 1853, 26 février :

Archéologie. — Quelques inscriptions latines inédites (premier article).

N° 30, p. 215, 1853, 13 avril :

Même sujet (deuxième article). — Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 351.

N° 22, p. 157, 1853, 16 mars :

Cours de littérature grecque (signé E. C.).

N° 42, p. 326, 1853, 25 mai :

Critique littéraire. — Religions de l'antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques, traduit de l'allemand de F. Creuzer, par J.-D. Guigniaut, t. III, 3e partie. Paris, 1852.

N° 42, p. 331, 25 mai :

Revue bibliographique. — Notices et extraits des manuscrits médicaux grecs et latins des principales bibliothèques de l'Europe, par le Dr Ch. Daremberg, 1re partie, manuscrits grecs d'Angleterre. Paris, 1853, in-8°.

N° 46, p. 360, 1853, 8 juin :

Bibliographie. — T. Mommsen : Inscriptiones regni neapolitani latinæ. Berlin, 1852, in-f°.

N° 72, p. 570, 1853, 7 septembre :

Bibliographie. — Josephi Scaligeri ὀλυμπιάδων ἀναγραφή, prolegomena de olympiadum recensu universo et de auctore ejus, J. Scaligero, scripta præmisit, etc. Berlin, 1852, in-4°. — Opuscula sibyllina textu ad codices manuscriptos recognito et curante, C. Alexandre, vol. II, pars prior. Paris, 1853.

N° 81, p. 663, 1853, 8 octobre :

Faculté des Lettres. — *Doctorat.* — I. Alcuin et son influence religieuse, politique et littéraire chez les Francs, avec des fragments d'un commentaire inédit sur saint Matthieu et d'autres pièces publiées pour la première fois. — 2° De Gothes-

Digitized by Google

calci et Johannis Scoti Erigenæ controversia. Insunt decem Gothescalci carmina hactenus inedita (chez A. Durand).

N° 99, p. 816, 1854, 13 décembre :

Critique littéraire. — Les séances de Hariri, avec un commentaire choisi, par S. de Sacy, 2e édition, revue sur les manuscrits et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par MM. Reinaud et Derembourg. Paris, 2 vol. in-4°.

N° 102, p. 865, 1854, 23 décembre :

Critique littéraire. — Corpus grammaticorum latinorum veterum collegit, auxit, recensuit, etc., adjecit F. Lindemannus sociorum opera adjutus. Lips., t. I, 1831; t. II, 1832; t. III, 1833; t. IV, 1840, in-4°.

Volume XXIV, n° 55, p. 382, 1855, 11 juillet :

Critique littéraire. — Mélanges d'Épigraphie, par Léon Renier. Paris, 1855, in-8°.

N° 101, p. 685, 1855, 19 décembre :

Critique philologique. — Extrait des Lectiones Venusinæ de feu Jacobs.

Volume XXV, n° 27, p. 167, 1856, 2 avril :

Philologie latine. — Théorie générale de l'accentuation latine, suivie de recherches sur les inscriptions accentuées et d'un examen des vues de M. Bopp sur l'histoire de l'accent, par H. Weil et Louis Benlœw. Paris et Berlin, 1856, in-8°.

N° 58, p. 325, 2 juillet :

Publications récentes de MM. Ph. Le Bas, L. Renier, E. Le Blant, A. de Boissieu.

Volume XXVI, n° 31, p. 230, 1857, 18 avril :

Archéologie. — Le papier dans l'antiquité. (Extrait de la brochure de MM. Egger et Didot.)

N° 35, p. 249, 2 mai :

Correspondance. — Lettre sur le mot *Éclectisme.*

N° 40, p. 293, 20 mai :

Études sur l'antiquité. — Aperçu de la biographie d'Hérodote.

N° 49, p. 355, 20 juin :

Revue des livres classiques. — MM. Dumas, Marion, Blangy, Rabache, Ruelle, Dübner, Giguet, B. Jullien, A. Regnier, Baudry, Schœbel, Thionville, Bonafous, etc. (premier article).

N° 91, p. 680, 14 novembre :

Critique littéraire. — Histoire de l'Église de Rome sous

Digitized by Google

les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Callixte, par M. l'abbé M.-P. Cruice.

Volume XXVI, nº 100, p. 740, 1857, 16 décembre :

Critique littéraire. — Stances de M. Terrentius Varron et liste de ses ouvrages, d'après différents manuscrits, texte, traduction française, par Ch. Chappuis.

Volume XXVII, nº 2, p. 12, 1858, 6 janvier :

Observations sur quelques textes inédits des rhéteurs grecs (note lue à l'Académie des Inscriptions, le 2 octobre précédent, et réimprimée dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 388).

Nº 20, p. 154, 10 mars :

Oracula Sibyllina curante C. Alexandre vol. alt. Paris, 1856, in-8°.

Nº 30, p. 236, 14 avril :

Critique littéraire. — Le livre des malades. Lectures tirées de l'Ecriture sainte, par A.-F. Ozanam. Paris, 1858, in-8°.

Volume XXVII, nº 34, p. 267, 1858, 28 avril :

Revue critique. — I. Les thèses de droit. — Travaux sur l'histoire de la famille. — Les légistes et les littérateurs. — M. Benech et M. de Caqueray. — M. Desjardins. — L'Horace de M. Didot.

Nº 48, p. 338, 29 mai :

Revue critique. — II. Travaux de géographie et d'archéologie, publiés par les membres de l'École française d'Athènes. Bibliothèque de M. F. Didot. — Fragments des historiens grecs et recueil des petits géographes, publiés par M. C. Müller. Edition nouvelle de Strabon, par le même.

Nº 49, p. 388, 19 juin :

Revue critique. — III. De plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la langue et de la littérature française. — MM. Gérusez, Demogeot, Guessard, du Méril, Burguy, Dietz et de Chevallet.

Nº 101, p. 810, 1858, 18 décembre :

Archéologie athénienne.

Volume XXVIII, nº 13, p. 101, 1859, 12 février :

Variétés bibliographiques. — Vente des bibliothèques de MM. Et. Quatremère et J.-F. Boissonade.

Volume XXIX, nº 9, p. 66, 1860, 1er février :

De quelques progrès récents dans l'enseignement de la langue française (premier article).

Digitized by Google

N° 21, p. 162, 1860, 14 mars :

Même sujet (deuxième article). — Le livre de M. de Che vallet.

N° 27, p. 211, 1860, 4 avril :

(Troisième et dernier article). — Le livre de M. Roget de Belloguet.

Volume XXXI, n° 89, p. 855, 1862, 5 novembre :

Préface des Mémoires de littérature ancienne.

Volume XXXII, n° 47, p. 452, 1863, 13 juin :

Littérature latine. — Reproduction d'un fragment des *Mémoires d'Histo're ancienne et de Philologie* (lu dans la séance publique des cinq académies, le 14 août 1862). Mémoires d'Histoire ancienne et de Philologie, p. 175.

N° 60, p. 577, 1863, 29 juillet :

Examen de quelques travaux récents sur l'histoire romaine. — L'histoire romaine à Rome, par J.-J. Ampère, t. I et II. Paris, 1852, in-8. — L'Etrurie et les Etrusques, par Noël des Vergers, Ire part. Paris, 1862, in-8.

N° 61, p. 594, 1863, 1er août :

Mêmes sujets (deuxième article).

Volume XXXVII, n° 42, p. 646, 1867, 17 octobre :

Obsèques de M. Dübner. (Discours de M. Egger.)

Volume XLIV, n° 21, p. 263, 1882, 1er juin :

Littérature grecque. — Essai de traduction du IXe chant de l'Odyssée.

N° 22, p. 274, 1882, 8 juin :

Le même (suite et fin).

Revue française. In-8°, Paris.

1837. Tome Ier, p. 304-305.

VERSAILLES. — 1° COUP-D'ŒIL HISTORIQUE par *Z. J. Zinkeisen* (historisches Taschenbuch de Raumer, 1836); 2° SOUVENIRS HISTORIQUES DES RÉSIDENCES ROYALES DE FRANCE, par J. Vatout. — Palais de Versailles, 1 vol. in-8, chez F. Didot, 1837.

1838. Tome V, p. 132-134 :

BIBLIOGRAPHIE. VULCAIN. — *Recherches sur ce dieu, sur son culte et sur les principaux monuments qui le représentent*, par T.-B. Emeric-David. Paris, 1838, imp. royale.

Digitized by Google

1838. Tome VII, p. 378-381 :

ÉLITE DES MONUMENTS CÉRAMOGRAPHIQUES. — Matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par Ch. Lenormant et J. de Witt. Texte imprimé chez Firmin Didot, lithographies de M. A. Letronne.

1838. Tome IX, p. 158-168 :

Histoire des sciences physiques et philosophiques au moyen âge. Thèses pour le doctorat ès-lettres de Ch. Jourdain. — Thèses pour le doctorat ès-lettres de Fr. Huet, professeur à l'Université de Gand.

1838. Tome X, p. 112-121 :

L'Égypte et la Grèce. — Thèses pour le doctorat ès-lettres par Ch. Lenormant. Paris, 1838, in-4.

1838. Tome X, p. 122-129 :

Thèses pour le doctorat ès-lettres : 1° par Pierre Varin; 2° par Rosseuw Saint-Hilaire; 3° par E. Gérusez.

1839. Tome XI, p. 346-351 :

Les Choéphores. — Le Prométhée. Traduction d'Eschyle en vers français avec le texte en regard, par J.-J. Puech, professeur agrégé de l'Université.

1839. Tome XII, p. 107-121 :

Thèses pour le doctorat ès-lettres : 1° M. F. Ravaisson; 2° M. A.-F. Ozanam; 3° M. Fr. Bouillier.

Revue de l'instruction publique, des lettres et des sciences, en France et dans les pays étrangers. (Publiée par la maison Hachette et Cie.)

1re année, n° 1, p. 3, 1842, 12 avril :

Études sur les Tragiques grecs par M. Patin, t. Ier et 2e.

N° 2, p. 22, 15 mai :

Fragmenta historicorum græcorum. — Apollodori Bibliotheca cum fragmentis. Ed. C. et Ch. Muller, in-8; t. XI de la collection des classiques grecs de Firmin Didot.

N° 5, p. 74, 15 août :

Longue lettre signée E. E. sur une pétition des maîtres d'études.

N° 6, p. 85, 15 septembre :

I. Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine. Trad. nouv. par Stiévenart. In-8, Paris, 1842.

Digitized by Google

II. Caractères de Théophraste, trad. par le même. In-8, Paris-Lyon, 1842.

2e année, no 16, p. 248, 1843, 15 juillet :

Linguistique. — Des dialectes et des patois.

No 19, p. 299, 15 octobre :

I. De la rhétorique d'Aristote. — II. De homericorum poematum origine et unitate (thèse de M. E. Havet, signé E. E.).

No 20, p. 316, 15 novembre :

Histoire de la Renaissance des Lettres en Europe par J.-P. Charpentier, 2 vol. in-8. — (Signé E. E.)

3e année, no 53, p. 522, 1844, 9 août :

Études sur les tragiques grecs par M. Patin, t. III et IV.

4e année, no 72, p. 718, 1845, 15 mai :

Philologie. — De la prononciation de la langue grecque.

4e année, no 75, p. 767, 1845, 15 août :

Philologie. — De l'étude philologique de la langue française.

6e année, no 98, p. 1134, 1847, 15 juillet :

Les odes de Pindare et les chants des tragiques grecs sont-ils en vers ?

No 100, p. 1167, 15 septembre :

Du rythme, des vers et des mètres chez les anciens.

12e année, no 13, p. 188, 1853, 30 juin :

Histoire de la vie de Hiouen-Thsang, et de ses voyages dans l'Inde, de 629 à 645, par Hoeï-Li et Yen-Thsang. Traduit par Stanislas Julien. Paris, 1853, in-8.

Dictionnaire des sciences philosophiques par une société de professeurs de philosophie. (Paris, L. Hachette, 1844, in-8o.)

1844, volume Ier, p. 184-185 :

Archytas de Tarente.

1845, volume II, p. 136-140 :

Diogène de Laerte.

P. 341-344 :

Évhémère.

P. 545-551 :

Gnomique (philosophie). — Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 227.

Digitized by Google

1847, volume III, p. 77-83 :

Hermétiques (philosophie et livres). — Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 218.

P. 116-119 :

Homérique (philosophie).

1849, volume IV, p. 16-17 :

Macrobe.

P. 89-92 :

Mamertus ou Mamercus Claudianus.

P. 120-121 :

Marinus.

P. 411-413 :

Nemesius.

P. 510-511 :

Origène.

1851, volume V, p. 28-30 :

Phaléas de Chalcédoine.

P. 157-160 :

Polybe.

P. 270-272 :

Psellus.

Revue archéologique.

Ire *série* (1844-1859). Ire *année* (1844), p. 107-113 : Rapport de M. Egger, secrétaire du comité chargé de proposer le plan et les principales divisions du Recueil général des Inscriptions latines. (Ce Rapport a été lu dans la séance de la commission d'épigraphie latine du 2 août 1843, M. le ministre de l'Instruction publique, président.)

P. 114 : Sur l'origine du nom d'Horace.

P. 760 : Réponse de M. Egger à une réclamation de M. Ph. Lebas contre le Rapport du secrétaire de la commission épigraphique. (Voir p. 686.)

3e *année*, 15 octobre et 15 novembre (1846). — Pages 446 et 490 : Polémon le voyageur archéologue. — Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 15.

Page 635 et 774 : Nouvelles observations sur les Augustales et les Dieux Lares.

4e *année* (1847). — Pages 197 et 797 : Note sur une inscription de Terracine et une de Cora. — Publié dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 377.

Digitized by Google

7e *année* (1859). — P. 207 : Note de M. Egger sur le Mémoire de M. Letronne; observations sur le style elliptique des inscriptions dédicatoires en Egypte.

9e *année* (1853). P. 576 : Inscriptions latines récemment découvertes et en parties inédites.

12e *année* (1855). P. 53 : Remarques sur un papyrus grec.

14e *année* (1857). — P. 356 : Lettre à M. Renier au sujet de l'inscription de T. Clodius Lovella.

Revue archéologique. — Nouvelle série (1860-1882). T. I (1860). — P. 111 : Sur une inscription grecque du Sérapéum de Memphis. Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 400.

Tome IV (1861). — P. 169 : Observations historiques sur l'institution athénienne correspondant à notre état-civil. Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 105.

P. 425 : Critique d'un passage de Cicéron concernant les artistes grecs. Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 95.

Tome VI (1862). — P. 115 : Post-scriptum à un Mémoire d'archéologie de M. Hittorff.

P. 139 : Observations sur un fragment oratoire de la langue grecque conservé d'un papyrus égyptien.

Tome VIII, novembre (1863). — P. 410 : La Tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer. (Analysé dans le *Moniteur officiel* du 15 novembre, lu à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 9 octobre dernier).

Tome XIII (1866). — Pages 103 et 224 : Note sur une stèle inédite du Sérapéum de Memphis.

Tome XXIII (1872). — P. 137 : Note sur un papyrus grec inédit (lue à l'Académie des Inscriptions le 17 juin 1870).

Tome XXIX (1875). — P. 117 : Rapport fait au nom de la commission de l'Ecole française d'Athènes sur les travaux de cette Ecole (première année, séjour à Rome, 1873-1874).

Encyclopédie du XIXe siècle, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres.

Tome II, 1845. Paris, 1re édition. (Cette première édition étant introuvable, la pagination a été donnée d'après la troisième édition.)

3e édition, tome II, 1870.

P. 224 :

Apicius.

Digitized by Google

P. 302 :

Archiloque.

P. 316 :

Archytas de Tarente.

P. 518 :

Atellanes.

P. 578 :

Aulu-Gelle.

Nouvelle revue encyclopédique.
(Publiée par MM. Firmin-Didot frères.)

Tome Ier, p. 518-531, 1846, août :

Revue des traductions françaises d'Homère (premier article).

Tome II, p. 36-56, 1846, septembre :

(Deuxième article.) Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 164.

P. 210-215, octobre :

Essai sur Pascal, par l'abbé Flottes, vicaire général à Montpellier. Montpellier, 1846, in-8°.

P. 349-355, novembre :

Littérature ancienne. — Étude sur la Rhétorique d'Aristote, par Ernest Havet. Paris, 1846, in-8°, Delalain.

Essai historique sur les premiers manuels d'invention oratoire jusqu'à Aristote, par Ch. Benoit. 1846, in-8°, Joubert.

Tome II, p. 355-361, 1846, novembre :

Choricii Gazæi orationes, declamationes, fragmenta. Insunt ineditæ orationes duæ. Curante *Jo. Fr. Boissonade*, 1 vol. in-8°, chez Dumont, à l'Institut.

Tome II, p. 583-591, décembre :

Nouveaux essais d'histoire littéraire, par E. Gerusez, professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des Lettres, etc. — 1 vol. in-8°. Paris, 1845, Hachette.

Tome III, p. 34-38, 1847 :

Histoire de la littérature latine, par Joh. Chr. Fel. Baehr, professeur et bibliothécaire à l'Université de Heidelberg (en allemand). 3e édition corrigée et augmentée, 2 vol. in-8° de 521 et 747 pages. Carlsruhe.

Digitized by Google

Tome IV, p. 568-573, 1847 :

Études sur le théâtre latin, par Maurice Meyer, docteur ès lettres, professeur suppléant au Collège de France, 1 vol. in-8°, 1847, chez Dezobry et Magdeleine.

Tome V, p. 180-187, 1848, octobre :

LITTÉRATURE. — *De l'accentuation* dans les langues indo-européennes, tant anciennes que modernes, par Louis Benlœw. Paris, Hachette et Joubert, 1847, in-8°.

Journal des savants. (Paris, Imprimerie nationale, in-4°.)

1848, août, p. 495-510 :

Histoire de l'esclavage dans l'antiquité, par H. Wallon. Paris, 1847, 3 vol. in-8°. Premier article (l'article suivant n'a pas paru). Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 331.

1861, février, p. 109-119 :

Alexander und Aristoteles in ihren gegenseitigen Beziehungen, etc.; Aristote et Alexandre dans leurs rapports réciproques, etc., par R. Geier. Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 445, et dans les Mémoires de l'Académie de Caen.

1862. Septembre, p. 569-580 :

Fragmenta historicorum græcorum, etc. — Scriptorum de rebus Alexandri Magni fragmenta, par Car. Müller. — Diogenis Laertii, etc., libri X, par G. Cobet. — Olympiodori, Ammonii, Iamblichi, Porphyrii et aliorum, vitæ Platonis, Aristotelis, Pythagoræ, par Ant. Westermann; Marini vita Procli, par J.-F. Boissonade. — Histoire du roman, etc. — Le merveilleux dans l'antiquité grecque et latine, par Chassang. — Premier article.

Novembre, p. 700-711 : Deuxième article.

1863. Février, p. 122-133 : Troisième article.

1864. Février, p. 125-134 : *Oratores attici.* — Premier article.

Avril, p. 248-259 : Deuxième article.

Juillet, p. 412-456 : Troisième et dernier article.

1871. Janvier, p. 48-60 : Fragmenta historicorum græcorum, etc. Paris, Didot, 1870.

Digitized by Google

Mars, p. 157-183 : *Des principales collections d'inscriptions grecques* publiées depuis un demi-siècle. — Corpus de Bœckh. — Premier article.

Avril, Mai, Juin, p. 226-240 : Deuxième et dernier article.

Juillet, p. 296-309 : Histoire de la littérature grecque, par G. Bernhardy, etc. — Premier article.

Août, p. 354-367 : Deuxième article.

Octobre, p. 475-484 : Troisième article.

1871. Novembre, p. 576-590 : Quatrième et dernier article.

Novembre, p. 595 : NOUVELLES LITTÉRAIRES. LIVRES NOUVEAUX. — Histoire romaine de Dion Cassius, traduite en français, etc., par E. Gros, 1845-1855. Ouvrage continué par M. V. Boissée, 1861-1871. Didot.

Décembre, p. 611-622 : Des principaux recueils périodiques de littérature savante publiés en Grèce depuis l'indépendance.

1872. Janvier, p. 29-39 : Inscriptions locriennes.

Mars, p. 179-188 : Les Fragments des ouvrages perdus d'Aristote.

Mai, p. 269-280 : Les Index des œuvres d'Aristote.

Juin, p. 372-383 : Éditions d'Homère, de Sophocle et d'Euripide. — Premier article.

1872. Juillet, p. 421-436 : Coup d'œil sur quelques ouvrages récents qui concernent l'histoire et la grammaire de la langue latine. — Premier article.

Août, p. 480-491 : Éditions d'Homère, de Sophocle et d'Euripide. — Deuxième et dernier article.

Septembre, p. 566-576 : Coup d'œil sur quelques ouvrages récents qui concernent l'histoire et la grammaire de la langue latine. — Deuxième et dernier article.

Novembre, p. 685-699 : Socrate, Platon, Aspasie.

1873. Janvier, p. 30-41 : Papyrus gréco-égyptien inédit appartenant à la bibliothèque de l'Université d'Athènes. — Premier article.

Février, p. 97-112 : Deuxième article.

Digitized by Google

1873. Avril, p. 197-208 :

De plusieurs ouvrages récemment publiés en France sur le droit public et sur le droit privé de l'ancienne Grèce. — Premier article.

Juin, p. 333-344 :

Deuxième et dernier article.

Juillet, p. 401-414 :

Des principales et récentes traductions françaises d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon.

Août, p. 473-488 :

Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand, par *François Bopp*, traduite par M. Michel Bréal, professeur de grammaire au Collège de France. Paris, 1866-1872, 4 vol. in-8°, Hachette et Cie.

1873. Septembre, p. 537-547 :

Les Épistolographes grecs. — Premier article.

Octobre, p. 637-641 :

Ἑρμηνεύματα καὶ καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux, publiés pour la première fois par M. Boucherie. Paris, Pedone-Lauriel.

Novembre, p. 709-718 :

Les Épistolographes grecs. — Deuxième et dernier article.

1874. Janvier, p. 23-34 :

Epigrammatum anthologia palatina de François Dübner, tome Ier. Paris, 1864. — Anthologie grecque traduite par Fr. Jacobs. — Premier article.

Février, p. 107-118 :

Deuxième et dernier article.

1874. Juin, p. 369-378 :

Premier article. *Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης* — Essai d'une histoire de la langue grecque, composé par Demetrios Mavrophrydis, etc., etc.

Juillet, p. 438-448 :

Deuxième et dernier article.

Août, p. 524-531 :

P. Virgilii Maronis Opera, de M. E. Benoist.

Novembre, p. 719-729 :

Corpus inscriptionum atticarum, de A. Kirchoff. (Berlin.)

Digitized by Google

1875. Janvier, p. 43-54.

Δημοσθένους αἱ δημηγορίαι. — Les harangues de Démosthène. Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire explicatif, une introduction générale et des notices sur chaque discours, par M. H. Weil. Paris, 1873.

1875. Mars, p. 177-184 :

Alde Manuce ou l'Hellénisme à Venise, par A. Firmin-Didot. Paris, 1875.

Juin, p. 381-389 :

Premier article. — Des plus récentes histoires de la littérature latine publiées en Allemagne et en France.

Juillet, p. 437-447 :

Deuxième et dernier article.

Octobre, p. 627-639 :

Théâtre d'Eschyle, traduit par M. Pierron. — Théâtres de Sophocle et d'Euripide, traduits par Pessonneaux. — Premier article.

Novembre, p. 661-671 :

Deuxième et dernier article.

1876. Février, p. 121-130 :

The collection of ancient greek inscriptions in the British Museum by T. C. Newton, keeper of the greek and roman antiquities, printed by order of the trustees at the Clarendon press. Oxford, 1874, in-f°. Part I. Attika, edited by the Rev. E. L. Hicks M. A.

, Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι ἐκδιδόμεναι ὑπὸ Στεφάνου Ἀθ. Κουμανούδη Ἀδριανοπολίτου. Ἐν Ἀθήναις, in-4° de xxxii-460 pages.

Mars, p. 149-157 :

Premier article. — La Sainte Bible. Traduction de l'Ancien Testament d'après les Septante, et du nouveau Testament d'après le grec, par P. Giguet, revue et corrigée par le R. P. Duley.

Avril, p. 197-204 :

Deuxième article.

1876, Mai, p. 272-280 :

Premier article. — Ὁμήρου Ὀδύσσεια : l'Odyssée d'Homère, texte grec revu et corrigé d'après les diorthoses alexandrines, etc., par Alexis Pierron. Paris, 1875.

Juin, p. 379-389 :

Deuxième et dernier article.

Digitized by Google

Juillet, p. 448-457 :

Inscription attique récemment découverte sur l'Acropole d'Athènes.

Août, p. 495-504 :

Premier article. — Herodiani technici reliquiæ, collegit, disposuit, emendavit, præfatus est Augustus Lenz. Lipsiæ, 1867-1870, 2 vol. grand in-8° (Teubner). — Augustus Fresnius, de Λεξέων Aristophanearum et suetonianarum excerptis byzantinis. Aquis Mattiacis (Friedel), in-8°.

Novembre, p. 687-695 :

Deuxième article.

1877. Janvier, p. 42-51 :

Thomæ Vallaurii opuscula varia in sex classes digesta. Augustæ Taurinorum, ex officina libraria. Fodratti, 1876, in-8°. (Réimprimé dans Tradition et Réformes, p. 11.)

Février, p. 107-119 :

Alexandre d'Aphrodisias, commentaire sur le traité d'Aristote *de Sensu et Sensibili*, édité par Charles Thurot.

Avril, p. 232-239 :

Premier article. — Essai sur l'Éphébie attique, par Albert Dumont, directeur de l'Ecole française d'Athènes, tome Ier. Paris, 1875, tome II, 1876.

Mai, p. 277-289 :

Deuxième article.

Novembre, p. 669-677 :

Note sur une inscription inédite de Dodone, sentence d'absolution portée par des juges étrangers.

1877. Décembre, p. 719-729 :

Cornelii Taciti opera. Œuvres de Tacite. — Texte latin revu et publié d'après les travaux les plus récents, par Emile Jacob. Hachette et Cie.

1878. Avril, p. 235-245 :

Δημοσθένους τῶν δεκανικῶν λόγων οἱ δημόσιοι. Les plaidoyers politiques de Démosthène. Texte grec publié par Henri Weil.

Août, p. 483-492 :

Premier article. — Les plaidoyers de Démosthène, traduits en français avec arguments et notes par Rodolphe Dareste. Paris, 1875.

Septembre, p. 524-530 :

Deuxième article.

Digitized by Google

Octobre, p. 591-601 :

Troisième et dernier article.

1879. Janvier, p. 41-52 :

De quelques travaux récents sur les romans grecs.

1879. Janvier, p. 60-62 :

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux. — Grammaire grecque moderne, suivie du panorama de la Grèce d'Alexandre Soutzo, par Emile Legrand, 1 vol. in-8°. Paris, 1878.

Mars, p. 193-194 :

Nouvelles littéraires. — Livres nouveaux. — Γαλλικῶν συγγραφεῖς ἑλληνικοί. Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, texte et traduction nouvelle, publiés par la Société de l'Histoire de France, par M. Edm. Cougny, professeur de rhétorique au Lycée Saint-Louis.

Mai, p. 314-324 :

Premier article. — Fragmenta philosophorum græcorum collegit, recensuit, vertit, annotationibus et prolegomenis illustravit, indicibus instruxit Fr.-Guil.-Aug. Mullach. Parisiis, vol. Ier, 1860; vol. IIe, 1867.

Juillet, p. 400-411 :

Deuxième article.

Septembre, p. 517-526 :

Troisième et dernier article.

1880. Février, p. 65-73 :

Premier article. — Io. Nic. Madvigii *Adversaria critica ad scriptores græcos et latinos*, vol. I. De arte conjecturali : emendationes græcæ, 1871, vol. II : emendationes latinæ, 1873. — Collectanea critica. Lugduni Batavorum, 1878, in-8°.

Mars, p. 142-154 :

Deuxième et dernier article.

Mai, p .276-287 :

La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec, par A. Croiset. Paris, 1880, 1 vol. in-8°.

Août, p. 504-512 :

Essai historique sur la prononciation du grec, par E. Baret. — Ἀθανασία τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης par Contopoulos, 1880, in-8°.

Novembre, p. 706-713 :

Une page inédite de l'histoire de Mithridate Eupator, dit Mithridate le Grand.

Digitized by Google

1881. Avril, p. 204-212 :

Mélanges de feu François Thurot, professeur au Collège royal de France, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Paris, 1880, grand in-8°.

Juin, p. 329-338 :

Premier article. — Pompei e la regione sotteranea del Vesuvio nel anno LXXIX. — Memorie e Notizie pubblicate dall'-uffizio tecnico degli scavi delle provincie meridionali, Napoli MDCCCLXXIX.

Juillet, p. 404-413 :

Deuxième et dernier article.

Août, p. 477-490 :

Histoire du luxe privé et public, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. Baudrillart, 4 vol. in-8°.

Août, p 504-508 :

Conjectures sur une tragédie perdue de Théodecte, à propos d'une inscription nouvellement découverte en Carie.

Septembre, p. 542-552 :

Premier article. — DELECTUS INSCRIPTIONUM GRÆCARUM propter dialectum memorabilium. Composuit Paulus Cauer. — Lipsiæ, 1877, 1 vol. in-8°.

Epigrammata græca ex lapidibus conlecta edidit Georgius Kaibel. — Berolini, 1878, 1 vol, in-8°.

Octobre, p. 580-590 :

Deuxième et dernier article.

Novembre, p. 672-680 :

De la critique d'attribution en histoire littéraire, Chirurgie d'Hippocrate, par J. Petrequin. — La République d'Athènes, lettre sur le gouvernement des Athéniens, par Xénophon (Emile Belot). — Les harangues de Démosthène, texte grec par M. H. Weil. 1 vol. in-8°, 2e édition.

Mars, p. 149-166 :

Premier article. — De quelques éditions d'extraits des classiques grecs et latins.

Avril, p. 215-223 :

Deuxième et dernier article.

Mai, p. 265-273 :

Nouvelle édition d'Apollonius Dyscole.

Digitized by Google

Septembre. p. 509-517 :

A Manual of Greek historical Inscriptions by E. L. Hicks, M. A. late fellow and tutor of Corpus Christi College; Oxford, 1882, 1 vol. in-8°.

Novembre, p. 666-675 :

M. Auguste Couat. — La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées (324-322 avant J.-C.). 1 vol.

1883. Janvier, p. 46-53 :

Essai sur la vie et les œuvres de Lucien, par Maurice Croiset. Paris, 1882.

Mars, p. 154-162 :

Premier article. — Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire, et appendice sur le chant dit des frères Arvales, par G. Edon. Paris, 1882. — De la prononciation française depuis le commencement du XIVe siècle, d'après les témoignages des grammairiens, par Ch. Thurot, tome Ier. Paris.

Mai, p. 251-258 :

Deuxième article.

Juin, p. 297-307 :

SCRIPTORES FABULARUM GRÆCI. — Volume first, containing the Mythiambics of Babrius. — Babrius edited by W. Gunion Rutherford. London, 1883.

1884. Janvier, p. 47-64 :

Premier article. — Les grands écrivains de la France, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, avec variantes, notes, notices, portraits, etc.
MALHERBE. Paris, 5 vol. in-8°, 1862 à 1869.

Février, p. 73-89 :

Deuxième et dernier article.

Mars, p. 117-125 :

Premier article. — De quelques publications nouvelles concernant Plutarque et ses écrits.

Avril, p. 191-199 :

Deuxième article.

Mai, p. 246-257 :

Troisième et dernier article.

Digitized by Google

Mars, p. 174-175 :

Note sur deux inscriptions grecques.

Avril, p. 230-231 :

NOUVELLES LITTÉRAIRES. LIVRES NOUVEAUX. — Études géographiques sur l'architecture grecque, par Auguste Choisy. Paris, 1884.

Mai, p. 287-288 :

NOUVELLES LITTÉRAIRES. LIVRES NOUVEAUX. — G.-F. Schœmann. *Antiquités grecques*, traduites de l'allemand par Ch. Galuski. Paris, 1884, tome Ier, in-8°. A. Picard, éditeur.

Juin, p. 346-349 :

Conjectures sur le nom et les attributions d'une magistrature romaine à propos de la biographie du philosophe Musonius Rufus.

Septembre, p. 509-516 :

Mélanges Graux, recueil de travaux d'érudition classique dédiés à la mémoire de Ch. Graux. 1 vol. in-8° de LVI-823 pages.

Septembre, p. 527-530 :

NOUVELLES LITTÉRAIRES. LIVRES NOUVEAUX. — Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1883, 1 vol. in-8°. — La guerre de Troie, ou la fin de l'Iliade d'après Quintus de Smyrne, traduction nouvelle par M. Berthaut, 1 vol. in-8°. Hachette et Cie.

1885. Janvier, p. 16-23 :

Essai sur Thucydide, par J. Girard, in-12. Paris, 1884, Hachette et Cie.

Février, p. 111-118 :

L'Épigraphie à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Souvenirs et aperçus historiques.

Juin, p. 341-349 :

ÉTUDE SUR LA POÉSIE GRECQUE. — Épicharme. — Pindare. — Sophocle. — Théocrite. — Apollonius. Par J. Girard. Paris, Hachette et Cie, 1884, in-12, 354 p.

Août, p. 468-475 :

Les plaidoyers politiques de Démosthène, texte grec... 1re série : Leptine, Midias, Ambassade, Couronne, 2e édition entièrement revue et corrigée par Henri Weil. Paris, 1883. in-8°.

Digitized by Google

L'Ordre, journal quotidien. Rédacteur en chef : M. Chambolle.

1850, 1er avril :

VARIÉTÉS. — Cours de législation comparée au collège de France, par M. Laboulaye.

1851, 30 avril, feuilleton :

Recueil de monuments inédits de l'*Histoire* du Tiers-État. Première série, tome Ier, avec une Introduction par M. Augustin Thierry, membre de l'Institut. Paris, 1850, 1 vol. in-4.

1851, 22 août :

Variétés : Les Rats et les Grenouilles, poème par L. Berthereau, chez Amiot.

Journal des Débats.

1850, 10 décembre :

VARIÉTÉS. — *Philosophie spiritualiste de la nature.* — Introduction à l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité, par M. Th.-H. Martin. Paris, 1849, 2 vol. in-8.

1854, 6 octobre :

VARIÉTÉS. — Supplément à l'Anthologie grecque, par le docteur V. Piccolos. Paris, 1853, 1 vol. in-8.

1855, 11 mars :

Lettre au rédacteur sur un papyrus égyptien retrouvé par M. Mariette en mai 1853 aux environs de Sakkarah.

1857, 31 mai :

VARIÉTÉS. — Histoire de la Révolution grecque, par M. Spyridion Tricoupi, 3 vol. in-8. Londres, 1853-1856 (en grec moderne). Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 488.

1857, 8 octobre :

Nécrologie. — M. L. F. Boissonade. Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 1.

1858, 14 mai :

Article sur le quatrième et dernier volume de l'*Histoire de la Révolution grecque*, de M. Spyridion Tricoupi. Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 489.

1858, 17 juin :

Les synonymes dans la langue française. Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 157.

Digitized by Google

1858, 9 novembre :

VARIÉTÉS. — *Fragments des poètes comiques grecs*, publiés d'après les travaux de M. Meineke, par M. Bothe. (Vol. XLII de la Bibliothèque grecque de M. A. Didot). 1 vol. gr. in-8. Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 478.

1859, 5 novembre :

NÉCROLOGIE. — Léon Feugère.

1860, 23 septembre :

VARIÉTÉS. — *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du Khalifat d'Orient, par M. Queipo, 3 vol. in-8.

1860, 22 novembre :

NÉCROLOGIE. — *M. Philippe Lebas*, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

1861, 29 novembre :

Discours prononcé sur la tombe du baron d'Eckstein.

1862, 28 mars :

NÉCROLOGIE. — M. Mauger, professeur de philosophie au lycée Henri IV, ancien inspecteur-adjoint de l'Académie.

1862, 18 août :

Sur le *premier volume de la traduction d'Isocrate*, publiée par le duc de Clermont-Tonnerre.

1863, 23 octobre :

VARIÉTÉS. — *J.-F. Boissonade, critique littéraire sous le premier Empire*, publié par M. F. Colincamp, précédé d'une notice historique sur M. Boissonade, par M. Naudet. Paris, 1863, 2 vol. in-8.

1863, 30 novembre :

Sur l'*Aristote* de Piccolos.

1863, 3 décembre :

Sur l'exploration archéologique de la Galatie, par M. G. Perrot.

1864, 3 juin :

Notice sur M. Hase.

1864, 6 octobre :

Sur les publications de MM. H. Weil et Ch. Benoist.

Digitized by Google

1864, 4 décembre :

VARIÉTÉS. — L'*Anthologie grecque*, traduite en français, avec des notices biographiques et littéraires sur les poètes de l'Anthologie.

1867, 9 décembre :

Notice nécrologique sur M. Casimir Leconte.

1869, 30 octobre :

Sur les *Oracula Sibyllina* de M. C. Alexandre.

1870, 14 mai :

Préface du Dictionnaire étymologique de la langue française par Aug. Brachet. Paris, Hetzel et Cie.

1871, 22 juin :

NÉCROLOGIE. — M. Edelestand du Méril.

1873, 11 mars :

Article sur le *Nonius* de M. L. Quicherat.

1873, 22 mars :

Article sur les publications de M. Garcin de Tassy.

1873, 29 octobre :

Article sur *Les Familles et la Société en France, avant la Révolution*, d'après les documents originaux, par M. Ch. de Ribbe, et sur *Les Savants Godefroy*, mémoires d'une famille pendant les XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, par le marquis de Godefroy Ménilglaise.

1873, 25 décembre :

Article sur *Jehan, sire de Joinville, histoire de saint Louis, Credo*, et *Lettre à Louis X*, texte original, accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut.

1874, 25 février : *Nécrologie*. — Charles Caboche.

1874, 20 mars : *Nécrologie*. — L. Francis Meunier.

1874, 13 mai :

Discours de M. Egger, vice-président, à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'Histoire de France, en l'absence de M. Guizot, président.

1874, 2 août :

Article sur les publications de M. Garcin de Tassy, professeur d'hindoustani à l'Ecole des langues orientales vivantes.

1874, 17 octobre :

Nécrologie. — J.-A.-F. Lemoine.

Digitized by Google

1875, 19 septembre :

Obsèques de W. Brunet de Presle, et *discours* de M. E. Egger.

1875, 29 septembre :

VARIÉTÉS. — Coup-d'œil sur l'hellénisme en Orient.

1875, 27 novembre :

Discours prononcé par M. Egger, comme président, à l'ouverture des cours pour l'enseignement secondaire des jeunes filles.

1875, 16 décembre :

Nécrologie. — M. Francis Monnier.

1876, 12 juin :

Allocution de M. E. Egger pour l'ouverture de la seconde assemblée générale de la *Société des anciens textes français*, tenue le 8 juin à la Bibliothèque nationale.

1878, 11 novembre :

Lettre au directeur du *Journal des Débats*, au sujet de l'enseignement spécial, et en faveur de l'enseignement du latin. Réimprimé dans Tr. et Réf., p. 342.

1878, 14 novembre :

VARIÉTÉS. — Les réclamations historiques de la Grèce.

1879, 29 mars :

Lettre aux professeurs de la Faculté des Lettres de Bordeaux, à propos de la publication des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux.*

1879, 12 août :

VARIÉTÉS. — *Mélanges de philosophie* par L. Quicherat, membre de l'Institut, 1 vol. in-8.

1879, 20 septembre :

VARIÉTÉS. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Saglio, avec 3,000 figures d'après l'antique, fascicules I-VI. Paris, 1873-1879, in-4. Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 235.

1879, 18 octobre :

VARIÉTÉS. — *Le Livre de famille*, par Ch. de Ribbe. Tours, Mame et Cie, 1879, in-12. — *Une famille au XVIe siècle, d'après les documents originaux*, par le même, 3e édit. Tours, Mame et Cie, 1879, in-12.

Digitized by Google

1879, 18 novembre :

VARIÉTÉS. — De quelques ouvrages publiés en Grèce et sur la Grèce moderne.

1880, 10 mars :

Article (*non signé*) sur les Élections des représentants de l'Université de France, au futur conseil de l'Instruction publique.

1880, 28 mars :

VARIÉTÉS. — *Questions universitaires : I. Le Romanisme, Les Cours ouverts et les Cours fermés.* Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 316.

1880, 21 avril :

VARIÉTÉS. — *Questions universitaires : II. Les méthodes. — Les livres. — Les professeurs.* Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 308.

1880, 2 mai :

VARIÉTÉS. — *Questions universitaires : III. Le Doctorat ès-lettres.* Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 334.

1880, 6 juillet :

VARIÉTÉS. — *Questions universitaires : IV. Le grec est-il mort ? Est-il mourant ?* Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 399.

1880, 13 juillet :

VARIÉTÉS. — *Questions universitaires : V. Grammairiens et littérateurs.* Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 326.

1880, 9 août :

BIBLIOGRAPHIE. — *Mémoire* sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes, par M. Ferd. de Saussure. Manuel de philologie classique par M. S. Reinach.

1880, 7 octobre :

VARIÉTÉS. — *Thomæ Vallaurii Inscriptiones*, in-8. Turino, 1880. — Lettere di illustri scrittori a Tommaseo Vallauri, in-8. Turino, 1880. Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 355.

1881, 11 janvier :

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par MM. Ch. Daremberg et E. Saglio. 7e fascicule : de *Castrorum metator* à *Chorus*. Hachette et Cie, in-4, 1880.

1881, 26 mars :

M. Alexis Paulin-Paris.

Digitized by Google

1881, 29 août :

Le baccalauréat spécial. Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 346.

1881, 7 octobre :

Variétés. — *Bulletin de correspondance hellénique* publié par l'Ecole française d'Athènes, 5 vol. in-8, 1877-1881. — A Athènes, Perris. — A Paris, E. Thorin. Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 77.

1881, 7 novembre :

Les Musées et l'Enseignement classique. Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 253.

1881, 6 décembre :

Nécrologie. — Alfred Gérardin.

1881, 29 décembre :

Bibliographie. — Essai sur le patois normand du Bessin, suivi d'un dictionnaire étymologique, par C. Joret, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix. Paris, 1881, 1 vol. in-8°, xi-184 pages.

1882, 28 Mai :

Variétés. — *Histoire de la divination dans l'antiquité*, par M. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier. Paris, 1879-82, 4 vol. in-8°.

1882, 4 juillet :

Variétés. — Deux nouvelles mines pour l'histoire de la langue française.

1882, 19 octobre :

Variétés. — *Molière. Le Tartuffe*, comédie, 1664, nouvelle édition conforme à la dernière édition revue par Molière, avec des notes historiques et grammaticales et un lexique de la langue de Tartuffe, par Ch.-L. Livet. Paris, 1882, in-12.

1883, 23 mars :

Les Revues et les Mémoires académiques.

1883, 22 avril :

Nécrologie. — Le poète A. Robert. Le philologue A. Boucherie.

1883, 31 octobre :

Variétés. — Encore une édition des Fables de La Fontaine. *Les grands écrivains de la France*, J. de La Fontaine, tome Ier. Paris, 1883, in-8°, Hachette.

1883, 12 décembre :

Deux éditions nouvelles du géographe Ptolémée.

Digitized by Google

1884, 23 février :

VARIÉTÉS. — La Société anglaise des Index et les Index en France.

1884, 21 juin :

NÉCROLOGIE. — Le Dr Eugène Fournier.

1884, 11 août :

L'œuvre du grand antiquaire *Adrien de Longpérier*.

1884, 13 août :

Albert Dumont. — Lettre à M. le Directeur du *Journal des Débats*.

1885, 2 et 3 janvier :

Publications de la Société des Anciens textes français.

1885, 20 août :

VARIÉTÉS. — Une belle découverte dans l'île de Crète.

Nouvelle biographie universelle. Paris, Firmin-Didot frères, éditeurs, in-8o, 1852.

Tome IIe, p. 907-910 :

Apollonius Dyscole.

P. 923-925 :

Appien.

Tome IIIe, p. 355-358 :

Arrien.

Tome IVe, p. 26-29 :

Babrius.

L'Athenæum français et **Bulletin archéologique de l'Athenæum français**. Recueil hebdomadaire, in-4o. Firmin-Didot frères.

Bulletin, no 10, p. 91, 1855, octobre :

Note sur une inscription latine du Musée du Louvre et à ce propos sur les noms des affranchis des empereurs.

Ath. Fr., 4e année, no 49, p. 1034, 1855, 8 décembre :

Lettre au Rédacteur sur les publications savantes de la Grèce moderne.

5e année, no 19, 1856, 10 mai :

Traité de la formation des mots dans la langue grecque, avec des notions comparatives sur la dérivation et la com-

Digitized by Google

position en sanscrit, en latin et dans les idiomes germaniques, par A. Regnier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 1855, 1 vol. in-8°, Hachette.

Revue des Cours publics et des Sociétés savantes de Paris, de la province et de l'étranger.

1re année, n° 5, p. 35, 1855, 10 juin :

Littérature grecque. M. Egger. — Analyse de leçon d'ouverture du second semestre. — Plutarque.

N° 11, p. 83, 22 juillet :

Littérature grecque. — Plutarque historien.

N° 30, p. 244, 2 décembre :

Littérature grecque. (Leçon d'ouverture.) — De la poésie dramatique en Grèce depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains.

N° 31, p. 260, 9 décembre :

Littérature grecque. (Leçon d'ouverture.) — II. De la poésie dramatique en Grèce depuis ses origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. (Leçon réimprimée dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 43.)

2e année, n° 8, p. 113, 1856, 24 février :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — De la littérature et, en particulier, de la comédie sicilienne. — Epicharme. — Sophron.

N° 12, 179, 1856, 23 mars :

Littérature grecque. — Extrait d'un examen du théâtre d'Eschyle.

N° 13, p. 196, 1856, 30 mars :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — De la tragédie grecque dans Euripide. Caractère idéal de la fable dramatique sur le théâtre d'Athènes. (Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 424.)

N° 21, p. 327, 1856, 25 mai :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Considérations générales sur le rôle des femmes dans la comédie athénienne, et en particulier dans les pièces d'Aristophane. (Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 435.)

Digitized by Google

N° 23, p. 355, 1856, 8 juin :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Les nuées d'Aristophane. — Aristophane et le procès de Socrate.

N° 29, p. 33, 1856, 20 juillet :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité. (Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 409.)

3e année, n° 5, p. 64, 1857, 1er février :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Des origines de la prose, histoire et philosophie.

Revue des cours littéraires.

1re année, n° 4, p. 41, 1863, 26 décembre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. (*Cours de M. Egger.*) — I. La science historique chez les Grecs. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 8, p. 91, 1864, 23 janvier :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — II. La science historique chez les Grecs et chez les autres peuples de l'Antiquité. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 25, p. 326, 1864, 21 mai :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — III. Les origines de l'histoire en Grèce. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 27, p. 358, 4 juin :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — IV. Hésiode. — Les poètes cycliques. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 30, p. 406, 1864, 25 juin :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — V. Prédécesseurs d'Hérodote. Les origines de la prose dans la littérature grecque. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 32, p. 433, 1864, 9 juillet :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — VI. Hérodote, sa biographie. — Plan de son ouvrage. — Valeur de son témoignage. — Sa philosophie. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 36, p. 499. 1864, 6 août :

Faculté des Lettres. Littérature grecque. — VII. Thucydide.

Digitized by Google

N° 38, p. 540, 1864, 20 août :

VARIÉTÉS. — *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — De la langue et de la nationalité grecques, réflexions sur quelques documents historiques du temps de la prise de Constantinople par les Turcs, lu à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 16 août 1864.

N° 48, p. 699, 1864, 29 octobre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Xénophon (suite). (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 49, p. 717, 1864, 5 novembre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Xénophon (suite). (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 51, p. 742, 1864, 19 novembre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Xénophon (suite). (Rédigé par C. de La Berge.)

2° année, n° 1, p. 9, 1864, 3 décembre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Des lettres attribuées à Xénophon. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 9, p. 143, 1865, 28 janvier :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Du grec ancien et du grec moderne. (Article signé E. Egger.)

N° 16, p. 261, 1865, 18 mars :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — De la prononciation du grec ancien et du grec moderne. (Rédigé par C. de La Berge.)

N° 27, p. 445, 1865, 3 juin :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Des œuvres morales de Plutarque et de leur utilité pour l'histoire religieuse de son temps.

N° 41, p. 665, 1865, 9 septembre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Plutarque historien. — I. Considérations générales.

3° année, n° 10, p. 169, 1866, 3 février :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Cours de M. Egger. — Le siècle de Périclès.

N° 40, p. 652, 1866, 1er septembre :

Institut de France. — Séance annuelle des cinq Académies. — D'une renaissance nouvelle des lettres grecques et latines, au XIXe siècle, par M. Egger.

Digitized by Google

4e année, n° 20, p. 310, 1867, 13 avril :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — De la littérature grecque au temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs. (Rédigé par J. Bahaux.)

N° 23, p. 365, 1867, 4 mai :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Coup d'œil sur l'histoire de la langue grecque depuis Homère jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. (Rédigé par J. Bahaux.)

5e année, n° 1, p. 6, 1867, 7 décembre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — La poésie didactique chez les Alexandrins. L'Hermès d'André Chénier.

N° 12, p. 188, 1868, 22 février :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — Influence du génie grec sur le génie français.

N° 34, p. 538, 1868, 25 juillet :

Des études grecques en France au XVIIe et au XVIIIe siècle.

N° 45, p. 714, 1868, 10 octobre :

Faculté des Lettres. — Littérature grecque. — La comédie en France avant et pendant la renaissance de l'hellénisme.

6e année, n° 32, p. 498, 1869, 10 juillet :

Association polytechnique. (Conférences du dimanche.) — Origine du droit des gens. — La diplomatie dans l'antiquité.

N° 35, p. 545, 1869, 31 juillet :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Egger. — La tradition classique dans la pastorale et dans l'apologue.

N° 41, p. 654, 1869, 11 septembre :

Faculté des Lettres. — Cours de M. Egger. — De l'influence du génie grec au XIXe siècle.

7e année, n° 24, p. 374, 1870, 14 mai :

Conférences de la salle Saint-André. — De la moralité des légendes dramatiques chez les Grecs.

N° 47, p. 737, 1870, 22 octobre :

Sorbonne. — Éloquence grecque. — Histoire de l'éloquence chez les Athéniens.

Revue politique et littéraire (2e série).

1re année, n° 3, p. 54, 1871, 15 juillet :

Sorbonne. — Littérature grecque. — Philosophie politique de Thucydide.

Digitized by Google

N° 26, p. 607, 1871, 23 décembre :

Sorbonne. — Littérature grecque. (Leçon d'ouverture.) — L'hellénisme.

N° 29, p. 678, 1872, 13 janvier :

Sorbonne. — Littérature grecque. — L'hellénisme. (Analyse revue par le professeur.)

2e année, n° 25, p. 597, 1872, 21 décembre :

Sorbonne. — Littérature grecque. — Du rôle des études grecques dans l'enseignement secondaire en France. (Analyse revue par le professeur.) Réimprimé dans Trad. et Réformes.

P. 1239, 1873, 28 juin :

Sorbonne. — Littérature grecque. — Histoire de la comédie attique et de la moyenne comédie. (Rédigé par Z...)

3e année, n° 1, p. 3, 1873, 5 juillet :

Sorbonne. — Littérature grecque. — Histoire de la comédie attique et de la moyenne comédie (suite et fin).

4e année, n° 25, p. 587, 1874, 19 décembre :

Sorbonne — Éloquence grecque. — Des documents qui ont servi aux historiens grecs.

5e année, n° 15, p. 337, 1875, 9 octobre :

Sorbonne. — Éloquence grecque. — La science et l'art chez les historiens grecs (dernière leçon du cours de 1874-1875).

6e année, n° 29, p. 674, 1877, 13 janvier :

Sorbonne. — Éloquence grecque. — Les conditions anciennes de l'histoire comparées à ses conditions dans les temps modernes, particulièrement en France.

N° 32, p. 751, 1877, 3 février :

Sorbonne. — Éloquence grecque. — Introduction à l'histoire de la langue grecque.

7e année, n° 26, p. 604, 1877, 29 décembre :

Sorbonne. — Éloquence grecque. — Histoire de l'éloquence chez les Athéniens. (Leçon d'ouverture, 10 décembre 1877.)

8e année, n° 33, p. 772, 1879, 15 février :

Sorbonne. — Conférences de l'Association scientifique. — La Grèce à l'exposition internationale de 1878.

9e année, n° 27, p. 630, 1880, 3 janvier :

Sorbonne. — Éloquence grecque. — État actuel des études grecques.

3e série, 1re année, n° 22, p. 696, 1881, 26 novembre :

Nécrologie. — Bernard Jullien.

Digitized by Google

4e année, n° 10, p. 310, 1884, 8 mars :

Peuples latins (reproduit en partie d'après la lettre adressée au baron de Tourtoulon et publiée dans la *Revue du Monde* latin).

Revue contemporaine.

Tome XIV, p. 635-636, 1854 :

Bibliographie. — Patrologiæ græci sermonis elementa, scripsit C. Aug. Lobeck ; Pars prior. (Kœnigsberg, 1853, in-8.)

Tome XV, p. 329-335, 1854 :

Bibliographie. — *Traité des synonymes de la langue latine*, par M. Barrault. — *Essai historique et littéraire sur la Comédie de Ménandre*, par M. Ch. Benoît.

Tome XVI, p. 362-364, 1854 :

Bulletin littéraire. — De quelques points de science dans l'antiquité (physique, métrique, musique), par M. B. Jullien, docteur ès-lettres, etc. Paris, 1854, 1 vol. in-8, Hachette.

Tome XVI, p. 738-743, 1854 :

Bulletin littéraire. — *Traité du sublime de Longin et discours préliminaire*, par G.-M.-A. Pujol. *Etudes critiques sur le traité du Sublime*, par L. Vaucher. — *Pompeii Trogi fragmenta*, éd. Bielowski.

Tome XXVII, p. 171-173, 1856 :

De la cherté du papier au temps de Périclès. — Lettre à M. Ambroise-Firmin Didot.

Bulletin de la Société des antiquaires de France.

1858. — P. 95 : Anciens artistes grecs omis dans les catalogues.

P. 104 : Explication d'un mot.

P. 138 : Objets antiques trouvés près de Melle.

1859. — P. 84 : M. Egger signale des passages de Pline et de Pomponius Mela sur des esclaves apparemment venus des Indes occidentales.

P. 105 : M. Egger signale des passages des *Philosophumena* d'Origènes relatifs à la falsification des cachets au moyen d'empreintes, et à l'usage de reporter l'écriture d'une substance sur une autre.

1860. — P. 93 : Les Grecs ont-ils connu l'usage des lettres de change ? Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 130.

P. 151 : Rapports entre les textes épigraphiques et les anthologies.

Digitized by Google

1861. — P. 72 : Inscription sur plaque de plomb, de l'an 1563, trouvée à Compiègne.

1862. — P. 94 : Une représentation des *Perses* d'Eschyle au palais épiscopal d'Orléans.

Pages 95, 98 : Découverte de puits antiques sur l'emplacement de l'Ecole-des-Mines; poteries romaines.

P. 128 : Explication d'un fragment de papyrus grec envoyé par M. Dugit.

1863. — P. 146 : Inscription grecque métrique du Sérapéum.

P. 151 : La peinture sur toile dans l'antiquité.

P. 157 : Excursion archéologique dans la forêt de Compiègne.

P. 160 : Explication de deux inscriptions grecques copiées par M. Wescher.

1865. — P. 39 : Catalogue et photographie des antiquités de la collection Loisel, à la Rivière-Tibouville (Seine-et-Marne).

P. 63 : Empreintes de deux monnaies mérovingiennes.

P. 68 : Résumé des Communications de M. Allmer sur des fouilles exécutées à Vienne en Dauphiné.

P. 95 : Les fouilles exécutées à Senlis.

1866. — P. 80 : La mosaïque de Trèves.

P. 105 : La géologie de l'Attique.

1867. — P. 109 : Explication d'une inscription métrique d'Arles.

P. 132 : Les anciennes forêts de l'Attique.

1868. — P. 136 : Les haies vives entrelacées, moyen de défense employé par les Gaulois, et, de nos jours, au siège d'Anvers.

1869. — P. 101 : Fouilles aux arènes de Senlis.

1870. — P. 151 : Les noms grecs qui ont servi à désigner l'encre chez les Anciens et au moyen âge.

P. 162 : Emploi des pigeons voyageurs dans l'antiquité.

1874. — P. 56 : Observations sur l'os gravé du renne de Thayngen et sur les *hommes des cavernes*.

1875. — P. 97 : Observations sur l'inscription de Rochemaure.

1879. — P. 240 : Observation sur le gentilice *Julius*.

1883. — P. 236 : Observation sur une inscription grecque du musée d'Avignon.

Mémoires de la Société des antiquaires de France.

3e série, tome V, 1862, p. 85 :

Lu dans les séances des 11 et 18 janvier 1860 :

Observations critiques sur divers monuments relatifs à la

Digitized by Google

la métrologie grecque et à la métrologie latine. — Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 198.

3e série, tome II, 1866, p. 285 :

Note sur le mot *ussos* par lequel les auteurs grecs traduisent le latin pilum.

4e série, tome III, 1872, p. 155 :

Un sénatus-consulte romain contre les industriels qui spéculent sur la démolition des édifices.

Revue européenne. In-8o.

2e année, tome VII, p. 258-272, 1860, 15 janvier :

De l'idée de l'Histoire dans l'antiquité grecque. — Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 316.

2e année, tome VIII, p. 225-257, 1860, avril :

Des origines de la prose dans la littérature grecque. — Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 269.

2e année, tome X, p. 484-513, 1860, 1er août :

Le droit des gens dans l'antiquité.

Gazette des Tribunaux. Journal quotidien.

1860, 9 décembre :

Variétés. — Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.

(Mémoire lu la veille dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et reproduit comme offrant un intérêt particulier aux lecteurs de la *Gazette*.)

1861, 8 août :

Variétés. — Les hommes d'Homère; Essai sur les mœurs de la Grèce aux temps héroïques, par *S. Delorme*. Paris, 1 vol. in-8, à la librairie académique de Didier.

Le Correspondant. In-8o, paraissant tous les mois. Douniol, rue de Tournon.

Nouvelle série, tome XXVII, p. 564-572, 1864, 25 novembre :

Yu-Kiao-li. Les deux cousines.

Roman chinois. Traduction nouvelle, accompagnée d'un commentaire historique par *Stanislas Julien*, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., 1863, 2 vol. in-12. Librairie académique de Didier.

Digitized by Google

Tome XXVIII, p. 830-847, 1865, 25 août :

Le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur des œuvres d'Isocrate. — Réimprimé.

Tome XXXVII, p. 322-341, 1868, 25 février :

Les derniers jours de l'éloquence athénienne. Démosthène, Eschine et Hypéride.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Paris, in-8°, A. Durand et Pédone-Lauriel, Ad. Lainé, libraires.

2e année, p. 41, 1868 :

Rapport de M. Egger au nom de la commission chargée de décerner le prix de l'Association, cité par M. Patin dans son discours à l'Assemblée générale du 6 mars 1868.

Supplément à l'*Annuaire* de 1868, p. 5-14 :

Observations sur quelques réformes proposées pour l'enseignement du grec en France. — Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 280.

3e année, p. XXXIX-XLIV, 1869 :

Discours de M. Egger, président.

P. 1-71 :

Mémoires et Notices. — Les Estiennes, hellénistes et imprimeurs de grec au XVIe siècle.

1871, 5e année, p. 17-38 :

Mémoires et Notices. — Observations sur l'*Eroticos* inséré sous le nom de Lysias, dans le *Phèdre* de Platon.

1872, 6e année, p. 1 :

Note sur la publication de la traduction inédite de feu F.-D. Dehèque de la *prise de Troie* par Tryphiodore.

1873, 7e année, p. 40-60 :

Observations nouvelles sur le genre de drame appelé *satyrique*.

1875, 9e année, p. 1-15 :

Des documents qui ont servi aux anciens historiens grecs.

1876, 10e année, p. 70-82 :

Callimaque considéré comme bibliographe et les origines de la bibliographie en Grèce.

1877, 11e année, p. LV-LVIII :

Séance générale du 13 avril. — Discours de M. Egger, président.

Digitized by Google

1877, 11e année, p. 138-146 :

Observations sur le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens.

1878, 12e année, p. 175-183 :

De la part qu'il convient de faire à l'histoire littéraire dans l'enseignement secondaire du grec et du latin.

1879, 13e année, p. 1-14 :

Socrate et le dialogue socratique.

1880, 14e année, p. 1-3 :

Les questions homériques à la Sorbonne en 1835-1836. Cours de M. Fauriel. (Introduction de M. Egger à l'analyse des leçons de Fauriel faite par M. Eug. Talbot.)

1883, 17e année, p. 1-17 :

Aperçu historique sur la langue grecque et sur la prononciation de cette langue.

1884, 18e année, p. 79-89 :

Esquisse d'un examen critique de la Théogonie d'Hésiode.

Société de linguistique de Paris. — Mémoires.

1868, tome Ier, Paris, A. Franck, in-8o, p. 1-13 :

De l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit. (Réimprimé en appendice dans l'Hellénisme en France, tome Ier, p. 411.)

1881, tome IVe, p. 146 :

Note sur le mot ἰσθμός.

1882, tome V, p. 47-48 :

Essai d'étymologie du mot *spatium* et de ses dérivés.

Société de linguistique. — Bulletin.

1870, no 2, p. LXXIV :

Note de M. Egger sur les πυρεῖα.

1874, no 9, p. XCVIII :

Nécrologie. — M. Fr. Meunier. (Réimprimé dans Tradition et Réformes, p. 25.)

1874, no 10, CXXI :

Note sur le mot Noyale.

1875, no 14, p. LXXVIII :

Nécrologie. — M. Brunet de Presle (discours prononcé sur la tombe de).

Digitized by Google

1876, nº 13 :

Notice sur la vie et les écrits de M. Wladimir Brunet de Presle.

Revue des langues romanes.
Montpellier, au bureau des publications de la Société. Paris, A. Franck.

1874, tome VI, juillet et octobre, p. 5-38 :

Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. 2e édition revue, corrigée, augmentée.

P. 333-360 :

Deuxième partie.

3e série, tome IX. Tome XXIII de la collection, 1883, p. 205-207 :

Nécrologie d'A. Boucherie. (Reproduction de l'article des *Débats* du 22 avril 1883.)

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

Tome Ier (1874). — P. 35 : Communication sur un plan de la salle des écoles extérieures de la Sorbonne en 1760.

Tome II (1875). — P. 22 : M. Egger communique ce plan.

Tome IV (1877). — P. 33 : M. Egger offre à la Société les lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette.

Tome VI (1879). — P. 38 et 77 : Renseignement relatif au petit canon du jardin du Palais-Royal.

P. 162 : Communication d'un livre tissé à Lyon au métier Jacquard par A. Henry, et ayant figuré à l'Exposition universelle de 1878.

Tome VIII (1881). — P. 65 : Discours prononcé à l'Assemblée générale de 1881.

Bulletin de correspondance hellénique. Paris, Ernest Thorin. In-8º.

1re année, 1877, p. 254-258 :

Inscription inédite de Dodone.

2e année, 1878, p. 22-27 :

Note sur une inscription métrique commémorative de la bataille de Leuctres.

9e année, 1885, p. 375-379 :

Inscription de l'île de Leucé.

Digitized by Google

Magasin d'éducation et de récréation. Paris, Hetzel et Cie. In-8o.

13e année, no 290, p. 1877, 15 janvier :

L'Alphabet et le papier. — Premier article.

No 291, 1er février.

Deuxième article.

14e année, 1er semestre, 1er volume, 1878, p. 145-151 :

Histoire du livre.
Introduction : I. — Le livre avant l'imprimerie.

P. 167-172 :

II. — Le livre chez les Grecs et les Romains.

P. 360-366 :

III. — Le livre depuis l'ère chrétienne.

2e semestre. 2e volume de la XIVe année, p. 17-24 :

IV. — Les livres au moyen âge.

P. 48-54 :

V. — Invention et commencements de l'imprimerie.

P. 82-89 :

VI.— Développements de l'imprimerie et de la librairie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

P. 114-118 :

VII. — Les livres au XVIIIe siècle. — Règlements de la librairie. — Correction des textes. — Les fautes d'impression.

P. 139-145 :

VIII. — Les derniers progrès de l'imprimerie et de la librairie. — Impression mécanique; sténographie et photographie.

P. 172-178 :

IX. — Compléments et réflexions. — Les livres illustrés. — La propriété littéraire et le plagiat. — Diffusion des langues au moyen des livres.

P. 208-213 :

X. — Coup d'œil sur l'industrie des livres à l'Exposition universelle. Quelques réflexions.

P. 235-241 :

XI. — Les vendeurs, les prêteurs et les acheteurs de livres. — Conclusion. — Adieu au lecteur. (Réimprimé chez Hetzel. 1 vol. in-12 de XI-323 pages.)

Digitized by Google

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. In-8°. Bordeaux, librairie de Duthu. — Paris, H. Delaroque. — Berlin, S. Calvary.

1re année, 1879. tome Ier, p. 78-80 :

COMMUNICATIONS. — Lettre aux rédacteurs et fondateurs des *Annales*.

P. 361-380 ;

COMMUNICATIONS. — Question de propriété littéraire. — Les Économiques d'Aristote et de Théophraste.

2e année, 1880. tome II, p. 80-85 :

COMMUNICATIONS. — Traduction française des derniers chapitres de l'Economique d'Aristote. — Appendice au mémoire sur les Economiques de Théophraste.

P. 85-86 :

Sur la traduction des Économiques d'Aristote.

Recueils et journaux divers, avec insertion unique.

L'ENSEIGNEMENT, tome Ier, n° XI, novembre 1840, p. 428 :

Des sources de l'histoire ancienne. — Extrait d'un morceau lu par M. Egger à la séance générale de la Société des Méthodes, le 26 novembre 1839.

REVUE DES DEUX-MONDES, tome XIII, 16e année, nouvelle série, p. 461-487, 1846, 1er février :

Étude sur l'antiquité. — ARISTARQUE. (Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, page 126.)

L'INSTITUT, journal universel des sciences et des sociétés savantes en France et à l'étranger, n° 502, 10 août 1848 :

Société philomatique de Paris. (Extrait de la séance du 29 juillet 1848.) — Communication de M. Vincent au nom de M. E. Egger.

LE MONITEUR UNIVERSEL, journal officiel de la République française, n° 185, samedi 3 juillet 1852 :

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. — Pensées de Pascal, publiées dans leur texte authentique, précédées de la *Vie de Pascal*, par Mme Périer, avec un *supplément*, et d'*une étude littéraire*, et *accompagné d'un commentaire suivi*, par E. Havet, agrégé de la Faculté des Lettres de Paris.

LE CONSTITUTIONNEL, 1856, 26 février :

Précis d'un cours élémentaire de logique d'après les programmes officiels de 1852, par M. Pélissier, agrégé de philosophie.

Digitized by Google

MONITEUR DES COURS PUBLICS, LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET PHILOSOPHIQUES, tome Ier, in-8o, 1857, p. 425-433 :

SORBONNE. — Cours de M. Egger. — La Cyropédie ou l'utopie en Grèce.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES, de Caen, 1862 :

Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre-le-Grand. (Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 445.)

REVUE LITTÉRAIRE DE BOULOGNE, 1863, décembre :

Notice sur la Tour d'ordre. (Reproduction de la Revue archéologique de novembre 1863.)

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, 1864 :

Discours d'ouverture prononcé le 15 décembre 1864, à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie. (Tiré à part. Voyez aux *Discours*.)

REVUE CRITIQUE, 1866, 30 juin :

Epigrammatum Anthologia Palatina... instruxit F. Dubner, græce et latine. Vol. Ier. Parisiis, Didot, 1864.

Compte-rendu des travaux du Congrès scientifique de France, tenu à Aix-en-Provence en décembre 1866 :

Note sur une inscription grecque de Marseille, 14 pages. Aix, 1867.

Étude sur l'histoire des lettres, des institutions et des mœurs de l'Egypte durant la domination grecque et la domination romaine.

Sur les papyrus découverts dans la ville d'Herculanum.

MÉMOIRES DE LA ROYALE ACADÉMIE DES SCIENCES DE TURIN, Tome XXIII, série 2, 1866 :

Étude d'histoire et de morale sur le meurtre politique chez les Grecs et les Romains (35 pages).

LE MONITEUR DE LA PAPETERIE FRANÇAISE, vol. III, 1867 :
No 6, 1er janvier, p. 86-88 :

LE PAPIER dans l'antiquité et les temps modernes. (Premier article.)

No 7, 15 janvier, p. 105-107 :

Deuxième article.

No 8, 1er février, p. 120-123 :

Troisième et dernier article. (Conférence faite à l'Asile de Vincennes, le 9 août 1866, et publiée par L. Hachette et Cie, in-12, 52 pages.)

Congrès scientifique de France, tenu dans la ville d'Amiens, 1867. MÉMOIRES, 5e section, p. 572-587 :

L'art de traduire et les traducteurs français d'Hérodote.

Digitized by Google

ANNALES DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE, tome XLI, Rome, 1868, p. 133-143 :

Note sur une stèle en marbre.

JOURNAL DE GENÈVE, 12 juin 1869 :

Lettre au Directeur du *Journal* sur les élections du 6e arrondissement de Paris (non signé).

LE LIEN, 30 octobre 1869 :

Fragment d'étude biographique sur Robert Estienne. (Reproduction d'un chapitre de l'*Hellénisme en France*.)

LE FRANÇAIS, 12 mai 1870 :

Les obsèques de M. Villemain.

LE TEMPS, 7 novembre 1875 :

Article sur la séance annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (non signé).

GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE, 26e année, no 27, 1879, 4 juillet :

FEUILLETON. — Des mots empruntés aux langues anciennes dans le vocabulaire des sciences.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT, 4e année, no 47, 1883, 1er juin, p. 20 :

Le poète A. Robert. — Le philologue A. Boucherie. (Reproduction de l'article du *Journal des Débats* du 22 avril.)

REVUE DU MONDE LATIN, 1884, février :

Lettre au baron de Tourtoulon, directeur de la *Revue*.

Jahresbericht über die Fortschritte des classichen alterthum swissenschaft, publié à Berlin, par Calvary et Cie, 1884 :

VICTOR PROU, né le 9 février 1831, mort le 9 août 1884.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, 1885, octobre, p. 585 :

Traduction d'une lettre de Maxime Planude adressée à Melchisédec et dont le texte a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Athènes* (11-62).

Institut de France.

Lectures, rapports, discours prononcés en séance publique.

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 10 août 1855 :

De l'étude de la langue latine chez les Grecs dans l'antiquité. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 259.)

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles lettres, le 8 août 1856 :

Considérations historiques sur les traités internationaux chez les Grecs et chez les Romains (32 p).

Digitized by Google

Lecture faite dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 14 août 1858 :

Observations historiques sur la fonction de secrétaire des princes chez les anciens (39 p.). — Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 220.

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 2 décembre 1859 :

Mémoire sur la poésie pastorale avant les poètes bucoliques (30 p.). — Réimprimé dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 242.

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 7 décembre 1860 :

Mémoire sur cette question : Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat. (Réimprimé dans la *Gazette des Tribunaux* le 9 décembre 1860, et dans les Mémoires de littérature ancienne, p. 354.)

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles lettres, le 9 août 1861 :

De l'état civil chez les Athéniens, observations historiques à propos d'une plaque de bronze inédite qui paraît provenir d'Athènes. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 105.)

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 1er août 1862 :

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes.

Lecture faite dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 14 août 1862 :

Observations sur un papyrus grec contenant des fragments d'un orateur inconnu. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 175.)

Lecture faite dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 31 juillet 1863 :

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes.

Lecture faite dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 16 août 1864 :

De la langue et de la nationalité grecques, réflexions sur quelques documents historiques du temps de la prise de Constantinople par les Grecs. Réimprimé dans l'Hellénisme en France, t. I, p. 431.

Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles lettres, tenue le 28 juillet 1865 :

Discours de M. Egger, président.

Séance du 13 juillet 1866 :

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au nom de la Commission des Antiquités de la France.

Digitized by Google

Lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 14 août 1866 :

Extrait d'un Mémoire intitulé : D'une renaissance des lettres grecques et latines au XIXe siècle. (Réimprimé en appendice dans l'Hellénisme en France, t. II, p. 397.)

1872. Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de la commission de l'Ecole française d'Athènes sur les travaux des membres de cette Ecole pendant les années 1869-1872. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 30.)

1873. Rapport fait au nom de la commission de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette Ecole pendant les années 1872-1873. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 45.)

Lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 6 novembre 1874 :

Rapport fait au nom de la commission de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette Ecole. (Première année, séjour à Rome 1873-1874.) — (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 70.)

Lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies le 24 octobre 1885 (Lecteur : M. M. Bréal) :

Histoire de la critique chez les Grecs. — Conclusions. (8 p.)

Institut de France.
Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Tome XXI, 1re partie, 1857, p. 349-376 :

Mémoire sur un document inédit pour servir à l'histoire des langues romanes. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 449.)

Tome XXI, 1857, p. 377-408 :

Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Egypte et qui portent des inscriptions grecques. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 420.)

Tome XXIV, 1re partie, 1860, p. 1-138 :

Mémoire historique sur les traités publics dans l'antiquité, depuis les temps héroïques de la Grèce jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Tome XXIV, 2e partie, 1864, p. 279-342 :

Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les idiomes néo-latins. (Analysé dans les Comptes-rendus, pages 77-81.)

Digitized by Google

Tome XXVI, 2e partie, 1870, p. 1-48 :

Mémoire sur quelques nouveaux fragments de l'orateur Hypéride.

P. 557 :

Note additionnelle au Mémoire de M. Egger.

Tome XXVII, 2e partie, 1873, p. 1-42 :

Mémoire sur les historiens officiels et les panégyristes des princes dans l'antiquité grecque.

Tome XXX, 1re partie, 1881, p. 419-459 :

Mémoire sur les *Œconomica* d'Aristote et de Théophraste.

P. 459-461 :

Note additionnelle sur la traduction des *Économiques* d'Aristote attribuées à La Boétie. (Mémoire lu en 1879 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, puis devant l'Académie des Sciences morales et politiques, imprimé dans le *Compte-rendu de M. Vergé*, publié dans les *Annales de la Faculté des Lettres* de Bordeaux, 1879, 1er volume, revu et remanié pour la présente publication.

Institut de France.
Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences. In-4o. Paris, Gauthier-Villars, imprimeur-libraire.

Tome LXXI, p. 465-468, séance du 3 octobre 1870 :

Histoire des Sciences. — Note sur un papyrus qui contient des fragments d'un traité d'optique et à cette occasion sur l'Optique inédite de Ptolémée.

P. 607-611, séance du 7 novembre 1870 :

Économie domestique des anciens. — Notes sur quelques documents relatifs à l'économie domestique et aux denrées alimentaires en Egypte sous les Ptolémées.

Tome LXXII, p. 497-503, séance du 24 avril 1871 :

Nomenclature. — Observations critiques sur l'emploi des termes empruntés à la langue grecque dans la nomenclature des sciences.

Tome LXXIII, p. 159-160, séance du 17 juillet 1871 :

Histoire des Sciences. — Nouveaux documents sur les quatre livres conservés de l'Optique de Claude Ptolémée.

P. 405, séance du 7 août 1871 :

M. Egger fait hommage à l'Académie de six opuscules de M. Gilbert Govi.

Digitized by Google

Institut de France.
Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.
(Comptes-rendus de M. Vergé.)

Tome LIV de la collection, 1860, 4e trimestre, p. 307-308 :

Rapport sur deux ouvrages de M. Saripolos intitulés : *Traité du droit constitutionnel et traité du droit public dans la paix et dans la guerre.*

1861. 4e trimestre, tome LVIII de la collection, p. 291-308 :

De l'état-civil chez les Athéniens.

Observations historiques à propos d'une table de bronze inédite qui paraît provenir d'Athènes. (Réimprimé dans les Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, p. 105.)

Tome XI, nouvelle série (CXIe de la collection), 1879, 1er trimestre, p. 209 et 478 :

Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants. (Réimprimé en 1 vol. in-8 de 72 pages, chez A. Picard. Ce volume en est à sa 4e édition.)

Tome CXIII de la collection, 1880, 1er trimestre, p. 388-391 :

Les Économiques d'Aristote.

DISCOURS.

Association des anciens élèves du lycée Saint-Louis, année 1861, Paris (14 p.) :

Deuxième banquet annuel des anciens élèves du lycée Saint-Louis, 16 janvier 1861.

Allocution de M. Egger, président, pages 3-6.

1861. Institution Saint-Vincent de Senlis :

Discours prononcé à la distribution des prix, le 10 août 1861. (Senlis.)

1864. Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres :

Discours de M. Egger prononcé aux funérailles de M. Hase au nom de la Faculté des Lettres, le jeudi 24 mars 1864 (4 p.).

1864. Société des antiquaires de Normandie :

Discours d'ouverture prononcé le 15 décembre 1864 à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie. In-12 (21 p.). Caen, F. Le Blanc, Hardel, imp.-libraire.

Association des anciens élèves du lycée Saint-Louis, 1865 :

Sixième banquet annuel des anciens élèves du lycée Saint-Louis, 18 janvier 1865.

Improvisation de M. Egger, p. 13.

Digitized by Google

1865. Académie des inscriptions et belles lettres :

Joseph-Victor Leclerc. Discours prononcé le jour de ses funérailles (14 novembre 1865) au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 1.)

1866. Société des antiquaires de Normandie :

Discours prononcé à la séance publique annuelle de 1866. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 190.)

Société archéologique de l'Orléanais, 1869; 8 mai :

Allocution prononcée par M. Egger, présidant la séance publique du 9 mai 1869. (12 p.) — Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 208.

1873. Académie française :

Discours de M. Egger, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prononcé aux funérailles de M. Saint-Marc-Girardin, le mardi 15 avril 1873, au nom de la Faculté des Lettres.

Bulletin de la Société bibliographique, n° 6, 1873, juin :

Assemblée générale tenue le 25 mai 1873.
Allocution de M. Egger, p. 141-151.

1874. Annuaire-bulletin de la Société d'histoire de France :

Assemblée générale de la Société d'histoire de France tenue le 5 mai 1874.
Discours de M. Egger, l'un des deux vice-présidents remplissant les fonctions de président.

Lycée Charlemagne, distribution des prix du 6 août 1874 :

Discours prononcé par M. Egger, etc. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 86.)

L'Union nationale, journal quotidien, bureaux à Montpellier et à Nîmes, 1875, 15 avril :

Concours de la Société des langues romanes. Discours de M. Egger, président.

Messager du Midi, 1875, avril :

Société des langues romanes de Montpellier. Discours prononcé à la séance de distribution des prix de la Société. (Même discours que le précédent.)

Société archéologique et historique de l'Orléanais. — Concours quinquennal de 1875, séance publique du 8 mai, présidée par M. Egger :

Allocution du président. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 216).

Digitized by Google

Institut de France. — Académie des inscriptions et belles-lettres :

Paroles prononcées par M. Egger aux funérailles de M. Brunet de Presle, membre de l'Académie, le 14 septembre 1875.

Société du travail du XIe arrondissement :

Discours prononcé à la réunion du 26 octobre 1875.

Institut de France. — Académie française :

Funérailles de M. Patin.

Discours de M. Egger, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prononcé au nom de la Faculté des Lettres le 21 février 1876. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 7.)

Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, année scolaire 1875-1876 :

Allocution du président (2-8 pages).

Ouverture des cours le 16 novembre 1876.

Discours de M. Egger, président (8 p.).

Ouverture des cours le 22 novembre 1877.

Allocution de M. Egger, président (8 p.).

Ouverture des cours le 18 novembre 1878.

Allocution de M. Egger, président (7 p.). — (Ces quatre allocutions sont réimprimées dans Trad. et Réf., pages 100-133.)

Lycée Louis-le Grand, distribution solennelle des prix, le 8 août 1876 :

Allocution prononcée par M. Egger, président. (Réimprimée dans Trad. et Réf., p. 94.)

Bulletin des Beaux-Arts. Paris, 1re année, no 5, p. 155-156, 1878, février :

Nécrologie. Discours prononcé sur la tombe d'Ernest Vinet, bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. — Troisième concours quinquennal sur l'histoire et sur les antiquités de l'Orléanais, séance publique du 8 mai 1880 :

Allocution d'Émile Egger, président. Orléans, impr. de G. Jacob, 1881, tirage à part. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 225.)

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, 8e année, 1881, p. 65-69 :

Assemblée générale tenue à la Bibliothèque nationale le 10 mai 1881. Présidence de M. Egger.

Discours du président.

Discours d'Emile Egger lu à la fête d'inauguration du buste de J.-J. Courtaud Diverneresse à Felletin, le 14 août 1881.

Digitized by Google

CONFÉRENCES.

CONFÉRENCES POPULAIRES FAITES A L'ASILE IMPÉRIAL DE VINCENNES, Paris, L. Hachette et Cie, 1866, in-12, 52 pages :

Le papier dans l'antiquité et les temps modernes, aperçu historique. (Traduit en grec moderne. Hermopolis de Syra, 1878.)

1867, in-12, 52 pages :

Étude d'histoire ancienne. — Les projets de réforme sociale dans l'antiquité.

1867, in-12, 52 pages :

Un ménage d'autrefois, étude de morale et d'économie domestique.

1868, in-12, 52 pages :

De l'histoire et du bon usage de la langue française. (Réimprimé dans Trad. et Réf., p. 134.)

1868, in-12, 52 pages :

L'Égypte moderne et l'Égypte ancienne à propos d'une visite au parc égyptien du Champ-de-Mars.

BULLETIN MONUMENTAL ou collection de mémoires, etc., publié par M. de Caumont, 4e série, tome IIIe, 33e volume de la collection, Parie, Derache :

Du Musée lapidaire de Lyon et des Musées lapidaires en général. CONFÉRENCE faite à Lyon, le 3 mars 1867, pour l'Association de l'Enseignement professionnel. (Analyse communiquée par un auditeur.)

CONFÉRENCE DE L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE. Paris, Ch. Delagrave, in-12, 26 pages :

Athènes et Paris ou l'éducation par les Musées. (Traduit en grec moderne par Maria Saripolos.)

CONGRÈS ET CONFÉRENCES DU PALAIS DU TROCADÉRO. Comptes-rendus sténographiés, 1878, 1er août :

ALLOCUTION de M. Egger, président, en ouvrant la séance consacrée à la conférence de M. Léon Feer sur *le Boudhisme à l'Exposition.*

Association scientifique de France. Bulletin hebdomadaire, no 590 :

Soirées scientifiques et littéraires. Séance du 23 janvier 1879. CONFÉRENCE sur la Grèce à l'Exposition internationale de 1878.

Bulletin hebdomadaire, no 643, 1880, 29 février :

Conférences scientifiques et littéraires de l'Association à la Sorbonne. — Les archives d'un ministère grec en Égypte, d'après les découvertes faites dans les Papyrus du Sérapéum de Memphis.

Digitized by Google

COLLABORATIONS.

Méthode pour étudier l'accentuation grecque. (En collaboration avec M. Ch. Galuski.) x-144 pages. Dezobry et Magdeleine, 1844, in-12.

ODES DE PINDARE. Traduction nouvelle par J. F. Boissonade, complétée et publiée par E. Egger, membre de l'Institut, etc. XXII-287, Paris, Hachette et Cie, Grenoble, Ravanat, éditeur, 1867 :

Préface, I-XXII.

MANUEL POUR L'ÉTUDE DES RACINES GRECQUES ET LATINES, etc., par A. Bailly, publié sous la direction de E. Egger, Paris, A. Durand et Pedone Lauriel, 1869, V-504 :

Préface, I-V.

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Saglio. Paris, Hachette et Cie, 1886 :

CORONA, p. 1520-1537. Signé : E. Egger, Dr Eug. Fournier.

DISCOURS ET NOTICES SUR E. EGGER.

La vie et les travaux d'E. Egger ont été exposés ou appréciés, sans parler de la *Notice* qui précède, dans un grand nombre de discours, d'articles de journaux ou de notices spéciales. Ses anciens élèves, collègues ou confrères et ses amis aimeront sans doute à connaître les plus importants de ces témoignages d'estime et d'affection. Sans parler des allocutions prononcées, à la reprise des séances, par les Présidents de diverses Compagnies ou Sociétés, nous citerons seulement :

1° Les discours prononcés sur la tombe par MM. Desjardins, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Himly, doyen de la Faculté des Lettres de Paris; Hauréau, directeur de l'Imprimerie nationale; Jourdain, président de l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France;* Saripolos, représentant officieux des Hellènes (v. Notice, p. 117);

2° Les articles nécrologiques publiés par MM. Renan (*Débats* du 4 septembre 1885), Bréal (*Temps* du 6 septembre), Huit (*Monde* du 9 septembre), Bigot (*Gagne-Petit* du 3 septembre), Sabatier (*Journal de Genève* du 6 septembre), Salomon Reinach (*Biographisches Jahrbuch* de Calvary, Berlin);

3° La *Notice* lue par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire devant l'*Association pour l'encouragement des études*

Digitized by Google

grecques en France, et publiée dans l'*Annuaire* de la Société pour 1885. Cette *Notice* est suivie du même travail bibliographique que nous venons de soumettre à nos lecteurs et que Mme Egger a bien voulu rédiger également pour la *Notice* parisienne et pour la *Notice* orléanaise;

4° La *Leçon d'ouverture*, par laquelle M. Croiset, successeur de M. Egger dans la chaire d'éloquence grecque en Sorbonne, a inauguré son cours le 7 décembre 1885. Cette leçon, tirée à part, a été publiée dans la *Revue internationale de l'enseignement* (numéro du 15 décembre 1885).

5° La *Notice biographique* sur M. Émile Egger, membre correspondant de l'Académie de Caen, par M. E. Chatel, lue à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, dans la séance de rentrée, le 26 novembre, et dans la séance du 26 décembre 1885.

En outre, le *Catalogue des livres composant la bibliothèque* de M. Egger (Paris, A. Picard) est précédé d'une courte préface où se trouve apprécié en quelques mots le caractère de cette collection de livres qui était comme « l'image fidèle de l'esprit » de l'illustre savant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉAMBULE. 1

I. — Origines, enfance, études jusqu'aux examens et concours professionnels (1813-1832). 4

II. — Examens et concours professionnels (licence, doctorat, agrégation des lettres), enseignement dans les collèges; premières publications (1832-1840) 14

III. — Agrégation des Facultés; enseignement multiple (Sorbonne, École normale, conférence privée); travaux divers (1840-1854). 29

IV. — Période académique; M. Egger grammairien et helléniste (1854-1870). 59

V. — De 1870 à 1876 82

VI. — Dernières années, derniers travaux 101

VII. — Résumé. 116

APPENDICE.

PREMIÈRE PARTIE. — Appendice littéraire 127

DEUXIÈME PARTIE. — Bibliographie des travaux de E. Egger . . . 171

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

h) Histoire du droit et des institutions (à l'exception des institutions religieuses)

1. Anonyme. — Coustumes des bailliage et prévosté d'Etampes, anciens ressorts et enclaves d'iceluy bailliage... — Paris, 1557.

2. Du Moulin (Charles). — Coustumes générales du pays et comté de Blois, ensemble les coustumes localles des baronnies et chastellenies subjectes du ressort dudict bailliage... — Orléans, 1609.

3. Delalande. — Coutume d'Orléans commentée. — 2e édition, revue par de Gyvès et P.-A. Perreaux (en 2 tomes). — Orléans, 1704-1705.

4. Lhoste, Du Moulin, Le Page, Durand. — Coutumes de Lorris, Montargis, Saint-Fargeau, pays de Puisaye, Châtillon-sur-Loing, Sancerre, Gien, Nemours, Château-Landon et autres lieux (en 2 tomes). — Montargis, 1758.

5. Fourré. — Coutumes générales du pays et comté de Blois, ensemble les coutumes locales des baronnies et châtellenies sujettes du ressort de son bailliage (2 *tomes en* 1 *vol.*). — Blois, 1777.

6. Pothier. — Coutumes des duché, bailliage et prévôté d'Orléans et ressort d'iceux. — Paris, Orléans, 1772.

7. Pothier. — Coutumes des duché, bailliage et prévôté d'Orléans et ressort d'iceux. — Nouvelle édition. — Paris et Orléans, 1780.

8. Assemblée provinciale de l'Orléanois. — Procès-verbal des séances (1787). — Orléans, 1787.

9. Anonyme. — Précis historique de l'assemblée électorale du département du Loiret, suivi de quelques observations et réflexions sur le même sujet. — Montargis, s. d., 1790.

10. Anonyme. — Liste de MM. les électeurs composant le collège du département du Loiret : Elections de 1820. — Orléans, 1820.

11. Vassal (de). — Légendes de l'Orléanais : Colin et Jeanne. [Partages de serfs et de serves en 1400 et en 1412]. (*Ann. Soc. roy. des Sc. d'Orléans, t.* IX, 1849, *p.* 176.)

12. Rappeti et Chabaille (P.). — Li livres de jostice et de plet, avec un glossaire des mots hors d'usage. — Paris, 1850.

13. Bimbenet (Eugène). — Recherches sur l'administration de la justice dans l'intérieur de la ville d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV (1858), *p.* 29, 57, 79 ; *t.* V (1862), *p.* 53, 81 ; *t.* VI (1863), *p.* 1, 110, 161, 241, 316 ; *t.* IX (1866), *p.* 330 *et* 400.)

Digitized by Google

14. MAULDE (R. de). — Etude sur la condition forestière de l'Orléanais au moyen âge et à la Renaissance. — Orléans, 1871.

15. MAULDE (René de). — De la condition des hommes libres dans l'Orléanais au XIIe siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1875, *p.* 197.)

16. MAULDE (René de). — Quelques documents relatifs à la condition des hommes libres dans l'Orléanais au moyen âge. Chartes d'affranchissement (XIIIe siècle). Elections de députés aux Etats-Généraux de 1302 et de 1308. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1876, *p.* 441.)

17. BONNARDOT (François). — Essai historique sur le régime municipal à Orléans d'après les documents conservés aux Archives de la Ville (1389-1790). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVIII, 1881, *p.* 113.)

18. VIOLLET (Paul). — Le droit du XIIIe siècle dans les coutumes de Touraine, Anjou et d'Orléanais. Etude historique. — Paris, 1881.

19. WEBER (A.). — Des usages locaux (coutume d'Orléans) : Baux verbaux, louage des domestiques. — Orléans, 1882.

20. MAULDE (R. de). — De l'organisation municipale coutumière au moyen âge : Chartes municipales d'Orléans et de Montargis. — Paris, 1883.

21. PROU (Maurice). — Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XIIe et XIIIe siècles. — Paris, 1884.

22. VIOLLET (Paul). — Les « établissements » de saint Louis. — (*En 4 vol.*) — Paris, 1881-1886.

23. TARDIF (Ad.). — Coutumes de Lorris, publiées d'après le registre original du Parlement de Paris. — Paris, 1885.

24. MERLET (L.). — Des assemblées de communautés d'habitants dans l'ancien comté de Dunois. — Châteaudun, 1887.

25. CLÉMENT (Abbé Maurice). — Les communautés d'habitants dans la province de Berry. — Châteauroux, 1893.

26. SOYER (Jacques). — Etude sur la communauté des habitants de Blois jusqu'au commencement du XVIe siècle. — Paris, 1894. (*Renseignements inédits sur la propagation des privilèges de Lorris à Blois, à Romorantin, à Châteaudun, à Clermont-en-Beauvaisis, à Creil, aux Montils.*)

27. SOYER (J.). — Un point d'histoire du droit blésois : Dans la châtellenie de Blois, au XVe siècle, la servitude du père ou de la mère entraînait la servitude des enfants. (« *Bull. Soc. des Sc. et Lettres de Loir-et-Cher* », *février* 1895.)

28. BLOCH (Camille). — Une réunion électorale en 1789. — Paris, 1898.

29. GARSONNIN (Dr M.). — Le guet et les compagnies du guet d'Orléans, étude historique. — Orléans, 1898.

Digitized by Google

30. Bloch (Camille). — Une enquête officielle sur la taille dans la Généralité d'Orléans (1789). (« *La Révolution française* », *t.* XXXIV, 1898, *p.* 97.)

31. Bloch (Camille). — Le département de Pithiviers et Montargis en 1787. — Fontainebleau, 1899.

32. Basseville (Anatole). — Un autographe de Pothier ; Pothier, archer de la lieutenance criminelle de robe courte. — Orléans, 1900.

33. Johanet (A.). — Le barreau d'Orléans au XIXe siècle (1800-1900). — Orléans, 1900.

34. Bloch (Camille). — Géographie judiciaire de l'ancienne circonscription territoriale qui a formé le département du Loiret (1789). — Orléans, 1900.

35. Roussel. — La Haute Cour nationale à Orléans, 1791-1792. — Orléans, 1901.

36. Breton (A.). — La juridiction consulaire à Orléans ; étude historique. — Orléans, 1902.

37. Bloch (Camille). — La justice du canal de Briare au XVIIIe siècle. — Fontainebleau, 1902.

38. Mazières-Mauléon (le Vicomte Henri de). — Le régime municipal en Berry, des origines à 1789. — Paris, 1903.

39. Soyer (Jacques). — Compte-rendu critique de l'ouvrage précédent dans la « *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* », *t.* LXV, *année* 1904, *p.* 186.

40. Guillon (Paul). — Un ingénieur orléanais : Lecreulx (1728-1812). — Les Ponts et Chaussées ; les grands travaux publics de la seconde moitié du XVIIIe siècle, particulièrement à Orléans et sur les bords de la Loire. — Orléans, 1904.

41. Gravier (Henri). — Essai sur les prévôts royaux, du XIe au XIVe siècle. — Paris, 1904.

42. Bloch (Camille). — Le recrutement du personnel municipal en l'an IV (dans le département du Loiret). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXIX, 1905, *p.* 357.)

43. Département du Loiret. — Recueil des usages locaux, publié sous les auspices du Conseil général et de l'administration départementale (Introduction par Jacques Soyer). — Orléans, 1905.

44. Porée (Charles). — La formation du département de l'Yonne en 1790. — Auxerre, 1905.

45. Depréaux (Albert). — La garde d'honneur d'Orléans (1807-1808). — Orléans, 1906.

46. Jarry (Eugène). — Liste complète des prévôts d'Orléans de 1392 à 1568. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07, *p.* 472.)

47. Giffard (André). — Etude sur les sources du droit coutumier aux XIVe et XVe siècles. — Paris, 1906.

48. Fromont (Henri). — Essai sur l'administration de

Digitized by Google

l'assemblée provinciale de la généralité d'Orléans (1787-1790). — Paris, 1907.

49. JARRY (Eugène). — La taille de 1536 dans l'élection d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXXI, 1907, *p.* 58.)

50. LEROY (P.-A.). — Soldats et miliciens aux XVIe et XVIIe siècles. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXXI, 1907, *p.* 72.)

51. VIDIER (A.). — Notices sur des actes d'affranchissement et de précaire concernant Saint-Aignan d'Orléans (IXe et Xe siècles). — Paris, 1907.

52. CHENAL (André). — Etude sur le présidial d'Orléans (1551-1790). — Orléans, 1908.

53. DEPRÉAUX (Albert). — Documents inédits sur le guet de Lyon [*et le guet d'Orléans*]. — Lyon, 1909.

54. SOYER (Jacques). — Les députés du Tiers représentant la Ville et le bailliage d'Orléans aux Etats-Généraux de Blois en 1588. (*Extrait des* « *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1908-10.)

55. SOYER (Jacques). — Le mot « Province », synonyme de « Généralité ». (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1908-1910, *p.* 98.)

56. LE PAGE-VIGER (Docteur). — Recherches historiques sur le bataillon des sapeurs-pompiers d'Orléans. — Orléans, 1910.

57. BEAUCORPS (Charles de). — Une province sous Louis XIV : L'administration des intendants d'Orléans, de Creil, Jubert de Bouville et de La Bourdonnaye (1686-1713). (*Extrait des* « *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXXIII, 1911.)

58. SOYER (Jacques). — Recherche de la paternité naturelle : Déclarations de grossesse par devant le maire au XIXe siècle. (« *Bulletin des Sciences économiques et sociales* » *du Ministère de l'Instruction publique*, 1910.) — Paris, 1911.

59. FOUGERON (Etienne). — Condition juridique de l'Orléanais dans l'ancien droit. — Orléans, 1912.

60. BOUVIER (P.). — Amendes prononcées par la prévôté et le bailliage d'Orléans (1428-1429). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911-1913, *p.* 196.)

61. BOUVIER (P.). — Simon de Billi, bailli d'Orléans en 1321. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911-1912, *p.* 166.)

62. ANONYME. — Etrennes orléanaises, calendriers historiques de l'Orléanais. — Orléans, 1750-1790. (*Fournissent sur l'administration provinciale de l'Orléanais et sur les administrateurs, magistrats, etc., des renseignements qu'il est souvent fort difficile de trouver ailleurs.*)

63. ANONYME. — Almanachs, annuaires du département du Loiret. — Orléans, 1791 — *en cours.* (*Fournissent sur l'administration générale du département, depuis sa création, et sur les divers services et fonctionnaires, des renseignements précieux, mais dont l'exactitude est à vérifier, bien entendu, à l'aide des documents officiels.*)

Digitized by Google

i) HISTOIRE DU CATHOLICISME ET DE SES INSTITUTIONS

1. SAUSSEYUS (Carolus) [=Charles de la Saussaye]. — Annales ecclesiae Aurelianensis. — Paris, 1615.

2. LE MAIRE (François). — Histoire de l'église et diocèse d'Orléans. — 2e édition. — Orléans, 1648.

3. GUYON (Symphorien). — Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans ; *en 2 tomes*. — Orléans, 1647-1650.

4. HUBERT (R.). — Antiquitez historiques de l'église royale Saint-Aignan d'Orléans. — Orléans, 1661.

5. POLLUCHE. — Description de l'entrée des évesques d'Orléans et des cérémonies qui l'accompagnent. — Orléans, 1734.

6. POLLUCHE. — Discours sur l'origine du privilège des évesques d'Orléans, avec des remarques historiques. — Orléans, 1734.

7. POLLUCHE. — Dissertation sur l'offrande de cire appellée les goutières que l'on présente tous les ans, le 2e jour de may, à l'église d'Orléans, et sur l'usage où sont les évesques de cette ville d'être portez le jour de leur entrée. — Orléans, 1734.

8. ANONYME. — Relation des refus de sacremens sous lesquels les religieuses du monastère de Saint-Charles d'Orléans gémissent depuis plus de 33 ans, et celles de l'abbaye de Saint-Loup depuis plus de 28. — La Haye, 1756.

9. ANONYME. — Justification de la conduite qu'une très grande partie des ecclésiastiques d'Orléans vient de tenir à l'égard de M. Raillon, nommé par Buonaparte à l'évêché d'Orléans. — (*S. d.*, XIXe siècle.)

10. VERGNAUD-ROMAGNESI (C.-F.). — Notice historique sur l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans. — Orléans, 1828.

11. VERGNAUD-ROMAGNESI (C.-F.). — Mémoire sur l'ancienne abbaye de Saint-Mesmin de Mici, près d'Orléans. — Orléans, 1842.

12. VASSAL (C. de). — Recherches sur le monastère de N.-D. de Bonne-Nouvelle d'Orléans. — Orléans, 1842.

13. BRUMAULD DE BEAUREGARD (J.), évêque d'Orléans. — Mémoires (en 2 tomes). — Poitiers, 1842.

14. TORQUAT (Em. de). — Ferrières et son abbaye. (« *Revue orléanaise* », Orléans, 1847.)

15. TORQUAT (Abbé de). — Histoire de saint Aignan, évêque d'Orléans, et de la dévotion des fidèles à ses reliques. — Orléans, 1848.

16. ANONYME. — Annuaire général du diocèse d'Orléans pour 1851. — Orléans, 1851.

Digitized by Google

17. CERTAIN (Eugène de). — Arnoul, évêque d'Orléans (xe siècle). — Paris, 1853.

18. TORQUAT (l'Abbé de). — Histoire de l'église et du chapitre de Saint-Avit d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1853. *p.* 323.)

19. BARTHÉLEMY (Anatole de). — Le joyeux avènement de Monseigneur Joseph de Paris, évêque d'Orléans (1734). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1854-58, *p.* 219.)

20. DELISLE (Léopold). — Vie de Gauzlin, abbé de Fleury et archevêque de Bourges, par André de Fleury (mort en 1030). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1853, *p.* 257.)

21. ANONYME. — Légende de saint Euverte, évêque d'Orléans. — Orléans, 1855.

22. PELLETIER (V.). — Les évêques d'Orléans, depuis les origines chrétiennes jusqu'à nos jours. — Orléans, 1855.

23. TORQUAT (l'Abbé de). — Micy-Saint-Mesmin. [Histoire de l'abbaye, du ve siècle à nos jours]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* IV, 1858, *p.* 430.)

24. ROCHER (l'Abbé). — L'abbaye de Saint-Mesmin de Mixi. — *S. l. n. d.*

25. BAUNARD (l'Abbé). — Théodulfe, évêque d'Orléans et abbé de Fleury-sur-Loire. — Paris, Orléans, 1860.

26. HAURÉAU (Barthélemy). — Singularités historiques et littéraires (Théodulfe, évêque d'Orléans). — Paris, 1861.

27. BAUNARD (l'Abbé L.). — Vie des saints et personnages illustres de l'église d'Orléans : Le bienheureux Odon de Tournai, né à Orléans. — Orléans, Paris, 1862.

28. VIGNAT (G.). — Testament de Raoul Grosparmi, évêque d'Orléans (mort en 1311). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* VI, 1863, *p.* 444.)

29. BAUNARD (l'Abbé). — Le bienheureux Reginald de Saint-Aignan, de l'ordre des Frères prêcheurs. — Orléans, 1863.

30. CAUVARD (Abbé). — Vie de saint Aignan, évêque d'Orléans. — Dijon, 1863.

31. BIMBENET (J.-Eugène). — Les Conciles d'Orléans, considérés comme source du droit coutumier et principe de la constitution de l'Eglise gauloise. — Orléans, 1864.

32. JARRY (Louis). — Histoire de l'abbaye de la Cour-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans (1118-1793). — Orléans, 1864.

33. TORQUAT (l'Abbé de). — Conciles d'Orléans ou assemblées générales des évêques de la Gaule à Orléans, au VIe siècle. — Orléans, 1864.

34. ROCHER (l'Abbé). — Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire. — Orléans, 1865.

35. MONTEYREMAR (Henri de). — Notice historique sur le chapitre et l'église Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans. — Paris, 1865.

Digitized by Google

36. Boucher de Molandon. — Charte d'Agius, évêque d'Orléans au IXe siècle. Ancienne chapelle Saint-Aignan, depuis église Notre-Dame-du-Chemin (IXe-XIXe siècles). Etude archéologique et historique. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1868, *p.* 449.)

37. Baguenault de Puchesse (Gustave). — Jean de Morvilliler, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France. — 2e édition. — Paris, 1870.

38. Cochard (Th.). — Origine apostolique de l'église d'Orléans : saint Altin, premier évêque d'Orléans. — Orléans, 1872.

39. La Rocheterie (Maxime de) — Un abbé du IXe siècle : Etude sur Loup de Ferrières. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* I, 1865-1872, *p.* 371.)

40. Vauzelles (Ludovic de). — Histoire du prieuré de la Magdeleine-lez-Orléans, de l'ordre de Fontevraud. — Paris, Orléans, 1873.

42. Villaret (A. de Foulques de). — Election de Thibaut Compagnie de Jésus, premier apôtre des Iroquois. — Paris, 1873.

42. Villaret (A. de Foulques de). — Election de Thibaut d'Aussigny au siège épisoopal d'Orléans (1448-1450). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1875, *p.* 65.)

43. Doinel (Jules). — Note sur la formule « Sanctae sedis apostolicae gratia episcopus » dans les diplômes des évêques d'Orléans. — Orléans, 1875.

44. Cochard (Th.). — Micy : son histoire, son influence sociale au VIe siècle. — Orléans, 1876.

45. Despierre (l'Abbé). — Les origines du Petit-Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. — Orléans, 1878.

46. Cochard (Th.). — Les saints de l'Eglise d'Orléans. — Orléans, 1879.

47. Anonyme. — Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans : sa vie publique et privée ; ses œuvres ; sa mort ; ses obsèques et la presse française et étrangère : impressions et appréciations. — Paris, 1879.

48. Cochard (Th.). — Les Minimes d'Orléans (1608-1790). — Orléans, 1879.

49. Tamizey de Larroque (Philippe). — Lettres inédites de Gabriel de l'Aubespine, à Peiresc (1627). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVIII, 1881, *p.* 487.)

50. Doinel (Jules). — Notice sur le décanat du bienheureux Réginald de Saint-Aignan d'Orléans (pièces justificatives, 1212-1217). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVIII, 1881, *p.* 47.)

51. Du Faur de Pibrac (A.). — Histoire de l'abbaye de Voisins, ordre de Cîteaux, diocèse d'Orléans. — Orléans, 1882.

Digitized by Google

52. VILLARET (Amicie de Foulques de). — Recherches historiques sur l'ancien chapitre de l'église d'Orléans, de son origine jusqu'au XVIe siècle. — Orléans, 1882.

53. VIGNAT (Eugène). — Les lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel. — Orléans, 1884.

54. HÉNAULT (A.-C.). — Origines chrétiennes de la Gaule celtique : Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans, avec un appendice sur la Vierge druidique. — Paris, 1884.

55. CROCHET (l'Abbé Louis). — Recherches historiques sur saint Paterne d'Avranches et sur la translation de ses reliques à Paris et à Orléans (VIe-Xe siècles). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XX, 1885, *p.* 131.)

56. HÉNAULT (Abbé A.-C.). — Origines chrétiennes de la Gaule celtique : Supplément aux recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans : Réponse aux objections des contradicteurs. — Paris et Chartres, 1885.

57. DUCHESNE (L.). — Compte rendu de l'ouvrage de l'abbé Hénault « Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens ». (« *Bulletin critique* », *n° du* 15 *mars* 1885.)

58. CUISSARD (Ch.). — Les premiers évêques d'Orléans : Examen des difficultés que présentent leurs actes. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXI, 1886, *p.* 1.)

59. COCHARD (Th.). — Les Chartreux d'Orléans. — Orléans, 1886.

60. HÉNAULT (A.) et DOM PIOLIN. — Origine apostolique des églises des Gaules : Deux répliques à l'auteur du mémoire : « Les premiers évêques d'Orléans ». — Orléans, 1887.

61. DOINEL (Jules). — Liste des Dominicains d'Orléans, reconstituée à l'aide des documents. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* VIII, 1883-86, *p.* 59.)

62. DUCHATEAU (l'Abbé). — Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours. — Orléans, 1888.

63. FOULQUES DE VILLARET (A. de). — Bénéfices de l'ancien diocèse d'Orléans : Etat nominatif ; revenus. — Orléans, 1888.

64. COULLIÉ (Pierre-Hector). — Statuts synodaux du diocèse d'Orléans. — Orléans, 1888.

65. COCHARD (Th.). — Les confréries des communautés d'arts et métiers d'Orléans. — Orléans, 1888.

66. VILLARET (A. de). — Les prêtres orléanais dans les prisons de la Gironde et sur les pontons de la Charente (1793-1794). — Orléans, 1889.

67. ROGER (L.). — Le bienheureux Réginald de Saint-Aignan et son siècle. — Orléans, 1890.

Digitized by Google

68. COCHARD (Th.). — Les enfants de saint Dominique dans l'Orléanais : Les Jacobins d'Orléans ; les dames de Saint-Dominique-lez-Montargis. — Orléans, 1890.

69. DEVAUX (Jules). — Le nom de l'évêque Guillaume de Boesses (dans « Petits Problèmes historiques »). (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* VIII, 1890, *p.* 95.)

70. COCHARD (Th.). — Concession et translation des reliques de saint Potentien et de saint Altin à l'abbaye de Ferrières, en 1619. — Orléans, 1891.

71. CUISSARD (Ch.). — Théodulfe, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres, avec une carte du « pagus Aurelianensis », au IXe siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXIV, 1892, *p.* 1.)

72. RATOUIS (P.). — Histoire intime d'un couvent d'Ursulines : Les bourniquettes de Saint-Charles (1562-1770). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXIV, 1892, *p.* 437.)

73. BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave). — Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France (3e édition). — Paris, 1894.

74. JAROSSAY (Eugène). — Histoire de l'abbaye de Fontaine-Jean, de l'ordre de Citeaux (1124-1790). — Orléans, 1894.

75. CUISSARD (Ch.). — Election de Guillaume de Bussy, évêque d'Orléans, et principaux actes de son épiscopat (1238-1258). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXV, 1894, *p.* 561.)

76. COCHARD (Th.). — Les petits séminaires du diocèse d'Orléans (1687-1793). — Orléans, 1898.

77. BARBIER (Abbé Paul). — Histoire de Saint-Euverte : Le saint ; l'abbaye ; l'église ; le pensionnat. — Orléans, 1898.

78. COCHARD (Th.). — Un pape dans l'Orléanais (1804-1814). — Orléans, 1898.

79. COURET (Comte). — Le cardinal Raoul Grosparmi et la collecte pour la huitième croisade dans le diocèse d'Orléans en 1269. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VIII, 1899, *p.* 285.)

80. BERNOIS (Abbé). — Manassès de Seignelay, évêque d'Orléans (1207-1221). (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VIII, 1899, *p.* 207.)

81. CROZE (Pierre de). — L'abbé Arnaud, vicaire épiscopal à Orléans. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VIII, 1899, *p.* 5.)

82. ANONYME. — Liste des évêques d'Orléans depuis le Concordat. (« *Annuaire du département du Loiret* », *publié par Pigelet.*) — Orléans, 1900.

83. BOSSU (Louis). — Un couvent janséniste : Voisins et sa dernière abbesse. — Paris, 1900.

84. CUISSARD (Charles). — Les chanoines et dignitaires de la cathédrale d'Orléans, d'après les nécrologes manuscrits de Sainte-Croix. — Orléans, 1900.

Digitized by Google

85. JAROSSAY (l'Abbé Eugène). — Histoire d'une abbaye à travers les siècles : Ferrières-en-Gâtinais, ordre de Saint-Benoît (508-1790). — Orléans, 1901.

86. COCHARD (Th.). — Mgr Bernier, évêque d'Orléans (1762-1806) : Essai biographique. — Orléans, 1901.

87. JAROSSAY (l'Abbé Eugène). — Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin-lez-Orléans (502-1790). — Orléans, 1902.

88. VIGNAT (G.). — La forêt d'Orléans et les bois de l'Evêché. — Orléans, 1903.

89. BRUEL (A.). — Chartes d'Adam, abbé de Notre-Dame du Mont-Sion, concernant Gérard, évêque de Valanéa, et le prieuré de Saint-Samson d'Orléans (1289). (*Extrait de la « Revue de l'Orient latin »*, *t.* x). — Paris, sans date, [1904].

90. PONCELET (le Père). — La bibliothèque de l'abbaye de Micy, au IXe et au Xe siècle. — Paris, 1904.

91. BEAUNIER (Dom). — La France monastique (nouvelle édition par Dom Besse). — Tome I (province ecclésiastique de Paris : diocèses de Paris, Blois, Chartres, Meaux, Orléans.) — Paris, 1905.

92. COCHARD (l'Abbé). — Jarente d'Orgeval, évêque du département du Loiret. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-1907, *p.* 537.)

93. VIDIER (A.). — Ermitages orléanais au XIIe siècle : Le Gué de l'Orme et Chappes. — Paris, 1906.

94. BONNARD (l'Abbé). — Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris. — Versailles, 1907. (*Intéresse Puiseaux, Bucy-le-Roi, Chanteau.*)

95. COCHARD (Th.). — Les évêques d'Orléans : Liste chronologique avec notices sommaires. — Orléans, 1909.

96. DUCHESNE (L.). — Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule. — 2e édition (en 2 vol.). — Paris, 1907-1910. [*Etudes critiques sur les premiers évêques de Sens* (*p.* 393, *t.* II), *d'Orléans* (*p.* 457, *t.* II), *de Chartres* (*p.* 422, *t.* II), *d'Auxerre* (*p.* 430, *t.* II), *de Bourges* (*p.* 22, *t.* II.]

97. COCHARD (l'Abbé). — L'évêché d'Orléans. — Orléans, 1910.

98. BOUVIER (l'Abbé H.). — Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens, des origines à 1789 [*en* 3 *tomes*]. — Paris et Sens, 1911.

99. COCHARD (Th.). — La résidence des évêques d'Orléans. — Orléans, 1912.

100. BARBIER (Paul). — Vie de saint Aignan, évêque d'Orléans et libérateur de la cité. — Orléans, 1912.

101. COCHARD (Th.). — La chapelle noire de la cathédrale d'Orléans : Notre-Dame-Blanche ; Notre-Dame de Pitié. — Orléans, 1912.

Digitized by Google

102. FAWTIER (R.). — La vie de saint Samson : Essai de critique hagiographique. — Paris, 1912.

103. COCHARD (Th.). — Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans : les chapelles de l'abside. — Orléans, 1913.

104. BAILLET (Jules). — Saint François de Sales, Mme de Rossieux et la Visitation d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », 1913.)

105. BESSE (Don J.-M.). — Abbayes et prieurés de l'ancienne France : province ecclésiastique de Sens. — Paris, 1913.

106. POMMIER (Alexandre). — Essai sur le monastère d'Ambert ès forest (*sic*) d'Orléans : Son origine et sa suppression. (*Extrait des « Mém. Soc. arch. Orl. », t.* XXXIV, 1915.)

j) HISTOIRE DU PROTESTANTISME

1. READ (Charles). — La Saint-Barthélémy à Orléans, racontée par Joh.-Wilh. de Botzheim, étudiant allemand, témoin oculaire, 1572. — Paris, 1872.

2. BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave). — La Saint-Barthélémy à Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1873, *p.* 509.)

3. FÉLICE (P. de). — Procès-verbaux de la prestation du serment de fidélité au roi Charles IX par les huguenots d'Orléans en 1568, publiés pour la première fois avec introduction et notes. — Orléans 1882.

4. FÉLICE (P. de). — Lambert Daneau (de Beaugency), pasteur et professeur en théologie (1530-1595) : Sa vie, ses ouvrages, ses lettres inédites. — Paris, 1882.

5. DOINEL (Jules). — La préméditation de la Saint-Barthélémy à Orléans. (« *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* », *année* 1882). — Paris, 1882.

6. DOINEL (Jules). — Liste des massacreurs de la Saint-Barthélémy à Orléans. (*Idem*, 1882, *p.* 349.)

7. DOINEL (Jules). — Deuxième note sur la préméditation de la Saint-Barthélémy à Orléans. (*Idem*, 1882, *p.* 429.)

8. ANONYME. — Le ministre Enoch et l'église de Montargis (1567-1568). (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* I, (1883). *p.* 214-218.)

9. FÉLICE (Paul de). — La tragédie des Cordeliers d'Orléans, 1534-1535, épisode de l'histoire monastique orléanaise au XVIe siècle. — Orléans, 1887.

10. LEROY (P.-A.) — Le protestantisme à Jargeau de 1601 à 1685, d'après des documents tirés des Archives départementales et des Archives communales d'Orléans. — Orléans, 1898.

11. BLOCH (Camille). — La révocation de l'Edit de Nantes à Orléans : démolition du temple de Bionne. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-1897, *p.* 522.)

Digitized by Google

12. BASTIDE (Louis). — La Réforme dans les environs de Patay. — Paris, 1899.

13. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Une sœur de Calvin à Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07, *p.* 466.)

14. SOYER (Jacques). — Deux « brevets » royaux relatifs à la révocation de l'Edit de Nantes, à Gien (1685-1686). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911-13, *p.* 29.)

15. WEISS (N.) et HAUSER (H.). — Une des premières écoles de théologie protestante en France : Orléans, 1561-1568. (« *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* », *Paris*, 1911, mai-juin.)

16. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Sur la Saint-Barthélémy à Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911-13, *p.* 123.)

k) HISTOIRE DES JUIFS

1. DUMUYS (Léon). — Note sur une stèle hébraïque du XIIIe siècle, trouvée à Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* IX, 1887-90, *p.* 227.)

2. COCHARD (le Chanoine). — La juiverie d'Orléans du VIe au XVe siècle ; son histoire et son organisation. (*Extrait des* « *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1895.)

l) HISTOIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

1. COCHARD (le Chanoine Th.). — Essai historique sur les francs-maçons d'Orléans (1740-1886), par U. P. (un profane). — Cenabum [Orléans], 1886.

2. DOINEL (Jules). — Histoire de la franc-maçonnerie orléanaise. (« *La Chaîne d'union de Paris, journal de la maçonnerie universelle* » ; *Paris, septembre* 1887.)

3. DOINEL (J.-S.). — Discours sur l'histoire de la franc-maçonnerie orléanaise. — Orléans, 5887 [1887].

4. UN PROFANE (le Chanoine Th. COCHARD). — Les loges maçonniques dans l'Orléanais : Précis historique. — Cenabum [Orléans], 1892.

m) GÉNÉALOGIES ET BIOGRAPHIES

1. DU BOUCHET. — Histoire généalogique de la maison royale de Courtenay. — Paris, 1661.

2. LEGAINGNEULX. — Généalogie de la famille de messieurs Colas, citoyens de la ville d'Orléans, dressée sur les titres originaux. — Orléans, 1768.

3. ANONYME. — Notice biographique des illustrations de Montargis. — Montargis, 1844.

Digitized by Google

4. Brainne (C.), Debarbouiller (J.), Lapierre (Ch.-F.). — Les hommes illustres de l'Orléanais : Biographie générale des trois départements du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher [*en deux tomes*]. — Orléans, 1852.

5. Fauconneau-Dufresne. — Preuves de l'histoire de la maison de Menou (Perche, Berry, Orléanais, etc.). — Paris, 1859.

6. Vassal (C. de). — Généalogies des principales familles de l'Orléanais ; table analytique des manuscrits d'Hubert. — Orléans, 1862.

7. Vassal (C. de). — Nobiliaire de l'Orléanais, t. I (*seul paru*). — Orléans, 1863.

8. La Roque (L. de) et Barthélemy (Ed. de). — Catalogue des gentilshommes de l'Orléanais, Blésois, Beauce et Vendômois aux assemblées de 1789. — Paris, 1864.

9. [Baguenault de Puchesse (G.)]. — Généalogie de la famille Baguenault de Puchesse et de Viéville. — Orléans, 1866.

10. Bouteiller (E. de) et Braux (G. de). — La famille de Jeanne d'Arc : documents inédits ; généalogie... — Paris, Orléans, 1878.

11. Bouteiller (E. de) et Braux (G. de). — Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc. — Paris, Orléans, 1879.

12. Boucher de Molandon. — La famille de Jeanne d'Arc ; son séjour dans l'Orléanais, d'après des titres authentiques récemment découverts. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVII, 1880.)

13. Doinel (Jules). — Nouveaux documents sur Jean du Lys, neveu de Jeanne d'Arc [1461-1539] (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVII, 1880, *p.* 188.)

14. Boucher de Molandon. — Jacques d'Arc, père de la Pucelle ; sa notabilité personnelle d'après les textes déjà connus et des documents récemment découverts. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XX, 1885.)

15. Anonyme. — Généalogie de la famille de Loynes (Orléanais, Ile-de-France, Champagne, Berry, Normandie, etc.). — Orléans, 1895.

16. Anonyme. — Dictionnaire biographique du Loiret. — Paris, H. Jouve, éditeur, 1898.

17. Labande (L.-H.). — Histoire et généalogie de la famille Des Friches (Ile-de-France, Picardie, Normandie, Orléanais, Berry). — Paris, 1899.

18. Contenson (L. de). — La famille Gangnières, de Jargeau, au XVIIe siècle. — Orléans, 1904.

19. Colas de La Noue. — Note sur la famille Jogues. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07.)

Digitized by Google

20. VALLÉE (Eugène). — Notes généalogiques sur la famille d'Illiers (Beauce, Perche, Maine, Vendômois). — Paris, 1905.

21. GARSONNIN (Dr). — Marie de Villebresme appartient-elle à la famille de Jeanne d'Arc ? (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07.)

22. LEROY (P.-A.). — Une famille d'autrefois : De boucher à général. — Orléans, 1905.

23. NOUGUIER (Charles). — Une famille du bailliage de Montargis : les Prévost. (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », 1909.)

24. ANONYME. — Dictionnaire biographique et historique illustré du département du Loiret. — 2e édition. — Paris, [1910].

25. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Les Vallée et le château de Chenailles. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911.)

26. BAILLET (A.). — La famille Vallée. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911.)

27. BAGUENAULT DE PUCHESSE (le Comte). — Marie Touchet et ses filles (1549-1638). — Paris, 1912.

28. JARRY (Eugène). — La construction de l'hôtel Groslot (hôtel de ville d'Orléans) et les origines de la famille Groslot. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVII, 1914.)

29. JARRY (Eugène). — Une supercherie généalogique : Le bailli Jérôme Groslot se donne des ancêtres. (*Ibidem*, *t.* XVII, 1915.)

n) LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE

1. GUYOT (P. J. J. G.). — Dissertation sur cette question historique : Si l'empereur Aurélien a donné son nom à la ville d'Orléans ? (« *Mém. Soc. des Sciences d'Orléans* », 1837-1838.)

2. BILLY (E. de). — Essai sur les noms de lieux [*de l'arrondissement d'Orléans*]. (*Idem*, 2e série, 1842.)

3. JAUBERT (le Comte). — Glossaire du centre de la France [*en 2 tomes*]. — Paris [1855]. — 2e *édition en* 1 *vol.*, Paris, 1864.

4. DUPUIS (F.). — Du nom de « Guépin » donné aux Orléanais. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1861.)

5. MANTELLIER. — Glossaire des documents de l'histoire de la « Communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et autres fleuves descendant en icelle ». (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* X, 1869.)

6. BAILLY (Anatole). — Etymologie et histoire des mots « Orléans » et « Orléanais ». (« *Mém. Soc. agr. d'Orléans* », 4e *série*, *t.* XIII, 1870.)

7. TALBERT (F.). — Du dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française. — Paris, 1874.

Digitized by Google

8. Boucher (Auguste). — Deux mazarinades en patois orléanais : Dialogue de deux Guépins et dialogue guépinois. Edition nouvelle, précédée d'une préface et suivie d'un glossaire. — Orléans, 1875.

9. Bailly (Anatole). — Etymologie du nom de « Sologne ». (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1877, *p.* 290.)

10. Peiffer (E.). — Promenade topographique dans le département du Loiret. (*Essai sur l'origine de divers noms de lieux du Loiret*). — Orléans, s. d. [1877].

11. Chaban (Comte de). — Essais sur l'origine des noms des communes dans la Touraine, le Vendômois et une partie du Dunois. — Paris, 1885.

12. Auler (Max.). — Der Dialect der Provinzen Orleanais und Perche im 13 Jahrhundert. — Bonn, 1888.

13. Guerrier (L.). — Recherches sur l'origine de quelques noms de lieux. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* IX, 1887-90.)

14. Pérot (Francis). — Dissertation sur le nom primitif de la Loire. (*Extrait de « L'ancien Forez ».*) — Roanne, 1892.

15. Thibault (Adrien). — Glossaire du pays Blaisois. — Orléans et Blois, 1892.

16. Vignat (G.). — Le « jare », étude sur un mot du parler orléanais. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXIII, 1892.)

17. Martellière (Paul). — Glossaire du Vendômois. — Orléans, 1899.

18. Baguenault de Puchesse (G.). — De quelques mots d'ancien langage français conservés dans l'Orléanais. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXV, 1894.)

19. Domet (Paul). — Recherches sur l'étymologie des noms de lieux dans l'ancienne forêt d'Orléans. — Orléans, 1896.

20. Roux (A.). — Glossaire du patois gâtinais. (« *Revue de philologie française et de littérature* », *Paris*, *t.* IX *et* X, 1895 et 1896.)

21. Soyer (Jacques). — L'origine du mot « charnier » au sens d' « échalas ». (« *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry ; ancienne Revue du Centre* », Châteauroux et Paris, 1897.)

22. Soyer (Jacques). — L'étymologie du nom de lieu « Marmagne ». (*Ibidem*, 1897.)

23. Toureaux (L.). — De l'origine du nom de la Beauce. — Soignies, s. d. (*fin du* XIX*e siècle.*)

24. Devaux (Jules). — Histoire d'un nom de lieu celtique ; origine celtique de Pithiviers. (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* XVIII (1900) *et t.* XIX (1901.)

25. Arbois de Jubainville (H. d'). — Compte-rendu critique de l'étude précédente. (« *Revue Celtique* », *t.* XXIII, *p.* 104-106.) — Paris, 1902.

Digitized by Google

26. Raguenet de Saint-Albin (Octave). — Un dérivé du mot « jard » à signaler. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIII, 1902-04.)

27. Soyer (Jacques). — Etude critique sur le nom et l'emplacement de deux « oppida » celtiques mentionnés par César dans les « Commentarii de bello Gallico ». (*Extrait du « Bulletin de géographie historique et descriptive publié par le Comité des Travaux historiques »*, *n°* 2, 1904.) — Paris, 1904. (*Une 2e édition a paru dans les « Mém. Société des Antiquaires du Centre »*, 28e *vol.*, *Bourges*, 1905.)

28. Soyer (Jacques). — Identification des noms de lieu « Camedollus » et « Orcellum » mentionnés dans la charte d'Agius, évêque d'Orléans (janvier 854). — Orléans, 1907. (*Extrait des « Bull. Soc. arch. Orl. »*, *t.* XIV, 1905-07.)

29. Soyer (J.). — L'expression « le mois de deloyr » dans un document blésois du XIIIe siècle. (*Extrait des « Bull. Soc. arch. Orl. »*, *t.* XV, 1908-10.)

30. Thomas (Antoine). — Ancien français : « joal, joalée ». (« *Romania* », *avril-juillet* 1910.)

31. Soyer (Jacques). — La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl. »*, 1910.)

32. Soyer (Jacques). — A propos des termes nautiques chez Rabelais : Rabelais et la marine de Loire. (*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*, *t.* IX.) — Paris, 1911.

33. Blanchet (Adrien) et Soyer (Jacques). — A propos de la légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien : Lettre de M. A. Blanchet et réponse de M. J. Soyer. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1911.)

34. Soyer (Jacques). — Recherches sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais. (*Extrait du « Bulletin de géographie historique et descriptive » du Comité des Travaux historiques*, nos 1-2, 1912.) — Paris, 1912.

35. Bloch (Oscar). — L'article « entefiner » du Dictionnaire de Godefroy. (« *Romania* », *octobre* 1913, *p.* 580.)

36. Vendryes (J.). — Compte-rendu critique de l'étude de M. J. Soyer, intitulée « Recherches sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais ». (« *Revue Celtique* », *t.* XXXIV, 1913, *p.* 486-488.)

37. Roques (Mario). — Pour le commentaire de Villon : Montpipeau et Rueil (Testament, 1671-2). (« *Romania* », *janvier* 1914, *p.* 102.)

38. Soyer (Jacques). — Identifications de noms de lieux : I. « Sarnacus », « Spicariae » et « Spicariacus », men-

Digitized by Google

tionnés dans un diplôme de Robert le Pieux en faveur de l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans ; — II. « Anaziacus », mentionné dans les chroniques des seigneurs d'Amboise. (*Extrait du « Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques »*, 1914.) — Paris, 1915.

39. SCHWAN-BEHRENS. — Grammaire française ; t. II. Traduction française par Oscar Bloch. [*Publie des documents orléanais du* XIII*e siècle.*] — Leipzig, 1914.

o) HISTOIRE DES LETTRES ET DES SCIENCES ; HISTOIRE DE LA MUSIQUE

1. LA PLACE DE MONTÉVRAY (De). — Recherches historiques et littéraires sur les almanachs orléanais. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 2e *série, t.* XIV, 1836-1837.)

2. CHAMPOLLION-FIGEAC (Aimé). — Les poésies du duc Charles d'Orléans. — Paris, 1842.

3. GUICHARD (J.-Marie). — Lettre au sujet de l'édition des poésies de Charles d'Orléans. — Paris, 1842.

4. GUICHARD (J.-Marie). — Poésies de Charles d'Orléans. — Paris, 1842.

5. WAILLY (Natalis de). — Notice sur Guillaume Guiart, [*poète orléanais*]. — Paris, 1846.

6. VINCENT. — Lettres inédites du poète Colardeau (1773-1776). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* I, 1848-1853.)

7. VASSAL (C. de). — Légendes de l'Orléanais. — Orléans, 1846.

8. FOURNIER (Edouard). — Souvenirs historiques et littéraires du département du Loiret. — Orléans, 1847.

9. JACOB (Alexandre). — Deux épîtres de Théodulfe, ancien abbé de Saint-Benoît-sur-Loire et évêque d'Orléans [IXe *siècle, traduction en vers*]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 3e *série, t.* X, 1852.)

10. HUOT (P.). — Etude sur le roman de la Rose. — Orléans, Paris, 1853.

11. CHAMPFLEURY. — Chansons populaires de l'Orléanais. — S. l. n. d.

12. DUPUIS (F.). — Poésies latines de Cordier. — Orléans, Paris, 1853.

13. CERTAIN (De). — Le « mystère » du siège d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1854-1858, *p.* 65.)

14. BAGUENAULT DE VIÉVILLE (Gabriel). — Deux poètes orléanais au XIXe siècle [*Deloynes d'Autroche et de Gautray*]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1855.)

15. ANONYME. — Acte notarié passé à Sully-sur-Loire par Voltaire [1719]. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* II, 1854-58, *p.* 197.)

Digitized by Google

16. Boulmier (J.). — Etienne Dolet : sa vie, ses œuvres et son martyre. — Paris, 1857.

17. Baguenault de Viéville (G.). — Orléans et ses panégyristes au xvie siècle. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1857.)

18. Pelletier (Victor). — Le Noël de Saint-Benoist et l'aguilanneuf des vignerons de Châteauneuf-sur-Loire, avec les airs notés. — Orléans, 1862.

19. Basseville (Anatole). — Biographies orléanaises : Des Barreaux. — Orléans, 1859.

20. Baguenault de Viéville (Gabriel). — Germain Audebert, le Virgile orléanais. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1860.)

21. Guessard (F.) et Certain (E. de). Le « mistère » du siège d'Orléans, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Vatican. — Paris, 1862.

22. Anonyme. — Poésies inédites du chevalier de Cailly (1604-1673), dit le chevalier d'Aceilly. — Orléans, 1865.

23. Desnoyers. — Cordier et Virgile. — Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1866.)

24. Tivier (H.). — Etude sur le « mystère du siège d'Orléans » et sur Jacques Millet, auteur présumé de ce mystère. — Paris, 1868.

25. Herluison (H.). — Liste chronologique des orateurs qui ont prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc dans la chaire chrétienne depuis l'an 1460 jusqu'à nos jours, avec la nomenclature bibliographique des éloges qui ont été imprimés. — Orléans, 1869.

26. Loiseleur (Jules). — Voltaire au château de Sully-sur-Loire, d'après des documents inédits. — Orléans, 1866.

27. Jarry (Louis). — Le Châtelet d'Orléans au xve siècle et la « librairie » de Charles d'Orléans en 1455. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xii, 1873.)

28. Wallon (H.). — Notice sur Aignan-Stanislas Julien, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Paris, 1875.

29. Anonyme. — Le poète Colardeau, de l'Académie française, à la Fontaine de Segrais, à Pithiviers-le-Vieil (Loiret) ; épître à M. Duhamel de Denainvilliers (1774). — Orléans et Pithiviers, 1875.

30. Vignat (Gaston). — La Curne de Sainte-Palaye et Le Clerc de Douy, procureur du roi et du duc au présidial d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* vi, 1874-1877.)

31. Baguenault de Viéville (G.). — Poètes latins orléanais. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1876.)

32. Jarry (L.). — Une correspondance littéraire au xvie siècle : Pierre Daniel, avocat au Parlement de Paris, et les érudits de son temps, d'après les documents inédits

Digitized by Google

de la Bibliothèque de Berne. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1876.)

33. DOINEL (Jules). — Documents du XVIe siècle, tirés des Archives orléanaises (Etienne de La Boétie, Lambert Daneau, Geoffroy Vallée, François Daniel, Théodore de Bèze, Marie Touchet, Agrippa d'Aubigné). — Orléans, 1876.

34. HAGEN. — Pierre Daniel, d'Orléans, par le professeur Hagen de Berne, traduit de l'allemand avec introduction et notes par Paul de Félice. — Orléans, 1876.

35. JOHANET (A.). — Mgr Dupanloup dans la chaire de Sainte-Croix. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* IV, 1880.)

36. DOINEL (Jules). — Notes sur les deux Bérauld et quelques-uns de leurs contemporains. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* VII, 1878-82.)

37. JARRY (Louis). — Dom Gérou, sa vie et ses travaux littéraires d'après une correspondance inédite. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* IV, 1880.)

38. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Note sur Etienne Dolet. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* VII, 1878-82.)

39. MARTEAU (Pierre) [Jules CROISSANDEAU]. — Le roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meung. Edition accompagnée d'une traduction en vers, avec introduction, notices historiques et critiques, glossaire, etc. — en 5 vol. — Orléans, 1878-80.

40. CUISSARD. — Mystères joués à Fleury et à Orléans. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* IV, 1880.)

41. QUICHERAT (Jules). — Jean de Meung et sa maison à Paris. (*Extrait de la « Bibl. de l'Ecole des Chartes »*, *t.* XLI, 1880.)

42. DUMUYS (Léon). — Le chant de la Passion dans la Sologne orléanaise. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 4e *série*, *t.* XXII, 1881.)

43. GUERRIER (L.). — Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence, d'après les écrits originaux et des documents inédits. — Orléans et Paris, 1881. — (Cf. F. Brunetière, *La querelle du Quiétisme*, dans *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 2e édition, Paris, 1886.)

44. JARRY (Louis). — Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1881.)

45. GUILLON (Félix). — Etude historique et biographique sur Guillaume de Lorris, auteur du Roman de la Rose, d'après des documents inédits, et révision critique des textes des auteurs. — Orléans, Paris, 1881.

46. JARRY (Louis). — Note supplémentaire pour le mémoire intitulé : Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 4e *série*, *t.* XXIII, 1882.)

Digitized by Google

47. BIMBENET (Daniel). — Une polémique savante au XVIIIe siècle : Les pandectes de Pothier et la presse de Leipsick. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 4e *série*, *t.* XXIV, 1883.)

48. CHRISTIE (Richard COPLEY). — Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort ; traduit de l'anglais par Casimir Stryienski. — Paris, 1886.

49. CHAPON (l'Abbé). — Mgr Dupanloup polémiste. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* V, Orléans, 1886, *p.* 181.)

50. CUISSARD. — Etude [historique] sur la musique dans l'Orléanais. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* V, 1886.)

51. DOINEL (Jules). — Guy Fabi, Guillaume Rebrachien et le « Roman de la Rose ». (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* V, 1887.)

52. DESDEVIZES DU DEZERT (G.). — Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières ; texte, notes et introduction. — Paris, 1888.

53. DOINEL (Jules). — Note additionnelle à Guy Fabi : Guillaume le Doyen, auteur du Roman de la Rose. (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* VIII, 1890.)

54. GASTINES (Le vicomte Charles de). — Les prédicateurs orléanais au XIIIe siècle. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VI, 1891.)

55. BARBIER (Abbé P.). — Les hagiographes orléanais. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VI, 1891.)

56. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Deux frères poètes au XVIe siècle : Jean et Jacques de La Taille. (« *Mém. Acad. de Sainte-Croix* », *t.* VI, 1891.)

57. LANGLOIS (Ernest). — Origines et sources du Roman de la Rose. — Paris, 1891.

58. LANSON (Gustave). — Un écrivain naturaliste du XIIIe siècle : Jean de Meung. (« *Revue bleue* », n° du 13 février 1892.)

59. MÉZIÈRES. — Vie de Mirabeau. — Paris, 1892.

60. DEVAUX (Jules). — La famille d'Alfred de Vigny. (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* IX, 1892.)

61. FRANCE (Anatole). — L'Elvire de Lamartine : Notes sur M. et Mme Charles [de Beaugency]. — Paris, 1893.

62. LEROY (Paul-A.). — Mlle Raucourt, artiste dramatique. — Orléans, 1893.

63. BOUCHER DE MOLANDON. — La monodie. (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* VII, 1895.)

64. CLARETIE (Léo). — J.-J. Rousseau et ses amies ; avec préface de E. Legouvé. [*Intéresse Thérèse Levasseur.*] — Paris, 1896.

65. HÉRICAULT (Charles d'). — Poésies complètes de Charles d'Orléans [*en 2 vol.*]. — Paris, 1896.

66. MAILLARD (Abbé). — Le physicien Charles. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », *t.* XXXIV, 1896.)

Digitized by Google

67. DUPRÉ (A.). — Poésies de Jean Marius, Orléanais. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-97.)

68. VIDIER (Alexandre). — L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire : Les miracles de saint Benoît. (*Extrait des « positions » des thèses de l'Ecole des Chartes.*) — Toulouse, 1898.

69. WRANGEL (E.). — Ett blad ur historien om Sveriges litterära förbindelser med Frankrike [=*Une page de l'histoire des relations littéraires de la Suède avec la France*]. — S. l. n. d. [Copenhague, 1898].

70. BASSEVILLE (Anatole). — Tabarin dans l'Orléanais. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1898-1901.)

71. BROSSET (Jules). — L'orgue et les organistes de l'église Saint-Paul d'Orléans. — Orléans, 1900.

72. AUVRAY (Lucien). — Un poème rythmique et une lettre d'Etienne de Tournai. — Paris, 1902.

73. LEVILLAIN (Léon). — Etude sur les lettres de Loup de Ferrières. (« *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* », *t.* LXII et LXIII, années 1901 et 1902.)

74. MICHAU (Ch.). — Guillaume Guiart, poète orléanais du XIVe siècle et « la branche des royaux lingnages ». (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1901.)

75. CUISSARD (Ch.). — Nicolas Thoynard et son testament (1629-1706). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXVIII, 1902.)

76. GUILLON (Félix). — Jean Clopinel, dit de Meung : Le Roman de la Rose considéré comme document historique du règne de Philippe le Bel. — Paris et Orléans, 1903.

77. LEVILLAIN (Léon). — Une nouvelle édition des lettres de Loup de Ferrières. (« *Bibl. Ec. des Chartes* », *t.* LXIV, 1903.)

78. KASTNER (L.-E.). — Le « Songe », poème inédit de Jean de Meung. (« *Revue de philologie française et de littérature* », *t.* XVII, Paris, 1903.)

79. BROSSET (Jules). — Charles Hérissé, chanoine honoraire de l'église d'Orléans, maître de chapelle de la cathédrale (1737-1817). — Blois, 1904.

80. HUARD (Abel). — Le théâtre orléanais à travers les âges jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1903.)

81. CLOUZOT (Henri). — Les amitiés de Rabelais en Orléanais et la lettre du « bailli du bailli des baillis ». [*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*]. — Paris, 1905.

82. J. S. — Gustave Vapereau. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07.)

83. CLOUZOT (Henri). — Le véritable nom du seigneur de Saint-Ayl [ami de Rabelais]. (*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*.) — Paris, 1905.

Digitized by Google

84. CUISSARD (Charles). — Le « Songe » de Jean de Meung. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1905.)

85. LEFRANC (Abel). — Picrochole et Gaucher de Sainte-Marthe. [*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*.] — Paris, 1905.

86. BANCHEREAU (Jules). — Gustave Vapereau (1819-1906). (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1906.)

87. CUISSARD (Ch.). — Le vin orléanais dans la poésie et dans l'histoire. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1905.)

88. THUASNE (Louis). — François Villon et Jean de Meun. — Paris, 1906.

89. MICHAUT (G.). — Lettres inédites de Sainte-Beuve à Mme du Gravier. (« *Revue latine* », nos du 25 août et du 25 septembre 1905.)

90. BASSEVILLE (Anatole). — Un poète orléanais : De Corsambleu-Desmahis (1722-1761). (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1906.)

91. MICHAU (Ch.). — Le théâtre de Mlle Barbier, auteur dramatique du XVIIe siècle. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1906.)

92. MICHAU (Ch.). — Agnès, poète orléanais (1811-1890). (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1906.)

93. BROSSET (Jules). — Alexandre Lemoine, professeur de musique au lycée de Vendôme, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans (1815-1895). — Vendôme, 1907.

94. CHAMPION (Pierre). — Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans ; ouvrage orné de 18 fac-similés. — Paris, 1907.

95. GUÉRY (l'Abbé Ch.). — Guillaume Alexis, dit le bon moine de Lyre, prieur de Bucy. — Evreux, 1907.

96. PIAGET (A.) et PICOT (Em.). — Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy. — [*en 3 vol.*] — Paris, 1896-1907.

97. LACHÈVRE (F.). — Le prince des libertins du XVIIe siècle : Jacques Vallée des Barreaux : Sa vie et ses poésies (1599-1673). — Paris, 1907.

98. OTT (Andreas). — Eloi d'Amerval und sein « Livre de la diablerie » ; ein Beitrag zur Kenntnis Frankreichs am Ausgang des Mittelalters. — Erlangen, 1908.

99. CHAMPION (Pierre). — Charles d'Orléans, joueur d'échecs ; avec deux planches en phototypie. — Paris, 1908.

100. SOYER (Jacques). — « Monsieur le Seelleur » ; identification d'un nom contenu dans la lettre de Rabelais à Antoine Hullot, datée de Saint-Ay. (*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*). — Paris, 1908.

101. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Nicolas Audebert (1556-1598). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1908-1910.)

Digitized by Google

102. VIDIER (A.). — Un ami de Mabillon : Dom Claude Estiennot. — Ligugé, 1908.

103. BROSSET (Jules). — Jacques Dauvilliers, maître de musique de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (1755-1839). — Blois, 1908.

104. JUSSELIN (Maurice). — Autographe et acte inédit d'Etienne de Tournai. (« *Le Moyen-âge* », Paris, 1909.)

105. SOYER (Jacques). — Topographie rabelaisienne (Berry et Orléanais). (*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*.) — Paris, 1909.

106. JOVY (E.). — Le baccalauréat et la licence « in utroque jure » de Massillon à l'Université d'Orléans. — Paris, 1909.

107. CROY (Joseph de). — Un portrait de Charles d'Orléans. — Blois, 1909.

108. REUILLY (Jean de). — La Raucourt et ses amies. — Paris, 1909.

109. DELARUELLE (L.). — Etudes sur l'humanisme français : Nicole Bérault ; notes biographiques, suivies d'un appendice sur plusieurs de ses publications. — Louvain et Paris, 1909.

110. BÉRAUD (Armand). — François Béraud avant son professorat. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV. 1908-1910.)

111. SOYER (Jacques). — Lettre de Sainte-Beuve à F. Dupuis, conseiller à la Cour impériale d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XV, 1908-10.)

112. BERLIÈRE (U.). — Abbon de Fleury, biographie. — Paris, 1909.

113. CHAMPION (Pierre). — La « librairie » de Charles d'Orléans, avec un album de fac-similés. — Paris, 1910.

114. JORET (Charles). — D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle. — Paris, 1910.

115. BROSSET (Jules). — Un musicien orléanais sous la Terreur : Jean-Baptiste Quesnel (1755-1793). — Blois, 1910.

116. LENOTRE (G.). — Paris révolutionnaire : Vieilles maisons, vieux papiers. — 4e série. La fin de Thérèse Levasseur [*femme de J.-J. Rousseau, née à Orléans*]. — Paris, 1910.

117. LANGLOIS (Ernest). — Les manuscrits du Roman de la Rose ; description et classement. — Lille et Paris, 1910.

118. BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). — Condillac, sa vie, sa philosophie, son influence. — Paris, 1910.

119. BOUVIER (A.). — Les Mirabeau, d'après quelques autographes inédits. — Orléans, 1910.

120. ROSCOAT (Comte du). — Eloge de Condillac par Claude de Loynes d'Autroche. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1910.)

Digitized by Google

121. Brosset (Jules). — François Giroust, maître de musique de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, surintendant de la musique du roi Louis XVI (1737-1799). — Blois, 1911.

122. Baguenault de Puchesse (G.). — Un poète « athéiste » au XVIIe siècle : [Des Barreaux]. (« *Journal des Débats* », *feuilleton du* 8 *avril* 1911.)

123. Soyer (Jacques). — A propos des termes nautiques chez Rabelais : Rabelais et la marine de la Loire. (*Extrait de la « Revue des Etudes rabelaisiennes »*.) — Paris, 1911.

124. Champion (Pierre). — Vie de Charles d'Orléans (1394-1465). — Paris, 1911.

125. Bouvier (A.). — Etude sur Jules Lemaître : Le pays, l'éducation, le professorat. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1910, *p.* 89.)

126. Castries (Henry de). — La première chaire d'arabe au Collège de France : Arnault de Lisle et Etienne Hubert [*médecin orléanais*]. (« *Journal des Débats* », n^os des 16 sept. et 3 oct. 1911.)

127. Castries (Comte Henry). — Agents et voyageurs français au Maroc (1530-1660). [*Chapitre important sur Etienne Hubert, médecin, né à Orléans, professeur d'arabe au Collège Royal.*] — Paris, 1911.

128. Soyer (Jacques). — Notes sur Etienne Hubert [*additions et rectifications au précédent travail.*] (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1911, *p.* 85.)

129. Lachèvre (Frédéric). — Le libertinage au XVIIe siècle. Disciples et successeurs de Théophile de Viau... Des Barreaux (1599-1673). — Paris, 1911.

130. Soyer (Jacques). — Notes pour servir à l'histoire littéraire : I. Le poète Eloi d'Amerval à Orléans en 1468. — II. Le prédicateur Olivier Maillart à Orléans en 1485, 1497 et 1501. (*Extrait des « Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1912.)

131. Monod (Gabriel). — Compte-rendu de l'ouvrage de Pierre Champion : « Vie de Charles d'Orléans, 1394-1465 ». (*Extrait de la « Revue historique », janvier-février* 1912.)

132. Decaen (Martin). — Marie-Thérèse Levasseur, « veuve de Jean-Jacques Rousseau » [*née à Orléans*]. (« *Revue de Paris* », *n^o du* 15 *septembre* 1911.)

133. Claretie (Jules). — Discours prononcé à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'histoire de la Révolution [*sur Thérèse Levasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau, et ses rapports avec la Comédie-Française*]. (« *La Révolution française* », 14 *mai* 1912, *p.* 441.)

134. Boulenger (Jacques). — Pièces relatives au procès de Gaucher de Sainte-Marthe [*le Picrochole de Rabelais*]

Digitized by Google

avec les marchands fréquentant la rivière de Loire. (« *Revue des Etudes rabelaisiennes* », *t.* IX, 1911.)

135. VIDIER (A.). — La mappemonde de Théodulfe et la mappemonde de Ripoll (IXe-XIe *siècles*). — Paris, 1911.

136. RASPAIL (Dr Julien). — Le mystère de la mort de Jean-Jacques Rousseau. [*D'après l'auteur, Thérèse Levasseur aurait assassiné Jean-Jacques.*] (« *La Grande Revue* », *n° du* 10 *août* 1912, *p.* 449.)

137. ANONYME. — Anatole Bailly, professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) : Sa vie et ses travaux (1833-1911) ; notices [par G. Goyau, A. Bouvier, M. Egger] ; discours [par Maurellet, Basseville] ; bibliographie [par L. Piau]. — Paris, 1913.

138. LANGLOIS (Ernest). — La traduction de Boèce par Jean de Meun. (« *Romania* », 1913.)

139. STUREL (René). — Notes sur Etienne Dolet, d'après des inédits. (« *Revue du* XVIe *siècle* », 1913.)

140. BARTHOU (Louis). — Mirabeau. — Paris, 1913.

141. GEORGES (Emile). — Lamartine, député du Loiret. (« *Journal du Loiret* », nos des 13-16 septembre 1913.)

142. CHAMPION (Pierre). — Du succès de l'œuvre de Charles d'Orléans et de ses imitateurs jusqu'au XVIe siècle. (« *Mélanges offerts à Emile Picot* »). — Paris, 1913.

143. CHAMPION (Pierre). — François Villon : sa vie et son temps [en deux tomes]. — Paris, 1913. [*Sur François Villon dans l'Orléanais, voir t.* II, *chap.* 13.]

144. GEORGES (Emile). — En marge des vieilles gazettes : François Villon dans l'Orléanais ; Albert Glatigny à Orléans ; Lamartine, député du Loiret ; La Muse d'Orléans [*Rosalie Janot de Miron, nièce de Beaumarchais*]. — Orléans, 1913.

145. SOYER (Jacques). — Notes pour servir à l'histoire littéraire : — Qu'est devenu le manuscrit des « Dialogues » de Jean-Jacques Rousseau confié par l'auteur à Condillac ? (*Extrait des* « *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVI, 1913.)

146. WELVERT (Eugène). — Compte-rendu de l'étude précédente. (« *Bibl. Ecole des Chartes* », *t.* LXXV, 1914.)

147. BEVER (Ad. van). — Les poètes du terroir, du XVe siècle au XXe siècle. Tome IV (Maine, Orléanais, Touraine... etc.). — Paris, 1914.

148. AUVRAY (Lucien). — La traduction de Boèce par Jean de Meung. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVII, 1914.)

149. MÉLY (F. de). — L'abbé Migne : L'homme et l'œuvre. (« *Revue archéologique* », 1915). [*L'abbé Migne fit ses études au Séminaire d'Orléans ; il fut curé d'Auxy et de Puiseaux.*]

Digitized by Google

150. SAINÉAN (Lazare). — Mélanges du XVIe siècle : Les provincialismes de Des Périers [*mots empruntés par ce conteur à l'Orléanais*]. (« *Revue du* XVIe *siècle* », *t.* III, 1915.)

p) HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT ; HISTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

1. M. D. S. D. L. D. — Notice sur M. Louis Genty, professeur émérite de philosophie au Collège royal d'Orléans..., mort à Orléans, le 22 septembre 1817. — Orléans, s. d. [1817].

2. TORQUAT (Abbé de). — Sur la Salle des thèses de l'Université d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* I, 1848-1853.)

3. HUOT (Paul). — Pothier (Robert-Joseph) ; esquisse biographique. — Orléans, 1852.

4. BIMBENET (Jean-Eugène). — Histoire de l'Université de lois d'Orléans. — Paris et Orléans, 1853.

5. FRÉMONT. — Recherches historiques et biographiques sur Pothier. — Orléans et Tours, 1859.

6. VASSAL (C. de). — Recherches sur le Collège royal d'Orléans. — Orléans, 1861.

7. BIMBENET (Eugène). — Notice sur Guillaume Prousteau, docteur-régent de l'Université et fondateur de la Bibliothèque d'Orléans. — Orléans, 1865.

8. DÉPARTEMENT DU LOIRET (*Académie de Paris*). — Bulletin de l'Instruction publique. — Orléans, 1867 — *en cours*.

9. TORQUAT (Emmanuel de). — Notice biographique sur M. C.-L. de Vassal de Montviel, archiviste honoraire, inspecteur des Archives communales du Loiret. (*Extrait des* « *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* II.) — Orléans, 1863.

10. BAILLY (Anatole). — Notice sur C.-J. Leflocq, ancien élève de l'Ecole normale, ancien professeur de rhétorique au Lycée impérial d'Orléans. — Orléans, 1869.

11. DELISLE (Léopold). — Les écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle. (« *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'hist. de France* », 1869.)

12. GODEFROY (Frédéric). — Etude sur les principaux collèges chrétiens : I. Le Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. — Paris, s. d. [vers 1871].

13. LOISELEUR (Jules). — Les archives de l'Académie d'Orléans : Histoire de son passé et conditions de son avenir. (*Extrait des* « *Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1872.

14. ANONYME. — L'Académie de Sainte-Croix de 1863 à 1872. [« *Mém. Acad. Sainte-Croix* » *t.* II, 1872.]

15. BOUCHER DE MOLANDON. — La Salle des thèses de l'Université d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1873.)

Digitized by Google

16. JARRY (Louis). — La « librairie » de l'Université d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1873.)

17. LOISELEUR (Jules). — Examen interprétatif du testament du cardinal de Saluces [fondateur de la Salle des thèses ou « librairie » de l'Université, 1419]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1873.)

18. BIMBENET (Eugène). — Université d'Orléans : chronique historique extraite des registres des écoliers allemands. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1875.

19. FOULQUES DE VILLARET (Mlle A. de). — L'enseignement des lettres et des sciences dans l'Orléanais depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la fondation de l'Université d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1875.)

20. BOUCHER DE MOLANDON. — M. François Maupré, archiviste du Loiret : notice nécrologique. (*Extrait des « Bull. Soc. arch. Orl.* ».) — Orléans, 1876.

21. CUISSARD-GAUCHERON. — L'école de Fleury-sur-Loire à la fin du Xe siècle et son influence. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1875.)

22. FÉLICE (Paul de). — Un étudiant bâlois [*Thomas Platter*] à Orléans en 1599. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVII, 1880.)

23. BIMBENET (Eugène). — Recherches sur l'origine et l'évolution de l'enseignement et de la pratique de la médecine en France, examen de deux registres concernant le collège de médecine d'Orléans. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1875.

24. DOINEL (Jules). — Listes des étudiants de l'Université d'Orléans en 1529, publiées d'après les documents des Archives du Loiret. — Orléans, 1876.

25. BIMBENET (Eugène). — Fuite de l'Université d'Orléans à Nevers (1316) ; son retour. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1877.

26. DESNOYERS (l'Abbé). — Notice sur Dom Fabre, bibliothécaire des Bénédictins de Bonne-Nouvelle à Orléans. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1877.

27. BIMBENET (Eugène). — Recherches sur l'origine et la fondation définitive de la Bibliothèque publique d'Orléans. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1878.

28. BIMBENET (Daniel). — Etude sur Jacques Delalande, docteur-régent de l'Université d'Orléans (1622-1703). (« *Mém. Acad. Sainte-Croix* », *t.* IV, 1880.)

29. DOINEL (Jules). — Anne Du Bourg à l'Université d'Orléans ; sa régence, son habitation, ses trois rectories (1549-1557). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XVIII, 1881.)

Digitized by Google

30. Doinel (Jules). — Inventaire des meubles et des monuments de la Nation germanique de l'Université d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* vii, 1878-82.)

31. Villaret (Mlle A. de Foulques de). — L'instruction primaire avant 1789 à Orléans et dans les communes de l'arrondissement, d'après des documents inédits ; avec plan de l'ancienne ville et carte scolaire. — Orléans, 1882.

32. Cuissard-Gaucheron. — L'étude du grec à Orléans depuis le ixe siècle jusqu'au milieu du xviiie siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xix, 1883.)

33. Doinel (J.-S.). — Simple coup d'œil sur l'instruction donnée au peuple avant 1789. — S. l. n. d. [*Orléans, vers* 1883].

34. [Michel (Edmond).] — La Salle des thèses de l'Université d'Orléans (ancienne « librairie »). — Orléans, 1884.

35. Loiseleur (Jules). — Les larcins de M. Libri à la Bibliothèque d'Orléans. (*Extrait des* « *Bull. Soc. arch. Orl.* »). — Orléans, 1884.

36. Bimbenet (Eugène). — De la nation de Picardie et de Champagne à l'Université d'Orléans (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xx, 1885, *p.* 327.)

37. Anonyme. — L'Université d'Orléans et la typographie. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xx, *annexe*, 1885, *p.* i à xii et 1-95.)

38. Bimbenet (Eugène). — Restitution de la « librairie » de l'Université d'Orléans ou Salle des thèses [1411-1789]. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* xx, 1885, *p.* 243.)

39. Loiseleur (J.). — L'Université d'Orléans pendant sa période de décadence, d'après des documents récemment découverts. (*Extrait des* « *Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1886.

40. Bimbenet (Eugène). — Les écoliers de la nation de Picardie et de Champagne à l'Université d'Orléans. — Orléans, 1886.

41. Pelletier (Edouard). — Le Musée de peinture d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1886.)

42. Fournier (Marcel). — La « nation » allemande à l'Université d'Orléans au xive siècle — Paris, 1888. (*Extrait de la* « *Nouvelle Revue historique du droit français* ».)

43. Jovy (Ernest). — Guillaume Prousteau, fondateur de la Bibliothèque publique d'Orléans, et ses lettres inédites à Nicolas Thoynard. — Paris, 1888.

44. Doinel (Jules). — Liste des étudiants scandinaves à l'Université d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* viii, 1883-86, *p.* 63.)

45. Barthélemy (E. de). — Le collège de Champagne à Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* viii, 1883-86, *p.* 295.)

Digitized by Google

46. TRANCHAU. — Une thèse de droit au XVIIe siècle. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* VIII, 1883-86, *p.* 299.)

47. LOISELEUR (Jules). — Les droits de la Ville d'Orléans à la propriété des manuscrits de sa bibliothèque. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* IX, 1887-90, *p.* 265.)

48. TRANCHAU. — Etude sur les représentations théâtrales, les exercices publics et les distributions de prix du collège d'Orléans au XVIIIe siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXII, 1889, *p.* 131.)

49. LOISELEUR (J.). — Les privilèges de l'Université de lois d'Orléans, à propos d'un document inédit du XVe siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXII, 1889, *p.* 21.)

50. TRANCHAU. — Jean Marrois, professeur de mathématiques à Orléans au XVIIe siècle, et son *album amicorum.* — Quelques mots sur d'autres albums français et allemands. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXII, 1889, *p.* 499.)

51. FOURNIER (Marcel). — Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789. — Paris, 1890. (*Le tome* I *concerne en partie l'Université d'Orléans.*)

52. FOURNIER (Marcel). — La bibliothèque de l'Université d'Orléans vers 1420. — Paris, 1890.

53. DESNOYERS. — Eudoxe Marcille, directeur du Musée de peinture d'Orléans. — Orléans, 1891.

54. DELISLE (Léopold). — Le formulaire de Tréguier et les écoliers bretons des écoles d'Orléans au commencement du XIVe siècle. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXIII, 1892, *p.* 41.)

55. TRANCHAU. — Souvenirs sur le collège d'Orléans depuis l'expulsion des Jésuites (1762). (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXIII, 1892, *p.* 311.)

56. TRANCHAU. — Les derniers écoliers de l'Université d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* X, 1891-94, *p.* 133.)

57. CUISSARD. — Les professeurs orléanais Foulque, Arnoul et Hugues le Primat (XIe-XIIe siècles). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* X, 1891-94, *p.* 416.)

58. HERLUISON. — Inauguration du nouveau Musée de Jeanne d'Arc, 6 mai 1894. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* X, 1891-94, *p.* 596.)

59. TRANCHAU (L.-H.). — Le collège et le lycée d'Orléans (1762-1892) : notes, souvenirs, documents. — Orléans, 1893.

60. CUISSARD (Ch.). — Origine, formation et développement de la Bibliothèque publique d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXV, 1894, *p.* 51.)

61. JARRY (L.). — L'école gratuite de dessin de la Ville d'Orléans. (« *Mém. Soc. arch. Orl.* », *t.* XXV, 1894, *p.* 621.)

62. GREFFIER (Eugène). — Notice sur Louis-Hippolyte

Digitized by Google

Tranchau, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris (1819-1896). — Orléans, 1896.

63. Bloch (Camille). — Archives départementales du Loiret : Projet de transfèrement. [*Rapport supplémentaire au Préfet.*] — Orléans, 1896.

64. Dupré (A.). — Harangue de Pyrrhus d'Angleberme à l'Université d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XI, 1895-97, *p.* 201.)

65. Bloch (C.). — Les étudiants scandinaves à l'Université d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1898-1901, *p.* 373.)

66. Marchand (Claude). — La monodie ou deuil et épitaphes des plus célèbres docteurs-régents de l'Université d'Orléans et autres nobles personnages (*Réimpression de l'édition datée d'Orléans* 1556). — Orléans, 1898.

67. Wrangel (E.). — Danske og Norske Studenter, der ere indskrevne i « Natio Germanica » ved Universitetet i Orleans [*Etudiants danois et norvégiens inscrits dans la « nation germanique » de l'Université d'Orléans*]. — Copenhague, 1898.

68. Delisle (Léopold). — Un formulaire à Donaueschingen : Exercices de style latin dans les écoles d'Orléans au XIIe siècle. (« *Bull. Soc. arch. Orl* », *t.* XII, 1898-1901, *p.* 35.)

69. Duplessis (J.). — Historique de l'enseignement agricole à l'Ecole normale d'instituteurs d'Orléans (1829-1899). — Orléans, 1899.

70. Guerrier. — Histoire de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans et de ses travaux. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1900, *p.* 1.)

71. Cuissard (Ch.). — Un cours de grec à Orléans (1510-1511). (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XII, 1898-1901, *p.* 182.)

72. Sainjon (Henry). — Le Musée d'histoire naturelle d'Orléans ; guide du visiteur. — Orléans, 1900.

73. Herluison (H.). — Coup d'œil sur le Musée historique d'Orléans. — Orléans, 1900.

74. Garsonnin (Dr). — Cahier des doléances de l'Ecole royale de chirurgie d'Orléans. (*Extrait des « Mém. Soc. agr. Orl.* ») — Orléans, 1902.

75. Bloch (Camille). — Le règlement général des écoles du diocèse d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIII, 1902-04, *p.* 312.)

76. Herluison (H.). — Les Musées d'Orléans. [*A la suite*] : Notes sur les Ecoles d'art et d'industrie de la Ville. — Orléans, 1902.

77. Anonyme. — Les Musées d'Orléans : Le Musée Jeanne d'Arc. (« *Annuaire du Loiret* », *publié par Pigelet, année* 1904.)

Digitized by Google

78. KIRKPATRICK (John). — The scottish nation in the university of Orléans (1336-1538). — Edinburgh, 1904.

79. KIRKPATRICK (John). — La nation écossaise à l'Université d'Orléans, 1336-1538. — Edimbourg, 1904.

80. VILLARET (Amicie de Foulques de). — Les écoliers provençaux à l'Université d'Orléans. — Valence, 1904.

81. VILLARET (Amicie de Foulques de). — Les écoliers chartrains à l'Université d'Orléans. — Chartres, 1904.

82. VILLARET (Amicie de). — Les étudiants du pays Dunois ayant suivi les cours de l'Université d'Orléans. — Châteaudun, 1904.

83. BAGUENAULT DE PUCHESSE (le Comte). — Jules Loiseleur, bibliothécaire de la Ville d'Orléans. — Orléans, 1905.

84. ANONYME. — Les Musées d'Orléans : Le Musée historique de l'Orléanais. (« *Annuaire du Loiret* », *publié par Pigelet, année* 1905.)

85. SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS. — Note sommaire sur la « librairie » ou Salle des thèses de l'Université de lois d'Orléans, suivie d'une liste de documents manuscrits et imprimés relative aux étudiants de la nation Germanique au Moyen-âge. — Orléans, 1905.

86. PESCHOT (A.). — Un ancien maître des petites écoles d'Orléans. (« *Bull. Soc. arch. Orl.* », *t.* XIV, 1905-07, *p.* 468.)

87. STEIN (Henri). — Notes sur l'instruction publique en Gâtinais (Montargis, Boiscommun). (« *Ann. Soc. hist. Gât.* », *t.* XXV, 1907.)

88. HEINRICH (Pierre). — L'Université d'Orléans. (*Dans* « *Palmarès du Lycée d'Orléans* », 1908.)

89. GUILLON (Paul). — Guillaume Prozet (1739-1803) : L'ancienne Académie royale d'Orléans. (*Extrait des* « *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1908.)

90. X... — Le Musée de Pithiviers. (« *Bull. Photo-Club de Pithiviers* », 1909.)

91. JOVY (Ernest). — Guillaume Prousteau, recteur de l'Université d'Orléans, et son récit d'une délibération tumultueuse des professeurs de cette Université en décembre 1702. — Vitry-le-François, 1909.

92. ANONYME. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans : Membres de la Société pendant son premier centenaire, 1809-1909. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1909.)

93. BAILLET (Auguste). — Arnold de Grysperre, calligraphe à Orléans, au XVIe siècle. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1910.)

94. SOYER (Jacques). — Rapport sur le mémoire précédent. (*Ibidem*, 1910.)

95. BERNOIS (l'Abbé). — L'école de Ferrières sous l'administration de Loup Servat. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1911.)

Digitized by Google

95. WEISS (N.) et HAUSER (H.). — Une des premières écoles de théologie protestante en France : Orléans, 1561-1568. (« *Bull. Soc. de l'histoire du protestantisme français* », 1911.)

97. FAUCHON (Dr). — Les Sociétés savantes d'Orléans devant le décret de la Convention du 8 août 1793. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1912.)

98. BOUVIER (A.). — Notice sur M. Anatole Bailly [1833-1911]. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1912.)

99. FAUCHON (Dr). —La lettre de M. Chamouillet à l'Académie royale d'Orléans (15 juin 1790). (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », 1912.)

100. [GOYAU (Georges), BOUVIER (A.), EGGER (Max), MAURELLET, BASSEVILLE (A.), PIAU (Louis)]. — Anatole Bailly, professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut. Sa vie et ses travaux (1833-1911) : Notices, discours, bibliographie. — Paris, 1913.

101. FAUCHON (Dr). — Les portraits des maistres du Collège de chirurgie d'Orléans. (« *Mém. Soc. agr. Orl.* », *année* 1913.)

102. TRUBNER (Karl-J.). — Minerva : Jahrbuch der gelehrten Welt (Annuaire du monde savant) [*Renseignements sommaires sur les Archives du département du Loiret, la Bibliothèque, les Musées et les Sociétés savantes d'Orléans*]. — Strasbourg, 1913-1914.

103. HUET (Emile). — Le Petit Séminaire d'Orléans : Histoire du Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin. — Orléans, 1913.

104. MATHOREZ (Jules). — Un étudiant pangermaniste à Orléans en 1517. — Paris, 1914.

q) HISTOIRE ÉCONOMIQUE ; INDUSTRIE ; COMMERCE ; AGRICULTURE ; SYLVICULTURE ; TRAVAUX PUBLICS ; NAVIGATION ; POIDS ET MESURES.

1. [LOUIS XIII]. — Lettres-patentes accordées par le roi pour le canal de communication des rivières de Loire et de Seine, appelé le canal de Briare, au mois de septembre 1638, enregistrées au Parlement le 15 avril 1639. — Paris, [*réimpression faite au* XIXe *siècle*].

2. [LOUIS XIII]. — Secondes lettres-patentes accordées par le roi en faveur du canal de Briare, au mois de décembre 1642 ; enregistrées au Parlement le 20 juillet 1651. — Paris, [*réimpression faite au* XIXe *siècle*].

3. BOULLAY (Jacques). — Manière de bien cultiver la vigne, de faire la vendange et le vin dans le vignoble d'Orléans.... — Orléans, 1723.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

De la Société Archéologique et historique de l'Orléanais.

La Société publie régulièrement un BULLETIN par trimestre.
Prix annuel : 4 f.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier (nos 1 à 15), épuisé. — (1848-1853.)	
—	tome II (nos 16 à 31). — (1854-1858.)	
—	tome III (nos 32 à 39). — (1859-1861.)	
—	tome IV (nos 40 à 58). — (1862-1867.)	
—	tome V (nos 59 à 79). — (1868-1873.)	
—	tome VI (nos 80 à 95). — (1874-1877.)	
—	tome VII (nos 96 à 115). — (1878-1882.)	

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas. — (1853.) . . .	15 fr.
—	tome III. — (1855.)	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.) . . .	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.)	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.)	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — (1873.) . . .	12
—	tome XIII. — (1875)	10
—	tome XIV. — (1875)	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876.) . . .	12
—	tome XVI, 1re partie (1879)	5
—	tome XVII, avec atlas (1880)	12
—	tome XVIII, avec atlas. — (1884) . . .	12
—	tome XIX. — (1883)	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.) . . .	12

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

A Orléans, chez HERLUISON, libraire, rue Jeanne-d'Arc, 17.

A Paris, au bureau de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE, boulevard Saint-Germain, 195.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, 6 volumes de *Bulletins* (le premier est épuisé), et 19 volumes de *Mémoires*, dont 8 *Atlas*, on peut s'adresser directement à M. le Secrétaire.

Orléans, imp. de G. JACOB, cloître Saint-Étienne, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 019 276 591

Digitized by Google

Digitized by Google